

ÉCONOMIES MÉDITERRANÉENNES  
ÉQUILIBRES ET INTERCOMMUNICATIONS

XIIIe-XIXe siècles







ÉCONOMIES MÉDITERRANÉENNES  
ÉQUILIBRES ET INTERCOMMUNICATIONS

XIIIe-XIXe siècles

TOME III

Le II<sup>e</sup> Colloque International d'Histoire du Centre de Recherches Néohelléniques de la Fondation Nationale de la Recherche Scientifique de Grèce fut réalisé sous les auspices du Ministère de la Recherche et de la Technologie et du Ministère de la Culture et des Sciences.

La coordination de l'édition des *Actes* du Colloque a été assurée par Mme Maria Cristina Chatzioannou et Mme Anna Tabaki  
Supervision technique: Mme Georgia Papageorgiou

© pour cette édition Centre de Recherches Néohelléniques de la Fondation Nationale de la Recherche Scientifique, Athènes 1985

CENTRE DE RECHERCHES NÉOHELLÉNIQUES  
FONDATION NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# ACTES

DU II<sup>e</sup> COLLOQUE INTERNATIONAL D'HISTOIRE

(Athènes, 18-25 septembre 1983)

## ÉCONOMIES MÉDITERRANÉENNES ÉQUILIBRES ET INTERCOMMUNICATIONS

XIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles

TOME III

ATHÈNES 1986

Pendant cette séance les communications ont procédé les rapports. Cependant, dans la publication nous suivons l'ordre du programme et nous insérons en premier lieu les rapports.



## TABLE DES MATIÈRES

*Discordances entre structures socio-économiques et  
comportements socio-idéologiques* 11

*Philippe Iliou, Discordances entre structures socio-économiques et  
comportements socio-idéologiques* 13

*Stergios Babanassis, Some peculiarities of the Southern European  
model of development. Historical consideration of the Centre-  
Periphery problem* 23

*Matoula Tomara-Sideris, Nicolas Sideris, Invariants structurels et  
transformations démographiques. (Le cas de Leucade au 19e  
siècle)* 37

*Yannis Tsiomis, Gestion spatiale et idéologies en Grèce, plat pays  
selon le décret du 29 Avril 1834* 51

Discussion 65

*Mentalité et réceptivité de l'économie dans l'Europe  
du Sud-Est* 73

*Loukia Droulia, Mentalité et réceptivité de l'économie dans  
l'Europe du Sud-Est* 75

*Cengiz-Osman Aktar, Les intérêts économiques de l'Etat turc contre  
les passions guerrières de l'Etat ottoman. Quelques remarques  
sur le Congrès Economique de Turquie réuni à Izmir en février  
1923* 97

André Deisser, <i>Premières manifestations de sensibilité aux problèmes économiques dans le monde intellectuel grec des XVe et XVIe siècles</i>	109
Alexandru Duțu, <i>Mentalités et exigences économiques à la fin de l'Ancien Régime</i>	125
✓ Emmanuel Franghiskos, <i>Gestion d'une bourse d'études en Europe occidentale: le cas de Constantin Assopios, 1821-1822</i>	133
✓ Iannis Karas, <i>Les salaires des enseignants au XVIIIème siècle. Expression du fonctionnement de la loi de l'offre et de la demande</i>	151
Costas Lappas, <i>La question des frais de scolarité à l'Université d'Athènes au XIXème siècle</i>	159
✓ Triantafyllos E. Sklavénitis, <i>Les manuels de commerce parus pendant l'occupation vénitienne et l'occupation turque</i>	173
Dicaios Vayacacos, <i>Les termes commerciaux et économiques dans l'aire grecque (XVIème - XIXème siècle). Esquisse linguistique</i>	177
Discussion	185
 <i>Les mécanismes d'une Conquête: adaptations politiques et statut économique de conquis dans le cadre de l'Empire ottoman</i>	
✓ Dimitris Apostolopoulos, <i>Les mécanismes d'une Conquête: adaptations politiques et statut économique de conquis dans le cadre de l'Empire ottoman</i>	191
Cornelia Papacostea-Danielopolu, <i>Une citoyenneté empirique: le statut des marchands étrangers en Valachie (1829-1859)</i>	205
✓ Paraskevas Konortas, <i>Les contributions ecclésiastiques "patriarchikè zèteia" et "basilikon charatzion". Contribution à l'histoire économique du Patriarcat Oecuménique aux XVe et XVIe siècles</i>	217

Marina Maropoulou, <i>L'économie: moyen de transgression ou d'adaptation sociale!? Le témoignage de Gennadios Scholarios</i>	257
Myrsini Plioni, <i>Les notables byzantins pendant la première moitié du XVe siècle (ca 1400-1460) d'après les chroniqueurs byzantins</i>	269
Evgeni Radushev, <i>The mechanism of a conquest on some major issues in the study of the problem</i>	277
Discussion	285
Table ronde	
<i>L'histoire entre folklore et anthropologie</i>	293
Ruggiero Romano, <i>Histoire, anthropologie, folklore</i>	295
Alki Kyriakidou-Nestoros, <i>History, oral history, anthropology and folklore</i>	303
John V. Murra, <i>Le difficile accouchement d'une histoire andine</i>	309
Théodore Papadopoullos, <i>Le modèle historique et le modèle anthropologique</i>	315
Giuseppe Papagno, <i>Histoire, anthropologie et folklore en Italie: à la recherche du peuple</i>	325
Jean-Pierre Vernant, <i>Folklore et anthropologie religieuse: l'exemple de Gorgo</i>	335
Interventions: Dominique Albertini, Stélios Papadopoulos, Mirco Grmek	339
Discussion	351



**DISCORDANCES ENTRE STRUCTURES  
SOCIO-ÉCONOMIQUES ET COMPORTEMENTS  
SOCIO-IDÉOLOGIQUES**



PHILIPPE ILIOU

DISCORDANCES ENTRE STRUCTURES  
SOCIO-ÉCONOMIQUES ET COMPORTEMENTS  
SOCIO-IDÉOLOGIQUES

L'exemple, les interrogations et les incertitudes qui ont conduit à la formulation de ce titre quelque peu inélegant, ont leur origine dans les problèmes que posent à l'historien les changements et les transformations opérés (ou supposés de l'être), durant ce XVIII<sup>e</sup> siècle néohellénique qui précéda la création de l'Etat grec libre; et la manière dont ces changements ont été vécus et rationalisés par les contemporains et, avec plus d'intensité peut-être, par les générations postérieures: les citoyens et les historiens.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle néohellénique, en gros les années 1715 à 1820, est un drôle de siècle: en schématisant quelque peu, et avec une certaine dose d'exagération dans les deux sens, nous pourrions dire qu'il ne se passe rien et, qu'en même temps, il se passe des choses importantes et significatives.

Il ne se passe rien: des recherches et des études relativement récentes, portant sur les phénomènes économiques de cette période, ont conduit à la constatation — nous l'entendons tous ces jours-ci pendant les travaux de notre colloque — que le XVIII<sup>e</sup> siècle, comme d'ailleurs l'ensemble des siècles de l'occupation ottomane, ne connaît aucun changement notable dans le mode de production. Ceci est valable non seulement pour l'économie rurale, où la situation était stable et les continuités apparaissent beaucoup plus résistantes, mais aussi pour les activités résultantes du commerce et de l'artisanat, sur le développement desquelles reposait le schéma — très largement utilisé et qui continue à l'être avec insistance par notre historiographie — de la transformation capitaliste de l'économie et de la société grecques dès la fin déjà du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pourtant, pour ces secteurs aussi, l'artisanat et le com-

merce, les recherches nouvelles auxquelles je ne suis référé, et dont nous avons suivi une partie des conclusions dans ce colloque, ont conduit à la révision des certitudes antérieures; elles montrent que leur développement a été réalisé, et leur dynamique en grande partie neutralisée, en raison de leur intégration dans la formation économique traditionnelle, dont ils constituent des éléments complémentaires et non des facteurs de transformation ou de dépassement.

Nous nous trouvons ainsi en présence d'une formation socio-économique précapitaliste traditionnelle stable, qui impose son schéma unificateur et unitaire au XVIII<sup>e</sup> siècle néohellénique et qui, avec les adaptations imposées par la création de l'Etat grec libre, survit jusqu'à une période très avancée du dix-neuvième siècle et, même, selon certaines hypothèses de recherche, jusqu'aux débuts du vingtième. Naturellement il ne s'agit pas d'une formation monolithique dont les composantes resteraient invariables au cours des siècles et, en tout cas, durant le siècle qui nous intéresse. Au contraire, les mobilités constatées sont nombreuses et se manifestent à tous les niveaux de la formation sociale, donnant ainsi l'impression d'un monde qui change. De même, et tout au long de ce siècle, la tendance vers une nouvelle répartition des rôles sociaux est manifeste, engendrant une très forte mobilité sociale qui débouche sur la revendication, par des groupes différenciés, des centres secondaires de pouvoir dont le souverain ottoman accorde l'usage à ses rayas. Il s'agit d'une contestation qui provient de nouveaux groupes sociaux: notamment les marchands et surtout dans les villes.

A partir du moment où il existe des mobilités et des antagonismes, il existerait aussi, certainement, des valeurs différenciées, des tendances et des modèles culturels et sociaux différenciés; et, puisqu'il s'agit d'une société stratifiée, il y aurait aussi des idéologies opposantes et des antagonismes sociaux prononcés. Mais tout ceci se jouera à l'intérieur du même système qui, par l'intermédiaire des lieux communs unifiants, et unitairement admis, fonctionne dans le sens de l'intégration et de l'assimilation. Je ne pense pas que cet état des choses, malgré toutes les contradictions qu'il comporte, puisse nous amener à rechercher des discordances. Il s'agit des multiplicités normales et très souvent fortement antagonistes que présentent toutes les sociétés, les sociétés traditionnelles y comprises. En ce sens il existe une corrélation dialectique entre les manifestations, les positions, les comportements, les revendications formulées et le groupe social correspondant.



Au contraire, je pense que nous pouvons commencer à dépister des discordances réelles à partir du moment où, au sein de la formation précapitaliste traditionnelle, commencent à surgir des comportements citadins-bourgeois, des modes de pensée bourgeois et finalement une idéologie bourgeoise avancée, les lumières, plus une revendication radicale qui prend forme vers la fin de la période de la domination ottomane, dans les dix ou vingt années qui précèdent la révolution de 1821 : il s'agit de la revendication pour la constitution d'un état bourgeois moderne, qui s'exprimera ensuite, avec grande intensité, durant les premières années de la Révolution.

Les discordances et les impasses auxquelles ils menèrent devraient résulter en premier lieu du fait que cet ensemble de figurations et d'idéologismes bourgeois, que nous pouvons déceler et qui commencent à se produire ou à se faire importer et à se répandre dans les régions grecques, apparaissent à un moment où, nous l'avons déjà dit, la formation socio-économique ne présente aucun signe de modification significative qui rendrait possibles les réceptivités correspondantes. De plus, les facteurs sociaux qui soutiennent ces manifestations nouvelles que nous pouvons constater et que nous supposons connues — ce qui nous permet de ne pas faire ici leur énumération — apparaissent être, durant cette période, en premier lieu les marchands, ceux surtout qui s'adonnent au commerce à longue distance, catégorie sociale qui, si les constatations et les hypothèses de recherche auxquelles nous nous sommes référés sont correctes, participe pleinement aux mécanismes des immobilismes précapitalistes sans apporter une dynamique de dépassement.

Nous constatons donc l'existence et la pérennité d'une structure socio-économique qui demeure stable et presque invariable, malgré les mobilités internes dont il a été question, et qui, malgré tout cela, est en mesure de produire et de consommer des idées nouvelles et d'adopter de nouveaux comportements. Nous en avons assez d'entendre parler d'idées nouvelles imposées de l'extérieur à la Grèce du XVIII<sup>e</sup> siècle par force ou par tricherie : on pourrait se demander, une fois encore, comment ces idées auraient pu trouver un chemin pour s'introduire dans les régions grecques si la demande, et les mécanismes d'accueil correspondants, n'auraient pas existé. Je ne me souviens pas des termes exactes d'une formule heureuse employées dans notre séance d'avant hier, par José Gentil da Silva, mais l'argument est utile à notre

propos : il s'agissait de l'or qui ne serait pas de l'or s'il n'existait pas un marché de l'or pour le recevoir. C'est sous cet angle, justement, qu'il faut envisager les nouveaux systèmes conceptuels et les idéologies nouvelles qui commencent à pénétrer en Grèce à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, ou un peu plus tôt, et qui, constitués en ensembles cohérents, contribuèrent à la construction d'une idéologie bourgeoise originale et relativement autonome. Comment cette situation pourrait-elle se produire et comment ces courants nouveaux et novateurs auraient-ils trouvé un écho dans les régions grecques s'il ne s'y était pas trouvé ceux qui les reclamaient et ceux qui étaient en mesure à les introduire ?

Nous avons donc des mécanismes qui, normalement et d'après ce que nous connaissons, n'auraient pas pu engendrer et alimenter de systèmes idéologiques de cet ordre ; et une société, qui, en principe, ne disposait pas des marges nécessaires qui permettraient le développement, en son sein, de comportements de ce genre : et pourtant, tout ceci a existé. Nous pouvons aisément constater l'apparition de nouveaux champs culturels ; la mise en place d'un vocabulaire nouveau, qui va de pair avec une évolution du contenu du vocabulaire traditionnel ; le recours à des concepts et des conceptions nouvelles, introduites ou réinventées et qui, au niveau le plus évolué, se structurent autour de la notion de la communauté de citoyens égaux devant la loi d'une part, et d'autre part autour des conceptions subversives portant sur le thème du bonheur et de la félicité de l'homme : la vie cesse d'être considérée comme un passage provisoire de la terre au ciel pour devenir une valeur autonome qui acquiert une place primordiale dans les consciences. C'est là un bouleversement profond des fondements de l'idéologie traditionnelle et des modes de pensée traditionnels. Nous constatons aussi l'apparition de nouvelles attitudes, qui sont aussi bien physiques que sociales, de nouveaux goûts, de nouveaux vêtements, et, surtout, d'une nouvelle idéologie et de nouvelles exigences de vie qui portent vers la revendication des libérations totales face à la fois aux autorités ottomanes et aux oppressions internes.

Des éléments disparats de toutes ces nouveautés, dont on pourrait multiplier les exemples, apparaissent déjà à une époque antérieure ; mais ils étaient dispersés, diffus, rares et ne représentaient pas encore un ensemble constitué. Alors que maintenant, au XVIII<sup>e</sup> siècle, se forme une idéologie bourgeoise structurée et cohérente, qui parvient finalement, dans les quinze ou vingt années qui précèdent la Révolution de

1821, non seulement, ce qui est logique et raisonnable, à donner forme et à rationaliser les tendances vers la libération nationale qui constituerait un désir et une visée commune de l'ensemble des groupes sociaux qui composent l'hellénisme de cette époque; mais, surtout, à combiner la demande de libération nationale à une revendication plus complexe et plus poussée: celle d'une cité démocratique égalitaire, reposant sur le respect des lois. Ceci montre d'ailleurs, dans une certaine mesure et par les modèles proposés, le point de départ et les contours de cette idéologie bourgeoise qui atteint ses limites extrêmes avec Coray: le savant patriote de Paris a en effet tenté de renverser les priorités antérieurement admises, pour poser en termes nouveaux le problème crucial des libérations: dans sa théorie la libération nationale doit être retardée tant que les transformations sociales qui lui donneraient son plein sens ne seraient pas réalisées.

Cette attitude nouvelle et à première vue surprenante, repose sur l'hypothèse, présentée comme certitude, que, grâce à l'évolution récente de la situation en Europe et dans l'Empire ottoman, les Grecs sont en mesure de s'affranchir facilement du joug ottoman; pourtant ils n'ont pas intérêt à le faire s'ils n'arrivent pas, auparavant, à créer les conditions préalables et nécessaires: l'abolition des privilèges sociaux internes et la marginalisation des groupes sociaux dirigeants traditionnels. Dans le cas contraire, ils auraient réussi une révolution manquée, qui ne correspondrait pas à son caractère social recherché et souhaité, puisque, une fois l'opresseur turc vaincu son homologue chrétien, grec, aurait pris sa place.

Ces manifestations ne peuvent en aucun cas avoir les dimensions qui leur ont été attribués par notre historiographie. Si c'était le cas, cela signifierait que certains mécanismes auraient commencé à être transformés: cela signifierait que la société grecque était en train de traverser une étape transitoire menant d'un certain type de société que nous appelons conventionnellement précapitaliste —et qu'il faudrait arriver un jour à la nommer d'une manière plus précise— vers certains modes capitalistes de production et d'organisation sociale. Nous croyons connaître que ce n'est pas le cas et cela devrait suffire à nous faire déjà soupçonner que ces nouvelles idéologies, ces nouveaux comportements sociaux auxquels nous nous sommes référés n'ont pas l'ampleur qui leur a été attribuée; et, sur ce point, nous n'aurions même pas besoin des recherches et des conclusions nouvelles, celles, en particulier, des

historiens de l'économie qui ont modifié profondément les perspectives quant à la nature des mécanismes économiques des siècles que nous étudions.

Il aurait suffi pour commencer à se poser des questions, de rapprocher deux éléments aisément constatables: d'une part les lamentations éternelles et les tourments de l'historiographie et de la société néohelléniques au sujet des réformes qui ne se sont pas faites, des révolutions qui n'ont pas abouti et des révolutions qui ont échoué, des transformations qui pourraient se réaliser et qui ont toujours été annulées ou retournées grâce à des interventions étrangères capables à tout faire et à tout nous faire expliquer etc.; et d'autre part par l'image parallèle, bien que contradictoire, d'un XVIII<sup>e</sup> siècle galopant où tout progresse, tout se renforce pour amener finalement la nation, toutes ses forces tendues, à l'heure de l'indépendance et de la modernité. Il y a quelque part un vide: ces deux aspects ne peuvent pas exister en même temps. Georges Dertilis a pu écrire que, si l'on suit l'historiographie néohellénique d'un certain type, qui n'est pas vieille, elle continue à être notre contemporaine, on arrive forcément à la conclusion qu'en Grèce, les transformations capitalistes ont précédé dans le temps la période précapitaliste qui ne fait que suivre. A lui seul ce vide suffisait pour nous faire voir qu'il se passait autre chose et que, peut-être, les réalités n'avaient pas les dimensions qui nous étaient présentées.

Les nouvelles estimations quantitatives qui commencent à voir le jour, les nouvelles observations portant sur les répartitions géographiques, les densités du public de lecteurs, la portée des nouveaux contenus lexicaux et du vocabulaire employé, les réceptivités de la société néohellénique et les barrières constatables qui limitaient la propagation des mouvements de renouveau, nous permettent désormais d'avoir une vision plus claire sur le fait que tous ces éléments, considérés comme représentatifs de formes et de formulations inhérents d'un ordre bourgeois et capitaliste, ne sont en réalité que les produits d'une société précapitaliste qui n'a pas la capacité de se transformer. Aussi importants qu'ils apparaissent, ils n'ont en fait qu'un caractère marginal: ils n'arrivent pas à devenir un élément décisif dans le rapport des forces qui régit la société néohellénique et leur ampleur est beaucoup plus limitée que l'on ne pensait.

Il existe cependant quelques traits qu'il est utile de souligner en raison du caractère contradictoire qu'ils présentent. Ainsi, malgré la

faiblesse des forces et le caractère à première vue marginal des mouvements idéologiques novateurs, ceux-ci sont en mesure de se présenter comme jouant un rôle dirigeant et apparemment hégémonique. C'est qu'ils reposent sur un mouvement, qui commence à avoir des assises relativement confortables. En effet, il se forme à cette période des groupes d'intellectuels indépendants qui sont par excellence des hommes qui, à cette époque plus qu'à toute autre, exercent leur discours et leur critique efficace pour contester, et si possible démolir, les assises de l'éducation et l'idéologie traditionnelles. Profitant des conjonctures, mais aussi de la façon dont sont organisés les mécanismes de la domination ottomane, ce langage subversif, suspect, et considéré comme tel par les représentants chrétiens de l'idéologie officielle, qui, pour cette raison précisément, le combattent avec vigueur, peut avoir des soutiens particulièrement puissants: au sein même de l'église, dans la mesure surtout où des tendances antérieures se précisent et se renforcent au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et s'expriment par un renouvellement du corps du clergé, dû à l'introduction, au sein de l'hierarchie ecclésiastique, de gens issus de familles phanariotes et marchandes; ces derniers apportent au sein de l'église les inquiétudes et les ouvertures de couches sociales moins rigides et moins épris d'orthodoxie formelle et qui sont plus portés vers une certaine tolérance qui facilite les entreprises des novateurs. Mais ce sont les marchands, ceux surtout qui s'adonnent au commerce à longue distance, qui, faisant preuve de disponibilités nouvelles et porteurs d'attitudes qui rompent avec les comportements traditionnels, constituent, à travers maintes contradictions, le support des orientations nouvelles.

Dans ces conditions et malgré la faiblesse des forces qui viennent exprimer les nouveaux courants et les orientations novatrices, l'idéologie bourgeoise et ses composantes paraissent jouer un rôle prééminent. Et c'est cela précisément qui donne aux idées proposées la possibilité d'avoir une diffusion assez large dans l'ensemble de l'aire constituée par l'Orient orthodoxe sous domination ottomane et par les communautés de la diaspora; dans ces dernières nous pouvons constater que l'ensemble des couches sociales est disponible pour accepter, s'emprégner ou simplement entendre, ne serait-ce que pour les rejeter par la suite, les nouveaux messages. Avec, pourtant, une grande absente: la population rurale qui semble être imperméable aux défis de ce genre. Nous pourrions, si le temps nous le permettait, évoquer, sur ce point, les

types sociaux qui jouèrent le rôle capital d'intermédiaire: les intellectuels bien sûr qui présentent une grande mobilité dans l'espace; les commerçants ambulants; les figures originales de militaires qui, depuis les dernières guerres russo-turques jusqu'aux guerres napoléoniennes et, plus tard encore, à l'époque de la société secrète "des Amis" jusqu'à la Révolution, errent dans tout l'Orient et dans les communautés grecques de la diaspora, en transportant leur équipement et leurs idées, très souvent subversives. Nous constaterions alors que grâce à ces types sociaux, aux contours parfois imprécis, qui par bien des côtés rappellent les mobilités multiples des demi-soldes de la Restauration, les idées nouvelles atteignent des couches plus larges que celles que pourrait toucher directement le mouvement constitué des lumières; mais aussi que ces mêmes idées, dans la mesure où elles sont acceptées et intégrées, se trouvent modifiées et, dans la plupart des cas, acquièrent une signification totalement différente, pour constituer désormais une force motrice dans des tensions sociales d'une autre nature, où les mots et les choses acquièrent des significations nouvelles et très souvent inversées.

L'exemple des conflits dans la ville de Smyrne avant la Révolution, où les corporations, les esnafs, dans leur opposition aux marchands, emploient contre les représentants des lumières, l'ensemble du vocabulaire et des arguments du mouvement des lumières en renversant ses finalités en est l'un des exemples. On pourrait signaler, dans le même sens toujours, les amalgames originaux et ambivalents issus du croisement de l'idéologie traditionnelle des Souliotes montagnards avec les orientations démocratiques de Christophoros Perraivos, compagnon de Rigas; ou encore, de façon beaucoup plus éloquente, l'usage qui a été fait du vocabulaire démocratique par la partie importante de l'opposition contre Kapodistrias que représentait un groupe traditionnel de possédants, les propriétaires fonciers; et l'on peut toujours évoquer le général Makriyannis, toujours à la mode, qui a la capacité extraordinaire, et bien simple, de transformer les réalités pour servir son discours et qui, pour ne pas employer qu'un seul exemple, arrive à faire de la constitution démocratique et des libertés civiques des armes visant à mettre en avant les revendications de la révolution primitive.

Pourtant, finalement tout cela a, d'une manière ou d'une autre, une limite: limite imposée par l'inélasticité de la formation précapitaliste réelle, qui ne peut pas être ni renversée ni dépassée seulement par

les armes du discours et de l'idéologie. Fonctionneront alors les rejets qui conduiront à la marginalisation et, à un autre niveau, les mécanismes efficaces de récupération et d'intégration par le système, dans le système. Alors sera arrivée pour la Grèce aussi, l'heure des rejets définitifs et des amalgames récupérants, qui coïncideront avec la période de la constitution de l'Etat libre et de la formation de l'idéologie dominante.

De ce schéma, il y aura, naturellement, quelques fuites et certains s'échapperont, s'autodétruisant ou gardant espoir. C'est le cas de petits groupes et d'individus qui auront vécu à son extrême limite la discordance entre le rêve et la réalité et qui deviendront les porteurs d'une quête de libérations générales. Quelques-uns pourront survivre en affrontant les conditions concrètes du problème et ses dimensions réelles, s'appuyant sur une prise de conscience historique, et sur la promesse d'une société possible mais différente.

Pour d'autres, la mythification de la discordance et l'inversion du vécu mèneront au renversement des données qui conduisirent aux impasses. Par recours aux mécanismes compensatoires de substitution, l'insatisfaction au sujet des conditions contemporaines sera attribuée à la désarticulation et à la destruction d'un monde qui a péri à la suite de certaines transformations dont nous savons pourtant qu'elles ne s'étaient jamais produites. Les mouvements néo-orthodoxes du XIXe siècle et les idéologies populistes correspondantes qui survivent ou revivent avec tant d'ardeur et d'intensité de nos jours, soutiendront leurs mythes et leurs espoirs de retour au paradis perdu et de reconquête d'une identité culturelle qu'on estime perdue, et parviendront à regarder l'avenir avec les yeux tournés vers un passé qui n'a jamais existé, tout au moins sous la forme qu'ils le représentent.

Pour une fois encore, les discordances qui marquèrent les limites et les impasses de la société néohellénique dans le passé, continueront à engager, avec le poids d'une mémoire historique modifiée et de la fausse conscience, des choix qui ne concernent pas seulement la compréhension du passé, mais qui se rapportent aussi aux problèmes du présent et de l'avenir.





STERGIOS BABANASSIS

SOME PECULIARITIES OF THE SOUTHERN  
EUROPEAN MODEL OF DEVELOPMENT  
HISTORICAL CONSIDERATION OF THE CENTRE-  
PERIPHERY PROBLEM

1. *The historical peculiarities and the historical alternation of the Centre and Periphery*

From a historical and social point of view Southern Europe presents a series of peculiarities in relation with Western and Eastern Europe. These peculiarities constitute a particular social and historical model of development, the Southern European Model, which differs in many respects radically both from the Eastern and Western European model of development.

The basic characteristic of the Southern European model is that it is *the oldest one* in Europe. In that, some other peculiarities concerning the Southern European evolution arise which have their roots in the Ancient and Middle Age times.

In the Ancient times Greece and Italy were developed in relation with other countries and regions. Later on they declined, and many years passed before they started developing again. Hellenism during the Byzantine times and Italy during the 14 and 15th century showed again a significant development, but after some time, they declined again. Spain and Portugal were underdeveloped countries during the 15th century, but later on, under the influence of colonization, they entered into a process of fast development which reached its peak in the 16th century. The four countries became peripheries during the transition to capitalism.

The process of development of the South-European countries had as a result a *peculiar historical inheritance*. The basic elements are, on the one hand, the influence from the classical period, mainly in

Greece and in Italy, and on the other hand, the strong influence from the East on all South-European countries, which started in the Hellenistic Era, and continued in the Roman and Byzantine period. The influence of the Eastern socio-economic formation, of the Asian mode of production was intensified in Greece for five centuries during the Turkish occupation and in the Iberian peninsula in the era of Arab conquests which lasted almost eight centuries. In the process of the evolution a certain "mixture" of the Ancient and Eastern formation was effected. This led to peculiar production relations (property, distribution, class relations etc.) and in a peculiar institutional system. Their main one was the fact that the conqueror took away significant part or the total surplus from the conquered nations, thereby, condemning them to stagnation.

The last phenomenon was the basic cause of a further peculiarity of the South-European model of development, that is of the *delayed modernization*. The South-European countries made the transition from feudalism to capitalism, the Bourgeois Revolution, the Capitalist Transformation and the Industrial Revolution with considerable delay. For example the processes of the Industrial Revolution brought about a delay of one century in relation with England. In Greece these processes started developing in the last decades of the nineteenth century and in the first decades of the twentieth century, when *the necessary demographic and economic conditions were created*. The population increased considerably, the economic role of the state was reinforced, the transportation system and agricultural economy was developed and the required accumulation of capital took place. The development of shipping and rail-ways system was particularly significant.

The *external economic relations* played a peculiar role in the above-mentioned processes. The penetration and the role of foreign capital presents a series of common characteristics in the South-European countries such as a preference of the extraction industry, the development of shipping and rail-ways, the dominant role of French capital, the huge debt which led many times to bankruptcy. The influence of *foreign capital* was contradictory: on the one hand, contributed to the finding out of large investments which were required by the rail-ways and the mines and, on the other hand, it reinforced the dependance, characteristics of a distorted development. Thus the foreign capital became a cause of stabilization of the peripheral position of South

European countries. This process was reinforced from the *foreign trade* which developed rapidly in Greece, while the growth was moderate in other South-European countries. The comparison of geographical distribution and the structure of the foreign trade leads to the conclusion that a *peculiar "division of labour"* was developed between the South-European periphery and the West-European Centre. The substance of this division of labour in the case of Greece was that Greece exported mainly agricultural products to the industrial countries (first of all raisin and later on tobacco) and industrial raw materials, while it imported from England, Germany and France mainly ready-made industrial products, and from Austria-Hungaria industrial and agricultural products. The countries of the Centre, which were in a fast process of being industrialized, played a significant role in the development of the South European countries by means of absorbing foods and raw materials.

As a result of the above-mentioned processes on the turn of the 20th century, the process of the Industrial Revolution was accelerated in Southern Europe. This manifested itself with the acceleration of the growth rate of industrial capital and industrial production — the increase of the proportion of industry production, employment and consumption. The rates of growth in Greece were faster in relation to other South-European countries, but slower from the average European growth rate. The structural development, however, was faster in the majority of the other European countries.

In Greece during the nineteenth century and on the turn of the 20th century, the food industry and light industry predominated without creating a serious basis for heavy industry. On the contrary in Italy were developed metallurgy, shipping industry, the utilization of hydro-energy, the production of electricity, electrotechnics and in Spain were developed ferrous and non-ferrous metallurgy.

From the examination of the historical evolution of South-European countries the following important *conclusions* are drawn:

- a) The problem of development and backwardness has its historical dialectics. The Centre and Periphery, the development and backwardness in their contemporary form are derivatives or products of capitalism. Their roots, however, go back to the precapitalist era. The development and backwardness of various countries — as the example of South-European Countries — are not given all at

- once but they change historically and they are in this sense historical categories.
- b) The backwardness of the South European Periphery in the middle of the 19th century in relation with the Centre was intensified until the beginning of the 20th century.
  - c) The countries of the Periphery were in an unfavorable position not only from the point of view of level of development but also from the point of view of structural development and of their position in the World Economy.
  - d) Simultaneously a differentiation manifested itself in the countries of the Periphery. The peripheral position of Greece, Spain and Portugal was stabilized or intensified. On the contrary, Italy managed, at least partially, to find a way out from its peripheral position.

## 2. *The peculiar trends and the characteristics of the economic growth*

The development, the introversion and other factors gave for a long time a *static character to the South-European model of economic growth*. The growth rate was very slow or moderate up to the second World War. It is characteristic that in Greece the average annual rate of growth of the National Income per capita was 1,4% during the period 1820-1950, in Italy the average annual rate of growth of GDP went up to 1,7% in the period of 1900-1950 and in Spain only 1,1% between 1906-1950. However this slow trend, rose sharply in the postwar period. In Greece the average annual per capita increase of the National Income was 5,1% during the period 1950-1980 whereas the average per capita increase of the GDP was 6,3% in Italy, 5,6% in Spain and Portugal during the period 1955 and 1969. Thus *the South-European model of economic growth was transformed into a dynamic one*. In the postwar period the South-European countries belong to the category of the rapidly growing countries in the world. The break-up of the growth rate in the decades of 1970-80 indicates that part of the potentialities of the South-European model of growth reached its limits.

One of the peculiarities of the Southern European Countries is that *the transition from the extensive to the intensive type of economic growth is made in a low or moderate level of development, and relatively*

*early*: in Greece and Spain in the decade of 1960, in Italy even earlier. This phenomenon has its explanation mainly in the mass immigration.

*The model of accumulation of the South-European Countries* also presents peculiarities. Besides the profit, which was the main resource, a series of other internal and external resources played an important role to the extended accumulation. The main characteristic of this model of accumulation is the *systematic transfusion of accumulated resources between the economic sectors, geographical regions, social classes and strata*. The transfusion was made by means of the price system, taxation, services and the national budget. One of the main channels was the transfusion between the country and abroad.

*The inflows from abroad were bigger than the outflows. The percentage of investment was bigger than the percentage of saving* (in relation with GDP). This is directly related to the above-mentioned peculiarity. The high invisible sources had a crucial impact on the process of economic growth. This impact was direct in the development of tourism, shipping and construction sectors, while in other sectors it was indirect. The growing invisible sources contributed in the securance of the exchange necessary for the importation of capital goods, and made possible for the imports (of goods) to be bigger than the exports. The immigrant remittances created additional purchasing power both for capital and consumer's goods. Thus a peculiar circulation made the economic growth more dynamic. The largest part of money accumulation was spent for the formation of fixed capital. From an analysis of the data two phenomena become apparent: The first is the relatively quick rate of formation of fixed capital and the second is the fluctuations of growth, the alternation of rapid and slow phases. As a whole, however, the postwar accumulation and economic growth were the most expanded one in the history of Southern Europe.

*The distorted economic structure of the South-European countries changed significantly, in the historical process of evolution*. In the macro-structure, the analogy of the primary sector decreased and the analogy of the secondary sector increased. The most significant peculiarity of the macro-structure is *the disproportionately big contribution of the tertiary sector*. This peculiarity has to do, on the one hand, with the significant dimensions of services, trade, comprador relations and tourism, and on the other hand, the expanded presence of the non-productive activities. In the postwar period the contemporary services

showed a noticeable development. The output of the agricultural economy and manufacturing is moderate. The main weakness of the *agricultural economy* is the minor analogy of cattle-breeding. The basic sector of *industry* is the production of consumer's goods while the production of capital goods is limited or it does not exist at all. Italy is the exception, and, to a smaller extent, Spain. *The South-European countries —with the exception of Italy— were not transformed to real industrial countries.* They must be regarded rather as *services countries which are in the process of being industrialized.*

The last factor —along with others— had as a result a further peculiarity: *The wide spreading of small property, of the small and medium size enterprises.* This peculiarity, beside its disadvantages, has many advantages such as the greater elasticity. At the same time, the rate of centralization and monopolization is high in many sectors, such as, the banking system, transportation, energy, heavy industry, foreign trade etc. The organic connection of the two sectors as well as the greater role of the state makes the dynamic development possible.

Examining the structural development from the historical point of view, it is obvious that the moving force of the economic growth in Greece in the 19th century was the raisin, in the first decades of the 20th century the tobacco, in the post-war period the construction sector, mainly housing construction, and later on the *invisible sources* and generally services. In the other South-European countries, transportation and rail-ways played the same role in the last century. In the period after the Second World War the expanded invisible sources, shipping, immigration and tourism were the moving force in the economic growth in almost every South-European country.

The historical evolution and inheritance, the delayed development and other factors, led to the formation of a *peculiar institutional system*, the main characteristic of which was *the greater role of the state and the more extensive utilization of compulsive mechanisms in Southern Europe.* The characteristic of South-European countries was the centralized state in which the economic interventionism was more intensive and different in comparison with the Western European Countries. The state assumed a greater direct role for the creation of the incomplete requirements of economic development and was transformed into a determinant factor of development. In this process the compulsive mechanisms, dictatorships, forced accumulation, the wages freeze, the

prohibition of strikes, the suspension or abolition of human rights were used too extensively.

In the economic policy, the short term and conjunctural goals and means predominated for a long period. The structural problems were incorporated in the development programs with significant delay.

The state planning, which started after the war, has in many respects similar characteristics with those of the South-European countries (indicative, partial planning etc.). It is noteworthy that none of the programs made were applied in Greece. In connection with the Greek programs, the Italian and Spanish programs were more effective.

In the economic policy the *transition from introversion to extroversion* played a significant role. The South-European model of development was characterized by protectionism, introversion and isolation for a long period, of time, until the fifties. Later on the extroverted strategy was followed. This process, was effected gradually in Greece, mainly under the influence of three decisions: The great devaluation of the drachma in 1953, the passing of the law 2687/1953, aiming at the attraction and protection of foreign capital, and, the association and joining with the EEC countries, in 1962 and 1981 respectively. In other countries like Spain the change was effected abruptly, mainly under the influence of the 1959 economic reform.

### 3. *The change of the position of South-European Countries in the World Economy*

The main characteristic of the dynamically developing foreign trade of the South-European countries is the *chronic deficit of trade balance*. The model of the economic growth entails a high import coefficient, while the export potentialities are limited. *The covering of the deficit presents the peculiarity in that it is made mainly by means of invisible sources the balance of which, in the long run, shows a surplus.*

*The geographical distribution of the foreign trade of the South-European countries tends to become universal.*

In the post-war period the orientation of South-European towards the EEC was reinforced. *The South-European Countries enter into the orbit of West-European integration* with all the contradictory influences which such a process entails.

In the majority of South-European countries, their development

did not lead to a drastic eradication of their *peripheral position*. But it contributed to its significant metamorphosis, in general, to the modification of the relationship between Centre and the Periphery. This process can be examined in relation with many factors.

One of these is the *dependence from abroad* which has been intensified in some respects, for example, due to the technological dependence, or the increase of the import-export coefficient. Some other aspects of dependence, however, have been made obtuse. The percentage of the external debt in the GNP in the post-war period is smaller in relation to the 19th century or the turn of the twentieth. Greece and the other European countries are not facing bankruptcy, as in the last century. They are able to solve on their own initiative more problems today than in the previous period. Along with the various forms of the one-sided dependence, a series of new forms of interdependence was formed, for example, in connection with the integration processes.

The development of South-European has many characteristics of the *non-autonomous model of development*. A part of the necessary conditions for an autonomous development, such as research, technology, capital goods, sufficient capital are missing, from a material and technical point of view. *The predominant weakness of the development model is that it does not have an autonomous scientific, educational and research infrastructure, it is unable to develop in an autonomous way the processes of technology, production, organization, innovation, in general, it can effect an expanded reproduction only quantitatively and not qualitatively in an autonomous way.* As a result of their development the majority of South-European countries are on the threshold of an autonomous development.

From a level of development point of view, the position of the South-European countries in the World Economy has not improved until the end of the 1930's, in relation to the return of the century. In the post-war period, however, the South-European countries covered a part of the gap of their historical backwardness, as a result of their faster economic growth.

From the point of view of per capita income, the *position of the majority of the South-European countries shows an improvement in the World Economy, after the Second World War*, if we compare the decade of 1970 with the decade of 1950. The position of Greece and Italy improved in relation to the European average between 1910 and 1978,



while the position of Spain did not change and the position of Portugal deteriorated. *Greece and Spain were transformed into countries of a moderate level of development. Portugal is less developed while Italy is more developed in relation to them.* In this sense the South-European countries made a significant step in the process of overcoming their backwardness, peripheral position, without however, eradicating it completely. Their majority has not developed sectors of intensified technology and contemporary knowledge. Many industrial sectors continue to be "*auxiliary workshops*" of the dynamic sectors of the Centre. From many points of view the South-European countries are characterized by a state of *semi-development*, in the sense that developed and under-developed regions, sectors, economic units, technologies and organizational forms, co-exist in the same country.

A similar picture is given by *the structural and the physical development indices*. In Greece the productive macrostructure corresponds to a moderate level of development. The structure of employment however is not in harmony with the structure of production, and both the indices differ from the structure of World Economy. The macrostructure of the other South-European countries differs less from the world average. A common feature of South-Europe as a whole is the larger proportion of the tertiary sector. The branch structure of industry and the other sectors is similar partly to the structure of the developed and partly to the structure of the underdeveloped countries. The backwardness of the South-European Countries in the sector of microstructure is more significant. The dynamic branches connected with the Scientific and Technological Revolution, in their majority, do not exist or represent a small proportion.

#### 4. *The social context of the economic growth*

The South-European model of development presents peculiarities with regard to the interdependence of human factors and economic growth. This becomes apparent, if we examine the influence of economic growth on the demographic development, education, employment, work conditions, incomes, consumption, housing conditions, environment, social security and public health.

The *population* of Southern Europe presents during the 19 and 20th century an increasing trend, but there are significant fluctuations in

the rate of increase. The *active population* however represents a decreasing proportion. The peculiar causes of this phenomenon are, on the one hand, the mass immigration, and, on the other hand, the low proportion of women employment in Southern-Europe.

The improvement of the level of *education* is noticeable in the South-European countries. Under the influence of the Industrial Revolution, in the first half of the twentieth century, public education became mandatory, and the substance of education was differentiated. Under the influence of the Scientific and Technological Revolution, in the second half of the century, the secondary education became mandatory, and the higher education was made available to masses. The tendency for a unification of knowledge, professions and educational directions was reinforced.

The *mobility of population* was relatively slow in the 19th century and the first half of the 20th century, but it was accelerated in the post-war period. This lies both for the geographical and for the social and economic mobility. *Urbanism* took gigantic dimensions in relation with the level of the development of industry and infrastructure. The increased mobility, the mass internal and external immigrations made the social structure of the South-European countries changeable, creating many transitional class forms.

In the *class structure* of Southern Europe of the nineteenth century the feudal relations predominated. During the 20th century the capitalistic class polarization was intensified. However, comparing to the developed capitalistic countries, class polarization is lower in the South-European countries. The increase of labourers and employees and the decrease of self-employed is slower, whereas, small and medium size producers continue to exist. This fact gives to these countries a petty bourgeois character, along with the social and political consequences which the situation brought about.

The *level of employment* presents ups and downs. The *unemployment* follows in general the cyclical fluctuations of the economy. In the decade of 1930 the mass unemployment changed into a chronic phenomenon in Southern Europe. In the post-war period the phases of the increase and decrease of unemployment manifest themselves. The decade of 1950 was still characterized from the mass unemployment but in the decades of 1960-70, unemployment decreased, loosing its mass character.

The above-mentioned modifications however can not be attributed to the increase of the internal employment, but to the mass immigration. A new increase of unemployment is noticed, starting from the middle of the 1970's. A new element of the situation is that *unemployment and lack of working power as well as inflow and outflow of immigrants are observed at the same time.*

The peculiar common feature of the South-European countries which characterises the whole 20th century—with the exception of some years—is the fact of *mass immigration*. The substantial change is that the main direction of the immigration in the decade of 1960-1970 was towards Western Europe, while in earlier times the direction was towards overseas countries. Lately, there is an inflow of foreign workers. This two-sided mobility of working power, that is the simultaneous inflow and outflow of local and foreign immigrants can become permanent in Southern Europe.

As far as *work conditions* are concerned, a decrease of working time is noticed, and a tendency for improvement of work conditions and of the percentage of accidents. In relation with the most developed countries, however, work conditions continue to be the worse only in Southern Europe.

The *real wages* in Greece and Italy increased in the return of the century, but they decreased during World War One. In the first half of the 1920's they rose while in the period 1927-1939 they started to decline and continued during the Second World War. In Greece the average real wage was lower during the period 1946-1951—in comparison with the pre-war period—but later on it presents a clear increasing trend, reaching the pre-war level in 1956. The increase continued in the period 1956-1972, but under the influence of the crisis in the period 1973-75, the real wages decreased again. In 1976-78 they start increasing and in 1979 they start decreasing again. In Italy the real wages were lower in 1945-47, than in 1939, but in 1948 they rose to the pre-war level. Afterwards they show an increasing trend throughout the years even during the crisis period. In Portugal the real wages showed a declining trend in the fifties while in the sixties they showed an increasing trend. In Spain, the real wages increased in the sixties and continued at a faster pace in the seventies.

One of the peculiarities observed in Greece and other South-European countries is that the *re-distribution of incomes* intensifies the

inequality of their original distribution. In the majority of Western-European countries the opposite happens.

*Consumption* was inadequate from a qualitative and quantitative point of view, in the pre-war period and the first post-war years. The structure of consumption in Southern Europe presents similar trends with those of the developed countries.

The *housing conditions* present a miserable picture in the pre-war and post-war period. In the decades of 1960-70, a significant improvement was effected, particularly in Greece, as a result of the rapid rate of house construction. At the same time, however, the ecological environment deteriorated. Some kinds of environmental pollution present a worse picture in relation to the rate of industrialization or other developed countries.

*Public Health* and its basic indices, present an improving trend. The System of *Social security* was initiated later on, but it was spreaded out with quite a rapid pace in the post-war period. Despite development, however, both public health and social security, still present basic weaknesses.

Summing up we can ascertain that *the social substance of the South-European model of development was less progressive and less sensitive to the social and cultural problems*. The rapid economic growth was not followed up by a proportionate social and cultural development. The model of development emphasized the satisfaction of individual material needs, but neglected the satisfaction of collective, social and cultural needs. This peculiarity became one of the reasons which led to social clashes and political disturbances in Southern Europe.

#### BIBLIOGRAPHY

1. Anastasopoulos, G., *History of the Greek Industry 1840-1940*, vols I-III, Athens 1946 (in greek).
2. Angelopoulos, A., *The Economic Problem of Greece*, Athens 1945 (in greek).
3. Vaitzos, K. and Dudley Seers, *Common Market and Uneven Development. The Experience of the Nine (members) of E.E.C.*, Athens 1982 (in greek).
4. Vournas, T., *History of Modern Greece*, publ. of Tolidis, Athens 1974 (in greek).

5. Berend, T., Iván and Ránki, György, *Backwardness in the economy, issues and failures, in Europe of 19th century*, Közgazdasági és Jogi Könyvkiadó, Budapest 1979 (in hungarian).
6. Goulielmos, P., *Modern Greek Reality*, Athens 1977 (in greek).
7. *Economic Backwardness in Historical Perspective*, Cambridge, Mass, 1962.
8. *E.E.C.- Greece - Aegean Sea*. Supervisor: Nicolinakos M., publ. of Nea Synora, Athens 1978 (in greek).
9. Evelpidis, Chr., *Economic and Social History of Greece*, Athens 1950 (in greek).
10. Zolotas, X., *Greece during Industrialization*, Athens 1926 (in greek).
11. Iliopoulou, I. P., *The Development of Foreign Trade of Greece, 1830-1972*, Athens 1973 (in greek).
12. Kádár Béla, *Structural changes in the World Economy*, Közgazdasági és Jogi Könyvkiadó, Budapest 1979 (in hungarian).
13. Cordatos, I., *Introduction to the History of Greek Capitalism*, Athens 1930 (in greek).
14. Kuznets, S., *Modern Economic Growth*, publ. of Papazisis, Athens 1968 (in greek).
15. Babanassis, St., *Peculiarities of Development in Southern Europe*, publ. of Foundation of Mediterranean Studies, Athens 1985 (in greek).
16. Madisson, A., *Economic Growth in the West*, New York 1964.
17. Mansolas, A., *Censorial information on Steam Industry in Greece*, Athens 1876 (in greek).
18. Marx, K., *The Kapital*, vol. 1, publ. of KKE, 1954 (in greek).
19. Mitchell, B. R., *European Historical Statistics 1750-1970*, McMillan Press Ltd, London and Basingstoke.
20. Moskoff, K., *The National and Social Consciousness in Greece, 1830-1909*, Athens 1974 (in greek).
21. Negreponi-Delivani, M., *Analysis of the Greek Economy*, Athens 1979 (in greek).
22. Nicolinakos, M., *Capitalism and Immigration*, Athens 1973 (in greek).
23. *Economic and Accounting Encyclopaedia*, vol. D: "Hellas", Sideris Publishing, Athens 1958 (in greek).
24. Papandreou, A., *Strategy of Economic Growth of Greece*, K.E.P.E. Publ. Co, Athens 1962 (in greek).
25. Roumeliotis, P., *The Integration of the European Community and the role of Greece. Utopia and Reality*, Athens 1985 (in greek).
26. Spiliotopoulos, S., *History of the National Bank* (in greek).
27. Svoronos, N., *Review of Modern Greek History*, publ. of Themelio, Athens 1976 (in greek).

28. Svoronos, N., *Analects of Modern Greek History and Historiography*, publ. of Themelio, Athens 1983 (in greek).
29. Szita, E., "The Industrial policy in Spain". It was published in the volume: *Industrial Policy in the kapitalistic countries*, publ. of Akadémiai Kiadó, Budapest 1978 (in hungarian).
30. Trimis, G., *Concerning Labour Wages*, Athens 1938 (in greek).
31. Tsoukalas, K., *Dependence and Reproduction, 1830-1922*, publ. of Themelio, Athens 1982 (in greek).
32. Filias, B., *Society and Power. I. The False Passage to bourgeois Society, (1800-1864)*, publ. of Synchrona Kimena, Athens 1974 (in greek).
33. Charitakis, G., *The Greek Industry*, Athens 1927 (in greek).
34. Choumanides, Th. P., *Courses on History of Economic Life*, Vols I-IV, publ. of Papazisis, Athens 1969 (in greek).

MATOU LA TOMARA-SIDERIS, NICOLAS SIDERIS

## INVARIANTS STRUCTURELS ET TRANSFORMATIONS DÉMOGRAPHIQUES (LE CAS DE LEUCADE AU 19<sup>e</sup> SIÈCLE)

Une forme "classique" de non-correspondance entre structures socio-économiques et comportements socio-idéologiques est celle des "retards" de ces derniers par rapport à l'évolution des premières, les "survivances archaïques" au sein d'une formation sociale considérées surtout d'un point de vue synchronique.

Un deuxième type de non-correspondance concerne les cas où les comportements socio-idéologiques "sont en avance" et leur évolution n'est pas accompagnée de transformations respectives des structures socio-économiques. Le phénomène est dans ce cas considéré dans une perspective diachronique. C'est le cas des comportements démographiques en Leucade au 19<sup>e</sup> siècle.

L'île de Leucade pendant les deux dernières décennies de la protection anglaise (1843-1864) reste, sur le plan des structures socio-économiques, essentiellement immobile. On y retrouve des structures existant depuis longtemps, caractérisées par la dominance de l'agriculture et du patriarcat et par la dichotomie ville/campagne. Un seul élément nouveau est le développement relatif d'une couche de propriétaires fonciers-commerçants, développement qui toutefois existe déjà depuis un certain temps. Cette évolution ne représente qu'un réaménagement fonctionnel d'importance mineure à répercussions marginales tant sur la morphologie des structures socio-économiques que sur les structures démographiques, puisque ce groupe ne constitue qu'une partie minime de la population.

Cependant, cette "immobilité" des structures socio-économiques est le contexte d'une série d'évolutions significatives dans le domaine des

comportements démographiques tant "volontaires" (mariages, naissances, choix des prénoms) que "involontaires" (mortalité).

Nous allons étudier cette non-correspondance diachronique à la faveur de trois types de données:

- Les comportements démographiques de la population en 1843 et en 1863.
- Le mouvement de la population de 1843 à 1865.
- La situation nosologique dans l'île en 1823-1824 et l'évolution de la mortalité jusqu'à 1863.

Ces données proviennent des actes de baptême, de mariage et de décès dans l'ensemble de l'île pour les périodes considérées; ces registres, déposés à l'Archive Historique de Leucade, sont complets et en bon état.<sup>1</sup>

### I. *Mouvement naturel de la population 1843-1865*

Le tableau 1 montre le nombre de naissances, de mariages et de décès enregistrés chaque année:

TABLEAU 1

Mouvement naturel de la population 1843-1865

Année	Naissances	Mariages	Décès
1843	672	180	399
44	681	145	479
45	661	171	444
46	626	147	514
47	564	109	537
48	492	130	623
49	665	157	569
1850	575	173	490
51	626	162	426
52	625	140	445
53	555	118	424
54	506	118	441
55	439	89	584

1. Cf: S. Tomara-Sideris, *Le mouvement de la population en Leucade au 19<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de DEA, Université de Paris I, Juin 1982. N. Sideris, *La situation nosologique en Leucade au 19<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de DEA, Université de Paris I, Octobre 1982.



Année	Naissances	Mariages	Décès
56	381	123	436
57	475	117	423
58	451	130	393
59	531	165	310
1860	683	197	422
61	569	106	391
62	516	122	371
63	578	104	473
64	440	112	429
65	494	119	444

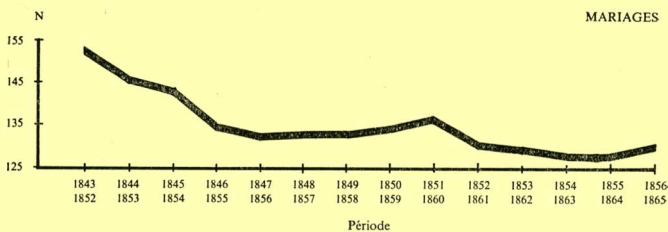
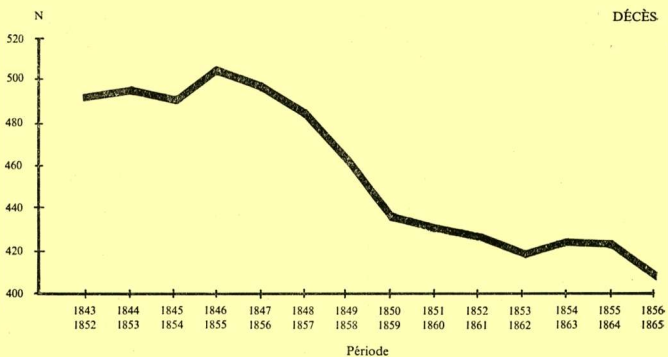
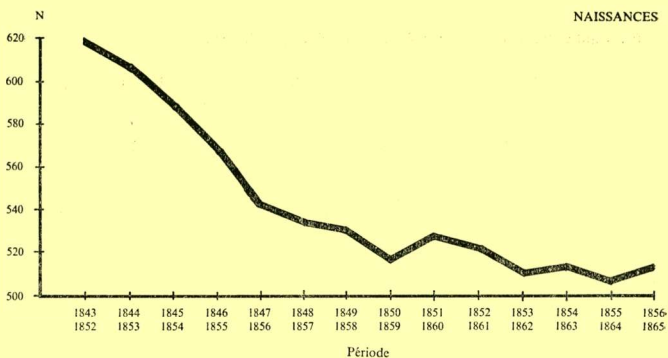
Le tableau 2 (ainsi que le graphique 1) montre la moyenne décennale de ces mêmes événements démographiques.

TABLEAU 2

Mouvement naturel de la population, moyennes décennales 1843-1865

Décennie	Naissances	Mariages	Décès
1843-52	618.7	151.4	492.6
44-53	607.0	145.2	495.1
45-54	589.5	142.5	491.3
46-55	567.3	134.3	505.3
47-56	542.8	131.9	497.5
48-57	533.9	132.7	486.1
49-58	529.8	132.7	463.1
1850-59	516.4	133.5	437.2
51-60	527.2	135.9	430.4
52-61	521.5	130.3	426.9
53-62	510.6	128.5	419.5
54-63	512.9	127.1	424.4
55-64	506.3	126.5	423.2
56-65	511.8	129.5	409.2

Le tableau 3 présente une comparaison statistique des données concernant la première et la dernière décennie.



**GRAPHIQUE 1**  
**Mouvement naturel de la population 1843-1865**  
 (Moyenne mobile)

TABLEAU 3

Evolution du mouvement de la population, 1843-52 vs. 1856-65

		1843-52	1856-65	Différence %
Naissances	$\bar{X}$	618.7	511.8	-17.3*
	SD	59.4	85.0	
Décès	$\bar{X}$	492.6	409.2	-16.9*
	SD	69.4	45.5	
Mariages	$\bar{X}$	151.4	129.5	-14.5**
	SD	21.8	29.2	
Test t (uni-directionnel):		* $p < .005$		
		** $p < .05$		

Le modèle qui représente le mouvement de ces trois variables présente donc une différence statistiquement significative entre les deux décennies.

Plus précisément, le mouvement naturel de la population s'équilibre, en 1856-65, à un niveau d'activité démographique bien inférieur à celui de 1843-52 (diminution presque identique des rythmes de naissances, de mariages et de décès).

## II. Mariages

L'âge au mariage représente un important indicateur des mentalités et des comportements sociaux.

Le tableau 4 montre que:

TABLEAU 4

Moyenne d'âge au mariage, 1843-1863

	Hommes		Femmes	
	Ville	Campagne	Ville	Campagne
1843	32.0	27.2	24.4	21.9
1863	31.9	28.3	26.2	23.9

— Même si les femmes se marient en général plus jeunes que les hommes, la différence d'âge entre hommes et femmes diminue en 1863.

- L'âge au mariage augmente en 1863 pour toutes les catégories sauf les hommes de la ville, qui se mariaient à un âge déjà élevé.
- Ceci entraîne un rapprochement des comportements dans ce domaine entre la ville et la campagne, surtout dans le cas du premier mariage des femmes (probablement, tendance à une certaine homogénéisation culturelle; cf. tableau 5).

TABLEAU 5

Moyenne d'âge au premier mariage, 1843-1863

	Hommes		Femmes	
	Ville	Campagne	Ville	Campagne
1843	31.2	27.2	24.0	21.8
1863	31.6	26.1	24.6	23.4

On relève aussi (tableau 6) une certaine diminution des mariages d'hommes jusqu'à l'âge de 24 ans. Cette tendance à la diminution des mariages "précoces" des hommes va de pair avec une diminution beaucoup plus claire des mariages précoces (jusqu'à l'âge de 19 ans) des femmes (de 28.3% en 1843 à 13.6% en 1863, différence statistiquement significative,  $p < .01$ ).

TABLEAU 6

Age au mariage, 1843-1863

		-19	20-24	25-29	30+	Total
H o m m e s						
1843	N	5	50	60	65	180
	%	2.8	27.8	33.3	36.2	100.0
1863	N	2	25	40	36	103
	%	1.9	24.3	38.8	34.9	100.0
F e m m e s						
1843	N	51	84	36	9	180
	%	28.3	46.7	20.0	5.0	100.0
1863	N	14	52	26	11	103
	%	13.6	50.5	25.2	11.7	100.0

En ce qui concerne les *remariages*, on relève:

- Une augmentation de leur fréquence de 3.33 % en 1843 à 14.56 % en 1863.
- Une tendance à l'augmentation de la liberté de choix du (de la) nouvel(le) époux(se). Ainsi, tandis qu'en 1843 il s'agit d'un remariage pour tous les deux époux dans 4 sur 6 cas (1 sur 2 à la ville, 3 sur 4 à la campagne), en 1863 ceci est le cas pour 7 remariages sur 15 (1 sur 5 à la ville, 7 sur 10 à la campagne). Il semble donc que, au fil du temps, se relâche la contrainte qui orientait le choix du nouvel époux parmi ceux qui avaient le même statut social, c'est-à-dire, à ceux qui devaient eux aussi se remarier.

En ce qui concerne l'*origine géographique des époux* (tableau 7), la tendance principale est toujours au mariage entre personnes habitant le même lieu. Cependant, cette règle semble perdre du terrain, comme en témoigne l'augmentation considérable du taux global des mariages avec des étrangers en 1863.

TABLEAU 7

Origine géographique des époux, 1843-1863:  
Mariage avec un étranger comme % du total

	Ville		Campagne		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
1843	11.54	8.00	26.19	26.19	22.35
1863	0.00	17.86	37.50	33.33	29.13

Cette endogamie géographique, plus prononcée à la ville, devient absolue pour les hommes de la ville en 1863, tandis que chez les femmes elle s'affaiblit. A la campagne, par contre, la mobilité dans ce domaine est toujours assez élevée et tend à se renforcer diachroniquement.

Les signatures des époux (et des témoins) constituent un indicateur, indirect bien sûr et assez grossier, de l'*alphabétisme* dans cette période.

- En 1843, les hommes instruits sont de l'ordre de 32.22 %, taux considérable pour l'époque en question. Par contre, chez les femmes règne un analphabétisme massif (92 % à la ville, 100 % à la campagne).

Le taux de témoins instruits (tous hommes) est comparable à celui des époux (de l'ordre de 28 %).

- En 1863, le taux d'époux instruits passe au double (61.16 %).

L'augmentation est de l'ordre de 50% à la ville et de 230% à la campagne. Même duplication de taux de femmes instruites, mais ceci ne concerne toujours que les femmes de la ville.

L'évolution et le changement culturel se reflètent de façon impressionnante dans la distance qui sépare, en 1863, le taux des époux instruits de celui des témoins: 61.16% contre 16.52 - 17.88%. Ce contraste illustre la différence entre les générations et le retard des témoins qui, en général, sont plus âgés.

### III. Choix des prénoms

Nous étudions successivement les prénoms masculins et féminins et l'ensemble dans son évolution diachronique.

a. *Prénoms masculins*. D'après le tableau 8, on remarque que, à la ville, le répertoire des prénoms s'élargit tandis que le nombre de baptêmes diminue. Le contraire est le cas à la campagne.

TABLEAU 8

Prénoms masculins 1843-1863				
		Nb de baptêmes	Nb de prénoms	Baptêmes/Prénoms
Ville	1843	76	32	2.38
	1863	79	26	3.04
Campagne	1843	271	42	6.45
	1863	215	46	4.67

Une interprétation probable en serait une tendance à l'homogénéisation culturelle dans le domaine des habitudes de choix de prénoms. Va aussi dans ce sens le rapprochement des valeurs du rapport "Baptêmes/Prénoms" en ville et à la campagne, ainsi que le fait que les 6 prénoms dominants sont, en 1863, les mêmes à la ville et à la campagne (Géorgios, Spyridon, Nikolaos, Konstantinos, Ioannis, Dimitrios), tandis qu'en 1843 y sont communs seulement trois sur 6 (Ioannis, Spyridon, Géorgios).

b. *Prénoms féminins*. Le tableau 9 montre que, à la ville, le répertoire diminue tandis que les baptêmes augmentent. D'autre part, à la campagne, la diminution sensible du nombre des baptêmes (—30%) s'accompagne d'une restriction à peine perceptible du répertoire (—5%).

TABLEAU 9

Prénoms féminins 1843-1863

		Nb de baptêmes	Nb de prénoms	Baptêmes/Prénoms
Ville	1843	67	35	1.91
	1863	74	33	2.24
Campagne	1843	252	61	4.13
	1863	178	58	3.06

c. *Vue d'ensemble.* Nous avons montré ailleurs<sup>2</sup> que la relation entre le nombre des prénoms attribués et le nombre des baptêmes dans une région correspond à une courbe d'allure logarithmique. Par conséquent, un indicateur permettant la comparaison quantitative des choix de prénoms serait le suivant:

$$(B/O)' = \frac{\log B}{P} \times 100$$

Une valeur élevée de cet indicateur montre que la flexibilité quant au choix de prénoms est réduite; inversement, plus cette valeur est limitée, plus la liberté de choix de prénom est élevée.

Sur la base de cet indicateur, voici (tableau 10) une vue d'ensemble quantitative des comportements dans ce domaine:

TABLEAU 10

Rapport corrigé "Baptêmes/Prénoms" 1843-1863

	1843		1863	
	Ville	Campagne	Ville	Campagne
Hommes	5.88	5.79	7.30	5.07
	(7)	(6)	(8)	(3)
Femmes	5.22	3.94	5.66	3.88
	(4)	(2)	(5)	(1)

Les parenthèses y indiquent la classification des groupes en ordre décroissant quant au degré de flexibilité de choix des prénoms. On voit que:

2. S. Tomara-Sideris, *op. cit.*, pp. 61-62 et 69.

- La flexibilité la plus élevée correspond à la campagne (trois premières places) et la plus réduite à la ville (deux dernières places).
- La flexibilité dans le cas des filles est beaucoup plus élevée que dans le cas des garçons (3 dans les 4 premières places contre 3 dans les 4 dernières).
- L'évolution diachronique tend vers une flexibilité encore plus élevée à la campagne et encore plus réduite à la ville.

#### IV. Mortalité

Les variables retenues sont le taux de mortalité, l'âge au décès et la cause de décès.

a. *Taux de mortalité*. En 1823-24, il est de l'ordre de 31<sup>0</sup>/<sub>00</sub>. Pour la décennie 1843-52, la moyenne annuelle en serait de l'ordre de 26.5<sup>0</sup>/<sub>00</sub> environ. Cette moyenne, pour la décennie 1856-65, serait de l'ordre de 20<sup>0</sup>/<sub>00</sub> environ. La tendance diachronique est donc clairement à la diminution du taux de mortalité.

b. *Age au décès*. En 1823-24, le 1/4 des décès concerne des petits enfants âgés de moins d'un an; un décès sur deux des enfants d'âge inférieur ou égal à 5 ans; et 9% seulement des individus d'âge supérieur à 70 ans.

En 1843, les décès jusqu'à l'âge d'un an représentent le 1/5 du total; un décès sur deux survient jusqu'à l'âge de 20 ans; et les décès à un âge égal ou supérieur à 70 ans représentent 11% du total.

En 1863, les décès jusqu'à l'âge d'un an représentent déjà le 1/7 du total (presque la moitié du taux de 1823); un décès sur deux concerne des individus jusqu'à l'âge de 32 ans; et les décès à un âge supérieur à 70 ans représentent 13% du total.

Y est donc claire la tendance à la diminution de la mortalité infantile (et précoce en général) et à la prolongation de la durée de vie.

c. *Cause de décès*. Même si des informations sur les causes de décès entre 1843 et 1863 ne sont pas disponibles, nous avons cependant connaissance des causes de décès en 1823-24.<sup>3</sup>

A cette époque, les trois catégories principales de causes de décès étaient: les syndromes fébriles (34.11% du total), les infections respiratoires (13.76%) et les troubles fébriles gastro-intestinaux (13.76%).

3. N. Sideris, *op. cit.*, pp. 27-29.



Les causes de décès en fonction de l'âge sont les suivantes :

- A l'âge infantile (0-12 mois), les états fébriles (6/10 du total), causes diverses (3/10), affections gastro-intestinales (1/10).
- A la prime enfance (1-5 ans), les syndromes fébriles (4 cas sur 10), et les troubles gastro-intestinaux (3 cas sur 10 environ).
- Pour le groupe de 6-10 ans, les états fébriles (4 cas sur 10) et les affections gastro-intestinales (1/6 du total).
- Entre 11 et 20 ans, les syndromes fébriles (1/3 du total) sont la cause principale.
- Pour le groupe de 21-50 ans, la cause principale sont les infections respiratoires (3/10 du total).
- Finalement, après l'âge de 50 ans, on meurt surtout à cause de maladies chroniques (plus que le 1/4 du total).

On a déjà relevé la tendance à la diminution de la mortalité infantile et juvénile et à la prolongation de la durée de vie. Il est donc légitime de supposer que cette tendance renvoie essentiellement à une capacité plus élevée de défense contre les maladies représentant les causes principales de décès, surtout à l'âge infantile et juvénile. Ces maladies sont les syndromes fébriles et les affections gastro-intestinales, c'est-à-dire, des maladies susceptibles d'un contrôle plus efficace dans la mesure où s'améliorent d'une part les conditions de soins médicaux et, d'autre part, les conditions de vie et d'hygiène — une révolution soit dans le domaine thérapeutique (par exemple, antibiotiques...), soit dans le domaine socio-économique n'en étant pas une condition nécessaire et indispensable.

En effet, pendant cette période, une telle amélioration avait été amorcée: mise en marche de l'hôpital, assistance aux plus pauvres, amélioration des conditions d'habitation et d'hygiène publique, voici quelques éléments expliquant, du moins en partie, cette évolution de la morbidité et de la mortalité.

### *Quelques conclusions*

L'analyse de toute une série de données met en évidence un certain nombre de transformations dans le domaine des comportements socio-idéologiques malgré l'absence de modification des structures socio-économiques.

La dynamique des transformations relevées, dans la durée moyenne considérée ici, s'inscrit dans quatre directions :

a. *Modernisation démographique*. Celle-ci concerne les comportements démographiques tant “volontaires” que “involontaires” et se manifeste comme diminution de la mortalité en général et plus particulièrement de celle infantile et juvénile, ainsi que comme diminution des rythmes des naissances et des mariages; finalement, le mouvement naturel de la population atteint un nouvel équilibre à un niveau d'activité démographique significativement plus bas (début de la transition d'une population “de type ancien” à une population “de type moderne”).

b. *Modernisation culturelle*. Sa manifestation la plus patente serait le progrès sensible dans le domaine de l'alphabétisme; cette même tendance se manifeste aussi comme diminution importante des mariages précoces, comme relâchement de contraintes traditionnelles (par exemple, mariage entre veufs) etc.

c. *Homogénéisation culturelle*. Elle se manifeste comme rapprochement des mentalités et des comportements à la ville et à la campagne dans une série de domaines comme l'âge du mariage, l'alphabétisme, le choix des prénoms — même si quelques discordances entre ville et campagne s'accroissent comme, par exemple, l'endogamie géographique des hommes de la ville et la rigidité du choix des prénoms à la ville.<sup>4</sup>

d. *La capacité de défense face à la nature augmente*, comme en témoigne la diminution de la mortalité infantile et globale et la prolongation de la durée de vie; nous avons déjà évoqué les corrélations possibles entre ce phénomène et une amélioration plus que probable des conditions de vie, d'hygiène et de soins.

Voici donc une série de non-correspondances diachroniques entre les structures socio-économiques et les comportements socio-idéologiques. Deux remarques sont ici pertinentes sur la notion même de non-correspondance.

— L'apparition de telles non-correspondances est attendue pour deux raisons.

D'abord, les divers sous-systèmes d'une formation sociale, tels que

---

4. S. Tomara-Sideris, *op. cit.*, p. 76: “Il s'agit donc d'une population de type ancien, sous l'emprise de la nature et du patriarcat, divisée entre ville et campagne, qui évoluerait vers une population plutôt moderne, plus forte face à la nature et moins rigide sur le plan du patriarcat, ayant tendance à une certaine homogénéisation culturelle de la ville et de la campagne”.

les comportements socio-idéologiques, sont régis par une dynamique interne; en général, celle-ci n'émane pas directement des structures socio-économiques, étant plutôt fonction de la morphologie des paramètres propres à ce sous-système.

Par conséquent, les rythmes et les tendances de leur évolution ne sont pas forcément obligés de suivre des phénomènes correspondants appartenant au domaine des structures socio-économiques; par contre, ces rythmes et ces tendances peuvent être (et, habituellement, sont) différents des rythmes et des tendances des structures socio-économiques, au moins dans le cadre de certaines limites.

Deuxièmement, ces limites sont imposées par le système globale —où le rôle des structures socio-économiques est cardinal— sous forme de contraintes et de limitations des degrés de liberté du sous-système (socio-idéologique, par exemple). Ces contraintes et ces limitations ne déterminent pas univoquement et à travers une relation de causalité linéaire le comportement et la dynamique de chaque sous-système. Leur fonction est plutôt de délimiter (de façon plus ou moins efficace) ce comportement et son évolution dans un certain cadre de variations et de transformations qui, malgré l'apparition de tensions et de contradictions, ne mettent pas en péril la stabilité structurelle du système global. — La notion de non-correspondance est susceptible à des abus et malentendus si on ne tient pas compte des précisions précédentes. Ceci voudrait dire que l'utilisation pertinente de la notion de non-correspondance présuppose une définition appropriée tant de la durée historique à laquelle on se réfère que de l'échelle des phénomènes socio-idéologiques qui présentent des non-correspondances par rapport aux structures socio-économiques.



YANNIS TSIOMIS

GESTION SPATIALE ET IDÉOLOGIES EN GRÈCE,  
PLAT PAYS SELON LE DÉCRET  
DU 29 AVRIL 1834

La régence bavaroise dès son arrivée en Grèce, à Nauplie, montre un empressement spectaculaire à établir les bases d'une gestion et administration de l'Etat dont une grande partie concerne l'espace.

Ainsi le Décret du 29 Avril 1834<sup>1</sup> qui proclame la création, au sein du Ministère des Affaires Intérieures, du "service de statistique et de gestion publique" représente un double intérêt. D'une part parce que, dans les quarante neuf articles, la place que prend la gestion de l'espace et du territoire est d'un poids exceptionnel, de l'autre parce qu'il nous permet d'établir le sens que donne la régence à la modernisation. Maurer, qui se réfère tout particulièrement à ce décret,<sup>2</sup> est clair: il s'agit de doter la Grèce des services que "tout Etat moderne possède". En effet, l'idée d'une Grèce renaissante à travers son "rattachement" à l'antiquité classique, "l'archéologisme" ambiant et généralisé, la perception de cet Etat par certains, étrangers et Grecs, comme colonie et dépendance des "puissances protectrices", n'annule pas un autre effort et aspect que les écrits de Maurer, tout particulièrement, mettent en avant.

Le processus d'"européanisation" de la Grèce pour réoccuper son ancienne place est une chose; mais quand on examine ce processus on se rend compte que la modernisation passe par des mesures qui sont effectivement modernes pour l'époque et par une mise en place de

---

1. Décret du 29.4.1834 - J.O. n° 18, pp. 135-142. Publié également par le Journal *Ἀθηνᾶ*, n° 150 du 6.6.1834.

2. G. L. Maurer, *Ἡ ἑλληνικὴ λαός*, trad. O. Robaki, Athènes 1974, pp. 462-463. (1ère éd. allemande: *Das Griechische Volk* (. . .), Heidelberg 1835.)

structures qui permettent à l'Etat de connaître et donc d'intervenir. Comment ces nouvelles dispositions sont appliquées, comment elles sont comprises, quelle est la volonté particulière que cache la violence contre les structures antérieures, que signifie en réalité "modernisation" et "aide" d'un peuple "majeur" et "civilisé" à un peuple "mineur" et en "état de barbarie", ce sont là des questions entières que pour l'instant, nous ne traiterons pas. De même qu'il faut écarter pour le moment, la réflexion sur le sens que peut prendre, par l'introduction des nouvelles "techniques" de direction des êtres et des biens, la modernisation: mimétisme forcément ou possibilité d'importation d'idées, de méthodes et de marchandises mais avec possibilité de traitement interne, d'adaptation et d'assimilation?

Questions cruciales pour la Grèce: en effet, tantôt c'est la place des idéologies —notamment de l'antiquité— alibi dans ces va-et-vient qui occulte le rôle joué par les mécanismes de rénovation; tantôt c'est l'inverse qui se produit: la présence même de ces mécanismes, de ces "techniques" de mise en place de l'Etat et de modernisation de la société grecque l'emportent sur le discours idéologique qui n'est alors qu'une sorte de paravent aux changements. Or, si pour des raisons de méthode, on est bien obligé de regarder tantôt du côté des idéologies, tantôt du côté des "outils", il va de soi que cette séparation en tant que telle est fautive. Car il y a sûrement perversion des deux côtés, et ce qui prendrait alors plus d'acuité, ce serait d'examiner les mécanismes d'infiltration et les degrés de perversions des "outils" et des techniques de gestion par l'"idéologie" ou le contraire.

Maurer est pris par cette dialectique qui le mène d'une part à vouloir doter la Grèce des services des "pays avancés" et de l'autre à exprimer la "recomposition" de la Nation à partir d'un processus qui se base sur la ressemblance avec le modèle antique. Il détient la connaissance — une certaine connaissance de l'histoire du Moyen-Age germanique et français. Il a une certaine idée de ce qui compose un "pays avancé": les passages obligatoires par un fonctionnement justement: *La machine d'Etat universelle*. Il a encore la conviction que, par le recueil d'informations qui cernent l'objet d'étude dans sa totalité (espace physique, ressources, espace social, sa formation et structure: le peuple et le pays en somme), il procède à l'autre approche; celle de la *vérité immédiate*.

Il a par ailleurs l'idée de la perfection des formations humaines:

Grèce de l'époque classique — Europe des pays avancés. En fait il a l'idée des modèles, ou plutôt des termes entre lesquels l'acte et la pensée des peuples "non avancés" doit se mouvoir, avec, en supplément, la spécificité de chacun des peuples à respecter bien qu'en n'ayant qu'un seul modèle de civilisation possible à conquérir.

"Le Peuple grec" de Maurer aura ainsi le devoir de devenir un peuple de Droit et de Lois, pour répondre au schéma, universel malgré tout,<sup>3</sup> de développement, après avoir perpétué sa légitimité par la transmission historique et acquis sa nouvelle légitimité par le traitement du contenu de cette légitimité. Autrement dit, pour franchir l'étape qui fait d'un peuple avec son identité propre —condition à la prise de conscience nationale— un peuple d'Etat, il faut d'une part asseoir sa naturalité dans l'histoire et de l'autre fixer le cadre et mettre en place le dispositif de fonctionnement de l'Etat garant de la Nation. C'est cette mise en place du dispositif, ses composantes mêmes qui revêtent un caractère technique et universel et qui assureront non seulement la légitimité historique de l'Etat mais aussi sa représentativité internationale en tant qu'Etat auprès des autres Etats.

Plus encore: la nécessité de connaître "objectivement" le terrain, donc la nécessité d'enquêter pour constituer la nouvelle Grèce, se double de la nécessité de croire à un but à atteindre: ce but a la particularité d'être considéré comme atteint en Europe dans le présent et d'avoir été atteint en Grèce classique dans le passé; non pas bien sûr en tant que formation moderne mais en tant que formation parfaite et a-temporelle. En clair, il ne s'agit pas de refuser la nouvelle civilisation qui a conquis une technicité avancée grâce à ses sciences mais de la vêtir d'une forme qui garantisse la perpétuation de l'opposition entre la Grèce et la Barbarie. Entre la Grèce-prototype a-temporel de civilisation et tout pays prototype temporel de la Barbarie: entre la Civilisation et la Barbarie donc. Autrement dit l'opposition irréductible entre l'Europe et la Barbarie.

---

3. C'est-à-dire malgré l'adoption du principe des spécificités propres à chaque peuple, malgré la réhabilitation du moyen-âge qui révèle des étapes intermédiaires qui ne sont plus un simple signe de barbarie mais les carrefours où se nouent les caractéristiques fondamentales et propres pour chaque peuple. En somme, là où chaque peuple trouve sa naturalité. Malgré tout cela, et sans vouloir "froisser" l'identité grecque, Maurer ne pense pas moins qu'au-delà des "moeurs" qui assurent l'identité populaire, il y a un schéma de développement unique qui assure celle de la *Nation*.

Ceux qui ont eu la charge de former l'Etat grec, comme Maurer, se meuvent donc entre l'idée de la légitimité historique dans l'opposition précitée et la mise en place de l'Etat grec effectif, matérialisation d'un des termes de l'opposition.

La contradiction n'est donc qu'apparente entre l'appareil de lois, l'instauration des services, le montage de la machine d'Etat auxquels procède —ou a l'intention de procéder— la Régence au début de l'Indépendance et la Grèce future/passée imaginée par Maurer (et d'autres) et à laquelle il veut aboutir.

Si on voulait localiser ici une des différences due à cette "intrusion" de techniques nouvelles de gestion d'un Etat, on ne la situerait donc pas seulement entre l'Europe "avancée" et la Grèce "ottomanisée" —Européens étrangers et Grecs européens d'un côté et "autochtones", Grecs ou pas de l'autre— mais aussi entre l'*image* de la modernisation et sa *réalité*: d'un côté ceux qui n'ont de ces mécanismes qu'une pure forme de représentation, de l'autre ceux qui les connaissent de l'intérieur, dans leur fonctionnement, leur nécessité et leur efficacité. Ce dernier décalage peut exister d'ailleurs à tous les niveaux: on le retrouve entre Grecs et Européens venant de l'Europe occidentale mais qui n'ont pas charge de gestionnaires ni la Raison d'Etat comme "tâche" et on le retrouve entre les gestionnaires eux-mêmes, ou les intellectuels qui ont effectivement *connu* en Europe le fonctionnement de l'"Etat avancé" de Maurer, y ont participé et sont chargés de l'établir en Grèce même.

Le décret du 29 Avril 1834<sup>4</sup> est en ce sens une démonstration de la volonté de mise en place des appareils de gestion moderne et des mécanismes qui bien sûr assurent le contrôle du territoire. Mais il serait réducteur de voir en eux la seule dimension du contrôle ou la volonté de briser des résistances et de procéder à la désarticulation totale des anciennes structures. Ceci constitue indiscutablement un des buts visés —il en sera question plus loin, mais c'est aussi une des conséquences des nouveaux modes de gestion dessinés par les quarante neuf articles du décret. En effet ce dernier est destiné à permettre la connaissance des hommes, des ressources et de la nature du territoire, pour établir en conséquence et par catégories les mesures qui en permettront la gestion.

---

4. 11 Mai 1834 selon le calendrier grégorien.



L'espace physique et habité tient ainsi une place prépondérante. Il convient de le connaître dans toutes ses dimensions pour permettre la mise en marche de l'économie par la localisation et la maîtrise des ressources, des transports, des débouchés, etc. . . . Ainsi "le service de statistique et bureau économique" (Στατιστική Δημοσιονομική Υπηρεσία) a comme tâche essentielle l'inventaire total de l'état de la Grèce au moment où elle devient Etat indépendant. Inventaire des hommes d'abord puisqu'on réclame le recensement "du catalogue précis des habitants de toutes les villes, bourgades, villages, monastères etc. . . de l'Etat".<sup>5</sup> On vise aussi à savoir le nombre des familles et l'état des individus en les classant par catégories d'âge, de sexe, de métier, de situation de famille, de provenance (hétérochtones ou autochtones) et encore le nombre d'enfants légitimes/illégitimes jusqu'à établir les ascendances, les morts récents, l'âge du décès et ses causes.<sup>6</sup>

Inventaire des propriétés ensuite où il est demandé le recensement "des acquisitions mobiles et immobilières et les rentes qu'elles procurent".<sup>7</sup> Quatre articles concernent les divisions administratives à réaliser (préfectures, sous-préfectures, mairies, etc. . .<sup>8</sup>) en les localisant ainsi dans un nouveau quadrillage (distinct de celui de l'administration ottomane). Si les nouvelles divisions ont dans certains cas un but politique, celui d'effacer l'ancien quadrillage<sup>9</sup> et les anciens noms, ce décret initial porte visiblement la marque de Maurer car il spécifie que, malgré les nouvelles divisions qui doivent privilégier les limites naturelles (montagnes, rivières, etc. . .), "il ne faut pas sacrifier pour autant les droits communaux acquis par l'habitude (d'usage) de plusieurs années".<sup>10</sup> En effet, si Maurer spécifie explicitement que le nouveau découpage vise la neutralisation des chefs locaux,<sup>11</sup> et en dernière analyse l'abolition

5. Article 25.

6. "(...) en notant dans ce cas (du décès) l'âge et la maladie" *Ibid.*

7. Article 24.

8. Cf. N. Svoronos, *Histoire de la Grèce Moderne*, Paris, PUF, 1980. p. 47 et sv.

9. Article 26 qui spécifie qu'il faudra s'occuper "à établir les limites naturelles (*sic*) des Mairies et proposer les modifications, transformations et autres mesures, considérées comme nécessaires pour les véritables intérêts des Mairies et du Gouvernement".

10. Article 27.

11. "Si pour chaque Etat le système communal est un des plus fondamentaux, pour la Grèce, il avait une importance toute particulière". Si l'ancien système re-

du pouvoir autonome développé dans certaines régions, d'un autre côté, le Régent est conscient que ce sont ces anciens découpage et gestion qui ont permis, entre autres, le maintien des privilèges et de l'"identité" grecque.

Ainsi il balance entre deux positions et deux situations, choix d'une importance exceptionnelle pour le devenir de la Grèce: le découpage administratif tient compte des particularités physiques des régions et de l'usage traditionnelle de l'espace exprimant et confortant la spécificité de chacune d'elle. La Grèce sous l'occupation ottomane s'exprime à travers cette permissivité, grâce à cette absence totale de centralisme, "néfaste" "pour tout pays" mais d'autant plus pour "la Grèce où l'esprit de manigance est profondément enraciné".<sup>12</sup>

Si donc l'identité, la Nation, survit et s'exprime par la sauvegarde de ses particularismes qui lui permettent de traverser les temps de la domination étrangère, il faut à l'Etat nouveau, la possibilité de contrôle absolu pour pallier, dans la situation d'indépendance, les aspects négatifs de l'autonomie. Ainsi, de l'observation ethnographique, Maurer passe à un niveau de réflexion politique —de professeur, il devient Régent— en proclamant que "plus vastes étaient les libertés consenties aux communes et plus vaste devrait être le contrôle (exercé) par l'Etat (sur elles)".<sup>13</sup> La décentralisation par le nouveau découpage est ainsi contrecarrée par la centralisation du contrôle au niveau politique, d'autant plus qu'aussi bien Préfets, Sous-Préfets, que Maires sont choisis et nommés directement par le Roi sur présentation de listes.

Ainsi la mesure politique procède-t-elle comme correctif à la réflexion du scientifique? On pourrait ici avancer l'hypothèse que, s'il y a un sens à donner à la Nation comme étant la pérennité d'identités plurielles —et en aucune manière identité unique d'un peuple— qui se reconnaissent sous certains "signes" et par leur perpétuation dans

---

présentait des aspects positifs "quant au maintien de l'ethnie grecque il permettait pourtant toutes sortes d'arbitraires, ce qui rendait le joug turc encore plus lourd". G. L. Maurer, *op. cit.*, p. 472.

12. *Ibid.*, p. 465.

13. *Ibid.*, p. 475-476. En fait le décret qui met en place la commission d'enquête appelée "Service de l'Economie Publique" aboutit au décret du 27 Décembre 1833 (8 Janvier 1834) (J.O. n° 3, pp. 13-32) qui enterme le découpage, après le travail sur le système communal effectué par von Abel le troisième personnage de la Régence avec Armansberg et Maurer.

le temps et des espaces, l'Etat pour sa formation et son maintien aura comme "devoir" de proclamer l'uniformisation, de rendre les identités Identité, et de procéder par ce travestissement à la prise de mesures politiques et de contrôle. Autrement dit, dans le cas concret de la Grèce, si Maurer homme de sciences s'appuie sur l'observation de l'unité établie grâce aux particularités maintenues, Maurer homme politique désamorce ces particularismes qui inspirent pourtant l'unité nationale, pour parvenir au nom de cette dernière travestie de fait, à leur prise en charge par l'Etat.

Il faut situer alors le rôle de l'idéologie dans ce processus qui conduit des particularismes unifiant à l'unité et de cette dernière aux particularismes rectifiés et à leur uniformisation pour raison d'Etat. Alors non seulement l'usage qui se fait de l'Antiquité à cette fin paraît clair mais encore, ce qui est plus étonnant dans le cas de la Grèce, il y a d'une part apparition d'une opposition entre la Nation qui conduit à la Révolution et de l'autre la Nation rectifiée par l'Etat qui doit annuler la Nation des identités pour instaurer la Nation de l'Identité légitimant l'Etat unique.

Dans quelle mesure les protestations de l'époque contre le nouveau découpage, outre la perte des privilèges locaux, n'expriment-elles pas aussi cette contradiction inhérente à la création de l'Etat, ceci est une question à examiner. L'essentiel est de voir que ce qui paraît clair à beaucoup d' "autochtones", c'est l'introduction d'un nouveau système étranger et inadapté pour la Grèce.<sup>14</sup> A cette critique, Maurer réplique de manière "naïve": "Quelques journaux nous ont accusés d'avoir organisé l'administration de l'Etat et les tribunaux, selon les modèles

14. Cf. attaques du Journal *Ἀθῆνᾶ* (Athènes) du 1.12.1834 contre Maurer particulièrement "parce qu'il n'a pas pris en compte la situation grecque en établissant les lois et le système juridique". Un an plus tard, le journal réattaque dans un éditorial portant titre "Ἑλλάς" (Grèce) les découpages et le fait que les administrés ignorent où se trouve le pouvoir "même les villages de l'Attique, Menidi lui-même" (l'ancien dème des Acharniens dont l'administration a "rétabli" le nom antique — Y.T.) (ne) sait pas s'il existe un Gouvernement Grec, s'il y a organisation et ordre par la constitution des dèmes et des pouvoirs communaux à toutes les villes, bourgs, bourgades et villages (...)" et le journal apporte pour preuve "qu'un touriste (hétérochtonne) nous disait que ceux qui se trouvent un peu éloignés de la capitale et des quelques villes où résident les restes (*sic*) de nos préfets et sous-préfets, ignorent même qu'il y a un Gouvernement en Grèce (...)" — Journal *Ἀθῆνᾶ* (Athènes), n° 299 du 31.12.1835.

bavarois; comme si le système administratif bavarois n'était pas bon!"<sup>15</sup> Bien sûr Maurer réfute aussi l'accusation de recopiage en arguant du fait que les institutions grecques diffèrent de celle de Bavière. Mais cet incident, indépendamment de savoir s'il y a ou non reproduction des modèles étrangers dans le domaine des découpages et de l'organisation administrative, révèle que ce qui est effectivement indispensable à l'Etat et à son existence, à savoir la mesure technique, est forcément considéré comme négation de ce qui existait localement comme structure et qui n'a pas été d'ailleurs forcément touché une fois les mesures prises.<sup>16</sup>

En effet la Révolution apporte la révolution dans tous les domaines, y compris dans l'appréciation à porter sur son propre espace, village ou ville, campagne de la plaine ou de la montagne. Car, après le nouveau découpage, vient la division en lieux "sains" ou "malsains" non seulement du point de vue de la salubrité mais aussi du point de vue de la facilité des transports, du commerce etc.<sup>17</sup> Le décret qui concerne la connaissance du territoire conduit ainsi à la formation d'un regard absolument nouveau sur la géographie même de la Grèce car il y introduit une différenciation entre les localités montagneuses et celles de la plaine selon la nouvelle vision globale qu'on a d'une localité: hygiène, accessibilité, transport, économie, ressources et commerce. On conçoit alors clairement que la partie montagneuse, c'est-à-dire la majorité du territoire grec, est à bannir,<sup>18</sup> et la ségrégation entre un espace national utile et un autre qui serait considéré comme refuge, par force majeure, est ainsi établie. On considère en fait

15. G. L. Maurer, *op. cit.*, p. 470.

16. Décret du 29.4.1833 — *Art. 30* duquel on déduit qu'en fait le nouveau découpage touche la totalité des anciennes divisions; la non transformation des frontières et étendue des régions était l'exception. Par un décret précédent portant un seul article, sous le titre "A propos du découpage du Royaume et de son administration", il est spécifié que: "Article 1 — Le Royaume de la Grèce, les découpages valables jusqu'ici étant annulés, se divise en dix Préfectures et quarante deux Sous-Préfectures". — *Décret* du 3 Avril 1833 cf. Journal *Ἀθηνα*, n° 102 du 12 Avril 1833.

17. *Article 32*: La Commission "se prononce sur le déplacement des villages où on a constaté des maladies chroniques, fièvres malsaines, etc." Le nouveau lieu proposé doit alors être jugé sous l'angle "de la santé, des transports et du commerce".

18. *L'Article 33* stipule de réfléchir sur l'emplacement occupé des bourgs et villages sur les montagnes et d'examiner s'il est plus profitable à leurs habitants d'émigrer dans la plaine et ainsi de se rapprocher de leurs concitoyens desquels ils sont séparés par des obstacles (physiques s'entend) qui empêchent les transports (...).

la montagne —sous l'angle des transports et de la production— comme économiquement inefficace et puis, visiblement, l'isolement des villages représente un danger potentiel au niveau des transmissions et du contrôle, ce que le décret exprime avec délicatesse comme un souhait "de se rapprocher des concitoyens (de la plaine)".

Ainsi, par l'accumulation des critères de développement et de modernisation de la Grèce, et au-delà de l'aspect militaire de la question, le décret introduit-il un nouveau regard sur l'espace naturel grec; l'espace social des villages de montagnes est déclaré désuet si on le considère sous l'angle de la production. Parce que c'est ce dernier facteur qui est retenu comme idée de base, parce qu'aussi "habiter la montagne" apparaît comme un non-sens, l'article en question du Décret incite à une enquête pour connaître les raisons de l'établissement d'une localité montagnaise, les raisons qui ont conduit ces montagnards à "abandonner des plaines fertiles et à s'en aller dans des endroits rocheux et *sans utilité*".\*<sup>19</sup> De facto le législateur considère donc que les habitants des montagnes sont nécessairement d'anciens paysans de la plaine, et en même temps l'espace montagnard étant déterminé comme *sans utilité*, la ségrégation implicite s'établit non seulement contre la géographie spécifique mais aussi contre les hommes habitant un espace d'une morphologie donnée.

Cette déduction n'est pas fortuite: elle se vérifie dans les articles suivants qui établissent, par l'enquête demandée, la nature de ce qu'est un espace de qualité ou *utile*. C'est celui qui possède des fleuves ou sur lequel il est possible d'ouvrir des canaux pour les transports, où il est possible d'entreprendre des travaux hydrauliques et d'irrigation,<sup>20</sup> espace qui fait profiter aussi le commerce extérieur par la présence des ports reliés au réseau de transports intérieurs de rues et de canaux navigables.<sup>21</sup>

\* Souligné par moi — Y.T.

19. *Article 33* — L'article souligne par la suite le besoin d'enquête sur les raisons qui ont conduit à l'installation sur la montagne, des raisons dues "à l'air provoquant des maladies ou toute autre raison". En fait ces dernières bien que non explicitées doivent être des raisons de défense contre les Turcs...

20. *L'Article 34* réclame d'enquêter sur les fleuves (sens d'écoulement, profondeur, etc ...) et sur les possibilités de navigabilité en entreprenant des "travaux de fouilles partiels ou totales". Il s'interroge par ailleurs sur les deux solutions possibles: des routes ou des canaux, en proposant la comparaison des dépenses dans le cas d'un système mixte.

21. *Article 39*.

Après la catégorisation des espaces, l'enquête conduit ainsi à la qualification des espaces utiles dont tous les éléments disent qu'ils sont des espaces de plaine. Une étude particulière est alors demandée pour examiner la possibilité d'établir un réseau de routes qui relierait les villages entre eux et ce réseau secondaire au réseau principal qui conduit et relie les bourgs et les villes.<sup>22</sup>

Ainsi l'enquête sur les ressources du territoire — matières premières, produits manufacturés etc. — prend tout son sens: le réseau de communications n'est pas un schéma géométrique abstrait mais un quadrillage basé sur les réalités effectives du pays détruit: on demande alors l'enquête sur les branches de "telle ou telle industrie" à établir en fonction des ressources "de tel ou tel emplacement".<sup>23</sup>

L'enquête demandée sur l'état de la Grèce conduit ainsi à établir et à suivre le flux liant produits et espace. Le décret demande ainsi de noter "par quelle voie et vers quel lieu se dirigent les différents produits agricoles et de l'industrie du Royaume et d'examiner les raisons pour lesquelles se dirige de manière privilégiée la vente à tel ou tel endroit", ainsi que de tâcher d'inventer de nouveaux débouchés\* pour les produits".<sup>24</sup>

Flux des produits, flux des marchandises, flux des hommes,<sup>25</sup> espace physique, connaissance des ressources et des quantités, mise à jour annuelle des données recueillies:<sup>26</sup> les intentions de la Régence et

---

\* La traduction en français du mot ἐξοδεύσεως est donné par le texte du décret — Y.T.

22. *Article 37.*

23. *Article 35* — Il demande d'enquêter sur les meilleurs emplacements des industries, artisanats, etc . . . et "d'étudier le profit (que tirerait) telle ou telle branche d'industrie à tel ou tel emplacement" en fonction des matières premières et des sources d'énergies qui sont localisées: "Le Bureau d'enquête" ( . . . ) note les différentes matières premières et les matières combustibles et les moyens de transports fournis ( . . . )".

24. *Article 36.*

25. Les *articles 41 et 42* traitent spécialement du problème de l'émigration de l'extérieur vers l'intérieur, de l'installation des hétérochtones ou des étrangers, leur recensement, etc . . .

26. *L'article 45* veut instaurer "la connaissance statistique annuelle" de l'ensemble des informations recueillies (sur les produits, les hommes, etc. . . ). En réalité il faut attendre 1858 et 1867 pour qu'il y ait les deux premiers recueils statistiques de S. Spiliotakis, Chef du Service Statistique du Ministère de l'Intérieur et de A. Mansolas, Chef du Service d'Economie Publique du Ministère de l'Intérieur. Cf. A. Mansolas, *Πολιτειογραφικά πληροφορία περί Ελλάδος υπό ( . . . )* (Informations

plus particulièrement de Maurer, si on compare le texte du décret avec les parties correspondantes dans *Le Peuple grec*, sont de cerner et d'établir l'état de la Grèce en visant un *pays nouveau et plat*. Nouveau parce qu'il y a là volonté de bouleverser les structures économiques précapitalistes, nouveau aussi parce qu'il y a introduction de concepts d'abord et des méthodes de connaissance ensuite, qui permettent de cerner l'objet d'investigation, de parler d'économie grecque pour la "faire". Pays nouveau toujours puisque c'est une connaissance dont la forme —s'il y a forme à prêter à la connaissance— serait sphérique. On veut tout savoir et de partout. Le quadrillage du territoire serait moins signifiant s'il n'était pas accompagné de cette volonté exprimée de localiser sources de richesse et ressources dans leur origine et à leur état inerte mais aussi produits traités dans leur état de mouvement et d'écoulement vers les "sources" d'argent.

On pourrait considérer qu'effectivement cette ambition de modernisation —qui, soit dit en passant, démontre que la Grèce ne sera pas traitée en simple colonie— n'a pas de support réel ni par l'héritage économique d'avant la Révolution ni par les structures sociales héritées également. On pourrait aussi supposer que le support n'existe pas par manque de dynamisme ou tout simplement par manque de groupes sociaux porteurs de ce dynamisme, qui auraient permis à la Grèce de devenir capitaliste et à la Révolution de 1821 de "mériter" ainsi le titre de "bourgeoise et démocratique". Ainsi cette première tentative de modernisation —amorcée par Capodistria et remise à jour par l'administration bavaroise— pourrait être considérée comme un réflexe "bureaucratique" d'administrateurs ou comme un réflexe d'"intellectualisme" de la part de gens qui, comme Maurer, pensent que c'est par décret qu'on règle le progrès. Or les choses deviennent encore plus complexes à l'application de cette nouvelle mise en ordre que le décret présage. Car nous sommes assurés que la Grèce de 1833 n'est plus un pays pré-capitaliste<sup>27</sup> sans pour autant avoir acquis les caracté-

---

sur l'état de la Grèce par...), Athènes, Imprimerie Nationale 1867 — Réimpression Athènes 1980. (Je traduis πολιτειογραφικαί par *état* dans le sens de la situation donnée sur tous les domaines non seulement au niveau statistique mais aussi des potentialités. A. Mansolas en effet, commente les informations statistiques qu'il procure.) S. Spiliotakis, *Στατιστικαί πληροφορίες περι 'Ελλάδος* (Informations statistiques sur la Grèce), Athènes 1859.

27. Cf. V. Panayotopoulos, "Η βιομηχανική επανάσταση και ή 'Ελλάδα (1832-

ristiques typiques d'un pays capitaliste occidental.

Tandis qu'il y a donc ce nouveau pays imaginé non par ceux qui rêvent à la Grèce indépendante mais par ceux qui se trouvent aux commandes après la victoire, il y a aussi ce nouveau pays *réel* qui est en train de balancer entre l'Est et l'Ouest avec des relations qui continuent — tout en se modifiant — aussi bien avec l'empire ottoman qu'avec les pays capitalistes occidentaux. Et ce à travers surtout la diaspora grecque qui maintient les liens organiques avec ses lieux de provenance.<sup>28</sup> Or ces deux nouveaux pays ont assurément des points communs — et en ce sens l'image que le décret en donne n'est pas une fiction — mais ils ont aussi, chacun pour soi, leurs réalités respectives qui ne se superposent pas forcément et pour longtemps. Selon ce décret, et c'est une nouvelle dimension qu'il revêt, la Grèce est un *pays plat* où les associations industrialisation - production agricole - ville s'opèrent sur un terrain sans encombres, sans accidents géographiques majeurs comme en connaît la Méditerranée orientale Nord.

Il ne s'agit pas tant de la "contestation" implicite du pays montagneux qui se révèle par des faits précis: dans l'étendue de la Grèce libre d'alors — le Péloponnèse, l'Attique, la Béotie, l'Étolie et l'Acarnanie — à la démographie extrêmement faible, il y a un mouvement d'abandon des villages de montagnes pour coloniser la plaine "lieu privilégié de la production marchande qui reçoit presque l'ensemble de l'immigration intérieure".<sup>29</sup> Mais s'il est certain que "l'heure de la ville-centre d'activités industrielles (...) n'est pas encore arrivée pour

---

1871" in revue *Politis* 12 (Août-Septembre 1977) 38-45. Paru initialement in *La Révolution industrielle dans le Sud-Est Européen - XIXe s.* Institut d'Etudes Balkaniques, Sophia 1977, pp. 227-242. V. Panayotopoulos écrit à ce propos "Au delà de la charge idéologique et de l'utilisation de la terminologie relative aux besoins politiques pratiques le caractère capitaliste de l'économie grecque et par conséquent le caractère correspondant de la formation sociale et de l'Etat est incontestable malgré la survivance à tous les niveaux de solides éléments précapitalistes" *Ibid.*, p. 39.

28. "(...) La Grèce se formait pour la diaspora comme centre d'accueil, antagonique du centre qui l'avait provoqué et qui encore, tout au long du 19e s. continuait à l'alimenter, c'est-à-dire l'empire ottoman" *Ibid.* p. 41.

29. *Ibid.* p. 42 — Il faut bien sûr préciser ici que cette descente ne va pas pourtant vers le renforcement des centres urbains en tant que centres "industriels" "Centre d'un intérêt local", en rapport direct avec la campagne environnante, ces villes deviennent l'appui d'un réseau urbain qui gardera intact sa hiérarchie initiale et son caractère rural jusqu'à la deuxième guerre mondiale".



la Grèce du 19<sup>e</sup> siècle”, il n’empêche qu’il y a de surcroît une contestation explicite de la Grèce montagnaise comme étant sans avenir face à une voie de progrès tracée et empruntée ailleurs. Cet espace que le paysan n’a pas fini de maudire parce qu’il est ingrat envers sa peine, sera aussi maudit dans la vision du gestionnaire et de l’administrateur. Pire, il sera inutile car, pour ces derniers, il n’a même pas cette charge de vécu, de liens noués avec un monde que, même contraints de quitter, on n’abandonne jamais et qu’on ne considère jamais comme inutile.

Le pays programmé est un pays plat, une non-Grèce mais aussi une Grèce possible, à supposer qu’ait été linéaire la progression prévue pour l’industrialisation,<sup>30</sup> à supposer encore qu’il n’y ait eu aucune marque d’inertie du monde intérieur, aucune intervention extérieure qui freine ce mouvement.

Or, la question qui surgit est : où situer l’utopie ? Dans un projet qui présente une Grèce état moderne et industrialisé ou une Grèce vue à travers l’antiquité européenne sans support effectif de développement économique ? Faux dilemme et fausse dichotomie à vrai dire. Car la Grèce est située réellement dans —et non pas entre— les deux éventualités qui s’imbriquent et rendent d’ailleurs ainsi si difficile la lecture de son histoire récente. Il ne fait pas de doute que l’Etat implique cette organisation moderne<sup>31</sup> dont Maurer et les autres assument

---

30. Le terme “industrialisation”, “industrie” (βιομηχανία) garde jusqu’au milieu du 19<sup>e</sup> s. en Grèce un sens assez imprécis se rapportant essentiellement à l’artisanat (cf. V. Panayotopoulos, *op. cit.*, p. 38 Note 3). Ceci dit chez Maurer il est évident que le terme doit se rapporter à la réalité industrielle occidentale quand il traite de l’avenir de la Grèce. Il serait peut-être intéressant que soit étudié alors par des spécialistes l’usage du terme βιομηχανία dans les textes de lois préparés par les étrangers au début de l’indépendance. Concernera-t-il l’artisanat ou l’industrie de taille européenne ?

31. Organisation qui n’oublie pas d’inclure les questions culturelles et bien sûr le patrimoine. L’article 31 du décret du 29 Avril 1834 est ainsi consacré en entier aux vestiges archéologiques de l’antiquité. Il est dit : “Le Bureau de l’Economie Publique doit décrire les antiquités disséminées sur le sol grec. Sur demande du Gouvernement, il est chargé de faire exécuter des dessins des ruines les plus prestigieuses, des villes antiques, des monuments (...). Il dépistera les anciennes voies, les lits des rivières (en français dans le texte — Y.T.) et en général toute trace qui indique les chemins commerciaux antiques des Grecs, Romains, Vénitiens, etc...”. Il est significatif qu’aucune mention ne soit faite pour la sauvegarde des monuments byzantins.

la charge, même s'ils n'aboutissent pas. Il ne fait pas de doute aussi que le peuple grec est vu à travers le fantasme européen et qu'il commence à se voir lui-même à travers les yeux des autres. Mais il n'empêche que le Décret que nous venons d'étudier est un programme sans concession, non déformé par l'archéologisme. Un programme moderne est mis en place pour la Grèce de 1834.<sup>32</sup> Qu'il soit appliqué d'une façon ou d'une autre, partiellement ou de manière bancale est une autre question. C'est peut-être *La question*. Par contre, ce qui lui donne ici sa place et sa signification, c'est qu'il n'est pas incohérent et qu'existent les conditions à sa mise en oeuvre. Celles-ci concernent alors aussi bien des hommes que des espaces. Pour que ces derniers répondent au programme explicite du décret, il faut qu'ils assurent un certain nombre des caractéristiques que nous avons dépistées. Alors la rencontre avec le pays montagneux qui n'offre absolument pas ces caractéristiques, et qui est en fait en dehors non pas de la vision productiviste et de la réalité de production occidentale — ce qui est courant pour la majorité des villes grecques — mais en dehors de la logique de production qui prévaut, me conduise à formuler l'hypothèse que c'est par option et choix qu'une nouvelle ségrégation s'établit.

La première étant entre *l'espace utile de la plaine* et *l'espace "refuge" de la montagne*, la seconde sera entre *espace utile de production* et *espace utile de réflexion*. Espace conçu comme étant celui du message; du rassemblement des idées éparées; du recueil des idées mais aussi de l'expression des idéologies à maîtriser pour n'en faire qu'une qui soit celle de l'Etat.

Ailleurs, ces deux espaces se sont superposés, dans des centres urbains bien sûr, et il serait difficile de séparer la place économique de Londres ou de Paris ou d'autres centres régionaux, de leur rôle de représentation et de l'expression des idéologies qui dominent — aussi bien dominantes que dominées. En Grèce, il n'y aura pas plusieurs villes pour prétendre récolter cette superposition d'utilités. Il n'y en aura qu'une, *la Nouvelle Athènes*. Elle deviendra une montagne d'idéologies dans un pays souhaité plat pour la production.

---

32. A propos de la modernisation de la Grèce et du rôle joué par les Saint-simoniens pour la création du Bureau de l'Economie Publique (ou du Service statistique et de Gestion Publique) cf. C. Lappas, "Le Saint-simonisme en Grèce" in *Athènes, Ville Capitale*, Athènes 1985, pp. 95-99.

## DISCUSSION

JERZY TOPOLSKI: Je vous remercie maintenant. Nous avons environ 20 minutes pour la discussion. J'espère que nous n'allons pas faire la pause. Donc je prie le Professeur Da Silva de prendre la parole.

JOSÉ-GENTIL DA SILVA: On a parlé de moi. Je ne sais pas si j'ai bien compris. Je crois que je n'ai pas très bien compris l'à propos de la documentation. Je suis mal documenté. Je n'ai pas vu le film "L'Odyssee de l'espace". La définition me convient parfaitement pour l'urbanisme. En revanche, à côté de cela il y a peut-être quelque chose, je ne voudrais pas allonger, il faudrait peut-être qu'après dix heures, entre amis, nous discussions encore parce que la recherche scientifique est une chose importante, une chose qui exige beaucoup de temps et une longue vie, c'est vrai, l'Odyssee de l'espace. Je voudrais revenir sur un point. D'abord les Aztèques. Si les Espagnols n'étaient pas venus, qu'est ce qui se serait passé? Les Espagnols ont été pris par la main par les Mexicains pour détruire les Aztèques; je peux donc me demander ce qui se serait passé. Comment on aurait pu détruire les Aztèques sans les Espagnols? Qu'est ce qu'on aurait inventé, ça aurait été les Portugais, les Français, les Bretons, les Anglais? Les Aztèques eux-mêmes? Mais je rêve qu'un jour en Histoire comme en toute autre science on puisse faire de la simulation. On pourra le faire un jour peut-être, le jour où l'on se libérera d'un certain nombre de fantômes, de peurs, de tabous. Et on aura le droit de se servir de l'informatique. D'une informatique vers laquelle on va à condition que ce soit une informatique intelligente au service de l'homme et de la femme. Puis il y a un autre aspect, on vient de dire que les Grecs, les peuples, prennent ce qu'ils veulent. Il faut qu'il y ait quelqu'un qui prend le modèle étranger, et cela est extrêmement important. On a fait allusion à une expression monétaire. L'or devient précieux, certains métaux deviennent précieux en fonction du marché et des décisions politiques. Le rapport vous l'explique. J'ai été le premier étonné à découvrir la chose à propos de l'expérience brésilienne. On ne s'était jamais expliqué pourquoi avec tout cet or qui existait au Brésil, les Portugais ne s'étaient jamais baissés pour le ramasser. C'est qu'il ne servait à rien; on pouvait toujours faire de méchantes bagues pour des dames qui, après tout, ne les appréciaient pas, et cela est une question extrêmement importante. Ce modèle étranger porte un succédané d'idéologie. Il est extrêmement difficile et nous avons la preuve tous les jours, d'inventer une idéologie, une idéologie qui nous convienne et nous vivons, quelqu'un d'entre vous le disait l'autre jour, nous vivons des modèles d'il y a mille ans. Nous vivons une civilisation, je dis bien, d'il y a mille ans. A propos des femmes, à propos des enfants, des relations entre les êtres. C'était un

médecin, un biologiste qui me disait cela. Une idéologie? On peut toujours appliquer l'idéologie des autres. On vous apporte une idéologie, c'est comme si on vous apportait une marchandise. Si vous êtes Africain on vous apporte les colifichets de Belgique et les femmes en veulent. On vous apporte des clous et les hommes ne cessent absolument. Il y a une thèse récente que vous n'avez pas pu lire —de toute manière elle n'est pas encore éditée—, où on parle de marché extérieur. C'est à propos de la Sicile au XIVème siècle, elle a un très joli titre. C'est la thèse d'Henri Bresc, un collègue. Je veux la citer. Il a des expressions qui, pendant les 10 ou 20 ans à venir, expliqueront beaucoup de l'Histoire méditerranéenne. Il parle longuement du marché extérieur et dit "le besoin et la mode". Là, je crois que c'est une expression extrêmement riche. Quant à l'idéologie à propos de l'Amérique, à propos de la Grèce on en a suffisamment parlé et je crois à ce que Philippe Iliou a dit, je suis d'accord avec ce qu'il a dit comme je suis d'accord avec ce qui a été dit avant lui. Mais j'insiste: quant au Mexique on fait une révolution et on expulse l'Eglise pour établir une république laïque, les pauvres "Indiens" se révoltent parce qu'ils n'ont plus d'idéologie. Merci.

[...]: Μιά άπορία πού άφορᾷ τὸ θέμα τοῦ ἔκσυγχρονισμοῦ ἢ τοῦ ἔκμοντερνισμοῦ καὶ τῆς καθυστέρησης ἢ τῆς κοινωνικῆς ὑστέρησης. Σὲ ἓνα ἄρθρο τοῦ ὁ Καταλανὸς πολεοδομὸς Ἑμμανουήλ Sola Norealles ἔγραψε καὶ ἀνέτρεψε τὴν παραδοσιακὴ ἱστοριογραφία πού ἔλεγε ὅτι οἱ πόλεις τῆς βόρειας Εὐρώπης ἀκολουθοῦσαν μίᾳ γρηγορότερῃ ἀνάπτυξῃ σὲ μορφολογικὸ, κοινωνικὸ καὶ οικονομικὸ ἐπίπεδο σὲ σχέση μετὰ τὴς πόλεις τῆς νότιας Εὐρώπης. Στὸ ἄρθρο αὐτὸ με συγκεκριμένα παραδείγματα πού ἀφοροῦν τοὺς μορφολογικοὺς μετασχηματισμοὺς — πού ἀπλᾶ αὐτὸ σημαίνει τὴς ἐπεμβάσεις πού ἔγιναν σὲ συγκεκριμένους πόλεις ἀπὸ τὴν Ἀθήνα, τὴν Γένοβα, τὸ Λιβόρνο, τὴν Βαρκελώνη, τὴν Λισαβόνα, τὸ Πόρτο, φαίνονταν ὅτι δημιουργεῖται ἓνα παράδοξο. Νὰ θεσπίζονται νομοδιατάγματα, νὰ γίνονται ἐπεμβάσεις πολὺ πῶς ἐξυπνεῖς ἀπ' αὐτὲς πού θὰ περίμενε κανεὶς νὰ δεῖ σὲ πόλεις τῆς βόρειας Εὐρώπης, με ἀποτέλεσμα τὸ 1867 νὰ ὑπάρχει τὸ πρῶτο ἔγχειριδιο πολεοδομίας ὅπου ὅλη ἡ λογικὴ ἀντιμετώπιση στὴς πόλεις σὰν οικονομικὸς κοινωνικὸς καὶ φυσικὸς χτιστὸς χώρος εἶναι πολὺ πῶς διαφορετικὴ, πολὺ πῶς ἔκσυγχρονισμένη καὶ πολὺ πῶς ἔκμοντερνισμένη. Αὐτὸ δημιουργεῖ ἓνα ἱστορικὸ πρόβλημα πού πολὺ πιθανὸν —παρ' ὅτι οἱ ἱστορικοὶ τῆς ἀρχιτεκτονικῆς καὶ τῆς πολεοδομίας συχνὰ ἀνατρέχουν σὲ πολλὰς ἄλλες ἐπιστῆμες καὶ κλάδους— αὐτὸ τὸ ἴδιο δὲν συμβαίνει στοὺς ἱστορικοὺς καὶ στοὺς οικονομολόγους.

Τι εἶναι ἐκεῖνο πού ἀφορᾷ τὸ θέμα τῆς ἀναντιστοιχίας; Πῶς συμβαίνει νὰ ἔχουμε μίᾳ ἐπέμβαση στὸν φυσικὸν χῶρον τῆς πόλης ἢ ὅποια εἶναι πολὺ πῶς ἔκμοντερνισμένη σὲ σχέση μετὰ μίᾳ κοινωνία βορειοευρωπαϊκῆ ὅπου θὰ περίμενε κανεὶς νὰ ἐμφανιστεῖ μίᾳ τέτοια ἐπέμβαση. Ὅλες οἱ μεγάλες ἐπεμβάσεις στὸ Παρίσι, στὴ Βιέννη, στὸ Λονδίνο καὶ στὴς βόρειες πρωτεύουσες ἐρχονται πολὺ ἀργότερα. Ἡ πολεοδομία τοῦ 19οῦ αἰῶνα, στὰ τέλη τοῦ 19οῦ αἰῶνα, στὴ Γερμανία μετὰ τὰ πρῶτα διατάγματα καὶ τοὺς γενικοὺς κανονισμοὺς ὑποδομῆς πού ρυθμίζουν τὴν ὀργάνωση καὶ τὴν ρύθμιση τοῦ χώρου, εἶναι πολὺ πῶς ὑπερότερα φαινόμενα ἀπ' αὐτὰ πού συμβαίνουν στὴς νοτιοευρωπαϊκὰς πόλεις καὶ τὴς πρωτεύουσες τῆς

Μεσογείου. Αυτό ακριβώς είναι το μεγάλο πρόβλημα που υπάρχει. Μήπως επειδή υπάρχουν κοινωνικές καταστάσεις στο επίπεδο της ανάπτυξης που έχουν μεγαλύτερη κοινωνική σύγκρουση, όρισμένου τύπου μετασχηματισμοί στο φυσικό χώρο στις πόλεις άρχουν να εμφανιστούν, άρα ο έκμοντερνισμός εμφανίζεται πολύ άργότερα, ή μήπως ακριβώς ή αντίθετη μεριά σε πόλεις όπου η κοινωνική ανάπτυξη και ή πολιτική μάχη δεν είναι τόσο έντονη και εμφανής; Όρισμένα ιδεολογικά προβλήματα που μās φαίνονται εμφανίζονται πολύ πιο γρήγορα. Αυτό βέβαια δημιουργεί μιá τελείως διαφορετική αντίληψη, ύποθétω, για όσο άφορά το θέμα της καθυστέρησης και του έκμοντερνισμού, του έκσυγχρονισμού και της σχέσης κοινωνίας - οίκονομίας - πολιτικής - ιδεολογίας - άρχιτεκτονικής.

JERZY TOPOLSKI: Si j'étais Basque et je peux très bien parler des catalans, ce qui est très important de ce point de vue, des discordances entre structures socio-économiques et socio-idéologiques au XIXème siècle. Mais ça dépasse le cadre. En général on peut dire un petit exemple à titre de comparaison qu'en Pologne il y a une très forte discussion concernant le problème du retardement des structures socio-économiques dans les conditions de partage et l'évolution très rapide, intense et dynamique de l'idéologie politique de la conscience nationale et toutes les structures idéologiques, socio-idéologiques qui étaient plus avancées au XIXème siècle que les structures. Mais c'est un problème, et je voudrais tout simplement dire que les historiens polonais discutent maintenant ce problème. Comment expliquer ce décalage, ce problème et je trouve que cette problématique ici par rapport aux pays du sud, de l'empire ottoman, est très importante, pas seulement pour cette région mais pour ce que nous discutons en Pologne aussi. Nous discutons aussi, est-ce que la Pologne a perdu au XIXème siècle pendant le partage? C'est une discussion qui s'avère très importante et qui n'est pas encore achevé. Merci.

GEORGES DERTILIS: M. le Président, j'ai beaucoup hésité avant de demander la parole pour ne pas fatiguer les étrangers dans l'audience, mais enfin, en revenant encore une fois sur ces fameuses questions sur des problèmes uniquement grecs, je parlerai en grec. Ήθελα να ρωτήσω τόν κ. Ήλιου άν θεωρεί ότι, κατά μεγάλο μέρος, τά ιδεολογήματα που «εισάγονται» στην Ήλλάδα προέρχονται άπό τό Ήλληνικό στοιχείο που ζει στην Άνατολή και στις παροικίες. Μιλώ για τόν 18ο αιώνα και, για τήν Ήλληνική χερσόνησο, άκόμη περισσότερο για τόν 19ο. Αυτό πρós τό παρόν, για να μπορέσω να προχωρήσω άργότερα στο έρώτημά μου.

PHILIPPE ILIOU: Νομίζω ότι υπάρχουν δύο πράγματα που θά μπορούσε κανείς να άπαντήσει, προκειμένου να συντομεύσουμε τή συζήτηση όσο γίνεται περισσότερο. Τά πρῶτα «ιδεολογήματα» που έρχονται στην Ήλλάδα δεν έρχονται άπό κάποιους που διαμένουν έξω και έπιστρέφουν. Έρχονται άπό αυτούς που ζουν στους Ήλλαδικούς χώρους, ταξιδεύουν στη «φωτισμένη Εύρώπη», για έμπορικούς ή άλλους λόγους, και έπιστρέφουν στον τόπο τους. Δεν προέρχονται άπό ανθρώπους του «έξωτερικού» που έπιστρέφουν — αυτό είναι πολύ σαφές σε όλους τους χώρους που μπορούμε να γνωρίζουμε. Άπό εκεί και πέρα πάρα πολύ σημαντική, και όσο περνάει ό καιρός σημαντικότερη, γίνεται ή όργανωμένη προσπάθεια

—μέσα από τη διάδοση της παιδείας, μέσα από τη διάδοση των πολιτισμικών αγαθών κλπ.— των Ἑλλήνων πού είναι σέ περιοχές πού δέν ἐλέγχονται ἄμεσα ἀπό τὸ Πατριαρχεῖο. Τὸ κύριο χαρακτηριστικό τους είναι αὐτὸ καὶ δέν είναι τὸ ἄν αὐτοὶ πού συντελοῦν στὴν μετακένωση τῶν νέων ἰδεῶν ζοῦν πέραν ἢ ἐντεῦθεν τοῦ Δουνάβεως. Ζοῦν, δηλαδή, σέ περιοχές ὅπου κάποιοι τύπος παιδείας, κάποιοι τύπος πολιτισμικῶν δημιουργημάτων καὶ αγαθῶν μπορεῖ νὰ παραχθεῖ χωρὶς νὰ βρῖσκεται ὑπὸ ἀπαγόρευση. Δέν νομίζω ὅτι μποροῦμε νὰ μιλοῦμε γιὰ ἐκείνη τὴν ἐποχὴ γιὰ κάτι διαφορετικὸ πού γίνεται, ἢ ζήτηση είναι ἐκεῖ ὅπου μποροῦν νὰ σταθοῦν οἱ δυνάμεις οἱ Ἑλληνικὲς σὲ αὐτονομία ἀπὸ τοὺς καταπιεστικούς μηχανισμούς τοῦ Πατριαρχείου —πού ἦταν τρομερὰ αὐστηροὶ καὶ ἐνίοτε δρακόντιοι— βλέπουμε αὐτὸ νὰ λειτουργεῖ σάν ζήτηση ἀπὸ μέσα πρὸς τὰ ἔξω καὶ ὄχι σάν μεταφορὰ ἀπὸ ἔξω πρὸς τὰ μέσα.

GEORGES DERTILIS: Ἡ κυκλοφορία τῶν ἰδεῶν ἀκολουθεῖ αὐτὴ τὴν πορεία; Δηλαδή ἔρχεται στὴν Ἑλλάδα μετὰ ἀπὸ μία πορεία στὶς παρειακές ἔστω καὶ μὲ τὴν διχοτόμηση πού ἀναφέρετε;

PHILIPPE ILIU: Καὶ ἀπὸ ἐκεῖ, ἀλλὰ ὄχι μόνο ἀπὸ ἐκεῖ. Ἄν ἐπιμένω στὸ πρῶτο σημεῖο είναι γιὰτὶ ἂν δεχτοῦμε τὴν ἐκδοχὴ πού ὡς ἓνα μόνο βαθμὸ ἀνταποκρίνεται στὰ πράγματα, ὅτι δηλαδή «εἰσάγονται» μόνο ἀπ' ἔξω, τότε δίνουμε τὰ ἐνδόσημα γιὰ μιά θεωρία πού δέν ἀνταποκρίνεται στὶς πραγματικότητες, γιὰτὶ ἀγνοεῖ τὸ βασικὸ στοιχεῖο: τὴν ὑπαρξὴ ἐντόπιας ζήτησης.

GEORGES DERTILIS: Ἀναρωτιόμουν ἄπλῶς εἰδικὰ ὡς πρὸς τὶς οικονομικὲς ἰδέες ἐπειδὴ αὐτὸ θὰ εἶχε μιά ἰδιαίτερη σημασία. Γιὰτὶ ἂν λάβουμε ὑπόψη μας τὸν οικονομικὸ ρόλο τοῦ ἐξωελλαδικοῦ στοιχείου, τότε νομίζω ὅτι ἡ ἀνάπτυξη τῶν οικονομικῶν ἰδεῶν —μιλῶ μόνο γιὰ αὐτὸ τὸ ἐπίπεδο— πρέπει νὰ εἶχε τεράστια σημασία, καὶ ἡ ἀναντιστοιχία πρέπει νὰ ἦταν πολὺ σημαντική.

PHILIPPE ILIU: Θὰ ἔλεγα —ἐκτὸς ἂν οἱ γνώσεις μου εἶναι ἐντελῶς λαθεμένες— πὼς ἂν ὑπάρξει μιά ἰδιομορφία πού είναι πολὺ χαρακτηριστικὴ ἀκριβῶς κάποιων μηχανισμῶν πού δέν ἀναζητοῦν οὔτε τὴν ἐκλογικευσή (rationalité) τους οὔτε τὴν ὑπέρβασή τους είναι ἡ πλήρης ἀπουσία συγκροτημένης οικονομικῆς σκέψης. Πρὶν πολλὰ χρόνια θέλησα νὰ μελετήσω πότε ἐμφανίζεται ἡ πολιτικὴ οἰκονομία στὴν Ἑλλάδα, πότε ἐμφανίζεται ἡ ἰδέα τῆς πάλης τῶν τάξεων, κλπ. ἔψαχνα κάποιον Ἑλληνα στοχαστὴ πού συγκροτημένα —ὄχι μιά τυχαία ἀνάγνωση σὲ κάποιο πανεπιστήμιο τῆς Δύσης— νὰ προτείνει στοὺς Ἑλληνες: «Ἀσχοληθεῖτε μὲ τὴν κλασικὴ πολιτικὴ οἰκονομία». Ὁ μόνος πού βρῆκα ἦταν ὁ Κοραῆς, καὶ μάλιστα στὴν δευτέρη Ἰοετία τοῦ 19ου αἰῶνα, ὅταν ἀρχίζει νὰ στέλνει σὲ φίλους καὶ ἀλληλογράφους του, συσταίνοντας τὴν ἀξία τους, τὰ βιβλία τοῦ Malthus, τοῦ Adam Smith, τοῦ Ricardo καὶ τοῦ Sismondι. Ὡς τὴν ἐπανάσταση τὰ πράγματα ἔμειναν ἐκεῖ. Ἐκτὸς ὁμοῦ ἀπὸ αὐτὸ ὑπάρχει καὶ κάτι ἄλλο σημαντικό. Ἐχουμε τὴν κατάσταση στὰ Ἐπτάνησα. Οἱ μικροὶ Ἴταλοὶ οικονομολόγοι περνοῦν στὰ Ἐπτάνησα, ἀλλὰ πρῶτον, ἐκεῖ ὑπάρχει ἓνα εἶδος τομῆς ἀνάμεσα σὲ αὐτὸ πού γίνεται στὰ Ἐπτάνησα καὶ σὲ αὐτὸ πού γίνεται στὴν τουρκοκρατούμενη Ἑλλάδα.

Στὴ Ἐπὶ τὴν ἄντα ὑπάρχει κράτος. Καὶ δευτέρον ὅτι τὸ μόνον σχετικὸ ἔργον ποῦ ἐκδόθηκε σὲ ἑλληνικὴ γλῶσσα εἶναι ἓνα βιβλίον γιὰ τὴν οἰκιακὴν οἰκονομίαν καὶ τίποτα περισσώτερον. Εἶναι πολὺ χαρακτηριστικὸ ὅτι καὶ στὸν πίνακα τῶν βιβλίων ποῦ ἐκδόθησαν ἐκεῖνην τὴν ἐποχὴν ἡ πολιτικὴ οἰκονομία ἢ ἔστω καὶ αὐτὰ ποῦ ὀνόμαζαν οἰκιακὰς οἰκονομίας ἀπουσιάζουν. Πρέπει νὰ φθάσουμε στὸ 1828 γιὰ νὰ ἔχουμε μετάφραση βιβλίου πολιτικῆς οἰκονομίας στὴν Ἑλλάδα, οἱ δὲ ἀγροτικὰς οἰκιακὰς οἰκονομίας εἶναι περισσώτερον τρόποι νὰ διαχειρίζεσαι τὰ πέντε ἀγὰ καὶ τὰ 8 κιλὰ στάρι —θὰ μπορούσαμε νὰ ποῦμε— παρὰ μιὰ συγκροτημένη σκέψη γιὰ τὰ οἰκονομικὰ προβλήματα.

GEORGES DERTILIS: Σὰς εὐχαριστῶ πολὺ.

ALEXIS POLITIS: Μιὰ ἀπλὴ ἐρώτησις θὰ ἤθελα νὰ κάνω. Αὐτὴ ἡ ἔλλειψις πολιτικῆς οἰκονομίας εἶναι ἀναντιστοιχία ἢ ὄχι;

PHILIPPE ILIOU: Τὸ ἀντίθετον. Ἐπιβεβαιώνεται. Δὲν ἔχει ἀνάγκη ἀπὸ οἰκονομικὴ σκέψη. Εἶναι ἓνα κλειστὸ πρότυπον.

JOSÉ-GENTIL DA SILVA: Je pense que cela est très important. Je ne sais pas si nous pouvons discuter de cela une autre fois, mais je crois que c'est très important. Je suis totalement d'accord encore une fois avec Iliou et je ne vous donnerai pas un exemple grec mais il y aurait des exemples à prendre au Portugal et en Espagne. Il n'y a pas —ou il n'y a plus— de théorie économique, il y a Adam Smith et après Adam Smith, après Malthus, les gens qui traduisent Malthus et les gens qui traduisent Ricardo, qui sont ce qu'on appelle des "estrangeirados", des gens qui vivent à l'étranger, qui n'arrivent pas à s'adapter et qui voient, qui sont les premiers à voir que l'économie politique anglaise ne convient pas à leur pays. Même ce qu'il y a d'objectif, de descriptif chez Adam Smith ne convient pas au pays. Et ils voient beaucoup plus loin, ils voient l'avenir, ce n'est pas la première fois, ils voient l'avenir et font une critique terrible de Malthus. Des gens qui, à Paris, traduisent Malthus voient que le monde, l'autre hémisphère, va manquer d'hommes. Solano Constancio, c'est le traducteur, sait que dans son pays les hommes sont détruits. On ne les emploie ni comme travailleurs ni comme consommateurs. Personne n'aime Solano Constancio parce qu'il n'a pas fait l'apologie du commerce extérieur. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'historiographie ne fait que l'apologie du commerce extérieur. Alors cet homme là, on ne l'aime pas. Certes il y a au XIX<sup>ème</sup> siècle, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, un homme de l'administration: Acúrsio das Neves, —peut-être ce nom ne vous dit rien, peut-être oui, il a été traduit en français je crois— qui encore une fois discute le modèle anglais, discute ce commerce extérieur qui appauvrit, qui continue à appauvrir le pays. Il a raison, il a tort. Il est appelé à se trouver à l'extrême droite. Il va y avoir des guerres civiles, des luttes civiles, il sera parmi les plus réactionnaires, ce sera un vrai réactionnaire encore une fois. Il y a au XX<sup>ème</sup> siècle une suite sur laquelle je ne vais pas revenir. Je m'arrête sur ces traducteurs qui font une critique de la pensée anglaise, qui apportent des éléments, car il n'est pas possible d'énoncer, d'articuler une pensée nationale. Et je pense qu'en réalité, il y aurait fallu une classe porteuse et c'est elle qui manque.

NICOLAS SVORONOS: Δέν είναι γιά μένα τὸ πρόβλημα ἂν ὑπάρχει οἰκονομική θεωρία ἢ ὄχι. Γιά νὰ ἐπανεέλθουμε στά ἑλληνικά πράγματα — τὸ πρόβλημα τὸ ὁποῖο ἔθεσε ὁ κ. Ἡλιού, γιά τὸ ὁποῖο βέβαια δέν μπορεῖ κανεὶς νὰ ἀπαντήσῃ ἔτσι εὐκόλα καὶ ἀμέσως, εἶναι ἂν ὑπάρχει ἀντιστοιχία ἢ ἀναντιστοιχία ἀνάμεσα σὲ μιὰ οἰκονομική καὶ κοινωνική πραγματικότητα ἄσχετα ἂν οἱ ἄνθρωποι πού τὴν ζοῦν τὴν ἔχουν θεωρητικοποιήσει ἢ ἔχουν συνειδηθεῖ ἀπὸ τὸν πράγμα-τος ἰδεολογικά. Ἐκουσα μὲ εὐχαρίστηση καὶ κυρίως διέβλεπα κάποια ἐπιφύλαξη τοῦ κ. Ἡλιού ὅταν περιέγραψε τὸν ἀκίνητο 18ο αἰώνα, καὶ ὅταν ἔλεγε ὅτι παρ' ὅλα αὐτὰ κατὰ τὸν 18ο αἰώνα καὶ μάλιστα ὡς τὰ μέσα του καὶ στίς ἀρχές τοῦ 19ου ἔχουμε προκαπιταλιστική κοινωνία καὶ οἰκονομία. Αὐτὸ θὰ πρέπει νὰ μᾶς κάνει νὰ σκεφθοῦμε: ὅλη αὐτὴ ἢ προκαπιταλιστική κοινωνία εἶναι ἐνιαία; Δέν ἔχει ἐξέλιξη; Προκειμένου νὰ θυμηθῶ καὶ τίς δικές μου δουλειές, ὅταν συλλογίζομαι ὅτι ἀνάμεσα στὸ ἐμπόριο πού κάνουν οἱ Ἕλληνες στά μέσα τοῦ 17ου στὴν Θεσσαλονίκη καὶ τῶν Βαλκανίων καὶ στὸ τέλος τοῦ 18ου αἰώνα καὶ τὴν ἀρχὴ τοῦ 19ου, ὅπου ἀντικαθιστοῦν καὶ διώχνουν τοὺς μεγαλύτερους ἐμπορικοὺς οἴκους τῶν Γάλλων καὶ ἀρχίζουν νὰ συναγωνίζονται τοὺς Ἄγγλους, δέν τολμῶ νὰ πῶ ὅτι ὁ 18ος αἰώνας εἶναι ἀκίνητος. Θὰ μοῦ πείτε ὅτι εἶναι μιὰ πρόοδος ποσοτική πού δέν ἐγίνε ἀκόμη ποιοτική, πού δέν ἄλλαξε τίς βασικὲς κοινωνικὲς δομὲς τῆς οἰκονομίας, ἀλλὰ δέν ξέρω ἂν εἶναι δυνατόν νὰ γίνε ἀλλιώτικα.

PHILIPPE ΠΛΙΟΥ: Δέν εἶμαι ἱστορικός τῆς οἰκονομίας· αὐτὲς οἱ ἐργασίες πού ἔχουν γίνε πρῶτα ἀπὸ σᾶς καὶ ὕστερα ἀπὸ τὸν Ἄσδραχά, τὸν Παναγιωτόπουλο καὶ ἄλλους ἱστορικούς, μᾶς ὀδήγησαν σὲ ἓνα σχῆμα πού σὲ μᾶς πού κάνουμε τὴν ἱστορία τῶν πολιτισμικῶν φαινομένων, ἔδωσε ἓνα κλειδί γιά νὰ ἐννοήσουμε. Στήριζόμενος στὸ δικό σας σχῆμα, διαπιστώνω ὅτι γράφετε καὶ πείθετε ὅτι ὑπάρχει ἓνας συνολικός προκαπιταλιστικός μετασχηματισμὸς πού δέν ἀλλοιώνεται καὶ στὸ πλαίσιο αὐτοῦ τοῦ μηχανισμοῦ συμβαίνει μιὰ πολὺ μεγάλη ἀνακατανομή κοινωνικῶν ρόλων. Κινητικότητες ὑπάρχουν, μὲ τὴν μόνη διαφορά ὅτι ἐντάσσονται σὲ ἓνα σύστημα τὸ ὁποῖο δέν μετατρέπεται σὲ καπιταλιστικό.

NICOLAS SVORONOS: Τόνισα ἀκριβῶς αὐτὸ τὸ γεγονός: τὸ ὅτι μὲ πολὺ ἐπιφύλαξη καὶ ἴσως μὲ κάποια εἰρωνεία μίλησες γιά τὸν ἀκίνητο 18ο αἰώνα. Δέν εἶπα ὅτι δέχεσαι τὸν ἀκίνητο 18ο αἰώνα. Εἶπα ἀντιθέτως ὅτι χάρηκα πολὺ ὅταν εἶδα ὅτι τὸν 18ο αἰώνα δέν τὸν θεωρεῖς καθόλου ἀκίνητο. Ἐπομένως εἶμαστε σύμφωνοι ἀπολύτως.

Πρῶτον λοιπὸν δέν εἶναι ἀκίνητος. Προετοίμασε ἀκριβῶς κάτι. Πού ἔφθασε καὶ πού δέν ἔφθασε δέν γνωρίζω. Ἐν πάσῃ περιπτώσει ἔφθασε στὴν ἰδεολογία τῆς Ἑλληνικῆς ἐπανάστασης. Ὅτι δηλαδὴ ἓνας λαὸς μπορεῖ ὁ ἴδιος νὰ ὀργανώσει τὴν ἐπανάστασή του καὶ τὸ ἀπελευθερωτικό του κίνημα. Εἶναι ἡ πρώτη φορά, καὶ δέν εἶναι τυχαῖο ὅτι τὸ πρῶτο κίνημα τὸ ὁποῖο γίνεταί στὴν Ἑλλάδα δέν εἶναι ἀπὸ ἐξωτερικὴ ἐπέμβαση ἀλλὰ ἀπὸ ἐσωτερικὴ ὀργάνωση. Εἶναι ὀργανωμένο ἀπὸ ὀρισμένα ἀστικά στοιχεῖα ἂν ὄχι ἀπὸ μιὰ ὀργανωμένη ἀστικὴ τάξη.

Τὸ δεύτερο πράγμα πού ἤθελα νὰ θυμῶ εἶναι ὅτι κατὰ τὴν γνώμη μου γίνεταί μιὰ σύγχυση καὶ ταύτιση καπιταλισμοῦ καὶ ἀστικῆς τάξης. Χωρίζουμε τὴν οἰκονομία καὶ τὴν κοινωνία σὲ προκαπιταλιστική κοινωνία καὶ μετακαπιτα-



λιστική χωρίς να αναφέρουμε καθόλου ότι η άστική τάξη δεν γεννιέται με τόν καπιταλισμό. Όχι. Η άστική τάξη υφίσταται πολύ πριν κι έχει περάσει διάφορα στάδια, και το στάδιο το οποίο πέρασε και στην Ευρώπη αλλά και στην Ελλάδα είναι το έμπορικό στάδιο. Η μικρή νεογέννητη άστική ελληνική τάξη με τόν εμπορευματοκό της χαρακτήρα μπορούσε θαυμάσια να καταλάβει, να εγκολπωθεί, να μεταφέρει — όπως πολύ σωστά είπες — με χίλιους δύο τρόπους και δρόμους τήν ιδεολογία τής Δύσης.

Από δώ και πέρα άρχίζει πράγματι ένα είδος άναντιστοιχίας πού κυρίως φαίνεται με τήν ίδρυση του Έλληνικού κράτους. Βλέπουμε μιá άγροτική κοινωνία 80% ή 90% να επιβάλλει πολιτικές δομές άστικού κράτους. Είτε με τήν άπόλυτη μοναρχία του Όθωνα είτε ύστερα με τήν συνταγματική μοναρχία επιβάλλει μιá σειρά από νόμους και όλη ή δομή του κράτους να γίνεται άστική. Μιá πολιτική ιδεολογία άστική. Έδω είναι πραγματικά μιá άναντιστοιχία. Γιατί ποτέ δεν ύπηρεζαν άγροτικά κινήματα στην Ελλάδα; Δεν μιλάω για περιθωριακά άγροτικά κινήματα αλλά για πολιτικά πραγματικά κινήματα. Όπως έγιναν στην Ρουμανία, στην Βουλγαρία και πού εκεί ύπάρχει λιγότερη πολιτική άναντιστοιχία ανάμεσα στις κοινωνικές, οικονομικές και πολιτικές δομές. Έδω ύπάρχει. Γιατί;

Δέν νομίζω ότι είναι ή όριστική λύση — αλλά πιστεύω ότι έχω προτείνει ήδη ένα δρόμο. Δέν είναι μόνο το 20% από το οποίο συγκροτείται κάποια έλλαδική άστική τάξη — και έδω επιμένω — πού δημιουργεί εκείνα τα όποια γίνονται στο έλληνικό βασίλειο. Άλλά όλόκληρη ή έλληνική άστική τάξη ή όποια είναι σκορπισμένη σε όλόκληρη τήν Όθωμανική Αυτοκρατορία, σε όλόκληρα τα Βαλκάνια και σε όλόκληρη τήν Εύρώπη όργανικά, οικονομικά δεμένη με τήν μικρή έλλαδική άστική τάξη. Έπομένως το τμήμα αυτό του έλληνικού πληθυσμού έχει δυναμισμό πολύ μεγαλύτερο άπ' ό,τι το ύπόλοιπο. Δηλαδή τα άστικά στοιχεία ήταν ή δυναμική τάξη στην Ελλάδα ως τα τελευταία χρόνια — άπ' όπου άρχίζει μιá άλλη τάξη να άποκτá τήν δυναμικότητα, το προλεταριάτο. Άλλά ως τήν στιγμή αυτή — τόν 20ό αιώνα — ή δυναμική είναι ή άστική τάξη. Είναι κι αυτό μιá υπόθεση για να εξηγηθεί αυτή ή άναντιστοιχία.

Είναι χαρακτηριστικό ότι ενώ στην έθνική της ιδεολογία δέν ύπάρχει άναντιστοιχία, διότι οι μη άστικές τάξεις έχουν τήν ίδια έθνική ιδεολογία και μάλιστα υπερβαίνουν τα άστικά στοιχεία στις έθνικές άπαιτήσεις — ζέρονμε πολύ καλά ότι όλα τα έθνικά κινήματα, όλες οι εξεγέρσεις με σημαία τήν μεγάλη ιδέα έχουν βάση λαϊκή πολύ περισσότερο παρά άστική. Τα πραγματικά άστικά στρώματα ήταν πολύ επιφυλακτικά άπέναντι σε αυτό το σημείο και πολύ πιό ύπολογιστικά. Ήξεραν ως ποίο σημείο μπορούν να φθάσουν. Ήξεραν να μετρήσουν αυτό που λέμε σήμερα «συσχετισμός των δυνάμεων». Έκείνα πού ούτε τόν ήξεραν αλλά ούτε τόν ύπολόγισαν ήταν τα λαϊκότερα στρώματα. Μιá άκόμα άναντιστοιχία. Άλλά εκεί πού άρχίζει ή βαθύτερη άναντιστοιχία είναι στις ύπόλοιπες συμπεριφορές. Από εκεί και πέρα, στον τρόπο τής ζωής, στα ύπόλοιπα πολιτιστικά φαινόμενα, — όπου ύπάρχει μιá πραγματική άναντιστοιχία. Θα έλεγα ότι στα ίδια τα άστικά στοιχεία φαίνεται ή άναντιστοιχία αυτή — δέν ξέρω αν ένας άστος τής Άθήνας του 1850 ευχαριστιόταν πραγματικά να άκούει όπερα ή να βλέπει τόν Καραγκιόζη. Νομίζω ότι ή θά είχε τήν ίδια ευχαρίστηση ή μεγαλύτερη ευχαρίστηση να άκούει τόν Καραγκιόζη. Σ'αυτό του είδους τα προβλήματα ήταν πολύ διεισδυτική ή εξήγησή σου.

SPYROS ASDRACHAS: "Αν κάνω μία περίληψη, βλέπω τὰ ἐξῆς: Κάποιους ἐμπόρους πὸ ἀντικαθιστοῦν κάποιους ἄλλους ἐμπόρους χωρὶς αὐτὸ νὰ ἔχει καμία ἐπίπτωση στὴν ἀγροτικὴ οἰκονομία (18ος αἰώνας). Βεβαίως, ὑπάρχουν καράβια πὸ μαζὶ μὲ τὰ ἐμπορεύματα φέρνουν καὶ ἰδέες. Αὐτὸ εἶναι τὸ σημαντικό στὴν ὅλη ἱστορία. Ἄλλὰ μία ἀστικὴ τάξη ἢ ὅποια παράγει ἰδέες δὲν παράγει προλεταριάτο. Παράγει ἐνδεχομένως σοσιαλιστικὲς ἰδέες. Στὸ σημεῖο αὐτὸ ἐγὼ συνεχίζω νὰ βλέπω μιὰ τρομερὴ ἀναντιστοιχία καὶ δὲν βλέπω κανένα δυναμικὸ φαινόμενο. Δὲν συμφωνῶ μαζὶ σας ὅταν λέτε ὅτι τὸ 20% εἶναι δυναμικὸ φαινόμενο. Τὸ 20% εἶναι ἓνα ἐρεθιστικὸ φαινόμενο. Δὲν εἶναι κοινωνικὰ δυναμικὸ φαινόμενο. Ἀποτέλεσμα — ἂν ἰσχύουν τὰ ὅσα μᾶς εἶπε ὁ κ. Ἥλιος— εἶναι ὅτι ἀρχίζει ἡ διαδικασία τῆς ἀπορροφῆσεως. Ἐνα ἐρεθιστικὸ φαινόμενο εἶναι μιὰ πρόκληση, δὲν ἔχει καμία ἀπήχηση στὸ οἰκονομικὸ, καὶ μὴ ἔχοντας στὸ οἰκονομικὸ δὲν ἔχει καμία ἀπήχηση στὸ κοινωνικὸ. Δὲν δημιουργεῖ. Ἡ ἐμπορευματικὴ μορφή τοῦ κεφαλαίου δὲν εἶναι διαφοροποιητικὴ. Ὅταν κάνουμε τὴν σύγκριση, θὰ δοῦμε μερικὰ φαινόμενα σὲ ἀναφορὰ πρὸς τὸν τρόπο παραγωγῆς. Τότε τὸ φαινόμενο τῶν ἀντιστοιχιῶν πραγματικὰ μένει.

MENTALITÉ ET RECEPTIVITÉ  
DE L'ÉCONOMIQUE  
DANS L'EUROPE DU SUD-EST



LOUKIA DROULIA

MENTALITÉ ET RECEPTIVITÉ  
DE L'ÉCONOMIQUE  
DANS L'EUROPE DU SUD-EST

Un champ nouveau de recherche dans le domaine historique, l'histoire des mentalités, forme une section particulière maintenant reconnue de la science historique. La conviction que le domaine du conscient chez l'homme, la façon particulière de penser et de ressentir d'un individu, d'une collectivité, d'un peuple, constituent une nouvelle approche dans la connaissance du passé, fait que la recherche historique contemporaine se tourne vers d'autres moyens d'investigation, cherchant une voie nouvelle pour mieux appréhender l'histoire de l'homme considéré dans son ensemble. La délimitation et la description de cette section préoccupent vivement les historiens, en particulier les Français, qui expriment encore quelques réserves quant au contenu de cette recherche, réserve liée à un certain manque de clarté au niveau de la problématique et de la méthodologie dans ce domaine totalement nouveau. On a formulé récemment un certain nombre de questions concernant la relation mentalité/idéologie.

"Faire de l'histoire des mentalités c'est d'abord opérer une certaine lecture de n'importe quel document. Tout est source pour l'historien des mentalités" note Jacques Le Goff. En effet, pour ce qui nous occupe ici et pour pouvoir aborder le thème de l'économie par rapport au niveau des mentalités, il faut justement étudier et réétudier sans relâche les documents, essayer de cerner l'attitude de l'homme devant l'ensemble des phénomènes économiques, devant l'argent et la richesse, sa position face à ceux qui possèdent, accumulent ou gèrent les fonds et enfin, face aux besoins élémentaires de la vie quotidienne et aux données théoriques qui se sont formées au cours des temps et que l'enseignement de l'Écriture a profondément enracinées.

Nous parlerons ici des sociétés de l'Europe du Sud-Est considérées dans leur phase précapitaliste, phase au cours de laquelle la circulation des biens et l'économie financière trouvaient leur équilibre grâce à l'énorme facteur de l'autoconsommation. L'apport de produits se présentait comme un gage de protection pour les dirigeants ou comme une reconnaissance de leur puissance et n'exigeait aucun effort particulier de monétarisation au niveau de la circulation desdits produits. Toutefois, même si l'utilisation de l'argent était limitée, sa circulation lente et irrégulière, il ne cessera pas pour autant d'être un facteur important dans le processus économique et surtout lorsque la plus-value se commercialisera, que des zones urbaines se créeront et que le recouvrement des impôts devra se faire obligatoirement en espèces.

Inséré dans le cadre économique, l'argent remplit beaucoup plus qu'une fonction : il est utilisé comme unité d'évaluation des biens, comme moyen de recouvrement fiscal et parallèlement s'il est thésaurisé, il acquiert d'autres propriétés ; il devient joyau, accessoire de parure, essentiellement féminine et en même temps témoignage d'une certaine ascension sociale. Il constitue un signe de richesse et d'opulence et plus largement, devient un coefficient de puissance. Son rôle social est donc important.

Nous ne nous occuperons plus par la suite des mécanismes économiques institués dans le cadre de l'empire ottoman et en vigueur dans les Balkans pas plus que du thème de la circulation monétaire qui appartient d'ailleurs à une autre section. Nous nous bornerons seulement à signaler une constatation formulée par les chercheurs en histoire économique et ayant rapport avec le phénomène de thésaurisation intense que l'on observe dans les sociétés balkaniques pré-industrielles. Conséquence de cette thésaurisation, l'argent perd toute particularité liée à sa circulation en même temps que son rôle d'échange. Malgré l'importation en Europe de métaux précieux provenant du Nouveau Monde, à partir de la moitié du XVe s., suivie d'une forte hausse des prix jusqu'au XVIIe s., une grande partie des monnaies européennes introduites sur les marchés orientaux en même temps que les autres marchandises s'est dévaluée et est venue à manquer.

Si dans le processus commercial ce phénomène crée des problèmes, dans des économies qui n'ont pas de rapport direct avec le marché ou qui entretiennent des relations quelque peu singulières avec lui, cette modification ne semble pas avoir d'influence particulière sur le

niveau des mentalités. Car le métal précieux proprement dit se présente, soit sous forme de monnaies obéissant aux règles de la circulation monétaire, soit sous forme de bijoux, et joue fondamentalement dans la conscience populaire le rôle social qui lui incombe. Il satisfait les espoirs secrets d'un monde frustré qui cherche par ce moyen à assurer sa sécurité et sa respectabilité sociale et cela jusque dans la parure. Nombreux sont donc les niveaux où l'on peut dépister la puissance du phénomène économique sur les mentalités telles qu'elles se sont constituées dans les sociétés rurales des premiers siècles de la Turcocratie et transformées petit à petit par le développement de la vie urbaine et le contact de plus en plus fréquent avec le marché. Le besoin en numéraires devient alors plus impérieux notamment lorsque les redevances fiscales devront être acquittées en espèces.

Les textes qui relèvent de la tradition orale aussi bien qu'écrite foisonnent et nous fournissent des témoignages et des indices sur l'attitude individuelle face à l'argent. Ces attitudes très diverses, contradictoires bien souvent, nous découvrent des archétypes moraux et sociaux que chaque partie concernée essaie chaque fois de suggérer ou d'imposer. Si d'un côté, certains visent à implanter d'autres modèles de civilisation allant jusqu'à accepter la conversion à l'Islam —et le facteur économique ici, joue un rôle important— d'autres voix opposées se font entendre qui prônent l'esprit de sobriété, la nécessité de plus de travail, ce qui assurerait une augmentation de la production et par là même, une plus grande capacité de régler l'imposition, ainsi qu'une plus grande indépendance; elles ébauchent un "programme familial" économique idéal qui parallèlement aux obligations fiscales offre un niveau de vie acceptable: répartition et mise en place des biens produits afin de pourvoir aux obligations et aux besoins, d'échapper à l'endettement, d'assurer la garantie et la protection des moyens de production ainsi que la défense de la cellule sociale contre une éventuelle désintégration. Et tout cela, dans un esprit général d'enseignement dont le but est de conserver intacte une situation de subordination, d'éviter la perte de l'identité religieuse, de se soumettre au destin et de payer les redevances imposées par l'occupant. Combattre le luxe et inciter au travail sont les revendications dont témoignent les textes qui subsistent —proclamations d'enseignants laïcs qui pendant cette période de la Turcocratie essaient d'empêcher les conversions à l'Islam, de sauver l'orthodoxie jusqu'à ce qu'arrive le temps béni où le règne de l'Anté-

christ c'est-à-dire de l'Empire Ottoman sera vaincu. "Je vais te montrer, moi, l'art de payer tes impôts facilement, de ne devenir ni Turc, ni renégat devant Dieu ni étranger à l'Eglise du Christ: Premièrement, travaille plus que tu n'en avais l'habitude; deuxièmement, fais acte de tempérance", note le moine Nectarios Terpos en 1734.

En dehors des textes écrits datés et signés, les mentalités collectives apparaissent à travers les témoignages qu'offrent d'autres sources telles que l'imagerie et la tradition orale. Les mythes, les croyances, les traditions, les chansons démotiques et le cycle acritique, les proverbes, toutes ces créations de la foule anonyme, constituent la matière nous permettant de connaître la sensibilité et la mentalité exprimée par une conscience collective à une époque donnée, de même que l'outillage mental, expression utilisée par Lucien Febvre, et qui regroupe en une seule définition, le vocabulaire, la syntaxe, les canons de l'esthétique et de la morale, les cadres de pensée et la conception que possède l'homme du temps et de l'espace. J'ajouterais au vocabulaire les noms de personnes. Car dans le cas de la Grèce, le vocabulaire que nous rencontrons par exemple dans la chanson démotique, les contes et dans les anthroponymes eux-mêmes, confirme la valeur donnée aux pierres et métaux précieux.

Dans une société où ces objets sont rares, leur dénomination déborde souvent le sens littéral; elle est utilisée comme épithète pour rehausser par la description matérielle des choses, la personnalité d'un individu, l'intérêt d'un monument, la qualité d'un objet et par là l'importance de son utilisateur.

Les Kolokotronis "portent des épées en or, des cartouchières en argent, d'or également sont leurs fusils, d'or encore leurs ceintures et tout de pierrerie". La fiancée de Kontoyannis dort dans des couvertures en or, des draps en or. Le Kastro d'Oria est décrit comme possédant des portes d'acier, des clés d'argent et la porte donnant sur le rivage brille comme de l'or. Les mots or et argent sont très souvent utilisés comme premier élément dans beaucoup de mots composés.

Dans le cas de la Grèce toujours, le fait que beaucoup d'anthroponymes dont l'origine est liée aux métaux et aux pierres précieuses existent, présente également pour notre étude un certain intérêt. Les spécialistes les classent dans le groupe des noms que le peuple crée librement sous l'influence de la vie quotidienne ou selon les préférences ou la libre conception de chacun par rapport aux choses qui l'entourent,



aux objets précieux en l'occurrence. Résultat donc de ces choix individuels mais aussi manifestation des mentalités collectives, ces noms et le vigoureux symbolisme dont ils sont chargés sont appelés à couvrir d'autres nécessités humaines, à servir d'autres desseins: désirs inassouvis, illusions, prises de positions idéologiques ou encore intérêts des parents, des parrains.

Ces noms sont nombreux: ils couvrent à peu près toute la gamme des métaux et pierres précieuses. Leur morphologie découle aussi bien de leur forme savante que de leur forme populaire avec une foule de variations tant en ce qui concerne les patronymes que les diminutifs. Nous avons donc des noms dont l'origine est: l'or, l'argent, le diamant, le saphir, le rubis et l'émeraude. Nous constatons ainsi que, même si nous ne possédons aucun type de classification concernant le thème de la recherche proposée, l'acceptation du phénomène économique par les mentalités, l'abondance d'éléments qu'offrent la linguistique et la laographie arment dans une mesure satisfaisante l'historien des mentalités. Le fait que ces éléments fournissent une approche immédiate du sujet, revêt une importance particulière. L'expression de la conscience collective demeure ici dans sa forme primitive, sans intervention de facteurs secondaires pouvant déformer tant soit peu les témoignages.

Il est évident que les exemples cités ne montrent unilatéralement que le côté positif de cette "acceptation". Nous avons vu combien le terme "or" ( $\chi\rho\upsilon\sigma\omicron\varsigma$ ) est utilisé pour exprimer tout ce qui se distingue et se différencie par ses particularités. A côté de cette acceptation cependant existe bien sûr le rejet. L'argent provoque des réactions variées depuis l'origine des temps. "L'argent a vendu le Christ, l'argent te vendra toi-même". Nous avons déjà parlé du refus du luxe, du monde dépensier des femmes. L'idée de l'argent s'identifie souvent à celle de la trahison, de la vente de l'âme, de l'exploitation, de l'usure, du gain illicite, de l'excès de richesse. Les échanges en général, provoquent une réaction négative comme on peut le constater dans les proverbes néo-helléniques et créent des relations d'hostilité, chacun cherchant à tromper l'autre ou à se protéger pour ne pas devenir à son tour victime. A l'intérieur de cet enchevêtrement vient s'inclure le profil défavorable acquis par les négociants dans ces sociétés profondément marquées par le christianisme et l'Islam.

Les préjugés ainsi créés à l'encontre des marchands ne se situent pas seulement au niveau de la pratique. Ils proviennent de causes plus

profondes, théoriques, immédiatement liées à l'attitude du christianisme face au travail et à sa rémunération dans des sociétés précapitalistes où la valeur abstraite selon la définition qu'en donne l'économie capitaliste n'est pas encore devenue intelligible et provoque par conséquent une aversion qui la condamne a priori. L'homme doit donc travailler à l'image de Dieu c'est-à-dire créer. S'il ne crée pas il doit pour le moins transformer ou convertir la matière première en objet. Le marchand, quant à lui, n'accomplit aucune des fonctions précitées et c'est pour cela que la conscience publique le condamne. On suit même la démarche de pensée quant au thème de l'exploitation du temps dans les échanges, thème qui a vivement intéressé la société européenne occidentale du Moyen-Age. Sur ce point les griefs contre les marchands s'appuient sur la position selon laquelle le gain présuppose une hypothèque sur le temps; or le temps n'appartient à personne sinon à Dieu. On n'a pas encore étudié dans quelle mesure l'Eglise Orthodoxe a formulé de telles opinions face au monde du commerce en Orient ni quel a été son rôle plus généralement dans la formation de la mentalité chez les peuples des Balkans face aux négociants.

Il n'en reste pas moins qu'en Occident comme en Orient, suivant les transformations successives de la structure de la vie sociale, économique et politique, l'attitude générale devant les marchands va se transformer avec le temps lorsque l'on reconnaîtra l'utilité du commerce, la nécessité de son fonctionnement et enfin lorsque l'activité des marchands s'unira dans les consciences avec des notions telles que l'éducation et la liberté. (N'oublions pas que la mentalité, et nous avons déjà insisté sur ce point, avec ses résistances propres, ses retards, les pressions dont elle est l'objet est ce qui évolue le plus lentement à l'intérieur des sociétés et des civilisations.) Dans le cadre de l'Europe du Sud-Est ces éléments nouveaux vont se multiplier et vont présenter une courbe d'intensification sensible à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècles.

Nous ne répéterons pas ici tout ce que Traian Stoianovich a développé longuement sur le marchand orthodoxe des Balkans et plus particulièrement sur son rôle en tant que facteur évolutif qui transforme la communauté traditionnelle en une société transitoire, contribue à la transmission des principes de l'époque des Lumières mais aussi à l'éveil de la conscience nationale et à la création d'entités nationales. Nous nous contenterons d'ajouter que la politique de l'Empire Ottoman favorisait ce processus, car les sultans plus préoccupés de magnificences

et de conquêtes avaient laissé la responsabilité des affaires économiques aux mains des peuples assujettis et non-musulmans, concédant parallèlement aux étrangers d'importants avantages économiques : les célèbres capitulations. Dans sa communication M. Osman Gengiz Aktar mentionne cette carence de réflexion, au niveau économique, qui caractérise l'Empire Ottoman et la prise de conscience par Mustapha Kémal, dans les premières décades du XXe siècle, de la nécessité pour l'état turc de s'orienter vers l'établissement d'un programme économique rationnel.

Le texte de Kémal rédigé à l'occasion du 1er congrès économique de Turquie qui eut lieu à Smyrne en 1923, exprime l'importance du changement politique en corrélation avec l'attitude nouvelle face au phénomène économique. Même si l'exposition des produits — caractérisée comme "quasi-ridicule" — semble avoir eu peu d'intérêt dans la mesure où les objets présentés étaient essentiellement des produits traditionnelles de l'Asie Mineure ou de consommation courante, M. Aktar pense que l'on n'a pas donné cependant une interprétation complète de l'événement. C'est-à-dire qu'au-delà de la tentative d'adopter une politique économique, le congrès inaugure une nouvelle démarche évidemment révolutionnaire de la pensée dans le domaine économique où la puissance économique apparaît comme la condition sine qua non pour assurer la suprématie du régime démocratique. La conquête, notion qui scellait auparavant tous les actes gouvernementaux ainsi que les rapports avec les différentes ethnies existant à l'intérieur de l'empire est violemment condamnée tandis que parallèlement surgissent de nouvelles notions telles que "la paix", "le rationalisme", "la production".

Mais tout cela survient bien plus tard, plus d'un siècle après la période qui nous intéresse ici et au cours de laquelle toutes les idées que nous avons décrites antérieurement se trouvaient en gestation. Les réformes modernisatrices introduites par les sultans à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, dans le but de protéger l'intégrité de l'Empire Ottoman ne semblent pas avoir apporté les résultats escomptés quant à la création d'un esprit économique; parallèlement on considérait que toute tentative de s'écarter des mécanismes traditionnels visait à l'affaiblissement de l'empire et contribuait à son anéantissement. Toutes les ethnies asservies qui détenaient l'ensemble du commerce intérieur, avec le temps finissent par conquérir une grande partie des

échanges avec l'étranger. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle de nombreuses villes de la péninsule italienne concèdent des privilèges aux marchands orientaux et en particulier aux Grecs. Deux siècles après les possibilités s'accroissent notablement: la crise créée au sein du commerce français en Méditerranée Orientale pendant la Révolution et l'Empire, laisse une place vide dont s'emparent principalement les marchands et marins Grecs. La communication fréquente avec le reste de l'Europe, la relation étroite avec les communautés de l'Europe Centrale ont pour résultat d'établir un contact avec les nouveaux ferments qui lèvent dans les sociétés de l'Europe Occidentale. Les transformations qui s'opèrent dans ces sociétés se transportent dans certaines sociétés de l'Europe Sud-Orientale là où l'amélioration du niveau de vie est susceptible d'apporter des changements.

Nous avons déjà dit que l'attitude face aux négociants se modifie lorsque l'importance de leur rôle social devient conscience collective. Il faudrait dire plus justement qu'elle se modifie parce que les négociants entreprennent une œuvre sociale plus étendue. Pour répondre aux exigences de ce travail supplémentaire, ils s'infiltrèrent dans des secteurs jusque là soumis à d'autres responsables. L'éducation par exemple, traditionnellement confiée à la compétence du clergé et directement contrôlée par l'église constitue un terrain d'essai de modernisation pouvant répondre aux besoins dictés par le développement toujours plus rapide de la vie économique. Les commerçants cherchant à faciliter la conduite de leurs affaires vont veiller à multiplier les possibilités d'éducation pour les jeunes et à rénover l'enseignement offert. L'arithmétique, la comptabilité, l'enregistrement d'inventaires, l'epistolographie mais aussi l'histoire, la géographie, les législations et les langues étrangères constituent raisonnablement la matière indispensable dont doit s'armer tout négociant. A travers ces revendications, les commerçants deviennent les propagateurs des idées progressistes de l'Occident et la force motrice qui vise à rénover l'éducation et à la libérer de sa dépendance directe par rapport à l'Eglise.

Mais ce phénomène n'est pas unique. Au Moyen-Age le marchand de l'Europe Occidentale avait suivi le même processus jouant un rôle comparable à l'aube de la Renaissance. Dans les deux cas, la caractéristique fondamentale de la mentalité se trouve dans les notions de la pratique, du rationalisme, de l'utilitaire et du précis, notions qui s'intègrent facilement dans le climat du siècle des Lumières. Signalons seule-

ment que, dans le cas du domaine balkanique et plus particulièrement des Grecs, à l'époque qui nous intéresse ici il faut tenir compte des faits suivants: la coupure entre les marchands et les savants n'est pas si simple à discerner. La spécificité du commerçant s'est chargée d'une qualité notionnelle différente puisque dans la plupart des cas le commerçant est également savant et inversement les savants s'occupent de commerce.

Savants et commerçants donc, représentants essentiels de l'éducation transportent l'image de l'Europe des Lumières et sont les chefs de file pour créer un nouveau modèle de vie sociale et économique. Monsieur Alexandru Duțu recherche les indices du changement au fur et à mesure qu'ils apparaissent et tente de cerner le problème au moyen de quatre questions: Quels éléments nouveaux apparaissent dans la production du livre? Comment s'est renouvelé l'outil mental? Quelles furent les images de "l'autre" et du monde et enfin quels éléments ont soutenu l'image de soi dans les sociétés de l'Europe du Sud-Est?

La multiplication des éditions qui ont alimenté la nouvelle matière d'enseignement fut impressionnante. De nouvelles compositions mais plus encore, des traductions et compilations d'ouvrages étrangers occidentaux ne cessent d'enrichir la production de livres, principalement les éditions grecques à partir desquelles on traduit habituellement dans les autres langues balkaniques. Les savants veillent à approvisionner la jeunesse en manuels scolaires appropriés. Concourant à l'épanouissement de l'éducation en général et au développement de la conscience nationale beaucoup de ces livres constituent en même temps des outils utiles au métier de commerçant. Les livres d'histoire et de géographie tels qu'ils commencent à apparaître au milieu du XVIIIe s., reliant la vie contemporaine au passé, renseignant les hommes sur des sujets intéressant la marche de leur travail. On puise dans les portulans, les cartes, les itinéraires routiers ainsi que dans les publications géographiques des renseignements sur le climat, la production, les produits, les routes, les ports, les distances, les données démographiques, et autres domaines; parallèlement les manuels d'histoire à côté des récits de la gloire passée donnent des informations sur les événements politiques contemporains, les guerres et les dangers qu'elles comportent à ceux qui sont amenés à se déplacer. L'actualité passe abondamment dans les almanacs ainsi que dans les journaux et périodiques qui commencent à apparaître dans la dernière décennie du XVIIIe s.

Manuels de calligraphie et d'épistolographie, recueils de textes divers et de conseils, grammaires et dictionnaires bilingues servant à l'acquisition des langues étrangères, visent à faciliter les relations culturelles de ceux qui s'occupent des échanges et circulent à côté des principaux manuels de commerce. En ce qui concerne les manuels de commerce grecs un développement particulier est présenté dans la communication de M. Triantaphyllos Sklavénitis. Rédigés pour couvrir les nécessités pratiques des marchands, ils visent également à compléter le bagage intellectuel, les connaissances techniques et professionnelles indispensables aux marchands à chaque instant de la vie quotidienne; tout particulièrement lorsque les limites imposées par l'Empire Ottoman pourraient être dépassées ainsi que la conception traditionnelle sur les transactions commerciales; ces négociants vont agir à un niveau international suivant les modèles de fonctionnement avancés du commerce occidental.

Bien sûr, ce développement conditionne les attitudes et les comportements et agit sur la formation du commerçant grec. Grâce à une force accrue et une éducation plus large, il revendique, puis acquiert, une grande compétence dans le domaine des tractations politico-économiques et joue un rôle dirigeant dans la société. L'image de soi et de son rôle devient plus consciente, ses exigences se multiplient, et il s'organise enfin pour atteindre ses nouveaux buts. Nous pouvons facilement suivre ce parcours à travers les divers manuels et constater les changements qui s'effectuent dans le domaine des consciences et de mentalité. L'indice quantitatif par rapport aux produits et à leur contenu nous offre des preuves semblables. Selon un inventaire dressé par Monsieur Sklavénitis, la production livresque montre une progression ascendante importante: d'un seul titre qui avait circulé au XVIe s. de même qu'au XVIIe siècle (on se réfère toujours aux premières éditions) on passe à onze titres pour le XVIIIe siècle (dont neuf dans la dernière décennie) et à douze dans les deux premières décades du XIXe siècle.

On remarque parallèlement un déplacement du centre de production de ces manuels. Venise qui traditionnellement assurait la production de livres grecs va être remplacée vers le milieu du XVIIIe siècle par Vienne. Dans cette ville, éditrice des "livres de nouveautés", s'est développée une colonie grecque active, dans le contexte propice créé par le "josphisme". A côté du livre scientifique érudit qui apparaît en force, il faut également prendre en compte le manuel commercial pratique et utilitaire. Des initiatives dispersées ont tenté de régler

la pratique du commerce dans une société traditionnellement agricole et ont été suivies d'autres efforts systématiques permettant aux négociants Grecs d'acquérir les instruments éducatifs et utilitaires indispensables à leur profession dans leur propre langue. Il s'agit d'ordinaire de traductions ou de compilations adaptées et enrichies d'informations concernant l'Orient.

Le contenu, souvent, n'est rien de plus qu'une transposition en grec des archétypes de l'Europe occidentale agrémentée de quelques adaptations, corrections et compléments; en revanche, les prologues offrent chaque fois, beaucoup plus que de simples indications. Ils formulent avec clarté, les positions, les espérances, le mode de pensée, enfin la mentalité dominante de ce nouveau groupe social qui arrive sur l'avant-scène: désir de s'enrichir certes, mais aussi de justifier cette profession tellement contestée; désir d'apprendre, mais revendication pour une situation égalitaire parmi les autres peuples européens; prise de conscience de l'héritage ancestral, mais sensibilité nationale qui malgré ses hésitations, arrivera à son point culminant et explosera dans la lutte de 1821. "Cette profession honnête et libre nous l'exerçons simplement pour gagner de quoi subvenir à nos besoins et, après nous être enrichis, pour nous assurer un *mieux vivre*", note Nicolas Papadopoulos, auteur d'une encyclopédie commerciale (*Hermēs ho kerdōos*, Venise 1815-1817, 4v.). "Elle nous a obligés d'entrer en contact avec les nations européennes, elles-mêmes éclairées par nos ancêtres, d'apprendre les langues et idiomes desdites nations, d'approcher et dans la mesure du possible de pénétrer dans leurs Académies et leurs écoles, soit nous-mêmes, soit de jeunes boursiers grecs de l'étranger, de les imiter et de nous souvenir que, en tant qu'Hellènes véritables et purs descendants de nos glorieux ancêtres, il serait malséant que nous restions totalement incultes et illettrés".

"Hellènes véritables", "purs descendants de nos glorieux ancêtres", les Grecs modernes ressentent désormais le besoin de créer leur propre identité, leurs propres moyens d'expression, leur terminologie, leurs dictionnaires pour échapper à la dépendance des langues étrangères et aux conséquences d'une domination extérieure. Nous connaissons l'importance donnée au problème linguistique à l'époque des Lumières, l'effort fourni pour purifier et enrichir l'appareil linguistique qui permet ainsi de répondre aux besoins nouveaux et d'exprimer les idées et concepts modernes. Nous savons aussi que dans le domaine commercial

et économique, le commerçant qui voyageait était obligé d'utiliser une terminologie étrangère pour se faire entendre au niveau international. En ce qui concerne la pléthore de mots étrangers, leur origine et leur utilisation par les Grecs nous renvoyons à la communication de Monsieur Dicaïos Vayacacos.

Cependant cette habitude acquise au fil des siècles n'était pas facile à perdre comme en témoigne la foule de textes relatifs à ce sujet. Quand elle s'opère et là où elle s'effectue la substitution s'accomplit à un rythme extrêmement lent. Bien qu'ils aient pris conscience du problème, les écrivains, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle utilisent encore des vocables empruntés à "un autre idiome" tout en essayant de justifier cette pratique ou de donner une solution qui consiste à imprimer des dictionnaires bilingues explicitant ces mots étrangers. C'est seulement dans la deuxième décennie du XIXe siècle que nous rencontrons des positions formelles face au problème de l'hellénisation de la terminologie. On considère alors comme "une honte... que la langue grecque si riche en soi doive emprunter des mots à ces langues étrangères elles-mêmes enrichies par le grec".

Les nécessités pratiques de la vie quotidienne sont rejetées ici sous la pression de la sensibilité nationale en pleine expansion. Si ce siècle, le XIXe, se caractérise en Europe Sud-orientale, par le puissant développement des consciences nationales, leur formation entraînant un certain nombre de revendications, la quête de la liberté reste cependant durant toute la période de la domination étrangère l'exigence première de tous les peuples asservis, à la différence que les efforts fournis dans ce but ne sont pas toujours conscients ou raisonnés. Cette recherche de la liberté s'allie souvent à l'absurde, au surnaturel, à l'utopie, au mythe. Les espoirs de libération ne sont pas envisagés rationnellement ni de façon organisée, mais dans une attitude de soumission qui, grâce à des facteurs extérieurs —Croisades de l'Occident par exemple, intervention de la Russie unie par un même dogme, campagnes de Bonaparte en Méditerranée Orientale— ou encore une intervention divine, un miracle, pourra donner la solution désirée. En revanche, à d'autres moments, l'éducation crée des conditions favorables à l'acceptation du modernisme. On note alors un effort conscient pour arriver à la liberté et à la prospérité, deux notions qui vont d'ailleurs de paire.

Le contact avec l'Europe de l'Ouest, les voyages, les études dans des universités occidentales, les colonies, le commerce, la marine mar-



chande, aident à construire l'image d'une Europe éclairée, image qui joue un rôle créateur et décisif dans le renouvellement des structures tant culturelles qu'économiques des sociétés balkaniques. Ces remarques souvent formulées quant aux peuples asservis de l'Empire Ottoman à la fin du XVIIIe et au XIXe siècle sont à rapprocher par certaines analogies de la période de la décadence de l'Empire Byzantin.

Le souci de sauver la terre ancestrale est encore lié dans les consciences d'alors à la tentative de trouver des solutions économiques propres à éviter l'anéantissement des petits états "continuateurs-héritiers" de l'Empire. Les érudits grecs de la première moitié du XVe siècle rêvent d'une Renaissance hellénique, fondée sur le progrès technique et comparable à celle que pouvait montrer l'Occident. Ayant pris conscience de la crise économique qui était survenue, ils se tournent vers l'Europe Occidentale —leurs contacts étant nombreux du fait du Schisme— y cherchent les mécanismes économiques susceptibles de leur fournir un modèle de développement économique approprié répondant à leurs besoins spécifiques. La sensibilité des érudits devant le phénomène économique a été révélé par Monsieur André Deisser qui a étudié les textes de certaines sommités du monde intellectuel des XVe et XVIe siècles. A travers les écrits de Pléthon, de Bessarion et de Chalkokondylis on peut glâner ici et là des propositions relatives à la rééquilibration de l'économie (contrôle importations/exportations), à l'intensification de la production et à l'exploitation des ressources productives du pays, à l'accroissement démographique et à la vie culturelle et spirituelle de la jeunesse. Parallèlement Nikandros Noukios qui a connu l'Europe du XVIe siècle nous en donne dans le récit de son voyage une présentation très précise et tente d'en transplanter l'image en Orient. Même s'il montre un intérêt évident pour la situation économique de chaque pays —notant une foule de renseignements sur le sol, le sous-sol, l'industrie, le commerce, la démographie, les moyens de transport— il n'est pas arrivé à prendre conscience ni pressentir ou prévoir les grands changements qu'avaient commencé d'apporter les découvertes et les inventions du siècle de la Renaissance.

Par ailleurs l'étude du monde de l'érudition, des écrivains, des enseignants et même des étudiants, leurs positions par rapport au phénomène économique peut être abordée de diverses façons. Les salaires, les subventions, les droits d'auteur, leurs rétributions, les droits d'enseignement, les bourses, les maisons d'édition, la gratuité de l'en-

seignement, en un mot les rémunérations de tous genres, constituent un champ appréciable de recherches pour la domaine que nous examinons.

Il est à noter que dans la direction et l'optique qui nous intéressent ici, des études systématiques n'ont pas encore été entreprises. Le cas du livre, sa production, sa circulation, considéré comme bien commercial constitue une exception. Dans d'autres domaines, le large éventail sur lequel apparaissent les éléments dont nous disposons, ainsi que des documents lacunaires nous permettent seulement de présenter des théories partielles fondées sur des indices clairsemés. Si, d'une part nous acceptons le fait que la propagation de la culture, la diffusion de la connaissance en tant que fonction sociale suivent les lois du marché et en dépendent, si les buts poursuivis ont été soulignés, on n'a pas pu clairement localiser pour ce qui concerne l'Orient, les positions théoriques qui influencèrent et en dernière analyse définirent cette fonction et particulièrement le rapport entre les appointements et les droits d'enseignement.

Dans des sociétés asservies et où les carences économiques sont nombreuses, le souci le plus pressant de pourvoir aux nécessités fondamentales de la vie quotidienne, constitue le critère essentiel qui régit ces relations et laisse peu de place aux discussions théoriques. L'élève veut étudier mais le maître doit survivre. Dans les premiers siècles de l'occupation étrangère il ne s'agit bien sûr que de l'enseignement primaire. Dans les cas où il existe une structure organisée, le Patriarcat, une communauté, l'enseignant est rétribué annuellement. Dans les autres cas l'échange rétribution/acquisition des connaissances est direct. L'enseignant est payé par les parents de l'élève après accord préalable. Certains contrats sauvés de la destruction nous renseignent sur les limites de la période d'enseignement et sur la matière que doit obligatoirement étudier l'élève, condition première dans certains cas pour que le maître soit payé. On ne tient pas compte cependant dans ces contrats des capacités intellectuelles de l'enseigné.

Cette maxime "la connaissance est un cadeau de Dieu et comme telle ne doit être vendue" fait l'objet de très fréquentes discussions dans le Moyen-Age occidental. Ces discussions pourtant ne semblent pas avoir été portées au premier plan, ou si elles l'ont été, avoir influencé les besoins réels. Car l'acquisition de la connaissance ne constitue pas un but en soi jugé au niveau de la métaphysique et de la morale; dans

les consciences collectives, cela demeure le coefficient fondamental qui peut servir des buts précis avec un contenu spirituel autant que politique: la sauvegarde de l'orthodoxie et la conquête de la liberté. A l'état latent dans l'inconscient des peuples asservis l'éveil national va marcher de paire avec la propagation toujours plus accrue de l'enseignement. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, période de la formation de l'humanisme religieux, l'Eglise va jouer un rôle de premier ordre au sein des mouvements rénovateurs, veillant à la fondation d'écoles, à l'attribution de bourses et à la création d'imprimeries. Les princes Roumains vont favoriser de plus en plus la pénétration de la langue grecque dans leurs provinces. Dans leur effort pour protéger l'orthodoxie du danger toujours plus menaçant du catholicisme et du protestantisme, ils vont écarter progressivement l'emploi du latin de l'enseignement. La langue grecque devient parallèlement, par voie de conséquence, le principal organe d'intercompréhension dans les échanges commerciaux des Balkans. Tandis que les Boyards engageaient à leur service des enseignants grecs pour leurs enfants, les commerçants roumains, eux aussi, dans les provinces citées plus haut cherchaient à fonder des écoles grecques. De manière générale ce phénomène se retrouve dans tout le Sud-Est Européen.

Il ne sera pas question ici de la contribution considérable des Phanariotes à l'essor de la culture mais il peut être intéressant de mentionner un point précis: par son énergie, par ses activités culturelles, ce groupe dirigeant a marqué de son sceau le siècle des Lumières et s'est différencié très nettement sur le plan social de l'ancienne aristocratie byzantine. Comme il a été récemment souligné, l'ascension économique des Phanariotes leur a donné la possibilité d'arriver au pouvoir en acquérant dans le même temps une conscience de classe dominante ayant ses propres apports dans les entreprises commerciales et financières. A partir de là les dirigeants phanariotes toujours ouverts aux valeurs nouvelles, possédant ce désir d'apprendre qui les caractérise, vont devenir les principaux dépositaires de la culture occidentale et vont s'efforcer de la transmettre en Orient; ils s'intéressent aux Lettres, créent des bibliothèques et plus généralement apportent un soin particulier à l'éducation; cette attitude s'inclut également dans le cadre de la promotion sociale des populations locales qu'ils administrent et du "bien public" de la nation. Nous parlons bien entendu des premières années, lors que les oppositions et rivalités naissaient des relations entre diri-

geants et dirigés et non pas des problèmes qui se créèrent par la suite lors de la formation des consciences nationales.

L'Eglise donc, les princes des provinces roumaines (qui, à partir d'un certain moment étaient d'origine phanariote) et les commerçants se préoccupent tous de la promotion de l'éducation sans ménager les dépenses pour la réalisation de leurs projets, à la différence près que leurs positions sur le plan idéologique sont souvent divergentes. Ces divergences et oppositions diverses ont même provoqué de longs conflits qui ont fortement marqué la vie culturelle de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle.

Indépendamment pourtant du domaine idéologique et au-delà de toutes les différences exprimées, le monde culturel, les érudits, le personnel enseignant qui provient dorénavant des trois sphères sociales —clergé, Phanariotes, commerçants— semblent aborder de la même façon tout ce qui touche aux problèmes économiques. Ainsi à titre d'exemple tout ce qui concerne les écrits, les traductions, la publication des textes et plus généralement l'activité des érudits dans le domaine de l'édition, tout donc se déroule dans un esprit qui témoigne de leur disposition à servir les besoins pressants de l'éducation sans que s'y insinue dans la majorité des cas du moins, le moindre intérêt économique personnel. Quelle que soit la valorisation recherchée par un auteur, l'édition d'un texte tendait à des buts pratiques et utilitaires: la plus grande diffusion possible mais aussi, élément fondamental, l'économie du temps toujours précieux nécessaire à la reproduction du manuscrit. Le gain de temps ne se réalisait pas toujours si l'on en juge par le fait que des livres manuscrits continuaient d'être produits, recopiés à partir de textes déjà imprimés et ce, jusqu'au milieu du XIXe siècle. La raison fondamentale de cette pratique est liée et à la défiance vis-à-vis des livres imprimés venant de l'Occident catholique, mais encore au facteur économique: les besoins de fonds pour la fourniture de nouveaux imprimés constituaient des motifs sérieux de retard.

Dans tout le processus de production et de diffusion du livre où l'initiative et la participation des érudits a toujours été essentielle et décisive —je ne fais pas allusion aux rouages eux-mêmes des entreprises qui concernent les imprimeries organisées de Venise et de Vienne— le choix d'un écrit et sa présentation pour l'édition a pris une importance accrue. Soulignons cependant sur ce point, que parfois un décalage s'opère dans le temps, qui est dû aux rythmes différents de prise de

conscience des besoins. Si certains esprits avancés entrevoient à temps les besoins à venir et préparent les outils correspondant, le public au sens large du terme ne semble pas toujours prêt à les accepter ni à les absorber. C'est ainsi qu'un certain nombre d'ouvrages sont demeurés longtemps inédits alors que dès leur mise en circulation ils constituèrent des succès d'édition. Je rappelle à titre indicatif le cas de la "Géographie ancienne et nouvelle" de Mélétiós prête pour publication en 1707 et qui finit par paraître 14 ans après la mort de son auteur, en 1728.

Le livre donc, par sa double nature —produit culturel et bien commercialisable à la fois— constitue un indice utile et précis dans le cadre de notre étude. L'attitude des érudits face au livre se dessine clairement: disposés à faire le maximum d'efforts, capables de se soumettre à des privations de tous ordres, non sans quelques murmures parfois, ils conçoivent des programmes méthodiques pour satisfaire à cette demande soit par l'édition d'ouvrages, soit par l'acquisition des outils culturels indispensables. Dépassant souvent leurs possibilités pécuniaires, ils dépassent également la limite de l'"indispensable", limite par ailleurs très floue dans le cas des besoins culturels. Ce phénomène que l'on observe principalement chez des individus fréquentant des centres culturels développés se présente comme une conséquence logique liée à l'environnement où le niveau culturel est supérieur à la moyenne.

Dans certains cas l'acquisition de livres évolue, se transforme en passion de collectionneur, en bibliophilie, où s'insinue la notion de placement financier, notion qui se diversifie cependant en fonction des désirs personnels du collectionneur: plaisir de collectionner, besoins au niveau du quotidien, équipement professionnel, statut social. Il s'agit donc d'envisager la question chaque fois selon les circonstances.

L'étude de Monsieur Emmanuel Franghiskos présente l'exemple d'un étudiant boursier. Par des approximations quantitatives sur la liste pour les années 1821 et 1822 il constate que cet étudiant affecte la plus grande partie de ses ressources économiques à ses besoins culturels et académiques: achats de livres, reliures, prêts et copie de livres d'une part et d'autre part inscriptions et frais d'enseignement dans les établissements, fournitures, abonnements à des sociétés philologiques et à des journaux, soit un peu plus du tiers de la totalité de ses dépenses.

L'acquisition de livres et la création de collections occupe une grande place dans les choix personnels des savants et surtout lorsqu'ils se trouvent dans les grands centres urbains. La présence vivante de

l'imprimé se trouve ici en complète opposition avec la réalité dominante de leur pays où la diffusion du livre se heurte habituellement à de nombreux obstacles et à la carence en bibliothèques publiques et de prêt. Leurs motivations ne sont pas seulement subjectives. Au-delà du désir d'acquérir les outils indispensables à leur progrès professionnel, ils visent plus largement au bien de la collectivité. Ainsi même s'ils ne se rétablissent pas dans leur patrie ultérieurement, le souci de leur mission fait que sous forme de dons ou de legs ils offrent leurs propres livres à leur pays ou à leur monastère où ils ont prononcé leurs vœux. Cela constitue une pratique très courante, pratique immédiatement liée aux ressources financières dont ils disposent.

Les principales ressources des érudits qui en général exerçaient dans l'enseignement étaient leurs appointements. Ces derniers, incorporés dans le circuit de l'offre et de la demande étaient soumis aux nombreuses fluctuations provoquées par la situation économique, sociale et culturelle particulière à chaque époque et à chaque région. La communication de M. Iannis Karas traite des divers facteurs qui influent sur les différences de revenus des enseignants. Il faut prendre en compte un autre critère, fondamental celui-ci, pour l'établissement du niveau des revenus et qui est lié au savant lui-même, à sa personnalité, à son sens de l'organisation et en règle générale à ses qualités et à sa réputation; c'est-à-dire critère de valeur qui contribuait de façon décisive à la formation du marché de la profession enseignante. J'ajouterai un facteur supplémentaire: la matière enseignée; dans beaucoup de cas l'échelle des appointements s'articulait autour de la qualité ou de l'importance données à la matière enseignée par les milieux directement concernés. Ainsi par exemple, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'Académie princière de Jassy, le premier professeur de grec qui assurait en même temps les fonctions de directeur du Lycée, recevait 200 lei, le second professeur de grec 100 lei, puis venaient les professeurs de langues slaves avec 80 lei et de langue roumaine avec 60; autre exemple: à l'Académie du Patriarcat de Constantinople en 1769 le professeur de philosophie reçoit un salaire de 1000 piastres par an alors que celui qui enseignait la grammaire n'en recevait que 600.

Enfin signalons que la grande amplitude de l'échelle des appointements, ajouté à notre manque de connaissance quant au coût de la vie et aux fluctuations monétaires rendent difficile toute recherche concernant les possibilités d'établir à chaque fois l'indice du pouvoir

d'achat des enseignants. Une chose est sûre et qui ressort des différentes approximations faites à partir de cas spécifiques: quels que soient leurs revenus et les privations qui en résultent éventuellement, les savants (nous nous référons plutôt aux simples clercs-enseignants) affectaient une partie de leurs ressources à l'acquisition de leurs outils culturels. Peu ou prou, les livres constituent toujours une part appréciable de leur fortune quelle qu'elle soit.

Les conditions changent après la création d'états nationaux et lorsque les mécanismes d'éducation sont organisés par l'administration centrale. Le personnel enseignant intégré à ces rouages peut assurer sa subsistance. Pour les élèves la mise en place d'un réseau scolaire organisé (nous parlons ici de la Grèce) n'entraîne aucun surcroît de dépenses au niveau individuel, cela pour les enseignements primaire et secondaire. Le problème apparaît au niveau universitaire lorsque la fondation d'une université centrale dans la capitale crée des charges supplémentaires: hébergement des étudiants, participation aux frais d'études. La question du paiement des frais d'enseignement prend alors de grandes proportions. Dépassant le plan des mentalités collectives vis-à-vis du bien-fondé de l'enseignement, valeur absolue et moyen d'accéder à la liberté, cette question s'identifie aux besoins de la nouvelle idéologie en formation, à la foi en la mission nationale de l'Université d'où doivent jaillir des lumières pour "notre" Orient et passe en définitive dans le domaine des intentions socio-politico-économiques d'un petit état économiquement peu développé.

Dans sa communication M. Costas Lappas nous trace avec une série de remarques fines et pénétrantes ce long parcours, ses retours en arrière, les nuances qui l'ont tout de suite différencié, notamment lorsqu'a été prévu le paiement des droits dans le règlement universitaire de 1837 (cet article n'a pas été appliqué pendant tout le XIXe siècle), paiement qui a fini par être imposé en 1892. Ce problème n'a pas toujours été envisagé par le corps professoral de façon unitaire. Cela variait en fonction des positions idéologiques des professeurs et de l'expérience qu'ils avaient eux-mêmes acquise, comme étudiants dans les universités occidentales. N'oublions pas que l'établissement de ces frais d'enseignement dans divers pays comme la France et l'Allemagne servaient des buts variés. Pour ce qui est du monde étudiant la notion de sacrifice liée aux études était manifeste surtout dans le cas des étudiants démunis. La motivation change désormais et vise à

satisfaire différentes aspirations débarrassées d'espérances vaines et d'illusions: amélioration de la position sociale, assurance d'une vie meilleure.

Dans le cadre général de notre exposé, nous avons examiné quelques points de vue sur l'hypothèse que nous avons établie comme objet de notre recherche, dirigés en cela par tous les exemples représentatifs fournis par nos collaborateurs lors de leur communication dans le domaine qui nous intéresse. Cependant comme on peut aisément le remarquer toutes ces communications, exception faite de celle de M. Aktar, concernent la façon d'envisager les problèmes pratiques de la vie quotidienne par rapport aux activités économiques. Ce qui manque à ce travail est une approche théorique du phénomène économique, réalité qui devra faire l'objet d'une discussion plus large.

La réflexion théorique ici se combine à la perspective de l'organisation du régime d'un état. Les peuples du Sud-Est Européen, se tournent alors vers les sciences et l'économie politiques au moment où ils se préparent à revendiquer le rétablissement de leurs droits nationaux et lorsqu'il leur a fallu organiser enfin les rouages de leur état. En effet malgré tous les changements apportés en Orient par le transfert de la culture occidentale, et l'augmentation sensible du livre "nouveau" importé essentiellement des grands centres culturels de l'Europe occidentale comme Vienne et Paris, les manuels économiques ont tardé à faire leur apparition dans les Balkans, rédigés dans les langues nationales. Le journal grec de Vienne "Mercure savant" qui faisait une publicité systématique pour les livres nouveaux mentionne peu souvent ce type de manuels. L'ouvrage *Economie pratique et générale de l'Agriculture* de D. Govdelas (Vienne 1816) est accueilli par une présentation très sévère de la critique. Si l'on laisse de côté les condamnations concernant la langue, l'épaisseur du livre et son fort coût de revient, on considère que l'auteur n'a pas atteint son but pas plus qu'il n'est utile au peuple puisque "ces écrits supposent de nombreuses connaissances que l'ensemble de la nation ne possède pas". Dans le même périodique de l'année 1817 on peut glâner à l'intérieur d'un catalogue spécialement rédigé pour les abonnés au périodique deux titres de livres français. Il s'agit de *La théorie de l'économie politique* de M. Ch. Ganilh (Paris 1815, 2 vol.) et *Des systèmes d'économie politique, de leurs inconvénients, de leurs avantages et de leur doctrine la plus favorable aux progrès de la richesse des nations* (Paris 1809, 2 vol.).



Adamantios Koraïs, parallèlement, a toujours montré un intérêt constant pour faire informer ses compatriotes sur les thèmes de l'économie politique. Lui-même, dans le passé, lorsqu'il exerçait le métier de commerçant à Amsterdam, avait tenté de s'adapter aux comportements modernes des négociants occidentaux. Koraïs suivait donc avec intérêt cette toute nouvelle science et l'évolution de la pensée économique de son époque. Comme en témoigne sa correspondance il avait lu les principaux représentants de la science économique qui lui étaient contemporains: Adam Smith, Malthus, Ricardo, J. B. Say, Destutt de Tracy et d'autres, et conseillait à ses amis de faire de même et de les propager dans un cercle plus large.

Pour ce qui est des lectures de livres d'économie politique en langues étrangères compulsés par des Grecs, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer de façon très précise, les mentions à ce sujet étant minimales. Deux témoignages qui appartiennent aux années de la lutte (de 1821) confirment pourtant que la pensée économique théorique préoccupe de plus en plus l'hellénisme renaissant. En 1827 le cours d'économie politique est introduit à l'Académie Ionienne de Corfou et en 1828 la bibliographie hellénique enregistre la traduction de l'œuvre de Jean-Baptiste Say *Catéchisme d'économie politique, ou Instructions familières, qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société* (Paris 1825). Le traducteur G. Chrysidis dédie son travail au Gouverneur de la Grèce Jean Capodistrias élu alors pour organiser et administrer le nouvel état.

Nous ne savons pas quels ont été les critères de choix qui se sont portés sur l'ouvrage de J. B. Say pour sa traduction. Ce n'est peut-être pas sans rapport avec la façon dont l'économiste français envisageait favorablement l'avenir économique de la Grèce libérée, dans la *Revue Encyclopédique* de 1824, en présentant des résultats positifs quant à l'économie européenne contemporaine: "Quand des Grecs auront les manufactures, ils auront une population compacte qui croîtra en nombre et en richesse, sous la protection d'un gouvernement régulier. Au lieu de huit millions de consommateurs pauvres, vous aurez vingt millions de consommateurs riches, dont les besoins feront la prospérité de vos entreprises, et avec lesquels vous aurez des relations nombreuses et lucratives, sans redouter les avanies des pachas". Les points de vue de Say, même s'ils ne semblent pas avoir eu un grand retentissement, correspondaient à la position de certains cercles vis-à-vis du rôle éco-

nomique qu'était appelé à jouer le peuple grec, libre et débarrassé des contraintes que lui imposait son asservissement à une domination étrangère.

Nous signalons ici certaines études qui ont contribué à titre divers à la réalisation de ce travail:

D. G. Apostolopoulos, *Ἡ ἐμφάνιση τῆς σχολῆς τοῦ Φυσικοῦ Δικαίου στὴν «τουρκοκρατούμενη» ἐλληνικὴ κοινωνία*, v. 1-2, Athènes 1980-1983. Sp. Asdrachas, «Ἡ οἰκονομία καὶ οἱ νοοτροπίες: Ἡ μαρτυρία τοῦ Χρονικοῦ τῶν Σεργῶν τοῦ Νεκταρίου Τέρπου καὶ τοῦ Ἀργύρη Φιλιππίδη» in *Tetradia Ergasias* 7, Athènes, Centre de Recherches Néohelléniques/FNRS, 1984, pp. 91-125. Christian Bec, *Les marchands écrivains. Affaires et humanisme à Florence, 1375-1434*, Paris, Mouton, 1967. C. Th. Dimaras, *Νεοελληνικός διαφωτισμός*, Athènes, Hermès, 1977 (2e éd. 1985). Loukia Droulia, «Ἡ ἐθιμικὴ παράδοση στὴν ὀνοματοθεσία καὶ ὁ Διαφωτισμός. Ἐνα παράδειγμα ἀπὸ τὴν Ἀχαΐα» in *Mnemon* 10 (1984) 187-201 (où bibliographie grecque au sujet des noms de baptême). Georges Duby, «L'histoire des mentalités» in *L'Histoire et ses méthodes*, Paris, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, 1961, pp. 937-966. Jacques Le Goff, *Marchands et banquiers du Moyen Age*, Paris, P.U.F. (collection Que sais-je?), 1956 (6e éd. mise à jour 1980). Du même, «Les mentalités. Une histoire ambiguë», in *Faire de l'histoire. Nouveaux objets*. Sous la direction de Jacques le Goff et Pierre Nora, Gallimard, 1974, v. 3, pp. 76-94. Du même, *Pour un autre Moyen Age. Temps, travail et culture en Occident: 18 essais*. Gallimard, 1977. *Modern European Intellectual History. Reappraisals and New Perspectives*, édité par Dominick La Carpa et Steven L. Kaplan, Cornell University Press, 1982 (2e imp. 1985). Σταμάτης Πέτρον, *Γράμματα ἀπὸ τὸ Ἀμστερνταμ*, éd. par Philippe Iliou, Athènes, Hermès, 1976. Traian Stoianovich «The Conquering Balkan Orthodox Merchant» in *Journal of Economic History* 20 (1960) 234-313.

CENGIZ-OSMAN AKTAR

## LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES DE L'ÉTAT TURC CONTRE LES PASSIONS GUERRIÈRES DE L'ÉTAT OTTOMAN

QUELQUES REMARQUES SUR LE CONGRÈS ÉCONOMIQUE  
DE TURQUIE RÉUNI À IZMIR EN FÉVRIER 1923

Le Congrès Economique de Turquie est une des toutes premières manifestations à l'échelle nationale ou territoriale, organisée par les dirigeants républicains et ce avant même la proclamation officielle de la République de Turquie. Le congrès est une manifestation sans précédent dans l'histoire de l'Empire ottoman. Jamais auparavant il n'est trace d'une réunion de cette ampleur, même pas pendant le gouvernement jeune-turc, où s'observe pourtant un certain effort économique.

D'habitude, les historiens de la première période républicaine retiennent de ce congrès son caractère premier. Ainsi ils s'interrogent principalement sur ses effets économiques en cherchant notamment à comparer ce qui a été proposé lors du congrès et ce qui a été réalisé par la suite. Leur lecture reste souvent dans un cadre strictement économique et, plus généralement, étayée sur le long terme qui fait intervenir les structures d'ensemble tout en excluant la possibilité de reconnaître la rupture qui nous semble inhérente à ce congrès.

En effet, nous pensons qu'il est question dans le Congrès Economique de Turquie d'autre chose encore que de la pure économie et que cette chose ressemble fort à une véritable rupture dans l'imaginaire politique des tenants de l'Etat. A proprement parler, la nouveauté économique du congrès réside dans le fait qu'il y est question d'une réflexion nouvelle, voire révolutionnaire, sur la chose économique plutôt que sur une politique économique. Mais ceci ne veut pas dire que les républicains ne cherchent pas à définir une politique économique sauf qu'ils le font, il nous semble, en fonction et à partir de cette réflexion première.

Le discours inaugural de Mustafa Kemal est un texte très riche,

il nous livre de précieux éléments pour comprendre l'ampleur de la rupture symbolique qui survient, d'ailleurs non seulement dans le cadre de ce congrès mais, plus généralement, avec la république. Dans son discours, le principal dirigeant républicain dresse un tableau de la situation générale du pays et insiste comme il se doit sur l'économie qu'il qualifie comme "la chose qui est absolument tout" ou encore "la chose qui englobe tout ce qui est nécessaire, à la vie, au bonheur, et à l'existence humaine".<sup>1</sup> Jugeant "désastreuse" la pratique économique de ses prédécesseurs proches ou lointains, il remet en cause la philosophie politique de l'Etat ottoman à la lumière de l'impératif économique. Enfin, pour l'avenir, il pose d'abord le principe de la souveraineté économique comme condition sine qua non de la souveraineté politique de l'Etat républicain, ensuite et parallèlement il se fait un devoir en tant que représentant de cet Etat, de veiller désormais sur le bonheur et la prospérité de la nation.

Le discours de Mustafa Kemal est, au fond, un véritable réquisitoire du passé ottoman, ce passé dont personne de son entourage ne veut plus entendre parler. Son plaidoyer pour cette "chose qui est absolument tout" se modèle en fonction et en fonction seulement de ce qu'il estime comme néfaste dans la philosophie politique de l'Etat ottoman, à savoir un désintéressement chronique aux choses économiques. Mustafa Kemal, parle volontiers d'une nouvelle période où l'Etat ne sera plus comme avant, c'est-à-dire irresponsable devant les exigences de l'économie. Toute cette volonté, somme toute, pourrait paraître dans le cours normal des choses, logique et réaliste, compte tenu de l'état de la situation de la Turquie d'après-guerre. Cette constatation d'ailleurs est celle qui est le plus souvent observée par les historiens de la période républicaine. Mustafa Kemal, lui, va cependant beaucoup plus loin dans ses accusations et dans sa réévaluation historique. Il se démarque totalement, en tant que républicain, des principes directeurs de l'Etat ottoman et se réclame d'une tout autre philosophie politique basée sur ce qu'il considère comme l'envers de ces principes directeurs, à savoir l'activité pacifique et productive. Précisément, il met l'accent

---

1. Le discours inaugural du Gazi Mustafa Kemal Paşa in *Türkiye İktisat Kongresi 1923 İzmir* préparé à l'édition par Gündüz Okçün, A.U.S.B.F. Yayinlari, Ankara 1971, p. 254.

sur un antagonisme qu'il juge essentiel et exclusif: la passion conquérante et guerrière des Ottomans face à l'intérêt économique paisible de la nation turque. De nombreux exemples et métaphores historiques viennent soutenir, dans le discours du commandant en chef de l'armée, ce nouveau principe "raisonnable", "pacifique" et "économique" comme cette phrase: "Messieurs, ceux qui font de la conquête avec des épées sont condamnés en fin de compte à laisser leur place à ceux qui font de la conquête avec des charrues".<sup>2</sup>

C'est à partir de ces constats que Mustafa Kemal juge le passé ottoman. Pour lui, la cause première de la situation dans laquelle se trouve la Turquie en 1923 est à rechercher non pas dans une mauvaise politique économique mais dans l'absence de pensée économique. Tous les sultans ottomans, selon lui, des plus glorieux aux moins victorieux, étaient animés d'un désir hégémonique et guerrier et ne se souciaient guère des impératifs économiques qu'ils considéraient comme indignes d'eux et secondaires. Emportés par leur passion chevaleresque, ils n'hésitaient pas à entraîner avec eux, dans d'interminables batailles, "l'élément principal" i.e. l'ethnie turque ou musulmane. Animés par un désir de grandeur et de conquête, ils abandonnaient volontiers, toute la responsabilité de la chose économique aux "éléments soumis", c'est-à-dire aux peuples non-musulmans. De même, ils accordaient généreusement aux étrangers des avantages économiques (les fameuses capitulations),<sup>3</sup> expressions de leur prodigalité de grand seigneur. Tout ceci, ils le faisaient parce que, dans leur représentation passionnelle du monde, la conquête passait avant toute chose et, de surcroît, marquait de son sceau toutes les autres activités. En l'occurrence, la politique intérieure dans l'Empire ottoman et particulièrement l'attitude de l'Etat envers les diverses ethnies se modelait selon les exigences de la politique extérieure. Et c'est ainsi que les Ottomans avaient préparé, selon Mustafa Kemal, leur déclin politique mais aussi causé la perte de "l'élément principal". Les Turcs, au fil des siècles s'étaient dépréciés économiquement au profit des autres ethnies, dans l'obligation où ils

---

2. *ibid.*, p. 246.

3. *ibid.* Dans son discours, Mustafa Kemal note à juste titre que ces avantages économiques se traduisaient en français comme capitulations alors que, précise-t-il, il s'agissait pour les Ottomans de "permissions" (musaadat).

étaient de faire la conquête alors que celles-ci s'occupaient à s'enrichir sans cesse.<sup>4</sup>

Le discours de Mustafa Kemal, son raisonnement et ses jugements historiques pourraient paraître mécanistes, voire naïfs. Ses pensées, cependant, n'évoquent pas moins les illustres penseurs européens, les Montesquieu, Steuart et autres Miller et notamment cette dichotomie chère aux penseurs du XVIIIème: les intérêts contre les passions.<sup>5</sup> Ce paradigme de la raison intéressée ou de l'intérêt raisonné revient ainsi en force dans les propos du dirigeant républicain quelque deux siècles plus tard, quand il tranche entre les passions conquérantes et irrationnelles de ses prédécesseurs et les véritables intérêts nouveaux devant lesquels il demande une mobilisation nationale.<sup>6</sup> Les ardents appels à la paix de Mustafa Kemal, sa célèbre maxime "Paix dans la patrie paix dans le monde", traduisent de même ce retournement crucial dans la philosophie politique qui advient avec la république. Mustafa Kemal et l'équipe révolutionnaire regroupée autour de lui sont certes des réalistes qui se méfient des aventures coûteuses,<sup>7</sup> mais qu'ils puissent dénigrer avec une telle véhémence le passé guerrier, donne irrésistiblement à réfléchir et demande peut-être un bref retour en arrière dans le XIXème ottoman afin de constater le double processus d'occidentalisa-

---

4. Il faut dire que, là, Mustafa Kemal prête sa voix à une certaine animosité nationaliste contre les ethnies non-musulmanes (les Juifs, Grecs et Arméniens) alors que celles-ci subissaient aussi à cette époque les contre-coups du déclin et de la désorganisation économique ottomans face à l'Europe. Dans ce sens il faut noter aussi qu'un sentiment quelque peu amer pèse sur ce congrès qui est organisé quelques mois après seulement le dénouement de la guerre gréco-turque. Les congressistes sont encore sous le coup de la victoire et une certaine fierté nationale est présente dans les débats. Cette fierté est aussi visible en ce qui concerne l'économie, notamment dans cette "Grande Exposition Economique de Turquie" organisée pendant le congrès afin de prouver que les Turcs savent fabriquer aussi des biens économiques comme des coqs, des raisins secs, du papier à cigarette, etc! Nous y reviendrons.

5. Cf. Albert O. Hirschman, *Les Passions et les Intérêts*, PUF, Sociologies, Paris 1980.

6. Sauf que Mustafa Kemal est l'Etat et Montesquieu n'est pas le Roi. Les éclairés ottomans ou turcs sont des serviteurs de Prince et non des conseillers de princes.

7. A propos de Moussoul, par exemple, qui ne devient officiellement mandat anglais qu'en 1925, l'on note souvent l'attitude prudente de Mustafa Kemal afin que ce différend ne dégénère pas en conflit ouvert.

tion-acculturation des élites ottomanes dont l'équipe républicaine est l'expression la plus achevée.

En effet, les idées émises par Mustafa Kemal lors du congrès économique et en particulier celles qui traduisent ce refoulement des passions guerrières peuvent être considérées comme les formes accomplies d'une longue tradition de pensée dont les premiers éléments se trouvent dans les réformes modernisatrices des sultans Selim III et Mahmud II. Introduites dans des buts défensifs pour sauvegarder l'entité impériale, ces réformes de par leur inspiration sont les premiers signes de la défaite ottomane. Et cette défaite, contrairement à ce qu'on peut penser d'elle, n'est pas seulement militaire mais aussi symbolique. Les réformes en question, en effet, visent à la sauvegarde des possessions territoriales grâce, pour la première fois, aux techniques de l'ennemi séculaire, i.e. la chrétienté. Partant, elles relèvent d'une logique qui est tout le contraire de celle ayant animé les Ottomans pendant des siècles: elles sont défensives et plus du tout offensives. De même le fait d'avoir eu recours aux techniques rationnelles de l'ennemi et surtout en matière d'art militaire dans lequel l'Ottoman a pourtant toujours excellé, dit long sur l'intensité de cette défaite. Cette perte de confiance généralisée, aussi bien dans les savoir-faire traditionnels que dans le principe de la guerre sainte, est en fait une sorte de désenchantement du monde pour les Ottomans réformateurs du début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Mais ce retour forcé à la raison pacifique, dans l'incapacité de tenir tête à l'Occident comme dans le temps, ne fait là que commencer.<sup>8</sup> Les réformes ottomanes de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, celles des deux monarques éclairés comme celles de certains hommes d'Etat, tout en étant insuffisantes pour endiguer le déclin de l'empire, consacrent l'émergence d'un nouveau type de bureaucrates presque entièrement occidentalisé et ne se posant plus, à la limite, la question de la défaite du symbolique ou encore, pour reprendre la formule consacrée, ne se posant plus la question d'Orient mais celle d'Occident.

Pendant la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'on assistera ainsi

---

8. L'abandon du principe de la guerre sainte, ou du moins sa remise en cause, pourrait être considérée comme l'ébauche, aussi, d'une réflexion portant plus généralement sur l'opportunité du principe religieux en soi, régissant le djihad. La sécularisation brutale des républicains aurait, dans cette logique, ses racines dans cette mise en cause première du début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

à une considérable activité, surtout intellectuelle, qui sera rarement mise en pratique à cause du règne solitaire d'Abdulhamid II. Chez ces Jeunes Ottomans mais davantage chez leurs successeurs, les Jeunes Turcs, se formera d'une manière progressive une pensée rationnelle résolument occidentale ou du moins reproduisant tour à tour et selon les époques les différentes catégories de la pensée occidentale comme le constitutionnalisme monarchiste, le positivisme, le laïcisme, le nationalisme, etc.

Au sein de ce processus d'aliénation ou d'acculturation progressive, la place et le rôle de l'armée et des militaires sont tout aussi, sinon plus déterminants que ceux de la bureaucratie et des élites civiles. Il est curieux de constater dans ce processus d'occidentalisation ou, pour reprendre la formule de Norbert Elias,<sup>9</sup> de civilisation des moeurs, que c'est au coeur même de l'institution guerrière que se met en oeuvre la première tentative de civilisation des moeurs et passions. Mahmud II, ce "sultan régénérateur" — perspicace, c'est ainsi que l'appelle Auguste Comte<sup>10</sup> — en mettant violemment fin à l'existence du corps des janissaires, fait ainsi beaucoup plus qu'un simple acte d'assainissement conjoncturel, il finit avec la tradition et inaugure une nouvelle ère en s'attaquant d'emblée à l'institution qui focalise tout le passé guerrier. Sa réforme militaire va d'ailleurs plus loin, et jusqu'à faire des officiers ottomans les élites par excellence de tout l'empire. Il n'est point étonnant dès lors de voir, à peu près un siècle après l'oeuvre de Mahmud II, Mustafa Kemal, c'est-à-dire le commandant suprême de l'armée, se faire le porte-parole de la paix, de l'Intérêt et non de la Passion, bref, de la Raison.

Mustafa Kemal est un pur produit de cette tradition d'élite militaire qui apparaît au sein des institutions issues des réformes du début du XIXème siècle et principalement de l'Ecole Militaire et de l'Ecole de Médecine Militaire. Particulièrement actives au sein du COUP, lors du coup d'Etat de 1908 et pendant le gouvernement jeune-turc, ces élites militaires formées à l'occidentale et gagnées profondément aux valeurs de la civilisation européenne sont, avec les bureaucrates occidentalises

9. cf. Norbert Elias, *La Civilisation des Moeurs*, Calmann-Lévy — Le Livre de Poche Pluriel, Paris 1977.

10. La lettre de Auguste Comte à Mustafa Reşid Paşa est publiée in *Système de Politique Positive*, t. III, *Dynamique Sociale*, p. XLVII.



civils, les intellectuels de l'Empire ottoman. Et toute leur différence avec les "éclairés" du XVIIIème européen réside dans le fait qu'ils sont dans l'Etat et qu'ils tiennent à y rester. Quand ils sont dans l'opposition comme au temps d'Abdulhamid II, ce n'est qu'afin de revenir en force aux affaires. Leur opposition, du reste, n'est pas d'origine périphérique ou sociétale, ils sont formés par l'Etat et pour la pérenniation de cet Etat. Cette topographie est aussi celle de Mustafa Kemal sauf que, chez lui, l'occidentalisme prend des proportions bien plus importantes que chez ses prédécesseurs. Mustafa Kemal exprime au demeurant le point de la synthèse auquel est arrivée, au cours du XIXème siècle, l'acculturation des élites ottomanes. Il ne reste pour ainsi dire chez lui quasiment rien qui puisse rappeler le passé ottoman et, historiquement parlant, il incarne l'état d'aliénation le plus total par rapport à l'imaginaire ottoman. Mustafa Kemal, doit-on le rappeler, n'a qu'un seul mot à la bouche et c'est la Civilisation.

Replacé dans ce cadre historique, le congrès économique a en fait une signification extrême. Il cristallise, au delà du discours du dirigeant républicain, toutes les dimensions du long processus d'occidentalisation ottomane pour leur donner une touche finale repérable à travers cette dichotomie majeure "civilisation-barbarie" à partir de laquelle découlent toutes les autres dichotomies entre les intérêts et les passions, la paix et la conquête, la rationalité et l'irrationalité, l'économie et la dilapidation, l'honneur et la responsabilité etc. Mais il cristallise tout autant la défaite de l'imaginaire, de la représentation ottomane du monde et réciproquement cette volonté républicaine d'être ce qu'on n'est pas, de paraître à tout prix civilisé ou, du moins, digne de ce nom. L'exemple éclatant de cet état d'esprit est cette manifestation organisée pendant le congrès, intitulée "la Grande Exposition de Turquie". Les articles qui y sont exposés sont quasiment tous soit des productions traditionnelles de l'Asie Mineure (coton, raisins secs, figues, olives, etc.) soit des produits qu'on peut trouver partout et qui correspondent à l'état substantiel des besoins humains (bougies, serviettes, bonbons, chaises, fromages, etc.).<sup>11</sup> Manifestation quasi ridicule, cette exposition comme dit Norbert Elias,<sup>12</sup> "trahit le souci d'assimiler les

---

11. cf. Annexe pour une liste des articles exposés.

12. Norbert Elias, *La Dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris 1975, p. 294.

modèles d'un rang supérieur" en l'occurrence ceux de l'Occident. A travers ce "levantinisme", les républicains semblent prouver combien ils méritent le titre de civilisé étant donné que rien ne leur manque pour prétendre maintenant à ce titre, même pas ou surtout pas l'économie!<sup>13</sup> Par la suite et après la création de la république, une pléthore de nouvelles mesures viendront s'inscrire dans la lignée de cette exposition, comme par exemple la révolution du chapeau, les émissions de musique classique européenne à la radio, l'enseignement du latin-grec à la place de l'arabe-persan à l'Université, etc.

Et c'est grâce et au prix d'une telle acculturation que la spécificité ottomane ira rejoindre les poubelles de l'histoire, que cette maléfique passion martiale qui a pu posséder durant des siècles l'Etat et les dirigeants ottomans sera exorcisée par les "missionnaires" républicains.

C'est ainsi aussi que les "intérêts véridiques" prendront la place des "passions barbares" dans ce pays issu de la désagrégation de l'empire des Ottomans. Toutefois, il ne faut pas s'imaginer qu'il s'agit là de la société: les intérêts véridiques sont ceux de l'Etat d'abord, de la société seulement après, exactement de la même manière qu'à l'époque révolue où la passion guerrière était, comme dit Mustafa Kemal, celle de l'Etat qui obligeait le peuple à le suivre. Le discours de Mustafa Kemal est très clair sur ce point. Celui-ci explique, nous l'avons vu, la décadence ottomane en s'appuyant sur le fait d'avoir sous-estimé durant des siècles la primauté de l'économique. La racine du mal, selon lui, est à rechercher au sein même de cette philosophie qui a toujours sacrifié l'économique au profit de la gloire, de la conquête, bref, de la guerre. C'est aussi cette philosophie qui a causé la perte de la nation turque, la dégradant économiquement par rapport aux autres nations de l'empire. Dans son raisonnement Mustafa Kemal tient ainsi pour responsable de ce double-échec, l'imaginaire politico-symbolique des Ottomans. Il estime autrement dit que l'Etat était mal géré par ces sultans qui ne songeaient qu'à assouvir leur passion de conquête et de majesté. Et c'est précisément cette mauvaise gestion qui avait ruiné à la fois l'Etat et l'ethnie turque. Les Ottomans avaient été incapables de pérenniser l'Etat et de veiller sur le bonheur et la prospérité de la nation à cause

13. Elias voit derrière ce qu'il appelle "le manque d'authenticité" des comportements des pseudo-civilisés "une détresse sociale authentique et le désir d'échapper à la pression d'en haut autant qu'à sa propre infériorité" in *La Dynamique de l'Occident*, p. 295.

de leur insatiable passion. Et Mustafa Kemal de décréter que "l'intérêt d'Etat" prend dorénavant la place de cette "passion d'Etat". Toute l'action économique de l'Etat républicain découle de cette logique ou de cette dichotomie à partir de laquelle il s'agit maintenant de combler les lacunes sociales et de remédier aux échecs politiques des dirigeants ottomans. Quand Mustafa Kemal pose le principe de souveraineté économique comme la condition sine qua non de la souveraineté politique, tout en affirmant parallèlement que l'Etat ottoman n'était pas ou n'était plus souverain justement en raison de la négligence de cette condition, il pense à l'Etat et aux intérêts économiques de celui-ci comme moyens de sa pérennisation. Et quand il annonce que la politique intérieure ne sera plus sacrifiée aux exigences de la politique extérieure comme au temps des Ottomans, il pense désormais pouvoir ne plus délaissier sa "nation" mais au contraire la ménager et l'assister par et pour son nouveau symbole de l'intérêt. A l'inverse de la pratique ottomane et de l'attitude démissionnaire devant la chose économique, il pense, en somme, pouvoir mener une double action missionnaire pour "élever la nation au degré de civilisation auquel elle a droit" et pour recouvrer l'autorité de l'Etat. Tel est brièvement décrit le statut de l'économie imaginé et réclamé par Mustafa Kemal. Parlant en sa qualité d'homme d'Etat, civilisé, rationnel et responsable devant les exigences du monde moderne, Mustafa Kemal aspire à pouvoir faire autrement et mieux que ses prédécesseurs dans le domaine de l'économie tout autant que dans les autres domaines de la vie. Pour cette importante mission, il demande au peuple de travailler, de s'aimer, de persévérer, de considérer l'étranger comme son ami et, en particulier, de faire confiance à l'Etat républicain qui se trouve dorénavant à ses côtés pour l'assister.<sup>14</sup> Il lui demande en fait d'observer une nouvelle éthique, pas spécialement économique mais une éthique tout court, conformément au nouveau code de conduite adopté par l'Etat à savoir la Civilisation. Il ne demande, en vérité, qu'à être obéi dans sa nouvelle vocation, cherchant à entraîner le peuple dans son nouvel imaginaire civilisant à l'instar des Ottomans qui entraînaient leurs sujets dans les guerres de conquête.

Mais ceci à une différence près: les Ottomans avaient malgré tout une spécificité, une altérité, les républicains, en revanche, n'en ont plus.

14. cf. Annexe "Pacte Economique de Turquie" document final du Congrès.

## ANNEXES

1. *Le pacte économique*

*Article premier:* La Turquie, à l'intérieur de ses frontières nationales, avec une indépendance sans tâche, est un des éléments de paix et de progrès du monde.

*Article 2:* Le peuple de Turquie, ayant obtenu son indépendance nationale au prix de son sang et de sa vie, ne la sacrifie pour rien et il est toujours le soutien de son Assemblée et de son gouvernement qui sont basés sur l'indépendance nationale.

*Article 3:* Le peuple de Turquie ne détruit pas, il construit. Tout son effort est destiné à élever économiquement le pays.

*Article 4:* Le peuple de Turquie produit lui-même autant que possible les biens qu'il consomme. Il travaille beaucoup, évite le gaspillage du temps, de la richesse et des biens importés. Il a l'habitude de travailler jour et nuit, s'il le faut, pour réaliser la production nationale.

*Article 5:* Le peuple de Turquie a conscience qu'il se trouve sur une mine d'or en termes de richesse. Il aime ses forêts comme ses enfants, pour cette raison il organise des fêtes de l'arbre et il reboise. Il exploite ses mines pour sa propre production nationale et il s'efforce de connaître ses richesses mieux qu'autrui ne les connaît.

*Article 6:* Le vol, le mensonge, l'hypocrisie et la paresse sont nos plus grands ennemis; une fermeté religieuse loin de fanatisme est partout notre principe. Nous acceptons toujours de bon coeur les rénovations utiles. Le peuple de Turquie déteste la perversion et la propagande de ses ennemis à l'encontre de ses conceptions sacrées, de ses terres, de ses personnes et de ses biens et il reconnaît toujours comme un devoir la lutte contre celles-ci.

*Article 7:* Les Turcs sont amoureux de la connaissance et du savoir-faire. Le Turc est éduqué à pouvoir gagner sa vie partout mais avant tout il appartient à son pays. Grâce à la valeur sacrée qu'il attribue à l'éducation, il célèbre le jour de naissance du prophète aussi comme une fête du livre.

*Article 8:* Notre but primordial est d'accroître notre population diminuée à cause de nombreuses guerres et d'obligations, et de sauvegarder notre santé et notre vie. Le Turc se méfie des microbes, de l'air pollué, des épidémies et de la saleté. Il essaie d'éduquer son corps par l'équitation, le tir à l'arc, la chasse, la pêche, la natation qui sont tous l'héritage des ancêtres. De même, il soigne ses animaux, il améliore leurs espèces et augmente leur quantité.

*Article 9:* Le Turc est toujours l'ami des nations qui ne sont pas les ennemis de sa religion, de sa nationalité, de sa terre, de sa vie et de ses institutions: il n'est pas hostile au capital étranger. Mais, dans sa propre patrie, il ne se met pas en relation avec des établissements non convenables à sa langue et à ses lois. Le Turc reçoit directement les innovations scientifiques et artisanales, quelle que soit leur origine, il ne veut pas trop d'intermédiaires dans des relations de toute sorte.

*Article 10:* Le Turc aime travailler fièrement, en liberté, il ne désire pas de monopole dans les affaires.

*Article 11:* Les Turcs s'aiment entre eux cordialement, quelles que soient leur classe et profession. En se donnant la main au sein de leur groupe et de leur profession, ils

fondent des associations et organisent des voyages afin de se connaître et de connaître leur pays.

*Article 12*: La femme et le professeur turcs élèvent les enfants selon le Pacte Economique.<sup>1</sup>

*2. Les articles exposés à la Grande Exposition Economique de la Turquie*

savon, halva, spaghetti, coton hydrophile, peinture, papier à cigarettes, eau de cologne, flanelle, malles, chrome pur, céréales, pierre de taille, tuile, briques, chaises, mobilier de maison, fromages, yatagan, canne, tabac, cuir, tapis, pistaches, raisin, figues, ceinture, soufre, tissus, bougies, betterave, peigne, canif, melon, miel, chaussettes, matériaux d'imprimerie, farine, amidon, serviettes, planches de bois, laine, chaussures, huile d'olive, olives, oranges, coton, oeuf de poisson, sucreries, ballon de football, fume-cigarettes, bascules, cordes, cuivreries, balai, pastèque, antimoine pur, moulin à café, balance, coqs, épices, produits de pépinière, épingle à cravate, cadenas.<sup>2</sup>

---

1. Reproduit dans *Le Congrès Economique de Turquie 1923 - Izmir* (en turc), pp. 387-389; c'est nous qui traduisons.

2. Cité in G. Okçün, *Le Congrès Economique de Turquie 1923 - Izmir* (en turc), pp. 220 à 230; c'est nous qui traduisons.



ANDRÉ DEISSER

PREMIÈRES MANIFESTATIONS DE SENSIBILITÉ  
AUX PROBLÈMES ÉCONOMIQUES  
DANS LE MONDE INTELLECTUEL GREC  
DES XV<sup>e</sup> ET XVI<sup>e</sup> SIÈCLES

I. LES PRÉCURSEURS: PLÉTHON, BESSARION ET CHALCOCONDYLE

Il a été souvent remarqué que les auteurs byzantins après Procope et avant Calchocondyle n'ont guère parlé de l'Occident. A la réflexion, on ne voit pas très bien ce qu'ils auraient pu en dire ni comment ils se seraient intéressés à l'histoire de peuples qu'ils méprisaient, quand ils ne les ignoraient pas. La thèse que nous voulons défendre, c'est que, d'une part la prise de conscience du fait que les reliquats de l'empire byzantin se trouvaient dans une crise économique profonde, et d'autre part la recherche d'un modèle de développement économique, ont attiré l'attention des Grecs des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles sur certaines manifestations de la civilisation européenne.

C'est chez Georges Gemiste Pléthon que nous rencontrons pour la première fois la conscience d'une crise économique. On sait que le point de départ de toutes les propositions de ce philosophe était la défense de son pays d'adoption: le Despotat de Morée. Mais cette tâche, il n'entendait pas seulement la mener comme un sonneur d'héroïsme ou un forger d'utopie; au contraire, on dénote chez lui, une vive sensibilité aux problèmes économiques. Défendre le Péloponnèse en construisant, entretenant et faisant garder la muraille de l'*Hexamilion* au travers de l'Isthme de Corinthe, d'accord, mais sans imposer à la population de nouvelles charges qui ruinaient l'économie du pays. C'est pour cela que Pléthon refuse de confier désormais la défense du territoire à des mercenaires et propose la création d'une armée nationale, ce qui n'est concevable que dans un Etat où l'économie est saine et bien équilibrée. Or c'est l'équilibre économique, précisément, qui est menacé par la dépendance de fait où se trouve le Despotat par rapport à l'Occi-

dent. Il faudrait donc réformer cette situation en filtrant soigneusement les importations. Ainsi on laissera venir de l'extérieur le fer et les armes dont cet Etat menacé ne peut se passer, mais on arrêtera tissus et vêtements confectionnés en Italie avec la laine provenant des côtes de l'Atlantique, puisque sur place, dans le Péloponnèse, il y a toutes les matières premières pour alimenter une industrie textile locale. En sens contraire, on ne laissera pas exporter sans contrôle les produits dont le pays a besoin pour sa propre consommation. Voilà quelles étaient les positions de Pléthon à propos des relations économiques avec l'Occident, telles que nous les ont conservées deux écrits à la chronologie incertaine, mais qui se situent *grosso modo* aux environs de 1420. On voit qu'elles étaient particulièrement négatives; nous savons par ailleurs qu'à la méfiance qu'il nourrissait pour la philosophie aristotélicienne de l'Europe médiévale, il ajoutait un profond dédain pour les exemples politiques que lui fournissaient les républiques mercantiles de l'Italie.

En revanche, Bessarion, son élève, lui qui s'est si bien intégré à la civilisation des Latins qu'il a obtenu le chapeau de cardinal, quand il reprend à son compte l'espérance qu'avait eue son vieux maître de voir la Morée devenir le noyau d'un Etat hellénique régénéré, dans sa *Troisième épître au Despote Constantin Paléologue*, rédigée vraisemblablement en 1444, compte beaucoup sur son expérience occidentale et montre qu'il avait saisi ce que l'Europe contemporaine pouvait apporter à un Orient byzantin en grand danger de se perdre. Comme Pléthon, il vise lui aussi à l'autarcie, mais il se rend compte qu'elle n'est possible que si on lui donne un puissant moteur. Ce dynamisme, il le demande d'abord à la démographie: il est important que la population du Péloponnèse soit renforcée par l'installation de nouveaux colons. D'autre part, cet intellectuel accorde une place de choix à l'enseignement. Il s'indigne de voir la nation grecque, qui donna au monde la science et les arts, végéter dans l'ignorance, d'autant plus qu'il existe dans ce pays une jeunesse qui n'est dépourvue ni d'intelligence ni de sagacité. Comme ce sont les Frnacs qui en ce siècle possèdent le savoir, il propose de faire venir des maîtres d'Italie ou bien d'y envoyer des jeunes gens qui s'y instruiront et qui, une fois revenus, instruiront les autres. Si le programme de cet enseignement comporte, bien entendu, l'étude des belles lettres, il inculquera aussi tout particulièrement les connaissances techniques nécessaires au développement des forces de produc-



tion locales, à l'exploitation des richesses du pays. En premier lieu, c'est à la mécanique qu'il fait appel, notamment au système de bielle qui permet de transformer le mouvement circulaire fourni par l'énergie hydraulique. C'est ainsi, précise-t-il, qu'en Italie on scie les planches de façon automatique: *ξύλα πρίζονται αὐτομάτως*. Il ne s'est pas demandé si ceci était bien d'application dans une contrée où les phénomènes hydrographiques sont particulièrement irréguliers!

D'autre part, Bessarion était persuadé qu'il y avait dans la région du Taygète des gisements de fer, qu'on pourrait donc y développer industrie sidérurgique et fabrication d'armes, et ainsi épargner à la Morée l'onéreuse importation que Pléthon avait concédée à la nécessité.

Chez les Grecs, cette ouverture à un certain modèle occidental avait été favorisée par le récit de l'ambassade à Paris et à Londres conduite, de 1399 à 1403, par l'empereur Manuel II en personne. Le résultat diplomatique de ce long et coûteux voyage fut bien maigre, il est vrai, mais ceux qui en sont revenus racontèrent —propos inouïs sur les rives du Bosphore— qu'à l'Ouest, chez les Francs, les Gaulois, les Flamands et les Anglais, il y avait quand même des choses à voir et que ces Barbares étaient en réalité de prodigieux artisans: ce fut une tradition dont, soixante ans plus tard, Laonic Calchocondyle allait faire son profit; il précise notamment quel est, selon certains, le pays d'origine de cette industrie de l'armement dont Bessarion rêvait de doter le Despotat de Morée; il s'agit de l'Allemagne: *τὸ δὲ γένος τοῦτο δεξιότατον ἐς τὰς μηχανικὰς ὄν καὶ ἐς τὰ πολεμικὰ ἔργα καὶ ἐς πάσας τὰς τέχνας πολὺ τι εὐδοκιμεῖ (... ) οἴονται δὲ τινες καὶ τηλεβόλους καὶ τηλεβολίσκους ἐπὶ Γερμανῶν ἀρχὴν ἀποδεδειγμένους ἐς ἀλλήλους προελθεῖν καὶ ἐς τὴν ἄλλην οἰκουμένην* (p. 72 éd. Bonn). "Ce peuple, très doué pour la mécanique, tire une grande gloire à la fois de ses actions de guerre et de toutes les techniques. Il y a des gens qui pensent que canons et arquebuses, ayant été au début inventés par les Allemands, ont d'abord progressé chez eux et ensuite dans le reste du monde".

Ainsi, dans la première moitié du XVe siècle, des intellectuels grecs avaient eu l'audace de concevoir une Renaissance hellénique dont le renouveau intellectuel aurait été supporté par un progrès technique comparable à celui de l'Europe. La dureté de ce siècle de fer ne leur a pas laissé l'occasion de réaliser ce projet; du moins ont-ils pu créer

à propos de l'économie une problématique que nous pouvons résumer comme suit:

- 1) Quelles sont les ressources du sol et du sous-sol?
- 2) Par quelle technique les exploiter?
- 3) Y a-t-il lieu d'importer et d'exporter?
- 4) Pour cette exploitation et ces transactions, une certaine densité de population est-elle nécessaire?
- 5) L'Europe, en définitive, fournit-elle aux pays grecs un modèle économique à étudier et/ou appliquer?

## II. UN TÉMOIN EXCEPTIONNEL: NICANDRE NOUKIOS

A cette époque, les Grecs qui ont eu l'occasion d'observer l'Europe occidentale n'ont pas manqué. La diaspora des intellectuels byzantins s'y était répandue déjà bien avant la prise de la Ville. Cependant, les situations qu'ils ont eues devant les yeux ne les ont pas intéressés; du moins ils n'en ont rien laissé paraître et n'ont rien écrit à ce sujet.

Il existe pourtant une exception d'importance: les *Ἀποδημίαι* de Nicandre Noukios de Corfou. Cet homme donc, appelé Andronico Nuccio dans les documents d'archives, était né au début du XVI<sup>e</sup> siècle dans une famille de *spicieri* corfiotes, c'est-à-dire de négociants en gros de produits orientaux, profession non dérogeante dans l'aristocratie vénitienne. D'ailleurs, cette famille était assez en vue pour qu'elle fût inscrite, en 1544, dans la noblesse de l'île. Cependant, en 1537, les troupes de Soliman et de Chérédin Barberousse avaient, lors de la guerre vénéto-turque, si cruellement ravagé la campagne et la ville de Corfou que bon nombre de bourgeois et de patriciens, subitement ruinés, durent prendre le chemin de l'exil et chercher du travail ailleurs. C'est ainsi que le patriarche Nuccio, le père d'Andronico, emmena toute sa maisonnée à Venise. Là, pendant trois ans, les parents de Nicandre se livrèrent de nouveau à leurs activités commerciales et, dès que les hostilités entre Turcs et Vénitiens parurent s'apaiser, revinrent prendre leur place au pays. Nicandre, lui, demeura à Venise. Il entra dans la vie publique en prenant violemment parti dans la querelle qui déchirait la communauté grecque de cette ville, en 1541. Il s'inscrivit à la *Confrérie des Grecs de Venise* en 1542 et fut aussitôt élu secrétaire de cette société. A partir de ce moment, il mena une vie incroyablement active et besogneuse: en plus de son secrétariat, il était responsable des éditions grecques de

l'imprimerie de Sabbio et le copiste le plus productif de l'équipe engagée par Mendoza, diplomate au service de Charles-Quint. Mais ce fils de grands bourgeois, aigri par l'obligation de travailler pour vivre et par les intrigues de la Confrérie, n'attendait que l'occasion de partir le plus loin possible. C'est ainsi qu'il offrit ses services de guide et d'interprète à Gérard de Veltwijck, phénipotenciaire de l'empereur, partant en mission pour Constantinople et passant par Venise. Il fut accepté et embarqué en juin 1545. Nous ne savons pas exactement quand il quitta son nouveau patron; toujours est-il qu'il revint bientôt en Italie, se rendit à Padoue sans repasser par Venise et se présenta à quelques-unes des cours les plus illustres de ce temps: Hercule II reçut sa visite à Ferrare et le cardinal-régent de Gonzague à Mantoue. Il remonte ensuite à Vérone et passe les Alpes par le Brenner dans le but de rencontrer Otto Truchness von Walburg, prince-évêque d'Augsbourg. Il rejoint ensuite à Spire la vallée du Rhin qu'il descend jusqu'à Cologne. Il gagne ensuite Bruxelles par Aix, Maestricht et Louvain. Il eut l'occasion de voir l'empereur entre le 26 septembre et le 14 octobre 1545. Il l'accompagna dans une tournée d'inspection qui jusqu'à la fin de décembre mena la cour impériale de Malines à Utrecht en passant par Gand, Bruges et Anvers. Il passa ensuite treize jours à Liège avant d'aller en Angleterre s'engager comme mercenaire de Henry VIII, sous les ordres du colonel Thomas Bua, un Albanais d'Argolide. Bientôt, le 7 juin 1546, la paix conclue entre le roi de France et celui d'Angleterre réduisit Nicandre au chômage. Il se joignit à un groupe de *stradiots* licenciés qui désiraient prendre du service ailleurs. Ils allèrent à Paris, puis à Fontainebleau en demander à François Ier qui les reçut aimablement et, comme il n'était pas en mesure de faire des dépenses supplémentaires, les renvoya avec grâce (début août 1546). Alors Nicandre entreprit un voyage à Rome en passant par Lyon, Turin, Chivasso, Verceil, Milan, Plaisance, Crémone, Bologne, Florence et Viterbe. Bientôt, il mit fin à la partie aventureuse de sa vie en rentrant à Venise et en reprenant ses fonctions à la Confrérie. Avant le 1er janvier 1547, il rédigea, d'après les notes qu'il avait prises au passage, un récit qu'il intitula *Ἀποδημίαι* ou *Ἱστορίαι*, ce qui revient à dire: *Souvenirs de voyage*.

Dans deux passages de cette oeuvre, Nicandre affirme son souci d'être original: il se refuse à décrire Constantinople et Rome, endroits trop connus de ses lecteurs, et choisit délibérément un sujet inédit en

grec: la description de l'Occident. Et son ambition n'est pas seulement de piquer la curiosité, son livre a aussi un but pratique: montrer la route à ceux de ses compatriotes qui voudraient suivre ses pas: *ἔν' οἱ εἰς τὴν Βορρτανικὴν Ἀγγλίαν νῆσον ἀπιέναι θελήσωσι καὶ διὰ τῆς Βελγικῆς ὁδεῦσαι βουλῆθωσι, ἔῤῥστα τὴν ὁδὸν ἀνύσουσι* (XXXV, 1).

Il est extrêmement curieux de relever dans son récit ce qui, dans l'Europe de la Renaissance, l'a intéressé et est sensé intéresser les autres.

Certainement pas les oeuvres d'art. C'est à peine s'il signale en passant quelques monuments dont l'architecture l'a frappé et s'il adresse à l'aspect de certaines villes quelques compliments brefs et stéréotypés. Il cite en revanche quelques universités: Padoue, Cologne, Louvain, Paris, Bologne. Il fait l'éloge de la bibliothèque royale de Fontainebleau et du calligraphe André Vergèce: souvenirs de son ancien métier. A l'occasion, il traite de quelques points d'histoire récente. Mais en réalité, ce qui fait surtout l'objet de son enquête, c'est la situation économique. Chez cet homme qui connaissait bien les oeuvres de Pléthon, Bessarion et Calchocondyle, on trouve un écho au programme que nous avons tiré de ces trois auteurs. Reprenons-le point par point en le développant. Ceci nous servira de grille pour une interprétation économique des *Ἀποδημίαι*.

### 1. *Le sol*

C'est la fertilité de l'Europe qui le frappe avant tout. Il remarque à tout moment qu'elle est liée à la présence de l'eau, par exemple à propos de la région de Mantoue: *ἐθθνεῖται (. . .) ὑπό τε τροφῶν καὶ τῶν ἄλλων σιτίων ὡς ἐν ἐνκάρπῳ καὶ εὐφοροτάτῳ χωρίῳ κειμένη, ἣ γὰρ περιχώρος αὐτῆ ποταμοῖς τε περιρικλοῦται καὶ πηγαῖς* (V, 2). Il serait fastidieux de citer tous les passages parallèles touchant les autres villes et contrées: Brixen, la vallée du Rhin de Spire à Cologne couverte de vignobles, la plaine de Juliers, la forêt des Ardennes dont le bois est inépuisable, les environs de Bruxelles, la Flandre occidentale, l'Angleterre et l'Ecosse nourricières d'animaux domestiques et sauvages, la France en son entier, la campagne romagnole qui fait la réputation de *Bologna la grassa, πλόνα Βωωνόλιαν* (C, 2) et la Toscane qui fournit des glands comme nourriture aux animaux comme pas une autre terre au monde (CI, 5). Si bien qu'à lire Nicandre, on a l'impression que l'Europe est un immense jardin arrosé et cultivé. Même, aux environs

de Brixen, les Alpes si ardues ont des coteaux cultivables qui produisent blé, miel, beurre et résine. Il existe pourtant deux exceptions remarquables. D'abord une partie de l'Allemagne est encore en friche: entre Dillingen et Stuttgart, Nicandre a traversé un désert de marécages, de ronces et d'épines, de forêts et de ravins: *δι' ἑλῶν τὴν πορείαν ποιούμενοι καὶ διὰ τινος ἀκανθώδους καὶ σκολόπων μεστῆς ἀτραποῦ ἀγχιβαθοῦς τε ὕλης καὶ φαραγγώδους ἐπὶ πλείστον ὄδεύσαντες...* (XII, 5). Ailleurs, c'est l'imprévoyance de l'homme qui a dévasté la nature: les Padouans, pour se procurer du matériau de construction, ont inconsidérément déboisé les environs, ce qui a entraîné la désertification de la région: *πᾶσαν τὴν ἐγγυτάτω οὖσαν ὕλην ἀπέκοψαν καὶ ἦν ὄρᾶν κωκλώθεν οὐ δένδρον οὔτε τι τῶν ἐτέρων φυτῶν* (III, 4).

## 2. Le sous-sol

Nicandre repère des mines de métaux dès son passage à Brixen et y signale l'exploitation du fer, du cuivre et de l'argent (VII, 2: il se trompe en ce qui concerne le cuivre, mais la présence de fer est bien attestée: on trouve encore aujourd'hui des galènes et des plombs argentifères). A propos de Liège, Nicandre prétend qu'on y extrait les sept métaux de la liste classique des alchimistes (XXIX, 3). En réalité, seuls le fer et le plomb sont historiquement attestés. Nicandre accorde une attention toute spéciale à l'étain d'Angleterre qu'il considère, avec les connaisseurs, comme le plus beau des métaux du monde: *ὁ κάλλιστόν ἐστι τῶν ἀνὰ τὴν οἰκουμένην ἀρουυτομένων μετάλλων, ὡς οἱ μεταλλεύοντες ἴσασιν* (XLI, 5).

A propos des combustibles, il consacre un morceau de bravoure aux charbonnages qu'il a vus à Liège (XXX). Ce charbon de terre, il le retrouve en Angleterre avec d'autres matières plus "chaudes" encore: bitume solide et liquide, soufre et salpêtre: *πίσσης δὲ τῆς ὑγρᾶς καὶ τῆς γεώδους, προσέτι δὲ θείου ἀπείρον καὶ νίτρον καὶ τῶν ἄλλων ὑπογειῶν μετάλλων καὶ θερμότερων εἰδῶν* (XLIV, 8). En Hollande, on brûle de la tourbe au lieu de consommer du bois (XXVIII, 1).

Comme carrière de pierre, Nicandre n'en signale qu'une seule, en Angleterre: on y extrait une sorte de calcaire qui n'a rien de commun avec la noblesse et la dureté du marbre, mais qui est facile à tailler et à transporter (XLIV, 7).

### 3. Activités artisanales et proto-industrielles

a) *Alimentaire*. L'importante consommation de bière qu'on fait en Europe nord-occidentale a frappé Nicandre (XXXVII). Il se l'explique par l'absence de production de vin (*διὰ τὸ σπάνιον οἴνων πεφυκέναι*) et par le goût saumâtre des eaux sourdant en pays de plaine et proches de la mer. Il est sensible aussi au bon marché de ce produit: *ὡς εἶδονον ὄν τὸ πόμα*. Il décrit le processus de brassage qui est encore celui employé de nos jours, surtout pour les bières à fermentation spontanée. A noter qu'il ne dispose pas en grec d'un mot pour désigner le houblon: *φύλλα ἀγρίας ἀμπέλου* (XXXVII).

Nicandre mentionne aussi une conserve de poisson pratiquée en Angleterre. Il l'appelle *ιχθὺς δαρτὸς* (XLVI, 4). On la fabrique à partir d'un poisson de petite taille qui n'est comestible que battu "entre l'enclume et le marteau" et bouilli: *οὐκ ἂν τις τούτων ἀπογεύεται ἢ πρότερον ἐπ' ἄκμωνος σφρηλατήσωσι· δαμάσαντες δὲ τὸ τραχὺ ταῖς σφρηλασίαις, ἐν χύτρᾳ σὺν ὕδατι τῷ πρὸι ἔψουσιν*. On l'assaisonne ensuite de diverses sauces fortement épicées: *καρκεύουσι δὲ τοῦτο ποικίλως*. Ces conserves peuvent alors circuler sur le marché intérieur: *τὰ δὲ ταρίχη πρὸς τὰς πηλιοχώρους πόλεις διαρέμουσι*.

b) *Textile*. Le tissage de la laine est signalé à Cologne (XV, 2). Teinture et tapisseries à Bruxelles (XXI, 1), Greenwich (XL, 6) et Paris (LXIV, 4). Mention spéciale est faite de Malines qui l'emporte par la beauté de ses tapisseries: *ποιούσι δὲ καὶ τάπητας ἐξ ἐρίων ἐδάθει βαφαῖς κεκαλλωπισμένας, ὧν τὴν ποικιλίαν ἂν τις θαυμάσειεν*. *Ἐπ' αὐτοὺς γὰρ εἰκόνας ἀνθρωπείων σχημάτων, προτομᾶς δὲ ζώων ἀλόγων καὶ τῶν ἄλλων ἐς τὸ ἀκριβέστατον ἀπεικάζουσι*: "On y fait aussi des tapisseries de laine aux couleurs éclatantes et magnifiquement décorées, et tout cela dans un chatolement dont on serait bien étonné! Car sur ces tapisseries, ils représentent avec une extraordinaire exactitude des figures et des formes humaines, des bustes de chevaux et d'autres animaux" (XXII, 1-2). Florence se distingue par le tissage de la soie: *ὅσα δι' ἐρίων καὶ σηρικῶν ὕφασμάτων* (CI, 3).

c) *Sidérurgie*. Nous avons déjà cité les mines de métaux. A cela il faut ajouter les endroits où se sont installées des industries de transformation qui se spécialisaient dans la fabrication d'armes: Cologne (XV, 2), Paris (LXVI, 4), Bois-le-Duc, célèbre alors pour ses lames:

καὶ μέντοι τέχνας παντοδαπὰς καὶ μᾶλλον τὰς διὰ σιδήρον μαχαιριδίων τε καὶ ξιφῶν ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον ἐργάζονται (XXXII, 2). C'est évidemment à Calais, tête de pont de l'Angleterre sur le continent, sur une portion de la France ennemie, que Nicandre a vu la plus forte activité dans l'industrie de guerre avec fabrication de canons et d'arquebuses: τηλεβόλων τε καὶ τηλεβολίσκων (XXXIV, 3).

d) *Techniques diverses.* Mentionnons en passant le chantier naval de Greenwich (XL, 6). Rappelons l'importance que Nicandre donne à l'extraction du charbon à Liège. Il est descendu personnellement dans une galerie de mine pour observer, sans tout comprendre dans le détail, la technique d'élimination du grisou. C'est à Vérone que Nicandre a vu fonctionner une de ces machines que Bessarion voulait installer dans le Péloponnèse: Διὰ δὲ τοῦ ποταμοῦ (Ἰθισοῦ) πρόσσδος οὐ μικρὰ ἐγγίγνεται τοῖς οἰκίτορσι κορμὸς γὰρ ξύλων ἐκ τῶν πέριξ χωρίων διὰ τοῦ ποταμοῦ ἐπιφέρουσι ἐξ ὧν τὰς σανίδας ἐκκόπτουσι, τέχνη τινὲ τὸν πρίονα τῷ ποταμῷ κινῶσι ῥεύματι καὶ θᾶπτον ἢ λόγος ἔχει τοὺς κορμὸς ἐς τμήματα θαυμασίως διαιροῦσι. "Ce fleuve (l'Adige) fournit aux habitants une ressource qui n'est pas des moindres; ils transportent par le fleuve des troncs d'arbres venus de tous les coins de la région, de quoi ils taillent des planches; par un certain procédé technique, ils font actionner la scie grâce au courant du fleuve et, de façon surprenante, débitent ces troncs en moins de temps qu'il ne faut pour le dire" (VI, 3). Enfin, l'ancien collaborateur de la maison d'édition de Sabbio souligne que le roi de France a fait d'importants investissements dans l'imprimerie: τυπογράφους ἐς τὸ χαλκογραφεῖν ἄριστα ἐξησκημένους ἐπὶ μισθῷ βασιλικῷ ἐν Παρισίῳ ἐπέχειν ἐπέταξεν ἀφειδῶς χορήματα χρείας ἕνεκα τοιαύτης χορηγῶν (LXIV, 7).

#### 4. Activités commerciales

Nicandre ne manque pas de souligner l'importance de certains centres commerciaux qu'il traverse. Ainsi Vérone (VI, 2), Bologne (C, 1) et Florence (CI, 3). En Allemagne, il a entendu parler de la foire de Francfort (XIV, 2). C'est le pont sur la Meuse qui draine l'activité commerciale à Maestricht (XIX, 1-2). Parfois, c'est la politique qui crée le développement du commerce: rôle joué par les capitales comme Paris (LXIV, 2 et 4) et Bruxelles (XXI, 2).

Mais il est certain que ce sont les ports de mer qui sont privilégiés

dans ce domaine. Ainsi Greenwich, où abondent les négociants étrangers et où même les femmes participent au négoce (XL, 6-7), et Anvers située au bord d'un estuaire où la marée participe au mouvement des navires et qui a facilement supplanté Bruges (XXIII, 8).

A propos du port de Londres, l'auteur aborde deux problèmes particuliers. D'abord celui des échanges financiers: Nicandre indique que surtout à Londres et à Anvers les marchandises se paient non pas en argent comptant, mais par un système de crédit, à savoir des lettres de change que le voyageur appelle *κάμπιο* d'après l'italien. Ce mode de paiement nominatif a été institué par mesure de sécurité, pour éviter le transport d'espèces numéraires (XLI, 3).

Il aborde aussi, à cette occasion, les problèmes de l'import-export. L'Angleterre a besoin d'importer certaines denrées qui lui manquent: le blé, le vin et l'huile d'olive. Les céréales, traditionnellement, c'était la France qui les fournissait. C'était une partie du tribut que la France devait à l'Angleterre à la suite de la Guerre de Cent Ans (LVI, 3). Comme de nouvelles hostilités avaient interrompu les relations entre les deux pays (LII, 3), l'Espagne s'était substituée à la France en tant que fournisseur (XLI, 4).

Il y a une notice intéressante sur les importations en provenance de Grèce: *Νῆαι δ' ἀφικνουῦνται ἐξ ἀπάσης <τῆς οἰκουμένης> φόρτον εἰδῶν παντοίων ἐσφέρουσαι, οἶνον γὰρ ἀνθοσμίου ἐκ Κρήτης, ἐλαίου τε ἐκ Πελοποννήσου καὶ Ἰαπυγίας* (*ibidem*). Nous rencontrons donc en premier lieu ce vin que Nicandre appelle *ἀνθοσμίας* dans son grec antiquisant et qui correspond au malvoisie, *malmsey* en anglais. Ce témoignage confirme que le vin crétois avait remplacé celui de Monemvasia: *Monovaxie quod extrahitur de Creta*, disait-on déjà en 1363 à Venise; *nihil de Malfasia habens nisi nomen*, ajoutait le frère Félix Faber soixante ans plus tard. Deuxième remarque: sur le marché londonien, l'huile en provenance du Péloponnèse est concurrencée par celle des Pouilles. Voilà pour les importations.

D'autre part, la balance commerciale penche franchement de l'autre côté, en faveur de l'Angleterre. Il y a d'abord l'étain, dont nous avons déjà parlé, et dont Nicandre précise que son exportation rapporte gros à la cassette royale: *καὶ πρόσδοδος οὐ μικρὰ ἐκ τούτων καὶ τοῦ λευκοῦ μολύβδου τῷ Βασιλεῖ ἐπιφέρεται, ὃς καλεῖται μὲν κασσίτερος, «στάγγων» δὲ τῇ Ἰταλῶν φωνῇ κέκληται* (XLI, 5). Il vaut la peine de citer en entier le passage sur l'exportation des textiles: *Ἀνταλλάττονται*



δὲ τὸν εἰσκομιζόμενον φόρον ἱματίοις τοῖς ἐξ ἐρίων ἢ «σαριζέας» καλοῦσιν. Καὶ γὰρ ἐκφέρουσι τὰς ἐσθῆτας ἀνὰ πᾶσαν τὴν οἰκονομένην, ὡς ὀρᾶν ἔξεστιν, ἐκ ταύτης τῆς νήσου κομιζομένης. Θαυμάσειε δ' ἂν τις τῶν τοσοῦτων πλήθος ὅσον ἐς Ἐδρώπην καὶ Ἀσίαν καὶ Λιβύην αὐτὴν εἰσφερομένων, ὡς οὐκ ἔστι πόλις ἢ χώρα ἐκ τῶν τοιούτων ἄμοιρος: "Ils échangent cette cargaison qu'ils importent contre des tissus de laine qu'on appelle des "serges". Car ils exportent leurs étoffes vers le monde entier, ainsi qu'on peut le constater, en les expédiant depuis leur île. On serait bien étonné devant la masse de ces exportations aussi bien en Europe qu'en Asie et jusqu'en Afrique même, si bien qu'il n'existe ni ville ni contrée qui soit dépourvue de ces produits" (XLI, 4). Cette serge, que Nicandre appelle *σαριζέα* d'après l'italien *sargia*, est une de ces étoffes légères, de moindre prix, dont les Anglais avaient déjà inondé le marché mondial par un effet de dumping.

Enfin, en conclusion de son enquête sur les ressources de l'Angleterre, notre auteur indique formellement que cette position dominante sur le marché international a une influence favorable sur le prix des importations: τὰ δοκοῦντα σπάνια εὐπόριστα τυγχάνει καὶ εὐωνα: "ce qu'on croit rare sur le marché, il se révèle qu'on finit par le trouver aisément et à bon compte" (XLIV, 9).

### 5. Démographie

Implicitement, Nicandre ne cesse de comparer la forte population des villes européennes à l'*ὀλιγανθρωπία* de la Grèce. *Πόλις πολυάνθρωπος... εὐανδροεῖ*, ne cesse-t-il de répéter à chaque cité visitée: impression générale qu'il donne sans essayer de citer un chiffre. Pourtant, à propos de Bologne, il se montre plus précis: *Εὐανδροεῖ δ' ἐς τὰ μάλιστα καὶ πλῆθος ἀνθρώπων ἐν ταύτῃ κατοικεῖ. Καὶ γὰρ λέγεται ὡς τέσσαρας μυριάδας ὄπλα δυναμένων καθυπονογεῖν ἐν καιρῷ χρείας ἐτοίμων παρέχει* (C, 1). Dans ce cas-ci précisément, l'estimation a surtout une signification militaire puisqu'on ne compte que les hommes en état de porter les armes, au nombre de 40.000. En revanche, dans deux autres cas, les estimations de Nicandre ont bien une portée économique. Voici ce qu'il écrit à propos de la Toscane: *τῆς δ' ἀρετῆς τῶν τόπων τεκμήριον ἢ τ' εὐανδρία καὶ τὰ μεγέθη τῶν πόλεων καὶ ὁ πλοῦτος* (CI, 5). Ce qui revient à dire que le bon peuplement des villes est un critère de la *virtù* de ces contrées, au même titre que leur étendue et leur richesse. Cette *ἀρετή* doit être interprétée dans le sens du mot

d'Alfieri souvent répété par Stendhal: *La pianta uomo nasce più robusta in Italia che in qualunque altra terra.*

D'autre part, si Nicandre ne songe pas à lier population et consommation, il marie fort bien population et production. C'est ce qui ressort d'un passage sur Florence: *Ἡ πόλις εὐδαιμονεῖ, εὐανδρεῖ δ' ἐς τὰ μάλιστα καὶ τῇ πολυανθρωπία ἐναβρύνεται, ἐπιτηδεύματα μὲν χειρῶν ὅσα δι' ἐρίων καὶ σερικῶν ὕφασμάτων, ὅσα δὲ διὰ σιδήρον καὶ ἑτέρας ὀποιασῶν ὕλης ὑπερφερόντως ἐργάζονται. Οἰκεῖ δ' ἐν ταύτῃ πλῆθη ἀνδρῶν αὐτοχθόνων τε καὶ ἄλλων.* "C'est une cité florissante, les hommes robustes y abondent tout particulièrement, elle se vante de son énorme population. Ces gens se livrent éminemment à tous les métiers manuels, aussi bien ceux qui concernent les tissus de laine et de soie que ceux qui se pratiquent avec le fer ou n'importe quelle matière. Habitent dans cette cité des foules d'autochtones et des gens d'autres nations. . ." (CI, 3). Cette observation sur l'hétérogénéité du peuplement de Florence est remarquable: ainsi, à volume et variété de la population correspondent volume et variété de production. L'association peuplement-production est faite aussi à propos de Cologne où Nicandre a tenté d'estimer la population à partir de ses 40.000 demeures et de ses 375 églises (XV, 2).

#### 6. *Moyens de transport*

On ne sera pas surpris de ne voir aucune allusion à un transport en gros par la route, non plus de voir mentionner de façon privilégiée l'itinéraire maritime de Venise à Anvers (XXXIII, 5) ou vers des pays plus nordiques encore (XLVII, 2-3). Mais, pour un Grec, c'est le transport fluvial qui attire le plus de curiosité. Nous avons déjà rencontré le flottage du bois sur l'Adige à Vérone. Il le signalera aussi à Liège sur la Meuse (XXIX, 2). En ce qui concerne la navigation proprement dite, il précise qu'un système de digues (peut-être d'écluses) permet de passer du Golfe de Venise à la Brenta et de remonter en bateau jusqu'à Padoue. A Ferrare, il remarque que les marchandises arrivent par le Pô (IV, 4). Nicandre lui-même, quand il descendra vers Rome avec ses compagnons, ira par le coche d'eau de Plaisance à Crémone, puis en trois jours de Crémone à Ferrare (LXXXIX, 5). Sont cités en plus comme fleuves navigables le Danube (XII, 4), la Senne à Bruxelles (XXI, 7), la Dyle à Malines (XXII, 1), l'Escaut à Gand (XXIV), la Seine à Paris (LXIV, 3) et le Rhône à Lyon (XCVII, 2). Il énumère

les denrées circulant sur la Tamise: vin, huile, céréales (XL, 4) et consacre un paragraphe caractéristique au trafic qui se fait sur le Rhin à Cologne: *‘Ο δ’ ὄν ποταμὸς πλείστας νῆας ἐκφέρει μεγάλας τε καὶ μικράς, πλῆθος δ’ ἀκατίων καὶ λέμβων, δλκάδων καὶ πορθμείων σιταγωγῶν τε καὶ ἱππαγωγῶν ἔτι δέ τινες ἀσυνήθεις ἡμῶν νῆας καταφράκτους ξενίζοντας τῇ θεᾷ μακρὰς μέντοι καὶ ἀγογίμους ἐξὼκεανοῦσι διὰ τῶν ποταμῶν ἀναβαινούσας ἐμπορίας χάριν οἴνων τε καὶ σιτία, ταρίχη τε ἰχθύων ἐκ τῶν πέριξ κομιζόντων χωρίων*: “Ce fleuve porte un grand nombre de navires grands et petits, une foule de barques et de yoles, de chalands et de péniches transportant du blé et des chevaux. Ils font aussi remonter de l’Océan d’énormes cargos pontés, tels que nous n’en avons pas l’habitude, étonnants à voir! et qui transportent en amont des fleuves, du vin, du blé et des conserves de poisson provenant des pays voisins, pour en faire du commerce” (XVI, 3).

#### CONCLUSIONS

L’impression d’ensemble que laisse un pareil tableau est celle d’une grande prospérité. On peut même se demander si cette “société d’abondance” n’avait pas un caractère un peu choquant pour un Grec venu d’un pays où la vie est bien plus maigre. Produire et échanger à un tel degré n’avait plus rien à voir avec l’attitude autarcique préconisée par Pléthon et Bessarion. Bien sûr, Nicandre note que les Anglais sont gros mangeurs de *roastbeef*: *κρεωβόροι καὶ σαρκῶν ἀκόρεστοι* (XLIII, 3). Mais ceci relève plus du folklore que de la critique économique et en définitive nous n’avons pas trouvé dans son oeuvre de protestation formelle contre la “société de consommation”. J’oserai dire que les Grecs n’étaient pas assez repus pour en arriver là.

En revanche, Nicandre fait intervenir l’économie comme étiologie première des événements historiques. Ainsi, selon lui, la guerre entre François Ier et Henry VIII eut pour cause primordiale le tribut que la France devait payer à l’Angleterre à la suite d’anciennes conventions. En effet, à la fin de la Guerre de Cent Ans, suite aux reconquêtes effectuées par Jeanne d’Arc (*γυναικὸς τινος προεξαρχούσης αὐτῶν καὶ ἀνδρείῳ τῷ λήματι*), il fut conclu que, pour que l’Angleterre abandonne ses possessions sur les côtes continentales de la Manche, à l’exception de Calais, la France lui fournirait 5.000 pièces d’or par an (*ἀνὰ πᾶν ἔτος πέντε μυριάδας χρυσίνων*), dont une partie payable en nature:

vins et céréales (LVI, 2-3). “Et quand François eut pris possession de son royaume, continue Nicandre, il se mit à violer ces conventions, prétextant qu’il est inconvenant à des rois de France, ces puissants souverains, de payer l’impôt à des rois anglais qui sont de moindre importance. Voilà pourquoi Henry lui aussi déclara la guerre à François: *διά τοι τοῦτο καὶ πόλεμον Ἐνρίκος κατὰ Φραγκίσκον ἐκήρυττε*. Les autres causes développées dans le chapitre LVI sont accessoires.

De même, pour expliquer le schisme anglican, Nicandre sait fort bien exposer quelles en étaient les raisons psychologiques, canoniques et théologiques — et il le fait avec une sympathie évidente; cependant, même dans le domaine religieux, c’est l’élément économique qu’il met en évidence, montrant à quel point le “denier de Saint Pierre” et la domination de l’Eglise Romaine pesaient sur l’économie britannique: *Ἐνθεν τοι καὶ πρόσοδον οὐ τὴν τυχοῦσαν ἐκ τούτων ὅτε Ῥωμαίων Ἀρχιερεὺς ἐτήσιον ἐλάμβανε καὶ τοσοῦτον τὰ τῆς εὐλαβείας τῆς ἐν τῷ κλήρῳ παρὰ σφίσιν ἠδ᾽ ἔδεικτο ὡς σχεδὸν τι τὸ πλεόν τῆς νήσου μέρος τοῖς κληρικοῖς ἐπεκληροῦτο καὶ τὸ πλεῖστον τῶν προσόδων τούτοις ἐπέφερετο*: “Ce n’est certes pas un mince revenu que le Pontife de Rome percevait chaque année et les effets de la révérence qu’on avait pour le clergé chez les Anglais étaient si forts que presque la plus grande partie de l’île était adjugée aux clercs et que le meilleur des revenus leur était attribué” (XLVIII, 2). L’exploitation de la confession à l’occasion des faux miracles d’Elisabeth Barton, “the Holy Maid of Kent”, amenait aux monastères un afflux de donations qui déséquilibraient la répartition des richesses (LIII). De plus, Nicandre met dans la bouche de Henry VIII un discours “voltairien” où le roi montre que cet énorme concentration de biens est tombée dans les mains de communautés religieuses qui sont incapables d’en user: leur paresse et leur incompetence fait d’eux une masse inerte et inutile, *ἄχθος ἀρούρης* selon la formule homérique citée ici en propres termes (LIV, 6 cfr Hom., II, XVIII, 104; *Od.*, XX, 379).

Bien sûr, dans les *Ἀποδημίαι*, le spécialiste moderne de l’histoire économique pourra relever bien des erreurs et bien des omissions. Signalons pour notre part que si Nicandre est le premier Grec à avoir annoncé la traversée de l’Atlantique, il en parle plutôt comme d’un exploit sportif (XLVI, 1-2). Il ignore tout de l’afflux des métaux précieux en provenance des Amériques et de ses conséquences: hausse des prix, spéculations et mercantilisme. Il parle fort à propos des bourses

d'Anvers et de Londres et des lettres de change, mais nullement des banques ni des problèmes monétaires.

Mais, à ce propos, il y a deux observations à faire.

Les *Ἀποδημίαι* n'ont nullement la prétention d'être un traité d'économie systématique. Ce n'est qu'un carnet de notes rassemblées lors d'un voyage qui n'a duré qu'un an. Il est déjà extraordinaire qu'un bon nombre de ces observations concernent des phénomènes économiques et il serait ridicule de lui reprocher d'être imprécis ou incomplet.

Enfin, lors de la composition de cet ouvrage, fin 1546, le XVI<sup>e</sup> siècle n'avait pas encore le visage que nous lui attribuons, nous qui connaissons la suite: tous les effets des découvertes n'étaient pas encore perceptibles et le capitalisme n'était encore qu'en formation.

En revanche, ce que Nicandre nous offre, c'est un tableau naïf, mais significatif, aussi bien par ce qu'il dit que par ce qu'il ne dit pas, du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (période en définitive assez mal connue), l'image du monde tel que l'a vu le grand-père de Shakespeare.

#### BIBLIOGRAPHIE

Sur Pléthon et Bessarion, en plus des travaux bien connus de Zakythinos, F. Masai, *Pléthon et le Platonisme de Mistra*, Paris 1956, pp. 387-8. A. Keller, "A Byzantine admirer of 'Western' progress: Cardinal Bessarion", dans *The Cambridge Historical Journal* XI/1 (1953) 343-8.

Sur Laonic Chalcocondyle: W. Miller, "The last Athenian Historian: Laonikos Chalkokondyles", dans *Journal of Hellenic Studies* XLIII (1922) 45.

Sur les techniques auxquelles Bessarion fait allusion: Jean Gimpel, *La révolution industrielle du Moyen Age*, Paris 1975.

La seule édition complète des *Ἀποδημίαι* de Nicandre est celle qu'a procurée Jules-Antoine de Foucault aux éditions "Les Belles Lettres" en 1962. Le texte en est incroyablement fautif, au point de le rendre incompréhensible. Anne-Liese Malina, "Nikandros Nukios, *Ἀποδημίαι*, Buch I, Bericht über seine Reise durch Deutschland in den Jahren 1545-6", dans *Berliner byzant. Arbeiten* XL (1968) 45-181, a considérablement amélioré le texte, mais pour la première partie de l'oeuvre seulement. Je cite le texte en référence à l'édition de Foucault et en faisant les corrections qui s'imposent.

Sur la personnalité de Nicandre, on trouvera bibliographie et synthèse dans A. Deisser, "Nicandre de Corfou, le premier Grec qui descendit dans une mine liégeoise", dans *La vie wallonne* L (1976) 5-21, et "Entre Constantinople et Venise, l'hodoeporicum de Favoli et son escale au Ténare (début 1546)", dans *Θησαυρίσματα* XV (1978). Les derniers résultats de mes recherches sur cet auteur paraîtront prochainement dans cette même revue.



ALEXANDRU DUȚU

## MENTALITÉS ET EXIGENCES ÉCONOMIQUES À LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

Les périodes de transformations structurales dans les domaines de la vie sociale, économique, politique offrent un matériel de premier ordre à l'analyse penchée sur le rapport entre mentalités et réceptivité de l'économique. C'est dans de telles périodes que l'historien peut saisir les attitudes mentales tenaces et l'ouverture face aux impulsions nouvelles ou bien les éléments capables de provoquer une révision des schémas de pensée par rapport aux éléments qui imposent une refonte radicale des concepts et images mentales. La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du siècle suivant ont marqué un vrai tournant dans la vie des hommes du Sud-Est européen: les transformations profondes intervenues dans toutes les sociétés européennes se sont amplifiées dans cette zone du continent comme une conséquence de la lutte contre la domination étrangère.<sup>1</sup> Les progrès de la conscience nationale, l'avance de l'esprit critique, les contacts avec les résultats des recherches scientifiques faites dans les centres intellectuels européens ont modifié l'attitude des hommes face à la production, circulation et répartition des biens et des capitaux, justement à un moment où l'industrialisation faisait des progrès évidents dans l'Occident de l'Europe. Ces aspects pourraient être embrassés par des recherches pluridisciplinaires et internationales vu leur caractère complexe et varié. Il nous semble que le rapport entre mentalité et exigences économiques peut être suivi sur quatre niveaux ou sur quatre marches d'un escalier qui

---

1. Voir les deux débats publiés dans la *Revue des études sud-est européennes*: "Conscience nationale et mouvements de libération", 4 (1979), et "Les mentalités collectives", 4 (1980).

nous conduirait dans l'intimité des hommes d'il y a environ deux siècles. Cette démarche nous permettra de voir comment le passage d'une économie fermée à une économie d'échanges intenses et l'ouverture vers l'Europe Centrale et vers l'Atlantique a modifié la pensée et le comportement des hommes, tout comme cette modification a encouragé la priorité accordée à la valeur économique. Les quatre marches que nous désirons monter constituent, au fond, quatre questions: quels éléments nouveaux apparaissent dans la production des livres? comment s'est renouvelé l'outillage mental? quelles furent les images de l'autre et du monde? quels éléments ont soutenu l'image de soi dans les sociétés sud-est européennes?

En ce qui concerne la production de livres, il est frappant d'observer la multiplication des textes venus à l'appui des préoccupations nouvelles: codes de lois et réglementations commerciales, manuels d'arithmétique mis à la disposition des gens qui devaient s'initier dans l'art de tenir des registres clairs, manuels de calligraphie et d'épistolographie destinés à faciliter la communication intellectuelle, essentielle aux gens qui gagnaient leur existence en faisant des échanges. Ensuite, on remarque la parution d'une longue série de grammaires et dictionnaires ayant la même destination: des grammaires russo-grecques, des dictionnaires roumano-allemands sont complétés par une quantité respectable de dictionnaires restés sous forme manuscrite et embrassant les langues les plus diverses. S'y ajoutent les conseils de nature diverse, comme dans le livre de Polyzois Kontos, imprimé en grec à Vienne, en 1806, et traduit en roumain en 1811, qui offrait aux "enfants chrétiens" des notions religieuses et morales, mais aussi des connaissances géographiques et économiques. Le traducteur roumain, Nicodim Greceanu, soulignait dans sa préface que de telles connaissances sont strictement utiles à ceux qui doivent enrichir leur esprit, chose impossible tant qu'on apprend "seulement les Heures et le Psautier, d'après l'habitude courante". Ce livre qui enseignait de nouvelles connaissances aux "enfants des commerçants chrétiens" a connu plusieurs éditions à Vienne et à Bucarest et a plaidé la cause d'un enseignement renouvelé à la mesure des hommes qui s'occupent des choses du monde. L'essor de la géographie dévoile les proportions de ce mouvement: en 1742, Marcos Antoniou Kazzaitis offrait au secrétaire du prince Constantin Mavrocordat un exemplaire de la géographie qu'il avait publiée à Venise, en 1738, comme une carte de visite, et le secrétaire se hâta "di



far vedere le mie opere al principe";<sup>2</sup> quelques décennies plus tard, la géographie sortait des cercles lettrés pour élargir l'horizon des enfants des négociants. Ajoutons que la multiplication des catégories de livres a entraîné une modification de la technique de la lecture: la lecture extensive a encouragé l'accumulation des nouvelles données, ce qui a déséquilibré le système traditionnel de pensée nourri par une lecture intensive, systématique, orientée vers la synthèse et non pas vers l'analyse.

L'outillage mental s'est sensiblement renouvelé pendant cette période. Une analyse faite à l'Institut d'études sud-est européennes de Bucarest se propose justement de saisir les modifications intervenues dans le lexique socio-politique à l'époque révolutionnaire. Or, l'analyse provisoire des proclamations révolutionnaires de Tudor Vladimirescu, d'Alexandre Ypsilantis, des actes publics de la révolution serbe et des projets de réforme albanais nous ont montré un mouvement pendulaire entre l'adoption des concepts nouveaux et la rénovation des concepts usuels; de plus, de nombreuses situations nouvelles n'ont pas encore trouvé le cadre conceptuel adéquat. Il est très intéressant de lier la récurrence du mot "tyrannie" aux protestes adressés par les négociants roumains aux autorités qui chicanaient, surtout par les abus des douaniers, le transport des marchandises ou aux déclarations des négociants grecs qui comparaient les conditions assurées au commerce en Occident et dans l'empire ottoman. Un concept-clé est le mot "civilisation" qui est devenu dominant à l'époque des Lumières, parce qu'il donnait une réponse à la manière de penser des hommes qui ont mené jusqu'au bout les tendances humanistes de la Renaissance; les connaissances accumulées par l'activité rationnelle, les normes de la vie urbaine, l'attention prioritaire accordée aux problèmes sociaux et politiques avaient formé un ensemble qui reflétait l'homme en tant qu'être agissant et lui offrait des repères dans son activité quotidienne. Si les humanistes roumains avaient fait appel au mot "politie", du mot grec "polis", pour désigner les moeurs développées dans les villes et les qualités des hommes bien éduqués,<sup>3</sup> les protagonistes des lumières

---

2. Le texte et des commentaires chez Remus Niculescu, "Jean Liotard à Jassy, 1742-1743", *Genava* XXX (1982).

3. Des détails dans mon livre *Romanian Humanists and European Culture*, Bucarest, Editura Academiei, 1977.

lui donneront un sens plus riche, jusqu'au moment où le mot nouveau apparaîtra, au XIXe siècle. En 1834, Costake Negruzzi écrira dans une nouvelle ("Păcatele tineretelor"): "cette époque poétique de la réforme et de la civilisation". Les spécialistes nous disent que c'est pour la première fois que le mot "civilisation" est utilisé en roumain;<sup>4</sup> c'est le moment où il dominait dans les autres cultures européennes, en remplaçant "police", "politeness" (utilisé par Adam Ferguson) ou "politicirung" (en allemand) et en quittant pour toujours ce regard tourné vers le droit romain qui avait fait dire à Dr. Johnson que "civilisation" signifiait "a law, act of justice or judgement, which renders a criminal process civil"! L'outillage mental reflète, en grande partie, cet effort de dépasser les attitudes mentales face à l'autorité fondée sur un ordre strictement hiérarchisé et sur des principes incontestables, tout comme il reflète les tâtonnements de la pensée mise en contact avec un monde qui paraît d'une variété infinie. Les concepts qui ont nourri les projets de réforme et les constitutions des nouveaux états nationaux sont, en partie, issus de cette lutte contre les dispositions d'un empire immobile ou contre les pratiques abusives d'un pouvoir discrétionnaire.<sup>5</sup> Mais, l'analyse de l'outillage mental peut aussi constater la dissolution des concepts qui ont soutenu une vision "unifiante" du monde, qui intégrait la personnalité dans la collectivité et la nature dans le monde. La mentalité qui a mis un fort accent sur les "biens" s'est distancé de cette vision synthétique et a continuellement enrichi le lexique ayant trait à "la sagesse du dehors", celle qui n'a pas toujours encouragé le développement de la personnalité humaine.

L'aspect le plus fascinant du problème est sans doute le dialogue des images mentales. Si on regarde du côté italien, on constate que, vers la fin du XVIIIe siècle, la perception du Sud-Est européen fait une avance considérable, sous un double aspect: d'un côté, les appréciations sortent du cercle des érudits et des voyageurs pour pénétrer dans la presse; de l'autre côté, les italiens commencent à percevoir aussi

4. Klaus Bochmann, "Der Zivilisationsbegriff in der Rumänischen Literatur der Aufklärung und der Romantik bis 1848", *Synthesis IV* (1977).

5. Voir Richard Clogg, *The Greek Mercantile Bourgeoisie: "Progressive" or "Reactionary"?* dans *Balkan Society in the Age of Greek Independance*, London, Macmillan, 1981; voir aussi les plaintes contre les abus des autorités reproduites dans Vladimir Diculescu, *Viața cotidiană a Țării Românești în documente, 1800-1840*, Cluj-Napoca, Editura Dacia, 1970.

bien le caractère du pouvoir ottoman que la variété ethnique et culturelle de la zone. Pendant que dans la première moitié du siècle, Montesquieu avait éliminé le Sud-Est européen du continent, en couvrant de blâme "le despotisme oriental" qui régnait dans ce coin du monde,<sup>6</sup> vers la fin du siècle, les gazettes commencent à parler du contrôle exercé par "les ulemas" sur le sultan, ce qui déplace évidemment l'accent mis sur l'analyse de cette autorité. De plus, les Italiens parlent de ce peuple qui hérite de l'antique Hellade et qui doit récupérer sa liberté. Or, dans ce courant d'opinion en train de se former, les négociants grecs et tout ce monde qui vivait dans les ports italiens ont joué un rôle insigne, d'après les constatations éclairantes de Franco Venturi. Evidemment, cette perception encouragera, à ces débuts, aussi bien l'enthousiasme que le scepticisme, mais cette découverte du *peuple* a été décisive. En découvrant les habitants des villes et des villages et en les comparant aux Grecs rencontrés dans les récits et les histoires antiques, ces débuts ont favorisé ce que Venturi appelle magnifiquement "la folclorizzazione del passato e del presente della Grecia",<sup>7</sup> un phénomène qui peut être retrouvé dans d'autres images des cultures sud-est européennes, comme par exemple la culture roumaine, et qui durent jusqu'aujourd'hui. Mais le premier pas avait été fait et il est une conséquence de l'agitation des armateurs, négociants, fonctionnaires liés tous à l'économie d'échange, aux formes de production capitalistes. De même, dans le cas des Roumains, c'est la révolte de Horea de Transylvanie qui suscitera l'intérêt des intellectuels italiens et occidentaux, en général.<sup>8</sup> Or, en pénétrant dans la vie des hommes, les italiens constatent que les Roumains et les Grecs travaillent durement, mais ne font aucun usage des avantages de la technique; ce sera la recommandation la plus persistante que feront les intellectuels du Sud-Est à leurs compatriotes des villages.

Le jeu des images se déroule entre le stéréotype hérité ou celui fabriqué par les voyageurs sans curiosité, attachés à leur propre mode de pensée: quelques voyageurs venus des pays où l'essor économique

6. Voir Rolando Minuti, "Mito e realtà del dispotismo ottomano. Note in margine ad una discussione settecentesca", *Studi settecenteschi*, I (Pavia 1981) 1.

7. Franco Venturi, *Settecento riformatore*, III, Torino, Einaudi, 1979, le chapitre: "L'immagine della Grecia in Europa".

8. Franco Venturi, *Settecento riformatore*, IV/2, Torino, Einaudi, 1984, le chapitre: "Il grande progetto di Giuseppe II".

a été vigoureux sont très sévères.<sup>9</sup> Mais rappelons-nous que les voyageurs français en Italie mettaient volontiers l'accent sur les défauts des Italiens.<sup>10</sup> Ce qui compte, du côté occidental, c'est que, vers la fin du siècle, la relation de voyage est, comme partout, sensible aux défauts de la société contemporaine et médite sur les réformes à accomplir: la critique ne porte plus sur la masse des paysans, mais sur le pouvoir qui surplombait les réalités maintenant mieux perçues. Le mouvement décisif part de l'autre côté: les négociants et les intellectuels du Sud-Est élaborent une image de l'Europe éclairée qui est capable de prendre des décisions, de pousser les gens vers un nouveau modèle de vie économique et sociale. Le rôle de l'image de l'Europe éclairée a été insigne dans la modernisation des structures mentales, mais aussi économiques dans les sociétés sud-est européennes.<sup>11</sup> Du côté roumain, on a remarqué l'importance de cette image à la fin du XVIIIe siècle et tout au long du siècle suivant, "admirateur sans réserve de l'Occident éclairé de l'Europe". C'est d'ailleurs de cette "lumièrę" que les adeptes roumains de l'idéologie des Lumières, ainsi que leurs précurseurs, se réclament dès leurs premières prises de position: "Les savants européens, écrivait Ienăchiță Văcărescu en 1794, sont des hommes de valeurs et dignes d'éloges"... Les représentants culturels du peuple roumain éprouvent et proclament sans emphase —mais avec l'énergie d'une certitude absolue— un sentiment vraiment troublant: celui d'être Européens, d'être "en Europe", de parler une "langue européenne", de vivre dans un pays "européen". S'il existe quelque part dans le Sud-Est de l'Europe une assimilation vraiment totale et en profondeur de cet aspect des Lumières, il serait difficile de trouver un exemple plus concluant que celui de la Roumanie. Ce n'est que dans l'espace néo-hellénique qu'on peut encore rencontrer une telle assimilation, une ferveur et une effervescence semblables. Ce phénomène représente un trait essentiel et original du mouvement roumain des Lumières et définit sa véritable physionomie

9. Voir Loukia Droulia, *Le voyage de Grèce dans Dixième Congrès International des Bibliophiles*, Athènes 1977, tirage à part.

10. Voir Louis Trenard, "Mentalités et stéréotypes. Voyageurs français en Italie au XVIIIe siècle" dans les *Actes du 102e Congrès National des sociétés savantes*, Paris 1978.

11. Voir le chapitre sur les Lumières sud-est européennes de mon livre *European Intellectual Movements and Modernization of Romanian Culture*, Bucarest, Editura Academiei, 1981.

dans l'histoire comparée des Lumières européennes".<sup>12</sup> Or, ce mouvement est en étroite liaison avec "la découverte" des réalisations scientifiques et techniques européennes — c'est ce que déclare Grigore Râmniceanu dans un texte de 1798 — et des nouvelles exigences économiques. Au fond, l'image de l'Europe est issue de l'aspiration des peuples sud-est européens vers la liberté et la prospérité, deux concepts agissant de concert.

En ce qui concerne l'image de soi, elle dépend du progrès de la conscience nationale, du poids acquis dans les consciences par des concepts magnétiques, comme "patrie" ou "nation". Ce qui intrigue parfois les historiens occidentaux, c'est la coexistence dans ce mouvement de l'aspiration vers le progrès avec l'attachement aux visions prophétiques;<sup>13</sup> or, dans cette lutte inégale, entre le colosse impérial et le peuple peu nombreux, l'espoir est toujours plus grand que le calcul rationnel, d'autant plus que la littérature eschatologique, florissante au XVIII<sup>e</sup> siècle, a eu un fort caractère de littérature utopique chez les peuples balkaniques, toute interprétation des prophéties étant lié à l'avènement d'un libérateur, d'un homme ou d'un peuple qui, en délivrant les gens opprimés, savait leur assurer une vie digne dans une cité idéale.<sup>14</sup> A cet aspect qui engendre des confusions dans les esprits éclairés, chez les héritiers des "philosophes", s'ajoute un autre trait troublant, notamment les propositions des intellectuels et l'action des gouvernements en vue de modeler les infrastructures modernes. Comme partout dans le monde, les gouvernants ont utilisé des forces existantes pour vaincre d'autres forces ou sont allés à "contre-courant";<sup>15</sup> dans les pays

---

12. Adrian Marino, *Les Lumières roumaines découvrent l'Europe dans La culture roumaine à l'époque des Lumières*, Bucarest, Editura Univers, 1982; voir aussi mon étude "Europe's Image with Romanian Representatives of the Enlightenment" in *Enlightenment and Romanian Society*, Studies edited by Pompiliu Teodor, Cluj-Napoca, Editura Dacia, 1980.

13. Richard Clogg, par exemple, *op. cit.*

14. Voir les textes interprétés par Asterios Argyriou, *Les exégèses grecques de l'Apocalypse à l'époque turque (1453-1821)*, Salonique 1982. En ce qui concerne leur possible inclusion dans la littérature utopique, on peut se rappeler que les utopistes préféraient "une économie fermée", d'après Raymond Trousson, *Voyages aux pays de nulle part*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1975, p. 20.

15. Voir Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1964.

où l'image des Etats "avancés" a eu un poids considérable, l'adoption des lois, des dispositions économiques étrangères a été parfois massive. C'est un phénomène qui s'est développé surtout dans la deuxième moitié du XIXe siècle et qui impose une analyse minutieuse. Dans le cadre que nous avons adopté ici, il faut ajouter aux problèmes des solidarités —vues soit du point de vue des nouvelles forces sociales qui désiraient "bâtir", soit du côté des forces traditionnelles qui voulaient conserver les bonnes acquisitions et bloquer les orientations dissolvantes— le rôle de l'image de l'homme idéal, du modèle d'humanité. Le sage qui est devenu patriote dans le Sud-Est européen<sup>16</sup> s'est métamorphosé en citoyen à l'époque des révolutions. En mesurant l'attention accordée aux exigences économiques par le patriote et ensuite par le citoyen nous pouvons constater la place acquise par l'économique dans la vie des hommes modernes.

---

16. Des détails dans ma communication au VIIIe Congrès de l'Association Internationale de Littérature Comparée: *Littérature et histoire des mentalités — les modèles d'humanité* dans les *Actes*, Budapest, Akadémiai Kiado, 1981, pp. 517-521.

EMMANUEL FRANGHISKOS

GESTION D'UNE BOURSE D'ÉTUDES  
EN EUROPE OCCIDENTALE:  
LE CAS DE CONSTANTIN ASSOPIOS, 1821-1822

Constantin Assopios, maître principal jusqu'à la moitié de l'année 1818, à l'école de la communauté grecque de Trieste (assez mûr — il avait 30 ans) allait à Göttingue au mois de septembre de la même année, avec l'intention d'étudier la littérature classique à l'Université, tout en perfectionnant son allemand, en tant que boursier de Lord Guilford, qui le destinait à la chaire correspondante de l'Académie Ionienne qui venait de se fonder.<sup>1</sup> (Quelque part dans sa correspondance de la même époque, il déprécie l' "instruction tardive et l'enseignement de la langue intempestifs".<sup>2</sup>) Environ deux ans plus tard, et tandis qu'il se préparait à quitter Göttingue pour achever ses études à Berlin auprès d'Auguste Wolf et d'Auguste Böckh, il commença à tenir un

---

1. Parmi les publications qui se rapportent aux années de ses études je mentionne les suivantes: Anast. Goudas, "Constantin Assopios", in *Vies parallèles*, t. 2, 2ème éd., Athènes 1874, voir surtout les pages 227-235; S. V. Kouyéas, "La première traduction néohellénique de l'Iphigénie de Goethe. Le traducteur et ses instigateurs", pér. *Ellinika* 5 (1932) 361-388; du même auteur, "Koraïs, dans la correspondance d'Assopios", pér. *Ellinika* 6 (1933) 55-57; Const. Ath. Diamantis, "Christophoros Filitas en Hespérie", pér. *Ipirotiki Estia* 8 (1959) 290 et suivantes, 9 (1960) 539 et suivantes, 10 (1961) 1 et suivantes; Eleni Kontiadi, "Influences allemandes sur la culture grecque. Un chapitre: Constantin Assopios", pér. *O Eranistis* 15 (1979) 154-181; du même auteur, "Lettres des lettrés allemands à C. Assopios (1821-1823)", pér. *Kerkyraïka Chronika* 26 (1982) 258-265 (= t. 2 des *Actes du quatrième Congrès Panionien*); Ekaterini Koumariou, "Théoklitos Farmakidis à Constantin Assopios, 1819-1832", pér. *Kerkyraïka Chronika* 23 (1980) 100-194 (= t. 1 des *Actes du quatrième Congrès Panionien*) et tiré à part.

2. Lettre de Göttingue à Christ. Filitas, Secteur des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Grèce (E.B.E. = B.N.G.), Φ 20.

journal de ses propres dépenses qui finalement couvre une période de vingt-deux mois, du 1er janvier 1821 au 31 octobre 1822, c'est-à-dire un peu plus des trois derniers mois, à Göttingue (jusqu'au 8 avril 1821), le voyage et tout le séjour à Berlin (jusqu'au 9 août 1822), le voyage à Paris et les cinquante premiers jours de son séjour dans cette ville, qui fut la dernière étape de ses errances d'étudiant. Ce registre se trouve sous la rubrique Assopios, parmi les papiers non encore répertoriés, dans les Archives du Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Grèce.<sup>3</sup>

Si on excepte la période janvier-mars 1821, où les enregistrements ne présentent pas la plénitude et la régularité qui caractérise le journal, et que l'on rencontre en général dans le carnet de dépenses quotidiennes de l'étudiant grec, on est frappé par son souci d'autocontrôle scolaire concernant la gestion de l'argent de sa bourse et de tout autre revenu dont il disposait: même les moindres dépenses sont enregistrées (biens de consommation, services procurés par des tiers, dépenses de loyer), les dépenses pour les études, les dépenses pour la santé et l'amusement, les frais de transport, les frais de poste etc. A la fin de chaque mois il fait une addition des dépenses, à la fin de chaque trimestre il fait un décompte général du trimestre et à la fin de l'année, un bilan des revenus et des dépenses (Ceci n'est pas valable pour l'année 1822, puisque le journal s'arrête en octobre de la même année). La récapitulation trimestrielle constituait évidemment pour Assopios le moyen de savoir où il en était financièrement, étant donné que son revenu stable, c'est-à-dire les sommes qu'il touchait au titre de sa bourse anglaise, il l'encaissait au début de chaque trimestre.

En ce qui concerne le montant trimestriel, à part les témoignages du registre, nous puisons des éléments dans d'autres sources, publiées ou non, qui couvrent même les années précédentes: le contrat entre Guilford et Assopios, daté du 28 Avril 1818,<sup>4</sup> et les lettres envoyées par Assopios à son grand protecteur pendant ses études. Dans deux

3. Boîte n° 8, dernière enveloppe non classée. Dimensions du ms 0,27×0,9, 18 feuillets non numérotés, écrits de deux côtés et brochés avec une mince ficelle. Les Archives ne conservent aucune autre partie du carnet, antérieure ou postérieure.

4. "Anagnostiki Etéria" (Société de Lecture) de Corfou. Archives Guilford, n° III 11. Les principaux points de l'accord ont été communiqués par Assopios de Trieste à Christ. Filitis par lettre datée du 4.5.1818 (B.N.G. As 1802), publiée par C. A. Diamantis, *op. cit.*, pér. *Ipirotiki Estia* 9 (1960) 539-40.



cas, on trouve joints à ces lettres des rapports explicatifs sur les sommes versées.<sup>5</sup> C'est ainsi que nous apprenons que pour les quatre premières années (1818-1821) le montant trimestriel de la bourse avait été fixé à 25 livres sterling tandis qu'en 1822 il était passé à 30 livres; la bourse était donc d'abord de 100, puis de 120 livres par an. Les informations nous manquent pour 1823, période où il habitait à Paris jusqu'à son départ pour les îles Ioniennes (août 1823), mais le plus probable est que la situation n'avait pas changé par rapport à celle de l'année 1822. Quoi qu'il en soit, à ces sommes on doit ajouter les prestations exceptionnelles pour frais de route, que Guilford versait pour permettre à Assopios de se rendre sur le lieu de ses études, ou pour qu'il rentre en Grèce.<sup>6</sup>

Dans le registre, les enregistrements des dépenses se présentent en monnaie allemande et plus tard, en monnaie française: thalers de Saxe et francs français, suivis par leurs subdivisions, 24 Groschen et 20 sous respectivement.<sup>7</sup> Grâce aux sources que nous venons de citer, nous connaissons avec exactitude la valeur en thalers du montant

---

5. Archives Guilford à Corfou, n° IV 35: première "Note concernant les sommes versées au soussigné sur ordre de l'Illustrissime Comte Guilford en différentes occasions", Göttingue 20.10.1820 et n° IV 34: seconde "Note concernant les sommes etc.", Göttingue 29.12.1820 (et non pas 29.9.1820 comme l'écrit Daphne I. D. Kyriaki, *Archives Guilford de Corfou. Catalogue*, Corfou 1984, p. 66). Les chiffres fournis dans les deux notices concernent les années 1818-1820. Pour l'année 1821 on trouve des informations dans la lettre d'Assopios à Guilford, Berlin 26.7.1821, op. cit., n° IV 55, et pour l'année 1822 dans le tableau du "revenu" de cette année-là, feuille [8v] du registre.

6. Les rentrées exceptionnelles d'argent sont aussi notées par Assopios. Ainsi en juillet 1818 il a reçu 50 livres sterling pour son voyage aller-retour en Allemagne, et en novembre, 25 livres de plus pour ses frais de route jusqu'à Baden, pour ses dépenses de cure thermale, pour payer un maître d'allemand, pour achat de livres etc. Nous trouvons les détails de cette prestation exceptionnelle, que Guilford approuva, non sans quelque manifestation de contrariété, dans la lettre de Christ. Filitis (Trieste, 20.4.1819) à Assopios. Ce dernier semble avoir été inquiet de la réaction de son bienfaiteur, voir C. A. Diamantis, op. cit., pér. *Ipirotiki Estia* 10 (1961) 221-223. Nous devons aussi considérer comme rentrée exceptionnelle les 25 livres de plus, envoyées par le banquier de Hanovre au-troisième trimestre de 1821 (voir note 20) tandis que les 20 livres reçues en août 1822 sont clairement mentionnées comme frais de voyage. Voir Registre, feuille [8v].

7. A cette époque-là, la subdivision officielle du franc était de 100 centimes, mais visiblement dans les échanges quotidiens on employait aussi l'ancienne subdivision en 20 sous.

trimestriel de la bourse pour les années 1818-1820 et 1822. En ce qui concerne l'année 1821, les sources ne nous donnent pas les correspondances monétaires —qui, de toute façon, seraient très peu différentes— et la parité avec le franc français n'est pas marquée pour le bimestre septembre-octobre de 1822 à Paris.<sup>8</sup> La valeur des livres en thalers était calculée par transaction bancaire intermédiaire, c'est-à-dire que les livres étaient d'abord converties en frédéric d'or, monnaie prussienne valant cinq thalers et demi, mais qui n'avait pas de parité fixe avec la livre dans l'état allemand; et ceci valut à Assopios de perdre, pendant les cinq premiers trimestres de ses études (comme il l'écrit) la somme de onze frédéric, c'est-à-dire de 60 thalers  $\frac{1}{2}$ ; ce qui est une somme non négligeable.<sup>9</sup>

Le fait que l'étudiant grec ne comptait bien sûr pas seulement sur la bourse Guilford pour couvrir ses besoins sur une base annuelle, est attesté aussi bien par les chiffres et les témoignages du registre que par sa correspondance avec différentes personnes (en grande partie non encore publiée) pendant les années qui nous préoccupent. En fait, lorsqu'il quittait Trieste l'été de 1818, nous savons qu'il laissait une épargne personnelle de 1200 florins à 6% d'intérêts à la "Caisse de la Nation" (obligation n° 233 du 1er juillet 1818);<sup>10</sup> il laissait aussi un livre, les "Leçons de langue grecque", Trieste 1818, dont le tirage assuré lui procurerait des revenus, et, chose encore plus importante, des amis comptant politiquement et économiquement parmi les plus puissants éléments de la communauté grecque, comme par exemple le grand commerçant Procopios Karitsiotis. Pour ce dernier, nous apprenons qu'il lui avait donné le droit de tirer en Allemagne de son compte les sommes d'argent dont il avait besoin.<sup>11</sup> Nous savons par ailleurs que pareille bienveillance et pareille confiance, accompagnées

8. La parité de la livre sterling avec le franc était de 1 pour 25. Une note d'Assopios, la dernière du registre, nous permet de conclure que les livres sterling arrivaient à Paris par l'intermédiaire des banquiers d'Allemagne, converties en ducats (de Hollande?) qui étaient convertis à leur tour en francs par Assopios.

9. Lettre à Guilford, Göttingue, 27.10.1819, op. cit., n° III 37 (dans le Catalogue de D. Kyriaki, *op. cit.*, p. 53 la chronologie de la lettre est fautive), parallèlement à la première "Note" d'Assopios.

10. Brouillon de lettre, adressée au "Conseil des Grecs orthodoxes de Trieste", Berlin 29.7.1821. B.N.G. As 1808.

11. Lettre de Iacovos Rotas à Assopios, Trieste, 21.2.1820, B.N.G. As 1808.

de services du même genre, lui furent manifestées par deux autres Grecs connus d'Autriche et d'Allemagne, eux aussi banquiers-marchands, Stavros Ioannou (Vienne) et Georges Théocharis (Leipzig), l'un, tirant à partir de 1818 divers crédits de 100 florins (67 thalers)<sup>12</sup> sous le nom d'Assopios, l'autre, exécutant les ordres de Stavros Ioannou et réglant différentes autres affaires du lettré grec, (ce que le premier faisait d'ailleurs aussi).<sup>13</sup>

D'après les éléments dont nous disposons, à part le montant de la bourse Guilford, Assopios a donc géré en quatre ans les ressources complémentaires suivantes (naturellement on ne tient pas compte ici des reports éventuels de reliquats d'une année sur l'autre):

- 1819, août : 67 thalers d'un crédit de Stavros Ioannou.<sup>14</sup>  
 1820, mars : 105 florins d'Augusta (70 thalers) de Pr. Karitsiotis, représentant la vente de 210 exemplaires des "Leçons de langue grecque".<sup>15</sup>  
 1820, octobre : 50 florins (33 thalers) d'un crédit de Stavros Ioannou.<sup>16</sup>  
 1821, février : 100 florins (67 thalers) de Pr. Karitsiotis (vente des "Leçons de langue grecque"?).<sup>17</sup>

12. Brouillon de lettres à G. Théocharis, Göttingue, 17.9.1820 et à Stavros Ioannou, Göttingue, Octobre 1820, B.N.G. As 1807.

13. A part les questions d'argent, ils servaient aussi d'intermédiaires pour la réception ou l'expédition de livres, destinés à Assopios ou à certains de ses amis d'Europe. Plus tard, en 1822, lorsqu'Assopios partait pour Paris, G. Théocharis allait s'offrir pour lui garder sa bibliothèque (voir note 31). Disons aussi que les deux banquiers-commerçants transmettaient également à d'autres étudiants grecs d'Autriche, d'Allemagne et d'Italie, l'argent de leur bourse.

14. Brouillon de lettre à G. Théocharis, Göttingue, août, 1819, B.N.G. As 1806.

15. Lettre de Iacovos Rotas, voir note 11. Cf. lettre du même, datée du 2.3.1820, B.N.G. As 129. La valeur en thalers de 105 florins d'Augusta se trouve dans le texte de la lettre.

16. Voir note 12.

17. Voir dans le registre, f. [2 r], ce qu'ajoute Assopios après le compte rendu du trimestre janvier-mars 1821: "De plus sur les cent florins de Trieste" etc. Evidemment, cela doit être associé à l'entrée du 17 février: "pour lettre de Pr[ocopios] contenant de l'argent". Cf. aussi note 22. Précédemment, en 1819, Assopios avait aussi reçu une somme non précisée, provenant de la vente de son livre à Odessa; voir le brouillon de sa lettre de remerciements datée du 27.8.1819 à Zacharias Léonardos, B.N.G. As 1806.

1821, août : 50-60 thalers, de G. Théocharis (crédit de St. Ioannou?).<sup>18</sup>

1821, septembre: 300 florins (200 thalers) du compte bancaire de Trieste, par l'intermédiaire de Pr. Karitsiotis.<sup>19</sup>

L'année 1821 mérite attention à un double titre. D'abord, parce que cette année-là le montant total des revenus d'Assopios est presque deux fois plus élevé qu'au cours des années précédentes, et nettement supérieur à celui de 1822, malgré l'augmentation de 20 livres par an de la bourse anglaise (nous ignorons bien sûr quelles autres ressources s'était assuré Assopios en 1822). Pour l'augmentation de ses revenus en 1821 il convient de préciser que, à part les ressources complémentaires, y contribua au 3<sup>o</sup> trimestre l'encaissement inattendu d'une somme double, grâce à laquelle le lettré grec (c'est lui qui l'écrit) put faire face aussi bien à ses frais de route jusqu'à Berlin et au coût élevé de la vie dans cette ville, qu'aux problèmes de sa santé, qui se faisaient plus pressants; il put même régler certaines dettes contractées auprès de libraires de Göttingue.<sup>20</sup>

D'autre part, l'image du total des rentrées de 1821 ne nous est pas donnée seulement par l'addition des chiffres fournis par les diverses sommes; nous l'avons aussi de première main, c'est-à-dire par la mention qu'en fait Assopios dans le bilan de 1821 par lequel, nous l'avons déjà dit, il termine l'année. Selon ce bilan, ses revenus s'élèvent à 1272:9 thalers et les dépenses à 1121:2; il reste donc un surplus de 157:7 thalers. "Les cinquante et quelque thalers existent bien en surplus, —note Assopios— mais cent thalers environ manquent et il semble qu'il y ait là erreur de compte", puis il conclut par le commentaire suivant: "Mauvais gouvernement de mes affaires. Il faut y remédier". Cette constatation nous donne, je pense, la clef pour comprendre où finalement il voulait en venir en se mettant à surveiller sa situation économique. Ce n'était sûrement pas pour parer à d'éventuels déficits; c'était au

18. Brouillon de lettre à G. Théocharis, Berlin 15.7.1821, B.N.G. As 1808. Assopios lui demande de porter à son crédit en août, 50-60 thalers. Je considère qu'il les a reçus, bien que nous n'ayons pas le renseignement.

19. Brouillon de lettres, au "Conseil des Grecs orthodoxes de Trieste", voir note 10, et à Pr. Karitsiotis, Berlin, 23.9.1821, B.N.G. As 1808.

20. Lettre à Guilford, Berlin 26.7.1821, Archives Guilford de Corfou n° IV 55. L'envoi de 50 livres au lieu de 25 livres a été fait par le banquier de Hanovre Cohen "de sa propre volonté" comme cela est souligné dans la lettre.

contraire pour dégager des surplus, et les plus élevés possible. Voulait-il thésauriser? Voulait-il couvrir des besoins qui, comme nous allons voir, semblaient avoir priorité pour l'usage de ses disponibilités économiques? Les deux à la fois peut-être. En tous cas, le "mauvais gouvernement" de 1821 signifiait qu'il avait partiellement échoué cette année-là. Nous ne disposons pas de documents qui nous permettraient de savoir s'il a vraiment réussi en 1822.

En ce qui concerne la différence de 100 thalers entre le reliquat du compte et le reliquat réel en 1821, elle mérite de nous retenir un instant, puisqu'elle est importante et que en tout cas elle ne provient pas d'une erreur de calcul, comme le montre la vérification du total des sommes inscrites.<sup>21</sup> Nous avons le droit d'envisager deux autres possibilités. Peut-être cette anomalie est-elle due à des omissions du registre. Comme nous l'avons déjà dit, les entrées, surtout du premier trimestre, ne présentent pas la régularité attendue dans un journal; elles sont parfois très condensées et donnent en général l'impression, par leur écriture visiblement hâtive, qu'elles ont été notées rétroactivement sur le carnet, avec tous les défauts et toutes les erreurs de la mémoire. Peut-être aussi est-elle due à un décompte erroné ou à quelque faute d'inattention lors de l'inscription de la somme totale des revenus dans la colonne correspondante du bilan. Autrement dit, peut-être les 1272 thalers étaient-ils en réalité 1172; et cette somme correspond exactement à nos propres calculs (v. tableau I).<sup>22</sup>

---

21. On constate une différence minime de 7 thalers environ (1127,22 au lieu de 1121,2 dans le carnet). De même, pour le total de Paris du mois de septembre 1822, le contrôle fait apparaître une différence de 15 francs (343,15 au lieu de 328,19 dans le carnet).

22. Que quelque chose n'aille pas bien dans les chiffres de 1821 est confirmé par certains éléments très sujets à caution. Que signifie par exemple l'ajout suivant à la fin du premier trimestre de 1821: "De plus, sur les cent florins de Trieste, au libraire Dietrich 181,14 [thalers]"? Que 100 florins équivalaient à 181,14 thalers? Mais nous savons que le thaler valait 1 florin  $\frac{1}{2}$  d'argent d'Augusta et que donc la rentrée d'argent de Trieste s'élevait à environ 67 thalers. Ensuite, dans un brouillon de lettre à Théoklitos Farmakidis, daté d'avril 1821, Assopios, contrarié par la mauvaise gestion de ses affaires, écrit qu'après le premier trimestre "des trois cents thalers de Göttingue ne restent que cinquante", S. V. Kouyéas, *op. cit.*, pér. *Ellinika* 5 (1932) 385 et B.N.G. As 1808. Assopios avait donc dépensé durant cette période 250 thalers. Néanmoins, selon le registre, les dépenses totales du trimestre janvier-mars s'élevaient à 180,22 thalers et après le dépôt chez le libraire de l'équi-

Passons cependant à des constatations plus intéressantes, à celles que permet l'élaboration statistique du contenu du registre. Comment sont distribuées les sommes qu'encaisse chaque année l'étudiant grec, que ce soit au titre de sa bourse ou d'autres revenus, pendant les années 1821 et 1822? Quels besoins ont en priorité absorbé les plus grands pourcentages des dépenses; sous la pression de quelles conditions; sous la dictée de quelles circonstances ou, éventuellement, de quels choix? Les indications découlant des données du cahier suffiraient à elles seules à donner des réponses, mais elles deviennent plus dignes de foi lorsqu'elles sont confirmées par les sources parallèles que nous avons dès le début invoquées pour vérifier et compléter les documents historiques. Et en fait, la correspondance d'Assopios ici aussi éclaire des points essentiels de ses activités de gestionnaire.

Au sommet de l'échelle des mesures en pourcentage apparaissent les dépenses d'*instruction* et de *culture*: achats de livres, frais de reliure, emprunts de livres ou frais de copiste (27,47% en 1821, 21,64% en 1822, moyenne 24,55%), inscriptions et droits de scolarité dans les établissements d'enseignement, certificats de scolarité, fournitures de bureau etc. (6,52%, 7,87%, moyenne 7,19%), abonnements à des associations de lettrés et à des journaux (0,19%, 0,31%, moyenne 0,25%). Pourcentages d'ensemble 34,18% pour l'année 1821, 29,82% pour l'année 1822, moyenne 32%. Il faut cependant y incorporer aussi les pourcentages 1,95% et 4,90% (moyenne 3,42%) des dépenses de *distraktion*: théâtre, musique, visites des musées et des curiosités des villes, promenades en voiture, excursions, voyages, obligations sociales etc., ce qui signifie que l'ensemble de ces dépenses s'élève, pour ces années, à 36,13% et 34,72% respectivement (moyenne 35,42%). Viennent en second lieu les dépenses *alimentaires*: repas, boissons, café, sucre, fruits etc. (16,26%, 10,33%, moyenne 13,30%). En troisième lieu les dépenses de *logement*: loyers, séjours dans des auberges (9,02%, 15,22%, moyenne 12,12%). En quatrième lieu les dépenses d'*habillement*: achat de vêtements, de chaussures, frais de tailleur, ravaudage (11,64%, 10,60%, moyenne 11,12%). En cinquième lieu, les frais de *transport* et de *déménagement*

---

valent de 100 florins de Trieste, à 362,12. Je ne sais pas jusqu'à quel point cela peut être accidentel, mais en ajoutant aux 180,22 thalers, non pas la somme inscrite comme équivalente à 100 florins, mais la vraie équivalence, c'est-à-dire 67 thalers, nous arrivons à un total de dépenses de l'ordre de 250 thalers environ.

(2,64%, 12,85%, moyenne 7,75%) et de *correspondance*: frais de poste et fournitures (0,90%, 1,32%, moyenne 1,11%). Pourcentages d'ensemble 3,54%, 14,17%, moyenne 8,86%). En sixième lieu, les dépenses de *ménage*: chauffage, éclairage, lessive, salaires du personnel domestique, frais généraux de ménage (8,78%, 5,12%, moyenne 6,95%). En septième lieu, les *petits frais divers en ville*, pour des achats ou des usages qui, d'habitude, ne sont pas nommés, les *versements* ou les *petits subsides à des tiers* (5,65%, 4,33%, moyenne 4,69%). En huitième lieu les dépenses de *santé*: visites médicales, médicaments, cures thermales (2,96%, 3,99%, moyenne 3,48%) et les dépenses de *toilette*: rasage, coiffure, achats d'objets de toilette etc. (1,34%, 1,07%, moyenne 1,21%). Pourcentages d'ensemble 4,30%, 5,06%, moyenne 4,68%. Enfin notons qu'un pourcentage de 5,15% des dépenses de 1821 a été versé pour rembourser une *dette* de l'année précédente. Celui qui avait prêté de l'argent à Assopios, c'était C. Livérios, étudiant comme lui à Göttingue, bien qu'il fût moins privilégié économiquement que lui, en tant que boursier de l' "Association des Amis des Muses" de Vienne.<sup>23</sup>

*Remarques particulières et commentaires:*

a) Pour certaines catégories fondamentales de biens ou de services, comme l'achat de livres, la nourriture, les frais d'habillement, le loyer (à Göttingue par exemple), les transactions se faisaient d'habitude avec le système du crédit (mais quelquefois aussi avec le système du paiement d'avance). Il semble que la solvabilité de l'étudiant grec n'était en général pas mise en doute, mais nous ne pouvons savoir si l'usage de telles méthodes de transaction révèle toujours qu'Assopios était financièrement à l'étroit ni s'il s'agit d'un système de transaction entré dans les mœurs, surtout s'agissant d'étudiants étrangers installés dans la ville, et disposant de revenus fixes. En tout cas, il est certain qu'Assopios afin de couvrir ses besoins, était parfois obligé d'avoir recours à des prêts directs. Nous avons déjà mentionné le cas du prêteur obligeant C. Livérios; n'oublions pas non plus les réponses

---

23. Le montant annuel de sa bourse ainsi que celui des autres boursiers d'Allemagne s'élevait en 1820 à 150 ducats hollandais, c'est-à-dire à 450 thalers, Eléni Koukkou, *Capodistrias et l'éducation, 1803-1822*. I. *L'Association des Amis des Muses de Vienne*, Athènes 1958, p. 88.

données à ses demandes, par ceux qui le soutenaient économiquement, à Vienne et à Trieste. Le mécontentement d'Assopios devant le poids de ses dettes s'exprime souvent dans ses lettres: "Je suis endetté jusqu'aux yeux" écrivait-il dès septembre 1820.<sup>24</sup> C'est peut-être là en fin de compte la raison qui le pousse à tenir un compte journalier de ses dépenses au début de l'année 1821. Un contrôle des dites dépenses aurait sans doute pu lui assurer une situation financière plus que saine, ou au moins le protéger du danger des faux pas économiques et de leurs conséquences matérielles et morales.

b) Le montant des dépenses de nourriture doit en fait être considéré comme fictif. Parce qu'Assopios ne les note pas toujours de façon autonome, mais les intègre dans des catégories complexes de dépenses, comme celles des frais de voyage ou de loyer, parfois en le déclarant (c'est le cas par exemple de Paris) et parfois en le passant sous silence. Ceci rend impossible leur répartition proportionnelle et nous conduit inévitablement à des estimations qui, pour une série de dépenses (nourriture, loyer, frais de route) s'écartent plus ou moins de la réalité.

En tout cas, malgré la relative incertitude des pourcentages, la différence entre les dépenses d'achat de livres et de nourriture reste frappante, mais non pas inexplicable. Nous avons sans aucun doute à faire à un homme qui se nourrit de peu; pour cette frugalité, qui, de toute façon, paraît contrôlée par Assopios (lorsqu'il lui arrive de se payer un repas plus cher ou d'acheter un vin plus cher, il souligne leur qualité), un grand rôle semble joué par les raisons de santé: il se plaint souvent de celle-ci dans sa correspondance, et, nous l'avons constaté, ce chapitre a comparativement absorbé un assez fort pourcentage de ses dépenses d'étudiant (3,48%). "Médecins et médicaments exigent beaucoup d'or" avertissait-il de Leipzig un autre étudiant grec, boursier de l' "Association des Amis des Muses" qui souffrait du même mal.<sup>25</sup>

Quoi qu'il en soit, les "dépassements" de consommation concernaient l'achat de livres. En fait, toutes les fois que les dépenses mensuelles apparaissent excessivement augmentées, la raison en est qu'il se trouve obligé d'acquitter de vieilles dettes envers les libraires. "Je ne sais s'ils vont me laisser quitter Gættingue" écrivait-il avec un certain

24. Lettre à Christ. Filitas, Gættingue 7.9.1820, B.N.G. Φ 18.

25. Il s'agit de Vass. Ioannopoulos, voir, Eléni Koukkou, *op. cit.*, p. 190.



humour en octobre 1820 à un de ceux qui l'appuyaient économiquement.<sup>26</sup> Naturellement les dépenses d'achat de livres ne se bornent pas aux besoins à courte échéance d'un étudiant. Dans la conscience de notre étudiant déjà âgé, la première place est réservée à la formation d'une bibliothèque personnelle, propre à faciliter son futur travail universitaire en Grèce, ainsi qu'à fonder et à élargir sa formation scientifique. Il savait qu'il allait se heurter là-bas au manque de bibliothèques publiques. Sur les 1900 titres environ de sa bibliothèque, dont le catalogue fut publié en 1874, peu après sa mort,<sup>27</sup> plus de 1200 concernent des livres édités avant 1823. Sachant les possibilités limitées d'offre dont disposaient les îles Ioniennes, ou plus tard Athènes, concernant les éditions et les publications de la littérature classique,<sup>28</sup> nous pouvons à bon droit supposer que la bibliothèque d'Assopios fut constituée pour 63% pendant la période de ses études, à l'exception naturellement d'un minime pourcentage représentant les imprimés qui faisaient partie de sa première collection, composée dans les années précédentes et qui se trouvait alors à Trieste, conservée dans des conditions très défectueuses.<sup>29</sup>

En tout cas, en dehors des prévisions et des projets, il ne faut pas perdre de vue le rôle très important qu'a joué aussi en l'occurrence sa passion de collectionneur, son "amour pour les livres", sa "philobiblie", comme il écrit dans ses lettres;<sup>30</sup> ni non plus la connaissance

26. Brouillon d'une lettre à Stavros Ioannou, Göttingue, septembre 1820, B.N.G. As 1807.

27. *Catalogue par matières de la bibliothèque de feu Constantin Assopios*, Athènes 1874.

28. Plus tard bien sûr, il est revenu en Europe, en 1827 par exemple, et un de ses soucis principaux était alors l'achat de livres, non pas pour sa bibliothèque personnelle, mais pour la bibliothèque de l'Académie Ionienne, sur l'ordre et avec l'argent de Guilford, sans que cela exclue d'autres achats pour son propre compte. Voir dans le Catalogue des Archives Guilford de Corfou, les nos VII 71 et VIII 19, pp. 125, 131.

29. Pour le grand danger de perte couru par ses livres de Trieste en 1819, voir la lettre de Christ. Filitas à Assopios, Trieste 8.8.1819, C. A. Diamantis, *op. cit.*, pér. *Epirotiki Estia* 10 (1961) 394-95.

30. Voir par exemple la lettre non datée, mais envoyée de Göttingue vers août 1820, à Christ. Filitas, à Londres, B.N.G. Φ 19. En tant que futur collègue à l'Académie Ionienne, il lui révélait ses projets et proposait une coordination de leurs démarches pour l'acquisition de livres. Réponse de Filitas dans C. A. Diamantis, *op. cit.*, pp. 1075-76.

de l'importance de l'investissement auquel il procédait: "les livres sont le capital de ceux qui étudient", écrivait-il en juin 1822,<sup>31</sup> et un peu avant: "Je pense que mes livres suffisent pour payer toutes mes dettes".<sup>32</sup> Dans cette perspective, qu'il analyse avec éloquence dans sa correspondance, Assopios n'hésite pas à s'endetter pour ajouter au volume de sa collection<sup>33</sup> même si, ce faisant, il provoque à ses dépens des remous économiques, dont il tient pour responsables, bien sûr (sans qu'ils le soient au point qu'il estimait) d'autres facteurs aussi, indépendants de sa volonté: la montée du coût de la vie, l'aggravation de son état de santé, les déplacements etc.

c) Si nous jugeons d'après les sommes dépensées d'une part dans le secteur de l'habillement (vêtements, souliers), disons pour soigner son apparence, et d'autre part dans le secteur de la distraction et de la participation à la vie sociale des villes où il faisait ses études (respectivement 11,12%, et 3,42%), nous pouvons conclure que pour le lettré du village épirote de Gramméno, venu à la ville quelques années auparavant, il ne pouvait y avoir de limitations sur les dépenses de cette sorte, même dans des périodes de difficultés financières. C'est ainsi qu'en vingt-deux mois il inscrit dans son carnet de dépenses des sommes d'argent importantes pour l'achat de tissus et pour payer son tailleur, ou encore pour l'achat de chaussures (Ceci en plus des dépenses d'entretien de sa garde-robe, cas numériquement limités). Dans une ville universitaire comme l'était Göttingue en 1820, ou Berlin, où le mouvement étudiant avait secoué le monde académique et politique,<sup>34</sup> et en était arrivé, comme le note Assopios lui-même, à contester

31. Brouillon de lettre à G. Théocharis, Berlin 24.6.1822, B.N.G. As 1809 par laquelle il le prie de lui conserver ses livres à Leipzig, avec toutes les mesures de sécurité qui s'imposent, parce qu'il avait peur de les transporter à Paris ou de les envoyer à Trieste, à cause de la censure à la douane.

32. Brouillon de lettre à Pr. Karitsiotis, Göttingue, avril 1821, B.N.G. As 1808. Il demande au commerçant de Trieste d'aider économiquement son ami C. Livérios qui se rendait en Grèce, dans le cas où il aurait besoin, lui promettant que Livérios ou lui-même lui rendraient l'argent. La phrase sur la valeur de ses livres ne concernait pas seulement la petite collection conservée à Trieste, comme le croit Kouyéas, *op. cit.*, p. 383, mais l'ensemble de sa fortune en livres.

33. En août 1820, il projetait d'emprunter pour cela 600 florins (400 thalers), lettre à Christ. Filitis, B.N.G. Φ 19. Il ne semble pas avoir finalement accompli son projet, au moins dans toute son étendue première.

34. Pour les caractéristiques et le climat du mouvement on pourra commodé-

même la façon consacrée de s'habiller (les étudiants "aux manières plus rustiques tant pour leur vêtement que pour leur comportement, fournissent un spectacle tout à fait neuf pour qui a été élevé en Italie ou en France"<sup>35</sup>) notre étudiant étranger, d'âge déjà mûr, ne semble pas s'être identifié à ce mouvement, tout au moins au niveau de l'activité quotidienne (les raisons ne nous intéressent pas ici). Un peu plus tard, à Paris, ville de la politesse et de l'élégance, parmi ses "compatriotes bien habillés", selon l'expression de son ami Christophoros Filitas,<sup>36</sup> il allait prendre soin de renouveler sa garde-robe: ce fut un de ses premiers soucis; pour ce faire il dépensa plusieurs dizaines de francs. C'était peut-être pour se sentir au moins à l'aise de ce côté-là dans un milieu social qui ne s'accordait pas à son tempérament.<sup>37</sup>

d) D'autre part, les pourcentages des dépenses de distraction ne sont pas proportionnels à la fréquence avec laquelle Assopios choisissait ses distractions: théâtre et opéra (32 fois),<sup>38</sup> concerts (4), excursions et voyages (24), courses, panorama, sorties en groupe (les cas sont plus rares). Le spectacle ou la promenade en voiture ne coûtaient pas cher, (avec l'argent d'une paire de chaussures, il pouvait aller au moins huit fois au théâtre) mais nous ne devons pas oublier non plus les autres paramètres, idéologiques et surtout psychologiques, des choix de l'étudiant grec. Nous savons par exemple combien il était persuadé du rôle éducatif et culturel du théâtre,<sup>39</sup> combien il était ouvert aux im-

---

ment consulter Stephen D'Irsay, *Histoire des universités françaises et étrangères*, II, Paris 1935, p. 220 et suivantes.

35. Lettre à Christ. Filitas, non datée, mais du 15.3.1820, de Gœttingue, B.N.G. Φ 20.

36. Lettre à Assopios, Paris, 23.2.1820, C. A. Diamantis, *op. cit.*, p. 890.

37. "Mon physique lourd ne supporte pas la légèreté française, la politesse et les façons galantes", écrivait-il de Paris à un universitaire allemand, voir Eléni Kontiadi, "Lettres de lettrés allemands", *op. cit.*, pp. 262-63.

38. D'habitude, il ne précise pas le genre d'œuvre auquel il assistait; parfois pourtant il en note le titre (et une fois l'auteur). Ses préférences vont aux drames de Schiller et aux opéras de Mozart.

39. Je me réfère aux opinions qu'il expose lors de la séance inaugurale de la session publique d'examens de l'école grecque de Trieste en 1817, parlant sur le sujet: "Quelles sont les mesures les plus efficaces pour étendre et diffuser chez la majorité des Grecs les connaissances par lesquelles les hommes deviennent meilleurs et mieux éduqués". Voir *Logios Ermis* (= Hermès savant), Vienne, 1817, pp. 361-64.

pressions de voyage,<sup>40</sup> et, bien sûr, nous connaissons sa solitude à Berlin, surtout après la décision des autres étudiants grecs d'arrêter leurs études et de descendre se battre en Grèce, dès le début du soulèvement.<sup>41</sup>

### *Conclusion*

Le cahier de dépenses de C. Assopios reflète bien la manière dont un lettré grec organisait sa vie du point de vue économique, durant ses études en Europe, en utilisant diverses possibilités financières, fixes ou complémentaires, pour couvrir ses besoins académiques et les besoins courants de la vie. Néanmoins, le cas d'Assopios montre qu'il ne constitue pas un exemple moyen représentatif. C'est un cas extrême. D'âge mûr — dix ou quinze ans plus âgé que la limite ordinaire d'âge des étudiants — avec le poids et les relations qui lui valaient l'appui économique de la classe commerçante de la diaspora hellénique, possédant aussi des capitaux personnels déposés en banque, mais surtout disposant d'une bourse dont le montant annuel, selon les éléments de comparaison que nous avons en mains, dépassait de beaucoup les sommes que versaient d'autres institutions, comme par exemple l' "Association des Amis des Muses" de Vienne, à leurs boursiers d'Allemagne (en 1821 il disposait de presque trois fois la somme que versaient à leurs étudiants boursiers Jean Capodistria et la comtesse Edling),<sup>42</sup> il avait la possibilité, sans économies excessives, de s'armer de connaissance et des instruments de sa science, de surmonter ses problèmes de santé, de goûter à beaucoup de plaisirs de la vie, et peut-être même d'épargner :

---

40. Nous trouvons la marque de cette disposition d'esprit dans ses souvenirs manuscrits des déplacements qu'il a effectués à diverses reprises dans les pays de l'Europe. Le texte d'une de ses notes de voyage est publié et commenté par Ekatérini Koumariou, "Complément à la biographie de C. Assopios", pér. *Ellinika* 16 (1958-59) 167, tandis que des souvenirs de ce genre sont aussi consignés dans le registre, feuille [16 r], et dans un autre carnet, conservé dans les Archives de la B.N.G. As 1955 (impressions du trajet Berlin-Paris).

41. Il semble que le théâtre séduisait aussi les autres membres du groupe des étudiants de Göttingue et de Berlin, si nous en jugeons par le fait que sur la route du retour en Grèce, en avril 1821, ils allèrent voir une représentation théâtrale, lors de leur passage à Prague. G. Laïos, *Lettres inédites et documents de 1821*, Athènes 1958, p. 90.

42. Voir note 23.

et ceci au moment où d'autres étudiants grecs adressaient à leurs protecteurs des appels insistants pour obtenir une augmentation de bourse,<sup>43</sup> où d'autres encore interrompaient leurs études par manque de moyens, ou laissaient des créances impayées,<sup>44</sup> où d'autres enfin mouraient de maladies ou de privations.<sup>45</sup>

---

43. Eléni Koukkou, *op. cit.*, pp. 88, 92, 97, 101, 104, 108 et passim.

44. L'exposé des motifs introduisant l'institution des bourses en 1817 dans la communauté grecque de Vienne permet d'intéressantes constatations: que les grecs qui faisaient leurs études dans les écoles de l'Europe étaient "oppressés et mal portants"; que le manque de moyens était la raison de l'abrégement du temps de leurs études, avec toutes les conséquences que cela comportait sur leur développement ultérieur et sur le progrès de l'instruction en Grèce; qu'ils recouraient pour se tirer d'affaire à des Grecs aisés de l'étranger, etc. Voir *Logios Ermis*, 1817, pp. 6-13.

45. Le cas de Ioannis Papadopoulos est caractéristique: étudiant à Iéna, interlocuteur de Gœthe et traducteur de *Iphigénie* du grand poète, il est mort à Vienne, en 1819, de tuberculose, quoique les moyens financiers ne lui aient pas manqué (Il était boursier de l' "Association des Amis des Muses" et fut à la fin de sa vie, l'objet de la sollicitude de Guilford), S. V. Kouyéas, *op. cit.*

TABLEAU I

	1818		1819		1820		1821		1822	
	Vienne - Gœttingue	Gœttingue	Gœttingue	Gœttingue	Gœttingue	Gœttingue - Berlin	Gœttingue - Berlin	Berlin - Paris	Berlin - Paris	Berlin - Paris
1er Trimestre			25(154)	25(167)	70*	25(169)	67*	30(210,8)		
2e Trimestre			25(154)	25(168)		25(169)		30(207,22)		
3e Trimestre	83(510)		25(154)	25(169)		50(338)		50(347,3)		
			67*			260*				
4e Trimestre	25(165)		25(154)	25(169)	33*	25(169)		30(208 = 750ff)		
Total bourse	108(675)		100(616)	100(673)		125(845)		140(973,9)		573(3782,9)
Total général	675		683	776		327*	1172	973,9		4279,9

Montant de la bourse de C. Assopios dans les années 1818-1822 en livres sterling; entre parenthèses leur parité en thalers allemands; l'astérisque note les revenus complémentaires en thalers.

TABLEAU II

	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	4e Trimestre	Total
1821	102,11	233,12	30,12	96,16	
	40,17	62,9	33,19	81,6	
	37,18	81,8	82,8	61,8	
	180,22	377,5	146,15	239,6	239,6
	181,14*			2,8*	
	362,12	377,5	146,5	241,14	1127,22
1822	69,10	146,23	59		
(janv.- oct.)	53,4	37,4	68,15		
	57,14	39,15	127,15	127,15	
	180,4	223,18	49,23*		
		24*	150*		
	180,4	247,18	327,14		755,12
			343,15ff (sept.)	560,10ff (oct.)	904,5ff

Dépenses d'Assopios en 1821-1822 en thalers et en francs d'après les entrées du registre (les fautes de calcul d'Assopios ont été corrigées); l'asterisque note les rentrées complémentaires.





IANNIS KARAS

LES SALAIRES DES ENSEIGNANTS  
AU XVIII<sup>ème</sup> SIÈCLE.  
EXPRESSION DU FONCTIONNEMENT  
DE LA LOI DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE?

L'étude de la vie économique des différentes aires grecques durant la période du joug ottoman, sujet qui, jusqu'à présent, n'a pas encore été étudié de façon systématique et approfondie, constitue une condition indispensable à la compréhension non seulement des phénomènes économiques qui apparaissent et se développent dans ces régions, surtout durant le siècle pré-révolutionnaire, mais aussi des changements sociaux et notamment culturels qui se sont produits, à la même époque, dans ces aires économique-socio-géographiques.

Le phénomène possède une importance particulière dans les centres de l'hellénisme périphérique —Asie Mineure, Principautés danubiennes, Odessa, etc.— dans ces structures communautaires qui se sont développées économiquement et qui forment de petites sociétés autogérées avec une vie économique, mais aussi intellectuelle intense. Il s'agit de ces aires où, sur la base d'un capital commercial qui s'est accru, on a créé les écoles grecques les plus grandes et les plus célèbres de l'hellénisme asservi.

C'est un fait connu, et souvent souligné, que les commerçants furent les premiers financiers, les premiers à soutenir l'oeuvre éducative. Cette constatation tout à fait juste présente, comme conséquence immédiate, un second aspect, à savoir que l'ensemble de l'oeuvre éducative aussi a pris place, à son tour, dans le circuit commercial.

A une époque à laquelle, sur le marché, dans la circulation des biens en général, règnent de plus en plus les lois du commerce libre, cette vie intellectuelle, elle aussi, dépend des lois du marché, des lois du commerce libre, et les suit. Et nous avons alors à l'esprit, de façon concrète, non seulement l'enseignant et ses revenus —ce qui constitue

le sujet de notre communication— mais aussi le livre sous tous ses aspects —copie, édition, diffusion—, sujet sur lequel nous voudrions seulement souligner certains points.

En ce qui concerne le premier aspect, la copie, nous remarquons que, parallèlement au moins (élément traditionnel, statique, pour lequel parfois la copie des textes appartient à ses obligations monastiques), apparaît le copiste savant calligraphe<sup>1</sup> dont le métier prend place dans les lois de l'offre et de la demande.

De même le marché, de nouveau la loi de l'offre et de la demande, jugera quel livre sera, ou non, publié. Le marché commercial est celui qui diffuse le livre, mais qui détermine aussi le genre et le niveau "d'érudition" du livre, le tirage. Mélétios demande, en 1707, à Démétrios Glykys, à Venise, que sa *Géographie* soit éditée à 1000-1500 exemplaires, parce qu'il pense qu' "ils veulent que tous les livres soient vendus avec profit le plus rapidement possible", mais il ajoute aussitôt après que, si Glykys et ses collaborateurs, qui connaissent mieux le marché, jugent que le livre ne sera pas vendu et qu'ils n'auront pas "le profit qui convient", mieux vaut alors différer l'édition<sup>2</sup> qui, pour ces raisons manifestement, a été retardée afin que le livre fût publié 14 ans après la mort de l'écrivain. Le manque de demande obligera également Michel Papageorgiou à ne pas publier sa *Grammaire de la langue allemande* qu'il tenait prête en 1768.<sup>3</sup> De même l'absence de demande provenant du marché forcera Dimitrios P. Govdelas à retarder l'édition des 7 volumes restants de son ouvrage en 8 volumes, *Οικονομία πρακτική* (= Economie pratique).<sup>4</sup> D'ailleurs, aussitôt après l'édition du premier

1. "Beaucoup d'érudits, en Orient aussi, vivaient de la copie de livres destinés à l'usage des autres" écrit M. I. Gédéon dans son étude "Η τιμή των βιβλίων ἐν ταῖς ἀρχαῖς τοῦ ἸΘ' αἰῶνος", *Δελτίον τῆς Ἐταιρείας τῶν Μεσαιωνικῶν Ἐρευνῶν*, Constantinople 1880, p. 64.

2. G. Veloudis, *Das griechische Druck- und Verlagschaus Glikis in Venedig (1670-1854)*, Wiesbaden 1974, p. 142.

3. Dans la préface de l' *Ἀλφαβητάριον Γερμανικόν* (= Abécédaire allemand), Vienne 1768, le même écrivain notera qu'il n'a pas "un pouvoir proportionnel à son ardeur" et qu'il ne trouve "personne pour l'aider à assumer les frais d'imprimerie". Après 17 années, en 1785, sortira à Vienne la *Γραμματικὴ Γερμανικὴ Ἀκριβεστάτη* (= Grammaire allemande la plus précise) de Dim. N. Darvaris, aux frais des frères Darvaris.

4. Dans la préface *τοῖς Ἀγαθωσόκονσι χαίρειν* qu'il place en tête de son ouvrage (pp. V-XV), le même Dim. P. Govdelas note qu'il les a tous "vus faire,

volume, Vienne 1816, *Loghios Hermis* publia une longue notice critique (p. 172-185) dans laquelle, entre autres, il remarque que “le livre est cher (8 volumes: 112 grossi) et, qu’à cause de son prix élevé, il devient inutilisable même s’il était utile”. Et, comme on sait, ce ne sont pas les seuls exemples qui montrent la dépendance directe du livre par rapport aux lois du marché, aux lois de l’offre et de la demande, durant le siècle pré-révolutionnaire. La multitude des ouvrages —particulièrement scientifiques— qui sont restés non imprimés, sous forme manuscrite, constitue un témoignage sur le rôle déterminant du jeu du marché, du jeu précisément de l’offre et de la demande.

Voici encore un élément, opposé aux précédents, qui, cependant, se place dans la même problématique et traduit les mêmes lois: le *Βιβλίον πρόχειρον τοῖς πᾶσι περιέχον τήν τε πρακτικὴν ἀριθμητικὴν, ἢ μᾶλλον εἰπεῖν τὴν Λογαριαστικὴν* (= Livre à la disposition de tous contenant l’arithmétique pratique ou, plus exactement, l’Art du Calcul) de Glyzonios, oeuvre de 1568, qui connaîtra 19 éditions durant cette période, la dernière en 1818. C’est le livre que recherche le marché du livre parce qu’il apporte une solution aux problèmes des affaires commerciales quotidiennes.

Sur le thème de la diffusion commerciale du livre, nous ne nous arrêterons pas particulièrement parce que, de temps à autre, on a publié suffisamment d’éléments à ce sujet.<sup>5</sup> Le livre, nous le rencontrons en tant que marchandise dans les “factures” des maisons de commerce, dans les registres des compagnies de Braşov et de Sibiu.<sup>6</sup> Les écrivains se dirigeront vers les maisons de commerce pour la diffusion de leurs livres<sup>7</sup> et les commerçants sont ceux qui détermineront la quantité

---

de façon inattendue, la sourde oreille et qu’aucun de ceux qui constituent le Peuple Grec, aucun, je dis... ne s’est montré coopérant” pour cette tentative.

5. Cf. entre autres: Sp. Asdrachas, *Une entreprise grecque à Venise au XVIII<sup>ème</sup> siècle* (étude inédite qui s’appuie sur les registres Sarou-Seleki de l’Institut Hellénique de Venise), G. Veloudis, *op. cit.*, Eut. D. Liata, “Εἰδήσεις γιὰ τὴν κίνηση τοῦ ἑλληνικοῦ βιβλίου στὶς ἀρχὲς τοῦ 18οῦ αἰῶνα”, dans *Ὁ Ἐργασιστὴς* 14 (1977) 1-35, K. D. Mertziou, “Ἡ οἰκογένεια τῶν Γλυκῶν ἢ Γλυκῆδων” dans *Ἡπειρωτικὰ Χρονικὰ* 10 (1935) 1-52 et id., “Τὸ ἐν Βενετίᾳ ἠπειρωτικὸν ἀρχεῖον”, *op. cit.*, 11 (1936) 1-352.

6. Cf. manuscrit 976 et 981 de la bibliothèque de l’Académie Roumaine à Bucarest.

7. Dans les papiers de la maison de commerce “Ἀργέντη” de Vienne, une des plus grandes d’Autriche, qui conservait également des liens avec l’étranger,

de livres qui peut arriver sur le marché.<sup>8</sup>

Restant dans le domaine du livre, nous voudrions faire encore une remarque qui est en relation, elle aussi, avec la manière dont le marché, la loi de l'offre et de la demande, détermine également la qualité du livre: dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle commencèrent à se créer dans la société grecque —Constantinople, Principautés danubiennes, Smyrne— des groupements de riches, des groupements aristocratiques, détachés de l'activité productive directe, qui conservent des liens étroits avec leurs équivalents européens et principalement français. Ces groupes recherchent un autre type de livre qui leur procurera des connaissances sous une forme narrative, sans expériences, théorèmes ou démonstrations. Le marché du livre essaie de répondre à leur demande. Et il ne s'agit pas seulement des différents *Ἀποθηκὲς τῶν παιδῶν* (= Magasins des enfants), *Εἰσαγωγικὲς διδασκαλίαις* (= Enseignements préliminaires), etc. qui circulent à cette époque et qui sont destinés à l'enseignement particulier à domicile des enfants",<sup>9</sup> principalement des gens de cette catégorie. C'est aussi le livre savant scientifique. Dans la *Θεωρία τῆς Γεωγραφίας* (= Théorie de la Géographie) qu'il publia à Vienne en 1781, Joseph Missiodax, qui vit dans le milieu cosmopolite des Principautés danubiennes et qui connaît bien les besoins d'éducation en général, mais aussi ceux de ces nouvelles couches sociales, remarque (p. IX) qu'il possède en manuscrit et cherche des donateurs pour éditer "deux Voies des Mathématiques, une à l'usage des nobles, une à l'usage des écoles, deuxièmement deux Voies de la Physique, de même une pour les nobles, l'autre pour les écoles".

Dans ce circuit de l'offre et de la demande prend place aussi,

---

nous rencontrons aussi la remarque suivante de Eustratios Argentis, à la date du 25 juin 1795: "Selon la note de M. Athanasios Psalidas, on nous a livré de la part de ce dernier différents livres pour que nous les envoyions à Constantinople afin de les vendre à son compte et à ses risques" (Georgios Laios, *Ἡ ἐν Βιέννῃ ἐμπορικὸς οἶκος "Ἀργέντη"*, Athènes 1960).

8. "Ils veulent faire tomber le prix du fil en raison de sa quantité, ce qui va arriver également pour les livres" écrit, de Larissa, le 8 septembre 1728, Christos Rakitzis à la maison de commerce Selekis-Sarros à laquelle il demande de ne pas lui en envoyer d'autres (cf. K. D. Mertzios, "Τὸ ἐν Βερετῖα...", *op. cit.*, p. 279 et Sp. Asdrachas, *op. cit.*

9. Dim. N. Darvaris, *Οἰκιακὴ Διδασκαλία* (= Instruction à domicile), Vienne 1810, p. 4.

comme nous l'avons déjà mentionné, l'enseignant. Dans le siècle qui a suivi la prise de Constantinople, lorsque cette tendance vers la formation, vers l'éducation, vers la culture intellectuelle de façon plus générale, était encore absente, avec pour résultat le fait que l'aire grecque était "non seulement dénuée de savoir, mais aussi d'éducation",<sup>10</sup> que risquait "de disparaître de fond en comble la source du savoir"<sup>11</sup> et que l'encyclique du Pape au sujet de la fondation du Collège Hellénique de Rome (1576) parle d'absence, dans l'aire grecque, "de manque d'enseignants et d'hommes savants",<sup>12</sup> l'offre mais aussi la demande d'enseignant étaient, conséquence directe de cette situation, fortuites et non programmées.<sup>13</sup> Au contraire, dans le siècle pré-révolutionnaire, la situation est devenue différente avec, pour résultat, le fait que la place de l'enseignant a également, jusqu'à un certain point — surtout dans les grands centres — changé.

L'extension du commerce et, plus généralement, de la vie économique qui avait, comme conséquence, le développement désormais plus grand de l'instruction, donnera une nouvelle dimension également au travail de l'enseignant qui commença, lui aussi, à être évalué sur la base du jeu de l'offre et de la demande. Commence une distinction nette qui trouve son expression elle aussi dans le "marché de l'enseignant" (si l'on me permet ce terme).<sup>14</sup> L'élément est signalé dès le début de cette

10. Scholarius, I, p. 291.

11. Cf. Matthieu K. Paraniak, *Σχεδιάσμα περί τῆς ἐν τῷ ἐλληνικῷ ἔθνει καταστάσεως τῶν γραμμάτων*, Constantinople 1867, p. 179.

12. Zacharias N. Tsirpanlis, *Τὸ ἐλληνικὸ Κολλέγιο τῆς Ρώμης καὶ οἱ μαθητές του (1576-1700)*, Thessalonique 1980, p. 32.

13. En 1490, Jean Moschos, originaire de Laconie, est appelé par les habitants de Thessalonique afin "d'enseigner avec un salaire provenant de l'Etat", d'après Marc Antimachos (cf. "Οἱ γελωτοποιοὶ τῶν Βυζαντινῶν αυτοκρατόρων" dans *Νέος Ἑλληνομνημῶν* VII (1910) 386), "dans cette ville fort peuplée et fort riche", où nous ne rencontrons pas, d'après Moschos, d'autre enseignant, en 1585, que l'athénien Georgios (Sp. Lamprou, "Ἐνθυμήσεων ἤτοι χρονικῶν σημειωμάτων, Συλλογὴ πρώτη", *op. cit.*, p. 181, mém. 225). Et encore dans cette même Constantinople, il n'y avait, un an exactement après la prise de la ville, "presque aucun professeur de lettres" (M. Crusius, *Turcograecia*, Bâle 1584, p. 92). En conséquence, pendant tout le XVI<sup>ème</sup> siècle, le nombre des élèves, dans toutes les provinces grecques, ne dépasse pas 50 (Ap. Vakalopoulos, *Ἱστορία τοῦ Νέου Ἑλληνισμοῦ*, II, Thessalonique 1961, p. 252-253).

14. Nous trouverons encore plus tôt des éléments de ce "marché de l'enseignant". Nous possédons à ce sujet cinq contrats de Zante, datant de la période

époque, en 1721, par le patriarche savant Chrysanthos Notaras lequel, dans une lettre aux habitants d'Adrinople, encourage ceux-ci à ne pas rechercher un enseignant mal rémunéré parce que "les enseignants de valeur ne sont pas bon marché".<sup>15</sup> Les salaires oscillent, suivant les qualifications et la réputation de l'enseignant. 200 grossi sont le salaire de l'enseignant à la Grande Ecole du Peuple Grec en 1772, "s'il est réputé" et 150 "s'il est consciencieux".<sup>16</sup> A la fin de 1691, les revenus du directeur de la Grande Ecole du Peuple Grec étaient équivalents à ceux de l'enseignant des cours scientifiques: 200 grossi, tandis que ceux de l'enseignant des cours ordinaires sont fixés à 150 grossi.<sup>17</sup>

D'après le tableau des salaires des enseignants durant tout le XVIIIème siècle, nous constatons une grande différenciation dans les revenus de l'enseignant en fonction des centres et des qualifications de l'enseignant. Mille grossi sont le salaire annuel de Evg. Boulgaris en 1742 à Jannina<sup>18</sup> et en 1753 à l'Athoniade,<sup>19</sup> le même salaire que celui de l'enseignant des cours philosophiques à l'Académie Patriarcale en 1769,<sup>20</sup> d' Athanasios Psalidas en 1796-1800 à Jannina,<sup>21</sup> tandis que Théophilos Kaïris a, en 1811, à Kydonia, un salaire de 1500 grossi.<sup>22</sup>

1546-1567, qui ratifient de semblables accords entre enseignants et familles, la question étant d'enseigner: "cantiqnes, gamme, psautier, épîtres et écriture" pour les deux premiers, "la moitié du psautier et les épîtres, sans l'écriture" pour le troisième, "les lettres romaines... c'est-à-dire le psaume introductoire et la gamme, le psautier et les épîtres" pour le quatrième, "petits tableaux, gamme, psautier, épîtres et écriture" pour le dernier (cf. Léonidas Zoïs, "Εγγραφα του ΙΣΤ' αιῶνος εκ του Ἀρχείου Ζακόνθου", *B.N.J.* 13 (1937) 15-43. Particulièrement les pages 23-25 et 30 avec les contrats correspondants).

15. Cf. Hurmuzaki, *Documente privitoare la istoria Românilor*, XIV, p. 871, numéro 848. De même Tr. Evangelidis, *Ἡ παιδεία ἐπὶ τουρκοκρατίας*, Athènes 1936, p. 56.

16. Cf. *Ἰωάννου Οικονόμου Λαρισσαίου (1783-1842) — Ἐπιστολαὶ διαφόρων*, lettre de Serge Makraios à Cyrille Phourniotis en 1772.

17. Cf. Tr. Evangelidis, *op. cit.*, p. LXV et Ath. Komn. Ypsilantis, *Τὰ Μετὰ τὴν Ἀλωσιν, 1453-1789*, Constantinople 1870, p. 206.

18. P. Aravantinos, *Βιογραφικὴ συλλογὴ λογίων τῆς τουρκοκρατίας*, Introduction-direction de la publication K. Th. Dimaras, Jannina 1960, p. 32.

19. Matthieu K. Pararikas, *Σχεδίασμα...*, p. 48-49: "au sujet du salaire inoui de mille grossi par an".

20. Cf. *Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια* 32 (1883) 506.

21. S. D. Krinos, "Ἀθανάσιος Ψαλίδας", dans *Ἔστια* (1879) 147.

22. K. Bliziotis, *Βίοι τῶν διαπρεφάντων ἀνδρῶν τῆς νήσου Ἀνδρου*, Athènes 1881, p. 52.

A Naxos Grég. Xanthopoulos reçoit, en 1816, 700 gr.<sup>23</sup> tandis que le successeur de l'archiprêtre Tzortzétos, l'année suivante, reçoit seulement 300 gr.<sup>24</sup> et, en 1818, 400.<sup>25</sup> Après lui Dositheos Tziotis reçoit 600 gr. et ensuite Michel Christodoulos 1000 grossi.<sup>26</sup>

Différente est la situation en Grèce continentale où la faible demande agit aussi sur les revenus qui ne dépassent pas, en moyenne, durant tout ce siècle, 300 grossi. Anthimos Gazis reçoit, en 1776, cent grossi à l'école de Bezitzi<sup>27</sup> et Io. Pezaros reste, avec 200 gr., dans sa patrie même si d'autres villes le demandaient "avec de gros salaires".<sup>28</sup>

Ces éléments que, de façon assez sommaire, nous avons donnés en introduction, fondent, je crois, le point de vue que nous avons exprimé au commencement, c'est-à-dire que le travail de l'enseignant, ses revenus, sont soumis aux lois du marché, au jeu de l'offre et de la demande et en subissent les conséquences. Le phénomène est observé particulièrement dans les centres où règne une activité économique mais aussi intellectuelle plus intense — surtout dans les grands centres de l'hellénisme périphérique — là où la demande mais aussi l'offre d'enseignant sont plus grandes. Là sont concentrés la plupart des enseignants "chers" mais aussi des plus "renommés". De même nous pouvons avec, je crois, la même assurance soutenir que ces centres rendaient "célèbres" beaucoup d'enseignants et renforçaient la réputation des autres (parmi ceux naturellement qui répondaient aux exigences de ce marché), par exemple K. Vardalachos, N. Zerzoulis, Nicéphore Théotokis, Th. Kairis, K. M. Koumas, etc. Les marchés d'enseignement de ces centres attirent les enseignants et, en même temps, ces marchés, à leur tour, les créent. Il s'agit d'un schéma à double sens qui, à sa base, connaît la loi de l'offre et de la demande dans une société développée dans laquelle les mécanismes du marché fonctionnent de façon intense au service de l'ensemble social.

23. N. Kephalliniadis, «Η μονή Ἁγίου Γεωργίου Γρόττας, Σχολή τῆς Νάξου κατὰ τὰ ἔτη τῆς τουρκοκρατίας» dans *Ἐπετηρίς Ἑταιρείας Κυκλαδικῶν Μελετῶν* 9 (1971-73) 470-572.

24. *Ibid.*

25. *Ibid.*

26. *Ibid.*

27. Anastasios Goudas, *Βίοι παράλληλοι*, I, Athènes 1872, p. 346.

28. K. M. Koumas, *Ἱστορία τῶν ἀνθρωπίνων πράξεων*, XII, Vienne 1832, p. 570.





COSTAS LAPPAS

## LA QUESTION DES FRAIS DE SCOLARITÉ À L'UNIVERSITÉ D'ATHÈNES AU XIXÈME SIÈCLE

Les premières tentatives pour créer, dans la Grèce devenue indépendante, une Université d'Etat datent de l'instauration de la régence bavaroise et aboutissent, en avril 1837, à la publication du décret "Sur le Règlement provisoire de l'Université à établir à Athènes".<sup>1</sup> Ce Règlement, qui constitue le texte fondamental du fonctionnement de l'Université pendant près de 75 ans (1837-1911), copie presque fidèlement les modèles allemands: division de l'Université en quatre facultés (droit, médecine, lettres, théologie), examens seulement à la fin du cursus universitaire, paiement des frais de scolarité, organisation libérale des études, etc.<sup>2</sup> L'introduction d'institutions universitaires allemandes en Grèce est sans doute un choix des Bavaurois, mais un choix approuvé par des hommes de lettres grecs et, en particulier, par ceux qui avaient fait leurs études en Allemagne. Il faut noter que les Universités allemandes sont à l'époque renommées pour leur excellente organisation.<sup>3</sup> Ainsi, de ce point de vue, elles peuvent parfaitement

---

Le texte de cette communication fait partie d'une étude concernant les étudiants de l'Université d'Athènes au XIXème siècle.

1. Décret paru dans *Ἐφημερίς τῆς Κυβερνήσεως*, n. 16 (24 avril 1837) 64-69.

2. Parmi la bibliographie concernant l'organisation des Universités allemandes au XIXème siècle, je signale les ouvrages suivants: V. Cousin, *De l'instruction publique dans quelques pays de l'Allemagne et particulièrement en Prusse*, I, Paris 1840; G. Pouchet, "L'enseignement supérieur des sciences en Allemagne", in *Revue des deux mondes* 83 (1869) 430-449. R. Blanchard, *Les Universités allemandes*, Paris 1883; St. d'Irsay, *Histoire des Universités*, II, Paris 1935, pp. 179-205, 215-229. Voir aussi [Th. Manoussis], *Περὶ Πανεπιστημίων ἐν γένει καὶ ἰδιαίτερος περὶ τοῦ Ὀθωμανοῦ Πανεπιστημίου*, Athènes 1845, p. 14 et suiv.

3. V. Cousin, *op. cit.*, p. 170 et suiv.

servir de modèle pour une Université nouvelle comme l'Université grecque.

La façon dont ces institutions allemandes sont intégrées dans les structures de l'Université grecque constitue un chapitre intéressant de l'histoire de cette Université qui n'a pas encore été étudié. Nous n'envisageons, ici, que le problème de l'application de l'institution des frais de scolarité à l'Université grecque.

L'obligation pour les étudiants de payer des frais de scolarité est alors une institution en vigueur dans toutes les Universités européennes. Si l'on constate des différences, c'est au niveau de la formulation: en France, l'étudiant paie des droits d'enseignement, tandis qu'en Allemagne il doit payer, en plus des droits, des frais de scolarité au profit des enseignants. Dans les autres Universités européennes, on retrouve ces différentes sortes de frais, mais avec certaines variations. L'institution de frais de scolarité, correspondant à la rémunération des enseignants, donne d'excellents résultats dans les Universités allemandes;<sup>4</sup> on reconnaît à l'époque que c'est un des facteurs de base de leur succès.

Le Règlement de l'Université grecque prévoit (article 24), selon le modèle allemand, le versement de frais de scolarité aussi bien à l'Université qu'aux enseignants: a) droits d'enseignement perçus par l'Université (10 drachmes pour l'inscription, 10 drachmes pour l'utilisation des collections scientifiques, et d'autres sommes, non précisées, pour l'obtention de diplôme); b) droits "modérés" (10-40 drachmes par an), perçus par les professeurs, en sus de leur traitement, et par les Privat docenten.<sup>5</sup> Les frais de scolarité, qui sont qualifiés de "modérés", indiquent l'intention des rédacteurs du Règlement de les maintenir à un niveau relativement tolérable. Mais, en réalité, le total des contributions prévues représente, pour l'étudiant, une dépense assez importante.

En fait, la disposition du Règlement concernant les frais de scolarité n'est pas appliquée. En mars 1838, un an après la parution du Règlement, on décide, par décret, de suspendre les frais de scolarité

4. *Ibid.*, pp. 169-170. G. Pouchet, *op. cit.*, pp. 438-441.

5. Un autre Règlement de l'Université d'Athènes (décembre 1836), annulé quelques mois après sa publication, obligeait aussi les étudiants à payer leurs professeurs. Voir *Ἐφημερίς τῆς Κυβερνήσεως*, n. 86 (31 décembre 1836) 446-457 (articles 49, 78-79).

jusqu'à l'approbation du Règlement définitif de l'Université.<sup>6</sup> Cette décision visait à surmonter les difficultés financières que les étudiants auraient rencontrées, difficultés qui auraient pu empêcher un certain nombre d'entre eux de suivre des études universitaires. Cela, en effet, ne s'accordait point aux objectifs visés par l'Université et à la politique de l'Etat en faveur d'une plus grande propagation de l'enseignement public.

L'une des caractéristiques du système scolaire grec est la gratuité de l'enseignement.<sup>7</sup> Dès son établissement, l'Etat grec institue un régime d'enseignement public, pour lequel la contribution économique des parents reste modeste<sup>8</sup> afin que l'école devienne, du moins théoriquement, accessible à toutes les couches sociales.<sup>9</sup> Ce régime vise, en principe, à élever le niveau d'éducation des couches populaires et, plus généralement, à dispenser l'enseignement, qui est une condition essentielle pour l'organisation d'un Etat moderne. En même temps, il reflète la conviction générale que l'éducation est une valeur inhérente à l'avenir de l'hellénisme. De ce point de vue, tous les citoyens doivent être traités avec égalité et indépendamment de leur situation sociale et économique. C'est sur cette base que la Constitution de 1844 et celle de 1864 (respectivement dans les articles 11 et 16) assurent la gratuité de l'enseignement secondaire et supérieur.<sup>10</sup>

6. Petros I. Clados, *Ἐκκλησιαστικά καὶ ἐκπαιδευτικά*, I, Athènes 1860, pp. 318-319. Le décret se rapporte seulement aux "droits de l'Université"; mais, en fait, toute sorte de rétribution de la part d'étudiants a été suspendue.

7. C. Tsoucalas, *Ἐξάρτηση καὶ ἀναπαγωγή. Ὁ κοινωνικὸς ρόλος τῶν ἐκπαιδευτικῶν μηχανισμῶν στὴν Ἑλλάδα (1830-1922)*, Athènes 1977, p. 503 et suiv.

8. Le règlement de l'enseignement secondaire (31 décembre 1836) prévoit, pour les écoles helléniques, le paiement de 3 drachmes pour l'inscription annuelle et 1 drachme pour obtenir le certificat d'études et, pour les gymnases, 5 et 3 drachmes. Voir A. Dimaras, *Ἡ μεταρρύθμιση ποὺ δὲν ἔγινε. Τεκμήρια ἱστορίας*, I, Athènes 1973, p. 65. Pour l'enseignement primaire, les parents des élèves sont obligés de payer à la Mairie une rétribution mensuelle fixée à 10-50 centimes. Voir A. Dimaras, *op. cit.*, p. 47.

9. Il est évident que la gratuité de l'enseignement ne suffisait pas à supprimer tous les obstacles rencontrés par les élèves issus des classes sociales les plus défavorisées.

10. "L'enseignement secondaire et supérieur fonctionne aux dépens de l'Etat; pour l'enseignement primaire, l'Etat apporte son aide aux Mairies, selon les nécessités". Les frais de scolarité pour l'enseignement primaire, très modérés par ailleurs, sont supprimés définitivement en 1885. Voir Chr. Lefas, *Ἱστορία τῆς ἐκπαίδευσης*, Athènes 1942, p. 209.

Si les arguments qui imposent la gratuité de l'enseignement pour le cycle scolaire sont généralement bien acceptés, pour l'Université on formule des réserves, fondées sur le fait que l'Université offre aux diplômés un enseignement supérieur susceptible d'assurer une carrière professionnelle. De ce point de vue, il y a donc une base logique à l'imposition des frais de scolarité. Mais, comme nous l'avons vu plus haut, cette disposition n'a pas été appliquée. A d'autres motifs vient encore s'ajouter la configuration particulière de l'Université grecque.

Dès sa création, les partisans de l'idée de l'Université décrivent les buts que celle-ci doit se fixer: d'un côté, contribuer au développement des lettres et des sciences du pays et, de l'autre, dispenser l'éducation à l'hellénisme non encore libéré en propageant l'idée d'unité nationale. Et, de fait, c'est autour de ce double axe que fonctionne l'Université. Le deuxième de ces buts est prédominant et marque l'histoire de cette institution pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. L'Université se donne la mission suprême "d'illuminer l'Est" et, en même temps, de devenir le centre national, autour duquel s'accomplirait l'unité des Grecs libres et les Grecs encore sous un joug étranger.<sup>11</sup> Il est facile de reconnaître dans cette "mission" les éléments qui constituent la "Grande Idée" de l'hellénisme que l'Université est en fait appelée à servir. Dans cette perspective, l'Etat doit faciliter l'admission des étudiants à l'Université et, en particulier, celle des Grecs de l'étranger et, en aucune façon, n'y mettre obstacle par des mesures comme celles du paiement des frais de scolarité.

Mais la gratuité de l'enseignement supérieur ne jouit pas de l'approbation de tous. De nombreux professeurs, et particulièrement les admirateurs du système universitaire allemand, pensent que la rémunération des enseignants par les étudiants peut être stimulante aussi bien pour les professeurs que pour les étudiants: les premiers, en recevant une meilleure rémunération, peuvent améliorer leur rendement scientifique; et les seconds, obligés de payer leurs études, doivent s'y

11. La conception de la mission nationale et culturelle de l'Université a été exposée avec clarté par C. Negris, dans un article du journal *Ἀθηνᾶ*, n. 342 (6 juin 1836) 1388, ainsi que par le premier recteur de l'Université C. Schinas; voir *Λόγοι ἐκφωνηθέντες ὑπὸ τοῦ πρωτεύοντος καὶ τῶν τεσσάρων σχολαρχῶν κατὰ τὴν ἡμέραν τῆς ἐγκαθιδρύσεως τοῦ Πανεπιστημίου τοῦ Ὀθωνος*, Athènes 1837, p. 4. Ensuite, cette conception deviendra un lieu commun dans les discours et les articles concernant l'Université. Cf. C. Th. Dimaras, *Ἑλληνικὸς ρομαντισμὸς*, Athènes 1982, pp. 349-352.

adonner plus sérieusement. D'autre part, on craint que la perception des frais de scolarité par les professeurs encourage la spéculation et provoque des réactions dans l'opinion générale. Ces réserves ne font que renforcer les hésitations et ajourner l'application de cette mesure.

En 1854, D. S. Stroumbos, professeur à la faculté des lettres, qui avait fait ses études à Paris, publie un traité sur l'éducation, où il propose le paiement des frais de scolarité par les étudiants de l'Université, sous forme de droits d'enseignement.<sup>12</sup> Le traité de Stroumbos est l'occasion d'une première discussion sur le problème des frais de scolarité. En commentant la proposition de Stroumbos, le professeur A. R. Rangabé soutient le paiement des professeurs par les étudiants.<sup>13</sup> D'autre part, il exprime la crainte que cette rétribution puisse inciter les professeurs, "par une méthode d'ostentation et de séduction plutôt que d'utilité, à rechercher la popularité", dans le but de percevoir plus d'argent des étudiants.<sup>14</sup> C'est pour cette raison qu'il préfère des frais de scolarité modérés. Mais en même temps Rangabé, se référant à la réalité grecque, proclame: "particulièrement pour la Grèce, comme l'éducation est la manne intellectuelle nourrissant le peuple espérant en son exil (...) il n'y a aucun problème si l'éducation est gratuite".

Le professeur de la faculté de droit, C. Fréaritis, exprime des doutes analogues.<sup>15</sup> Alors qu'il est, lui aussi, pour le paiement des frais de scolarité, il hésite à s'exprimer ouvertement sur cette affaire "scandaleuse", qui a pour objet l'argent et qui est source de malentendus. La position de Fréaritis, partagée sûrement par d'autres universitaires, montre son inquiétude que l'approbation des frais de scolarité puisse être interprétée comme une façon de gagner de l'argent.

En plus de la suspension de frais de scolarité versés aux professeurs,

---

12. D. S. Stroumbos, *Τὸ μέλλον ἦτοι περὶ ἀνατροφῆς καὶ παιδείσεως*, Athènes 1855, pp. 67-69.

13. [A. R.] R[angabé], "Περὶ ἐκπαιδεύσεως" in *Πανδώρα* 6 (1855-1856) 447.

14. A. R. Rangabé, dans un projet sur la fondation de l'Université, rédigé par lui-même en 1834, avait rejeté avec de semblables arguments le paiement des frais de scolarité; cf. le rapport du Ministre de l'Instruction publique J. R. Neroulos au roi Othon, daté du 11/23 septembre 1834, qui se trouve dans les Archives d'Etat (Athènes), Secrétariat des cultes et de l'Instruction publique, Université, dossier 32, I. Cf. A. R. Rangabé, *Ἀπομνημονεύματα*, I, Athènes 1894, p. 387.

15. C. Fréaritis, «Τὸ μέλλον ἦτοι περὶ ἀνατροφῆς καὶ παιδείσεως, ὑπὸ Δ. Σ. Στρούμπου», in *Πανδώρα* 5 (1854-1855) 531.

le paiement de droits d'enseignement est aussi remis. Ainsi, jusqu'au milieu du siècle, les étudiants ne paient presque rien pour leurs études. En 1851, on note la première tentative d'imposer des droits d'enseignement. Le Conseil de l'Université décide la perception de 10 drachmes par étudiants pour l'inscription ou le renouvellement de l'inscription, et de 50-100 drachmes pour les diplômés. Mais le Ministère de l'Instruction publique, auquel s'adresse le Conseil, semble n'avoir satisfait que partiellement sa demande. Ainsi, deux ans plus tard, en 1853, on décide l'imposition de 20-50 drachmes pour les droits de fin d'études et pour les diplômés.<sup>16</sup> C'est peut-être pendant cette période que les droits d'inscription et de renouvellement d'inscription sont portés à 3 et à 1 drachme respectivement. Les prix indiqués ci-dessus sont maintenus jusqu'en 1871.<sup>17</sup>

L'attitude envers la question des frais de scolarité commence à se modifier à partir du moment où surgissent, dans le milieu étudiantin, les premiers problèmes: le nombre d'étudiants augmente rapidement et l'Université devient un foyer de fermentation politique et d'agitation; en même temps, de différents côtés, des critiques sont formulées à propos de la qualité de l'enseignement universitaire.

Ces événements se situent à la fin des années 50, c'est-à-dire au cours des années qui précèdent l'expulsion du roi Othon. Dans cette conjonction nouvelle, on se met à discuter plus sérieusement des frais de scolarité. On propose de se servir de cette imposition pour limiter l'affluence des étudiants à l'Université, et aussi pour améliorer le niveau des études et des diplômés.

En même temps, on commence à formuler clairement certaines idées concernant la répartition des classes sociales dans les différents niveaux de l'enseignement. On pense qu'à chaque classe sociale correspond une forme précise d'éducation. Ainsi, pour les couches populaires, l'école primaire est suffisante; pour la bourgeoisie, c'est l'école hellénique qui convient; le Gymnase et l'Université sont destinés à la classe dirigeante. De façon générale, il n'est pas nécessaire que "chaque citoyen soit instruit".<sup>18</sup> L'éducation supérieure est jugée comme pré-

16. J. Pantazidis, *Χρονικόν τῆς πρώτης πεντηκονταετίας τοῦ ἑλληνικοῦ Πανεπιστημίου*, Athènes 1889, pp. 85-86.

17. *Ibid.*, p. 176.

18. [A.R.] R[angabé], *op. cit.*, p. 125. Pourtant ces conceptions n'empêchaient

judiciaire pour les classes pauvres, car "à cause de l'absence de frais de scolarité (...), plusieurs fois ils sacrifient leur petite fortune pour profiter soi-disant (...) de l'éducation supérieure offerte sans rémunération et si amplement".<sup>19</sup>

Ces vues provoquent des réactions dans les milieux libéraux. En 1860, E. Deligiorgis caractérise l'idée en gestation de l'introduction des frais de scolarité de "satanique", d'anticonstitutionnelle et d'"antina-tionale"; antinationale du fait qu'elle vise à arrêter le courant vers l'éducation, "cette inclination naturelle de la nation, par laquelle elle fut illustre et à laquelle elle doit son ancienne gloire".<sup>20</sup>

La question des frais de scolarité est posée avec plus d'intensité à l'Assemblée Nationale de 1864, durant la discussion de l'article de la Constitution sur l'enseignement.<sup>21</sup> Alors que la majorité des membres de l'Assemblée Nationale accepte que l'enseignement secondaire et supérieur soit à la charge de l'Etat, le professeur de la faculté de droit, P. Calligas, qui participe à l'Assemblée, soutient que "la charge des dépenses doit aussi être partagée par les étudiants". De cette façon, l'Etat sera soutenu et les étudiants seront obligés de s'appliquer davantage. La proposition de Calligas est vivement désapprouvée. Les opinions exprimées montrent combien l'Assemblée Nationale est sensibilisée à la question des chances d'accéder à l'enseignement: "Je veux que l'artisan s'instruise"; ou encore: "Calligas n'a pas fait ses études à Athènes, mais en Europe parce qu'il avait des parents riches".<sup>22</sup> Avec la proposition de Calligas, la question des frais de scolarité acquiert des dimensions nouvelles, puisqu'elle est maintenant liée aux obligations des étudiants envers l'Etat: étant donné que l'Etat fait des dépenses pour l'éducation, il a aussi le droit d'exiger un certain remboursement de la part de ceux qui en profitent. Cette vue, qui reflète nettement une

---

pas Rangabé de s'opposer en même temps à l'institution des frais de scolarité; voir plus haut, p. 163.

19. D. S. Stroumbos, *op. cit.*, pp. 68-69.

20. E. Deligiorgis, *Πολιτικά ήμερολόγια, πολιτικά σημειώσεις, πολιτικά επιστολαί, μέρος Α', 1859-1862*, Athènes 1896, pp. 90-91. Dans un article du journal *Τὸ μέλλον τῆς Πατρίδος*, n. 31 (20 février 1860), publié par de jeunes intellectuels et reflétant les opinions des étudiants, on constate aussi une certaine inquiétude à la perspective de l'imposition des frais de scolarité.

21. Extraits de cette discussion voir dans A. Dimaras, *op. cit.*, pp. 192-201.

22. *Ibid.*, pp. 197-198.

mentalité bourgeoise, nous la verrons se répéter avec plus de clarté vers la fin du siècle.

Les discussions sur les frais de scolarité ont continué pendant quelques années. Entre temps, les voix qui soutiennent leur imposition s'accroissent,<sup>23</sup> en raison de l'inquiétude que cause le grand nombre d'étudiants et de diplômés.<sup>24</sup> Cette inquiétude est aussi partagée par le Ministère de l'Instruction publique qui pourtant n'arrive pas à prendre des mesures répressives. Les ministres, qui sont d'habitude en poste très peu de temps,<sup>25</sup> ne cherchent pas à résoudre le problème des frais de scolarité, mais ils renvoient sa solution au Règlement définitif de l'Université. La tolérance du Ministère s'explique en partie par le fait que l'Université ne prend, pour ainsi dire, sur le budget de l'Etat que le traitement des professeurs. Toutes les autres dépenses de l'Université sont prélevées sur son propre budget. D'autre part, le Ministère n'a ni une politique d'enseignement précise, ni la volonté de réorganiser l'Université, ce qui demanderait des dépenses accrues. Ainsi, les frais de scolarité payés par les étudiants à l'Université restent bas, malgré quelques augmentations faites au cours des années 70 et 80.<sup>26</sup>

23. Voir A. Dimaras, *op. cit.*, pp. 213-214. P. Moraitinis, *La Grèce telle qu'elle est*, Paris 1877, pp. 100-101. Cf. les comptes-rendus des recteurs de l'Université: N. M. Damalas, *Λόγος έκφωνηθείς έν τῷ Ἐθνικῷ Πανεπιστημίῳ τήν δεκάτην τετάρτην Ὀκτωβρίου 1879*... , Athènes 1880, p. 9 et suiv.; Th. Aretaios, *Λόγος έκφωνηθείς έν τῷ Ἐθνικῷ Πανεπιστημίῳ τήν τριακοστήν Νοεμβρίου 1880*... , Athènes 1881, pp. 11-14; Th. Afendoulis, *Λόγοι... κατά τὸ ἀκαδημαϊκὸν ἔτος 1887-1888*, Athènes 1890, pp. 51-54. Il faut noter que ces trois recteurs, partisans de l'institution des frais de scolarité, avaient fait leurs études dans des Universités allemandes, où cette institution était en vigueur.

24. J. Pantazidis, *op. cit.*, pp. 176-177 et listes d'étudiants A et B. En 1865, le professeur D. Cyriacou dénonce comme inconstitutionnelle la proposition de l'imposition des frais de scolarité afin de diminuer le nombre d'étudiants; voir son article "Περὶ ἐκπαιδύσεως" in *Πανδώρα* 16 (1865-1866) 242. En 1868, le recteur de l'Université Th. Orfanidis ne partage pas l'inquiétude exprimée à propos de l'augmentation du nombre d'étudiants, en disant que l'Université forme des savants non seulement pour la Grèce mais pour tout l'Orient; voir *Λόγος έκφωνηθείς τῇ καὶ Νοεμβρίου 1868*... , Athènes 1868, pp. 11-12.

25. Voir la liste des ministres de l'Instruction publique dans A. Dimaras, *op. cit.*, II, p. 312-316.

26. Après 1871, les droits d'inscription payés par les étudiants s'élèvent à 10 drachmes (et en 1887-8 à 20 drachmes) et les frais de diplôme à 100 drachmes. Voir J. Pantazidis, *op. cit.*, p. 176 et les comptes-rendus des recteurs de l'Université à cette période.



La solution au problème des frais de scolarité est apportée un peu avant la fin du siècle par le gouvernement de Ch. Trikoupis. En juillet 1892, le Parlement vote l'imposition des frais de scolarité pour l'enseignement secondaire et universitaire, sous forme de droits d'enseignement.<sup>27</sup> Par ces droits qui varient d'une faculté à l'autre, le coût des études, pour une durée de quatre ans, dépasse 1000 drachmes.<sup>28</sup> Il s'agit en effet d'une somme assez élevée qui peut être un obstacle à l'inscription à l'Université d'un nombre d'étudiants considérable.

L'imposition des frais de scolarité est, en fait, commandée par les besoins économiques accablants de l'Etat à cette époque. En d'autres termes, les frais de scolarité sont une mesure d' "épargne", c'est-à-dire une taxe dans le cadre de la politique économique du gouvernement, qui vise à couvrir le déficit du budget national. Au cours d'une discussion au Parlement, le gouvernement de Trikoupis ne nie pas le caractère économique de la loi sur les frais de scolarité.<sup>29</sup> Mais il essaie aussi de présenter l'imposition comme un moyen d'améliorer l'état de choses en matière d'enseignement. La gratuité de l'enseignement, soutient-on, entraîne l'inscription dans les écoles helléniques et dans les gymnases d'élèves "incapables de toute instruction";<sup>30</sup> à son tour, l'Université produit des armées de faux savants, de "chercheurs de postes" et d'oisifs et de cette façon elle porte préjudice au développement du commerce, de l'agriculture, de l'industrie. Par conséquent, une diminution éventuelle des élèves et des étudiants amènerait "une grande amélioration de l'enseignement".<sup>31</sup> Le parti d'opposition, celui de Th. Deligiannis, reproche à la loi d'être "obscurantiste", "antinationale", "anticonstitutionnelle", "ploutocratique", "antisociale", "antilibérale". Il accuse le gouvernement qui, sous le prétexte des frais de scolarité, impose encore

27. *Εφημερίς τῆς Κυβερνήσεως*, part I, n. 258 (31 juillet 1892) 899-900.

28. *Εφημερίς τῶν συζητήσεων τῆς Βουλῆς*, 13ème période, 1ère session, Athènes 1893, p. 372. Pour quatre ans d'étude, les frais s'élèvent à 920 drachmes en faculté de théologie, à 910 drachmes en lettres, à 1040 drachmes en droit, à 1185 drachmes en médecine et à 820 drachmes en pharmacie. De façon détaillée: 100 drachmes pour l'inscription du premier semestre et 60 drachmes pour le deuxième semestre; 150-200 drachmes pour le diplôme; 50 drachmes pour le certificat de fin d'étude; 40 drachmes pour les droits d'examen; 50 drachmes pour les droits de travaux pratiques, etc.

29. *Εφημερίς τῶν συζητήσεων τῆς Βουλῆς*, *op. cit.*, p. 430.

30. *Ibid.*, p. 445.

31. *Ibid.*, pp. 445, 446.

une taxe qui éloigne les classes pauvres de l'enseignement et crée des groupes sociaux privilégiés. Le parti de l'opposition souligne particulièrement les conséquences nationales des frais de scolarité. En insistant sur l'idée de la mission nationale de l'Université, il soutient que les frais de scolarité portent préjudice à la politique de la "Grande Idée" parce qu'ils obligent les étudiants des régions non libérées à s'éloigner de l'Université grecque et à s'adresser à d'autres universités européennes ou balkaniques, ce qui peut entraîner un changement de leur conscience nationale.<sup>32</sup>

En réponse aux désapprobations du parti de l'opposition, le gouvernement de Trikoupis introduit une autre logique au système d'enseignement. Il soutient que l'enseignement —du moins l'enseignement secondaire et supérieur— est un bien qui doit s'acheter et ne doit pas être offert gratuitement par l'Etat.<sup>33</sup> En d'autres termes, les parents des élèves et des étudiants doivent rendre à l'Etat les services d'enseignement offerts, comme il en est pour tous les pays de l'Europe.<sup>34</sup> Aux allégations du parti de l'opposition que les frais de scolarité sont accablants pour les classes pauvres, Trikoupis répond qu'en Grèce —"pays de propriétaires"— il n'y a pas de classes sociales incapables d'affronter la dépense des frais de scolarité pour leurs enfants.<sup>35</sup> Mais le gouvernement de Trikoupis évite de répondre à la question, qui avait suscité de vives critiques de la part du parti de l'opposition, c'est-à-dire les conséquences nationales des frais de scolarité. Ce silence peut-il dénoter une conception différente de la mission nationale et culturelle de l'Université? Il serait dangereux de le soutenir, au moment même où les antagonismes continus dans les Balkans font de l'enseignement une arme forte pour réveiller la conscience nationale. Il est plus probable que le gouvernement de Trikoupis ait jugé vain de répondre à des arguments où, pour des raisons d'exploitation politique, les conséquences nationales des frais de scolarité prenaient à dessein trop d'importance.

Quoique la décision de l'imposition des frais de scolarité soit le résultat de besoins économiques pressants, elle exprime, d'une certaine

32. *Ibid.*, pp. 370, 425.

33. *Ibid.*, p. 430.

34. Pour la somme que devaient payer, à cette époque, les étudiants en France et en Belgique, voir G. Chassiotis, *L'instruction publique chez les Grecs*, Paris 1881, p. 306.

35. *Ἐφημερίς τῶν συζητήσεων τῆς Βουλῆς*, *op. cit.*, p. 430.

s'occuper à nouveau du problème des frais de scolarité.<sup>38</sup> C'est le parti de Deligiannis qui est alors au pouvoir. Malgré la polémique qu'il a menée contre les frais de scolarité lorsqu'il était dans l'opposition et alors qu'il continue à critiquer cette institution, ce parti n'essaie pas de la supprimer. Par ailleurs, il présente au Parlement un projet de loi —qui sera voté<sup>39</sup>— qui prévoit que les frais de scolarité payés par les étudiants (et les élèves de l'enseignement secondaire) serviront provisoirement à la construction de bâtiments d'écoles primaires. Cette même loi prévoit une légère diminution des frais de scolarité pour l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que l'allocation à l'Université de 200.000 drachmes par an, allocation prise sur les revenus des frais de scolarité. En 1911, l'institution des frais de scolarité est incorporée dans le Règlement définitif de l'Université.<sup>40</sup>

Enfin, il nous reste à examiner les répercussions des frais de scolarité sur l'accès des étudiants à l'Université, problème qui, comme nous le verrons, constitue l'argument de base contre les frais de scolarité. Pendant les années suivantes, on note une diminution des étudiants.<sup>41</sup> La première année de l'imposition des frais de scolarité (1892-93), le nombre total des étudiants subit une diminution de l'ordre de 35% par rapport à l'année 1891-92. Puis le nombre des étudiants recommence à augmenter lentement mais d'une façon stable et ainsi, en 1896-97 il atteint le niveau de 1891-1892. Il n'y a pas de doute que la diminution du nombre d'étudiants entre 1892-1897 est dû à l'imposition des frais de scolarité. Mais le fait que ce fléchissement soit provisoire montre que les frais de scolarité n'ont pas pu arrêter de façon décisive le flux des étudiants à l'Université. Il est sûr qu'un nombre d'étudiants, issus de classes sociales modestes, ne peuvent s'inscrire à l'Université ou même sont obligés d'abandonner leurs études. Cependant ces difficultés ne sont pas insurmontables. Dans la mesure où les études universitaires sont considérées comme un moyen de s'assurer une bonne carrière et

38. *Ἐφημερὶς τῶν συζητήσεων τῆς Βουλῆς*, 14ème période, 1ère session, Athènes 1896, pp. 603-616.

39. *Ἐφημερὶς τῆς Κυβερνήσεως*, fasc. 1, n. 17 (15 juillet 1895) 59-60.

40. *Νόμος ΓΩΚΓ' περὶ Ὁργανισμοῦ τοῦ Ἐθνικοῦ Πανεπιστημίου. Νόμος ΓΩΚΕ' περὶ Καποδιστριακοῦ Πανεπιστημίου*, Athènes 1911.

41. Voir les listes d'étudiants publiées dans le volume: *Τὰ κατὰ τὴν ἑβδομηκοστὴν πέμπτῃ ἐπέτειον ἀμφιτηρίδα τῆς ἰδρύσεως τοῦ Ἐθνικοῦ Πανεπιστημίου (1837-1912)*, Athènes 1912, pp. 366-367.

façon, une autre conception de l'enseignement, proprement bourgeoise. Le fait que la solution du problème des frais de scolarité, qui traîne en longueur, coïncide avec la montée des idées bourgeoises en Grèce n'est pas fortuit. Il exprime exactement la volonté de promouvoir un modèle différent d'enseignement supérieur, plus rationnel et plus efficace, qui corresponde aux besoins nouveaux de la société grecque. Alors l'accès à l'enseignement supérieur ne devient possible que par une sélection sociale, fondée sur les possibilités économiques des étudiants. Ajoutons que le cas des frais de scolarité n'est pas le seul indice de ce changement : quelques années plus tôt, le gouvernement de Trikoupis avait entrepris d'autres mesures pour améliorer l'organisation de l'enseignement supérieur.<sup>36</sup>

Les réactions contre les frais de scolarité ne se sont pas limitées au Parlement. Le projet de loi de Trikoupis est l'objet d'une critique très vive de la part de la presse de l'opposition qui s'en prend principalement au caractère "antidémocratique" et "antinational" de cette institution. Les réactions des étudiants sont analogues. Ils organisent des manifestations, ils recueillent des signatures, ils rédigent des mémoires et des protestations, ils écrivent des articles.<sup>37</sup> Ils relèvent, eux aussi, les dangers que recouvrent les frais de scolarité pour l'Université et par conséquent pour le prestige national et l'influence de l'hellénisme dans les Balkans. Ils désapprouvent les distinctions de classes sociales dans l'enseignement ; ils dénoncent la spéculation de l'Etat aux dépens des étudiants, puisque les frais de scolarité perçus sont beaucoup plus élevés que les dépenses supportées par l'Etat pour l'enseignement supérieur. Mais, malgré les réactions, la loi sur les frais de scolarité est votée et mise en application à partir de l'année universitaire 1892-1893.

Trois ans plus tard, en juillet 1895, le Parlement a l'occasion de

---

36. En 1882, le gouvernement de Ch. Trikoupis a concédé à l'Université le droit de participer à l'élection de ses professeurs — droit qui ne revenait, jusqu'à ce moment-là, qu'au Ministère de l'Instruction publique ; à cette même date, on a instauré des examens à la fin de la deuxième année d'études. Voir. A. Vampas, *Oi νόμοι τοῦ Ἐθνικοῦ Πανεπιστημίου*, Athènes 1885, pp. 31-35, 73.

37. Voir *Ἐθνικὴ Ἐπιτις* (n. 1, 15 août 1892 et suiv.) et *Πανεπιστήμιον* (n. 1, 3 septembre 1892 et suiv.), journaux publiés à ce propos par des commissions d'étudiants.

d'acquérir un certain prestige social, les parents des étudiants sont disposés à faire des sacrifices pour les études de leurs enfants.

En conclusion, on doit signaler que, comme cette brève analyse l'a montré, les frais de scolarité ne sont pas une question purement économique mais qu'ils sont liés à l'idéologie sur l'égalité des chances scolaires et à la mission nationale et culturelle de l'Université. C'est pour de telles raisons que l'imposition des frais de scolarité a été suspendue pendant plus de 50 ans. A la fin du siècle, à une époque de crise économique, on a voté l'imposition des frais de scolarité comme une mesure nécessaire pour améliorer l'état de choses dans l'Université. Pourtant, cette mesure ne suffit pas à résoudre les problèmes permanents de l'Université ni à diminuer, comme prévu, le grand nombre d'étudiants. Il aurait fallu établir une politique d'enseignement plus audacieuse: réforme de tout le système universitaire, création d'écoles professionnelles capables d'absorber le potentiel superflu des étudiants et redéfinition de l'importance et du rôle de l'enseignement supérieur dans la société grecque.



TRIANTAFYLLOS E. SKLAVÉNITIS

## LES MANUELS DE COMMERCE PARUS PENDANT L'OCCUPATION VÉNITIENNE ET L'OCCUPATION TURQUE

La présente communication porte sur les premiers résultats d'un recensement bibliographique et d'une étude des processus de rédaction, d'édition et de la fortune des manuels de commerce (XVIe-XIXe s.).

Partant du recensement et de l'étude analytique des manuels de commerce ainsi que de l'histoire du commerce, la recherche essaiera d'expliquer les fréquences du phénomène d'édition et les lacunes chronologiques constatées, en approchant les conditions par lesquelles la multiplication des besoins pratiques a conduit à l'édition des manuels : en outre, elle essaiera de donner les grandes lignes de l'évolution des choix directifs des commerçants dans l'exercice de leur métier. Les correspondances et les divergences de la pratique par rapport aux règles des manuels de commerce peuvent nous montrer la portée et l'utilisation de ces derniers, mais surtout la dynamique des évolutions concernant les commerçants grecs.

Le recensement des livres imprimés exclusivement pour les commerçants grecs montre que tous sont publiés à partir du XVIIIe siècle. Il va sans dire que même auparavant il y avait des commerçants qui entretenaient une correspondance, faisaient des comptes, tenaient des livres de commerce. Commerçants et secrétaires qui avaient suivi les cours de maîtres spécialisés ou qui avaient déjà le bagage de l'arithmétique et de l'éducation orale "mutuelle", aidée de l'expérience d'une pratique quotidienne et des manuels de commerce écrits dans une langue étrangère, répondaient aux besoins existants, avant que ceux-ci n'évoluent en demande de manuels de commerce et ne conditionnent le processus de leur rédaction et de leur édition. Il est à noter que les préfaces des manuels justifient la nécessité de leur édition par le besoin

de remplacer cette méthode "orale" d'acquisition des connaissances.

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Venise est le centre de la codification et du "transit" des connaissances indispensables aux commerçants grecs. Là, depuis 1569, l'œuvre de Glytzounis "Arithmétique — Art de calculer", qui serait l'équivalent de l'*abaco* italien, connaît des éditions répétées. La matière du livre et les exemples cités sont indicatifs des transactions économiques (et commerciales) d'une société agricole traditionnelle: subdivision des monnaies et des unités de poids, calcul du profit, prêts, échanges, répartition des impôts, calcul des rentes, voyages pour le besoin du commerce, indications sur les distances.

Ont suivi d'autres livres-guides plus petits, traitant des comptes, utiles même aux marchands qui exerçaient leur métier à l'aide d'un domestique et secrétaire et qui avaient comme collaborateurs-correspondants d'autres petits commerçants installés en Orient: "Tarif de poste", "Pratique des comptes". A Venise sera édité en 1757 le "guide Epistolaire" de Sp. Miliás, dont une partie sera destinée aux commerçants. Avec le déclin (et la chute finale) de Venise les Grecs se dirigent vers Trieste et Vienne qui deviennent centres de leur commerce. De 1793 à 1808 à Vienne et à Trieste se publient tous les manuels indispensables = Ecriture comptable en partie double (*scrittura doppia*), arithmétique commerciale, guides épistolaires de commerce. A Vienne sont en plus édités: Histoires du commerce, almanachs, journaux avec des informations utiles aux commerçants, textes de traités, etc.

Depuis les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'"Orient Hellénique", l'histoire du commerce et le système commercial sont enseignés à l'école et en 1817, à Jassi, est publié le premier manuel de commerce scolaire. En 1813 le "Système des commerçants grecs" de Constantinople prend la décision d'éditer l'"Encyclopédie Commerciale", en 7 volumes, de Nicolas Papadopoulos. L'auteur, en abandonnant la méthode didactique - narrative de tous les manuels précédents, structure sa matière en trois dictionnaires d'utilisation aisée: l'un sur la matière commerciale, l'autre géographique et le troisième sur les procédés et les règles du commerce.

L'œuvre, restée inachevée aussi bien dans sa rédaction que dans son édition, est une compilation des dictionnaires analogues européens (de Savary pour la matière commerciale, de Peuchet pour le dictionnaire géographique) comportant de nombreuses vérifications, corrections, modernisations des éléments donnés par les textes originaux et de nouvelles



indications sur l'Orient que le rédacteur connaît mieux.

L' "Encyclopédie commerciale" exprime l'essor de la classe commerciale grecque. Sa longue préface et la théorie du commerce qui y est développée visaient à justifier le commerce dans la conscience de ceux qui le pratiquaient, et même à le justifier socialement, comme condition du progrès social.

L'aperçu de l'évolution des affaires grecques à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle donne la possibilité à l'auteur de l'Encyclopédie de prouver que l'essor du commerce des Grecs a engendré le progrès social, économique et culturel, en dépassant d'une manière dynamique le cadre imposé par la condition des Grecs en tant que sujets de la République de Venise ou Tayas de l'Empire Ottoman. Leur relation avec les mécanismes financiers européens et leur contact avec la culture européenne créaient des possibilités nouvelles.

En examinant dans leur ensemble les livres publiés pour les commerçants pendant la domination vénitienne et la domination turque, ainsi que les processus qui ont permis aux Grecs d'obtenir leurs connaissances commerciales, il faudrait noter que la différenciation réalisée dans les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle est caractérisée par la prise de conscience de la nécessité, pour la classe commerciale grecque, d'acquérir des livres sur le commerce écrits dans sa propre langue. Cet effort, déterminé par des besoins tant pratiques qu'idéologiques, rencontre les résistances qu'opposent ceux qui, avec la mentalité du marchand traditionnel, insistent sur l'exercice "improvisé" du commerce et refusent toute tentative de modernisation et d'adaptation au rationalisme européen.

Sur le plan idéologique, les commerçants ont vite compris, semble-t-il, que la revendication d'égalité avec leurs homologues européens et la place dominante dans la hiérarchie de la société grecque passe par la participation aux procédés du commerce européen. Le développement progressif de l'idée nationale, constatée d'abord dans les colonies grecques en Europe, conduit à la prise de conscience de la nécessité pour les Grecs d'accéder directement à ces méthodes à l'aide de la culture commerciale, de la rédaction et de l'édition des livres, ce qui apporterait des transformations dans le domaine des consciences et des mentalités collectives.

D'ailleurs, le thème des discussions pendant toute cette période porte sur la langue et la terminologie commerciale.

La pratique en vigueur jusqu'à l'époque où Sp. Miliás la codifie dans son "guide épistolaire" (1757), est que le commerçant doit utiliser la terminologie courante du commerce, maintenant européenne puisqu'il n'existe pas encore de nation hellénique souveraine. Ce point de vue se trouve contesté par les manuels de commerce de Vienne et de Trieste: la terminologie étrangère n'est pas un besoin, c'est une habitude. Depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on soutenait que l'habitude d'employer une terminologie commerciale étrangère devait disparaître, parce qu'on ressentait comme une honte que la langue grecque si riche ait besoin des langues européennes, enrichies par elle auparavant.

La tentative des marchands grecs d'avoir leurs manuels à eux se réalise pleinement avec l'"Encyclopédie Commerciale" de Papadopoulos, qui était un exploit pour l'époque.

Mais tous ces livres étaient des livres pratiques, des instruments de travail, de simples ouvrages didactiques. Il n'y avait pas du tout de livres théoriques sur l'économie et le commerce.

Une partie restreinte des savants grecs et des commerçants lisaient dans l'original des livres d'économie politique et de commerce ou s'informaient indirectement des théories économiques. N. Papadopoulos cite entre autres les idées d'Adam Smith. A. Coray lit et a dans sa bibliothèque des livres économiques, (Adam Smith, Malthus, Ricardo, J.-B. Say, Sismondi, Destutt de Tracy), les recommande à ses amis et souhaite les voir traduits en grec. Mais la traduction des livres théoriques sur l'économie demandait un niveau qu'avant 1821 la classe commerciale ascendante n'avait pas pu atteindre.

DICAIOS VAYACACOS

## LES TERMES COMMERCIAUX ET ÉCONOMIQUES DANS L'AIRES GRECQUE (XVI<sup>ème</sup> - XIX<sup>ème</sup> SIÈCLE) ESQUISSE LINGUISTIQUE

Les conditions qui ont été créées dans l'aire grecque après la chute de Constantinople (1453) jusqu'à la Révolution grecque (1821) eurent une conséquence immédiate sur la vie commerciale et, plus généralement, sur la vie économique des Grecs.

Les contacts et les liens commerciaux de ceux-ci avec les peuples de la Méditerranée, principalement avec les Vénitiens et les Génois, mais aussi avec les occupants Turcs, de même qu'avec les habitants des régions littorales de la Mer Noire, la création des colonies en Europe et l'activité commerciale dans celles-ci des Grecs établis soit à l'occasion des échanges avec les habitants de l'Europe, soit avec les habitants de la Grèce asservie, créèrent nécessairement un vocabulaire spécifique recouvrant des cas commerciaux et économiques qui pouvaient se présenter.

Sous la notion "termes commerciaux et économiques" ne sont pas compris seulement les termes de sens purement juridique, ceux qui sont inscrits dans les chartes-parties ou dans les commandes commerciales —ceux-ci à plus forte raison évidemment— mais l'ensemble de mots qui recouvrent ce domaine. La production linguistique de tout ce mouvement est intéressante et essentielle, parce que c'est seulement grâce à la présentation de la richesse linguistique que nous verrons, dans toute son étendue et toute sa profondeur, les relations commerciales des Grecs avec les autres peuples, la situation économique à ses différentes étapes, l'espèce et la circulation des marchandises, le mode de transaction et de commerce et, plus généralement, les influences extérieures relatives à ce secteur très important de la vie. De ce point de vue, le thème a une vaste portée et, pour plus de clarté, nous signalerons ci-dessous les secteurs à part —et ceux-ci non pas dans leur totalité—

chacun accompagné d'un bref témoignage linguistique le concernant, autant que le permet le temps de la communication. (La présente communication constitue un aperçu d'une recherche plus vaste sur ce thème.)

Afin cependant de suivre la création linguistique dans le secteur commercial et économique, il est nécessaire de recourir aux sources écrites, c'est-à-dire aux actes d'achats, de ventes et d'affrètements, aux contrats de mariage et aux registres commerciaux, aux rapports consulaires, à la correspondance commerciale et à tous les autres témoignages de cette époque provenant de différentes régions du pays, là où il est possible de les découvrir, et d'inventorier, à partir de là, la terminologie grecque et étrangère correspondante et, plus généralement, la riche contribution linguistique sur ce thème.

Les institutions de commerce, la désignation des marchandises, le mode de transaction, la monnaie utilisée, l'emballage, l'emménagement et le transport des marchandises, le cautionnement, l'assurance, l'avarie, les prêts, les créances, les intérêts, les lettres de change, le genre de bateaux, les salaires des équipages, les maisons de commerce grecques et étrangères, les intermédiaires, les représentants, les associés, la distribution des profits entre l'équipage, les poids et mesures, les taxes, les douanes, les chartes-parties, les contrats d'association, les ports, les employés compétents et encore beaucoup d'autres termes étaient mentionnés et enregistrés avec un vocabulaire spécifique à chaque cas, lequel était constitué à partir de la langue grecque, mais aussi à partir de la langue des autres peuples avec, en priorité, la langue vénitienne.

Les termes étrangers étaient traduits ou prenaient habituellement une forme grecque selon les règles de la grammaire de cette langue ou par analogie avec des termes grecs presque semblables. Parfois, pour exprimer une notion, nous avons en même temps le terme grec et le terme étranger.

Ce vocabulaire était constitué et conservé dans l'intervalle temporel qui dépendait des circonstances, c'est-à-dire de la marchandise et de sa circulation. Cependant, au fil du temps, il se transformait par rapport aux conditions et, finalement, il se trouva conservé en partie seulement, même dans les sources écrites; parfois, grâce à des objets, surtout des ustensiles domestiques, le vocabulaire relatif à ce domaine est conservé encore aujourd'hui, en plein air, sous sa forme dialectale soit dans les coutumes soit dans les traditions, proverbes, chansons, comme

l'écho d'une réalité historique. Ce vocabulaire que j'ai rassemblé jusqu'à présent dépasse les 2.000 mots et j'espère qu'il augmentera. Comme exemple de sa diversité et de sa richesse, je note ce qui se rapporte à quelques secteurs seulement: les institutions de commerce sont principalement ὁ ἔμπορος (le commerçant), τὸ ἐμπόρευμα - τὸ μεταφορικὸν μέσον (πλοῖον) (la marchandise - le moyen de transport [navire]), τὸ νόμισμα (la monnaie), μέτρα καὶ σταθμὰ (les poids et mesures), ὅροι μεταφορᾶς (les clauses de transport), τελωνεῖα (les douanes), φόροι (les taxes), ἀγορὰ καὶ διάθεσις (le marché et la distribution).

Les termes ἔμπορος - ἐμπόρευμα, ἐμπόριον, ἐμπορευόμεαι, ἐμπορικὸν κατάστημα sont remplacés par les termes πρα(γ)ματευτής - ἐργαστηρίαρης - πρᾶ(γ)μα - πραμάτεια, πρα(γ)ματεύομαι, φορτίον φόρτωμα, μαγαζί, ἀργαστήρι, νεγκότσιο. Le mot πλοῖον, dans son sens général, est désigné aussi par: σκάφος, καράβι, κάτεργον, ξύλον, πλεούμενον, πλεύσιμο, πλευτικό, πραγματευτικό, φορτικό, et, dans un sens plus restreint, selon sa grandeur, son tonnage et sa forme, il est connu sous à peu près 80 noms comme: βαισῶ (vaisseau), βριγαντίνι (brigantini), βρίκι-μπρίκι (brig), γαλέρα (galera), γολέτα (goleta), καϊκι (kayik), καραμουσέλλι (karamuselli), λατινάδικο (latin), μαρτιγάνα (marticana), μπαστιμέντο (bastimento), μπρατσέρα (brazzera), σκούνα (scuna), ταρτάνα (tartana), etc.

Le commerce connut un essor particulier lorsque le navire est devenu συντροφικόν, c'est-à-dire qu'il appartenait à une compagnie dont les membres étaient les propriétaires du navire, le capitaine et l'équipage. Alors ni le capitaine ni l'équipage ne recevaient de salaire. Leur salaire était la participation au profit de la vente de la cargaison, cependant ils participaient aussi aux dommages, c'est-à-dire que la base de l'équipage était l'association. Ici règne l'institution des συντροφοναυτῶν (marins associés). A l'entreprise du commerce maritime de ceux-ci participaient les capitalistes ou καμβιαδῶροι (lesquels prêtaient à intérêt —κάμβιον-cambio— les capitaux nécessaires à l'entreprise commerciale), les propriétaires de navire et l'équipage (capitaine et marins), ἐνκιπάγγιον (equipaggio).

Habituellement le navire appartenait en société à plusieurs armateurs, jusqu'à huit, lesquels étaient appelés παρτσενέβολοι (parcenvole) et ceci afin d'éviter parfois la ruine économique totale d'une personne pour diverses raisons (tempêtes, piraterie, etc.).

Les συντροφοναυτικὰ μερίδια (parts des marins associés), c'est-

à-dire le partage des gains, se faisaient de la façon suivante: tout d'abord on prélevait les capitaux versés (σερμαγιά - sermaye, καβιδάλε-καπιτάλε - capitale) lesquels étaient soit χρονιάρικα (pour un an), soit ταξιδιάρικα (pour une seule navigation), ainsi que les intérêts. Ensuite les frais de navigation (spesa), c'est-à-dire le ravitaillement, les réparations, la taxe, les primes. Le reste était divisé en deux parts: le propriétaire du navire recevait l'une et le reste, en parts égales, revenait aux marins et au capitaine. Trois parts revenaient au capitaine, deux parts aux officiers et une part à chacun de marins. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la part atteignait à peu près 200-300 thalers espagnols. Alors le navire était appelé καράβι συντροφικόν. Parfois l'équipage du navire était engagé à la fois avec salaire (ούλουφέ-λουφέ - ulâfe) et avec πακοτίλα - paccotiglia (c'est-à-dire le commerce individuel effectué par le marin).

Le capitaine était appelé καπετάνιος, πατρόν (patron), ρεΐσης (rais), караβοκύρης, κατεργοκύρης, κυβερνήτης, εξουσιαστής, γοβερναδῶρος (governatore), σοπρακόμιτος (sopracomite), et les marins ναύτης, μαρνέρος (marinero), ταϊφᾶς (taufa), μουτσοσ (muzzo), γεμιτζής (gemici).

Leur salaire était exprimé par les termes μισθός, μηνιάτικο, σαλάριο (salario), λουφές (ulâfe). Le ravitaillement était appelé ταϊνι (tagin) ou γεμεκλίκι (yemeklik), le règlement du navire νιζάμι (nizam) et le service χισμέτι (hizmet).

La marchandise était appelée aussi μέρτσα (merce). Je remarque particulièrement le fait que les noms des tissus étaient nombreux, certains d'entre eux révèlent leur pays d'origine, comme: βελέσσι (velessio), γαμπᾶς (gaban), γεμενι (yemeni, de Yémen), δαμασκι (dimisiki, de Damas), ζαμπελόττο (zambelotti), καμιζόλα (camisola), κιλίμι (kilim), καμουχᾶς (kamha), λαχουρι (lâhuri, de Lahore), μαχραμᾶς (mahrama), μπενίσι (binis), μπροκάδο (broccato), ντεμέλλα (intimella), ντουζουλούκι (tozluk), ντουλαμᾶς (dolama), πολακέτα (polacheta), ποτούρι (potur), σαλβᾶρι (salvar), σερβέττα (servietta), σκούφια (scuffia), σοττανέλλα (sotanella), ταφᾶς (tafta), τοναλέττο (tonaletto), τσεμπέρι (çember), φερμέλη (fermene), etc.

De même diverses étaient les appellations dans le commerce des ustensiles ménagers (massaria), comme: κασσέλλα (cassella), κασσαρόλα (cassarola), κερφές (kerçe), λετζέρι (lenger), μαστραπᾶς (mastrapa), πινιαττα (pigniatto), σαχάνι (sahan), σεντούκι (sandik), σέσσουλα

(sessola), σκουτέλλα (scutella), σκρίνιο (scrigno), σοφρᾶς (sofra), ταβᾶς (tava), τετζερῆς (tencere), χαρανί (hereni), etc.

Nombreux étaient aussi les divers objets importés de Venise et de Turquie comme: ἀπάκι (apak), ἀτσάλι (azzal), βακέττα (vachetta), βιδέλλο (vitello), ζαερῆς (zahire), ζαφορά (zaffora), ζεμπερέκι (zemperek), καλάι (kalay), κάντιο (candi), κασκαβάλλι (casso-cavallo), κασμάς (casma), κερεστῆς (kereste), κινᾶς (kina), κορδοβάνι (cordovani), κρεμεζί (kermes), μεσίνι (mesin), νισαντίρι (misadir), σιτζίμι (sicim), σόλα (sola), σουλιμᾶς (sulama), σπερματσέτο (spermatseti), σπέτσια (specie), ταμπάκκος (tabacco), τσάππα (zappa), τσερόττο (cerotto), φαρίνα (farina), etc.

Les poids et mesures variaient de même selon la marchandise et le pays d'origine de celle-ci. J'en note quelques-uns comme: βαρέλλα (barella), ζεμπίλι (zembil), καντάρι (kindar), καρταρόλι (quartaroli), κιντάλι (quintal), κοιλόν, κιλόν, λίτρα, μόδι (modius), μουζούρι (mesura), ὀκά (oka), πινάκι, οὐγγία, στατέρι, φανέγα etc., κάρτα (quarto), μίστατον, μπότσα (bozza), μπόττε (botte), σέκκι (secchio), τζάρα (zata), etc., μπράτσο (brazzo), ρούπι (rub), etc.

Pour le marché et la distribution de la marchandise, il y avait les commerçants (μεγαλέμποροι-μικρέμποροι). Ceux qui distribuait en public les sommes d'argent étaient appelés μέτοχοι ou παρτζενέβολοι (parcenevole) ou κονπαρτζενέβολοι (comparcenevole) ou κονπαρτέτζιποι (compartecipe), on passait une commande κομμισσιόν (commissione), l'estimation (stima) était faite par des spécialistes, les στιμαδῶρους (stimatore), on donnait un acompte προκαταβολή - τὸ καπάρρο (cappara) et, en cas de refus d'exécution du marché, on payait le πισμανλίκι. On établissait la facture τὸ τιμολόγιον (fattura) et on effectuait le chargement τὸ ἱμπαρκάδο (imbarcare) pour le compte personnel - πὲρ κόντο πρόπριο (per conto proprio).

Il y avait en plus le σοπρακάριγος (sopracarico), individu qui accompagnait la marchandise, de même que le représentant commercial ἔμπορικὸς ἀντιπρόσωπος (gastaldo ou raccomandario). Le crédit pour acheter πίστωσις-κρέντιτο (credito) était possible. Le créancier πιστωτής était appelé κρεντιτῶρος (creditore), le débiteur ὀφειλέτης δεμπιτῶρος (debitore). Parfois on imposait quelque chose comme un gage ἐνέχυρον-ἀμανάτι (emanet) pour l'assurance δι' ἀσφάλειαν σιγούραν (sicurita) σιγουριτάν.

Il y avait habituellement ce qu'on appelait le prêt maritime θα-

λασσοδάνειον - κάμπιο μαρίτιμο (cambio maritimo) à intérêt élevé au début du voyage. Le prêteur participait à ce qu'on appelait le risque de la mer κίνδυνον θαλάσσης (ρίζιγα μαρίτιμα rezigo mariitimo), c'est-à-dire qu'en cas de dommage grave ou de perte totale du vaisseau, il n'était pas possible d'élever une réclamation pour le capital sous emprunt perdu dans l'entreprise.

Cependant l'emprunt se faisait aussi σιγούρα της γης (salva di terra) c'est-à-dire que, quelle que fût la perte de la marchandise, cela était indépendant du prêt. Cette clause correspond à ce que l'on trouve dans les inscriptions et les papyrus grecs: ἔγγαια et ἀκίνδυνα.

Le port ou le lieu d'embarquement était appelé aussi καργαδῶρος (cargador), la cargaison κάρικον et κάργο (cargo). Pour le départ du navire, on employait les verbes: βιατζάρω (viaggiare), μισσεύω (missum), σαλπάρω (salpare), et pour l'approche-arrivée le verbe ἀρριβάρω (arrivare). Le port était appelé aussi πόρτο (porto), ρίβα (riva), σκάλα (scala), πιάτσα (piaza). Là ils étaient soumis à un examen sanitaire dans le Λαζαρέττο (Lazaretto) pour question de santé - σανιτάς (sanita), par le σανιτᾶν (sanitas), fonctionnaire de la santé, pour recevoir la πατένταν (patenta), permis de circulation. Suivait le contrôle douanier, la δογάνα ou ντουάνα (dogana), on payait la taxe, δάτσιο (dazio) et le μπαξίσσι (baksis), le πρεγάλο (regalo).

On écrivait tout dans un journal τζιορνάλε (giornale) de bord. Le temps d'attente pour le chargement ou le déchargement était appelé σταλία (stalia) ou κοντρασταλία (contrastalia) ou σοπρασταλία (sopra-stalia), c'est-à-dire les pertes de temps χασομέρια. Le naufrage d'un navire dans la mer en raison d'une tempête ou d'un autre danger était appelé χύσις, έκβολή, λιμπάς et ἀβαρία (avaria).

La charte-partie était appelée ναυλοσύμφωνον, φορτωτικόν, φορτωτική, φορτωτικά ἔγγραφα, ἀφίσσα (afissa), πόλιτσα-πόλιτσα (polizza), le reçu ρετσεβούτα (ricevuta) ou τεσκερες (teskere). La stagnation commerciale était appelée κεσάτι (kesat).

Pour l'emballage de la marchandise on utilisait les termes κόλλι (collo), μπάλλα (balla), μπαλλέττα (baletta), φόρμα (forma), ντάνα (dana), στάμπα (stampa), μόστρα (mostra), φαμπρικάρω (fabricare), etc.

Le paiement se faisait soit avec une lettre de change συναλλαγματικήν (polizza di cambio) soit avec une monnaie qui était caractérisée par les mots ἄσπρα (aspera), στάμενα, μονέδα (moneda) et plus parti-



culièrement: μονέδα της σιάτζας, μονέδα ενεργητική, μονέδα βαλούτα (moneda valuta), μονέδα κορρέντε (moneda corrente), μονέδα καλή, μονέδα μαύρη (soldia), μονέδα ἄσπρη (monnaies d'argent).

Nombreux sont les noms des différentes monnaies qui étaient en circulation et qui avaient, selon les circonstances et les régions, une valeur différente. La monnaie de base qui servait à établir la correspondance était la Lira Bianco gito, équivalant à 12 ducats. La différence qui découlait, comme profit pécuniaire, des différentes monnaies entre la valeur nominale et la valeur réelle était appelée agio.

Il n'est pas possible de citer les noms de toutes les monnaies de l'époque. A titre d'exemple je signale: ἄσλάνια (aslan), ἄσπρα (asper), γαζέττα (gazetta), γρόσι (grosso), δουκάτον (ducatto), δούμπλα ου ντούμπλα, ζολότα (zlot), κολωνᾶτο (colonnato), λίρα (lire), μαρτζέλλος (marcelo), μαχμουτιές (mahmudiye), μετζίτι (mecit), μπέζο (bezzo, bez), νουσφιές (nisfiye), οὐγγία (uncia), παρᾶς (para), πιάστρα (piastre), ρεάλι (reale), ρεγγίνα (regina), ρουμπιές (rubie), ράσπιδο (ruspio), σκούδο (scudo), σολδι (soldo), τάλλαρον (tallero), τσεκίνι (zechin), τσρνέζι (tornese), φιορίνι, φλωρί etc.

Les vaisseaux naviguaient sous pavillon - παντιέραν (pandiera) πραγματευτάδικη, παντιέρα ραγιάδικη Ὀθωμανική (ottoman), παντιέρα Βενετική (pavillon vénitien), Ρούσσικη (russe), Ἰμπεριάλικη (impérial), Τούρκικη (turc), μπαϊράκι (bayrak).

Elle est également caractéristique la phraséologie correspondant, en grec, à la traduction de la langue étrangère; je signale quelques expressions:

- ἄβάντι τράττο - avanti tratto = par avance.
- ἄζητησία καὶ κάλμα τῶν τιμῶν = stagnation commerciale.
- α κάμπιο μαρίτιμο - cambio maritimo = prêt maritime.
- ἄλεσάπι - alel hesap = acompte.
- ἀντάρ καὶ τσρνάρ = départ et retour.
- βόντο πέρ πιένο - vodo per pieno = vide pour plein, c'est-à-dire que le fréteur est responsable vis-à-vis de l'affrèteur pour le navire non chargé comme si celui-ci avait un chargement plein. Le frêt sera payé dans son intégralité.
- διάφορον ἀποκοπιάρικον = gain à forfait.
- ἐξ ὀρδινίας - ex ordine = par ordonnance.
- καβιδάλε μὲ διάφορον = capital avec intérêts.
- κιάρο λαπάντε - chiaro lapante = huile pure, brillante.

- κορρέρει τὸ διάφορον = l'intérêt court.
- μόρε βένετο - more veneto = coutume, loi de Venise.
- ναύλωσις α σκάρσο - a scarso = affrètement total.
- ναύλωσις ἐπὶ ζυγίῳ - a conterata.
- πακοτίλα τῶν μαρινάρων - paccotiglia di marinari = le commerce fait par les marins pour leur compte personnel.
- πάττο ἐξπρέσσο - patto espresso = accord formel.
- πέρ κόντο πρόπριο - per conto proprio = pour le compte personnel.
- πέφτω σόττο - sotto = essuyer une perte.
- πόλιτσα ντὶ κάμπιο - polizza di campo = lettre de change.
- πόλιτσα δὲ κάρικο - polizza di carico = police de chargement.
- πούμπλικο ἰνκάντο - publico incanto = vente aux enchères publique.
- πρίμα πάγα - prima paga = première paye.
- πρόβα ντὶ φορτούνα - prova di fortuna = déclaration d'avarie.
- ρίζιγα περίκουλα θαλάσσης ου ρίζιγο μαρίτιμο = risques maritimes (piraterie-accidents).
- σκρίττο - scritto = quittance écrite de dette.
- στερεώνω τὸ κοντράτο - contrato = je dresse un contrat.
- φορτούνα μάρις - fortuna maris = accidents maritimes.
- χάβερ κοντάντε - haver contante = recevoir de l'argent comptant.

D'une façon générale, nous pouvons dire que le matériel rassemblé, relatif au domaine du commerce et de l'économie, présente, quant à sa provenance, 1) une survivance de terminologie ancienne et byzantine, 2) des termes étrangers turcs, mais principalement italiens (véniens), formés selon les règles de la langue grecque ou simplement transcrits à partir des mots étrangers et 3) des termes nouveaux composés après la création de l'état libre.

Le matériel est très riche; cependant pour le compléter, nous avons besoin d'une recherche minutieuse des nombreuses sources afin de rendre possibles le rassemblement et la classification du matériel par catégorie, la constitution, si nous pouvons dire, d'un lexique spécifique, l'étude et la valeur de celui-ci dans chacun de cas et la déduction des conclusions. C'est dans cette direction que se tournent mes efforts qui, je l'espère, porteront leurs fruits.

## DISCUSSION

ARISTOTELIS C. STAVROPOULOS: Δυό λόγια για τὸ θέμα προσφορᾶς καὶ ζήτησης, καθὼς ὁ κ. Καρᾶς ἀναφέρθηκε σ' αὐτό, ἀπὸ τὴν πλευρὰ τῶν δασκάλων καὶ τῶν γιατρῶν. Βεβαίως καὶ οἱ γιατροὶ ἔμπαιναν μέσα στὶς διαδικασίες προσφορᾶς καὶ ζήτησης. Μπορεῖ νὰ εἰπωθεῖ ὅτι στὰ μεγάλα κεντρικὰ ἀστικά κέντρα τῆς ὀθωμανικῆς αὐτοκρατορίας, ὅπως ἡ Κωνσταντινούπολη καὶ ἡ Σμύρνη, οἱ συγκεντρώσεις τῶν ἑλλήνων καὶ εὐρωπαίων γιατρῶν καθὼς κι αὐτῶν τῶν ἄλλων ἐθνοτήτων, συμβάδιζαν μὲ τὶς ἀνάγκες τῶν πληθυσμῶν τους, δηλαδὴ μὲ τὴ ζήτηση. Ἰσως καὶ νὰ τὴν ξεπερνοῦσαν.

Ἄντιθετα, στὰ περιφερειακὰ κέντρα ἡ ζήτηση ἦταν μεγαλύτερη ἀπὸ τὴν προσφορὰ καὶ τοῦτο εἶχε σὰν ἀποτέλεσμα μιὰ συνεχῆ ροὴ στὶς μετακινήσεις τῶν γιατρῶν, ποὺ πολλὲς φορὲς προσδιορίζονταν ἀπὸ μιὰ ἀνταγωνιστικὴ ζήτηση, ὄχι μόνον μεταξὺ τῶν ἑλληνικῶν κοινοτήτων, ἀλλὰ καὶ μεταξὺ αὐτῶν καὶ τῶν ἀξιοματοῦχων τῶν κέντρων τῆς ὀθωμανικῆς ἐξουσίας. Τὸ ἀποτέλεσμα ἦταν ἡ συγκέντρωση ἑμμισθῶν γιατρῶν στὰ πασαλίκια τοῦ ἐλλαδικοῦ χώρου καὶ μάλιστα, γιὰ τὶς ἀρχὲς τοῦ 19ου αἰῶνα, σ' αὐτὰ τοῦ Ἄλῃ πασᾶ καὶ τῶν γιῶν του Βελῆ καὶ Μουχτάρ, δηλ. στὰ Γιάννενα, στὴν Τρίπολη, στὴ Λάρισα καὶ στὸ Μπεράτι. Οἱ διαφορὲς στὶς ἀμοιβές, μεταξὺ κοινοτικῶν γιατρῶν καὶ γιατρῶν τῶν πασάδων, ἦταν σημαντικὲς. Ἡ ἀποδοχὴ ἀπὸ τὸν γιατρὸ μιᾶς ἑμμισθῆς θέσης ἐξαρτιόταν καὶ ἀπὸ τὴ δυνατότητα ποὺ ὑπῆρχε σὲ κάθε περιοχὴ νὰ ἀσκήσει καὶ ἐλεύθερο ἐπάγγελμα, ποὺ οἱ ἐσιπράξεις ἀπ' αὐτὸ ἀξάνονταν μὲ τὴν πώληση τῶν φαρμάκων. Χαρακτηριστικὸ δεῖγμα τῶν μετακινήσεων καὶ τῶν ἀμοιβῶν τῶν γιατρῶν, ἀποτελεῖ τὸ γνωστὸ σημειωματάριο τοῦ γιατροῦ Γεώργιου Σακελλάριου, ὁ ὁποῖος μετακινήθηκε ἀπὸ κοινοτικὸς γιατρός στὰ Ἄμπελάκια, στὸ Μπεράτι, ὡς προσωπικὸς γιατρός τοῦ Μουχτάρ πασᾶ.

Αὐτὲς τὶς λιγοστὲς νύξεις γιὰ ἓνα θέμα ποὺ ἀπαιτεῖ περαιτέρω διερευνησεὶς καὶ συσχετισμοὺς ὄλων τῶν παραγόντων ποὺ προσδιόριζαν τὴν προσφορὰ καὶ τὴ ζήτηση στὸ ἱατρικὸ ἐπάγγελμα κατὰ τὴν τουρκοκρατία.

GIANNIS GIANNOULOPOULOS: Ἐνα πολὺ σύντομο ἐρώτημα θὰ κάνω στὸν κύριο Λάππα. Ἄν ὑπῆρχαν πρὶν ἢ καὶ μετὰ τὸ 1892 ἐξέταστρα στὸ Πανεπιστήμιο Ἄθηνων καὶ νὰ ρωτήσω ἀκόμη γιὰ τὰ συγγράμματα τὰ ὁποῖα ἀγόραζαν οἱ φοιτητές.

COSTAS LAPPAS: Τὸ θέμα τῶν ἐξετάστρων ἀπασχόλησε ἄρκετὲς φορὲς τὸ Πανεπιστήμιο. Στὰ πλαίσια τῆς συζήτησης γιὰ τὴν ἐπιβολὴ ἢ μὴ τῶν διδᾶκτρων στοὺς φοιτητές, προβάλλεται ἔντονα καὶ τὸ αἶτημα τῶν ἐξετάστρων, τὰ ὁποῖα πρέπει νὰ καταβάλλονται ἀπὸ τὸ Πανεπιστήμιο ἢ τοὺς φοιτητές στοὺς καθηγητές. Τὸ

αίτημα αυτό υποστηρίζεται από τους πανεπιστημιακούς καθηγητές, με το σκεπτικό ότι η διεξαγωγή των εξετάσεων είναι μιὰ εξαιρετικά κοπιαστική και χρονοβόρα εργασία. Παρά τις πιέσεις αυτές, τὸ αίτημα τῶν εξεταστρῶν ἔμεινε σὲ ἔκκρεμότητα γιὰ πολλὰ χρόνια καὶ δὲν ἰκανοποιήθηκε παρά μόνο στις τελευταίες δεκαετίες τοῦ 19ου αἰώνα. Ὡς πρὸς τὸ θέμα τῆς ἀγορᾶς τῶν πανεπιστημιακῶν συγγραμμάτων ἀπὸ τῶς φοιτητές: τὸ πρόβλημα δὲν ἦταν ἡ ἀγορά, ἀλλὰ ἡ ἐλλείψη συγγραμμάτων. Οἱ περισσότεροι ἀπὸ τῶς καθηγητές δὲν ἐξέδιδαν σὲ βιβλίο τις πανεπιστημιακὲς παραδόσεις τους· ἔτσι οἱ φοιτητές ἦσαν ὑποχρεωμένοι νὰ κρατοῦν σημειώσεις κατὰ τὴ διάρκεια τοῦ μαθήματος ἢ νὰ τις ἀντιγράφουν ἀπὸ ἄλλους συμφοιτητές τους, πράγμα πὸ ἀπαιτοῦσε πολὺ χρόνο καὶ κόπο. Ἡ ἔλλειψη συγγραμμάτων ἀποτελέσε πολλές φορές τὴν αἰτία διωμαρτυρίας τῶν φοιτητῶν.

TRAIAN STOIANOVICH: Permettez-moi quelques réflexions sur les remarques très intéressantes de Mme Droulia à l'égard de la traduction et de l'introduction chez les Grecs, au XIXe siècle, de l'œuvre de l'Idéologue Destutt de Tracy et de l'économiste Jean-Baptiste Say. Prenons connaissance tout d'abord d'un fait capital. Jusqu'au milieu du XVIIIème siècle, en effet, les transferts culturels se font réciproquement d'un espace culturel à l'autre. L'Europe était séduite jusqu'au début du siècle, par exemple, par les choses turques ou turquesques, pour employer l'expression de l'époque. Les kiosques turcs (ou persans) et les décors orientaux sont alors à la mode en Europe. Observant l'efficacité de la pratique de l'inoculation contre la petite vérole à Constantinople par des femmes grecques, Lady Mary Wortley Montagu, épouse de l'ambassadeur britannique, recommande à ses compatriotes d'adopter les méthodes des femmes médecins et de la médecine populaire et domestique des Grecs. A son retour en Angleterre, appuyée par son médecin, elle réussit dans cette tâche. Peu après, vers 1740, un négociant français, Claude Flachat, embauche une quarantaine ou cinquante d'ouvriers grecs dans le but d'apprendre aux Français une technique supérieure de la teinture en rouge. Le mouvement des courants culturels matériels et immatériels n'est point alors unidirectionnel. Dès le XIXème siècle, par contre, les biens culturels iconographiques et idéologiques voyagent de plus en plus de l'Europe vers la Méditerranée orientale et très peu en sens inverse. A la suite de cette métamorphose dans les relations d'échange, la pensée de Destutt de Tracy et de J.-B. Say peut s'implanter plus facilement chez un certain nombre de Grecs lettrés, enclins d'accueillir une idéologie qui préconise la circulation du langage, de la parole et des biens matériels, la diffusion de la propriété privée et l'institution d'un Etat à la fois protecteur et instrument du libre-échange. La culture matérielle et technologique supérieure de l'Europe occidentale d'alors sert en même temps d'appui à cette idéologie, persuadant ainsi les consommateurs qu'une civilisation dotée d'une technologie supérieure doit disposer également d'une idéologie de grande valeur. Cette idéologie échangiste favorise à la longue la création d'une société qui apprécie à la fois la circulation du discours et la mobilisation des biens matériels. Dans l'antiquité, par exemple, on pouvait trouver dans une maison un seul fauteuil, car seul le chef de famille — le roi de la maison — y avait droit. Dans la salle où nous sommes assemblés aujourd'hui, par contre, il y a peut-être 250 chaises et nous

sommes tous assis, jouissant ainsi du privilège de 250 petits rois. En partie tout de même, cette culture où les biens matériels et les biens immatériels sont tous les deux plus nombreux que jamais est le produit inéluctable de l'idéologie d'échange promue autrefois par Destutt de Tracy et J.- B. Say.

OLGA CIGANCI: Τόσο χθές τὸ βράδυ ὅσο καὶ σήμερα μιλήσαμε γιὰ τὴν ἔλλειψη τῆς οἰκονομικῆς θεωρίας. Θέλω ἀπλῶς νὰ σᾶς πληροφορήσω ὅτι ἔχω στοιχεῖα σύμφωνα μὲ τὰ ὁποῖα στίς Ἑλληνικὲς κοινότητες τῆς Αὐστροουγγαρίας τὸν 18ο αἰῶνα καὶ μάλιστα πρὸς τὰ τέλη τοῦ αἰῶνα αὐτοῦ ὑπάρχουν προσπάθειες—τονίζω τὴν λέξη προσπάθειες—οἱ ἔμποροι νὰ μεταφράζουν ἀπὸ τὰ Γερμανικὰ—γιατὶ στὴν Αὐστρία τὸν 17ο αἰῶνα γράφτηκαν πολλὰ γιὰ τὴν μερκαντιστικὴ πολιτικὴ—στὰ Ἑλληνικὰ καὶ βρίσκω πολὺ ἐνδιαφέροντα τὰ σχόλια πάνω σὲ αὐτὰ τὰ χειρόγραφα. Βεβαίως δὲν εἶναι στὸ ἐπίπεδο τοῦ Ricardo ἢ τοῦ Smith μὰ ὡςἴστωι κοί θὰ πρέπει ἴσως νὰ τὰ γνωρίσουμε καὶ νὰ τὰ μελετήσουμε. Σᾶς εὐχαριστῶ.



**LES MÉCANISMES D'UNE CONQUÊTE:  
ADAPTATIONS POLITIQUES  
ET STATUT ÉCONOMIQUE DES CONQUIS  
DANS LE CADRE DE L'EMPIRE OTTOMAN**





DIMITRIS APOSTOLOPOULOS

LES MÉCANISMES D'UNE CONQUÊTE:  
ADAPTATIONS POLITIQUES  
ET STATUT ÉCONOMIQUE DES CONQUIS  
DANS LE CADRE DE L'EMPIRE OTTOMAN

I

Je voudrais commencer par une explication aussi nécessaire qu'évidente: les organisateurs de ce colloque et le rapporteur lui-même ont pleine conscience du fait qu'un tel sujet, "les mécanismes d'une Conquête: adaptations politiques et statut économique des conquis dans le cadre de l'Empire ottoman", devrait constituer l'unique objet d'une, ou même de plusieurs rencontres internationales à participation pluridisciplinaire pour être cerné de façon satisfaisante. L'adoption de ce sujet parmi ceux de notre colloque qui a pour thème général: "Economies méditerranéennes... [du] XIIIe [au] XIXe siècles" et sa prise en charge par un seul rapporteur, ne signifient pas que nous en ignorions les difficultés ni que le rapporteur ait surestimé ses forces. Le présent rapport n'a qu'un seul but: donner un aperçu de la problématique de la Science Politique sur un phénomène politique aussi extrême, une Conquête. Que ce phénomène soit considéré comme une simple conséquence de la "logique des faits" due à l'évolution économique ou qu'on le considère comme un phénomène politique relativement autonome —qui d'ailleurs se trouva rapidement incorporé dans la dialectique des phénomènes économiques— on ne peut que reconnaître qu'il a changé le cadre politique dans lequel les économies méditerranéennes ont pu évoluer.

C'est de ce point de vue qu'une connaissance des mécanismes de la Conquête ottomane nous semble nécessaire.

## II

1. “Connaître les mécanismes de la Conquête ottomane” — personne n’a rien contre. Mais comment approcher un tel sujet? Où aller chercher les documents, les sources qui nous permettraient de reconstituer ces mécanismes? Que signifie la deuxième partie du titre: “adaptations politiques et statut économique des conquis”? Allons-nous tenter de reconstituer les mécanismes de la Conquête ottomane grâce aux solutions d’adaptation données par les conquis? Le problème ne peut manquer de se poser. Autant en discuter tout de suite.

2. La “logique” de ce phénomène politique extrême qu’est la conquête nous indique, je crois, vers quelle direction il faut diriger nos recherches des sources.

Une conquête, vue sous l’angle de la Science Politique, n’est certainement pas l’annexion pure et simple de territoires après extermination naturelle des habitants qui les exploitaient et les défendaient. Ce n’est pas non plus le terme d’une série d’opérations militaires. Une conquête, c’est bien une annexion de territoires mais c’est aussi l’incorporation forcée d’un groupe humain ou de toute une société civile à un autre groupe humain, une autre société civile organisée en Etat. Quoi qu’il en soit les conquérants possèdent la domination — ou du moins telle est leur volonté. Il s’agit donc d’une tentative pour soumettre d’autres hommes par la force. Il est clair pourtant que les conquérants voudraient bien voir durer leur conquête et même la prolonger au-delà de l’état de force. Voilà pourquoi l’extermination naturelle d’une partie des populations conquises ne constitue qu’un épisode dans le processus de conquête au lieu d’en être l’aboutissement. Il y a usage de violence, menaces de violence, mais en fait l’essentiel du phénomène, c’est la soumission et l’incorporation des populations conquises. Une conquête — toujours pour la Science Politique— c’est un phénomène limite au sein duquel la violence et la tentative d’incorporation, qui sous-entend l’utilisation de mécanismes idéologiques, vont de pair.

Il en est de même pour le côté économique du phénomène à tous les stades de son évolution. Bien sûr la question qui devrait se poser préalablement, dans une suite de raisonnements de logique pure, serait: “quels sont les facteurs qui contribuent à la formation d’une volonté de conquête?”. Cependant le côté économique de la question est mani-

festes: les territoires à conquérir sont des biens et les hommes qui les habitent sont économiquement exploitables. Plus leur incorporation sera réussie, plus ils rapporteront de bénéfices; les conquérants seront donc obligés de choisir, en cours de route, le statut économique qui amalgamera au mieux les intérêts des conquis et ceux des conquérants.

3. Nous devons donc, selon le point de vue exposé plus haut, rechercher des documents et des sources aussi bien du côté des vaincus que du côté des vainqueurs. Nous devons toutefois avoir toujours à l'esprit que ces documents ne furent pas rédigés pour répondre directement aux questions que nous allons leur poser: on évite en général de consigner par écrit les mécanismes mis en oeuvre au cours d'une conquête. Nos sources seront naturellement éparées et s'exprimeront par allusions symboliques; ce sera à nous de démêler tout cela pour mettre à jour le véritable déroulement des faits.

Sous cet angle, les adaptations politiques et le statut économique des conquis dans le cadre de l'Empire ottoman peuvent montrer —toutes réserves faites par ailleurs— certains aspects des mécanismes mis en place par la Conquête qui changea le cadre politique dans lequel évoluèrent les économies méditerranéennes.

### III

1. La période recouvrant les premières décennies après la Prise de Constantinople est riche en documents et indices de ce genre. Richesse telle que, pour qu'on puisse mesurer sa vraie valeur, il faut tenir compte de quelques données qui concernent l'Eglise orthodoxe et la société grecque, dans son ensemble, juste avant la Prise de la Capitale de l'Empire byzantin; à côté de cela, il faut tenir compte des "besoins" du pouvoir politique ottoman envers ses sujets non-musulmans.

L'Eglise orthodoxe, ou plutôt une grande partie des orthodoxes, se trouvait dans un état de grande tension avec le pouvoir temporel —le basileus byzantin— à cause de la question de l'Union des Eglises, romaine et orthodoxe, décidée au Concile de Ferrare-Florence. Décision plutôt politique que théologique, qui avait rencontré une vive hostilité dans les milieux orthodoxes anti-unionistes de Constantinople. Voici un indice: les pensées d'un militant anti-unioniste, notées par

celui-ci à la fin d'un manuscrit juste après la Prise. "Cela a été écrit... [en 1452] la troisième année du règne de Constantin, dernier des Paléologues, qui ne fut pas sacré, l'Eglise n'ayant pas de protecteur suprême. Elle était en effet, elle aussi, dévastée par la confusion et les troubles causés par la dite "Union" des Eglises pour laquelle oeuvra le prédécesseur et frère de l'Empereur, Jean Paléologue à Florence; ... mais celle-ci ne réussit qu'à la diviser encore plus et à la désoler. Et, pour dire la vérité, tout ce qui y a suivi en est la conséquence".<sup>1</sup>

2. La société grecque, juste avant la Prise de Constantinople, se trouvait en partie dans l'Empire byzantin et en partie dans l'Empire qui venait de se constituer, l'Empire dit ottoman. Car, et il faut toujours tenir compte de ce fait, l'Empire byzantin ne fut pas conquis par les Ottomans en une seule campagne: l'Etat byzantin ne tomba pas d'un seul coup entre leurs mains. Au contraire, il y eut une suite de guerres de conquête, mais aussi des adhésions de personnes, de groupes et de corps constitués à la nouvelle puissance politique. La Conquête commença au moins trois siècles avant la Prise de Constantinople et se poursuivit encore pour quelques décennies. Cette constatation intéresse de très près le sujet que nous esquissons ici.

Voyons par exemple la ville de Janina qui se rendit aux Ottomans vingt ans avant la Capitale. Nous connaissons les conditions que les conquérants promirent de respecter si la ville leur était livrée sans combat, et cela grâce à un document de Sinan Pacha, vizir du sultan de l'époque: "Le métropolitain conserverait son tribunal de droit romain ainsi que tous les privilèges ecclésiastiques; les archontes leurs ti-

1. Il s'agit d'un texte de Théodore Agallianos dont nous avons donné une traduction un peu libre. La citation grecque est comme suit: "Γέγραπται ταυτα... βασιλεύοντος του υστατου των Παλαιολόγων Κωνσταντινου τρίτω ετει της αρχης αυτου, ετι αστεφουδς οντος δια τω την Έκκλησίαν μη εχειν προστάτην, ηρημωμένην ουσαν και αυτην δια την ταραχήν και σύγχυσιν την επεισασθεισαν από της ψευδωνύμου ένωσης, ην ειργάσατο ο προδ αυτου βασιλεύς και αυτάδελφος αυτου κύρ Ιωάννης ο Παλαιολόγος, απελθών έν Φλωρεντία... η ένωσησ αυτη μάλλον διέσχισε την Έκκλησίαν και τά αυτης τέκνα διεσκόρπισε, και την καθ' ημάς τέλεον ηρήμωσε. Καί ει βούλει την άλληθειαν μαθειν, από ατίας αυτης και τά άλλα πάντα συμπέπτωκε". Sophronios Eustratiadēs, "Έκ του κώδικος Νικολάου Καρατζά", Έκκλησιαστικώς Φάρος 6 (1910) 206; cf. Chr. Patrinelis, 'Ο Θεόδωρος Άγαλλιανός ταυτιζόμενος προς τον Θεοφάνηρ Μηδείας και οι ανέκδοτοι Λόγοι του, Athènes 1966, pp. 50-51.

mars...".<sup>2</sup> On peut imaginer facilement qu'il dut y avoir des entorses au traité mais il est certain que nous avons ici une volonté politique déclarée de conserver les structures socio-économiques de la ville prête à s'intégrer au nouveau système politique.

Si nous examinons cet exemple dans une perspective diachronique, nous comprenons aisément pourquoi l'évolution de la société gréco-byzantine vers la soumission, l'intégration et même, dans certains cas, l'incorporation au sein du nouvel Etat, contenait nécessairement les germes, au moins, d'un processus devant amener un nouveau clivage. Il semble cependant que ce processus alimenté par une nouvelle répartition des biens ne soit pas passé à un second stade: celui de l'établissement d'une nouvelle répartition des couches sociales —peut-être parce que l'aristocratie byzantine survivait encore à Constantinople.

3. Esquissons, enfin, les "besoins" du pouvoir politique ottoman face à la Conquête totale de l'Empire byzantin.

Le 29 Mai 1453 Constantinople fut prise après un long siège. Il s'agit de la Capitale de l'Empire romain d'Orient, toute chargée de symboles. Ce n'est pas, bien sûr, la première ville byzantine à être occupée par les troupes ottomanes —cela signifie que déjà un grand nombre de chrétiens étaient sous domination ottomane— mais avec la Prise de Constantinople ce nombre va augmenter sensiblement.

Comment va-t-on s'y prendre pour incorporer tous ces gens dans le système politique des conquérants? N'espérons pas trouver cette question ainsi formulée dans quelque document de l'époque, mais c'est une question qui vient naturellement à l'esprit car elle se pose immanquablement à tout pouvoir politique. "Comment faire pour les incorporer?" Cela signifie: comment légitimer le nouveau pouvoir dans leur conscience? Mieux encore, il faut les persuader qu'un "bien commun"

---

2. "Ὁ μητροπολίτης νὰ ἔχη τὴν κρίσιν τοῦ τὴν ρωμαϊκὴν καὶ ὅλα τὰ ἐκκλησιαστικὰ δικαιώματα· οἱ ἄρχοντες ὅσοι ἔχουσιν τιμάρια, πάλιν νὰ τὰ ἔχουσιν", C. Amantos, "Ἡ ἀναγνώρισις ὑπὸ τῶν Μωαμεθανῶν θρησκευτικῶν καὶ πολιτικῶν δικαιωμάτων τῶν χριστιανῶν καὶ ὁ Ὄρισμός τοῦ Σινᾶν Πασᾶ", *Ἡπειρωτικὰ Χρονικά* 5 (1930) 208; d'après le Sinaiticus 1208 (f 193v-196r), v. V. N. Benešević, *Catalogus codicum manuscriptorum Graecorum qui in monasterio Sanctae Catharinae in Monte Sina asservantur*, I, Pétrograd 1911, pp. 518-519. Cf. Sp. Lambros, "Ἡ ἑλληνικὴ ὡς ἐπίσημος γλῶσσα τῶν σουλτάνων", *Νέος Ἑλληνορμηγίων* 5 (1908) 62-64.

réside précisément dans la conservation de ce pouvoir.<sup>3</sup> Car la légitimation reposant sur l'exercice de la violence peut être suffisante quand elle est exercée avec succès, mais chaque pouvoir politique ne préférerait-il pas gouverner un Etat plutôt qu'un camp de concentration?

Les événements auxquels nous allons nous référer tendent à montrer que le pouvoir ottoman aspirait lui aussi à la légitimation. Cette aspiration fut, par excellence, mise à l'ordre du jour par la Conquête de la Capitale de l'Empire byzantin. Mais ce pouvoir avait aussi conscience des difficultés que présentait la réalisation d'une telle aspiration. En effet les populations soumises à la domination du sultan n'avaient ni la même religion, ni la même langue, ni la même culture. Que faire alors? On peut soit les islamiser tous dans le but de faire fonctionner pour eux la légitimation précédemment réussie auprès des diverses tribus musulmanes turques pour lesquelles le sultan, source du pouvoir politique, est le représentant du Prophète sur terre; soit donner à chacun, à l'aide d'une sorte de "Constitutio Antoniana", la qualité de sujet de l'Empire, consacrant ainsi un lien légal et politique, indépendant de la religion des sujets; soit incorporer la société conquise dans son ensemble sans toucher aux structures politico-économiques existantes. Enfin, on peut rechercher une autre solution.

Le pouvoir ottoman a tenté, surtout dans les années qui suivirent immédiatement les premières phases de la Conquête, de mettre en application la première solution. Par la suite il jugea bon de conserver les structures sociales des villes qui se rendaient à ses armes. Ce pouvoir dut pourtant rechercher une autre solution après la Prise de Constantinople. Voilà pourquoi cette période est riche en documents et indices, dans lesquels on découvre le mécanisme politique mis en place pour réaliser pleinement la Conquête, pour que ce qui fut conquis par les armes devienne situation établie, grâce, cette fois, à des armes relevant du domaine des idées.

---

3. Je me permets de citer D. Apostolopoulos, *Quelques hypothèses pour l'étude des origines de la pensée politique grecque post-byzantine (1453-1484). Le processus de transformation du concept de "bien commun" en rapport avec l'idéologie née après la Prise de Constantinople*, Thèse à l'Université de Paris I, Paris 1976, p. 45 s.

## IV

1. Quelques mois après la Prise, l'institution patriarcale va être reconstituée au sein du nouvel Empire. Un nouveau patriarche va être élu: le fervent adhérent du milieu des anti-unionistes de Constantinople, le moine Gennade. Le nouveau chef de la Grande Eglise conservera, au sein du nouveau régime, son titre traditionnel: Ἐλέφ Θεοῦ ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως, Νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικός πατριάρχης.<sup>4</sup> Le temple octroyé au patriarcat sera l'église des Saints-Apôtres, où se trouvaient les tombeaux des empereurs byzantins. Le statut économique de l'Eglise orthodoxe, beaucoup plus faible, sans doute, qu'auparavant, semble ne pas avoir été négligeable.<sup>5</sup> Ainsi l'auto-nomie de l'Eglise orthodoxe — conçue d'un point de vue anti-unioniste — commença à avoir un appui réel et pragmatique.

Mais l'incorporation de l'Eglise au système politique des conquérants ne doit pas être considérée comme quelque chose de subi. Non seulement celle-ci accepte de s'intégrer, de fonctionner au sein du nouveau système politique, mais cette intégration présente aussi un caractère positif qui oblige l'institution ecclésiastique afin de fonctionner normalement à l'intérieur du nouveau système à l'accepter et à le faire entrer dans son cosmos spirituel. Citons deux exemples.

Nous avons soutenu antérieurement, en nous appuyant sur un acte du patriarcat de Constantinople du XVII<sup>e</sup> siècle, que la politique de l'adaptation à la nouvelle réalité, l'espoir de survivre grâce aux possibilités offertes par les "besoins" du pouvoir politique ottoman, avaient incité l'Eglise orthodoxe à conserver le système idéologique byzantin en l'adaptant à la nouvelle réalité. Le "basileus" y avait naturellement

---

4. Dans l'acte le plus ancien du patriarcat de Constantinople que nous possédons en original, avec la signature du patriarche — il s'agit d'un acte synodal du Janvier 1467 —, on peut lire: Διονύσιος ἐλέφ Θεοῦ ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως, Νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικός πατριάρχης.

5. Au sujet des biens que la Grande Eglise conserva, nous n'avons, jusqu'à présent, que des témoignages et des indices indirects. Cependant, pour ce qui est de la situation économique des églises orthodoxes de la péninsule balkanique, de nouveaux éléments, directs, commencent à être mis en lumière à partir des registres ottomans; cf. P. Năsturel - N. Beldiceanu, "Les églises byzantines et la situation économique de Drama, Serrès et Zichna aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles", *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik* 37 (1978) 269-285.

place; à cette différence près qu'il ne peut plus être qualifié d' "illustre en orthodoxie et dévotion", mais simplement d' "illustre".<sup>6</sup> Le document était du XVIIe siècle mais nous avions soutenu alors que la politique d'adaptation remontait à la période qui suivit la Prise de Constantinople. De nouveaux documents mis à jour nous permettent actuellement d'étayer davantage ce point de vue.

Les nouveaux documents en question sont des feuillets du Registre synodal du patriarcat de Constantinople que j'ai eu la chance de découvrir récemment.<sup>7</sup> Dans un acte synodal datant de 1474 le même phénomène apparaît. Dans ce cas il ne s'agit même pas d'article de droit byzantin adapté à la nouvelle réalité politique mais de "droit canon sacré et divin", à savoir que, dans l'acte synodal on utilise et cite le texte du canon XI du synode d'Antioche. Le texte authentique fait allusion au basileus byzantin qui le qualifie de "bien-aimé de Dieu" (θεοφιλέστατος); dans l'acte de 1474 on a supprimé la qualification mais le concept de "basileus" reste et il est attribué au sultan.

2. Ces minces témoignages dissimulent tout un mécanisme compliqué d'adaptation à la nouvelle réalité. Il s'agit de l'envers des mécanismes de Conquête, de leur empreinte. En effet, ceux qui subissent une conquête et ne décident pas au même moment de mettre un terme à leurs jours —pour ne pas avoir à supporter les humiliations qui en découlent— sont soumis à un processus plus ou moins conscient d'adaptation. Mais ce processus se met à fonctionner plus facilement si on réussit à trouver un "bien commun" qui pourrait joindre, en partie du moins, les populations conquises avec les intérêts du pouvoir politique des conquérants.

Pour le cas historique que nous étudions —la Conquête ottomane— la reconstitution du patriarcat de Constantinople au sein du nouvel Empire semble avoir joué le rôle du "bien commun", qui lia les "besoins" du pouvoir politique ottoman, pour trouver une légitimation

6. Il s'agit de la définition de basileus tirée de l' "Epanagogé" du IXe siècle, telle qu'elle a été conservée dans le "Syntagma alphabeticus" de Mathieu Blastarès; cf. D. Apostolopoulos, *Τὸ Μέγα Νόμιμον. Συμβολὴ στὴν ἔρευνα τοῦ μεταβυζαντινοῦ δημοσίου δικαίου*, Athènes 1978, pp. 71-74.

7. Cf. D. Apostolopoulos, *Ὁ ἱερός κώδιξ τοῦ Πατριαρχείου Κωνσταντινουπόλεως στὸ β' μιστὸ τοῦ 15' αἰῶνα: τὰ μόνυ γνωστὰ σπαράγματα*, (sous presse).



envers ses sujets chrétiens, et les désirs des cercles anti-unionistes de l'Eglise orthodoxe, pour résister au pouvoir papal et garder l'autonomie de leur Eglise. En effet, la décision du pouvoir politique de reconstituer le Patriarcat de Constantinople a permis au Conquérant de se présenter comme un protecteur de l'autonomie de l'Eglise orthodoxe et, par allusion, de jouer le rôle de basileus byzantin. Une image qui a été consolidée par les descriptions des chroniqueurs grecs qui présentent le sultan vouloir imiter les usages byzantins lors de la cérémonie de promotion de tout nouveau patriarche. Voici un exemple.

Dans la plus ancienne chronique que nous possédons, l' "Ecthesis chronica" de 1517 ci. —chronique qui est fondée sur une source ecclésiastique inconnue aujourd'hui— on lit: à Gennade, le premier patriarche après la Prise, "le grand seigneur [le sultan] lui a remis, de ses propres mains, le bâton patriarcal".<sup>8</sup> Il s'agit du symbole du pouvoir légitime que le futur (jusqu'à ce moment) patriarche reçoit de la main du souverain byzantin.<sup>9</sup> Notons que cette description a été relatée même par les chroniqueurs qui sont fort défavorables au Conquérant: "C'est de cette manière", relate le chronique du Pseudo-Phrantzis, "que ce scélérat [= le sultan] voulant agir comme le basileus de la Ville et imiter les empereurs byzantins, invita le patriarche... et lui donna, en cadeau, le fameux bâton patriarcal."<sup>10</sup>

"Voulant agir comme le basileus", sans renoncer pourtant à sa religion, qui lui conférerait une légitimité métaphysique envers ses sujets musulmans, mais désirant en même temps obtenir une légitimité envers ses sujets chrétiens, en s'introduisant, comme le basileus byzantin, dans les affaires de l'Eglise orthodoxe. Voici le grand jeu politique lancé quelques mois après la Prise.

3. Il y a deux partis en présence qui pouvaient considérer comme un "bien commun" la reconstitution du patriarcat: Mahomet II le Con-

8. "δέδωκεν ὁ αὐθέντης ἰδίαις χερσὶ τὸ δεκανίκιον", édition Sp. Lambros, Londres 1902, p. 19 ligne 6.

9. Cf. Pseudo-Kodinos, *Περὶ τῶν Ὀφφικίων*, édition J. Verpeaux, Paris 1966, pp. 278-281.

10. "Ὅπως δὲ καὶ αὐτὸς ὁ ἀλιτήριος θέλων ποιῆσαι ὡς βασιλεὺς τῆς πόλεως, καθὼς ἐποίουν καὶ οἱ Χριστιανοὶ βασιλεῖς, τὸν πατριάρχην προσκαλέσατο... δέδωκεν αὐτῷ δῶρον τὸ πολύτιμον ἐκεῖνο τὸ δεκανίκιον", édition V. Grecu, Bucarest 1966, p. 448 lignes 24-25 et p. 456 lignes 2-3.

quérant et les cercles anti-unionistes de l'Église orthodoxe —chacun pour des raisons différentes, naturellement. Mais bientôt apparut un autre parti qui donna une troisième dimension au jeu politique qui s'était déjà développé, et qui accéléra encore les mécanismes de la Conquête: ceux qui voudraient être les nouveaux archontes de la société grecque, les grecs chrétiens qui s'étaient intégrés au système politique ottoman avant la Prise, qui avaient un statut économique distinct et qui voudraient, à travers l'institution ecclésiastique reconstituée, se présenter envers la société grecque comme des bienfaiteurs de premier ordre.

La conduite d'un Grec chrétien va nous dévoiler, en miniature, comment se manifestait une pareille mentalité. Il s'agit d'un Grec intégré au système politique ottoman dès avant la Prise de Constantinople. Il fait tout pour faire connaître son nom par la société grecque grâce à des actions que celle-ci était préparée à apprécier. Notons que nous pouvons aujourd'hui reconstituer la conduite de ce Grec chrétien grâce à une partie de sa correspondance découverte et éditée récemment par Jean Darrouzès.<sup>11</sup>

Une lettre du personnage en question, qui s'appelait Nicolas Isidoros, adressée en Décembre 1453 au métropolite de Thessalonique nous apprend que ce juge et émin du sultan avait envoyé de l'argent à Thessalonique pour qu'une messe soit célébrée en son nom.<sup>12</sup> Une autre lettre de lui adressée à Andrinople, lieu de sa résidence habituelle, nous le montre toujours tenu par les mêmes préoccupations: "écris", recommande-t-il au destinataire de sa lettre, "qu'il nous inscrive dans la sainte prothèse, et par ailleurs dans le brevion, pour que nous ayons notre commémoration en guise d'adelphaton".<sup>13</sup> L'éditeur de ces lettres fait justement remarquer que leur auteur, ayant fait quelque don à l'église, demande que son nom soit prononcé dans la première partie de la messe (prothèse), où il est d'usage que l'on prie pour les bienfaiteurs, et que l'on inscrive son nom sur la liste (brevion) de ceux qu'on commémore pendant la messe.

11. Jean Darrouzès, "Lettres de 1453", *Revue des études byzantines* 22 (1964) 72-127.

12. *Ibid.*, pp. 96-99: la réponse du métropolite; v. aussi pp. 118-121.

13. "γράψε... να μᾶς γράψουν μέσα εἰς τὴν ἁγίαν πρόθεσιν καὶ ἔξω εἰς τὸ βραβίον, να ἔχωμεν τὸ μνημόσυνόν μας ὡς ἀδελφάτον", Jean Darrouzès, *op. cit.*, pp. 101 et 121-124.

C'est une mentalité à peu près semblable que nous révèle un texte, écrit en 1463, qui cependant se rapporte à des événements survenues en 1455. Deux archontes grecs, eux-mêmes collaborateurs du sultan, s'immiscent dans les affaires de l'église orthodoxe et tentent d'imposer leurs volontés, légitimés en cela par les services qu'ils avaient rendus en vue du rétablissement du Patriarcat. L'auteur du texte qui nous révèle ce comportement est opposé aux objectifs que les archontes voulaient servir mais, entre les lignes, nous pouvons constater les désirs qu'ils manifestent à l'égard de l'institution et discerner les services qu'ils attendaient qu'on leur rende. "[Ils] menaçaient l'Eglise", relate Theodore Agallianos, "du pire, en faisant remarquer que celle-ci n'existait que par la collaboration et le travail qu'ils y apportaient, et que leur retrait signifierait l'anéantissement de l'Eglise".<sup>14</sup>

Le sujet pour lequel ils adressaient toutes ces menaces était d'une importance relativement faible: ils voulaient contraindre le patriarche à ordonner membre de la cour patriarcale un de leurs protégés. On peut facilement imaginer de leur part, des interventions au moins analogues, sur des sujets plus importants pour eux-mêmes.

A côté de ces documents qui dévoilent une mentalité, il faut ajouter le fait du massacre des plus éminents représentants de l'aristocratie gréco-byzantine, qui a eu lieu peu après la Prise.<sup>15</sup> C'étaient ceux qui, dans la conscience d'un lettré de l'époque, étaient les chefs légitimes de la société grecque: οἱ γεννάδαι.<sup>16</sup> Fait qui facilitait, chez les jeunes désirant devenir les chefs légitimes de la société grecque, la formation des rêves les plus audacieux sur leur place dans celle-ci. Fait et rêves qui, assurément, favorisaient les mécanismes de la Conquête ottomane et offraient au "bien commun" un troisième associé.

14. "Τὰ δεινότερα ἠπέιλου τῇ ἐκκλησίᾳ, ὠνειδιζόν τε ὅτι τῇ σφῶν αὐτῶν σπουδῇ καὶ συνεργίᾳ ὡς ἔστι νῦν συνέστη ἡ ἐκκλησία, καὶ νῦν ἐν τοῖς ὑπὲρ αὐτῆς ἀμελείᾳ χρησαμένων αὐτῶν, αὐθις ἀπορρεύσει καὶ εἰς τὸ μηδὲν ἦξει", Theodore Agallianos, *Τοῦ μεγάλου χαρτοφύλακος διακόνου... Λόγοι*, édition Chr. Patrinelis, *op. cit.*, p. 103 lignes 444-447.

15. Cf. D. Apostolopoulos, *Quelques hypothèses...*, p. 68 s. avec renvoi aux sources grecques.

16. Manuel Christonymos, *Μονοδία ἐπὶ τῇ ἀλώσει τῆς Κωνσταντινουπόλεως*, édition Sp. Lambros, "Μονοδίαὶ καὶ θρηνοὶ ἐπὶ τῇ ἀλώσει τῆς Κωνσταντινουπόλεως", *Νέος Ἑλληνογνήμων* 5 (1908) 239.

## V

En puisant notre matériel dans le cas de la société grecque et de l'Eglise orthodoxe, en interprétant leurs adaptations politiques et leur statut économique qu'elles conservèrent ou qu'elles acquirent à l'apogée de la Conquête ottomane —au milieu du XVe siècle— nous avons essayé de comprendre les mécanismes par lesquels le nouvel empire chercha, et finalement réussit, à se substituer à l'empire byzantin, en stabilisant, par le recours aux idées et aux faveurs, ce qu'il avait obtenu par les armes.

Néanmoins notre mode d'approche et l'interprétation que nous avons formulée ne s'accordent pas, en principe, avec ce que les spécialistes de la question ottomane proposent habituellement comme interprétation sur la place, le statut des sujets non-musulmans au sein de l'Empire ottoman: le droit de l'*aman*, le statut des *dhimma* et *shari'a*; je crois que l'avis que nous avons présenté ici ne détruit pas cette interprétation, mais lui donne une autre dimension: si le pouvoir politique ottoman —et ses conseillers— avait eu conscience des graves problèmes posés par l'intégration des populations non-musulmanes, et particulièrement chrétiennes, dans le nouveau régime, comme beaucoup d'indices nous incitent à le penser; si les nouveaux problèmes avaient exigé de nouvelles solutions, alors l'interprétation traditionnelle survivrait comme une idéologie qui se serait adressée aux sujets musulmans et aurait tenté de justifier leur coexistence avec des sujets non-musulmans qui avaient, parfois, des revenus plus importants que les leurs.

## VI

1. Si une conquête est un phénomène qui signifie un assujétissement par la force et une tentative d'intégration des conquis, le thème qui se présente aussitôt après est de savoir combien de temps dure ce phénomène. En d'autres termes, à partir du moment où réussit une certaine forme d'intégration des conquis, pouvons-nous parler encore de mécanismes d'une conquête et demander à ceux-ci de nous expliquer à l'infini tout ce qui se passe au sein d'un empire? ou faudra-t-il chercher l'explication dans les mécanismes complexes des phénomènes politi-

ques, tels qu'ils apparaissent dans le régime qui a prévalu dans l'Etat ayant réussi à intégrer les conquis?

Plus précisément, au sujet de l'exemple qui nous a occupé jusqu'à présent: une société comme la société grecque qui, après des tentatives de guerre et des choix politiques, se retrouva à l'intérieur d'un schéma étatique, où ses membres parvenaient à avoir des revenus variés, une répartition différente du travail, où ils réussissaient à contrôler une institution, émettrice d'idéologie et légitimée par le nouveau régime, cette société, faut-il la considérer comme asservie ou comme une société politique intégrée au sein d'un empire ayant un régime autoritaire?

Cette question ne provient pas seulement d'une élaboration logique du phénomène de la conquête, mais également des données empiriques qu'offre la société grecque elle-même. Distinguons un thème autour duquel, par ailleurs, nous avons concentré notre attention jusqu'à présent, l'institution du Patriarcat de Constantinople, et suivons comment il est parvenu à la première grande étape de son itinéraire, après son rétablissement au sein de l'empire ottoman: son ancrage dans les mécanismes fiscaux du nouvel Etat.

Si le rétablissement du Patriarcat —et son maintien— s'appuyant fortement, durant les premières années qui ont suivi la Prise, sur la "nécessité" pour le nouveau pouvoir politique, que réussisse une nouvelle forme de légitimation face à ses sujets chrétiens, l'institution, au fur et à mesure que les années passaient et que l'intégration des chrétiens se réalisait, perdait, aux yeux du pouvoir politique ottoman, sa raison d'être. Il restait alors à la volonté politique de la société grecque à rechercher un ancrage de l'institution plus durable dans les mécanismes du nouvel Etat afin que l'institution survive et qu'elle serve les buts de cette société.

La solution qui fut proposée était, à un premier niveau, simple: il s'agissait d'ancrer l'institution dans les mécanismes fiscaux de l'Etat ottoman, en payant un impôt annuel à la trésorerie ottomane. Cependant, comme cela se produit pour les phénomènes qui apparaissent dans les sociétés politiques, cette solution ne fonctionne pas sur un seul plan; elle fut utilisée en 1474, par le groupe qui en était l'instigateur et qui l'avait soutenue, comme un moteur pour chasser, à cette occasion, du Patriarcat, avec les intérêts qu'ils représentaient, ceux qui, depuis l'époque du rétablissement de l'institution, dominaient presque sans

interruption et contrôlaient celle-ci. Remarquons enfin, pour rendre encore plus évidente la complexité des phénomènes, que parmi les protagonistes de cette solution se trouvait l'homme qui considérait comme dirigeants légitimes de la société grecque les membres de l'aristocratie gréco-byzantine qui furent assassinés peu après la Prise, lui-même appartenant à la famille des Comnènes.<sup>17</sup> Il est clair, je crois, que le jeu du pouvoir se jouait de nouveau, dans un autre cadre et avec d'autres termes créés par la Conquête ottomane, au sein cependant d'une société politique différenciée.

2. J'achève en laissant la place à ceux qui, selon les règles de ce colloque, ont déposé une communication sur cette thématique. J'ai essayé, en ayant à l'esprit ce que vous allez entendre, de présenter une analyse, disons, phénoménologique, laissant à mes collègues le soin de l'enrichir par leurs analyses particulières. Madame Plioni nous parlera des notables byzantins pendant la première moitié du XVe siècle d'après les chroniqueurs byzantins. Madame Maropoulou parlera des aspects du premier patriarche après la Prise sur l'organisation de l'Eglise orthodoxe pendant la domination ottomane. Monsieur Konortas parlera de deux impôts ecclésiastiques, l'"aumône patriarcale" et la "capitation royale". Madame Danielopolu d'une "citoyenneté empirique" qui constituait le statut des marchands étrangers en Valachie au XIXe siècle. Enfin Monsieur Radushev fera un bilan des études ottomanes ces dernières années, rappelant ainsi que les mécanismes de la Conquête, pour être mis en lumière, ont besoin de la collaboration et des témoignages qu'apportent le parti des conquérants et celui des conquis.

---

17. Il s'agit de Manuel Christonymos, le futur patriarche Maxime III. En ce qui concerne sa parenté cf. Chr. Patrinelis, *op. cit.*, p. 83 note 405.

CORNELIA PAPACOSTEA-DANIELOPOLU

## UNE CITOYENNETÉ EMPIRIQUE: LE STATUT DES MARCHANDS ÉTRANGERS EN VALACHIE (1829 -1859)

Un exemple intéressant d'adaptation économique permettant d'éviter certaines conditions créées par la domination ottomane est celui du statut des marchands étrangers vivant dans les pays roumains. Il s'agit, dans une première étape, après la Paix de Kuciuk-Kainargi, du statut privilégié des "sujets étrangers" ou "sudites", c'est-à-dire des marchands et artisans balkaniques qui jouissaient de la protection du consulat d'un Etat étranger. Les cas étaient fréquents où les autochtones aussi devenaient des "protégés" de ces consulats, en obtenant de manière abusive cette protection qui leur épargnait les vexations de l'administration locale.<sup>1</sup> Nous avons là un aspect particulier d'un système pratiqué sur toute l'étendue de l'Empire Ottoman, surtout à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, quand les capitulations se généralisèrent.<sup>2</sup>

Nous ne nous arrêtons pas à cette étape du statut des marchands étrangers, minutieusement étudiée pour la Moldavie par Mme Stela Mărieș, car la documentation que nous avons trouvée en nous occupant du commerce de Brăila nous offre, pour la Valachie, de riches renseignements sur la seconde étape. Nous assistons, après la Paix d'Andrinople, à un phénomène inverse. Les sujets étrangers commencent à abandonner, petit à petit, la protection consulaire, pour se créer un régime semblable aux indigènes. En libérant le commerce danubien, la Paix

---

1. Stela Mărieș, *Supușii străini din Moldova între anii 1781-1862*, (Les sujets étrangers en Moldavie de 1781-1862), Thèse de doctorat dactylographiée.

2. Ioan C. Filitti, "România fața de capitulațiile Turciei" (La Roumanie et les capitulations de la Turquie), *An. Ac. Rom.*, S. II, t. XXXVIII, M.S.I., n° 7, Bucarest 1915, p. 130.

d'Andrinople avait déterminé un afflux sans précédent des marchands et des artisans dans les villes et les bourgs roumains. Les formes du capitalisme naissant (crédit, manufactures, fabriques) font leur apparition et se multiplient grâce au développement du commerce danubien, en contribuant au relâchement des relations féodales et au progrès de l'urbanisation.<sup>3</sup> C'est ce qui nous explique l'essor des grands ports internationaux roumains, Brăila et Galați,<sup>4</sup> qui concentraient les ressources économiques d'un vaste "hinterland" au Nord et au Sud du Danube, c'est-à-dire une grande partie du commerce roumain et balkanique.<sup>5</sup>

C'est un grand mérite des lois constitutionnelles qui furent octroyées aux pays roumains, en 1830, d'avoir saisi la nouvelle direction prise par la vie économique et d'avoir prévu —entre autres— une importante réforme fiscale qui faisait des marchands et des artisans une catégorie à part. En payant une taxe fixée par l'Etat, le commerçant ou l'artisan recevait la *patente*, étant exempté de toute autre obligation fiscale et, en tant que *patentaire*, il exerçait son métier en toute liberté. En même temps, la patente leur assurait toute une série de droits publics, ce qui permettait à cette nouvelle classe sociale en formation (la bourgeoisie) de participer à la vie administrative. Enfin, en rejetant les anciennes fonctions des corporations —surtout celles à caractère économique féodal— de nouvelles conditions ont été créées pour le développement de la vie économique de la Valachie.<sup>6</sup>

---

3. Voir surtout: Vladimir Diculescu, *Bresle, negustori și meseriași în Țara Românească (1830-1848)* (Corporations, marchands et artisans en Valachie, 1830-1848), Bucarest 1973.

4. C. Bușe, *Comerțul exterior prin Galați sub regimul de port franc (1837-1883)* (Le commerce extérieur par Galați sous le régime de porto-franco, 1837-1883), Bucarest 1976. P. Cernovodeanu, Beatrice Marinescu et Irina Gavrilă, "Comerțul britanic prin Galați și Brăila între 1837-1852" (Le commerce britannique par Galați et Brăila entre 1837-1852), dans *Revista de istorie* 31/4 (1978) 629-650. Pour Brăila, voir aussi l'ouvrage inédit: Georgeta Penelea, Cornelia Papacostea-Danielopolu et Lidia Demény, *Brăila, port internațional (1829-1878)* (Brăila, port international 1829-1878).

5. Voir notre article: "Marchands roumains et balkaniques dans le commerce danubien (1829-1859)", *Revue roumaine d'histoire*, XX/4 (1981) 711-716 (Hommage à Em. Condurachi).

6. Vl. Diculescu, *op. cit.*, Voir aussi: idem, "Patentarii din Țara Românească (1831-1848)" (Les patentaires de Valachie 1831-1848), *Studia Universitatis Babeș-Bolyai*, Series Historia, 2 (1967) Cluj 1967, 79-99.



C'est toujours le Règlement Organique qui déclancha le phénomène dont nous nous occupons. Il obligeait les marchands bénéficiant du régime de "sujets étrangers" qui voulaient exercer le commerce en détail, d'acheter une patente, tout comme les marchands autochtones. Certes, ils perdaient de la sorte certains avantages de leur statut de sujets étrangers dont celui de la juridiction consulaire, étant obligés de se présenter devant les tribunaux de commerce. Le problème de la juridiction était peut-être le plus irritant pour les marchands autochtones, qui voyaient d'un mauvais oeil l'avantage —abusivement gardé par les sujets étrangers— de se dérober aux procès, sous prétexte qu'ils jouissaient encore de la juridiction consulaire. C'était priver les Roumains du droit de les appeler en justice devant les tribunaux commerciaux, ainsi que le prévoyait la loi des patentes.<sup>7</sup>

Donc, par l'achat d'une patente, les marchands et artisans qui avaient le statut de "sujets étrangers" étaient assimilés aux marchands et artisans autochtones, devant respecter toutes les coutumes et les règles du commerce, telles qu'elles étaient formulées et décidées dans ce pays, en se soumettant en tout point au gouvernement, comme les habitants, sans aucune différence.<sup>8</sup> La mesure a visiblement contribué à améliorer les conditions d'exercice du commerce, la période du Règlement Organique se caractérisant par un changement radical du statut des marchands des pays roumains.<sup>9</sup>

Mais ce qui rendait ce système particulièrement intéressant et efficace, c'est que la patente était assimilée à une naturalisation. Il s'agit, certes, d'une "*petite naturalisation*". Le sujet étranger devenu patentaire roumain faisait un grand pas vers le statut de citoyen roumain. Cette voie, empirique et incomplète pour la première génération établie en Valachie, assurait la citoyenneté pour la génération suivante. En effet, parmi les conditions requises pour la *grande naturalisation*, rappelons que la première exige que le père du sollicitant ait obtenu la petite naturalisation<sup>10</sup> et que le sollicitant soit né après la date de

---

7. Vl. Diclescu, *Bresle...*

8. *Ibid.*, p. 38.

9. *Ibid.*, p. 258.

10. *Regulamentele Organice ale Valahiei și Moldovei* (Les Règlements Organiques de la Valachie et de la Moldavie), Bucarest, vol. I, 1944, p. 131, art. 379. Voir aussi I. C. Filitti, *op. cit.*, pp. 356-357.

cette dernière et même avant s'il était né en pays roumain. Donc, la petite naturalisation du père était juridiquement équivalente à la naissance du fils sur terre roumaine.

Il est évident que la voie de la petite naturalisation avait ses avantages. Même si nous trouvons, attachés à chaque patente, plusieurs documents prouvant les mérites professionnels du respectif marchand ou artisan, les choses allaient plus vite que lorsqu'il s'agissait pour un citoyen étranger d'obtenir la grande naturalisation. Celle-ci demandait de longues formalités, la requête étant adressée directement au prince, qui ordonnait à l'Assemblée Générale Ordinaire de vérifier sa déclaration de fortune et de compétence professionnelle. Ce n'est que dix ans plus tard qu'on donnait au sollicitant tous les droits politiques des autochtones. Un rapport adressé au prince Alexandru Ghica, en 1840, par l'Assemblée, réclamait le changement de l'article 379 du Règlement Organique qui, par le terme si éloigné prévu, empêchait les étrangers de se naturaliser en Valachie et, d'autre part, ceux qui obtenaient la petite naturalisation prétendaient à tous les droits, comme les autochtones. Aussi priait-on le prince de faire rédiger un projet sur la petite et la grande naturalisation, sans que les étrangers puissent obtenir le droit d'être électeurs et d'être élus députés, mais seulement d'occuper des fonctions publiques.<sup>11</sup> Ghica ne donnant aucune suite à ce rapport, la petite naturalisation continua à être obtenue comme par le passé. Elle assurait le droit de posséder des immeubles, d'occuper des fonctions, de recevoir des titres de noblesse, d'être élu dans les conseils municipaux, jusque très tard. Elle ne disparut qu'après la Guerre d'indépendance.

Quelques exemples nous aideront à mieux comprendre les graves complications que produisait la réglementation du régime des sujets étrangers. Les rapports consulaires de l'époque sont riches en pareils exemples, chose explicable si nous pensons que les consuls des puissances européennes étaient vivement intéressés à maintenir le statut des sujets et des protégés étrangers des marchands. Cela représentait une importante source de revenus pour le consulat. Si, en 1834, on avait décidé d'accorder la patente de protection consulaire gratuitement, à partir de 1840, les Consulats se virent obligés de revenir sur cette mesure.<sup>12</sup> Le Consulat Général Français de Bucarest communiquait au

11. I. C. Filitti, *op. cit.*

12. Archives de l'Etat Bucarest, Microfilms France, mp. 125, p. 386.

Ministère des Finances de France les deux avantages du renouvellement annuel de la taxe payée au consulat: 1) l'avantage pécuniaire et 2) le Consulat échappait à l'inconvénient d'être fréquemment sollicité pour la protection française par des personnes exemptées de taxes.<sup>13</sup> La liste des sujets français qu'il envoyait contenait les noms de plusieurs Roumains et Grecs.

L'accord abusif d'une protection étrangère est assez fréquent. La correspondance consulaire mentionne souvent les conflits qui en résultaient. C'est ainsi qu'en 1836, le consul britannique de Bucarest est sévèrement admonesté et le vice-consul de Galați suspendu, pour avoir accordé la protection britannique aux Valaques. La cause de ces abus est toujours pécuniaire, car au consulat britannique on payait un ducat pour une patente de protection, ce qui constituait une source de revenus non négligeable.<sup>14</sup>

Pendant la Guerre de Crimée, quand le marché de Brăila, richement approvisionné, est visité par une grande affluence de commerçants (avec une nette prépondérance de l'élément grec),<sup>15</sup> on constate à l'occasion de la nomination d'un agent consulaire français, Maurin-Bié, que les patentes de protection des susdits français de ce grand port "étaient libérées avec trop de facilité". D'où la nécessité —signalée par la correspondance en 1858— d'établir une liste exacte et complète des protégés français de Brăila, pour un "contrôle rigoureux des titres en vertu desquels cette faveur s'était fondée", ainsi que pour "l'élimination des individus qui avaient obtenu de manière abusive la protection française".<sup>16</sup>

C'est toujours en 1858 —l'année qui précède l'Union des Principautés<sup>17</sup>— qu'une loi sur les patentes<sup>18</sup> produit un vif mécontentement dans "presque tous les consulats". On créait par cette loi une catégorie de grands marchands, à laquelle pouvait accéder tout commerçant disposant d'un capital de 8.000 ducats. En expliquant au consul français

13. *Ibid.*

14. *Ibid.*, p. 23.

15. Voir l'Annexe n° 1.

16. Microfilms France, mp. 126, pp. 147r-148r.

17. Lorsque l'union des Principautés Roumaines fut réalisée, en 1859, toute une évolution économique et sociale et surtout l'unification progressive du marché intérieur en avait préparé le terrain.

18. Voir l'Annexe n° 2.

que la nouvelle loi ne faisait que développer un principe existant —celui du paiement des patentes— le caïmacam Ioan Manu montre que “la seule disposition nouvelle de cette loi est purement facultative, car il dépend uniquement de la volonté du commerçant de s’assurer l’emploi des avantages qui lui sont garantis, s’il veut se faire inscrire au premier rang et d’avoir la patente de 25 ducats par an, disposition prise en vue d’élever la condition des commerçants, pour faire disparaître, petit à petit, les inégalités qui séparaient encore les premières classes de la société”.<sup>19</sup>

En défendant énergiquement les droits des commerçants roumains, Manu écrit: “Quant aux sujets étrangers qui se livrent au commerce en détail ou à une industrie, un art ou un métier, l’exercice de ceux-ci étant, d’après les traités, exclusivement réservé aux indigènes et dévolu aux corporations respectives, ils sont tenus de se munir de la patente qui constate le genre ou l’étendue de leur commerce et de leur industrie, et leur donne ensuite le droit de l’exercer sans restriction aucune. . .”.<sup>20</sup> Le grand dignitaire roumain<sup>21</sup> affirme, en conclusion, que “le principe de la loi est juridiquement fondé, qu’il ne contrevient en rien aux traités et que, en fait, son application est conforme aux règles de l’équité et de la justice la plus stricte, car c’aurait été frapper tout le commerce et toute l’industrie des indigènes, si ceux-ci devaient supporter exclusivement les charges et que les étrangers aient le privilège d’en être exemptés, alors qu’ils ont tous les bénéfices”.<sup>22</sup>

En défendant lui aussi le point de vue du gouvernement, C. Fălcoianu essaye de démontrer au consul français le fondement juridique de la loi. Après avoir affirmé, une fois de plus, que “cette prétention du gouvernement est conforme aux règles les plus naturelles de l’équité, en même temps qu’elle s’appuie sur les principes les plus incontestables du droit commun”, C. Fălcoianu reprend l’idée exprimée par Manu sur la nécessité d’une contribution proportionnelle avec les charges de l’Etat, en déclarant: “Abrisés par leurs immunités, les étrangers ont exercé librement, jusqu’ici, leur industrie et leur commerce; rien ne les

19. Microfilms France, mp. 126, p. 180r.

20. *Ibid.*, p. 180v.

21. En oct. 1858, il était à côté de Emanoil Băleanu et de Ioan Al. Filipescu, caïmacam de Valachie.

22. Microfilms France, mp. 126, pp. 180v-181r.

a différenciés, dans notre législation, des marchands indigènes...". Il demande que les capitulations soient rapprochées des traités récents et mises d'accord avec leurs dispositions, sinon "elles deviendraient la négation des droits que le Traité de Paris et la convention<sup>23</sup> nous ont reconnus, en proclamant notre autonomie".<sup>24</sup>

Les principales difficultés découlaient donc *de la double qualité de sujet étranger* et de *patentaire roumain* de ces commerçants.<sup>25</sup> Tant qu'ils ne renonçaient pas à la protection étrangère,<sup>26</sup> ceux-ci voulaient bénéficier en même temps des droits des autochtones et des sujets étrangers.<sup>27</sup> Des situations inextricables rendaient perplexes même les fonctionnaires du Ministère des Finances. En 1855, les autorités locales demandent à ce dernier des éclaircissements au sujet d'un ordre reçu: "si l'on doit soumettre à la patente tous ces sujets étrangers des villages et des villes qui font des spéculations avec différents commerces ou industries, ou bien ne doit-on pas mettre en application cette mesure seulement sur les sujets étrangers tout spécialement, sans différence de nationalité?... On attire l'attention sur le fait, que n'ayant dans leurs registres "aucun acte officiel dans ce sens"... mais seulement une correspondance avec les consulats, "avec des contestations réciproques", on ne sait quelle décision prendre.<sup>28</sup>

Les consuls continuent à désapprouver cette politique du gouvernement roumain d'assimilation des sujets étrangers parmi les patentaires autochtones. Caractérisant la situation commerciale des Principautés, un consul français explique le manque de résultats escomptés après la Paix d'Andrinople par trois causes principales: 1) L'épuisement économique qui a succédé à la guerre; 2) le choléra; 3) les pourparlers pour l'assimilation des étrangers avec les indigènes.<sup>29</sup>

Les fluctuations entre les mesures restrictives et libérales —en ce

---

23. La Convention de Paris (1858) établissait le statut politique, social et administratif des Principautés, en devenant la loi fondamentale du pays jusqu'en 1864.

24. Microfilms France, mp. 126, p. 184r.

25. Archives de l'Etat Bucarest, fonds Trésor de la Valachie, dossier 1148, 1ère partie, 1855.

26. *Ibid.*, p. 163.

27. *Ibid.*

28. *Ibid.*, p. 219.

29. Microfilms France, mp. 82, p. 137.

qui concerne le régime des marchands étrangers— semblent avoir atteint leur point culminant à la VI<sup>e</sup> décennie. Nous trouvons des patentaires qui gardaient encore la protection autrichienne et hellène et qui demandaient, à différentes reprises, à être exemptés d'impôts,<sup>30</sup> on essayait de réglementer des situations des plus embrouillées.<sup>31</sup> En 1855, par exemple, le Consulat hellène rappelle au Secrétariat d'Etat que le département des Finances avait annoncé à plusieurs corporations la décision "de supprimer officiellement, pour les sujets autrichiens et hellènes, certains impôts, qui n'existaient jusqu'alors que théoriquement, et qu'après plusieurs mois d'exemption pour les sujets hellènes des chicanes que leur faisaient certains employés subalternes... sous prétexte de paiement d'impôts, il vient d'apprendre, maintenant, avec étonnement, que depuis quelques jours, les autorités locales ont de nouveau commencé à prétendre aux sujets hellènes le paiement de cet impôt".<sup>32</sup>

La conséquence de ces conflits, à partir de la Ve décennie surtout, a été l'abandon graduel de la protection étrangère par un nombre toujours plus grand de marchands et artisans, qui passent à la situation de patentaires. Les listes de sujets "qui renoncent à la protection" prussienne, autrichienne ou britannique sont de plus en plus longues, cette opération se faisant par groupes de marchands.<sup>33</sup> Les dossiers du Trésor de Valachie en sont remplis, la documentation accompagnant chaque liste étant assez volumineuse puisque, pour chaque cas, il fallait répondre à une véritable enquête sur la vie et l'activité du pétitionnaire.

Pourtant, les "sujets étrangers" ne disparaissent pas et nous trouvons, par exemple, en 1857, un mémoire par lequel d'importants commerçants de Brăila intervenaient auprès des Messageries Impériales Françaises pour réactualiser leurs transports sur la ligne Constantinople - Brăila, en tant que protégés du vice-consulat français.<sup>34</sup>

30. Fonds Trésor de la Valachie, doss. 1148, IIe partie, 1855, p. 132.

31. *Ibid.*, p. 2.

32. Fonds Trésor de la Valachie, doss. 1148, *ibid.*

33. *Ibid.*, doss. 1448/1849, pp. 188<sup>rv</sup>, 246.

34. Pour les longs pourparlers de la Compagnie de commerce hellène de Brăila avec la Municipalité de la ville, au sujet des relations commerciales avec la Compagnie des Messageries Impériales Françaises, voir Archives de l'Etat Bucarest, fonds du Ministère des Affaires Intérieures, Division Communale, Doss. 35/1856, pp. 267-279, 410<sup>rv</sup>-411<sup>rv</sup>; Doss. 60/1859, ff. 1, 2.

A partir des années 40, jusqu'à l'Union des Principautés, nous trouvons à côté des listes de renoncement,<sup>35</sup> les dossiers des "litiges des sudites"<sup>36</sup> continuant à être solutionnés par l'administration roumaine. Il est intéressant de constater que les choses commencent à se précipiter et les dossiers sont intitulés: "Litiges des sudites et abandon de la protection", connexant de la sorte deux espèces juridiques différentes, mais dont la contingence a été démontrée.

Le grand historien du XIXe siècle, I. C. Filitti, qui a donné une intéressante analyse institutionnelle du statut de sujet étranger, cite d'autres cas intéressants<sup>37</sup> qui prouvent le caractère empirique gardé par ce statut, jusqu'à la fin, en dépit des réglementations juridiques et de la jurisprudence que la pratique avait rendue si abondante. La nécessité d'une révision des listes des sujets étrangers, que nous signalions en 1855 et que les consuls refusaient de faire systématiquement,<sup>38</sup> s'était sentie depuis toujours. Sous Al. Ipsilanti, J. Caragea et Al. Suțu déjà, de pareilles tentatives de révision des listes furent vaines. La révision supposait un contrôle des critères d'admission, ce qui incommo- dait non seulement les consuls, mais les protégés abusifs aussi, les Roumains surtout, qui s'étaient créé ce régime spécial.

Nous arrêtons là notre enquête sur la "petite naturalisation", sans penser avoir épuisé le riche éventail de problèmes soulevés par ces fluctuations des réglementations du statut des commerçants et des artisans étrangers.

Destinée d'abord à protéger le commerçant indigène contre les privilèges inéquitables des sujets étrangers, *la patente* devient donc un excellent moyen de pénétration dans la bourgeoisie roumaine — elle même de fraîche date— ainsi que la voie la plus sûre pour une rapide promotion sociale. Même si, au début, cette pénétration des étrangers dans la société roumaine était parfois vue d'un oeil malveillant, en quelques années, leur parfaite assimilation (souvent facilitée par des mariages avec des Roumaines) et la bonne foi qu'ils mettaient à servir les intérêts de la bourgeoisie roumaine, font disparaître toute hostilité à leur égard.

35. *Ibid.*, fonds du Trésor de la Valachie, doss. 1448 (1849), 1314 (1850, 1851), 1091 (1852).

36. *Ibid.*

37. I. C. Filitti, *op. cit.*, p. 357.

38. *Ibid.*

Solution originale, qui a eu un puissant écho dans la vie urbaine des Principautés Roumaines, l'achat des patentes marque pour les commerçants roumains la formation de la bourgeoisie et pour les marchands étrangers l'accès à la vie économique et sociale du pays. Nous ne sommes pas aux débuts de la domination ottomane dans les Balkans, mais bien à sa fin. Les mécanismes de l'adaptation témoignent dans cette étape des progrès réalisés par les pays sud-est européens sur la voie du capitalisme. La patente de l'étranger n'est qu'un corollaire de la patente du commerçant autochtone qui rejetait les anciennes formes, si désuètes, des corporations.<sup>39</sup> Tous les changements survenus dans le statut des "sujets étrangers" ont été possibles parce que cette institution, fondée sur les capitulations accordées aux puissances européennes, avait miné le statut diminué des sujets ottomans. Nous avons là encore une preuve de la force impétueuse de la vie économique et de son impact sur la vie sociale. On serait presque tenté de dire qu'elle libérait les sujets ottomans, par ces voies empiriques, avant les traités et les conventions de paix.

---

39. VI. Diclescu, *Bresle...* (Conclusions).



## ANNEXE 1

Archives de l'Etat Bucarest  
Fonds Comité des Carantines  
f. 4, le 24 janvier 1854

Liste des navires sortis du port de Brăila  
en décembre 1853

No.	Dénomination des navires	Bannière	Nom des capitaines	Direction	Nom des personnes qui chargent	Blé Mais
1	Schooner Fradin	anglaise	William Ball	Londre	G. Nicolopolu	265
2	» Matilda	»	William Mac Cornion	»	G. Armatopolu	387
3	Goélette Elpis	hellène	Ilie Giulis	Galați	vide	
4	Brick Rodo Amaranto	»	Atanase Nomino	»	»	
5	Brick Sf. Gheorghe	»	Ioan Vezone	Trieste	Ageli Melisi	354
6	» Sf. Dimitrie	»	Stamate Ruso	G. Marseille	C. A. Rosetti	400
7	» Sf. Nicolae	»	Andrei Batis	Galați	vide	
8	» Sxolidon	»	Antone Bumis	»	»	
9	» Evangelistra	»	G. Epifaniu	Trieste	Domenico Gherman	310
10	» Sf. Nicolae	»	G. Ilimos	»	G. Avalioti	298
11	» Pantocratora	»	Andrei Cresa	»	Dom. Gherman	373
12	» Bâti récemment	»	Andone Gogea Ene	»	Grigore Zaharov	315
13	Brick Omonia	»	C. Petrodis	»	Dom. Gherman	427
14	» Constantin	»	I. D. Sarholis	»	Luigi Mendel	268
15	Goélette Cleopatra	»	Leonida Papas	»	Iacov Sigolo	103
16	Brick Panaghia	ionienne	Ioan Roditu	»	G. Avalioti	312
17	» Trabacolo Madona	autrich.	Giovani Maivianilo	»	Iacov Godorcu	250
18	» Cozoveicosia	»	Biagio Dibicovici	»	Lazăr Gentile	300
19	» Wagram	»	Lucian Barbarovici	London	Cost. Rosetti	415
20	» Zolina	Norvégienne	E. Lecson	»	G. Nicolopolu	418

## ANNEXE 2

Archives de l'Etat Bucarest  
 Microfilms France, mp. 126  
 pp. 178r-179r (1858)  
 (texte résumé)

Loi\* sur les patentes complétant les articles  
 90, 91 et 92 du Règlement Organique

- 1 Tous les commerçants et artisans doivent payer une patente.
  - 2 A part les différentes classes de patentes établies par le Règlement Organique, on établira une nouvelle classe dans laquelle seront compris les commerçants ou industriels les plus marquants par leurs capitaux, l'étendue de leurs opérations commerciales et la considération dont ils jouiront.
  - 3 Dans cette catégorie entrent tous les marchands et industriels qui justifieraient la possession d'un capital de 8.000 ducats. Ils paieront tous les ans la patente de 25 ducats impériaux. De la sorte la patente qui était réservée par le Règlement Organique à la Ière classe, sera réservée à la IIe.
  - 4 Tous les négociants qui obtiendraient la patente de Ière classe pourront faire le commerce "en gros" et "en détail" à l'intérieur et à l'extérieur des Principautés et ils seront connus sous le nom de commerçants de première classe. Ils jouiront également des droits suivants, à condition de se soumettre en tout aux lois et aux coutumes du pays et à toutes les obligations qui en découlent: être élus membres des Tribunaux et des Cours de Commerce et faire partie des municipalités, bénéficier des privilèges des boyards du IIIe rang. Dans le cas où ils seraient cités pour des questions de police leurs fils jouiront des droits accordés aux fils de boyards, tant qu'ils rempliront les conditions requises...
  - 5 Les commerçants qui, en interrompant l'exercice du commerce, ne cesseraient pas de payer la patente, pourront continuer à bénéficier des avantages énoncés dans l'art. 4 du présent projet, à l'exception de ceux qui feront faillite.
  - 6 Les patentes des commerçants seront scellées du sceau princier et leur prévôt sera confirmé par le prince.
  - 7 Les commerçants qui ne font pas partie de la première catégorie et qui exercent le commerce dans les Principautés et à l'extérieur, seront inscrits dans la IIe classe... et seront obligés d'avoir une patente taxée avec 240 piastres. De la sorte, la IIe et la IIIe catégorie de commerçants, désignées par le Règlement Organique, formeront à l'avenir la IIIe et la IVe classe.
  - 8 Le commerçant qui ne sera pas en possession d'une patente, sera privé des avantages accordés par le code de commerce aux individus de sa profession et il ne pourra contester ni à sa partie adverse, qui a une patente, ni à ses coassociés qui ont des patentes, le droit de profiter des dits bénéfices, qui auront contre lui un pouvoir obligatoire.
- \* Il s'agit d'un projet de loi.

PARASKEVAS KONORTAS

LES CONTRIBUTIONS ECCLÉSIASTIQUES

“PATRIARCHIKÈ ZÈTEIA”

ET “BASILIKON CHARATZION”

CONTRIBUTION À L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE  
DU PATRIARCAT OECUMÉNIQUE AUX XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> SIÈCLES

Une des périodes les plus obscures —sinon la plus obscure— de l'histoire du Patriarcat Oecuménique est constituée par les cent cinquante premières années qui suivent la chute de Constantinople; la difficulté pour la recherche historique en ce qui concerne l'éclaircissement des problèmes de cette période est en rapport d'une part avec la rareté des sources et d'autre part avec la multitude des langues dans lesquelles sont rédigés les documents qui nous sont parvenus. En effet, les pièces d'archives de langue grecque (documents ecclésiastiques et autres) et ottomane, émises de 1453 à 1600, sont très peu nombreuses et dispersées, de manière que le recours à d'autres sources (récits des voyageurs, archives de Venise, de Gênes, de Pise, de Florence, de Naples, d'Espagne, de France, d'Angleterre, des Pays-Bas, de Moscovie, documents ecclésiastiques rédigés en slavon et en arabe) est absolument nécessaire. De ce point de vue, la rédaction d'un *corpus* de toutes les sources qui concernent l'histoire ecclésiastique de cette période, constitue une priorité essentielle.\*

Les difficultés de la recherche historique dans le domaine ci-dessus mentionné sont inversement analogues à l'importance de cette première phase de la domination ottomane, non seulement pour l'histoire du Patriarcat de Constantinople mais aussi —dans la mesure où l'Eglise représentait le seul corps constitué à travers lequel s'exprimaient les

---

\* Un tel travail a été entrepris sous l'égide du Centre de Recherches Néohelléniques de la Fondation Nationale de la Recherche Scientifique de Grèce et sous la direction de Monsieur Démètre Apostolopoulos. Un volume concernant les Actes Patriarcaux émis de 1453 à 1502 sera édité tout prochainement.

revendications politiques des sujets orthodoxes des sultans— pour l'histoire en général de tous les peuples des Balkans durant la deuxième moitié du XVe et tout le XVIe siècle. Beaucoup de problèmes peuvent surgir de là et constituer des objets de recherche; le plus important doit être le processus à travers lequel eut lieu l'adaptation éventuelle des vieilles institutions ecclésiastiques byzantines au nouvel ordre politique instauré juste après 1453. Le problème ci-dessus énoncé peut revêtir plusieurs aspects: politique, administratif, social, économique.

Pendant la période ottomane, le Patriarcat Oecuménique, comme d'ailleurs les autres Patriarcats Orthodoxes d'Orient, les Métropoles, les Archevêchés et les Evêchés, arrivaient —en suivant sur ce point la tradition byzantine— à survivre financièrement à travers la perception, sur des clercs ou des laïcs, des revenus ecclésiastiques ordinaires ou extraordinaires. La constitution d'une liste des revenus ecclésiastiques pendant la période de la domination ottomane représente un travail de recherche aussi nécessaire que difficile.

Dans le travail qui suit, nous allons nous occuper d'un aspect de l'histoire économique du Patriarcat Oecuménique, de l'étude de l'évolution de 1453 à 1600 de deux contributions importantes que la Grande-Eglise imposait aux Métropoles et aux Archevêchés de sa circonscription: de la "*Πατριαρχική Ζητεία*" (Quête Patriarcale) et du "*Βασιλικὸν Χαράτζιον*" (*Haraç* Impérial).

La bibliographie sur ce sujet<sup>1</sup> étant d'un côté très pauvre, laisse de l'autre côté beaucoup de lacunes et permet des malentendus au sujet de la nature de ces deux contributions; plus précisément, très peu de travaux sont à présent consacrés à la confrontation des données qui proviennent d'une part des documents ecclésiastiques et d'autre part des pièces d'archives ottomanes. Quant aux sources utilisées

1. Cf. B. Stefanidès, *Συμβολαὶ εἰς τὴν ἐκκλησιαστικὴν ἱστορίαν καὶ τὸ ἐκκλησιαστικὸν δίκαιον*, Constantinople 1921, pp. 93-100 et 70-89; E. Hermann, "Das bischöfliche Abgabewesen im Patriarchat von Konstantinopel...", dans *Orientalia Christiana Periodica* (Rome) 5 (1939) 434-513; H. Scheel, *Die staatsrechtliche Stellung des Ökumenischen Kirchenfürsten in der alter Türkei*, Berlin, Akademie der Wissenschaften, 1943 (= Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften, 9); Gennadios (Métropolitte de Helioupolis-et-Theira), «Φόροι τινὲς πατριαρχικοὶ καὶ ἀρχιερατικοὶ κατὰ τὸν 1Ζ' αἰῶνα», dans *Ὁρθοδοξία* (Constantinople) 29 (1954) 128-133; J. Kabrda, *Le système fiscal de l'Eglise Orthodoxe dans l'Empire ottoman d'après les documents turcs*, Brno, Universita J. E. Purkyně, 1969.

dans cette étude, nous devons préciser que celles provenant tant du milieu ecclésiastique que de la chancellerie ottomane, étant rares<sup>2</sup> pour le premier siècle qui suit la chute de Constantinople, deviennent beaucoup plus nombreuses de 1550 à 1600. Enfin, peu de renseignements sont tirés des pièces d'archives vénitienes, aussi bien que des récits de voyageurs occidentaux.

Dans la première partie de ce travail, nous allons nous occuper de la nature et de l'évolution de la *πατριαρχική ζητεία*, aussi bien que de son importance pour l'étude des revendications politiques et du fonctionnement financier du Patriarcat Oecuménique. Par la suite, nous examinerons de la même façon le *βασιλικὸν χαράτζιον*. Enfin, nous tenterons d'exposer le rôle de l'Administration ottomane quant à la perception de ces revenus par le Patriarcat.

### 1. *La πατριαρχική ζητεία*

Deux problèmes sont liés à cette contribution ecclésiastique: le premier concerne le moment précis de son imposition; le deuxième est en rapport avec ses propres éléments constitutifs.

#### 1.1. *Les deux significations du terme ζητεία (Quête): Aumône volontaire et contribution ecclésiastique obligatoire*

Les sources ecclésiastiques mentionnent souvent le terme *ζητεία* de-

---

2. En ce qui concerne plus particulièrement les sources ottomanes sur les revenus ecclésiastiques du XVe siècle, on ne connaît qu'un seul *berat* métropolitain: cf. N. Beldiceanu, *Les actes des premiers sultans conservés dans les manuscrits turcs de la Bibliothèque Nationale à Paris. I: Actes de Mehmed II et de Bayezid II du ms. fonds turc ancien 39*, Paris, La Haye, Mouton, 1960, p. 137 et R. Anhegger - H. Inalcık, *Kanunname-i sultani ber müceb-i 'örf-i 'osmani. II Mehmed ve II Bayezid devirlerine yasakname ve Kanunnameler*, Türk Tarih Kurumu basımevi, Ankara 1956, pp. 65-66. Quant au XVIe siècle, nous avons utilisé au premier chef le *berat* inédit, émis au début du second mandat du patriarche Jérémie II (15 septembre 1525) qui nous fut communiqué grâce à l'obligeance de Mme E. Zachariadou. Par la suite, nous connaissons trois *ferman-s* de 1544 (cf. M. Maxim, "Les relations des pays roumains avec l'archevêché d'Ohrid à la lumière de documents turcs inédits", dans *Revue des études sud-est européennes* (Bucarest) 19/4 (1981) 653-671, un ordre impérial (*ferman*) adressé en 1574 au *kadi* de Constantinople (cf. G. Arampatzoglou, *Φωτίειος βιβλιοθήκη*, I, Constantinople 1933, pp. 12-13) et, enfin, un *berat* de 1587 en résumé (cf. H. Ongan, *Ankara' nın iki numaralı şer'iyeye sicili*, Ankara, Türk Tarih Kurumu basımevi, 1974, p. 57).

puis le troisième mandat patriarcal de Syméon Ier (1474-1475). Dans une première phase, la *ζητεία* est synonyme des *ἐλεημοσύναι* ou *ἐλέη* (aumônes), donc des contributions volontaires des fidèles dont le but était le recouvrement des besoins financiers du Patriarcat Oecuménique. Syméon Ier, juste avant de quitter son siège pour un voyage, mentionne qu'il "n'a pas l'habitude de demander [de l'argent]"<sup>3</sup> en utilisant le terme *ζητεῖν*, qui est de la même racine étymologique que *ζητεία* (= quête); par ailleurs, une liste patriarcale du XVe siècle nous informe que le même patriarche "sortit [de Constantinople] et fit la quête (*ἐζήτησεν*) aux gens".<sup>4</sup> Enfin, Pachômios Ier (1503-1504, 1504-1513) "se dirigea vers [les diocèses situées à] l'Ouest [de Constantinople] pour faire la quête (*δπως ποιήσῃ ζήτην*) et pour surveiller les Eglises et les prélats"<sup>5</sup> alors que, selon Pseudo-Dôrotheos,<sup>6</sup> Jérémie Ier (1522-1524, 1525-1546) "se rendit en Valachie pour faire la quête" (*εἰς τὴν ζήτην*). Par conséquent, jusqu'à la fin de la première moitié du XVIe siècle comprise, les *ζητεῖαι* ont un caractère clairement volontaire et sont liées à des voyages patriarcaux ou à des missions spéciales des représentants (*ἔξαρχοι*), du chef de l'Eglise, comme une *ζητεία* qui visiblement fut opérée à Chypre vers 1555 par le métropolitite de Rhodes, *ἔξαρχος* du patriarche Denys II (1546-1556).<sup>7</sup> Encore en 1588 ou 1592, Jérémie II se rendit "dans des pays étrangers pour collecter des revenus provenant des quêtes (*τοῦ συνάξει ζητεῖαν*), afin de recouvrir partiellement la dette [du Patriarcat]"<sup>8</sup>.

Le terme "*πατριαρχική ζητεία*" est mentionné pour la première fois dans un acte émis par le patriarche Jérémie II en septembre 1576: le chef de l'Eglise envoya des *ἔξαρχοι* aux îles de la Mer Egée pour demander de la part des prélats, des *ἄρχοντες* et du clergé inférieur

3. E. Stamatiadès, *Ἐκκλησιαστικά σύλλεκτα*, Σάμος, Ἡγεμονικὸν Τυπογραφεῖον, 1891, p. 22.

4. V. Laurent, «Les premiers patriarches de Constantinople sous domination turque (1454-1476)», dans *Revue des études byzantines* (Paris) 26 (1968) 234.

5. Sp. Lampros, *Ecthesis chronica and Chronicon Athenarum*, Londres, Methuen and Co., 1902.

6. Dôrotheos (Métropolitite de Monembasia), *Βιβλίον ἱστορικόν...*, Venise, N. Glykys, 1818, p. 445.

7. A. Papadopoulos-Kerameus, *Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας*, St. Petes sbourg, I (1891), p. 217.

8. K. Sathas, *Βιογραφικὸν σχεδίσμα περὶ τοῦ πατριάρχου Ἱερουμίου Β' (1572-1594)*, Athènes 1870, p. 197.

d'aider de manière que “par votre contribution ait lieu... une *ζητεία πατριαρχική*” et tous clercs et laïcs aidiez la Mère des Eglises”. Ensuite, il les exhorta de nouveau “à aider par tous les moyens à [la réussite de] la *ζητεία πατριαρχική*”, alors que cette dernière est mentionnée dans un autre passage du même acte comme “des contributions (*βοήθειαι*) envoyées à l’Eglise”.<sup>9</sup> Probablement en rapport avec ce cas, Pseudo-Dôrotheos mentionne que, puisque Jérémie II avait remboursé les dettes de son prédécesseur Métrophanès III (1565-1572), il envoya —pour recouvrer les sommes versées— des *ἔξαρχοι* aux prélats, acte qui provoqua la colère de ces derniers.<sup>10</sup> Visiblement on se trouve face à une action sans précédent de la part du Patriarcat Oecuménique: cette mission des *ἔξαρχοι* ne doit être liée qu’à la *πατριαρχική ζητεία* car l’autre contribution versée par les prélats à la Grande-Eglise, le *βασιλικὸν χαράτζιον*, étant, comme on le verra par la suite, déjà dans les habitudes du Patriarcat, ne devait pas provoquer des réactions de la part des métropolitains.

Ainsi est-il clair, pensons-nous, qu’au moins depuis ce moment (1576), le terme *ζητεία* cesse de signifier uniquement des contributions volontaires des fidèles, pour acquérir un caractère obligatoire, sans devenir tout de même encore un vrai impôt ecclésiastique. En effet, les personnages importants des régions concernées par cet acte de 1576 sont invités à “aider” —voire à obliger— le peuple à verser la *ζητεία*, afin de collecter les sommes nécessaires; il y a encore tout de même une confusion avec le terme *βοήθεια* (aide) ce qui démontre qu’il s’agit plus ou moins d’une mesure fiscale nouvelle qui n’avait pas jusqu’à 1576 acquis une entité autonome.

### 1.2. *La πατριαρχική ζητεία en tant qu’impôt ecclésiastique précis*

Les documents patriarcaux datant du quatrième mandat de Jérémie II (1590-1595) mentionnent clairement la *πατριαρχική ζητεία* comme impôt ecclésiastique versé par les métropoles au Patriarcat Oecuménique. Les témoignages sur la *πατριαρχική ζητεία* sont continus à travers même le XVIIe siècle, alors que parallèlement, dès 1605, une “*ζητεία*” ou “*τοπική ζητεία*” (quête locale) est mentionnée comme un

9. E. Legrand, *Notice biographique sur Jean et Théodose Zygomalas*, Paris, Imprimerie Nationale, 1889, p. 121.

10. cf. Dôrotheos, *op. cit.*, p. 449.

revenu ecclésiastique destiné aux caisses des seuls métropolitites et archevêques; par ailleurs, on reconte pour la première fois vers 1580 une autre *ζητεία* ayant un caractère local, versée au nom de Théodore Zygomalas, dignitaire de la Cour patriarcale, autorisé à percevoir les revenus de l'*ἐξαρχία* patriarcale de Hydropolitza (aujourd'hui Tripolis dans le Péloponnèse).<sup>11</sup> Enfin, les documents ottomans mentionnent — pas avant la fin du XVIIe siècle — parmi les autres revenus ecclésiastiques des métropolitites et des patriarches, des *zitiye* (= *ζητεία*?).<sup>12</sup> Par conséquent, on doit procéder à la confrontation des sources pour savoir si les termes *πατριαρχική ζητεία*, *τοπική ζητεία*, *ζητεία* et *zitiye* se réfèrent au même revenu ecclésiastique ou si, malgré leur proximité étymologique, ils indiquent des contributions différentes.

### 1.2.1. *La somme de la πατριαρχική ζητεία*

Une seule source ecclésiastique nous informe sur la somme de la *πατριαρχική ζητεία*. Il s'agit d'un acte de Jérémie II daté de 1590/1, conservé sous le titre "lettre du patriarche Jérémie adressée au peuple concernant la *πατριαρχική ζητεία*". Jérémie demande à ses fidèles de verser à leur métropolitite "d'une manière reconnaissante et pleine d'obéissance... notre *πατριαρχική ζητεία*, c'est-à-dire chaque prêtre une pièce d'or et chaque feu douze aspres".<sup>13</sup> Par ailleurs, des documents ottomans du XVIIe siècle mentionnent un revenu patriarcal et métropolitain exactement de la même somme, caractérisé depuis au moins 1661 selon le cas comme *patriklik rüsümü* (revenus patriarcaux) ou *medrebolidlik rüsümü* (revenus métropolitains),<sup>14</sup> alors que les éditeurs grecs de ces documents traduisent ces termes par *πατριαρχικά* ou *μητροπολιτικά δικαιώματα* (droits patriarcaux ou métropolitains).<sup>15</sup> Par

11. Sur les *ἐξαρχία* patriarcales, cf. M. Gedeon, «Ἐξαρχία πατριαρχικαὶ πρὸ 180 ἐτῶν», dans *Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια* (Constantinople) 32 (1912) 67-69, 148-152 et 33 (1913) 250-252 et 264-265.

12. Cf., par exemple, N. Stavrinidès, *Μεταφράσεις τουρκικῶν ἱστορικῶν ἐγγράφων ἀφορῶντων εἰς τὴν ἱστορίαν τῆς Κρήτης*, Hérakleion, Βικελαία Δημοτικῆ Βιβλιοθήκη Ἡρακλείου I (1975), pp. 512-415; Kabrda, *op. cit.*, pp. 37 et 68.

13. Sathas, *op. cit.*, pp. 166-167.

14. Cf. Kabrda, *op. cit.*, p. 110.

15. Cf. C. Basdrabellès, *Ἱστορικὰ Ἀρχεῖα Μακεδονίας*, Thessalonique, Ἐταιρεία Μακεδονικῶν Σπουδῶν: I (1952): *Ἀρχεῖον Θεσσαλονίκης* (1695-1912), p. 12: II (1954): *Ἀρχεῖον Βεργίας - Ναούσης* (1598-1886), pp. 48 et 100-101.



ailleurs, un *ferman* de 1633 stipule que le métropolitain de Monastir (aujourd'hui Bitola en Macédoine Yougoslave) est autorisé à percevoir de chaque feu douze *akçe-s* (aspres) sans donner le nom de ce revenu précis. Enfin, un autre *ferman* de 1635<sup>16</sup> qualifie ce même revenu des douze aspres de *bedel-i-cizye* (impôt versé au lieu de l'impôt de capitation), alors que la pièce d'or versée par chaque prêtre y est mentionnée comme *rüsümat-i miri* (revenus destinés au Trésor).<sup>17</sup> Il est clair, pensons-nous, que *πατριαρχική ζητεία*, *patriklik rüsümü* et *bedel-i cizye/rüsümat-i miri* (dans le cas du document de 1635) indiquent le même revenu ecclésiastique.

Il est très probable que Christophorus Angelus (qui, même s'il publie son ouvrage en 1619, traduit des réalités de la fin du XVIe siècle) se réfère lui aussi à la *πατριαρχική ζητεία* quand il mentionne que le patriarche perçoit des métropolitains de sa circonscription "tous les trois ans douze 'denaria' de chaque feu", alors que "les prêtres de chaque ville... versent au patriarche tous les ans une pièce d'or".<sup>18</sup>

### 1.2.2. La *πατριαρχική ζητεία* en tant qu'impôt obligatoire

D'après ce que nous avons constaté ci-dessus, la *ζητεία* en général et la *πατριαρχική ζητεία* en particulier apparaissent au début comme des contributions volontaires de la part des fidèles du Patriarcat Oecuménique, identifiées jusqu'à la fin de la 1ère moitié du XVIe siècle avec les aumônes (*ἐλεημοσύνη* ou *ἐλέη*).

Les choses se modifient vers la fin de ce même XVIe siècle. Les sources indiquent que la *πατριαρχική ζητεία* se transforme en un vrai impôt ecclésiastique; elle peut donc désormais être classée parmi les autres revenus du même genre (*φιλότιμα*, revenus des monastères, des foires *ἐμβατήρια*, etc.).

Le patriarche Théolèptos II (1585-1586), dans une lettre adressée à Jérémie II alors exilé à Rhodes, se plaint que les adeptes de ce dernier obligent le chef de l'Eglise, afin de se maintenir au Trône, à verser des

16. Il s'agit du seul cas où les termes *bedel-i cizye* et *rüsümat-i miri* désignent la *ζητεία* et le *βασιλικὸν χαράτζιον*; ils seront plus tard remplacés par les termes *batriklik rüsümü* ou *batriklik mahsulati*.

17. Cf. Država Arhiva na S. R. Makedonija, *Turski dokumenti za istorijata na Makedonskiot narod*, Skopje, II (1966), pp. 7-8 et 131.

18. Chr. Angelus, *Status et ritus Ecclesiae Graecae...*, Franfort 1655, p. 108.

sommes aux personnages influents de la Cour du Sultan et il continue: "L'Eglise verse ces sommes [au Sultan] malgré ses difficultés [financières], ayant obligé (*ἀπαιτουμένων*) pour [procéder au recouvrement de ses dépenses] les prélats, les prêtres et les chrétiens [= laïcs] [à payer]".<sup>19</sup> Ce texte n'est pas absolument clair puisqu'il n'indique pas avec précision si les dépenses concernées sont recouvertes aussi par la *πατριαρχική ζητεία*. De même, nous ne savons pas clairement si le terme "*ἀπαιτουμένων*" indique une obligation ou une simple exhortation.

Les témoignages qui nous incitent à reconnaître un caractère obligatoire à la *πατριαρχική ζητεία* se multiplient et deviennent plus précis durant les troisième et quatrième mandats de Jérémie II: le 29 avril 1587, le baile vénitien à Constantinople rapporte que les sommes qui seront dépensées pour le rétablissement au trône de ce patriarche seront versées par certains de ses amis qui seront à leur tour remboursés par les "corvées" (*angarie*) imposées aux fidèles.<sup>20</sup> Même à travers ce dernier texte il n'est pas indiqué clairement si le terme *angaria* concerne la *πατριαρχική ζητεία*.<sup>21</sup>

La première information claire sur ce point est datée de 1589/90; ainsi dans une "lettre exarchale adressée par le patriarche Jérémie aux prélats", le patriarche invite ce dernier à verser à ses *ἐξαρχοι* "d'une manière reconnaissante et sans l'objection d'un refus ou d'un prétexte quelconque, toutes les sommes dues, qu'elles soient des *χαράτζια* ou des *ζητεῖαι*". Par la suite, le chef de l'Eglise les exhorte à payer, "afin que nos hommes ne reviennent pas pour la deuxième ou la troisième fois pour *exiger* les sommes dues et vous sanctionner comme par le passé; et que personne ne s'oppose pour ne pas soumettre lui-même, en tant qu'ennemi du bien commun, au versement d'une somme supplémentaire, à des sanctions et à la déposition de sa dignité et de son trône; car c'est ainsi que nous avons ordonné à nos représentants de procéder [dans des cas pareils] en vertu d'une décision synodale".<sup>22</sup> Malheureusement, la lettre analogue du même patriarche, adressée en

19. Sathas, *op. cit.*, p. 154.

20. K. D. Mertzios, «Πατριαρχικά ἢ ἀνέκδοτοι πληροφορία σχετικά πρὸς τοὺς πατριάρχας Κωνσταντινουπόλεως ἀπὸ τοῦ 1566 ἕως τοῦ 1702», dans *Πραγματεῖαι τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν* (Athènes) 15/4 (1951), p. 18.

21. Malheureusement, le texte original vénitien ne nous a pas été accessible.

22. Sathas, *op. cit.*, pp. 172-174.

même temps “au peuple” (= aux laïcs)<sup>23</sup> ne nous est pas parvenue en ce qui concerne la partie se référant aux sanctions de ceux qui montreraient une désobéissance vis-à-vis des mesures patriarcales mentionnées.

Un nouveau témoignage sur le caractère obligatoire de la *πατριαρχική ζητεία* apparaît en cette même année dans une lettre donnée “par le patriarche Jérémie à des *ἐξάρχου* patriarcaux [et] adressée aux prélats” où il est stipulé que les représentants du Chef de l’Eglise “arri-vertés vers vous, en porteurs de notre image, afin de... percevoir la *πατριαρχική ζητεία*... vous considérant comme des assistants et des hommes pleins de zèle, de manière que rien ne manque de tout ce qui est précisé par écrit; ceci nous évitera de vous le signaler et de l’exiger pour une deuxième ou une troisième fois; et que personne ne s’y oppose, afin de... ne pas soumettre lui-même au versement d’une somme supplémentaire et à des sanctions et à la déposition, car c’est ainsi que nous avons ordonné à nos *ἐξάρχου* de procéder [dans un cas pareil]”.<sup>24</sup> En 1595, on apprend à travers un acte de ce même patriarche qu’un métropolitain du Péloponnèse ne se conforma pas aux prescriptions patriarcales, quoiqu’il fût prévenu de verser les sommes dues: “il n’acquitta pas la moitié de la *πατριαρχική ζητεία* dans six mois...; il ne donna par la suite aucune justification sur ce sujet à la fin de l’année en question ou même à la fin d’une seconde année à partir du moment où il fut prévenu”. Le prélat en question n’avait pas versé les sommes dues même durant l’année suivante; c’est pourquoi “nous avons jugé juste... que ce transgresseur et insoumis... à la décision synodale... soit destitué de la prélature, déposé de son trône et de sa dignité et qu’un autre le remplace...”.<sup>25</sup> Le métropolitain en question ne s’était sans doute pas conformé à l’acte émis peu avant février 1593 par le synode qualifié de “plenier” (*ὀπτετελής*), et qui stipulait qu’on devait procéder “une fois pour toutes” à la fixation d’une somme précise pour chaque diocèse et que chaque prélat devait verser sans prétextes dans une année la somme qui lui incombait. Dans le cas de désobéissance à la décision synodale les prélats seraient considérés comme *ἀργοί* (suspendus de leurs fonctions) et pleinement destitués de leur trône

23. *Ibid.*, pp. 194-195.

24. *Ibid.*, pp. 163-165.

25. *Ibid.*, p. 167.

et dignité alors qu'un autre serait désigné immédiatement à leur place.<sup>26</sup>

On doit considérer que vers cette période fut émis un acte non daté de Jérémie II qui procéda à la déposition de l'évêque de Kernitza (dans le Péloponnèse) car "il organisa une conspiration avec d'autres prélats du Péloponnèse, afin de ne pas verser la *πατριαρχική ζητεία* et il chassa nos *ἔξαρχοι*". L'évêque en question fut considéré "digne de déposition pour son grand crime d'organiser une conspiration... et pour son insoumission à l'égard des décisions synodales"; ceci, quoique les prélats fussent prévenus que "chacun devait contribuer financièrement sans délai et sans objections, informés par des lettres synodales et menacés [en cas de refus] par interdiction d'exercer leurs fonctions et par déposition".<sup>27</sup> Enfin, un dernier acte relatif à la *πατριαρχική ζητεία* est celui de Jérémie II daté de 1595 et intitulé "lettre exarchale accordée aux *ἔξαρχοι* envoyés par le patriarche sieur Jérémie et adressée aux prélats de l'Ouest et du Péloponnèse": il y est mentionné que les *ἔξαρχοι* arrivent pour percevoir "les *βασιλικὰ χαράτζια* et la *πατριαρχική ζητεία* récemment fixée". Pour cette raison, les prélats doivent verser immédiatement, "si possible, le deuxième ou le troisième jour de leur arrivée... et sans faille... notre *πατριαρχική ζητεία*". Dans le même document, le patriarche souligne que chacun doit payer "joyeusement tout ce qui est ordonné par écrit car, si un métropolitain ou archevêque ou évêque ose quitter son diocèse sous le prétexte de la pauvreté ou d'une maladie quelconque et se montre par conséquent plein de désobéissance, celui-ci sera chassé de son diocèse, pleinement destitué et un autre sera désigné à sa place selon les prescriptions de la décision écrite, émise il y a longtemps par le synode plénier de Constantinople...".<sup>28</sup>

Les témoignages qui suivent sur la *πατριαρχική ζητεία* datent du temps où Théophane, métropolitain d'Athènes, exerçait les fonctions du *locum tenens* du Trône Oecuménique (1596): Théophane en envoyant des *ἔξαρχοι* exige "les sommes encore dues de la *πατριαρχική ζητεία* du sieur Jérémie".<sup>29</sup> Dans un acte pareil procède aussi le *locum tenens*

26. A. Papadopoulos-Kerameus, «Συμβολαὶ εἰς τὴν ἱστορίαν τῆς νεοελληνικῆς φιλολογίας», dans *Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἑλληνικὸς Φιλολογικὸς Σύλλογος* (Constantinople) 17 (1882/3) 73.

27. Sathas, *op. cit.*, pp. 172-174.

28. *Ibid.*, pp. 194-195.

29. *Ibid.*, p. 204.

Meletios Pègas (1596-1597, 1597-1598).<sup>30</sup> Or, même en 1601, plusieurs prélats n'avaient pas encore versé leur dû; ceci est indiqué par un acte qui dépose pour cette raison le métropolitain de Larissa Denys.<sup>31</sup> Des éléments ci-dessus fournis, on peut déduire que la *πατριαρχική ζητεία* devient au moins dès le quatrième mandat de Jérémie II (et non sous celui de Raphaël II,<sup>32</sup> un impôt obligatoire perçu par le patriarche Oecuménique (étant jusqu'à cette date une contribution volontaire) avec des sanctions précises (interdiction des fonctions liées à la prélature et déposition) appliquées contre ceux qui ne se conformaient pas aux décisions synodales. En effet, on peut constater une grande différence entre les textes des actes patriarcaux datés après 1590 et celui de la lettre de 1576, la première que l'on connaît étant en rapport avec la *πατριαρχική ζητεία*. Rappelons que, dans ce dernier, le patriarche incite les prélats, les prêtres et les *ἄρχοντες* à œuvrer "afin qu'une *ζητεία πατριαρχική* ait lieu... tout en connaissant que la Grande-Eglise ne survit qu'à travers vos contributions (*βοήθειαι*) et [c'est à travers ces mêmes contributions] qu'elle survivra".<sup>33</sup> Tout cela sans que le patriarche mentionne une seule sanction contre ceux qui ne se conformeraient pas à ses prescriptions.

### 1.2.3. *La πατριαρχική ζητεία comme impôt extraordinaire*

L'examen des sources nous oblige à admettre que, dès le moment où la *πατριαρχική ζητεία* fut instituée comme impôt obligatoire et au moins jusqu'à la fin du XVIe siècle, elle avait le caractère d'un impôt extraordinaire qui recouvrait des dépenses précises, également extraordinaires, de la Grande-Eglise. Dans une lettre datée de 1590/1 et adressée "au peuple...", Jérémie II invoque comme raison de l'institution de la *πατριαρχική ζητεία* "de cette année" le besoin du remboursement de toutes les dettes du Patriarcat.

30. Cf. Ch. Patrinnèllès, «Πατριαρχικά και ἄλλα ἔγγραφα καὶ σημειώματα ἐκ τοῦ κώδικος τοῦ Ἰερακοῦ», dans *Ἐπετηρὶς Μεσαιωνικοῦ Ἀρχείου* (Athènes) 12 (1962) 127-128.

31. Cf. D. Sarros, «Μαξιμου τοῦ Πελοποννησίου λόγος στηλιτευτικός...», dans *Ἠπειρωτικὰ Χρονικά* (Ioannina) 3 (1928) 179.

32. Cf. Ἀθανασίου Κομνηνοῦ Ὑψηλάντου, *Ἐκκλησιαστικῶν καὶ Πολιτικῶν τῶν εἰς δώδεκα... βιβλίων Η', Θ' καὶ Ι', ἦτοι τὰ μετὰ τὴν Ἀλωσιν (1453-1789)*, Ed. Ἀρχιμανδρίτης Γερμανός Ἀφθονίδης, Constantinople 1870, p. 112.

33. Legrand, *op. cit.*, pp. 121-122.

Selon le chef de l'Église, "tous les diocèses" doivent "contribuer et nous acquitter sans faille et avec joie notre *πατριαρχική ζητεία*".<sup>34</sup> Dans une lettre "exarchale" de cette même année 1590/1, adressée "aux prélats", il est stipulé que "nous avons jugé juste de procéder à la fixation des sommes une fois pour toutes".<sup>35</sup> Par ailleurs, le même patriarche souligne le caractère extraordinaire de la *πατριαρχική ζητεία* dans l'acte de la déposition de l'évêque de Kernitza. Il mentionne précisément durant les travaux du synode "plénier" du 1593: "on jugea plus important et plus profitable que toute autre mesure de procéder à un certain remboursement des dettes, ainsi que des très lourds intérêts qui ont frappé l'Église".<sup>36</sup> A travers l'acte qui dépose un métropolitite du Péloponnèse qui n'avait pas acquitté ses dus<sup>37</sup> on constate que, même en 1595, l'institution de la *πατριαρχική ζητεία* provoquait des réactions du haut clergé de la périphérie; ceci d'une part indique que cet impôt avait récemment été appliqué sous sa forme obligatoire, et d'autre part explique les mesures sévères prises par le patriarche contre les tendances de désobéissance à l'égard de ses décisions.

Une "nouvelle" *πατριαρχική ζητεία* — en dehors de celles de 1590 et de 1593 — est attestée en 1595: le même patriarche Jérémie II dans une lettre "exarchale adressée aux prélats de tout l'Ouest et du Péloponnèse" invoque comme raison de cette mesure "le cadeau (*πεσκέσιον*) versé récemment à notre nouvel empereur (*τῷ νέῳ βασιλεῖ ἡμῶν*), le sultan Mehmed, ainsi que les autres dépenses survenues".<sup>38</sup>

Le caractère extraordinaire de la *πατριαρχική ζητεία* est attesté aussi par le fait qu'elle n'est jamais qualifiée d'annuelle ou même imposée à des intervalles de temps précis; en effet, chaque *πατριαρχική ζητεία* est précisée par le nom du patriarche qui en était à l'origine: dans une lettre du *locum tenens* Théophane, les prélats sont invités à verser les sommes dues qui correspondent à la "*ζητεία* du sieur Jérémie [= Jérémie II] et à la *βοήθεια* du sieur Gabriël [= Gabriël Ier (1596)]."<sup>39</sup> Le fait que l'impôt institué par le patriarche Gabriël est qualifié de *βοήθεια* indique peut-être le degré d'impopularité qu'il avait atteint la

34. Sathas, *op. cit.*, pp. 166-167.

35. *Ibid.*, pp. 163-165.

36. *Ibid.*, p. 172.

37. *Ibid.*, p. 194.

38. *Ibid.*

39. *Ibid.*, p. 204.

ζητεία déjà en 1595/6. Une nouvelle *πατριαρχική ζητεία* est attestée au temps où Meletios Pègas exerçait les fonctions de *locum tenens* du Trône Oecuménique (1597-1598).<sup>40</sup> Désormais et jusqu'au mois de mai 1601 au moins, nous n'avons aucun témoignage sur l'imposition d'une *πατριαρχική ζητεία* quelconque.<sup>41</sup> Peut-être le fait que cet impôt, malgré son caractère extraordinaire, apparaissait très souvent, incita Christophorus Angelus à admettre que chaque feu acquittait au patriarche tous les trois ans douze aspres, alors que chaque prêtre lui versait annuellement une pièce d'or:<sup>42</sup> il semble toutefois exclu que la *πατριαρχική ζητεία* fût devenu un impôt annuel dès les débuts du XVIIe siècle<sup>43</sup> car, même en 1638, les *ζητεΐαι* étaient précisées par le nom du patriarche qui les imposait.<sup>44</sup>

#### 1.2.4. La procédure de la perception de la *πατριαρχική ζητεία*

Il est très probable que, lors de leurs voyages les patriarches percevaient aussi la *πατριαρχική ζητεία*. Selon un renseignement daté de 1577,<sup>45</sup> le patriarche sortait de Constantinople avec une suite qui comptait environ 30 personnes; indépendamment du fait que cette suite nombreuse renforçait le prestige du Chef de l'Eglise aux yeux de ses fidèles et du clergé local, il faut peut-être supposer que parmi les personnes qui accompagnaient le patriarche, il y avait un personnel bureaucratique qui percevait les sommes dues et distribuait les reçus nécessaires.<sup>46</sup>

Les choses sont plus claires pour le cas où la *πατριαρχική ζητεία* était perçue par les représentants du patriarche, qualifiés de "ἔξαρχοι patriarchaux". Ces ἔξαρχοι étaient envoyés, bien avant l'institution de

40. Cf. Patrinnellès, *op. cit.*, p. 128.

41. S'il en avait été autrement, nous en aurions eu une indication dans l'acte émis par Mathieu Ier le 15 mai 1601: cf. Sarros, *op. cit.*, p. 179.

42. Cf. Angelus, *op. cit.*, p. 108.

43. On doit par conséquent réexaminer la thèse de Gennadios, *op. cit.*, p. 131 qui admet que la *πατριαρχική ζητεία* était une contribution annuelle.

44. Cf. M. Chamoudopoulos, «Ἀρχιερατικὰ ἐναλλαγαῦ», dans *Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια* (Constantinople) 2 (1881/2) 696.

45. Cf. M. Crusius, *Turcograeciae libri octo*... , Bale 1584, p. 502.

46. On ne dispose de renseignements sur l'existence des reçus, dont la livraison prouvait l'acquiescement des revenus patriarchaux, qu'au XVIIe siècle: cf. P. Zerlentès, «Ἀρχιεπίσκοποι Καρπάθου καὶ Κάσου», dans *Νησιωτικὴ Ἐπετηρὶς* (Syros) 1 (1918) 299-300.

la *πατριαρχική ζητεία* comme impôt obligatoire, pour percevoir les *βασιλικά χαράτζια* et les *ἐλεημοσύναι* dans les territoires soumis à l'autorité du Sultan ou même dans des régions qui échappaient au pouvoir de ce dernier.<sup>47</sup>

Durant la période qui nous intéresse ici, les *ἔξαρχοι* sont soit des dignitaires de la Cour patriarcale, soit des métropolitites.<sup>48</sup> Les textes ottomans de leur côté utilisent pour les désigner le terme *vekil-s* (représentants).<sup>49</sup> Ce dernier élément, comme d'ailleurs le fait que les *ἔξαρχοι* sont mentionnés par les actes ecclésiastiques comme "porteurs du visage du patriarche",<sup>50</sup> témoigne d'une liaison personnelle très étroite entre eux et le chef de l'Eglise et indique qu'il s'agissait des personnes bénéficiant de la confiance absolue du détenteur du Trône Occuménique.

Les *ἔξαρχοι* portaient lors de leurs voyages des registres appelés *κατάστιχα*,<sup>51</sup> où étaient exposées les possibilités financières de chaque diocèse, en d'autres termes le nombre de prêtres et de feux orthodoxes qui le composaient. Ces *κατάστιχα* étaient utilisés déjà auparavant en vue de la perception du *βασιλικὸν χαράτζιον*. Le premier témoignage les concernant date du temps du quatrième mandat de Syméon Ier, en 1483/4.<sup>52</sup> Dès le moment où la *πατριαρχική ζητεία* acquiert le caractère d'un impôt obligatoire, ces registres sont utilisés pour la perception tant des *χαράτζια* que des *ζητεῖαι*. C'est ainsi que, dans une lettre de Jérémie II datée de 1590/1, il est stipulé que les *ἔξαρχοι* sont envoyés "d'une part pour collecter les *charatzia* seigneuriaux (*τὰ ἀθθεντικά χαράτζια*) et les sommes encore dues (*μπακία*)... et d'autre part pour percevoir la *πατριαρχική ζητεία*, comme il est indiqué d'une

47. On connaît des *ἔξαρχοι* aussi bien avant 1453 qu'après la chute de Byzance. Pour le deuxième cas, cf. par exemple, L. Petit - M. Jugie - X. Sideridès, *Oeuvres complètes de Georges Scholarios*, Paris, Maison de la Presse, I (1928), pp. IV, XVII et 198.

48. Cf. Legrand, *op. cit.*, p. 121.

49. Cf. Kabrda, *op. cit.*, p. 42.

50. Cf. Legrand, *op. cit.*, p. 121; Sathas, *op. cit.*, pp. 194 et 197.

51. L'écho du contenu d'un tel *κατάστιχον* nous est fourni dans Legrand, *op. cit.*, pp. 123-132.

52. Cf. A. Papadopoulos-Kerameus, «Περὶ τῆς τρίτης πατριαρχείας Συμεῶν τοῦ Τραπεζοῦντιου», dans *Δελτίον τῆς Ἱστορικῆς καὶ Ἐθνολογικῆς Ἐταιρείας τῆς Ἑλλάδος* (Athènes) 3 (1889) 485-486.



manière claire et précise et suivant l'avis du synode dans le *κατάστιχον* qu'ils portent avec eux.<sup>53</sup>

Dans un autre document patriarcal daté de septembre 1595, il est de nouveau question du *κατάστιχον*: les prélats sont invités à verser les sommes correspondant aux *χαράτζια* et à la *πατριαρχική ζητεία* "selon les prescriptions précises indiquées dans notre *κατάστιχον*; car ce dernier fut émis non à la légère et d'une manière simple, mais suivant les critères de la logique et de la justice et à la suite de l'avis des prélats qui connaissent les possibilités financières de chaque diocèse".<sup>54</sup> En cette même année 1595, il est prescrit dans un acte émis également par Jérémie II que ce *κατάστιχον* doit être porté successivement par les deux *ἐξαρχοι*.<sup>55</sup> Enfin, le *locum tenens* du Trône Oecuménique Théophane rapporte dans une lettre adressée aux prélats que ces derniers doivent verser la somme correspondant à la *πατριαρχική ζητεία* due depuis le temps de Jérémie II et de Gabriël Ier, ainsi que les *χαράτζια* "suivant les *κατάστιχα* patriarcaux qui en font mention".<sup>56</sup>

Le fait que la *πατριαρχική ζητεία* commence à être perçue dès le quatrième mandat de Jérémie II selon les *κατάστιχα* patriarcaux, indique l'importance que cet impôt avait acquis pour le Patriarcat vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'institution d'un système fiscal relativement bien organisé au sein de la Grande-Eglise.

### 1.2.5. Les personnes astreintes à l'acquittement de la *πατριαρχική ζητεία*

Il semble que, dès le moment où apparaît la *πατριαρχική ζητεία* même sous sa forme volontaire, elle était versée sans exception par tous ceux qui se trouvaient sous la juridiction du Patriarche Oecuménique, clercs et laïcs. D'une manière caractéristique, Jérémie II incitait en 1576 les prélats, les dignitaires laïcs de l'Eglise (*κληρικοί*), les prêtres et les *ἀρχοντες* d'œuvrer "à ce que tous, importants ou non, jeunes et vieux, clercs et laïcs" aident [financièrement] la Mère des Eglises".<sup>57</sup> Par ailleurs, Théolèptos II rapporte que les dépenses du patriarche sont re-

53. Sathas, *op. cit.*, pp. 163-165.

54. *Ibid.*, pp. 194-195.

55. *Ibid.*, p. 201.

56. *Ibid.*, p. 204.

57. Legrand, *op. cit.*, p. 122; par contre Kabrda, *op. cit.*, p. 68 admet que la *ζητεία* n'était versée que par les seuls laïcs.

couvertes par les versements “des prélats, des prêtres et des chrétiens” [= laïcs].<sup>58</sup> De même, il est certain que dès le moment où la *πατριαρχική ζητεία* devient un impôt obligatoire, ceux qui étaient chargés de la perception des sommes concernées et aussi responsables à l’égard du patriarche et de ses *ἐξάρχοι*, étaient les prélats. Ainsi, en 1590/1, Jérémie II demandait au “peuple” de verser à ses métropolitains “notre *πατριαρχική ζητεία*”,<sup>59</sup> alors que dans un autre acte de la même année adressée “aux prélats”, ces derniers sont invités à acquitter aux *ἐξάρχοι* patriarcaux la *πατριαρχική ζητεία* “perçue sur les chrétiens pieux [= laïcs] et les prêtres”.<sup>60</sup>

L’*ἐνέκ*que de Kernitza et un autre métropolitain du Péloponnèse qui refusèrent de verser aux *ἐξάρχοι* les sommes correspondant à la *πατριαρχική ζητεία* ont été déposés. Enfin, un acte patriarcal mentionne en septembre 1595 qu’ “il fut décidé dès les débuts [de cette mesure] que la *πατριαρχική ζητεία* doit être perçue sur vous [= les prélats] et les chrétiens [= laïcs] aimant Dieu”.<sup>61</sup> Selon cet acte, le haut clergé est obligé d’acquitter aux *ἐξάρχοι* patriarcaux “sans faille” la *πατριαρχική ζητεία*.

Donc, en chargeant les prélats de collecter la *πατριαρχική ζητεία* indépendamment du fait qu’elle rendait plus facile la tâche des *ἐξάρχοι*, la Grande-Eglise tentait de renforcer la cohésion de sa propre hiérarchie; ces tendances furent enfin cristallisées à travers les dispositions du “synode plénier” de 1593.<sup>62</sup>

#### 1.2.6. *Πατριαρχική ζητεία* — (Quête patriarcale).

*Τοπική ζητεία* (Quête locale) — *Zitiye* (Quête?)

Il nous reste —pour clore avec la question de la *ζητεία*— à distinguer la *πατριαρχική ζητεία* de deux impôts ecclésiastiques qui lui sont presque synonymes, la *τοπική ζητεία* (ou tout simplement *ζητεία*) et la *zitiye* des documents ottomans.

La *τοπική ζητεία* ne semble avoir aucun rapport avec des revenus patriarcaux; ceux qui la percevaient étaient les seuls agents ecclésiastiques

58. Sathas, *op. cit.*, p. 154.

59. *Ibid.*, p. 166.

60. *Ibid.*, pp. 172-173 et 177.

61. *Ibid.*, pp. 194-195.

62. Cf. A. Papadopoulos-Kerameus, *Συμβολαί*, pp. 73 ss.

tiques inférieurs au patriarche, comme les *ἐξάρχοι*,<sup>63</sup> les métropolités, les archevêques ou les évêques. Un document non daté qui doit toutefois, d'après son contenu, appartenir au XVIe ou au début du XVIIe siècle, nous indique que "le métropolitte Jérémie a procédé à une *ζητεία* (*ζήτεια* dans le texte) à Monembasia". Puisque Korône et Kalamata (régions de son diocèse) lui offraient "une grande *ζητεία*", il a exigé à titre de *ζητεία* des habitants de Monembasia "un aspre par feu".<sup>64</sup> Par ailleurs, avant 1584, le métropolitte d'Argos écrivait au protonotaire du patriarche qui était en même temps *ἐξάρχος* de Hydroplitza, que les prêtres de cette région usurpaient les revenus exarchaux provenant des mariages et de la *ζητεία* et l'incitait à œuvrer pour qu'un décret impérial soit émis pour régler la somme exacte qu'il devait percevoir de chaque revenu local.<sup>65</sup>

On ne dispose d'aucun autre renseignement sur ces *ζητεῖαι* locales; par contre, les sources du XVIIe siècle en sont particulièrement riches. Déjà en 1605, ces *ζητεῖαι* sont officiellement considérées parmi les revenus des métropolités, si on se fie aux documents de leur introduction qui leur étaient attribués par le Patriarcat Oecuménique.<sup>66</sup>

La somme d'une *τοπική ζητεία* est fixée avec exactitude dans un acte de 1636 qui autorise le métropolitte de Ioannina (Epire) de percevoir sur les chrétiens la *τοπική ζητεία* qui s'élève "à douze aspres par feu".<sup>67</sup> Quand le prince de Moldavie demande au patriarche Parthénios et au synode de Constantinople d'abolir la *πατριαρχική ζητεία*, il admet néanmoins que la *τοπική ζητεία* "de douze aspres par feu" soit maintenue "selon l'habitude ancienne".<sup>68</sup> Par la suite, une décision synodale datée de septembre 1641 admet cette proposition princière et autorise que seule "la *τοπική ζητεία* des prélats soit perçue annuelle-

63. Cf. *supra*, note 12.

64. M. Gedeon, «Μνημεῖα Μεσαιωνικῆς Ἑλληνικῆς ποιήσεως», dans *Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια* (Constantinople) 3 (1882/3) 202.

65. Cf. *supra*, note 12.

66. Cf. Germanos (Métropolitte de Sardes), «Ἐπισκοπικοὶ κατάλογοι τῶν ἐν Ἠπειρῷ καὶ Ἀλβανίᾳ ἐπαρχιῶν τοῦ Πατριαρχείου Κωνσταντινουπόλεως», dans *Ἡπειρωτικὰ Χρονικά* (Ioannina) 12 (1937) 62-63.

67. Cf. M. Gedeon, «Ἡ Ἐκκλησία τῆς ἐν Θράκῃ Ἀδριανουπόλεως», dans *Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια* (Constantinople) 24 (1904) 416.

68. K. Delikanès, *Πατριαρχικῶν ἐγγράφων τόμος τρίτος...*, Constantinople 1905, p. 297.

ment selon l'habitude anciennement établie".<sup>69</sup> Par conséquent, au moins vers le milieu du XVIIe siècle, la *τοπική ζητεία* a le caractère d'un revenu régulier (annuel) et, contrairement à la *πατριαρχική ζητεία*, elle n'est acquittée que de la part des laïcs. Par ailleurs, un *berat* de 1633 rapporte que le métropolitain est autorisé à percevoir 12 *akçe-s* (aspres) par feu, sans toutefois donner le nom de l'impôt et sans mentionner un revenu métropolitain spécial provenant des clercs.<sup>70</sup> Cependant, deux ans plus tard, un *ferman* se réfère d'une part à un revenu qualifié de *bedel-i-cizye* qui de même consiste en 12 *akçe-s* (aspres) par feu, perçu au profit du métropolitain et d'autre part à un autre revenu de même nature qualifié de *rüsümet-i miri*, une contribution de 120 *akçe-s* (1 pièce d'or) que chaque prêtre devait verser au profit du patriarche, tous les deux étant indépendants de la *πατριαρχική ζητεία*.<sup>71</sup>

La distinction entre *bedel-i cizye* et *rüsümet-i miri* disparaît par la suite dans les documents ottomans, de manière que ces deux revenus sont désormais appelés *medrebolidlik mahsulati* ou *medrebolidlik rüsümü*,<sup>72</sup> alors que leur caractère annuel est clair.

Des problèmes de recherche concernent le terme *zitiye* qui apparaît dans les documents ottomans non antérieurs à la fin du XVIIe siècle, à côté des impôts *batriklik* et *medrebolidlik rüsümü* qui correspondent aux termes *πατριαρχική ζητεία* et *τοπική ζητεία* des documents ecclésiastiques. L'apparition d'un nouvel impôt ecclésiastique avec le nom *zitiye* qui, parallèlement aux autres termes ci-dessus cités, correspond au terme grec *ζητεία*, crée un problème auquel nous ne pouvons pas, dans l'état actuel de notre documentation, donner de solution; s'agit-il d'un nouvel impôt ou devons-nous revenir à la lecture *zeytiyye* (impôt sur l'huile)<sup>73</sup> qui a cependant déjà été l'objet des critiques des chercheurs postérieurs?<sup>74</sup>

69. *Ibid.*, p. 304.

70. Cf. Država Arhiva, *Turski dokumenti...*, *op. cit.*, II (1966), 7-8.

71. *Ibid.*, p. 131.

72. Cf. Kabrda, *op. cit.*, p. 110; Basdrabellès, *op. cit.*, II, p. 48.

73. Cf. Basdrabellès, *op. cit.*, III (1955): *Ἀρχαίων Μονῆς Βλαττάδων (1466-1839)*, pp. 12-13.

74. Cf. Kabrda, *op. cit.*, pp. 68-69; Hermann, *Abgabenwesen...*, *op. cit.*, pp. 481-483.

## 2. *Le βασιλικὸν χαράτζιον (haraç impérial)*

Cet impôt, étant synonyme d'autres impôts non ecclésiastiques, a conduit à une certaine confusion<sup>75</sup> quant à sa nature et à sa fonction. Nous tâcherons d'abord d'isoler son évolution durant les cent cinquante premières années de la domination ottomane; ensuite, nous en examinerons les éléments caractéristiques.

### 2.1. *Le βασιλικὸν χαράτζιον: un impôt ecclésiastique*

On connaît par le terme *haraç* (qui donne en grec *χαράτζι(ο)ν* ou *χαράτσι(ο)ν*) deux impôts non ecclésiastiques; le premier consiste en un impôt foncier acquitté par les sujets d'un Etat musulman à leur prince, chef à la fois politique et religieux. Il s'agit d'un revenu étatique dont les origines remontent aux prescriptions coraniques, connu dès les premières années des conquêtes arabes et en application même au temps de la domination ottomane.<sup>76</sup> Le deuxième, confondu souvent durant la période ottomane avec le *haraç* — impôt foncier, est la *cizye*, l'impôt de capitation auquel étaient astreints les seuls sujets non musulmans d'un souverain fidèle au Prophète Mahomet.<sup>77</sup>

Un troisième impôt avec le même nom fut imposé en 1474 par le pouvoir politique au Patriarche Oecuménique et avait un caractère annuel; ce troisième *haraç*, ne concernant pas des contributions des fidèles à la Grande-Eglise, consistait en une somme que chaque patriarche versait au sultan tous les ans, somme qui croissait constamment; s'élevant au début (1474) à 2000 pièces d'or,<sup>78</sup> elle atteignit à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle 10.000, 20.000 et même 40.000 pièces d'or.<sup>79</sup>

Le terme *χαράτζιον*, en tant qu'impôt ecclésiastique (ce qui nous amène à distinguer un quatrième *haraç*), apparaît, à notre connaissance, pour la première fois au début du mandat de patriarche Denys II

75. Cf., par exemple, Scheel, *op. cit.*, p. 15 admet que l'Eglise percevait en tant qu'agent fiscal du Sultan des impôts versés par les populations orthodoxes et destinés aux caisses impériales.

76. Cf., à titre d'exemple, Cl. Cahen, art. *kharadj*, dans *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup> (Paris), IV (1978), pp. 1062-1066.

77. Cf., C. Orhonlu, art. *kharadj*; époque ottomane, dans *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup> (Paris), IV (1978), pp. 1085-1087.

78. Cf., à titre d'exemple, Lampros, *op. cit.*, p. 32.

79. Cf., à titre d'exemple, Dörotheos, *op. cit.*, pp. 450 et 452.

(1546/1547)<sup>80</sup> et désigne les contributions annuelles des monastères stauropègiaques (qui ne dépendaient que du seul Patriarcat Oecuménique) à la Grande-Eglise. Ces contributions étaient désignées jusqu'à la fin du mandat de Jérémie Ier (janvier 1546) sous les termes *κανονικόν* ou *ἐτήσιον κανονικόν* (*κανονικόν* annuel),<sup>81</sup> alors qu'elles sont plus tard qualifiées de *ἐτήσιον τέλος* (tribut annuel) ou *τὸ ἐτησίως χαράτζιον* (le *χαράτζιον* annuel).<sup>82</sup>

D'après les documents ecclésiastiques, ce même terme *χαράτζιον* (ou *αἰθεντικόν χαράτζιον* ou *βασιλικόν χαράτζιον*) désigne, à partir de 1576, des contributions versées par les prélats au Patriarcat Oecuménique: en effet, d'après un acte de 1576, Jérémie II envoie des *ἔξαρχοι* "pour collecter et percevoir les *αἰθεντικὰ χαράτζια*... et tout autre droit qui nous appartient".<sup>83</sup>

Sous ce cinquième sens, le terme apparaît désormais très fréquemment: par exemple même en 1601, le patriarche Mathieu II dans l'acte de déposition du métropolitain de Larissa Denys, rapporte que ce dernier avait été prévenu par le *locum tenens* du Trône Oecuménique Meletios Pègas (1597-1598) d'acquitter "la *πατριαρχική ζητεία* et la *βοήθεια*, aussi bien que les *χαράτζια τῆς βασιλείας*" (les *χαράτζια* impériaux).<sup>84</sup>

De même, le *χαράτζιον* est constamment mentionné tout au long du XVIIe siècle. Ainsi en est-il question dans un acte de 1662 qui se réfère "aux revenus et droits ecclésiastiques imposés par le synode de temps en temps... c'est-à-dire des *βασιλικὰ χαράτζια* annuels, de la *πατριαρχική ζητεία* et de la *βοήθεια*".<sup>85</sup>

De tout ce qui précède, on doit déduire que le terme *haraç - χαράτζιον* désigne aussi à partir environ du milieu du XVIe siècle, des contributions ecclésiastiques versées au profit de la Grande-Eglise. La ressemblance étymologique avec le *χαράτζιον* - impôt annuel versé par le patriarche au Sultan est expliquée par le fait que l'impôt ecclé-

80. Cf. F. Miklosich - J. Müller, *Acta et diplomata Graeca Medii Aevi sacra et profana*, Vienne, V (1889), p. 236.

81. A. Papadopoulos-Kerameus, *Μαυρογορδάτειος Βιβλιοθήκη: ἀνέκδοτα Ἑλληνικά*, Constantinople 1884, pp. 7-8.

82. L. Petit, *Actes de l'Athos, II: Actes de Pantocrator* (= VIZANTIJSKI VREMENNİK, X, annexe); Ed. anastatique par A. Hakkert, Amsterdam 1966, pp. 44-49.

83. Legrand, *op. cit.*, p. 121.

84. Sarros, *op. cit.*, p. 179.

85. Delikanès, *op. cit.*, pp. 782-784.

siastique qui lui est synonyme servait au moins en théorie au recouvrement du second; une telle interprétation est autorisée par les textes-notes de Martinus Crusius (1584) exposés ci-dessous et qui se réfèrent à la mission de Th. Zygomas comme *ἔξαρχος* patriarcal dans les régions qui entourent la Mer Egée, en 1576. Le dignitaire en question partit “pour collecter des revenus parmi lesquels [on doit mentionner] le *χαράτζιον* qui consiste en un impôt acquitté au Sultan”. Dans une lettre datée de 7 novembre 1577, Gerlach mentionne que Zygomas “put collecter environ 3000 ducats [=pièces d’or] destinées à recouvrir l’impôt versé aux Turcs et les besoins du patriarche”; par ailleurs, Gerlach écrivait dans la même période que la Grande-Eglise encaisse “les contributions des Eglises [= diocèses] qui versent annuellement au patriarche une somme précise”, alors que le patriarche acquitte au Sultan annuellement 1000 ducats “collectés par les Eglises qui sont sous son autorité”.<sup>86</sup> Enfin, Christophorus Angelus rapporte que “les métropolitains [versent au patriarche], afin que ce dernier puisse acquitter l’impôt dû au prince [ottoman], quelques-uns environ 20 *minas* [= pièces d’or], d’autres 30, [ou même] 50”.<sup>87</sup>

## 2.2. D'autres termes ayant le même sens que le *χαράτζιον* - impôt ecclésiastique

On vient de constater que la mission du *χαράτζιον* - impôt ecclésiastique était précisément le recouvrement de son synonyme *χαράτζιον* - impôt que le patriarche versait annuellement au Trésor imperial ottoman. Nous utiliserons cet élément de fonction entre les deux *χαράτζια* pour examiner, d'une part, s'il y a avant la 2ème moitié du XVIe siècle ou durant le XVIIe siècle, d'autres impôts ecclésiastiques ayant la même mission et, d'autre part, s'il s'agit —malgré la différence terminologique— de la même chose.

### 2.2.1. Les sources ecclésiastiques

On peut tirer une information importante pour notre problématique d'un document de 1324: le patriarche Esaïe émit alors un “acte synodal écrit” (*ἔγγραφος συνοδικῆ προᾶξις*) dans lequel, après avoir évoqué

86. Crusius, *op. cit.*, pp. 293, 486-487, 502.

87. Angelus, *op. cit.*, p. 108.

les difficultés financières de la Grande-Eglise, il rapporte que: “Nous, les membres du synode n’ayant pas estimé juste... de ne pas nous occuper [de la Grande-Eglise] qui se trouve dans un tel état [financier]... nous avons décidé... qu’il est nécessaire de... lui accorder des moyens —dans la mesure du possible— et... demander à chacune des plus riches et puissantes métropoles et archevêchés une aide due et conforme [à leurs possibilités]...”<sup>88</sup>

C’est ainsi qu’apparaît une contribution annuelle versée au Patriarcat par tout diocèse riche, contribution ayant néanmoins un caractère précaire, puisqu’elle est due aux difficultés financières du moment. C’est pourquoi le patriarche souligne dans ce même acte de 1324 que: “Si... les choses reviennent à leur état antérieur et... la... Grande-Eglise devient [de nouveau] riche, cette dernière se contentera de ses propres ressources, n’exigeant aucune autre aide de quiconque, et les métropoles et archevêchés seront comme auparavant, n’étant pas obligés à la secourir financièrement”. Il s’agit visiblement du premier effort d’imposition d’une contribution aux diocèses suffragants du Patriarcat de Constantinople au profit de la Grande-Eglise. Même si cette contribution n’est pas liée au versement d’un tribut quiconque au pouvoir séculier, le texte de 1324 constitue un précédent historique.

Déjà vers 1483/4 et en tout cas durant le quatrième mandat de Syméon Ier (1482-1486), il est question dans un acte synodal d’une *δόσις* (contribution) perçue par la Grande-Eglise. Plus précisément, on apprend que les membres du synode ont décidé de corriger entre autres le *κατάστιχον* (registre) qui traite de la *δόσις* versée annuellement par chaque prélat [destinée] à recouvrir le *βάρος* [= tribut] imminent [que doit acquitter] l’Eglise”. On apprend aussi que le métropolitain de Lakedaimonia (dans le Péloponnèse) doit verser annuellement “une certaine somme à l’Eglise Catholique pour le tribut imminent de deux mille [aspres] qu’elle acquitte annuellement”<sup>89</sup>.

Le témoignage suivant est tiré d’un acte de Théolèptos Ier (1513-1521/2) qui soustrait certains villages de la métropole de Philippoupolis pour les accorder à la métropole d’Adrianoupolis, car cette dernière n’était pas en mesure, non seulement de nourrir [son propre] métro-

88. M. Gedeon, «Ἐγγραφα, ἀναφερόμενα εἰς τὰ χρονικά», dans *Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια* (Constantinople) 4 (1884) 554-555.

89. A. Papadopoulos-Kerameus, *Περὶ τῆς τρίτης πατριαρχείας...*, p. 485.



polite, mais encore de verser le *τέλος ἀθθεντικὸν* [= tribut princier] annuel"; ceci alors que la métropole de Philippoupolis "...est trois fois plus vaste, tout en acquittant le même *τέλος*".<sup>90</sup>

Il s'agit des deux seuls témoignages fournis par les sources ecclésiastiques d'avant 1550 qui nous informent d'une *δόσις* et d'un *ἀθθεντικὸν τέλος* versés par les prélats au Patriarcat. Puisque l'acte de Syméon Ier lie directement cette contribution au tribut annuel versé par la Grande-Eglise au Sultan, il est clair, croyons-nous, que ces deux termes, *δόσις* et *ἀθθεντικὸν τέλος* ont le même sens que le *χαράτζιον* - impôt ecclésiastique.

Par conséquent, malgré le manque de sources durant le premier siècle qui suit la chute de Constantinople, on peut toutefois être sûr que ce *χαράτζιον* avait été imposé par le Patriarcat aux métropoles pour couvrir un tribut homonyme versé par la Grande-Eglise au Sultan dès l'imposition de ce tribut, c'est-à-dire en 1474: dans un acte qui rétablit au Trône Syméon Ier (10 octobre 1474), le synode rapporte que "nous acceptons tous et en commun, étant en ultime danger, de verser annuellement ce *χαράτζιον*".<sup>91</sup>

On peut déduire de cet acte que le (*βασιλικὸν*) *χαράτζιον* ou *δόσις* ou *ἀθθεντικὸν τέλος* fut imposé pour la première fois par le Patriarcat, aux Métropoles, en 1474.

### 2.2.2. Les sources ottomanes

L'étude des documents ottomans du XVI<sup>e</sup> siècle et leur confrontation avec les sources ecclésiastiques contemporaines peuvent fournir, elles aussi, certains éléments pour l'éclaircissement de la nature du *βασιλικὸν χαράτζιον*.

Dans le *berat* accordé par Süleyman Ier au patriarche Jérémie Ier le 15 septembre 1525, il est vaguement question des *batrikliçe müteal-lik rüsüm*<sup>92</sup> (revenus liés à l'exercice du pouvoir patriarcal) que le Chef de l'Eglise est autorisé à percevoir.

Les choses deviennent plus claires, dans trois *ferman-s* émis en

90. A. Papadopoulos-Kerameus, «Περὶ τοῦ Οἴκουμενικοῦ Πατριάρχου Θεολήπτου Α'», dans *Δελτίον Ἱστορικῆς καὶ Ἐθνολογικῆς Ἐταιρείας τῆς Ἑλλάδος* (Athènes) 3 (1889) 491.

91. Stamatiadès, *op. cit.*, p. 15.

92. Cf. *supra*, note 2.

1544, qui concernent, entre autres, les revenus patriarcaux perçus dans les pays danubiens. Dans le premier, daté du 10 juin 1544, il est question des *ayın-i batılalar üzerine kadimden miri içün cem'olunugelen rüsüm* ("revenus perçus depuis longtemps [par le patriarche] pour le Trésor [impérial] suivant leurs [= des chrétiens] habitudes erronées").<sup>93</sup> On pourrait supposer que le patriarche percevait des impôts "pour le Trésor" ayant la qualité d'un agent fiscal quelconque du Sultan; or, cette supposition n'est pas en harmonie avec la mention que ces revenus sont perçus "suivant les habitudes erronées des chrétiens". Comment le sultan pourrait-il encaisser des revenus étatiques fondés sur des coutumes fausses? D'autant plus que dans le deuxième *ferman* de 1544, il est clairement dit que ces revenus sont versés au Sultan pour couvrir le *pişkeş* que les patriarches acquittent d'après la coutume au Trésor impérial (*Hizane-i amire içün almugelen adet pişkeşleri*).<sup>94</sup>

Enfin, sur la marge (7 déc. 1544) du troisième *ferman* daté du 22 septembre 1544,<sup>95</sup> est rapporté que le patriarche Jérémie Ier reçut un ordre (*hüküm*) spécial du Sultan, afin de se rendre aux pays danubiens "pour encaisser des revenus" (*Vilayete rüsüm cem' eylemeğe çıkıkdı*).<sup>96</sup>

Des éléments ci-dessus cités on peut déduire que le patriarche percevait des revenus "pour le Trésor" qui sont destinés au recouvrement de la somme du *pişkeş*, versée par le Chef de l'Eglise au Sultan et qui sont fondés sur "des habitudes erronées". Ces renseignements nous rappellent que le *βασιλικὸν χαράτζιον* était, lui aussi, perçu par le Patriarcat sur les Métropoles, afin que le patriarche puisse recouvrer le tribut qu'il acquittait au Trésor impérial.

Dans un autre *ferman*, daté du 17 avril 1574, le Sultan ordonne, à la suite d'une demande du patriarche Jérémie II, la relégation de l'ex-patriarche Métrophanès III (1565-1572) au Mont-Athos car ce dernier empêchait "le versement au Trésor de la part de métropolitains, des évêques et des autres moines du *χαράτζιον* nécessaire (tribut annuel)".<sup>97</sup> Quoique la traduction grecque de ce document soit mauvaise, on peut soupçonner l'existence dans le texte ottoman original de

93. Maxim, *op. cit.*, p. 655.

94. *Ibid.*, p. 655, note 25.

95. *Ibid.*, p. 659.

96. *Ibid.*, p. 660.

97. Arampatzoglou, *op. cit.*, pp. 12-13.

l'expression *miri iğün* (pour le Trésor) et le mettre par conséquent en rapport avec les *ferman-s* de 1544.

Cet impôt perçu par le patriarche sur les prélats est qualifié par les documents ci-dessus mentionnés d'impôt pour le Trésor (*miri*) et souvent annuel. Il concentre donc, lui aussi, les caractéristiques du (*βασιλικόν*) *χαράτζιον*; ainsi pouvons-nous admettre sans craindre de nous éloigner trop de la réalité, que les termes (*βασιλικόν*) *χαράτζιον* et *miri rūsüm* indiquent la même chose. Les éléments ci-dessus exposés nous amènent à la conclusion que le (*βασιλικόν*) *χαράτζιον* est un impôt annuel que les divers prélats acquittaient au patriarche dès le moment où ce dernier fut obligé à verser au souverain ottoman le tribut qualifié également de *χαράτζιον* (1474), précisément afin que le Chef de l'Eglise puisse recouvrer la somme de ce tribut. Le (*βασιλικόν*) *χαράτζιον* doit par conséquent être identifié à la *δόσις*, au *αὐθεντικὸν τέλος* et au *miri rūsüm* des documents ottomans.

### 2.3. *Les caractéristiques particulières du χαράτζιον*

Nous essaierons, par la suite, d'une part d'examiner si le *χαράτζιον* était un impôt obligatoire régulier et d'autre part d'établir l'identité de ceux qui étaient astreints à l'acquitter au patriarche.

#### 2.3.1. *Le χαράτζιον: un impôt ecclésiastique obligatoire*

Puisque le *χαράτζιον* fut imposé en 1474, il avait —contrairement à la *πατριαρχική ζητεία*— acquis dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle l'importance d'une vieille institution; ainsi, les deux cas de dépositions des prélats que nous connaissons au XVI<sup>e</sup> siècle ne sont dus qu'à leur refus de verser la *πατριαρχική ζητεία*.<sup>98</sup> D'ailleurs quand, en 1641, apparaissent des tendances d'abolition de la *πατριαρχική ζητεία*, le *χαράτζιον* ne fut point menacé.<sup>99</sup>

Malheureusement, on ne possède aucune indication sur les conséquences du non-acquittement du *χαράτζιον* durant la période qui précède le premier mandat de Jérémie II (1572-1579); les premiers renseignements en rapport avec cette question n'apparaissent que dans trois documents non datés, émis entre 1572 et 1580: dans le premier, le patriarche Jérémie II lui-même mentionne que, puisque le métropo-

98. Sathas, *op. cit.*, pp. 172-173 et 197.

99. Cf. Delikanès, *op. cit.*, p. 91.

lite de Mèthymna (sur l'île de Lesbos) "commet une injustice à l'égard de notre modicité car il doit déjà trois *χαράτζια* et cent pièces d'or en plus", il est puni d'interdiction de ses fonctions et privé de ses revenus jusqu'à ce qu'il acquitte les sommes dues; le Chef de l'Eglise exige enfin que les autres crédeurs du métropolitane ne doivent être remboursés qu'après le patriarche.<sup>100</sup> Le deuxième et le troisième documents nous informent à leur tour — à travers les demandes de divers agents ecclésiastiques au protonotaire du Patriarcat Th. Zygomalas d'accepter un ajournement de l'acquiescement de leur *χαράτζια* (ou une déduction de la somme) — que les métropolitans craignaient, en cas de non-conformité aux ordres financiers du Chef de l'Eglise, l'imposition de sanctions sévères.<sup>101</sup> Peu de temps après, l'interdiction des fonctions (*ἀργία*) est remplacée comme sanction dans le cas de non acquiescement du *χαράτζιον*: déjà immédiatement après le retour de Moscovie de Jérémie II (1590), les actes patriarcaux imposent nettement dans ce cas la *déposition*; on dispose de renseignements sur la question qui datent du quatrième mandat de Jérémie II (1590-1595)<sup>102</sup> ainsi que de celui de Mathieu II (1598-1601/2).<sup>103</sup>

Par conséquent, le caractère obligatoire du *βασιλικὸν χαράτζιον* est hors de doute; alors que les sanctions en cas de non-acquiescement n'arrivaient que jusqu'à l'interdiction des fonctions vers 1580, s'étendent à la déposition du prélat désobéissant à partir de 1590. Ensuite, et tout au long du XVIIe siècle, les dépositions de métropolitane dans le cas du non-acquiescement du *βασιλικὸν χαράτζιον* (comme d'ailleurs de la *πατριαρχικῆ ζητεία*) constituent un phénomène très fréquent: les dispositions nettes à ce sujet furent émises par les patriarches Neophytos Ier et Raphaël II.<sup>104</sup> Enfin, les documents ottomans qui, pendant le XVIe siècle, ne se réfèrent point à des sanctions imposées par le Patriarcat sur des questions étant en rapport avec sa propre fiscalité, s'alignent complètement à partir du XVIIe siècle sur les dispositions patriarcales quant à la déposition du prélat insoumis et à son remplacement.<sup>105</sup>

100. Crusius, *op. cit.*, p. 280.

101. *Ibid.*, p. 297.

102. Cf., à titre d'exemple, Sathas, *op. cit.*, pp. 191 et 194.

103. Cf. Sarros, *op. cit.*, p. 179.

104. Cf. Gennadios, *op. cit.*, p. 131.

105. Cf. Basdrabellès, *op. cit.*, II, p. 48.

### 2.3.2. *Le χαράτζιον: un impôt régulier*

D'après les sources qui datent du moment de son imposition (1474), le *χαράτζιον* était un revenu patriarcal annuel;<sup>106</sup> les actes ecclésiastiques font par la suite mention du *ἐπέτειον τέλος τὸ ἀθθεντικὸν* (tribut princier annuel)<sup>107</sup> et des *χαράτζια* de telle ou de telle indiction<sup>108</sup>, alors que, pendant le XVII<sup>e</sup> siècle, il est question très souvent des *ἐτήσια βασιλικὰ χαράτζια* (*χαράτζια* impériaux annuels).<sup>109</sup> Nous rappelons que, dans les documents ottomans de la même période, le *χαράτζιον* est très souvent qualifié de *senevi miri rüsüm* (revenu annuel du Trésor).

### 2.3.3. *Ceux qui étaient astreints au versement du χαράτζιον et les sommes concernées*

Déjà au XV<sup>e</sup> siècle, ceux qui devaient acquitter les *χαράτζια* étaient les prélats.

Précisément, dans le premier acte synodal que nous connaissons en rapport avec cet impôt, celui de 1474, il est mentionné que les métropolitites ont accepté, suivant un accord commun, de verser tous les ans le dit *χαράτζιον*.<sup>110</sup> La même chose est attestée à travers tous les autres actes ecclésiastiques postérieurs qui concernent cette question. C'est ainsi qu'en 1576, Jérémie II ordonne "que... vous... les prélats acquittiez vos *χαράτζια*",<sup>111</sup> alors que des documents qui datent de son premier mandat (1572-1579) rapportent la dette d'un métropolitite au patriarche provenant "de son *χαράτζι*",<sup>112</sup> dette qui s'élevait à la somme de 220 pièces d'or. Cette thèse est d'ailleurs renforcée par le fait que la lettre adressée au peuple sur la *πατριαρχικὴ ζήτηία*, datée de 1590/1,<sup>113</sup> ne concerne point le *χαράτζιον*. Par contre, la lettre "adressée aux prélats" émise en cette même année 1590/1, fait mention des "*ἀθθεντικὰ χαράτζια*"<sup>114</sup> alors que, enfin, un autre acte de Jérémie II, daté de

106. Cf. Stamatiadès, *op. cit.*, p. 14.

107. Cf. Papadopoulos-Kerameus, *Θεόληπτος...*, *op. cit.*, pp. 491 ss.

108. Crusius, *op. cit.*, p. 260; Sathas, *op. cit.*, p. 191; Legrand, *op. cit.*, p. 121.

109. Delikanès, *op. cit.*, pp. 782-784; Zerlentès, «*Ἀρχιεπίσκοποι Καρπάθου*», *op. cit.*, p. 300.

110. Stamatiadès, *op. cit.*, p. 14.

111. Legrand, *op. cit.*, p. 112.

112. Crusius, *op. cit.*, p. 297.

113. Sathas, *op. cit.*, pp. 166-167.

114. *Ibid.*, pp. 163-165.

1594/5, se réfère à des “χαράτζια” des métropolitains et des évêques indépendamment des revenus patriarcaux provenant des “ζητεῖαι”.<sup>115</sup>

La situation reste la même durant tout le XVIIe siècle. Nous rapportons, à titre d'exemple, un acte de Ιωαννίκιος II qui prescrit que l'évêque de Skyros “ne doit verser de ses propres revenus que le βασιλικὸν χαράτζιον”.<sup>116</sup>

Nous avons constaté que seuls les prélats étaient astreints au versement du χαράτζιον; il est naturellement hors de doute que ces derniers recouvraient cette dépense par leurs propres revenus métropolitains perçus sur leurs ouailles.

Les βασιλικά χαράτζια —comme d'ailleurs les πατριαρχικαὶ ζητεῖαι à partir de la deuxième moitié du XVIe siècle— étaient perçus soit par les patriarches eux-mêmes lors de leurs voyages, soit par les ἔξαρχοι patriarcaux sur la base des κατάστιχα (registres). Le rapport entre ces derniers et les χαράτζια est mentionné pour la première fois dans un acte de Syméon Ier daté de 1483/4;<sup>117</sup> par ailleurs, une sorte de résumé d'un de ces registres, daté de 1576, nous est parvenu; ce document<sup>118</sup> qui mentionne approximativement le nombre des prêtres et des feux de chaque Métropole, nous fut fourni par Th. Zygomalas, protonotaire du Patriarcat. Depuis le quatrième mandat de Jérémie II (1590-1595), les mêmes κατάστιχα servaient tant pour la perception du βασιλικὸν χαράτζιον que de la πατριαρχικὴ ζητεία. Quant à la somme concrète de cet impôt, on n'a aucune indication jusqu'à la fin du XVIe siècle. On sait seulement que chaque métropole payait une somme analogue à ses propres possibilités financières, telles qu'elles étaient estimées par la direction centrale de l'Eglise. Ceci apparaît clairement à travers deux actes patriarcaux, le premier datant de la fin du XVe siècle (1483/4),<sup>119</sup> le second des débuts du siècle suivant (1518?).<sup>120</sup>

115. *Ibid.*, p. 200.

116. A. Papadopoulos-Kerameus, *Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη*, IV, St. Petersburg 1915, p. 14.

117. Cf. Papadopoulos-Kerameus, *Περὶ τῆς τρίτης πατριαρχείας...*, *op. cit.*, p. 485.

118. Legrand, *op. cit.*, p. 132.

119. Papadopoulos-Kerameus, *Περὶ τῆς τρίτης πατριαρχείας...*, *op. cit.*, p. 485.

120. Stamatiadès, *op. cit.*, p. 14.

On ne possède des indications sur les sommes précises versées par telle ou telle Métropole à titre de *χαράτζιον*, —sans toutefois disposer d'une liste complète comme celle de 1324,<sup>121</sup> ce qui nous aurait par ailleurs permis d'avoir une idée précise sur l'importance relative de chaque diocèse—, que durant le XVIIe siècle. Ainsi, en 1611, le métropolitain d'Ephèse donnait 33 pièces d'or<sup>122</sup> et en 1622 l'archevêque de Karpathos 20 "pour les *χαράτζια* et les *φιλότιμα*", alors que, peu de temps auparavant, cette dernière somme s'élevait à 10 pièces d'or.<sup>123</sup> Par ailleurs, l'archevêque de Siphnos payait à titre de *βασιλικὸν χαράτζιον* 30 pièces d'or en 1646, somme qui reste stable au moins pendant dix ans.<sup>124</sup> Enfin, comme c'est le cas pour la *πατριαρχική ζητεία*, le Patriarcat utilisait souvent pour la perception du *χαράτζιον*, la méthode du versement tous les six mois ou tous les ans par sommes fixées globales, à titre à la fois de *χαράτζιον*, de *πατριαρχική ζητεία* et de *βοήθεια*.<sup>125</sup>

On peut déduire de l'étude de ces deux impôts ecclésiastiques (*πατριαρχική ζητεία* et *βασιλικὸν χαράτζιον*) qu'à la fin du XVIe siècle et à la suite d'un processus difficile à discerner avec précision dans l'état actuel de notre documentation à cause de la rareté des sources du XVe siècle, le Patriarcat Oecuménique réussit à développer une politique fiscale, ainsi qu'un système fiscal organisé indépendant qui pesait sur la hiérarchie ecclésiastique aussi bien que sur ses ouailles, et à évoluer aussi du point de vue financier et fiscal vers un Etat dans l'Etat. Cette évolution eut lieu sans doute progressivement, plus particulièrement au sujet de la *πατριαρχική ζητεία* qui, jusqu'au milieu du XVIe siècle, était une contribution volontaire, pour évoluer à la fin de ce même siècle vers un impôt en plein sens du terme; nous devons admettre que, dans cette dernière phase, le Patriarcat suivit les méthodes employées dès 1474 pour la perception du *βασιλικὸν χα-*

121. Gedeon, «Έγγραφα...», *op. cit.*, pp. 554-555.

122. Gedeon, «Έξαρχια», *op. cit.*, p. 250.

123. Zerlentès, «Αρχιεπίσκοποι Καρπάθου», *op. cit.*, pp. 300-301.

124. M. Gedeon, «Μνημεία τοῦ Χριστιανισμοῦ ἐν ταῖς Καλύδναις νήσοις», dans *Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια* (Constantinople) 4 (1884) 451; P. Zerlentès, «Αρχιεπίσκοποι Σίφνου καὶ Μυκόνου (1647-1797)», dans *Ἱστορικαὶ ἐρευναι περὶ τῆς Ἐκκλησίας τῶν νήσων τῆς Ἀνατολικῆς Μεσογείου θαλάσσης* (Hermoupolis) 1 (1913) 136.

125. Zerlentès, «Αρχιεπίσκοποι Καρπάθου», *op. cit.*, pp. 300-301.

ρθάξιον. Enfin, nous sommes obligés de souligner que jamais le Patriarcat Oecuménique ne semble avoir été un agent fiscal direct et officiel du Sultan; autrement dit, ni les patriarches, ni les métropolitains, ni leur clergé subalterne n'ont jamais perçu de la part de leurs fidèles des impôts purement étatiques.

3. *L'intercession de la machine administrative ottomane dans la perception par le Patriarcat de la πατριαρχική ζητεία et du βασιλικὸν χαράξιον*

Nous avons jusqu'à présent constaté que le Patriarcat avait réussi, déjà à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, à créer un système fiscal, organisé, qui lui permettait de percevoir des sommes d'une manière généralisée de la part des clercs et des laïcs orthodoxes, ce qui lui permit de satisfaire à ses besoins financiers ordinaires et extraordinaires. On pourrait par la suite se poser la question concernant les relations entre le pouvoir séculier ottoman et ce système fiscal de l'Eglise. Nous allons plus précisément tout d'abord examiner à quel degré la présence de la coercition et de l'aide séculières était nécessaire à la perception des revenus patriarcaux qui nous préoccupent; nous passerons par la suite à l'examen de l'évolution de cette présence administrative ottomane; enfin, nous verrons les mesures concrètes par lesquelles le pouvoir ottoman secourait le Patriarcat dans la perception de ces revenus.

Les sources ecclésiastiques à notre disposition sont très rares en renseignements à ce sujet; par contre, les documents ottomans sont d'une utilité particulière pour notre propos.

3.1. *La présence nécessaire du pouvoir ottoman*

Les *berat-s* ecclésiastiques actuellement connus des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles garantissent la perception par le haut clergé Orthodoxe des droits patriarcaux et métropolitains. Dans un *berat* de métropolitain de 1476(?), ne sont garantis que les revenus du prélat concernant des revenus des immeubles ou les activités économiques de l'Eglise (foires).<sup>126</sup> Des éléments analogues peuvent être tirés de deux registres fiscaux ottomans qui couvrent des régions de la Macédoine orientale; en 1464 et 1478,<sup>127</sup>

126. Cf. *supra*, note 2.

127. Cf. P. Năsturel - N. Beldiceanu, "Les Eglises byzantines et la situation



l'Etat ottoman impose —donc reconnaît— parmi les revenus métropolitains, seulement ceux qui étaient en rapport avec des fonctions économiques au sens propre du terme, sans tenir compte des revenus ecclésiastiques proprement dits (par exemple mariages ou baptêmes). Il est possible que ces derniers aient été considérés par le Sultan comme étant versés à travers le *χαράτζιον* acquitté au Trésor annuellement par le patriarche: peut-être même la raison de la fixation de ce dernier par le pouvoir séculier était précisément la non-imposition jusqu'alors de la part de l'administration ottomane des revenus ecclésiastiques proprement dits. Le *berat* patriarcal de 1525 garantit la perception par le Patriarcat —à l'exception des revenus perçus par l'Eglise sur la production économique directe— “ceux qui sont liés à l'exercice de la dignité patriarcale” (*batrikliġe müteallik rüsüm*), les revenus provenant des aumônes (*müavenet ile tarik-i tassadük*), la succession à la fortune des clercs inférieure à 5000 aspres.<sup>128</sup> Enfin, les trois *ferman-s* de 1544 se réfèrent indirectement aux impôts perçus par le Patriarcat “pour le Trésor” (*miri içün*), alors qu'un ordre impérial de 1574 condamne à la relégation Métrophanès III car il empêchait la perception par le patriarche Jérémie II du *χαράτζιον* annuel;<sup>129</sup> enfin, un *berat* de 1587 comprend à peu près les mêmes dispositions que celui de Jérémie Ier, émis en 1525.<sup>130</sup> Nous rappelons que les impôts perçus “pour le Trésor”, ainsi que “ceux qui étaient liés à l'exercice de la dignité patriarcale” doivent être identifiés au *βασιλικόν χαράτζιον*. Par conséquent, au moins dès les débuts du XVIe siècle, le pouvoir ottoman garantissait la perception par le Patriarcat de ce dernier impôt. On ne dispose malheureusement, à travers les documents ottomans, d'aucun renseignement sur la *πατριαρχική ζητεία*; cette dernière n'apparaît dans les *berat-s* et les *ferman-s* qu'en 1633.

La référence —vague d'abord, plus précise par la suite— des documents ottomans aux revenus patriarcaux était, semble-t-il, nécessaire afin que leur acquittement soit pleinement effectué. Il serait intéressant de voir sur ce point si les *χαράτζια* et les *ζητεία* étaient imposés aux

économique de Drama, Serrès et Zichna aux XIVe et XVe siècles”, dans *Jahrbuch der österreichischer Byzantinistik* (Vienne) 27 (1978) 282-285.

128. Cf. *supra*, note 2.

129. Arampatzoglou, *op. cit.*, pp. 12-13.

130. Cf. Ongan, *op. cit.*, p. 57.

orthodoxes clercs et laïcs qui relevaient de la juridiction du Patriarcat de Constantinople mais qui habitaient dans les régions qui, soit échappaient au contrôle du Sultan, soit étaient autonomes (Principautés danubiennes). D'après les sources, les *χαράτζια* et les *ζητεῖαι* sont inconnus dans ces régions et les contributions ecclésiastiques y étaient qualifiées de *ἐλεημοσύναι* (aumônes) et n'avaient qu'un caractère purement volontaire. Quant aux régions sous contrôle vénitien, Arsène Apostolès, métropolite de Monembasia (Péloponnèse), versa, vers 1509, 100 pièces d'or à un *ἔξαρχος* envoyé par le patriarche Pachômios Ier seulement "pour avoir la bénédiction" du chef de l'Église.<sup>131</sup> Quant le patriarche Mathieu II (1598-1601/2) écrit en 1599 au métropolite de Philadelphie qui résidait à Venise pour demander une aide financière, il ne fait mention que des *ἐλεημοσύναι*.<sup>132</sup> Il en allait de même dans les pays danubiens, la Moscovie ou la Pologne; on constate que le style des documents patriarcaux expédiés afin de demander de l'aide financière par le clergé local, est très différent de celui des actes concernant sur le même sujet les prélats des contrées ottomanes: Meletios Pègas, *locum tenens* du Trône Oecuménique, dans sa lettre du 6 août 1597 adressée au métropolite de Houngroblachia (Moldavie), fait dépendre de la bonne volonté de ce dernier l'envoi d'une aide financière; ceci pendant une période où, en pays ottoman, les dépositions des métropolités pour le non-acquittement du *χαράτζιον* et de la *ζητεία* commencent à devenir très fréquentes. Par ailleurs, Pègas écrivait dans le même esprit en 1597/8 à l'évêque orthodoxe de Léontopolis (Lvof en URSS). Il faudra attendre jusqu'en 1615 pour avoir la première déposition d'un métropolite d'Houngroblachia pour non-versement du *νενομισμένον ἐτήσιον* (contribution annuellement due) et pour non-envoi d'une aide financière extraordinaire.<sup>133</sup>

Enfin, même en 1639, les contributions des orthodoxes de Crète au profit du Patriarcat ne sont qualifiées que d'*ἐλεημοσύναι*,<sup>134</sup> tandis qu'en 1632 le document synodal qui établit en ses fonctions l'archevê-

131. E. Legrand, *Bibliographie hellénique des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Maisonneuve et Larose, II (1962), p. 345.

132. M. Manousakas, *Ἀνέκδοτα πατριαρχικά γράμματα (1547-1806) πρὸς τοὺς ἐν Βενετίᾳ Μητροπολίτας Φιλαδελφείας καὶ τὴν τῶν Ὁρθοδόξων Ἑλλήνων ἀδελφότητα*, Venise 1968, pp. 30 et 44-45.

133. Delikanès, *op. cit.*, p. 281.

134. Miklosich - Müller, *op. cit.*, II, pp. 74-76.

que de Kephallènia-et-Zakynthos ne fait pas mention parmi ses revenus des *τοπικὰ ζητεῖαι*; ceci, alors que dans les documents analogues concernant des régions ottomanes, il en est question dès 1605.<sup>135</sup>

Par conséquent, dans les régions non-ottomanes, l'Eglise n'imposant pas des *πατριαρχικὰ ζητεῖαι* ou des *βασιλικὰ χαράτζια* ne compte que sur des contributions volontaires des fidèles et du clergé. Ceci indique que le Patriarcat ne pouvait accorder à ses décisions dans le domaine fiscal une force exécutoire que grâce à l'administration ottomane.

### 3.2. *L'évolution de l'intercession de l'Administration ottomane*

#### 3.2.1. *Jusqu'au milieu du XVIIe siècle*

Le *berat* de 1476 —s'il s'agit vraiment d'un *berat* et non d'un simple formulaire<sup>136</sup>— ne contient aucune disposition concrète sur des mesures éventuelles de l'Administration ottomane afin d'assurer la perception des revenus métropolitains au profit du prélat concerné.<sup>137</sup>

Une intervention de Mehmed II (1451-1481) auprès des autorités vénitienes au sujet de l'encaissement par le Patriarcat des revenus qui lui incombaient en Crète, est mentionnée en 1480 par le patriarche Maxime III (1476-1482). Plus précisément, le Chef de l'Eglise, dans une lettre adressée au Doge, nous informe que "le très glorieux ambassadeur de la Haute Seigneurie se trouvant ici [= à Constantinople], il fut question des revenus dont notre Eglise bénéficiait en Crète; ceci fut d'ailleurs l'objet de l'intérêt du détenteur du pouvoir [= du Sultan] lui-même".<sup>138</sup> Il faudra peut-être considérer cette intervention impériale — qui ne concerne en aucun cas ni des *χαράτζια*, ni des *ζητεῖαι*, comme un acte de pure diplomatie, puisqu'on ne dispose par la suite d'aucun autre renseignement sur des interventions de ce genre au sujet des revenus ecclésiastiques perçus sur des régions non-ottomanes.

Le *berat* patriarcal de 1525 prescrit que "ceux qui par endroits disposent du pouvoir [= les agents administratifs ou judiciaires du Sultan], doivent percevoir, à la suite d'un ordre, sur les débiteurs, les

135. Germanos, *op. cit.*, pp. 62-63.

136. Cf. Kabrda, *op. cit.*, p. 25, note 25.

137. Cf. *supra*, note 2.

138. Miklosich - Müller, *op. cit.*, V, p. 281.

revenus liés à l'exercice du pouvoir patriarcal et les accorder au patriarche" (*Hakim ül-vakit olanlar hükm edüp alivereler*).<sup>139</sup> On a déjà constaté que parmi ces revenus figure, entre autres, le βασιλικὸν χαράτzion.

Par contre, ce même *berat* de 1525 ne prescrit aucune intervention de ce genre au sujet des ἐλεημοσύναι: ces dernières ne dépendaient donc que de la bonne volonté des fidèles. On peut aisément déduire que le patriarche, en cas de refus par tel ou tel clerc ou laïc d'acquitter les revenus mentionnés dans le *berat* (dont le χαράτzion), pouvait solliciter et utiliser l'aide coercitive des agents du Sultan, afin d'être en mesure d'encaisser par la force ses droits: le refus d'acquiescement des revenus ecclésiastiques équivalait à une objection à la volonté impériale.

Par la suite, les *ferman-s* de 1544 se réfèrent à leur tour au rôle de l'Administration ottomane au sujet de la perception par le patriarche de ses revenus: celui du 10 juin 1544 mentionne que l'archevêque (qualifié dans le texte de *batrik* (patriarche) d'Achris Prochôros avait demandé à l'Administration ottomane d'intervenir car le haut clergé de Moldavie et de Valachie refusait de lui verser les impôts "pour le Trésor" en provoquant ainsi "des dommages à la perception des contributions *tekalif* et du *mal-i miri*" qui correspond au βασιλικὸν χαράτzion.<sup>140</sup> Ce dernier point présente un intérêt particulier car il démontre l'effort et la réussite de Prochôros pour inclure sous la protection impériale non seulement le βασιλικὸν χαράτzion (*mal-i miri*), mais aussi d'autres revenus proprement ecclésiastiques, cités comme *tekalif-s*, en les qualifiant tous les deux d'impôts "pour le Trésor".

Enfin, sur la marge du *ferman* du 22 septembre 1544, datée du 7 décembre 1544, il est dit que le patriarche de Constantinople Jérémie Ier fit une requête au Sultan avec la demande suivante: "Etant sur le point de départ pour le pays [= Moldavie et Valachie] pour percevoir les impôts (*rüsüm*), il est nécessaire pour moi —le *berat* et les autres ordres émis en ma faveur (*hükümlerüm*) et dont je disposais ayant été brûlés— de demander un nouvel ordre (*hükm*)".<sup>141</sup> Par conséquent, en cas de voyages patriarcaux en dehors de Constantinople —comme peut-être

139. Cf. *supra*, note 2.

140. Maxim, *op. cit.*, p. 655.

141. *Ibid.*, p. 658.

aussi lors des missions des *ἐξαρχοί*— pour la perception du *χαράτζιον* et des autres impôts, l'émission d'un décret spécial (= *ferman*) du Sultan était plus que nécessaire; ceci car le décret en question garantissait, en cas de refus, la perception par voie de la coercition étatique et l'encaissement garanti de ces revenus par le patriarche ou ses émissaires.

Des éléments ci-dessus mentionnés on peut déduire que, dans une première phase (1453 - *circa* 1550), l'Eglise essayait de mettre sous la garantie impériale la perception non-seulement du *βασιλικὸν χαράτζιον* et les impôts qui lui étaient associés, mais aussi d'autres revenus ecclésiastiques.

### 3.2.2. *Durant la deuxième moitié du XVIe siècle*

Les témoignages sur l'intervention du pouvoir séculier ottoman dans la perception des revenus patriarcaux se multiplient depuis le premier mandat de Jérémie II (1572-1579). Nous devons à ce sujet développer l'importance qu'avait ce patriarche pour l'organisation économique et financière de la Grande-Eglise pendant la deuxième moitié du XVIe siècle.

L'étude de l'évolution économique du Patriarcat durant les cent cinquante premières années qui suivirent la chute de Byzance nous amène à supposer que les mandats les plus importants pendant cette période sont au nombre de trois —à l'exception bien-sûr de celui de Gennadios II (1454-1456) qui avait eu la chance de devenir le premier Patriarche Oecuménique après 1453—: d'abord les mandats de Syméon Ier (1464-1465, 1471-1474, 1474-1475, 1482-1486) qui semble avoir été le premier détenteur du Trône Oecuménique à tenter un voyage en dehors de Constantinople, ce qui sans doute avait eu comme résultat le renforcement du prestige de la Grande-Eglise en dehors de son propre siège;<sup>142</sup> ensuite, le mandat de Iôasaph II (1556-1565) qui fut le premier patriarche à essayer d'organiser —sans réussite pourtant— d'une manière systématique les finances du Trône Oecuménique;<sup>143</sup> enfin, les quatre mandats de Jérémie II (1572-1579, 1580-1584, 1587-1588, 1590-1595).

142. Sur son activité dans d'autres domaines, cf. D. Apostolopoulos, *Τὸ Μέγα Νόμιμον: Συμβολὴ στὴν ἔρευνα τοῦ μεταβυζαντινοῦ Δημοσίου Δικαίου*, Athènes 1978, entre autres, p. 110.

143. Gedeôn, «Μνημεῖα», *op. cit.*, p. 201.

On pourrait peut-être émettre l'argument que les sources datées d'après 1572 sont beaucoup plus éloquentes et nombreuses que celles de la période antérieure et que, par conséquent, toute comparaison de l'importance des autres patriarches avec celle de Jérémie II n'aurait pu être qu'au profit de ce dernier. Néanmoins, ceci n'est qu'en partie vrai: en effet, durant les vingt-cinq dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle, eurent lieu au sein du monde ottoman des faits économiques très importants qui obligèrent la Grande-Eglise à prendre des mesures décisives pour assurer sa propre survie financière.

Pendant le premier mandat de Jérémie II (1572-1579), la Grande-Eglise ouvrit le chemin à une organisation autoritaire de ses finances au profit du patriarche. Par exemple, nous n'avons désormais aucune mention de la commission spéciale réunie par Iôasaph II (1564) et qui, composée des clercs et des *ἄρχοντες* laïcs, limitait en quelque sorte les compétences patriarcales sur ces questions; on sait par contre qu'ayant remboursé les dettes de son prédécesseur Métrophânès III (1565-1572), Jérémie II "envoya des *ἔξαρχοι* aux prélats",<sup>144</sup> pour recouvrer ses dépenses, ce qui provoqua des réactions négatives du clergé de la périphérie contre ce patriarche. Nous devons —d'après ce que nous avons déjà constaté— situer à ce point chronologique l'apparition de la *πατριαρχική ζητεία*, d'autant plus que cette dernière n'est pas encore mentionnée dans l'acte —important à ce sujet— émis par Iôasaph II en 1564; cet acte qui contient entre autres une liste abrégée de toutes les contributions que les clercs et les laïcs acquittaient à cette époque au Patriarcat, ne fait mention que "des bienfaits des pieux", en d'autres termes des revenus qui n'avaient point de caractère obligatoire.

Par ailleurs, c'est aussi durant le premier mandat de Jérémie II que le Patriarcat inaugura une politique d'appel au secours plus actif du pouvoir séculier ottoman au sujet de la perception des *βασιλικά χαράτζια*. Il est mentionné par exemple dans un acte ecclésiastique de cette période que le métropolite de Mèthymna (Lesbos) devait au patriarche des *βασιλικά χαράτζια* "d'après les prescriptions entre autres du décret impérial (*βασιλικὸς ὀρισμὸς*), émis à ce sujet",<sup>145</sup> par ailleurs, un autre document de cette même époque invite des agents ecclésiastiques à percevoir les revenus du Patriarcat, même par des voies qui

144. Dôrotheos, *op. cit.*, p. 449.

145. Crusius, *op. cit.*, p. 260.

se situent “en dehors de l’Eglise”,<sup>146</sup> autrement dit par l’intermédiaire des *kadi-s*. Enfin, pendant ce premier mandat de Jérémie II, il est question pour la première fois d’une requête soumise par le patriarche au Sultan, visant à la relégation par la force coercitive du pouvoir séculier ottoman de son prédécesseur et opposant à la fois Métrophane III (1565-1572); ceci car ce dernier empêchait la perception par le patriarche sur les métropolités du *βασιλικὸν χαράτζιον*.<sup>147</sup>

Lors de son deuxième mandat (1579-1580), Métrophane III imita cette politique visiblement inaugurée par Jérémie II: il autorisa par exemple les prêtres de la Métropole de Argos-et-Nauplie (Péloponnèse) à demander “par la voie extérieure à l’Eglise” —donc par l’intermédiaire des *kadi-s*— des revenus encaissés illégalement par leur métropolitte, au cas où ce dernier aurait refusé de les leur rendre. Dans ce même acte, il est rapporté que le métropolitte en question avait perçu les contributions des prêtres “lors de la mission de l’*amin*”.<sup>148</sup> ceci signifie que ce prélat encaissait les revenus qui lui incombaient en accompagnant —afin d’obtenir visiblement des résultats plus sûrs— l’agent impérial chargé de la perception des revenus du Trésor.

Or pourquoi cette politique nouvelle si dangereuse pour l’indépendance de l’Eglise à l’égard du pouvoir séculier? La raison la plus importante qui poussa le Patriarcat Oecuménique à demander le secours actif du Sultan pour percevoir d’une manière plus rapide et plus efficace ses revenus était, semble-t-il, *la crise économique* qui commença à sévir dans l’Empire ottoman; la dévaluation de la monnaie devint alors de plus en plus ressentie: en 1584, la pièce d’or correspondait à 120 *akçe-s* alors que, jusqu’à 1565, elle n’était échangée qu’avec 60 *akçe-s*.<sup>149</sup>

C’est justement dans cette crise économique qui atteignit son apogée en 1584-1586 et qui provoqua des pressions financières aiguës du pouvoir séculier sur le Patriarcat, que nous devons chercher l’origine

146. *Ibid.*, p. 292.

147. Arampatzoglou, *op. cit.*, pp. 12-13.

148. Crusius, *op. cit.*, pp. 285-286.

149. Cf. à ce sujet, entre autres, H. Sahillioğlu, «XVII Asrın ilk yarısında İstanbul’da tedavüldeki sikkelerin râici», dans *Belgeler* (Ankara) 1/2 (1964), 1965, p. 227; P. Konortas, «Η Όθωμανική κρίση του τέλους του ΙΣΤ’ αιώνα και τὸ Ὁρθόδοξο Πατριαρχεῖο τῆς Κωνσταντινουπόλεως», dans *Τὰ Ἱστορικά* (Athènes) 2/3 (mai 1985) 45-76.

d'une crise sans précédent que connaissent alors aussi bien les institutions que les consciences au sein de la Grande-Eglise: les changements de patriarches n'avaient jamais été aussi fréquents que pendant cette période.<sup>150</sup> Parallèlement, les dettes du Patriarcat augmentèrent et, quand Jérémie II accéda au Trône pour la quatrième fois (1590), il avait besoin d'une part d'une prise de mesures décisives dans le domaine financier, et d'autre part d'un renforcement des pouvoirs du patriarche.

Aussi, Jérémie II fit-il — pour la première fois après la chute de Constantinople — un voyage dans un pays non-ottoman, la Moscovie, afin d'encaisser des *ἐλεημοσύναι*;<sup>151</sup> par ailleurs, juste après son retour, ce même patriarche fit des *πατριαρχικαὶ ζητεῖαι* des impôts obligatoires et imposa pour la première fois la déposition aux métropolitites qui n'acquittaient ni les *ζητεῖαι*, ni les *χαράτζια*; enfin, il continua la politique d'appel au secours du pouvoir séculier ottoman en encourageant la perception des impôts ecclésiastiques par l'intermédiaire des agents impériaux, en cas de refus de la part des clercs ou des laïcs: c'est ainsi que, dans un acte de 1594/5, il est expressément dit: "Nous acceptons et admettons les dépenses faites auprès des tribunaux séculiers (*κοιτήρια*) et ailleurs, afin que ceux qui ne se conforment point [aux prescriptions] de notre *κατάστιχον*... établi [par le synode], acquittent [la *πατριαρχικὴ ζητεία* et le *βασιλικὸν χαράτζιον*]."<sup>152</sup> Enfin, la prise de mesures institutionnelles, visant au renforcement de la structure hiérarchique de l'Eglise, était plus que nécessaire. C'est vers cette direction que semblent s'orienter les décisions du synode "plénier" (*ὀπερτελής*) de 1593:<sup>153</sup> en effet, elles imposent entre autres la réunion d'un synode annuel à Constantinople composé de "presque tous les métropolitites", défendent à ces derniers de se rendre au siège de la Grande-Eglise en d'autres périodes, accordent des pouvoirs extraordinaires au patriarche afin qu'il puisse trancher, lui seul, les questions de la dette du Patriarcat, etc.

Deux éléments majeurs peuvent constituer la conclusion de ce travail:

D'abord, l'Eglise reconnut la nécessité de l'adaptation de ses ins-

150. Dōrotheos, *op. cit.*, pp. 450 ss.

151. *Ibid.*, pp. 455 ss.

152. Sathas, *op. cit.*, p. 201.

153. Papadopoulos-Kerameus, «Συμβολαὶ», *op. cit.*, pp. 73-74.



titutions à la nouvelle situation politique qui, depuis 1453, était prescrite par l'ordre ottoman: le Patriarcat suivit la voie du *consensus* avec le pouvoir séculier ottoman, ce qui lui assurait d'une part sa légitimité au sein du *status* politique et d'autre part des possibilités accrues de s'imposer auprès de ses ouailles; l'Administration ottomane — dans la mesure où elle percevait les sommes qu'elle imposait au patriarche — était prête à aider le haut clergé orthodoxe, par la force coercitive dont elle disposait, à rendre ses décisions exécutoires et à étouffer toute tendance de désobéissance à l'égard du Chef de l'Eglise.

Ensuite — et ceci constitue la deuxième conclusion de ce travail — nous devons admettre que cette adaptation de l'appareil ecclésiastique à l'ordre politique ottoman ne survint que progressivement: si l'imposition du *χαράτζιον* aux métropolitites eut lieu facilement et rapidement grâce à la structure hiérarchique de l'Eglise, il n'en alla pas de même quant à l'impôt qui touchait les laïcs; il fallut attendre presque un siècle après la chute de Byzance pour que la *πατριαρχική ζητεία* soit imposée d'une manière obligatoire et ceci à la suite des difficultés financières extrêmement aiguës. Or l'apparition de la *πατριαρχική ζητεία* (impôt perçu aussi sur les laïcs) démontre encore une fois que l'Eglise évolua progressivement vers un Etat dans l'Etat et fut ainsi capable de monopoliser le pouvoir au sein de la communauté orthodoxe au moins jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

Le patriarche de la fin du XVIe siècle n'est plus un moine humble comme Gennadios II; il s'agit désormais d'un homme politique qui voyage et maintient des contacts et des rapports diplomatiques avec des facteurs politiques qui se trouvent même en dehors des contrées ottomanes.

Or cette évolution ne semble avoir eu lieu que par la voie d'une intégration progressive de l'Eglise à la machine administrative ottomane.



MARINA MAROPOULOU

L'ÉCONOMIE: MOYEN DE TRANSGRESSION  
OU D'ADAPTATION SOCIALE?  
LE TÉMOIGNAGE DE GENNADIOS SCHOLARIOS

I

La plupart des historiens qui s'occupent de l'histoire de l'Hellénisme post-byzantin durant la domination Ottomane cherchent le fondement de la survivance et de la continuation de l'Eglise Chrétienne Orthodoxe dans la concession et les renouvellements successifs des Privilèges<sup>1</sup> que le Pouvoir politique Ottoman distribuait aux représentants religieux des Populations Orthodoxes.<sup>2</sup>

La production historiographique, jusqu'à maintenant, semble donc avoir négligé les questions sur l'évolution interne des institutions ecclésiastiques, et tous les problèmes qui concernent la façon dont celles-ci

---

1. Parmi les ouvrages les plus importants v. K. Amantos, *Σχέσεις Ἑλλήνων καὶ Τούρκων ἀπὸ τοῦ 11ου αἰ. μέχρι τοῦ 1821*, Ἀθήνα 1955, pp. 121-132, du même auteur: «Οἱ προνομιακοὶ ὀρισμοὶ τοῦ Μουσουλμανισμοῦ ὑπὲρ τῶν Χριστιανῶν», *Ἑλληνικά* 9 (1936) 103, A. Fattal, *Le Statut légal des non-musulmans en pays d'Islam*, Beyrouth 1958, pp. 159-231, B. Lewis, "L'Islam et les non-musulmans", *Annales E.S.C.* (1980/2) 784-800.

2. Sur l'histoire du Patriarcat de Constantinople à l'époque de la Conquête Ottomane cf. parmi d'autres à: V. Laurent, "Les Chrétiens sous les Sultans", *Et. O.* 28 (1929) 398-404, G. Georgiades-Arnakis, "The Greek Church of Constantinople and the Ottoman Empire", *Journal of Modern History* 24 (1952) 235-50, T. Papadopoulos, *Studies and Documents Relating to the history of the Greek Church and People under Turkish Domination*, Brussels 1952, J. Darrouzès, "Lettres de 1453", *Revue des Etudes Byzantines* XXII (1964) 72-127, M. Philippides, "Patriarchal Chronicles of the Sixteenth Century", *Greek Roman and Byzantine Studies* 25/1, pp. 87-94, B. Braude, "Foundation Myths of the Millet System" in B. Braude and B. Lewis (ed.), *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, 1982, 1, pp. 69-87.

ont été incorporées à la nouvelle réalité sociale, ses transformations éventuelles, ses modifications possibles.<sup>3</sup>

C'est dans cette direction que notre communication —qui ne prétend qu'ajouter quelques réflexions à ce sujet— voudrait se situer.

Nous allons nous livrer à une brève exposition des thèses de Genadios —Premier Patriarche de Constantinople après la chute de l'Empire byzantin— qui concernent l'organisation de l'Eglise, afin d'approfondir leur logique interne.

Les textes dans lesquels celles-ci figurent ont été rédigés pendant son premier mandat Patriarcal, et se trouvent dans les 1er et 4ème volumes de ses *Oeuvres Complètes* (ed. L. Petit, X. A. Siderides, M. Jugie, Paris 1928-1936).

Parmi les éléments qui caractérisent l'institution Ecclésiastique, nous allons nous arrêter sur ceux qui, selon l'approche sociologique depuis Max Weber, sont considérés comme déterminants et communs à toutes les institutions de type religieux.

L'Eglise sera examinée en tant qu'appareil religieux dont l'émergence est révélatrice de l'effet d'autonomisation du système religieux par rapport aux autres instances sociales, et de la constitution d'un champ religieux spécifique par rapport au champ social général.

## II

En tant que mécanisme de type bureaucratique, l'Eglise doit à tout moment assurer la production et la reproduction du corps ecclésiastique et du corps des fidèles, ainsi que la communication permanente entre eux, afin de garantir sa propre production et reproduction.<sup>4</sup> Le fonctionnement de ce mécanisme repose sur deux points:

a) Sur l'organisation du clergé —des "spécialistes"— qui présuppose l'acceptation tant d'une hiérarchie ecclésiastique, que d'un pro-

3. Sur l'immixtion du Patriarcat aux conflits et aux engagements politiques et sociaux à l'intérieur de la société grecque à l'époque de la transition v. D. Apostolopoulos, *Quelques hypothèses pour l'étude des origines de la pensée politique grecque post-byzantine (1453-1484)*, Thèse de Doctorat, Université de Paris I, 1976, Ch. Patrinelis, 'Ο Θεόδωρος Ἀγαλλιανός ταυτιζόμενος πρὸς τὸν Θεοφάνη Μηδείας καὶ οἱ Ἀνέκδοτοι Λόγοι του, Ἀθήναι 1966.

4. P. Bourdieu, "Genèse et structure du champ religieux" in *Revue Française de Sociologie* XII (1976) 320.

cessus d'apparition et de placement des clercs aux échelons de cette hiérarchie de la part des clercs et des laïcs. L'Eglise est appelée à défendre le corps des clercs ainsi structuré, car à travers l'exercice de l'autorité de fonction que l'Eglise leur accorde, ceux-ci confirment et conquièrent en permanence l'autorité de l'Eglise.<sup>5</sup>

b) Sur le rétablissement de la communication entre le corps des clercs et celui des laïcs, communication qui s'effectue à travers les instruments du culte: les textes sacrés, mais surtout la messe et les sacrements, par lesquels est distribué le capital de grâce géré par l'autorité ecclésiastique — objet d'échange et en même temps instrument de pouvoir vis-à-vis des fidèles. Par cette communication est rétablie la confiance des laïcs envers l'Eglise, car c'est à travers ce processus que ces derniers obtiennent le salut et l'indulgence.<sup>6</sup>

On retrouve ces deux points dans la thématique relative à la (re)-constitution de l'organisme ecclésiastique que nous trouvons dans les écrits de Gennadios. D'ailleurs, il est intéressant de signaler que celui-ci considère l'organisme ecclésiastique comme étant constitué dès le départ: "La fondation du trône patriarcal *ex nihilo* ne fut l'œuvre de personne d'autre que nous..."<sup>7</sup> Néanmoins, l'administration ottomane conserva quelques prérogatives byzantines en ce qui concerne la structure ecclésiastique — compétence territoriale similaire, position hiérarchique du Patriarche par rapport à ses prélats.

La légitimation de la hiérarchie ecclésiastique, ainsi que la reconnaissance et l'institutionnalisation de l'activité fonctionnelle de chaque membre de l'échelle sacerdotale, doivent, selon Gennadios, trouver une résonance:

a) A l'intérieur du corps, où la satisfaction aux conditions de la légalité formelle dictée par "l'ordre" et la coutume ecclésiastiques internes, de la part du détenteur de la dignité ecclésiastique, l'emporte sur ses éventuelles faiblesses essentielles. Ainsi, s'adressant aux moines du monastère du Sinaï, Gennadios souligne que: "La démission de tout évêque de son poste d'archevêque n'est admissible qu'à la condition

---

5. *Ibid.*

6. E. Delaruelle, "Dévotion populaire et hérésie au Moyen Age" in J. Le Goff (ed.), *Hérésies et sociétés dans l'Europe pré-industrielle XIe-XVIIIe s.*, Paris - La Haye Mouton 1968, p. 152.

7. Gennade Scholarios: *Oeuvres Complètes*, op. cit., v. 1er, p. 292.

de s'adresser à l'Eglise qui l'a ordonné, de donner les raisons, d'obtenir la permission de la démission, et d'être remplacé par un autre...". C'est pourquoi, il les conseille d'accueillir l'évêque du Sinaï, "recommandé ou nommé par le très saint Patriarche de Jérusalem", et de ne pas être "choqués", car "celui qui ne l'accepte pas commet le péché du schisme et du scandale". En cas de transgressions d'autres règles, de la part des organes ecclésiastiques, Gennadios recommande: "Imputez le péché de la transgression à ceux qui le commettent consciemment. Mais si ce n'est que par ignorance, ou s'ils y sont forcés par la nécessité des temps, ils méritent alors d'être pardonnés par Dieu". Et d'ajouter: "Ne vous écarter pas de l'évêque et ne condamnez pas l'économie du Patriarche que les temps imposent... Veuillez seulement à ce que vos prélats soient orthodoxes... Pour le reste, si la faute en est à leur ignorance ou à la nécessité des temps, ils sont pardonnables; s' (ils agissent) en conscience de cause, ils se défendront tout seuls auprès de Dieu; vous recevrez ainsi intégralement la récompense de votre soumission à eux à travers votre piété envers Dieu".<sup>8</sup>

b) Auprès du détenteur du pouvoir d'Etat. Il est intéressant de noter comment Gennadios justifie la simonie qui était de coutume au patriarcat de Jérusalem: "Si le Patriarche de Jérusalem obtient son poste par l'argent, ou si, une fois ce poste obtenu par l'argent, il finance les seigneurs de la région, ne soyez pas choqués. Car dans ces régions, les dignités archiépiscopales et sacerdotales se vendent et s'achètent. Ceux qui reçoivent de l'argent sont hétérodoxes et ceux qui le donnent le font par nécessité, car on ne peut faire autrement...".<sup>9</sup> L'attitude qu'il convient d'adopter vis-à-vis de "l'autorité établie", dont le "savoir" et la "philanthropie"<sup>10</sup> ont contribué à la "constitution de l'Eglise par le moyen de nombreuses donations",<sup>11</sup> est la "soumission pieuse et la marche de concert". Plus loin: "Observez la soumission et l'union pour renforcer le Christianisme".<sup>12</sup>

c) Auprès des fidèles chrétiens. Là encore, la conception de Gennadios, selon laquelle l'existence de l'institution ecclésiastique est me-

8. *Ibid.*, v. 4ème, p. 199.

9. *Ibid.*, v. 4ème, p. 202.

10. *Ibid.*, v. 1er, p. 192.

11. *Ibid.*, v. 4ème, pp. 265-266.

12. *Ibid.*, v. 4ème, p. 232.

nacée, dès lors que l'aptitude des clercs à remplir leur mission est mise en doute, est manifeste: "Nous ne dévoilons pas les passions des pasteurs ecclésiastiques, nous qui les connaissons et possédons en plus la lettre des canons sacrés; au contraire, nous les passons sous silence, afin d'éviter tout scandale dans les âmes du peuple (qui) mettrait dans le doute la foi et provoquerait ensuite une infidélité totale...".<sup>13</sup>

L'institution de l'*économie*<sup>14</sup> est celle qui, d'après Gennadios, doit être établie afin de garantir la légitimation de la hiérarchie ecclésiastique à ces trois niveaux, et par extension, l'Eglise comme "port des chrétiens et objet de gloire et de fierté". "Ne sois pas trop juste pour ne pas être impie", recommande Gennadios aux moines du Sinaï.

En outre, il est significatif que Gennadios consacre de nombreuses pages au culte et aux sacrements. Il est intéressant de voir comment il présente la confession "auprès des prélats de ceux qui ont la force d'être guéris par Dieu à travers l'Eglise". Les chrétiens "doivent se précipiter au cabinet médical, dès qu'ils auront senti la blessure mortelle pour se racheter". Cela est considéré comme "le plus grand bien", car "Dieu... oublie le péché des hommes, puisque par le repentir et le rachat, (le pécheur) revient inmanquablement vers lui".<sup>15</sup>

Tout aussi éloquente est la recommandation qu'il adresse à "ceux qui recueillent les confessions" pour qu'ils préservent "à tout prix la faute de leur frère, bien mieux que les avarés qui cachent leur or sous terre".<sup>16</sup> Et tout aussi évidente la conscience du fait qu'une attitude incorrecte des prêtres peut éventuellement susciter une contestation de la hiérarchie sacerdotale et de la légalité du pouvoir de l'Eglise sur les instruments du culte.

Parallèlement, Gennadios nous informe que "la minutie du bon ordre dans les sacrements de l'Eglise" existe "dans les livres", mais "ne peut être observée" du fait de la "nécessité des temps". La "variété" et la "précision méticuleuse" qui jadis caractérisaient non seulement le déroulement des sacrements, mais aussi la charge archiépiscopale, les

13. *Ibid.*, v. 4ème, pp. 202-203.

14. Selon A. Christophilopoulos (*Droit ecclésiastique Grec*, 2ème éd., Athènes 1965, p. 102) l'Oikonomia —institution très particulière du droit ecclésiastique exclusivement— consiste à la non-application par tolérance et dans des cas concrets pour l'avenir ou rétroactivement, d'une règle de droit applicable par ailleurs.

15. Gennade Scholarios, *op. cit.*, v. 1er. pp. 185-186.

16. *Ibid.*

sacrifices, les psalmodies, les fêtes, autrement dit tout le rituel du culte, ne peuvent être recherchées dans les conditions présentes. La communication avec les fidèles est rétablie à travers une procédure simplifiée et brève qui vise à sauvegarder l'essentiel. La norme qui prévaut veut que la justice idéale soit rendue par les législateurs et les juges qui agissent en fonction de leur époque. "Nous vous informons que celui qui, dans cette période, lutte pour imposer la stricte observation des usages et de l'ordre de notre Eglise, tels qu'ils existaient quand les chrétiens étaient libres, est un ennemi du christianisme; d'ailleurs, son entreprise est vaine. En revanche, celui qui cède un peu, afin de sauvegarder l'ensemble, a une vocation apostolique, et c'est en cela que Dieu le jugera".<sup>17</sup>

Gennadios exige des pasteurs ecclésiastiques qu'ils agissent selon leur conscience: "Vous n'avez besoin de l'enseignement de personne", et qu'ils ne tiennent pas rigueur aux chrétiens "s'ils ont oublié le nombre des évangiles, et qu'au lieu du septième ils lisent le neuvième; ou s'ils ont psalmodié l'octoïque au lieu du premier psalme ou du quatrième". En effet, "cela revient à leur demander une autre précision et minutie que celle accordée par les temps".<sup>18</sup>

Dans ce cas aussi, l'institution de l'*économie* — "au besoin, on peut même élargir la lettre de la loi" — va aider dans ce sens...

### III

Une première approche des conceptions de Gennadios par rapport à la reconstitution du mécanisme ecclésiastique, dans les premières années qui suivirent la conquête ottomane, permet les constatations suivantes:

a) L'institution ecclésiastique se réorganise en se fondant sur ses structures spécifiques — hiérarchie, communication avec l'ensemble des fidèles, mais les caractéristiques qui déterminent la physionomie propre de ces structures sont modifiées par rapport à celles de la période byzantine. A l'ordre et à la minutie qui caractérisent le déroulement du culte à l'époque des "Basileis", vient ensuite une procédure simple et brève qui recherche seulement l'essentiel du dogme. L'institution de l'*économie*, mesure dont on n'envisageait l'application, dans la période

17. *Ibid.*, v. 4ème, pp. 203-204.

18. *Ibid.*



byzantine, que dans des cas exceptionnels, se généralise et donne lieu à une politique que les clercs se doivent de suivre. Les critères de promotion et de permanence des représentants de la hiérarchie à leurs postes sacerdotaux changent, s'élargissent, de sorte que la "moralité", le "savoir" ne constituent plus les conditions indispensables pour l'admission dans le corps hiératique.

Nous retrouvons cette image du nouvel équilibre au niveau de l'idéologie religieuse et dans les conceptions théoriques de Gennadios, par lesquelles celui-ci tente d'interpréter, et par conséquent de "légitimer", le fait de la conquête.

Pour expliquer l'occupation de "la plus belle des villes sur terre", Gennadios invoquera le schéma interprétatif qui s'était déjà formé au sein de l'Eglise à l'occasion des précédentes victoires des Ottomans en Europe et en Asie.

Les événements de 1453 sont l'effet de la volonté divine: "Les malheurs survenus dans la métropole sont manifestement venus de Dieu et du Jugement céleste, et la force hostile, ainsi que la technique et les moyens étrangers, qui ont été dirigés contre nous et nous ont vaincus, disposaient d'une puissance venue d'ailleurs".<sup>19</sup>

Châtiment divin, la chute de la ville "aux mains des Barbares" est le résultat de la "décadence du Genre" (Ghenos): "Nous fûmes foulés aux pieds des ennemis malgré nous, parce que nous ne voulûmes pas nous soumettre à Tes ordres... et la pire servitude envers nos passions intérieures fut suivie par la servitude imposée par ceux qui préparaient de l'extérieur notre catastrophe".<sup>20</sup>

Pourtant, la nouvelle réalité n'est pas le produit de la vengeance divine. "Ton philtre paternel ne s'est pas refroidi envers nous". L' "humiliation" est non seulement justifiée, mais constitue aussi l'épreuve nécessaire qui "donnera une occasion de recompense dans cette vie douloureuse que Tu nous offris".<sup>21</sup> Le signe le plus sérieux de la providence divine est la constitution du Patriarcat. Le Sultan agit en tant qu'instrument de la providence divine, puisqu'à travers lui s'est exprimé tant le châtiment divin, que la possibilité de reconstitution de l'Eglise avec Gennadios —obéissant, lui aussi, à l' "inspiration divine"—

---

19. *Ibid.*, v. 4ème, p. 215.

20. *Ibid.*, v. 4ème, p. 221.

21. *Ibid.*, v. 4ème, p. 222.

placé à sa tête. Cette explication métaphysique de la chute de Constantinople confère une orientation particulière à la foi orthodoxe qui implique une oeuvre missionnaire des chrétiens orthodoxes à l'intérieur désormais de l'Empire ottoman.

Le devoir principal qui incombe à tous est la sauvegarde de la foi orthodoxe. Le Patriarche a pour tâche essentielle de défendre la vérité de l'orthodoxie —aspect majeur de sa mission spirituelle— en s'éloignant ainsi des affaires et des compétences caractéristiques d'un pouvoir séculier. La situation de l'Eglise est semblable à celle des "débuts du christianisme".

La nouvelle situation dans laquelle s'est trouvé le monde chrétien présente des analogies avec les épreuves des Juifs, auxquels Dieu "a donné un esprit d'errance" en raison de leurs péchés;<sup>22</sup> les épreuves auxquelles sont soumis à cet instant les chrétiens constituent la juste punition de Dieu pour leur corruption et leur décadence. "Nous avons vu Ton jugement juste Roi tout-puissant, et nous avons vu la compassion habituelle aux plaintes".<sup>23</sup>

Les chrétiens se rattachent aux images des Martyrs en tant que combattants de Jésus. "Chrétiens d'Orient et d'Occident, nous subissons le martyre pour notre foi envers le Christ".<sup>24</sup>

Le salut éternel de l'âme passe par la sauvegarde de la foi dans le nouveau contexte marqué par la "multitude de tentations" et les "chagrins indescriptibles" envers lesquels il faut opposer une "conviction inébranlable" et se montrer "prêt à mourir lorsqu'Il le voudra...".

Ce devoir est d'ailleurs immédiat puisque le jour du jugement dernier est proche. Les Jugements eschatologiques ("la forme de ce monde est périmée, et le moment de la fin individuelle et collective est proche")<sup>25</sup> suivent les visions d'une destruction totale du monde.<sup>26</sup>

22. *Ibid.*, v. 4ème, p. 203.

23. *Ibid.*, v. 4ème, p. 355.

24. *Ibid.*, v. 4ème, pp. 288, 383.

25. *Ibid.*, v. 1er, p. 184.

26. A propos de l'argumentation de Gennadios v. aussi P. Zioga, *Προβλήματα τῆς Παιδείας τοῦ Ἑλληνισμοῦ κατὰ τὸν πρῶτον αἰῶνα τῆς Τουρκοκρατίας*, Θεσσαλονίκη 1982, pp. 52-58, A. Argyriou, *Les exégèses grecques de l'Apocalypse à l'époque Turque (1453-1821)*, Thèse de Doctorat, Université de Strasbourg, 1977, pp. 10-18, 45-49.

b) Les positions de Gennadios relatives à l'adaptation de l'Eglise à la conquête ottomane laissent transparaître les semences d'une pratique qui va suivre et déterminer l'évolution de l'institution ecclésiastique durant toute la domination ottomane. Et en ce qui concerne du moins les éléments qui caractérisent sa physionomie institutionnelle, cette entité apparaît dissociée du cadre byzantin, en quelque sorte "débyzantinisée".<sup>27</sup> Le parallélisme effectué par Gennadios est de ce point de vue éloquent: "Et maintenant, le christianisme se trouve dans la même situation qu'avant Constantin: nous n'avons plus ni souverain, ni église, ni hardiesse comme alors...".<sup>28</sup> Nous n'avons plus affaire avec une Eglise qui bénéficia de la protection étatique, et il n'y a plus de Basileus, ce "protecteur des Eglises qui présidait aux décisions synodales et les garantissait de son autorité".<sup>29</sup>

#### IV

Mais que peut signifier un tel revirement? La dimension proprement politique de ces arguments idéologiques (interprétation de la conquête ottomane) et de ces mesures organisatrices (généralisation de l'*Economie*), examinés ci-dessus apparaît évident en ce qui concerne la légitimation du pouvoir ottoman.

Toutefois, on pourrait formuler quelques questions et avancer quelques hypothèses d'une façon différente, en prenant un autre point de départ.

On peut se demander en effet si ces arguments et mesures doivent seulement être considérés comme des "artifices" visant à justifier le fait de la conquête, ou s'ils constituent des indices d'une altération plus profonde de la nature même de l'institution ecclésiastique.

L'*Economie* ne tardera pas à devenir l'axe conducteur de la politique de l'Eglise et à s'étendre au champ "profane", ainsi qu'à des domaines où la déviance par rapport aux canons n'était pas due aux pressions du pouvoir ottoman. Gennadios, d'ailleurs, ne voulait pas fixer de limites à son fonctionnement.

27. S. Asdrachas, «Ζητήματα Οικονομικής Ιστορίας τῆς Τουρκοκρατίας» in *Ζητήματα Ιστορίας*, Ἀθήνα 1982, p. 28.

28. Gennade Scholarios, *op. cit.*, v. 4ème, p. 203.

29. D. Homatianos, *Σύνογραμμα...*, E', p. 429.

Ainsi, la validité des canons se relativeise par rapport aux circonstances concrètes de leur application, et leur interprétation est valable pour chaque cas étudié (subjectivisme). Que signifie l'abandon du formalisme, de l'accent mis sur l'application rigoureuse et absolue des règles canoniques, le recours continu à l'institution de l'*économie*: en d'autres termes la modification de la pratique et des habitudes pour un mécanisme de type bureaucratique, telle l'Eglise, lorsqu'une des caractéristiques structurelles d'une bureaucratie consiste en la "codification" des règles de toute sorte qui ordonnent son activité, et en la "rationalisation" des critères de valorisation en son sein, et lorsque seul le respect absolu de ces deux conditions préalables, lié à leur permanence, peut garantir sa production et sa reproduction?<sup>30</sup>

Une hypothèse unique peut être formulée de deux manières: le champ où l'Eglise revendique le monopole change (se transforme), ou bien l'Eglise revendique un prestige différent —et d'une façon différente— que celui qu'implique sa domination sur le champ religieux. Les conditions historiques dans lesquelles se situe ce phénomène vont nous permettre de décrypter une autre fonction, que l'Eglise petit à petit revendique pour elle-même. Au sein de l'Empire ottoman, tel que celui-ci s'est formé après son extension progressive vers les régions asiatiques et balkaniques, qui se trouvaient jadis sous domination byzantine, se trouvent de multiples groupes socio-politiques qui avaient pour caractéristique commune la foi chrétienne orthodoxe. Il s'agit d'un espace aux traces encore vives de l'influence du Patriarcat œcuménique. Le vide suscité par la perte du "pouvoir primaire"<sup>31</sup> de ces populations doit, selon Gennadios, être rempli par l'autorité religieuse à laquelle le pouvoir ottoman, politiquement souverain, concède une autonomie et une indépendance religieuse.

Mais quelle est la fonction de l'*Économie*, sinon d'incorporer dans "l'Ordre Ecclésiastique" les "Ordres" dominants partiels déjà formés dans l'espace social? Et comment ne pas voir dans cette "ouverture" de l'Ordre Ecclésiastique vers des choix socialement admis indépendamment de lui —ou parfois en opposition avec lui— les signes d'une in-

30. P. Bourdieu, *op. cit.*, pp. 320-321.

31. D. Zakythinios, «Ρωμαιοκρατία και Τουρκοκρατία» in *Μεταβυζαντινά και Νέα Έλληνικά*, Αθήνα 1978, p. 20.

capacité du pouvoir à fonctionner d'une manière autonome, correctrice et réformatrice par rapport au champ social, et à promouvoir autre chose qu'une politique d'adaptation? Et comment interpréter le fait que dans notre cas la caractéristique de toute institution similaire —qui doit offrir un système de concepts et de règles de conduite face auquel la société doit se définir et se "rectifier"— se présente inversée? C'est le religieux qui s'incline devant le social, c'est le religieux qui va s'adapter à la réalité de la société, et non le contraire.

Ne va-t-elle pas dans le même sens, la sacralisation du profane manifestée dans le discours religieux théorique, comme cela a été exposé plus haut? La foi n'a pas de définition abstraite. C'est quelque chose qui s'acquiert d'une façon empirique. La sanctification d'un individu dépend de la réalité sociale: "Même si la foi est apparue au milieu des épines, la germination des âmes, destinées au salut qui doivent avoir accès au royaume de Dieu à travers beaucoup de peines et de malheurs, ne s'arrêtera pas à condition que celles-ci restent attachées à l'amour de Jésus malgré les tentations de la vie". *Le présent est sanctifié*.<sup>32</sup> "Ceux qui souffrent pour la foi au milieu des Barbares sont les nouveaux Mercure et Procope et Georges, et sont peut-être plus importants et plus courageux qu'eux".<sup>33</sup>

A partir de là, on en arrive vite à la position qui veut qu'un bon chrétien soit celui qui se soumet et admet les règles socialement reconnues. L'identité religieuse devra être "lue" en des termes purement sociaux. Et c'est peut-être dans cette optique que doit être entendue la transformation des transgressions sociales en péchés religieux, transgressions soumises à des peines proprement ecclésiastiques, alors morales, et le recours à un moyen très fréquemment utilisé par l'Eglise de ce temps —l'excommunication— contre tous ceux qui ne s'adaptent pas aux conditions sociales dominantes.

Il s'agit d'une "institution" qui recherche la reconnaissance d'une autorité —plutôt qu'elle ne la manifeste— de la part d'une société qui n'en a pas encore concédé sa souveraineté, ce qu'elle ne peut revendiquer qu'en s'appropriant ce qui est admis et en vigueur au niveau social. C'est dans cette optique qu'il faudrait réévaluer l'institution de l'économie, en tant que moyen aidant au renforcement —à l'assurance—

32. Gennade Scholarios, *op. cit.*, v. 4ème. p. 198.

33. *Ibid.*, v. 1er, p. 182.

du pouvoir du Patriarche vis-à-vis du corps social, et non comme moyen par lequel s'exprime son pouvoir personnel absolu.

A toutes ces hypothèses, pourrait s'ajouter non seulement le fait que pour la vision du pouvoir ottoman l'institution patriarcale était inexistante (les "canons" —fondement juridique de l'institution— étaient dépréciés en simples "habitudes fausses des infidèles", le pouvoir patriarcal était reconnu à titre personnel, les seules relations possibles entre le Patriarcat et le pouvoir se résumant à des relations personnelles entre le Souverain et le Patriarche), mais aussi le fait que Gennadios —d'après ses propres références— considérait la charge de la chaire patriarcale comme une affaire personnelle, au détriment de l'institution traditionnelle.

Mais sur ces considérations on reviendra de nouveau.

MYRSINI PLIONI

LES NOTABLES BYZANTINS PENDANT  
LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE  
(ca 1400-1460)

D'APRÈS LES CHRONIQUEURS BYZANTINS

Avant de commencer il faut souligner que, par le type même des sources utilisées, la richesse des renseignements est assez inégale; à titre d'exemple, on peut retrouver une quantité suffisante d'informations en ce qui concerne l'activité des personnages dans le Péloponnèse; en revanche, nous en manquons pour d'autres régions de l'Empire. En outre nous avons de nombreux renseignements sur les personnes et les événements concernant le deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle, bien moins sur ceux du premier quart du même siècle.

De cette recherche nous avons exclu les personnes du pouvoir ecclésiastique et les intellectuels de l'époque. Cette démarche est due, notamment, à deux raisons: tout d'abord les chroniqueurs nous donnent des renseignements incomplets, ce qui nous gêne pour esquisser la personnalité des gens qui nous intéressent. Deuxièmement, il s'agit de personnes particulièrement importantes, chacune pouvant être l'objet d'une recherche à part, comme Georges Scholarios (Gennadios II) ou comme Bessarion qui ont déjà donné —du reste— matière à des publications souvent importantes.

Dans une première étape, pour sélectionner les cas à étudier, nous avons retenu tous les personnages que nous y avons trouvés. Le fait que leur existence était consignée dans une chronique leur conférait, de fait, un certain caractère de "notabilité".

Dans une deuxième étape, nous avons sélectionné les personnes qui comportaient les caractéristiques suivantes:

- a) l'appartenance souvent aux grandes familles byzantines, comme les Cantacuzènes ou les Paléologues;
- b) la possession des dignités ou des offices;

- c) la possession d'une fortune importante;
- d) la participation aux événements qui se déroulaient à l'époque dans l'Empire.

L'élaboration de cette liste nous a permis d'établir en deux parties quelques données concernant la noblesse byzantine de la première moitié du Xe siècle.

- 1. les activités économiques et la situation sociale;
- 2. la participation aux événements.

### 1. *Activités économiques et situation sociale*

Nous avons abouti à formuler une première hypothèse sur la composition de la noblesse byzantine du Xe siècle.<sup>1</sup> L'aristocratie byzantine se compose de deux couches distinctes, à savoir: une aristocratie supérieure et une aristocratie inférieure.

— Aristocratie supérieure.

Les notables qui sont membres de cette catégorie sont les dignitaires les plus haut placés et, en plus, ils ont les postes les plus importants dans les administrations régionales. Les membres de cette catégorie s'attachèrent à la personne du despote de sorte que souvent leurs liens ne furent pas uniquement des liens de service, mais aussi des liens de parenté étroits.<sup>2</sup>

Les personnages de cette couche furent préparés à encadrer la vie publique très jeunes, recevant l'éducation nécessaire dès l'enfance. Ils commençaient leur carrière, investis des hautes dignités et devenaient titulaires de postes administratifs assez importants. Il s'agit de personnes qui exerçaient une grande influence dans les affaires de l'Etat par leur position puissante et immuable p.ex. Luc Notaras.<sup>3</sup> Il faut

1. On parle plus précisément de l'aristocratie moréote, car nos sources sont abondantes pour cette région et assez peu nombreuses pour les autres.

2. G. Ostrogorsky, "Observations on the aristocracy in Byzantium" in *D.O.P.*, fasc. 25 (1971) 28. La haute aristocratie qui était liée à la personne de l'empereur, à quelques exceptions près des liens de parenté (de sang ou de mariage), occupait les postes les plus élevés.

3. Sur Luc Notaras: L. Chalcocondylès, *Ἀποδείξεις ἱστοριῶν*, Βιβλία δέκα, ed. Bonn 1843, pp. 374, 398, 401; Critobuli Imbriotae, *Ἱστορίαι*, ed. C. Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, t.V, Paris 1883, p. 101; Ducas, *Ἱστορίαι*, ed. Bonn 1834, pp. 93, 104, 196 et 300-303; G. Phrantzès, *Χρονικόν*, ed. J. Bekker, Bonn 1838,



remarquer que jamais un personnage de cette première couche ne se décline dans la seconde.<sup>4</sup>

— Aristocratie inférieure.

Nous appelons une partie de l'aristocratie "aristocratie inférieure" pour désigner une couche moins "pourvue" que la couche supérieure.

Dans cette deuxième couche on rencontre des personnes qui gouvernent les circonscriptions administratives d'une moindre importance. La place des personnages de cette couche dans la hiérarchie des dignités semble être presque négligeable. A titre d'exemple on rapporte le cas de Georges Phrantzès. L'évolution de sa carrière nous porte à croire qu'il est issu de l'aristocratie inférieure et parvient à dépasser les limites de celle-ci, arrivant jusqu'aux plus hautes dignités de la hiérarchie byzantine où il possède les postes les plus importants dans les administrations régionales.<sup>5</sup> La carrière de Georges Phrantzès peut être utilisée comme un modèle d'ascension de la deuxième couche vers la première. Les deux biais de l'ascension de l'aristocratie supérieure sont, d'abord l'armée, et puis la bureaucratie impériale.<sup>6</sup>

En ce qui concerne leurs activités professionnelles et économiques, on les distingue aux trois groupes suivants:

- la propriété terrienne
- l'administration régionale
- le commerce.

---

pp. 118, 193, 224, 254, 262, 291; A. Laïou, "Société et économie: 1204-1453" in *Histoire de la Nation hellénique*, IX, 1979 (en grec); N. Oikonomidis, *Hommes d'affaires, Grecs et Latins à Constantinople (XIII-XVe ss.)*, Montréal-Paris 1980; D. A. Zakythinis, *Le despotat grec de Morée*, Athènes 1953, II, p. 106.

4. A. Laïou: "The byzantine aristocracy in the Palaiologan period: a story of arrested development" in *Viator* IV (1973) 139.

5. Georges Phrantzès commence en 1417 où il se trouve chambellan de la maison du despote Thomas Paléologue. Il parvient à posséder la dignité du grand logothète auprès de Constantin Paléologue. A. Laïou in "The byzantine aristocracy in the Palaiologan period: a story of arrested development", pp. 138-139 nous raconte que la famille de Phrantzès au XIVe s. n'appartenait pas à la haute aristocratie et que (*ibid.*, p. 136 note 26) Jean VI Cantacuzène appelle un Phrantzès "τῶν συγκλητικῶν εἰς, οὐ πάνυ δὲ τῶν ἐπ' εὐγενείᾳ λαμπρονομιένων".

6. A. Laïou, *op. cit.*, pp. 139-140; G. Phrantzès arriva à concilier ces deux différents modes d'ascension.

— La propriété terrienne.

Avant de commencer on doit clarifier que par la nature des sources, on est restreint à étudier l'aristocratie de la Morée.<sup>7</sup>

On a des renseignements précis sur les terres possédées par deux membres de la même famille, Nicéphore Melissène, grand protostrator, et son cousin Léon;<sup>8</sup> probablement dans cette catégorie on devra ajouter le nom de Sofianos Eudemonoïannis qui, d'après A. Elissen,<sup>9</sup> doit être identifié à Eudemonoïannis, un seigneur puissant et riche dans la "Descente aux Enfers" de Mazaris.

— Administration régionale.

L'administration régionale était composée notamment des "gouverneurs" locaux des villes ou des régions qui formaient les circonscriptions administratives. Les sources mentionnent ces "gouverneurs" sous les noms de "κεφαλαί, κεφαλάδες, ἡγεμών, ἡγεμονεύων, ἐπιτροπεύων, ἀρμοστής".<sup>10</sup> Ceux-ci représentaient le pouvoir central dans leurs circonscriptions. Leurs pouvoirs administratifs mis à part,<sup>11</sup> ils jouissaient également de bien d'autres privilèges, percevant, par exemple, une indemnité sur les revenus locaux provenant des taxes.<sup>12</sup>

Nous allons nous pencher maintenant sur la question de l'apanage. Cette institution semble servir premièrement à maîtriser les régions éloignées et souvent dispersées du siège du gouvernement central et, deuxièmement, à apaiser les conflits intérieurs qui surgissaient parfois parmi les membres de la famille impériale. Nous soulevons les problèmes de l'apanage dans le paragraphe sur l'administration régionale

7. Sur la composition de cette aristocratie voir D. A. Zakythinos, *op. cit.*, II, pp. 211-212 et 219; A. Laïou, *op. cit.*, p. 145.

8. G. Phrantzès, *op. cit.*, pp. 132 et 159.

9. A. Elissen, *Analecten der Mittel und Neugriechischen Literatur*, Leipzig 1860, t. IV.

10. D. A. Zakythinos cite qu'au XVe s., ces appellations correspondaient toutes à la même fonction.

11. Nous ne possédons pas assez de renseignements sur l'étendue de leurs pouvoirs. Ils étaient chargés du service administratif et financier, tout en ayant des attributions judiciaires.

12. C. Sathas, "Δίκαιον τοῦ κεφαλατίκιου, κεφαλατίκιον, κεφαλάτικον" in *Μεσαιωνική Βιβλιοθήκη*, VI, pp. 642-643; D. A. Zakythinos, *op. cit.*, II, p. 108.

parce qu'il ne s'agit pas des donations de propriété, mais d'un poste administratif quasi autonome.<sup>13</sup> Les titulaires de ces apanages portent ordinairement le titre de despote. Mais, à l'exception de l'Etat du Péloponnèse, on n'a jamais désigné ces terres par le terme despotat.

— Commerce.

Parmi les moyens financiers à la disposition des notables byzantins, c'est le commerce qui commence à occuper une place grandissante vers le XVe siècle.

A partir du milieu du XIVe siècle, une bonne partie de l'aristocratie byzantine, qui était jusqu'alors essentiellement terrienne, allait commencer à s'intéresser aux affaires commerciales.<sup>14</sup> Nous rencontrons dès lors dans le commerce, notamment constantinopolitain, les noms des familles les plus connues de l'époque.<sup>15</sup>

Le commerce qui était jusque là l'affaire exclusive des ressortissants des Républiques Italiennes, attirait maintenant davantage les notables; c'était une activité qui leur permettait d'accroître leurs profits et aussi de consolider leur puissance économique, ainsi que leur place sociale. Nous remarquons que, très souvent, le même personnage ou la même famille figure dans les trois groupes économiques.<sup>16</sup>

---

13. J. Barker, "The problem of appanage in Byzantium during the Palaiologan period" in *Byzantina* III (1971); H. Ahrweiler, "La concession des droits incorporels; donations conditionnelles, in *Actes du XIIe Congrès international des Etudes Byzantines*, Belgrade 1967, II, pp. 1-27.

14. N. Oikonomidis, *op. cit.*, pp. 114-124: "C'est le moment où le gros des terres byzantines ont été perdues pour l'Empire; V. Hrochova, "Aspects sociaux et économiques de la décadence des villes byzantines, à l'époque des Paléologues", *Actes du IIe Congrès international de l'A.I.S.E.E.*, Athènes 1972, II, p. 439: "Ceux ci qui appartenaient à la classe moyenne les μέσοι étaient sous la dépendance économique des féodaux Byzantins, qui seuls, souvent sont présentés comme intermédiaires durant les négociations commerciales avec les marchands des Républiques Italiennes. Les Byzantins féodaux profitèrent largement de ces villes de l'entreprise artisanale et commerciale, et, de plus, décidaient de la vie politique dans les villes".

15. N. Oikonomidis parle seulement du commerce constantinopolitain. Mais parmi les noms qu'il cite se trouvent aussi les noms de grandes familles moréotes.

16. Les Paléologues, les Notaras, les Cantacuzènes, les Lascaris, les Asan, les Mélissènes, les Rallès.

## 2. Participation aux événements (la question de l'entourage)

Les notables byzantins participaient à la fois aux événements militaires et aux événements politiques de l'époque.

Par événement militaire on entend tous les conflits intérieurs, les guerres contre les Ottomans et les guerres contre les puissances occidentales. Par activité politique on entend la politique extérieure de l'Empire, dans ses expressions variées qui, en raison de la menace ottomane, était devenue très fragile à l'époque.

Ils participaient aux luttes civiles et aux intrigues de la Cour.<sup>17</sup> Ils s'alliaient aux membres de la famille impériale, selon leurs intérêts, leurs idées politiques ou religieuses. Et, souvent, ces alliances servaient tant à leur ascension politique et sociale qu'à la conservation de leur puissance économique. La plupart de nos chroniqueurs font apparaître l'existence d'un phénomène des entourages définis.<sup>18</sup> Ces entourages se formaient autour de la personne du despote. Les entourages des despotes et les suites des notables se constituaient en une forme pyramidale, ayant au sommet les princes de la famille impériale et à la base les membres de la petite noblesse. Toutefois, les relations créées dans le cadre d'une telle pyramide peuvent être compétitives et dépendantes d'autres relations créées dans un autre entourage. On remarque souvent une mobilité entre les divers entourages. Unis par des liens d'intérêt, de parenté et de dépendance, ils formaient tous une nouvelle formule de fidélité. Une fidélité personnelle allait s'ajouter à l'ancienne fidélité qui était orientée vers l'Empereur.<sup>19</sup> Ce processus fut-il arrêté par l'occupation ottomane ou modifiée par celle?<sup>20</sup>

17. D. A. Zakythinos, *op. cit.*, II, p. 212.

18. G. Ostrogorsky, "Observations on the aristocracy in Byzantium" in *D.O.P.* XXV (1971) 12-17 et 27. L'auteur croit qu'à partir du XI<sup>e</sup> siècle, la suite typiquement médiévale —Gefolgschaftswesen— est développée à Byzance, même s'il n'y a jamais pris la légitimité ni de forme juridique (*ibid.*, p. 14). C'est un phénomène qui se répand à Byzance sans aucune influence extérieure (*ibid.*, p. 17).

19. G. Ferluga, "La ligesse dans l'Empire Byzantin" in *Recherches internationales à la lumière du Marxisme*, 79, Paris 1974, pp. 171-193; N. Svoronos, "Le serment de fidélité et l'empereur byzantin et sa signification constitutionnelle", in *Revue des Etudes Byzantines* 9 (1958) 106-112.

20. A. Laïou, "The byzantin aristocracy in Palaiologan period: a story of arrested development", in *Viator* IV (1973); en Morée après la conquête se formait

En ce qui concerne les événements politiques, nous avons remarqué les activités de divers notables "collaborateurs" des Ottomans. Il serait peut-être plus juste de parler des personnages appartenant au "parti" pro-turc en opposition au "parti" pro-occidental, représentés respectivement par Démétrius Paléologue et Thomas Paléologue. A la suite de la conquête du Péloponnèse, Mehmed II céda un apanage à Démétrius.

*A titre de conclusion: Essai pour une définition des "notables" byzantins (première moitié du XVe siècle).*

La définition que nous allons donner ne constitue pas une définition absolue qui aurait pu, en quelques lignes, expliquer le sens de ce terme. Elle est davantage un exposé des caractéristiques qui composent les éléments formant le statut d'un notable de l'époque.

#### *A. Fondements économiques de leur pouvoir*

Les sources traditionnelles de richesses furent les postes dans l'administration régionale ou le service de l'Etat, comme officiers et dignitaires. Dans chaque circonscription administrative, une majorité des revenus fiscaux passait aux mains des gouverneurs.

La terre était la principale source de richesse et de pouvoir économique.<sup>21</sup> Mais le manque des terres de l'Empire au XVe siècle semble pousser les notables à se tourner vers d'autres sources de richesse.<sup>22</sup> C'est ainsi que le commerce était parmi les premières activités des notables.<sup>23</sup>

Les richesses économiques étaient certes à la base de son statut social et ses fonctions administratives; mais ces derniers favorisaient aussi sa puissance économique.

---

un groupe des chevaliers chrétiens au service des Ottomans, les "müssellem", qui jouissaient des franchises fiscales: N. Beldiceanou et J. Beldiceanou-Steiner, in "Recherches sur la Morée (1461-1512)" in *S.O.F.* (Munich). Il s'agit d'une hypothèse qu'on a fait et qui reste à vérifier dans une autre étape de nos recherches.

21. N. Svoronos, "Sur quelques formes de la vie rurale à Byzance: petite et grande exploitation", in *Annales* XI (1956) 325-326.

22. Au XVe siècle, les terres de l'Empire étaient réduites à la Morée, à la Thrace, à certaines enclaves de la Macédoine (Thessalonique jusqu'à 1443), à la Thessalie et aux îles (Lemnos, etc.).

23. A. Laïou, "Société et Economie, 1204-1453" *op. cit.*, p. 238 (en grec).

### B. *Activités professionnelles et participation aux événements*

Cette classe "préparée pour la vie publique"<sup>24</sup> s'occupait de l'administration régionale, du service de l'Etat, de l'armée, du gouvernement. Souvent, ils formaient, en plus, les entourages du palais ou des maisons des despotes.

Pour ce qui est de leur participation aux événements politiques et militaires, ils montraient leur bravoure de même que leur défaitisme. Ils étaient prêts à lutter contre les Ottomans, mais aussi à détourner les fonds mis à leur disposition pour les services de l'Etat. A cette époque perturbée, ils essayaient de sauver l'Empire sans être capable de surmonter leurs intérêts personnels.<sup>25</sup>

### C. *Statut social*

Nous avons déjà indiqué qu'il existait deux couches dans l'aristocratie: une couche supérieure et une couche inférieure.

A côté des liens de dépendance et d'intérêt qui unissaient ses membres, la noblesse avait développé, au cours des siècles, une autre sorte de lien, celui de parenté.<sup>26</sup> Une politique maritale devenait véritablement une politique sociale, économique et surtout politique. L'appartenance à l'aristocratie fut un privilège de naissance.<sup>27</sup>

Nous avons cherché les notables dans la société byzantine du XVe siècle et nous avons recensé les notables d'après les chroniqueurs de l'époque. Ce sont ces personnages qui, par leur action, ont contribué à façonner l'histoire et c'est encore eux qui méritent d'avoir leur place dans l'histoire. Un notable est un notable parce qu'il combat, gouverne et s'enrichit; mais il s'enrichit parce qu'il combat et il gouverne, parce qu'il est notable.

24. D. A. Zakythinou, *op. cit.*, t. II, p. 112.

25. N. Beldiceanu et J. Beldiceanu-Steiner pour les "müssellem", *ibid.*, p. 57; pour l'islamisation des notables moreotes et leur entrée dans la classe des timariotes, *ibid.*, p. 43.

26. P. Charanis, "On the social structure and economic organisation on the Byzantine empire in the XIII century and after" in *Byzantinoslavica* XII (1951).

27. Il ne s'agit que d'une hypothèse de travail qui reste à étudier.

EVGENI RADUSHEV

THE MECHANISM OF A CONQUEST  
ON SOME MAJOR ISSUES  
IN THE STUDY OF THE PROBLEM

Ottoman feudalism, which fully represents an eastern type of feudalism, took shape over territories, where developed feudal relations had already been established. The feudal class of the conqueror, not yet fully emerged, as well as the presence of a strong central authority, did not allow the Ottoman rulers to adopt the feudal institutions they found in Asia Minor and the Balkans. The latter were the outcome of the setting of developed feudal relations, whose stages of development in Byzantium and the Balkans had by far exceeded the feudal relations of the conquerors. There was nothing new in the relations which the Ottoman rulers brought with them to the Balkans. The Balkan people had lived through them for centuries.

On the developed forces of production, which had led to advanced feudal relations, the newcomers imposed their early feudal institutions. This is, in fact, the reactionary role the Ottoman invasion played — it was a step back in the historical development of the conquered nations.

However powerful blow the Turkish conquest had dealt upon the forces of production on the Balkans, it had not altogether destroyed them. Moreover, it was of vital significance that the young Ottoman state employed those forces of production, subordinating them to the needs of a numerous army and administration. Therefore, it is of great importance to study the mechanism of the conquest and the establishment of the new administration in the occupied lands, in order to elucidate the nature of the institutions set up by the conquerors. During centuries the very existence of the enslaved population depended on economic and political structures, radically different from those it was familiar with. On the other hand Ottoman feudalism cannot be

considered isolated from the general development of social and socio-economic relations in South-East Europe. The very fact that the Ottomans turned to the forces of production in these countries does not allow us to draw a distinct border line between the development of Ottoman society and the society of the conquered nations. Had this been the case, it would have been difficult to explain why in the territories, overrun by the Ottoman turks, feudalism flourished for several centuries in countries where an advanced form of feudalism, with the initial elements of its decay, had formerly been in existence. Hence, the significance of the study of Balkan feudalism in connection with the elucidation of the problems of Ottoman feudal system.

In these notes I should like to touch on some issues, subject to discussion, related to the mechanism of the Ottoman conquest of the Balkans. The character of the Ottoman state has top priority.

The majority of the scholars, specialists in Ottoman history accept beyond doubt the feudal character of the Ottoman state. Nevertheless, a considerable number of historians, chiefly Turkish scholars in Ottoman studies maintain an opposite view. The keystone on their studies is the thesis of a centralized Ottoman state, which did not possess feudal relations. If certain characteristics of feudalism appear in it, they were feudal remnants of local conquered Balkan societies. In this spirit, the Ottoman empire is described as depending on the absolute will of the sultan — a state formation where everyone from the grand vezir to the petty official were slaves (*kul*) of the sultan. Even the obligations of the peasantry, the peasants' attachment to a piece of land were meant to meet the needs of an organized (i.e. centralized) state economic system and stood for the rule: everyone was to know his place and the task allotted to him. The social characteristics of this state — the warrior class, which was occupied with the conquest, administration and the rule of this state, together with the non-warrior population (*sürüler*) are described by Turkish historians from a standpoint of rejecting the feudal character of the Ottoman state. Thus in its "Classical Period" (15th-16th century) the Ottoman Empire should embody the concept of a centralized state with a strong socio-economic mechanism in force, where, under the laws of Ottoman society, everyone knew his place, i.e. the Ottoman state was a state of social harmony.

Scholars of this "Classical Ottoman Order" draw particular attention to its economic foundations — agrarian relations, with the *timar*



as its keystone. The timar system, also referred to as *sipahilik*, is in fact the first typical Ottoman socio-economic institution which the conquerors imposed on the newly won Balkan lands. The *sipahilik* offers all the advantages in the case of these studies. As it was imposed by the central authorities, legalized and maintained by them, an enormous number of sources have come down to us, beginning with tens of Codeci of legislation and ending with timar registers. These written sources fix the rights and obligations of *sipahi*, the dependent population attached to it; each household is registered with the relationship within the framework of the hierarchy of the timar; they establish the annual tax, etc. In the course of the study of this enormous amount of material the Ottoman scholar cannot but be struck by the omnipresence of the Ottoman centralism. As the scholar is not in a position to check and to compare this evidence with similar material, he has to trust it fully as a reliable source.

What gives us ground to believe that Ottoman authority reflected the real, not the desired state of affairs? When we are impressed by the Ottoman centralism, what makes us believe in its might? Is it not the evidence, supplied by itself? In fact an impartial and critical approach to Ottoman sources on *sipahiliks* will certainly bring out certain discrepancies: for instance the Vidin *sanjak* (a territory now consisting of 400 villages) is cited to consist of 2000 villages in the 16th century. Is this really possible? Did those villages exist and hence was the feudal tax collected from them? Why do registers of two successive surveys of the timars over a given territory fail to mention identical names of settlements? What had changed — the inhabitants, the villages or the timar boundaries? Most probably, timar registers at least partially, if not as a whole, were subjected to various speculations.

I believe that these questions are quite reasonable and that the approach to written sources, come down to us from the Ottoman state, requires a more critical examination. By no means are we to overlook the fact that this data comes from the central authorities and that it is not the only source to be considered in order to judge whether Ottoman authorities exerted actual overall control. It is sufficient to recall the notorious corruption of the Ottoman administration on the "technological level" of the 15th-16th century, (e.g. the transport and communications of the time), which by no means were in favour of centralism, in order to accept a critical approach to the written evidence

coming from the central authorities. This evidence is the outcome of a totally different concept of the world, of society and state: the oriental, the islamic concept.

Therefore, Ottoman scholars, impressed by the abundance of Ottoman archives on the timar system, have ignored the study of another socio-economic institution, typical for the Ottoman state in the early years of its existence — the *wakif*. Much has been done in this respect in Bulgarian Ottoman studies. However, there are almost no such studies on an all-Balkan scale. This is explicable for the Turkish historiography — the *wakif*, which represents a form of private feudal ownership of land, developed beyond the scope of the central authorities lands (araz-i miriye). In this sense this institution contradicts to the concept of the successive building of centralism in the socio-economic sphere.

The study of the *wakif* should not be ignored by Balkan historiographies because it is, in fact, one of the first islamic agrarian forms imposed by the Ottomans to the newly conquered Balkan lands. We should recall that during the invasion of the Balkans the Ottoman commanders owned, as a rule, land in the form of *wakifs*. Evrenos beg, Malkoch beg, Gaasi Michal beg, Candirli Halil, etc. were all such commanders. They passed their privileges in land ownership to their descendants who owned them in the course of centuries.

Second, as the *wakifs* are one of the earliest forms of Ottoman feudal landownership, imposed on the Balkans, their study is of particular significance for the study of the method of taking over of the new lands. In the early centuries, the owners of *wakifs* settled large numbers of enslaved masses of the population and prisoners of war in their wakifs, thus, overcoming one of the most unfavourable consequences of the long wars for the conquest of the peninsula by the Ottoman authorities — the depopulation of vast fertile regions. We should also point out that the wakif farms developed at faster rates than those of the timars. It was namely the heir of the *wakif-sahib*, and not the *spahyia*, the feudal lord, that was considerably and deeply interested in the organization and intensification of production from their lands.

A third point: The wakif played a major role in the Ottoman agricultural structure in the early centuries of the existence of the Ottoman state. The part played by wakifs in the urban economy is equal

to that played in the rural economy, if not being even greater. We are quite justified to assert that it is impossible to imagine the towns and life in them on the Balkans under Ottoman rule, if we overlook the role and importance of the wakif in these towns.

The primary urban function of the wakif stemmed essentially from its importance as large producer of agricultural products. Wakifs were also larger and smaller merchants of agricultural products which contributed to the strong and lively ties between villages and towns.

Wakifs were also the major builders in towns. Ottoman central authorities had nothing to offer to the towns, beyond the construction of fortifications, barracks and residences for the military-administrative rulers. Bridges, fountains, inns, kervansaray, public baths were built by wealthy wakif-sahibs. It is true, that this building activity served the interests of the wakif owners, and was designed to increase their wealth. However, taking into account that this construction work served the interests of the wakif, we should not forget its essentially social character, in meeting the needs of the urban population: no settlement could exist without bridges, fountains, a water supply system, inns and public baths.

As a major town contractor the wakif soon became the largest land owner in towns as well. Wakifs in towns owned the entire building area, with no exception. Whoever wished to build on wakif property was obliged to pay an annual tax to the wakif-sahib. Even to the end of Ottoman rule, most of the private building owners in the Balkan towns had to pay a kind of tax on the land to the wakif, the owner of the plot.

As a major owner of real estate, the wakif was the principal source of exploitation in towns. Town inhabitants would live in wakif owned houses, or at least build their houses on wakif owned plots. Artisans worked in wakif owned shops, merchants traded in wakif shops, hired by them. Frequently artisans and merchants relied on wakif credit, thus being directly dependant on the wakif.

Point Four. The study of the wakif on the Balkans is of great importance to establish some of the methods of colonization of Turkish people and the islamization of part of the local population in the Balkans, for alongside its social and economic function, the wakif also played an ideological role. Wakifs were a kind of centres of islam and islamic propaganda, spread over the entire enslaved Balkan peninsula. Nume-

rous inns, kervan saray, charity kitchens arose around the wakif mosque where dervishes, travelling monks or hermits, moslem clergy or simply travelling moslems could stay. Some stayed for shorter or longer periods, protected by the wakif, others earned a living in service at the mosque or working at the wakif farms, while others settled on wakif lands and inhabited it with different degrees of dependance on the wakif. Thus a compact moslem population appeared around every wakif on the Balkans amid the predominantly Christian population during the 14th-15th centuries. A typical example was Evrenos bey who had a wakif at Enidze Karasu, a small town, which from the 14th century on became the "capital" of the Evrenos family, and a considerable economic and cultural centre. Alongside with their role for the colonization of the Turkish population, the wakif played a role as a centre of the spread of Islam. It was namely in the regions with great numbers of wakifs that conversion to islam had the greatest success. Eastern Thrace, the Aegean region, Northeast Bulgaria, the Middle and Eastern Rhodopes, the Skopie region, Northern Greece, Bosna, are all a case in mind. The wakif with its public institutions and monumental buildings in every town demonstrated to the enslaved christians the economic and educational advantages converts to Islam could enjoy.

Therefore, it is the duty of Balkan Ottoman scholars to examine the role and the part wakifs played on the Balkans for this problem is of importance beyond the scope of social economic history of the peninsula. It is directly connected to its political history, to its demographic and other ethnic changes resulting from an aggressive policy of a foreign power to the Balkans and their culture.

Another range of problems also connected with the establishment of Ottoman hegemony on the Balkans is the question of the Ottoman power structure. So far scholars have usually drawn attention to the central Ottoman system. The structure of central authority, the organization of the court, mercenaries and the jannissary corps, the central treasury etc. have all been studied. Ottoman scholars have shown much less interest in the study of the system and the structure of local authority. The elucidation of these questions, the relations of local authorities with the separate institutions of self rule of the enslaved nations is of great importance for the study of the history of the Balkans under Ottoman rule. One can note with no hesitation that Ottoman scholars have not cast any light on these issues. The thesis, that the

enslaver, speaking another language, and belonging to another religion, dominated the local population through the local authorities described so far, namely sanjak beg, kadi, is simply not convincing. The towns, which were also fortified centres had their commanders and small garrisons. Was it possible for conquerors to maintain their power over a vast local population by means of so simple and so imperfect a mechanism? It is difficult to offer a clear positive answer. Some light would be cast on the problem if we draw attention to the role of the major large landowners, exercising local authority.

Evidently this problem has been overlooked so far. The problem of local authority and the relations between local authority and large landowners has not been studied to this day. The phenomenon which we find after the middle of the 17th century, a merging of large landownership and local authority must have had its beginnings prior to the 17th century. Should we accept the thesis that during the 15th-16th centuries the provinces were ruled according to the above mentioned system, with a minimum of officials, we have no reason to reject the thesis of the Turkish historiography — namely that the Ottoman conquest on the Balkans brought class peace to this area, that up to the 17th century the subjugated population made no efforts to liberate itself, being content with the rule of the sultans. The picture of local authority drawn so far should also lead to the conclusion that Ottoman Empire must have been the only feudal society where big landowners had no power. In fact, it was just the opposite — those who owned vast lands in a given region played major role in its ruling and this is a typical characteristic of the Ottoman feudal reality.

Here we have outlined some of the basic questions in the study of the Ottoman conquest of the Balkans which stand before scholars in Ottoman studies. I believe that I have reasons to suggest them for the discussion on Theme No 6 of the colloquium. I think that we should consider socio-economic and political conditions to which the enslaved population had to adjust before we turn to the problems of the economic status and the political adaptation of the vanquished nations in the Ottoman Empire.



## DISCUSSION

C. TH. DIMARAS: Χαίρομαι γιά αυτήν τήν ανάπαυλα τήν όποία μās προσέφερε ή όργάνωση τού Συμποσίου στο Πρόγραμμαό του. Όρθά είδε ότι μέσα στην έννοια τής Οίκονομίας συνυπάρχουν στοιχεία πού άνήκουν στόν χώρο τής Παιδείας και τής Ίδεολογίας. Μπορούμε εδω νά θυμηθούμε μαρτυρίες τών περασμένων χρόνων πού δείχνουν ότι τά άγαθά, όσα έφεραν από τή Δύση οί ναυτικοί ή οί χερσαίοι δρόμοι, δέν ήταν ύλικά. Έδω πλέον εισάγω παράθεμα: “και ακούσατε νά βεβαιωθείτε. Είς ένα Πάτριον καράβι έμπαρκαρίσθη από τόν Τριέστι ένας τοιούτος, ήγουν τόν φιλόσοφον επαγγελλόμενος... Ίδέτε λοιπόν τού νέου τούτου, φιλοζόφου μάλλον ή φιλοσόφου, τήν λύσαν εις τό νά μεταδώση τό φαρμάκι τής άθείας. Έφιλιώθη, καθώς ήτον άκόλουθον, με τόν καραβοκύρην. Τί δώρον έσπούδασε νά χαρίση εις τόν φίλον του διά όλην τήν καλήν δεξίωσιν και περιποίησιν όπου εις όλον τόν πλούν άπήλαυσεν άπ' αυτόν; τί στοχάζεσθε ότι τόν έδωκε; τόν έδωκε, χριστιανοί, ένα τέτραδον χειρόγραφον, όπου περιείχε μέσα τάς πλέον όλεθρίους προτάσεις τής άθείας: Ένα δώρον καθολικά τού άδου θανάσμον”. Τέλος τού παραθέματος.

Νομίζω ότι ή εισήγηση τού κυρίου Άποστολοπούλου μās δίνει άφορμή νά εδρύνουμε άκόμη περισσότερο τό διάγραμμα πού έσχεδιάσε ό χριστιανός άπολογητής τού 1800. Έ ή προσοχή άλλωστε με τήν όποία όλοι μας ακούσαμε τήν εισήγηση αυτή, δηλώνει και τήν καλή έπιλογή τού θέματος και τόν άντάξι χειρισμό του. Τήν ίδια καμπύλη διαγράφει και ή εισήγηση τής κυρίας Δρούλια και προσφέρει ένα καλό παράδειγμα γιά τόν τρόπο με τόν όποιο τό οίκονομικό φαινόμενο μετυσώνεται σέ κοινωνικό, δηλαδή συντελεί στην διαμόρφωση μιάς συλλογικής ψυχολογίας. Άλλά άς σταματήσω εδω γιά νά μπορέσω νά δώσω τόν λόγο σέ όσους από τό άκροατήριο έχουν κάτι νά σχολιάσουν ή κάτι νά ζητήσουν άς προς τά ήδη λεχθέντα. Ό κ. Τρωϊάνος έχει τόν λόγο.

SPYROS TROIANOS: Εύχαριστώντας τόν παλαιό καλό μου μαθητή κ. Κονόρτα γιά τήν πολύ κατατοπιστική του άνακοίνωση ήθελα νά ρωτήσω τό έξής: Υπάρχουν στοιχεία γιά τήν διαπίστωση τού άν τό σύνολο τών εισπραττομένων πόρων μέσω τού βασιλικού χαρτασιού έφθανε στα Όθωμανικά ταμεία ή άν έφθανε μόνο ένα ποσοστό αυτού; Δηλαδή άν με τόν τρόπο αυτό εξασφάλιζε ένα πρόσθετο έσοδο τό Πατριαρχείο ή όλόκληρο... Τό Πατριαρχείο ήταν ένας φοροεισπράκτορας γιά νά καταλήξει τό έσοδο αυτό στο Όθωμανικό κράτος. Θα ήθελα άκόμη νά προσθέσω μιά μικρή όρολογική παρατήρηση: θά προτιμούσα στο σημείο πού έκανε τόν λόγο γιά άνώτερο κληρο νά χρησιμοποιούσε τόν όρο “άνάτατο κληρο”. “Τό άνώτερος” έχει άλλο περιεχόμενο. Εύχαριστώ.

PARASKEVAS KONORTAS: Πρέπει νά πούμε ὅτι οἱ πηγές δὲν μᾶς δίνουν πληροφορίες συγκεκριμένες γιὰ τὸ ἂν κατέληγε ὄλος ὁ φόρος ἢ μέρος αὐτοῦ. Τὸ μόνο ποὺ ξέρομε εἶναι ὅτι τουλάχιστον ἀπὸ τὸ δεύτερο μισό τοῦ 16ου αἰώνα καὶ πέρα, ὁ ἀνώτατος κληρὸς βρίσκεται σὲ μιὰ πάρα πολὺ προνομιούχα οικονομικὴ θέση —μέσα στὴν Ὀρθόδοξη κοινότητα καί— μέσα στὴν Ὀθωμανικὴ κοινότητα γενικότερα. Αὐτὸ μὲ κάνει νά πιστεύω ὅτι ἓνα μέρος τουλάχιστον τῶν φόρων αὐτῶν —δὲν εἶμαι σὲ θέση νά ξέρω ἂν μεγάλο ἢ μικρό— ἔμενε στὰ χέρια τοῦ ἀνωτάτου κληρῶν.

DESPINA TSOURKA-PAPASTATHI: Ἦταν πάρα πολὺ ἐνδιαφέρουσα καὶ ἡ εἰσήγηση καὶ οἱ ἀνακοινώσεις καὶ θὰ εἶχε πολλὰ κανεῖς νά συζητηθεῖ ἀλλὰ ὁ χρόνος πιέζει γι' αὐτὸ θὰ ἀναφερθῶ μόνο στὰ κατὰ τὴ γνώμη μου σημαντικὰ πράγματα.

Ὅσον ἀφορᾷ τὸν χρόνο τῆς κατάκτησης καὶ τὸν μηχανισμό προσαρμογῆς ὁ κ. Ἀποστολόπουλος μᾶς περιέγραψε ὅλα ἐκεῖνα τὰ μέτρα τὰ ὁποῖα πῆρε ἡ πολιτικὴ ἐξουσία γιὰ νὰ ἐξασφαλίσει τὴν ἐνταξὴ τῶν κατακτημένων. Σ' αὐτὰ τὰ μέτρα θὰ ἤθελα νὰ προσθέσω κάτι γιὰ τὸ ὁποῖο ἔγραψε καὶ ὁ Η. Inalcik παλαιότερα. Εἶναι ἓνα διάταγμα μὲ τὸ ὁποῖο καλοῦσε τοὺς Χριστιανοὺς ποὺ εἶχαν φύγει ἀπὸ τὴν Κωνσταντινούπολη—ὄχι μόνο αὐτοὺς ποὺ εἶχαν φύγει καὶ εἶχαν ἀφήσει τὰ σπίτια τους ἐκεῖ—ἀλλὰ καὶ ὄσους ἄλλους ἤθελαν νὰ μετοικήσουν στὴν Κωνσταντινούπολη, νὰ πάρουν κάποιο ἔγγραφο προκειμένου νὰ ἀποκτήσουν σπίτια νὰ κατοικήσουν. Αὐτὸ εἶναι τὸ ἓνα. Ὁ Κριτόβουλος ἀναφέρει—νομίζω στὸ 3ο βιβλίον— καὶ τὴν δυνατότητα ἐξαγορᾶς.

Ἔρχομαι τώρα στὰ ἄλλα μέτρα τὰ ὁποῖα περιέγραψε ἀναλυτικὰ ὁ κ. Ἀποστολόπουλος καὶ τὰ ὁποῖα ὄλοι γνωρίζουμε σὰν προνόμια. Γιατὶ ἀπέφυγε τὸν ὄρο; Τὸν ἀπέφυγε συνειδητὰ ἢ θέλησε περισσότερο νὰ ἀναλύσει; Βέβαια ὁ ὄρος "πρόνομια" παρουσίασε κάποια προβλήματα. Κυρίως—ἓνα δευτέρου— ἂν δόθηκαν γραπτὰ ἢ προφορικὰ ἢ ἂν δὲν δόθηκαν ποτέ. Δὲν ἔχει σημασία. Λειτουργήσαν ὅμως σὰν μηχανισμὸς προσαρμογῆς τῶν κατακτημένων γενικὰ καὶ ὄχι μόνο τῶν Ἑλλήνων Ὀρθοδόξων. Τὰ προνόμια βέβαια δόθηκαν μέσω τοῦ Πατριάρχου—αὐτὸ εἶναι γνωστὸ—σὰν δικαιοδοσίες τῆς ἐκκλησίας καὶ μετὰ ἐπεκτάθηκαν πολὺ περισσότερο. Εἶναι ἓνα θέμα ὀλόκληρος μηχανισμὸς ποὺ μόνος του θὰ μπορούσε νὰ ἀποτελέσει ἓνα θέμα. Ἰσως καὶ γι' αὐτὸ—φαντάζομαι— δὲν θίχθηκε.

Δὲν μπορῶ νὰ ἀντισταθῶ στὸν πειρασμὸ νὰ μὴν προσθέσω ἓνα χρονικὸ περιορισμὸ ὅσο ἀφορᾷ τὸ νόμιμο τῆς ἐκλογῆς καὶ τὴν τελετὴ τῆς ἀναγόρευσης τοῦ Γενναδίου. Αὐτὸ ἔγινε ἐνάμισο χρόνο μετὰ τὴν κατάκτηση.

Ὁ Γεννάδιος ἦταν αἰχμάλωτος στὴν Ἀδριανούπολη καὶ τὸν ἐξαγόρασαν. Αὐτὰ τὰ περιγράφει ὁ ἴδιος πολὺ τραγικὰ στὶς ἐπιστολές του: "Ἐγὼ δὲν ἤθελα, γιατί δὲν ἦταν νόμιμο ἀλλὰ μὲ κάνανε...". Εἶχε ὁ ἴδιος ἀμφιβολία γιὰ τὴν νομιμότητα τῆς ἐκλογῆς του καὶ γι' αὐτὸ ἔκανε καὶ τὴν πρώτη παραίτηση. Ἀλλὰ ὄχι μόνο γι' αὐτό.

Ἐπίσης θὰ ἀναφερθῶ καὶ εὐρύτερα, πάνω στὴν ἀνακοίνωση τῆς κυρίας Μαρπούλου, σὲ κάτι ποὺ ἔχει σχέση μὲ τὰ προνόμια καὶ μὲ τὶς χρηματικὲς παροχές. Ὁ Γεννάδιος μᾶς λέει: "Τὴν ἐλευθερίαν ἦν δέδοκεν ἡμῖν ὁ δυνάστης Γράμμασι καὶ πράγμασι", ὁ Γεννάδιος λέει δηλαδὴ καθαρά ὅτι, σύμφωνα μὲ τὴν τότε πρακτικὴ, ὁ Μωάμεθ δὲν ἔδωσε μόνο τὸ σύμβολο τῆς ἐξουσίας γιὰ νὰ πάρουν, κατ'



ἀρχήν, οἱ Χριστιανοὶ τὶς ἐκκλησίες ἀλλὰ γι' αὐτὸ χρειάζοταν κάποια γραφειοκρατία. Ἡ γραφειοκρατία αὐτὴ ὑπῆρχε. Ὁ Γεννάδιος λέγει ὅτι ἔδωσε γράμματα καὶ πράγματα. Αὐτὸ δὲν ἔχει ἀκόμα διερευνηθεῖ ἀρκετά. Τί ἐννοεῖ μ' αὐτό; Ἐννοεῖ κατὰ τὴν γνώμη μου, καὶ ἀπὸ τὴν ἔρευνα πού ἔχω κάνει, ὅτι ἔδωσε πίσω ὀρισμένες ἐκκλησίες. Δὲν τὶς ἔδωσε ὅλες. Ἐδωσε ἀκόμη ἐνδεχομένως ὀρισμένα κτήματα ἀπὸ τὴν ἐκκλησιαστικὴ περιουσία, ἀπὸ αὐτὰ πού κατακτήθηκαν τότε. Ὑπῆρχαν κάποια κτήματα, κάποια τέλη τὰ ὅποια πλήρωναν τὰ μοναστήρια καθὼς καὶ διάφορες ἄλλες παροχές.

Καθιερώνεται παρόμοιος μηχανισμός—θὰ μοῦ ἐπιτραπεῖ ὁ νομικὸς ὁρος— συσσωμάτωσης τῶν Χριστιανῶν, συσσωμάτωσης τῶν Ἑβραίων καθὼς καὶ τῶν Ἀρμενίων, ἀρκετὰ ἀργότερα.

Θὰ ἤθελα νὰ ρωτήσω ἐπίσης τὸν κ. Κονόρτα ἂν ἔχουμε καθόλου ἀφοριστικὰ γράμματα γιὰ τὸ θέμα μὴ πληρωμῆς ἢ, ἀντίστροφα, συγχωροχάρτια.

DIMITRIS APOSTOLOPOULOS: Ἐπισημάνετε ὀρθὰ κυρία Παπαστάθη ὅτι δὲν χρησιμοποίησα τὸν ὄρο “προνόμια”. Ἦταν μία πράξις ἐνσυνειδητῆ καὶ θὰ ἐξηγήσω ἀμέσως τὰ ἐλατήριά της.

Θεωρῶ ὅτι, γιὰ τὴν περίοδο πού προσπάθησα νὰ σᾶς παρουσιάσω, ἡ χρησιμοποίησις τοῦ ὄρου αὐτοῦ θὰ ἀποτελοῦσε ἀναχρονισμὸ. Ὁ ὄρος ἐφευρέθηκε ἕναν αἰῶνα ἀργότερα, τὸν βρίσκουμε στὸν Ζυγομαλᾶ, στὴν *Ἱστορία Πολιτικῆ Κωνσταντινουπόλεως*, κείμενο πού γράφτηκε τὸ 1578.

Ὁ δεύτερος λόγος εἶναι πῶς, γύρω ἀπὸ τὸν ὄρο “προνόμια” ἔχει ὑφανθεῖ μία ἐρμηνεία γιὰ τὴ θέση τῆς ἑλληνικῆς κοινωνίας στοὺς κόλπους τῆς πολυεθνικῆς ὀθωμανικῆς αὐτοκρατορίας, ἐρμηνεία, κατὰ τὴ γνώμη μου, ἀρκετὰ μηχανιστικῆ. Καὶ μὲ τὴν ἐρμηνεία αὐτὴ δὲν ἤθελα νὰ συνδέσω a priori τὴν ὀπτική μου.

Ἄς ἔρθω τώρα σὲ ἕνα ἄλλο σημεῖο πού θίξατε: στὸ χρονο ἐκλογῆς τοῦ Γενναδίου, ὡς πρώτου μετὰ τὴν Ἀλωση πατριάρχου.

Δὲν γνωρίζω σὲ ποιὲς πηγὲς στηρίζετε τὴν ἀποψή σας ὅτι ἐξελέγη ἐνάμισο χρόνο μετὰ τὴν Ἀλωση. Ἐγὼ πάντως στηρίζομαι σὲ μαρτυρία τοῦ ἴδιου τοῦ Γενναδίου στὴν ὁποία ἀναφέρει ὅτι ἀνέλαβε τὸ θρόνο τοῦ οἰκουμενικοῦ πατριαρχείου τὰ Φῶτα, δηλαδὴ στίς 6 Ἰανουαρίου, τοῦ 1454. Πρόκειται γιὰ κείμενὸ του δημοσιευμένο ἤδη ἀπὸ τὸ 1935 στὸν τέταρτο τόμο τῶν *Ἀπάντων* του.

C. TH. DIMARAS: Ἡ κυρία Παπαστάθη ἔκανε ἕνα ἐρώτημα καὶ σὲ σᾶς κ. Κονόρτα. Ἄν θέλετε, νὰ ἀπαντήσετε πολὺ σύντομα.

PARASKEVAS KONORTAS: Ὅσον ἀφορᾷ τὰ ἀφοριστικὰ γράμματα πού εἶπατε δὲν γνωρίζω νὰ ὑπάρχουν. Ἀπλᾶ ξέρω ὅτι σώζονται γράμματα τοῦ Πατριάρχου, συγκεκριμένα τοῦ Ἱερεμίου τοῦ Τρανοῦ, πού λέει ὅτι ὁποῖος ἀπὸ τοὺς ἱερωμένους δὲν πληρώσει θὰ ἔχει ἀργία καὶ καθαίρεση καὶ ὁποῖος ἀπ' τοὺς λαϊκοὺς θὰ εἶναι ἀφορισμένος.

Σχετικὰ μὲ τὴν ἄλλη παρατήρησις πού κάνατε—θὰ εἶμαι σύντομος—εἶπατε ὅτι θὰ πρέπει νὰ διακρίνουμε περιοχὲς πού παραδόθηκαν καὶ περιοχὲς πού κατακτήθηκαν. Στις περιοχὲς πού παραδόθηκαν—μιλῶ γιὰ τὰ Βαλκάνια καὶ ὄχι γιὰ τὴν Κωνσταντινούπολη—μπόρεσε ἡ ἐκκλησία νὰ διατηρήσει ἕνα μέρος μεγάλο

ή ίσως και όλη την περιουσία τους. Συγκεκριμένα έχουμε κατάστιχα Όθωμανικά τοῦ 1478-79 για την Δράμα, για τις Σέρρες κλπ., όπου φαίνεται καθαρά ότι η Μητρόπολη έχει περιουσία —γαίες, πού τις έκμεταλλεύεται— και φορολογείται. Συνεπώς οι προϋποθέσεις για να συγκεντρώνουν χρήματα ύπήρχαν.

ROBERT MANTRAN: Je serai bref. L'ottomanisant que je suis a été interpellé par les intervenants, ce matin, et je dois dire que j'y ai pris un très vif intérêt parce que nous avons là une des formes d'approfondissement de l'histoire de cet état ottoman, surtout à partir de sa mise en place. Je remercie très vivement M. Apostolopoulos pour son rapport lumineux, les autres intervenants et tous ceux qui ont fait des communications parce que c'est la voie à suivre. Il faut, à partir des sources qui nous sont ainsi révélees, échafauder une confrontation avec les sources ottomanes. Il est regrettable qu'il n'y ait pas d'autres ottomanisants proprement turcs pour intervenir dans ce débat, et qu'il n'y ait pas cette confrontation des idées, des documents qui permettraient l'avancée véritablement profitable de l'histoire. Il est incontestable que l'état ottoman qui s'est constitué à partir de la deuxième moitié du XIVème siècle et plus encore au XVème siècle, a utilisé sur place un certain nombre d'éléments. Et l'un de ces éléments c'est l'église. De ce fait, les sources grecques sont extrêmement importantes et on ne saurait les négliger; il convient de les mettre en face des sources ottomanes, et de là découlent diverses questions. Le pouvoir ottoman a-t-il utilisé l'église comme un facteur de "sérénité politique" si je puis dire? En quelque sorte l'église est un élément moral, un élément spirituel, mais également un élément de paix. Est-ce qu'il utilise cet élément comme un moyen d'assurer une relative tranquillité dans les états qu'il gouverne ou bien comme un intermédiaire en vue d'établir un nouveau type d'administration? Il y a une attitude politique qu'il faut définir à partir de ce point. Ce n'est pas seulement un état qui s'impose, c'est un état qui doit trouver les moyens de gouverner; il a devant lui l'église: est-ce qu'il va tout simplement dire "à vous de jouer et puis vous me rendrez des comptes" ou bien est-ce qu'il dit: "vous êtes un organisme qui doit participer aux avantages de la nouvelle domination". C'est un problème qui demande à être approfondi, éclairé. Et je crois que c'est fondamental pour comprendre l'empire ottoman. Il est certain qu'en ce qui concerne la fin du XIVème siècle, nous ne possédons pas beaucoup de documents mais on pense qu'il existait déjà des règlements. C'est surtout dès le XVème siècle que la réglementation ottomane apparaît, avec les kanoun-namé, des textes dont on ne saurait trop diminuer la valeur; ces kanoun-namé sont très très importants pour l'explication de l'administration ottomane... Je ne vais pas prolonger plus longtemps mon propos. Je veux tout simplement dire que les interventions qui ont eu lieu ce matin sont parfaitement éclairantes pour faire avancer la recherche sur l'implantation d'une administration d'abord locale, faite avec ce que l'on pourrait appeler des collaborateurs, comme on disait il y a quelques années en France, des gens qui ont participé au pouvoir, soit dans l'intention de garder leurs privilèges, soit dans l'intention d'en acquérir, soit dans l'intention d'être du côté du manche comme on dit, c'est à dire du côté des gens qui vont profiter de la situation, des gens qui veulent conserver tout ou partie de ce qu'ils avaient auparavant. Il y a tout un substrat à la fois politique, économique mais aussi humain qu'on ne saurait négliger.

ger. On ne saurait mettre de côté le rôle de l'homme. Il y les règlements, il y a les textes, etc. . . qui sont des choses abstraites, qui sont des choses absolument neutres, si l'on peut dire. Et il y a l'homme et les problèmes de mentalité; il est au cœur de la recherche. Je souhaite très vivement que tant du côté grec et balkanique, que du côté turc et ottoman, on puisse arriver à une confrontation de tous les documents, de tous les éléments, et ainsi établir une véritable histoire de l'empire ottoman dans la région balkanique.

C. TH. DIMARAS: Nous remercions beaucoup le Professeur Mantran pour cette belle clotûre de notre séance. Entre temps, je crois que M. Alexandropoulos a demandé aussi la parole.

J. C. ALEXANDER: I wish to thank my colleague Dr. Apostolopoulos for a stimulating presentation. I feel somewhat at a disadvantage at this point, commenting after Professor Mantran, who is an expert on the subject, as he covered many of the points that I had thought of presenting. However, since as I understand it, the gist, the thrust of this colloquium is one of what you call "la longue durée" and one of setting typologies or problems and not giving answers, my intervention will be, I believe, in that direction. First, vis à vis the "longue durée", I would say that the case of the conquest of Constantinople in 1453, which is in effect the end of the Byzantine state, should not be seen as just that, since from seven or eight centuries before there were set and developed the mechanisms for accommodation to a Moslem overlord, governor, caliph or sultan. Do not forget the 7th century accommodations of the Orthodox patriarchates in the Arab-conquered lands. This would lead us to another question; how from the 7th to the 15th century, and especially during that period in Asia Minor—penetratingly studied by Vryonis—to what extent through these centuries did the Orthodox patriarchates and, as the last Byzantine one, the Patriarchate of Constantinople, develop certain mechanisms for accommodation, for elasticity; and, secondly, to what extent were these patriarchates able to communicate to their constituent churches directives for accommodation with a view to survival. Indeed certain constituent churches had already come under Ottoman domination. I would also refer you to the historiographic question of Ottoman traditionalism and eclecticism. Since I've been told to be brief, I would just cite another major point: the vakif, a Moslem institution, as it was applied by the Ottomans and by the Arabs before them—take Sinai for example—vis à vis the Orthodox churches and particularly the Orthodox monastic holdings. The importance of the vakif was very well pointed out by our colleague Evgeni Radushev. I could go on, but, as the time granted me by the chairman has elapsed, thank you.

PHILIPPE ILIOU: Ἀφορίζαν ἢ δὲν ἀφορίζαν ὄσους δὲν κατέβαλαν τὴν Πατριαρχικὴ ζήτησία; Νομίζω ὅτι μὴ προσεκτικὴ ἀνάγνωση τῆς πρώτης ἐμμεσης περιγραφῆς ποὺ διαθέτουμε γιὰ τὴν ζήτησία δείχνει ὅτι ὄχι μόνο τοὺς ἀφορίζαν ἀλλὰ ὅτι τὸ δικαίωμα αὐτό, κατὰ τρόπο πρωτοφανῆ γιὰ τὶς συμπεριφορὲς τῆς ἐκκλησίας τὸ εἶχαν καὶ κοσμικοὶ στὸ μέτρο ποὺ ὁ πατριαρχικὸς ἔξαρχος εἶναι καὶ κοσμικὸς ποὺ ἔχει τὸ δικαίωμα καὶ νὰ ἀφορίζει καὶ νὰ λυεῖ ἀπὸ τὸν ἀφορισμὸ ἐκεῖνον ποὺ

είχε άφοριστεί προηγουμένως αλλά κατέβαλε κάποια στιγμή τὸ αντίτιμο τῆς ζητείας. Ἐναφέρομαι, φυσικά, στὸ παράδειγμα τοῦ Θεοδοσίου Ζυγομαλά. Ὁ Ζυγομαλάς εἶναι έξουσιοδοτημένος καὶ νὰ άφορίζει καὶ νὰ παρέχει άψηση σὲ σχέση με τὰ θέματα τῆς ζητείας. Ἐχει βέβαια καὶ ἕναν κληρικό μαζί του, αλλά ἀπὸ τὴν διατύπωση τοῦ κειμένου πού παραδίδει τὴν σχετικὴ ἱστορία φαίνεται ὅτι μπορεί νὰ άφορίζει καὶ ὁ ἴδιος. Εἶναι πάντως πολὺ πιθανό. Ἄλλωστε ὅτι αὐτὰ γράφονται χωρὶς νὰ χρειαστεῖ κάποια διευκρίνιση σημαίνει ὅτι εἶναι πράγματα πού δὲν ἀποκλείονταν ἀπὸ τὴν ἐπικρατοῦσα συνήθεια. Ἐνα δεῦτερο σημείο: θὰ πρέπει, νομίζω, νὰ συνδυάσουμε, γιὰ νὰ εὑρύνουμε τὸν πολὺ άραιο δρόμο στὸν ὁποῖο ὀδηγεῖ ἡ δουλειά σας τὸ θέμα: πόσο ἡ πατριαρχικὴ ζητεία σὰν φόρος πού ἀνταποκρινόταν σὲ μία πραγματικὴ ἀνάγκη συνδυάζεται ἀπὸ τὶς πρώτες τῆς ἐκδηλώσεις με τὴν ὀργάνωση τῆς άλλης τῆς ἀνεπίσημης καὶ μὴ θεσμοθετημένης ζητείας καὶ πὼς ἡ τελευταία αὐτὴ πού ἀντιπροσωπεύει ἕνα ἀναγκαστικό καὶ βασικό εἰσόδημα τοῦ Πατριαρχείου ἤδη ἀπὸ ἐκείνη τὴν ἐποχὴ ἀρχίζει νὰ ὀργανώνεται σὲ ἕνα θεσμὸ πού φέρνει τὰ ἄλλα: τὶς περιόδους τῶν μοναχῶν, τὴν ἐκμετάλλευση τῶν λειψάνων καὶ τὰ συγχοροχάρτια.

ARISTOTELIS STAVROPOULOS: Μία μικρὴ παρέμβαση δική μου πού ἔχει σχέση με τὰ ὅσα εἶπε καὶ ὁ Φίλιππος Ἡλιού ἀλλά κυρίως ὁ κύριος Κονόρτας, τὰ ὅποια καὶ εἶναι πολὺ ἐνδιαφέροντα. Θέλω νὰ ἐπισημάνω αὐτὸν ἀκριβῶς τὸν φόβο τῆς κάποιας τιμωρίας καὶ τὴν δικαιολογία πού μερικὲς φορές ὀρισμένοι Μητροπολίτες βρίσκουν. Ἐπάρχει τὸ γεγονός τῶν ἐπιδημιῶν. Ἐτσι λοιπὸν ὁ Μητροπολίτης Μυτιλήνης στὰ μέσα τοῦ 18ου αἰῶνα στέλνει ἕνα γράμμα καὶ αἰτιολογεῖ στὸν Πατριάρχη γιὰτὶ δὲν μπορεί νὰ καταβάλλει τοὺς φόρους. Διότι ἔχει ἔξαφανιστεῖ ὁ πληθυσμὸς ἀπὸ τὸ θανατικό καὶ ὅτι ἔχουν διασπαρθεῖ ὅλοι οἱ κατώτεροι ἐκκλησιαστικοὶ παράγοντες.

Δεύτερον, ἤθελα νὰ ἐπισημάνω αὐτὸ πού εἶπε ὁ κύριος Κονόρτας ὅτι ἡ παρέμβαση τῆς Ὁθωμανικῆς ἔξουσίας πού καμιά φορά ἦταν ὑπὲρ τῶν λαϊκῶν ὅπως συνέβη στὴ Θεσσαλία τὸ 1814 με τὴν μεγάλη σύγκρουση πού ἔγινε μεταξύ Ἰσναφιῶν τῆς Θεσσαλίας καὶ λαϊκῶν κατώτερων κληρικῶν, πρὸς τὸν Μητροπολίτη ὁ ὁποῖος εἶχε καταφύγει στὸ Πατριαρχεῖο γιὰ νὰ διεκδικήσει τοὺς φόρους. Ἐκεῖ λοιπὸν ὁ Βελῆς ἐπενέβη οὐσιαστικά ὑπὲρ τῶν Ἰσναφιῶν καὶ τῶν λαϊκῶν.

Εὐχαριστῶ.

TRIANTAFYLLOS SKLAVÉNTPIS: Θὰ ἤθελα, ξεκινώντας ἀπὸ τοὺς χώρους τῆς ἱστορίας τῆς ἱστοριογραφίας, νὰ ἐπισημάνω ὅτι μετὰ τὴν τουρκικὴ κατάκτηση χωρὶς νὰ χαθεῖ γιὰ τοὺς Ἕλληνες ἡ ἔννοια τῆς ἱστορικῆς συνέχειας χάνεται ἡ ἔννοια τῆς ἱστορικῆς προοπτικῆς καὶ μαζί τῆς ἡ ἱστοριογραφία. Ἡ χρονογραφία καὶ οἱ ἀναπαραγωγές τῆς, πού θὰ τὴν ἀναπληρώσουν γιὰ τρεῖς αἰῶνες, βρῆκε τρόπους νὰ νομιμοποιήσει τὴν διαδοχὴ τῶν Βυζαντινῶν, παρουσιάζοντας σχεδὸν φυσικό τὸ πέρασμα ἀπὸ τοὺς βυζαντινοὺς στοὺς τούρκους βασιλεῖς. Ὅλες οἱ χρονογραφές ἢ ἔντυπες μορφές χρονογραφίας συνεχίζουν κάθε φορά τὴν ἀλυσίδα τῶν Αυτοκρατορῶν καὶ τῶν Σουλτάνων: “τῆς θεόθεν ἐφ’ ἡμᾶς τεταγμένης κραταιᾶς βασιλείας”.

C. TH. DIMARAS: Ὑποθέτω ὅτι ὁ κος Ἀποστολόπουλος θὰ θέλει νὰ ἀπαντήσει σχετικὰ μὲ ὅσα λέχθησαν.

DIMITRIS APOSTOLOPOULOS: Σὰς εὐχαριστῶ, κύριε πρόεδρε. Τὰ θέματα ποὺ τίθενται εἶναι πολλὰ καὶ ἐνδιαφέροντα, ἀλλὰ ἐπειδὴ ὁ χρόνος πιέζει, θὰ ἤθελα νὰ κλείσω μὲ τὰ λόγια μὲ τὰ ὁποῖα ἄρχισα τὴν εἰσήγησή μου, θὰ ἔπρεπε γιὰ ἓνα τέτοιο θέμα νὰ εἶχαμε στὴ διάθεσή μας ὄχι μόνον μίαν ὀλόκληρη συνεδρία ἀλλὰ ἴσως ἓνα ὀλόκληρο συνέδριο. Ἐλπίζω πάντως πῶς ἔγινε φανερό ὅτι ἡ ἔρευνα γιὰ τοὺς μηχανισμοὺς τῆς ὀθωμανικῆς κατάκτησης ἔχει νὰ ὠφεληθεῖ καὶ ἀπὸ τὰ τεκμήρια ποὺ προσφέρουν οἱ κατακτημένοι λαοί. Καὶ θεωρῶ ὅτι ἡ ἐρευνητικὴ αὐτὴ ὀπτική μᾶς ἐπιτρέπει νὰ δοῦμε τὴν ὀθωμανικὴν κατάκτηση ὄχι ὡς ἓνα γεγονός μοιραῖο ἀλλὰ ὡς τὸ ἀποτέλεσμα πολεμικῶν ἐπιτυχιῶν καὶ πολιτικῶν ἐπιλογῶν, ὡς μίαν διαδικασίαν προσαρμογῶν καὶ συμβιβασμῶν. Μέσα σ' αὐτὴ τὴν ὀπτικὴν οἴς προτείνω νὰ ξαναθυμηθοῦμε αὐτὸ ποὺ ἔχει ἐπισημάνει ἓνας διακεκριμένος ὀθωμανολόγος, ὁ Franz Babinger: "Dans tous ses édits, Mourad II", le père du Conquérant, "s'était simplement intitulé *beg*... Son fils s'en tint d'abord à cet usage et fit suivre son nom de la mention '*beg*'; mais après la prise de Constantinople, il renonça généralement à ce titre, tout au moins dans les chartes rédigées en grec".



TABLE RONDE  
L'HISTOIRE ENTRE FOLKLORE  
ET ANTHROPOLOGIE





RUGGIERO ROMANO

## HISTOIRE, ANTHROPOLOGIE, FOLKLORE

Je prendrai brièvement la parole non pas pour donner une sorte de direction obligée à nos débats mais tout simplement pour les introduire. Vous m'excuserez si je commence par ce qui se passe dans le champ historique. Il ne s'agit pas seulement d'une déformation professionnelle de ma part, mais plutôt d'une nécessité puisque la confusion qui s'est créée dans les rapports entre histoire, anthropologie et folklore a été introduite surtout par les historiens, certains historiens.

En fait, que se passe-t-il depuis quelque temps?

L'histoire a occupé progressivement des territoires toujours plus grands: la parenté, la famille, l'alimentation, la santé, la sexualité que sais-je encore...

Tout cela est très important et c'est très bien.<sup>1</sup> Mais, c'est exactement ici que commence la confusion. Par un glissement logique assez simpliste,<sup>2</sup> on a dit: puisque l'anthropologie s'occupe de ces mêmes problèmes, cela veut dire que nous faisons de l'anthropologie historique...

Tout cela me rappelle un vieux débat. En 1955, Philip Phillips<sup>3</sup>

---

1. Tout cela est bien. Sauf dans les cas dans lesquels un ton vulgairement agressif présente ces intérêts comme constituant quelque chose de nouveau, tellement nouveau qu'il donnerait lieu à une nouvelle histoire. Nouvelle histoire ou nouvelles chapelles?...

2. Dans ce sens, cf. A. Burguière, "L'anthropologie historique", dans le recueil *La nouvelle Histoire*, Paris 1978, pp. 37-61. Cet article constitue à mes yeux un exemplum ad vitandum.

3. Ph. Phillips, "American Archaeology and General Anthropological Theory", dans *Southwestern Journal of Anthropology* II (1955).

affirmait avec force: "l'archéologie américaine [id est: du Nouveau Monde] ou elle est anthropologie ou elle n'est rien", Cette phrase de Phillips était en réalité une paraphrase de F. W. Maitland<sup>4</sup> qui, en 1899, avait remarqué à propos de l'avancement des études historiques: "bien entendu, j'englobe sous le nom d'histoire aussi ce que certains appellent l'archéologie; en effet, à mon avis, une archéologie qui n'est pas de l'histoire est moins que rien".

La phrase de Maitland en 1899 comme celle de Phillips en 1955 traduisent une réalité assez simple: l'archéologie n'avait pas un statut autonome et, dans le cas de Maitland, elle devait se référer à l'histoire; pour Phillips, elle devait se reporter à l'anthropologie.

Mais, comme le faisait remarquer de façon assez fine Georges Kubler<sup>5</sup> "il semble que la 'doctrine de Monroe' proclamée par l'anthropologie puisse être modifiée dans le sens que l'archéologie du Nouveau Monde est autant anthropologie que tout ce qui n'est pas compris dans l'anthropologie".

Ce qu'il y a de plus amusant c'est que, si certains anthropologues américains avaient eu une attitude "impérialiste" à l'égard de l'archéologie, on ne peut pas dire qu'un appétit du même genre ait été manifesté envers l'histoire... Ce sont plutôt les historiens (certains historiens) qui ont cherché le parapluie anthropologique. Pourquoi?

Au fond, le statut de la science historique se porte assez bien. Et alors? Désir à tout prix de nouveauté? Volonté de se démarquer? Usage mal compris de l'interdisciplinaire? Il est difficile de choisir. Ce qu'on peut dire, c'est que tout cela a donné lieu à une soi-disante "anthropologie historique" où, si l'on retrouve parfois (mais rarement) de l'histoire et même de l'excellente histoire, j'avoue être incapable de trouver l'anthropologie, du moins ce que ce mot veut dire. Et ceci pour une raison assez banale: les *territoires* nominalement ont été élargis; les *modes* de traitement sont restés assez traditionnels. Or —et c'est une vérité première— ce sont les *modes* qui comptent et non pas les *territoires*. Et dans ce grand renouvellement —certainement méritoire, je le répète— de l'histoire, les *modes* sont restés très souvent assez traditionnels malgré certains maquillages assez habiles.

4. F. W. Maitland, *Collected Papers*, London 1911, 3, p. 287.

5. G. Kubler, "History —or Anthropology— of Art?", dans *Critical Inquiry* 1/4 (June 1975) 757-767.

Ainsi, j'avoue que je ne comprends pas pourquoi déranger Lévi Strauss et ses structures élémentaires de la parenté à propos d'études démographiques. Il ne suffit pas de trouver dans le bassin parisien du XVIII<sup>e</sup> siècle "un mode de classification qui n'est pas sans rapport avec ceux que Claude Lévi Strauss a identifiés dans certaines sociétés primitives"<sup>6</sup> pour croire qu'on a fait de l'anthropologie historique: les deux démarches sont totalement différentes...<sup>7</sup>

Beaucoup plus intéressante la tentative (et plus que la tentative: un grand succès) entreprise par certains anthropologues qui —en partant de l'anthropologie— se sont dirigés vers l'histoire. Et je suis heureux de saluer ici un des pionniers de cette grande entreprise: mon ami John Murra.

La démarche, ici, est autre. De *nature* (j'insiste sur ce mot) anthropologique, elle s'ouvre sur l'histoire pour parvenir à ce qu'on appelle

---

6. A. Burguière, *op. cit.*, p. 58. On appréciera tout particulièrement les sociétés "primitives": Claude Lévi-Strauss s'est toujours opposé —vigoureusement et avec raison— à cet adjectif assez banal qui traduit bien une profonde ignorance de l'anthropologie moderne de la part de ceux qui l'emploient, en remâchant des vieilles catégories.

7. Une démarche correcte est celle employée par C. Lévi Strauss dans sa conférence du 2 juin 1983 sur *Histoire et Ethnologie*, dans le cadre des "Lectures Marc Bloch". Sur ce texte précieux, ainsi que sur C. Lévi Strauss, "Histoire et Ethnologie", dans *Revue de Métaphysique et de Morale* LIV/3-4 (juillet-octobre 1949) les champions de la soi-disant histoire nouvelle auraient intérêt à longuement réfléchir. Comment ne pas comprendre qu'il ne suffit pas d'aligner des mots pour être un "fondateur", un "précurseur" (cette race maudite) ou un champion de "nouveau"? Prenons cette lettre de F. Galiani à Madame d'Épinay, du 30 juin 1770 (dans *Correspondance de l'Abbé F. Galiani*, p.p. L. Pery et G. Maugras, vol. 1er, Paris 1881, p. 181): "Au fond, nous ne connaissons pas assez la nature pour en former le système. Le mieux serait, par une suite de rapprochements de tous les temps et de tous les pays, de donner l'équation finale de l'homme; et c'est bien curieux de voir qu'on peut autant réduire à l'unisson la théologie de l'homme que la cuisine de l'homme. On peut, par exemple, dire que toute notre cuisine se réduit à manger du cuit et du cru; que l'on cuit les viandes, les poissons, etc.; qu'on mange crus les fruits, etc.; que la salaison, la fumaison, etc., sont des espèces de *cultures*, etc.; de même, en théologie, on réduit tout à croire qu'il y a des dieux malfaisants ou bienfaisants, que les saints se métamorphosent en dieux, d'abord qu'on fait du tout un premier dieu, etc.". La page est très belle. Mais parlerons-nous de la fondation d'une nouvelle anthropologie au XVIII<sup>e</sup> siècle? Ferdinando Galiani, qui était un homme intelligent, n'accepterait pas...

l'ethnohistoire. Une science nouvelle qui a déjà acquis ses titres de noblesse. Et ceci pour la bonne et simple raison qu'elle sait faire (lorsqu'elle est correctement appliquée) des va-et-vient continuels entre le passé et le présent. Un présent saisi — avec les techniques les plus fines de l'ethnographie comme de l'ethnologie — sur le terrain. Règle numéro un: pas d'ethnohistoire sans présence sur le terrain...

Je vous prie de ne pas attribuer mon enthousiasme pour l'ethnohistoire à une sorte d'intérêt personnel: je ne suis pas, malheureusement pour moi, un ethnohistorien. Je suis tout simplement un admirateur des résultats ponctuels, précis, modestes (mais très importants) que mes amis ethnohistoriens ont été capables d'obtenir. Tout parfait, alors?

Je ne le crois pas. Car même à propos de l'ethnohistoire (la vraie!) on peut avoir quelques doutes sur son statut. C'est ce qu'a fait — avec la clarté qui le caractérise — André Leroi-Gourhan: "l'ethnohistoire est de l'histoire écrite avec ses méthodes applicables à n'importe quel terrain de tradition écrite, transposée à un fond de traditions orales".<sup>8</sup> Même si l'on peut entrevoir une sorte de jalousie du pré-historien pour la documentation écrite dont disposent les historiens (et les ethnohistoriens), il reste que le problème posé par André Leroi-Gourhan mérite réflexion. Il la mérite car il pose une exigence de prudence, on ne peut remonter trop en arrière dans le temps. Le va-et-vient entre passé et présent dont je parlais tout à l'heure est conditionné par l'existence de la documentation historique. Au grand maximum elle peut remonter — dans une dimension temporelle — quelques siècles en arrière de la première documentation écrite dont on dispose. Aller plus loin, ce serait l'aventure la plus totale (et la plus folle).

Mais dans ce débat sur les rapports entre histoire et anthropologie, il y a un paramètre fondamental à prendre en considération. Un paramètre que même les chercheurs les plus attentifs n'ont pas pris en considération comme il le mérite: le temps. Pour l'histoire et l'anthropologie, s'agit-il du même temps? Si l'on pense qu'à l'intérieur de la recherche dans des âges différents, l'historien lui-même doit s'affronter à des temps différents (il est évident que le temps du monde antique est totalement différent du temps du Moyen Age, ce dernier est à son

---

8. A. Leroi-Gourhan, "Ethnologie évolutive ou ethno-histoire?", dans le recueil *Ethnologie et Histoire*, Paris 1975, pp. 11-13.

tour différent du temps du monde moderne)<sup>9</sup> il paraît difficile d'affirmer que les temps de l'histoire et de l'anthropologie soient les mêmes... Or, c'est peut-être sur ce problème des temps historique et anthropologique, de leurs évolutions séparées comme de leurs enchevêtrements qu'il faudra réexaminer les rapports entre histoire et anthropologie.

Au terme de ces premières considérations sur anthropologie historique et ethnohistoire, je voudrais souligner certains points. Au milieu du XIXe siècle, on a assisté —surtout (et presque exclusivement) en Allemagne— à la floraison de ce qui s'appellait et voulait être l'économie historique. Sa faillite a été fracassante. La raison de cet échec me paraît assez évidente. L'économie historique partait d'un problème économique contemporain. Les fluctuations du taux d'intérêt répondaient à certaines "lois" (ou prétendues telles) économiques de l'époque. L'économiste-historien, que faisait-il? Il allait aux archives; réunissait une documentation impressionnante et il vérifiait si les fluctuations du taux d'intérêt obéissaient, dans le passé, aux mêmes "lois" économiques du présent. Beau travail, mais sans intérêt ni pour l'avancement de la science économique ni pour celui de l'histoire. Les économistes étaient plutôt indifférents à ce qui s'était passé quelques siècles plus tôt. Et l'histoire n'avait rien à faire de cette vérification dans le passé d'une "loi" économique du présent. L'avortement de l'économie historique fut compensé, par contre, par les fruits de l'histoire économique. Dans celle-ci l'objectif principal restait (et reste encore aujourd'hui...) celui de toute forme d'histoire digne de ce nom: l'évolution d'une dynamique, l'articulation des problèmes, l'enchevêtrement de situations: bref, le démontage et le successif remontage d'un mécanisme.

Or, j'ai la nette sensation que l'anthropologie historique dont on parle tellement aujourd'hui est assez semblable à l'économie historique. Elle ne comprend pas que historiquement: il est absolument sans importance de savoir que, dans le bassin parisien du XVIIIe siècle, on retrouve "un mode de classification [de la parenté] qui n'est pas sans rapport avec ceux que Claude Lévi-Strauss a identifiés dans certaines sociétés primitives". Le problème historique est autre: savoir *pour-*

---

9. A ce sujet cf. G. Papagno, "Il tempo storico: durata, cicli, eventi", dans R. Romano (a cura di), *Le frontiere del tempo*, Milano 1981, pp. 15-43 et K. Pomian, "Tempo/temporalità", dans *Enciclopedia Einaudi*, vol. XIV, Torino, pp. 24-101.

*quoi* et *comment* s'est conservé ce "mode de classification". Le reste est du pur bavardage.<sup>10</sup>

Il ne nous reste donc qu'à attendre la naissance d'une histoire anthropologique. Mais de celle-ci, pour l'instant, on n'en voit pas de trace...

Le cas de l'ethnohistoire, par contre, est différent. Car celle-ci ne s'est pas limitée à prendre des *problèmes* et/ou les *techniques* de l'histoire pour les appliquer à l'anthropologie. Elle est partie des *problèmes* de celle-ci, mais elle est restée solidement ancrée, centrée sur les *modes* de travail de l'anthropologie et elle a épousé les *modes* de travail (et les techniques aussi, bien sûr) de l'histoire. Au fond, ce débat n'est pas autre chose que le débat de l'interdisciplinaire. Celui-ci a fait faillite exactement parce qu'on a cru qu'il était suffisant d'arracher à une autre discipline certaines techniques ou certains problèmes, pour pouvoir s'affubler des étiquettes les plus fantaisistes, là où le véritable problème est de parvenir à une véritable metadisciplinarité, c'est-à-dire à une fusion des modes de travail, des logiques qui sous-tendent les deux (ou trois ou quatre) disciplines qu'on veut mettre en contact. Croire qu'on fait de la "nouvelle" histoire par le biais d'une anthropologie historique mal déterminée, tout simplement parce qu'on prend en examen des thèmes comme l'alimentation ou la famille, la parenté ou les maladies, signifie ignorer que ces mêmes problèmes ont déjà constitué objet de réflexion historique depuis toujours.

Non seulement: ces problèmes sont intrinsèquement objet de réflexion pour l'histoire comme pour l'anthropologie, pour l'économie comme pour la sociologie. Ce n'est pas parce que temporairement ils cèdent le pas à l'intérieur de l'une ou l'autre de ces disciplines qu'on fait du "nouveau" en allant chez le voisin pour les récupérer dans son propre jardin. Le nouveau peut venir seulement d'une osmose des *modes* de travail, des *logiques* disciplinaires.

Et le folklore?

---

10. Je voudrais souligner que, de la même façon que certains produits étiquetés "économie historique" étaient excellents parce que —malgré leur étiquette— ils étaient en réalité des travaux d'histoire économique, de la même façon il y a —parmi des travaux prétendument d'"anthropologie historique"— des produits de grande qualité. Ainsi, par exemple, J. Le Goff, *La naissance du Purgatoire*, Paris 1981, est assurément un des plus grands livres d'histoire de la seconde moitié du XXe siècle. Mais en quoi diable est-il récupéré par les partisans de l'anthropologie historique?

A tort ou à raison, j'aime beaucoup le livre du regretté Giuseppe Cocchiara, *Storia del folklore in Europa*.<sup>11</sup> A raison, parce qu'il s'agit certainement d'un grand livre où toute une foule de thèmes est reprise. Mais le traitement de ces thèmes me paraît assez discutable. Mettre tout ensemble, Montaigne et Croce, les frères Grimm et Van Gennep, le bon sauvage et la linguistique, arrive à donner un bon portrait de ce qu'a été l'histoire de la littérature sur le folklore, mais on n'arrive pas à comprendre en quoi consiste celui-ci. Tout y rentre. Ce n'est pas une critique que j'adresse à Giuseppe Cocchiara mais plutôt la constatation d'un phénomène assez général qui a porté à inclure sous le nom de folklore les choses les plus disparates. Mais, depuis quelque temps, les choses commencent à se clarifier. C'est à partir du moment où un nouveau champ de recherche s'est ouvert, avec ses propres *modes* de travail. Je fais allusion ici à la culture matérielle qui a su assez bien délimiter son champ.<sup>12</sup> Mais en se délimitant, elle a avalé toute une partie de l'ancien territoire du folklore. Et ce qu'il en reste est peu. Mais ce peu est important. Important à la condition de le voir non pas comme un entassement de notions, un stockage de chants populaires, un magasinage de légendes, chansons, chants et fabliaux. Le problème est autre: "si les traditions populaires doivent être considérées comme des formations historiques, le problème fondamental qu'elles posent —en raison de leur propre nature— est d'ordre historique. La tâche de l'historien des traditions populaires est celui de voir comment elles se sont formées, pourquoi elles se conservent, quels ont été et sont encore les besoins qui en déterminent non pas seulement la conservation mais la continue et presque naturelle réélaboration, où se situe le secret même de leur existence, qui est un mourir continu pour une éternelle renaissance".<sup>13</sup>

Il est évident que, si on accepte cette proposition, le problème du folklore est lui aussi d'ordre purement historique. Il n'y pas de problème du folklore qui ne soit pas historique. En d'autres termes, les rapports entre histoire et folklore constituent —à la limite— un faux

---

11. G. Cocchiara, *Storia del folklore in Europa*, Torino 1954.

12. Cf. R. Bucaille - J. M. Pesez, "Cultura materiale", dans *Enciclopedia Einaudi*, vol. IV, Torino 1978, pp. 238-270.

13. G. Cocchiara, *op. cit.*, pp. 24-25.

problème. Car, en réalité, le folklore est lui-même histoire.<sup>14</sup> Quoi de neuf à cela?

Une certaine modestie —une modeste prudence— devrait être toujours présente à l'esprit des champions d'une prétendue nouvelle histoire...

Pour conclure. Ce qui s'est passé ces dernières années dans les rapports entre histoire et anthropologie a conduit très souvent à des confusions assez grossières surtout de la part des historiens. Le moment est venu d'envisager avec modestie (et avec beaucoup de labour) les possibilités et les limites d'une collaboration réelle.

---

14. Le problème est naturellement différent si l'on considère les *matériaux* folkloriques. Leur conservation relève de la philologie et/ou de la nouvelle discipline qui s'occupe des biens culturels. Au sujet de ces derniers cf. A. Emiliani, *Una politica dei beni culturali*, Torino 1974. Par ailleurs, ce problème est assez semblable à celui posé par la différence entre ethnologie et l'ethnographie au sujet de laquelle cf. C. Lévi Strauss, "Histoire et Ethnologie", dans *Revue de Métaphysique...*, p. 364: "Restent à définir l'ethnographie elle-même et l'ethnologie. Nous les distinguerons, de façon très sommaire et provisoire, mais suffisante au début de l'enquête, en disant que l'ethnographie consiste dans l'observation et l'analyse de groupes humains considérés dans leur particularité [...], et visant à la restitution, aussi fidèle que possible, de la vie de chacun d'eux; tandis que l'ethnologie utilise de façon comparative (et à des fins qu'il faudra déterminer par la suite) les documents présentés par l'ethnographie. Avec ces définitions, l'ethnographie prend le même sens dans tous les pays; et l'ethnologie correspond approximativement à ce qu'on entend, dans les pays anglosaxons (où le terme d'ethnologie tombe en désuétude), par anthropologie sociale et culturelle..." (p. 364).



ALKI KYRIAKIDOU-NESTOROS

## HISTORY, ORAL HISTORY, ANTHROPOLOGY AND FOLKLORE

Being a folklorist by profession, it seems that I should take the stand for folklore. Yet by conviction and —to a certain extent— by training, I am an anthropologist. As an anthropologist working in the field of what could be called —to paraphrase a well known classical title— “Anthropology of the Modern Greeks”, I am, of necessity, dependent on history and the historical method. Since the popular culture of the Modern Greeks —as well as of any historical people— is a historical phenomenon it should be studied as such.

Indeed, the realization of the historicity of popular culture was a decisive step in the evolution of folklore. For until the Second World War, European —and especially German— folklore cherished the myth of an unchanging popular culture, a kind of an eternal present for each and all European nations, which preserved, in ossified form, the character or the “folk-spirit” (Volksgeist) of each nation. This myth, interwoven with the nationalistic ideals of the 19th and early 20th centuries, was dispelled by the intervention of history — of historians such as Marc Bloch (to take an illustrious example) who widened the field of history to include not only the “*res gestae*” of the dominant classes, but also the humble experiences of the “subordinate classes” (to use the Gramscian term). In short, these “new historians” included in the field of academic history the history of popular culture.

If this widening of the historian’s field of vision has caused friction in the ranks of the more conservative historians, I frankly admit that I do not care. For, on the other hand, it has proved beneficial for folklore; had it not been for the intervention of the historical method, folklore would still be attached to that old-fashioned nationalistic

idealism, which had, of course, gone down the drain with the ideology of the Third Reich, yet its survivals still linger among us folklorists. The idea of that notorious "Volksgeist" somehow keeps creeping into the picture of folk culture disguised in various forms: one of the recent ones "en vogue" claims its pedigree from Sociobiology.

The study of popular culture from the historian's —and not the folklorist's— point of view undoubtedly put a heavy strain on the well established —since the days of Ranke— documentary method of history. For the so-called "folk", the peasants and the craftsmen, the bearers of popular culture, did not bother to write down their everyday experiences — not only because they did not know how to write, but because such things are not usually written down. Why should they? The events that should be kept in the memory of the people, the great, the decisive events in society's life, these are written down or otherwise memorized by the illiterate societies. But the repetitive events of everyday life, all that comes and goes in the course of a day or of a year, these are not recorded by the people who actually experience them — only by those who have a reason to take interest in them: that is, by outsiders. This is the case of folklore — the elite view the folk and the folkways and try to describe them; it is also the case of anthropology — the anthropologist observes the way of life of a primitive society and tries to describe it; and the case of the historian of popular culture — with one major difference here: if his investigation concerns periods of the distant past, which cannot be reached by oral tradition, he has to rely heavily on documents. But the documents describing the folkways of the past were written by outsiders. So the historian of the popular culture sees it as refracted in the eyes of its literate observers: priests, travellers, officials. These brokers, as they have been called, between learned culture and popular culture can only be trusted as long as we do not take their evidence at face value. It has to be approached indirectly — "obliquely", as Peter Burke, the author of a very interesting book on *Popular Culture in Early Modern Europe*, explained:<sup>1</sup> that is, by asking questions inspired not by the documentary method of political history, but by that of social and economic history, the "new history" of the French School of the Annales,

---

1. Peter Burke, *Popular Culture in Early Modern Europe*, London, Temple Smith, 1978, pp. 77 seq.

feste: les territoires à conquérir sont des biens et les hommes qui les habitent sont économiquement exploitables. Plus leur incorporation sera réussie, plus ils rapporteront de bénéfices; les conquérants seront donc obligés de choisir, en cours de route, le statut économique qui amalgamera au mieux les intérêts des conquis et ceux des conquérants.

3. Nous devons donc, selon le point de vue exposé plus haut, rechercher des documents et des sources aussi bien du côté des vaincus que du côté des vainqueurs. Nous devons toutefois avoir toujours à l'esprit que ces documents ne furent pas rédigés pour répondre directement aux questions que nous allons leur poser: on évite en général de consigner par écrit les mécanismes mis en oeuvre au cours d'une conquête. Nos sources seront naturellement éparses et s'exprimeront par allusions symboliques; ce sera à nous de démêler tout cela pour mettre à jour le véritable déroulement des faits.

Sous cet angle, les adaptations politiques et le statut économique des conquis dans le cadre de l'Empire ottoman peuvent montrer —toutes réserves faites par ailleurs— certains aspects des mécanismes mis en place par la Conquête qui changea le cadre politique dans lequel évoluèrent les économies méditerranéennes.

### III

1. La période recouvrant les premières décennies après la Prise de Constantinople est riche en documents et indices de ce genre. Richesse telle que, pour qu'on puisse mesurer sa vraie valeur, il faut tenir compte de quelques données qui concernent l'Eglise orthodoxe et la société grecque, dans son ensemble, juste avant la Prise de la Capitale de l'Empire byzantin; à côté de cela, il faut tenir compte des "besoins" du pouvoir politique ottoman envers ses sujets non-musulmans.

L'Eglise orthodoxe, ou plutôt une grande partie des orthodoxes, se trouvait dans un état de grande tension avec le pouvoir temporel —le basileus byzantin— à cause de la question de l'Union des Eglises, romaine et orthodoxe, décidée au Concile de Ferrare-Florence. Décision plutôt politique que théologique, qui avait rencontré une vive hostilité dans les milieux orthodoxes anti-unionistes de Constantinople. Voici un indice: les pensées d'un militant anti-unioniste, notées par

celui-ci à la fin d'un manuscrit juste après la Prise. "Cela a été écrit... [en 1452] la troisième année du règne de Constantin, dernier des Paléologues, qui ne fut pas sacré, l'Eglise n'ayant pas de protecteur suprême. Elle était en effet, elle aussi, dévastée par la confusion et les troubles causés par la dite "Union" des Eglises pour laquelle oeuvra le prédécesseur et frère de l'Empereur, Jean Paléologue à Florence; ...mais celle-ci ne réussit qu'à la diviser encore plus et à la désoler. Et, pour dire la vérité, tout ce qui y a suivi en est la conséquence".<sup>1</sup>

2. La société grecque, juste avant la Prise de Constantinople, se trouvait en partie dans l'Empire byzantin et en partie dans l'Empire qui venait de se constituer, l'Empire dit ottoman. Car, et il faut toujours tenir compte de ce fait, l'Empire byzantin ne fut pas conquis par les Ottomans en une seule campagne: l'Etat byzantin ne tomba pas d'un seul coup entre leurs mains. Au contraire, il y eut une suite de guerres de conquête, mais aussi des adhésions de personnes, de groupes et de corps constitués à la nouvelle puissance politique. La Conquête commença au moins trois siècles avant la Prise de Constantinople et se poursuivit encore pour quelques décennies. Cette constatation intéresse de très près le sujet que nous esquissons ici.

Voyons par exemple la ville de Janina qui se rendit aux Ottomans vingt ans avant la Capitale. Nous connaissons les conditions que les conquérants promirent de respecter si la ville leur était livrée sans combat, et cela grâce à un document de Sinan Pacha, vizir du sultan de l'époque: "Le métropolite conserverait son tribunal de droit romain ainsi que tous les privilèges ecclésiastiques; les archontes leurs ti-

---

1. Il s'agit d'un texte de Théodore Agallianos dont nous avons donné une traduction un peu libre. La citation grecque est comme suit: "Γέγραπται ταῦτα... βασιλεύοντος τοῦ ὑστάτου τῶν Παλαιολόγων Κωνσταντίνου τρίτῳ ἔτει τῆς ἀρχῆς αὐτοῦ, ἔτι ἀστεροῦς ὄντος διὰ τὴν Ἐκκλησίαν μὴ ἔχειν προστάτην, ἡρημωμένην οὖσαν καὶ αὐτὴν διὰ τὴν ταραχὴν καὶ σύγχυσιν τὴν ἐπεισαχθεῖσαν ἀπὸ τῆς ψευδωνύμου ἐνώσεως, ἦν εἰργάσατο ὁ πρὸ αὐτοῦ βασιλεὺς καὶ ἀδελφὸς αὐτοῦ κύρ Ἰωάννης ὁ Παλαιολόγος, ἀπελθὼν ἐν Φλωρεντία... ἡ ἔνωσις αὕτη μᾶλλον διέσχισε τὴν Ἐκκλησίαν καὶ τὰ αὐτῆς τέκνα διεσκόρπισε, καὶ τὴν καθ' ἡμᾶς τέλεον ἡρήμωσε. Καὶ εἰ βούλει τὴν ἀλήθειαν μαθεῖν, ἀπὸ αἰτίας αὐτῆς καὶ τὰ ἄλλα πάντα συμπέπτωκε". Sophronios Eustratiadès, "Ἐκ τοῦ κώδικος Νικολάου Καρατζᾶ", *Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος* 6 (1910) 206; cf. Chr. Patrinelis, *Ὁ Θεόδωρος Ἀγαλλιανὸς ταυτιζόμενος πρὸς τὸν Θεοφάνη Μηδείας καὶ οἱ ἀνέκδοτοι Λόγοι του*, Athènes 1966, pp. 50-51.

mars...".<sup>2</sup> On peut imaginer facilement qu'il dut y avoir des entorses au traité mais il est certain que nous avons ici une volonté politique déclarée de conserver les structures socio-économiques de la ville prête à s'intégrer au nouveau système politique.

Si nous examinons cet exemple dans une perspective diachronique, nous comprenons aisément pourquoi l'évolution de la société gréco-byzantine vers la soumission, l'intégration et même, dans certains cas, l'incorporation au sein du nouvel Etat, contenait nécessairement les germes, au moins, d'un processus devant amener un nouveau clivage. Il semble cependant que ce processus alimenté par une nouvelle répartition des biens ne soit pas passé à un second stade: celui de l'établissement d'une nouvelle répartition des couches sociales —peut-être parce que l'aristocratie byzantine survivait encore à Constantinople.

3. Esquissons, enfin, les "besoins" du pouvoir politique ottoman face à la Conquête totale de l'Empire byzantin.

Le 29 Mai 1453 Constantinople fut prise après un long siège. Il s'agit de la Capitale de l'Empire romain d'Orient, toute chargée de symboles. Ce n'est pas, bien sûr, la première ville byzantine à être occupée par les troupes ottomanes —cela signifie que déjà un grand nombre de chrétiens étaient sous domination ottomane— mais avec la Prise de Constantinople ce nombre va augmenter sensiblement.

Comment va-t-on s'y prendre pour incorporer tous ces gens dans le système politique des conquérants? N'espérons pas trouver cette question ainsi formulée dans quelque document de l'époque, mais c'est une question qui vient naturellement à l'esprit car elle se pose inmanquablement à tout pouvoir politique. "Comment faire pour les incorporer?" Cela signifie: comment légitimer le nouveau pouvoir dans leur conscience? Mieux encore, il faut les persuader qu'un "bien commun"

2. "Ο μητροπολίτης νά ἔχη τήν κρίσιν του τήν ρωμαϊκήν καί ὅλα τά ἐκκλησιαστικά δικαιώματα: οἱ ἄρχοντες ὅσοι ἔχουσιν τιμάρια, πάλιν νά τά ἔχουσιν", C. Amantos, "Ἡ ἀναγνώρισις ὑπὸ τῶν Μωαμεθανῶν θρησκευτικῶν καί πολιτικῶν δικαιωμάτων τῶν χριστιανῶν καί ὁ Ὄρισμός τοῦ Σινάν Πασᾶ", *Ἡπειρωτικά Χρονικά* 5 (1930) 208: d'après le Sinaiticus 1208 (f 193v-196r), v. V. N. Benešević, *Catalogus codicum manuscriptorum Graecorum qui in monasterio Sanctae Catharinae in Monte Sina asservantur*, I, Pétrograd 1911, pp. 518-519. Cf. Sp. Lambros, "Ἡ ἑλληνική ὡς ἐπίσημος γλῶσσα τῶν σουλτάνων", *Νέος Ἑλληνομήμον* 5 (1908) 62-64.

réside précisément dans la conservation de ce pouvoir.<sup>3</sup> Car la légitimation reposant sur l'exercice de la violence peut être suffisante quand elle est exercée avec succès, mais chaque pouvoir politique ne préférerait-il pas gouverner un Etat plutôt qu'un camp de concentration?

Les événements auxquels nous allons nous référer tendent à montrer que le pouvoir ottoman aspirait lui aussi à la légitimation. Cette aspiration fut, par excellence, mise à l'ordre du jour par la Conquête de la Capitale de l'Empire byzantin. Mais ce pouvoir avait aussi conscience des difficultés que présentait la réalisation d'une telle aspiration. En effet les populations soumises à la domination du sultan n'avaient ni la même religion, ni la même langue, ni la même culture. Que faire alors? On peut soit les islamiser tous dans le but de faire fonctionner pour eux la légitimation précédemment réussie auprès des diverses tribus musulmanes turques pour lesquelles le sultan, source du pouvoir politique, est le représentant du Prophète sur terre; soit donner à chacun, à l'aide d'une sorte de "Constitutio Antoniana", la qualité de sujet de l'Empire, consacrant ainsi un lien légal et politique, indépendant de la religion des sujets; soit incorporer la société conquise dans son ensemble sans toucher aux structures politico-économiques existantes. Enfin, on peut rechercher une autre solution.

Le pouvoir ottoman a tenté, surtout dans les années qui suivirent immédiatement les premières phases de la Conquête, de mettre en application la première solution. Par la suite il jugea bon de conserver les structures sociales des villes qui se rendaient à ses armes. Ce pouvoir dut pourtant rechercher une autre solution après la Prise de Constantinople. Voilà pourquoi cette période est riche en documents et indices, dans lesquels on découvre le mécanisme politique mis en place pour réaliser pleinement la Conquête, pour que ce qui fut conquis par les armes devienne situation établie, grâce, cette fois, à des armes relevant du domaine des idées.

---

3. Je me permets de citer D. Apostolopoulos, *Quelques hypothèses pour l'étude des origines de la pensée politique grecque post-byzantine (1453-1484). Le processus de transformation du concept de "bien commun" en rapport avec l'idéologie née après la Prise de Constantinople*, Thèse à l'Université de Paris I, Paris 1976, p. 45 s.

## IV

1. Quelques mois après la Prise, l'institution patriarcale va être reconstituée au sein du nouvel Empire. Un nouveau patriarche va être élu: le fervent adhérent du milieu des anti-unionistes de Constantinople, le moine Gennade. Le nouveau chef de la Grande Eglise conservera, au sein du nouveau régime, son titre traditionnel: Ἐλέφ Θεοῦ ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως, Νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης.<sup>4</sup> Le temple octroyé au patriarcat sera l'église des Saints-Apôtres, où se trouvaient les tombeaux des empereurs byzantins. Le statut économique de l'Eglise orthodoxe, beaucoup plus faible, sans doute, qu'auparavant, semble ne pas avoir été négligeable.<sup>5</sup> Ainsi l'auto-nomie de l'Eglise orthodoxe —conçue d'un point de vue anti-unioniste— commença à avoir un appui réel et pragmatique.

Mais l'incorporation de l'Eglise au système politique des conquérants ne doit pas être considérée comme quelque chose de subi. Non seulement celle-ci accepte de s'intégrer, de fonctionner au sein du nouveau système politique, mais cette intégration présente aussi un caractère positif qui oblige l'institution ecclésiastique afin de fonctionner normalement à l'intérieur du nouveau système à l'accepter et à le faire entrer dans son cosmos spirituel. Citons deux exemples.

Nous avons soutenu antérieurement, en nous appuyant sur un acte du patriarcat de Constantinople du XVII<sup>e</sup> siècle, que la politique de l'adaptation à la nouvelle réalité, l'espoir de survivre grâce aux possibilités offertes par les "besoins" du pouvoir politique ottoman, avaient incité l'Eglise orthodoxe à conserver le système idéologique byzantin en l'adaptant à la nouvelle réalité. Le "basileus" y avait naturellement

---

4. Dans l'acte le plus ancien du patriarcat de Constantinople que nous possédons en original, avec la signature du patriarche —il s'agit d'un acte synodal du Janvier 1467—, on peut lire: Διονύσιος ἐλέφ Θεοῦ ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως, Νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης.

5. Au sujet des biens que la Grande Eglise conserva, nous n'avons, jusqu'à présent, que des témoignages et des indices indirects. Cependant, pour ce qui est de la situation économique des églises orthodoxes de la péninsule balkanique, de nouveaux éléments, directs, commencent à être mis en lumière à partir des registres ottomans; cf. P. Năsturel - N. Beldiceanu, "Les églises byzantines et la situation économique de Drama, Serrès et Zichna aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles", *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik* 37 (1978) 269-285.

place; à cette différence près qu'il ne peut plus être qualifié d' "illustre en orthodoxie et dévotion", mais simplement d' "illustre".<sup>6</sup> Le document était du XVIIe siècle mais nous avons soutenu alors que la politique d'adaptation remontait à la période qui suivit la Prise de Constantinople. De nouveaux documents mis à jour nous permettent actuellement d'étayer davantage ce point de vue.

Les nouveaux documents en question sont des feuillets du Registre synodal du patriarcat de Constantinople que j'ai eu la chance de découvrir récemment.<sup>7</sup> Dans un acte synodal datant de 1474 le même phénomène apparaît. Dans ce cas il ne s'agit même pas d'article de droit byzantin adapté à la nouvelle réalité politique mais de "droit canon sacré et divin", à savoir que, dans l'acte synodal on utilise et cite le texte du canon XI du synode d'Antioche. Le texte authentique fait allusion au basileus byzantin qui le qualifie de "bien-aimé de Dieu" (θεοφιλέστατος); dans l'acte de 1474 on a supprimé la qualification mais le concept de "basileus" reste et il est attribué au sultan.

2. Ces minces témoignages dissimulent tout un mécanisme compliqué d'adaptation à la nouvelle réalité. Il s'agit de l'envers des mécanismes de Conquête, de leur empreinte. En effet, ceux qui subissent une conquête et ne décident pas au même moment de mettre un terme à leurs jours —pour ne pas avoir à supporter les humiliations qui en découlent— sont soumis à un processus plus ou moins conscient d'adaptation. Mais ce processus se met à fonctionner plus facilement si on réussit à trouver un "bien commun" qui pourrait joindre, en partie du moins, les populations conquises avec les intérêts du pouvoir politique des conquérants.

Pour le cas historique que nous étudions —la Conquête ottomane— la reconstitution du patriarcat de Constantinople au sein du nouvel Empire semble avoir joué le rôle du "bien commun", qui lia les "besoins" du pouvoir politique ottoman, pour trouver une légitimation

---

6. Il s'agit de la définition de basileus tirée de l' "Epanagogé" du IXe siècle, telle qu'elle a été conservée dans le "Syntagma alphabeticus" de Mathieu Blastarès; cf. D. Apostolopoulos, *Τὸ Μέγα Νόμιμον. Συμβολὴ στὴν ἔρευνα τοῦ μεταβυζαντινοῦ δημοσίου δικαίου*, Athènes 1978, pp. 71-74.

7. Cf. D. Apostolopoulos, *Ἡ «ἱερὸς κώδιξ» τοῦ Πατριαρχείου Κωνσταντινουπόλεως στὸ β' μισό τοῦ 15' αἰῶνα: τὰ μόνια γνωστά παραράγματα*, (sous presse).



envers ses sujets chrétiens, et les désirs des cercles anti-unionistes de l'Eglise orthodoxe, pour résister au pouvoir papal et garder l'autonomie de leur Eglise. En effet, la décision du pouvoir politique de reconstituer le Patriarcat de Constantinople a permis au Conquérant de se présenter comme un protecteur de l'autonomie de l'Eglise orthodoxe et, par allusion, de jouer le rôle de basileus byzantin. Une image qui a été consolidée par les descriptions des chroniqueurs grecs qui présentent le sultan vouloir imiter les usages byzantins lors de la cérémonie de promotion de tout nouveau patriarche. Voici un exemple.

Dans la plus ancienne chronique que nous possédons, l' "Ecthesis chronica" de 1517 ci. — chronique qui est fondée sur une source ecclésiastique inconnue aujourd'hui— on lit: à Gennade, le premier patriarche après la Prise, "le grand seigneur [le sultan] lui a remis, de ses propres mains, le bâton patriarcal".<sup>8</sup> Il s'agit du symbole du pouvoir légitime que le futur (jusqu'à ce moment) patriarche reçoit de la main du souverain byzantin.<sup>9</sup> Notons que cette description a été relatée même par les chroniqueurs qui sont fort défavorables au Conquérant: "C'est de cette manière", relate le chronique du Pseudo-Phrantzis, "que ce scélérat [= le sultan] voulant agir comme le basileus de la Ville et imiter les empereurs byzantins, invita le patriarche... et lui donna, en cadeau, le fameux bâton patriarcal."<sup>10</sup>

"Voulant agir comme le basileus", sans renoncer pourtant à sa religion, qui lui conférerait une légitimité métaphysique envers ses sujets musulmans, mais désirant en même temps obtenir une légitimité envers ses sujets chrétiens, en s'introduisant, comme le basileus byzantin, dans les affaires de l'Eglise orthodoxe. Voici le grand jeu politique lancé quelques mois après la Prise.

3. Il y a deux partis en présence qui pouvaient considérer comme un "bien commun" la reconstitution du patriarcat: Mahomet II le Con-

8. "δέδωκεν ὁ ἀθθέντης ἰδίαις χερσὶ τὸ δεκανίκιον", édition Sp. Lambros, Londres 1902, p. 19 ligne 6.

9. Cf. Pseudo-Kodinos, *Περὶ τῶν Ὀφφικίων*, édition J. Verpeaux, Paris 1966, pp. 278-281.

10. "Οὕτως δὲ καὶ αὐτὸς ὁ ἀλιτήριος θέλων ποιῆσαι ὅς βασιλεὺς τῆς πόλεως, καθὼς ἐποίουν καὶ οἱ Χριστιανοὶ βασιλεῖς, τὸν πατριάρχην προσεκαλέσατο... δέδωκεν αὐτῷ δῶρον τὸ πολῦτιμον ἐκεῖνο τὸ δεκανίκιον", édition V. Grecu, Bucarest 1966, p. 448 lignes 24-25 et p. 456 lignes 2-3.

quérant et les cercles anti-unionistes de l'Église orthodoxe — chacun pour des raisons différentes, naturellement. Mais bientôt apparut un autre parti qui donna une troisième dimension au jeu politique qui s'était déjà développé, et qui accéléra encore les mécanismes de la Conquête: ceux qui voudraient être les nouveaux archontes de la société grecque, les grecs chrétiens qui s'étaient intégrés au système politique ottoman avant la Prise, qui avaient un statut économique distinct et qui voudraient, à travers l'institution ecclésiastique reconstituée, se présenter envers la société grecque comme des bienfaiteurs de premier ordre.

La conduite d'un Grec chrétien va nous dévoiler, en miniature, comment se manifestait une pareille mentalité. Il s'agit d'un Grec intégré au système politique ottoman dès avant la Prise de Constantinople. Il fait tout pour faire connaître son nom par la société grecque grâce à des actions que celle-ci était préparée à apprécier. Notons que nous pouvons aujourd'hui reconstituer la conduite de ce Grec chrétien grâce à une partie de sa correspondance découverte et éditée récemment par Jean Darrouzès.<sup>11</sup>

Une lettre du personnage en question, qui s'appelait Nicolas Isidoros, adressée en Décembre 1453 au métropolite de Thessalonique nous apprend que ce juge et émin du sultan avait envoyé de l'argent à Thessalonique pour qu'une messe soit célébrée en son nom.<sup>12</sup> Une autre lettre de lui adressée à Andrinople, lieu de sa résidence habituelle, nous le montre toujours tenu par les mêmes préoccupations: "écris", recommande-t-il au destinataire de sa lettre, "qu'il nous inscrive dans la sainte prothèse, et par ailleurs dans le brevion, pour que nous ayons notre commémoration en guise d'adelphaton".<sup>13</sup> L'éditeur de ces lettres fait justement remarquer que leur auteur, ayant fait quelque don à l'église, demande que son nom soit prononcé dans la première partie de la messe (prothèse), où il est d'usage que l'on prie pour les bienfaiteurs, et que l'on inscrive son nom sur la liste (brevion) de ceux qu'on commémore pendant la messe.

11. Jean Darrouzès, "Lettres de 1453", *Revue des études byzantines* 22 (1964) 72-127.

12. *Ibid.*, pp. 96-99: la réponse du métropolite; v. aussi pp. 118-121.

13. "γράψε... να μᾶς γράψουν μέσα εἰς τὴν ἁγίαν πρόθεσιν καὶ ἔξω εἰς τὸ βραβίον, να ἔχωμεν τὸ μνημόσυνόν μας ὡς ἀδελφάτον", Jean Darrouzès, *op. cit.*, pp. 101 et 121-124.

C'est une mentalité à peu près semblable que nous révèle un texte, écrit en 1463, qui cependant se rapporte à des événements survenues en 1455. Deux archontes grecs, eux-mêmes collaborateurs du sultan, s'immiscent dans les affaires de l'église orthodoxe et tentent d'imposer leurs volontés, légitimés en cela par les services qu'ils avaient rendus en vue du rétablissement du Patriarcat. L'auteur du texte qui nous révèle ce comportement est opposé aux objectifs que les archontes voulaient servir mais, entre les lignes, nous pouvons constater les désirs qu'ils manifestent à l'égard de l'institution et discerner les services qu'ils attendaient qu'on leur rende. "[Ils] menaçaient l'Eglise", relate Theodore Agallianos, "du pire, en faisant remarquer que celle-ci n'existait que par la collaboration et le travail qu'ils y apportaient, et que leur retrait signifierait l'anéantissement de l'Eglise".<sup>14</sup>

Le sujet pour lequel ils adressaient toutes ces menaces était d'une importance relativement faible: ils voulaient contraindre le patriarche à ordonner membre de la cour patriarcale un de leurs protégés. On peut facilement imaginer de leur part, des interventions au moins analogues, sur des sujets plus importants pour eux-mêmes.

A côté de ces documents qui dévoilent une mentalité, il faut ajouter le fait du massacre des plus éminents représentants de l'aristocratie gréco-byzantine, qui a eu lieu peu après la Prise.<sup>15</sup> C'étaient ceux qui, dans la conscience d'un lettré de l'époque, étaient les chefs légitimes de la société grecque: οἱ γεννάδαι.<sup>16</sup> Fait qui facilitait, chez les jeunes désirant devenir les chefs légitimes de la société grecque, la formation des rêves les plus audacieux sur leur place dans celle-ci. Fait et rêves qui, assurément, favorisaient les mécanismes de la Conquête ottomane et offraient au "bien commun" un troisième associé.

14. "Τὰ δεινότερα ἠπειλοῦν τῇ ἐκκλησίᾳ, ὠνειδίζον τε ὅτι τῇ σφῶν αὐτῶν σπουδῇ καὶ συνεργίᾳ ὡς ἔστι νῦν συνέστη ἡ ἐκκλησία, καὶ νῦν ἐν τοῖς ὑπὲρ αὐτῆς ἀμελείᾳ χρησαμένων αὐτῶν, αὐθις ἀπορρεύσει καὶ εἰς τὸ μηδὲν ἤξει", Théodore Agallianos, *Τοῦ μεγάλου χαρτοφύλακος διακόνου... Λόγοι*, édition Chr. Patrinelis, *op. cit.*, p. 103 lignes 444-447.

15. Cf. D. Apostolopoulos, *Quelques hypothèses...*, p. 68 s. avec renvoi aux sources grecques.

16. Manuel Christonymos, *Μονοδία ἐπὶ τῇ ἀλώσει τῆς Κωνσταντινουπόλεως*, édition Sp. Lambros, "Μονοδία καὶ θρηνοὶ ἐπὶ τῇ ἀλώσει τῆς Κωνσταντινουπόλεως", *Νέος Ἑλληνομύθιον* 5 (1908) 239.

## V

En puisant notre matériel dans le cas de la société grecque et de l'Eglise orthodoxe, en interprétant leurs adaptations politiques et leur statut économique qu'elles conservèrent ou qu'elles acquirent à l'apogée de la Conquête ottomane —au milieu du XVe siècle— nous avons essayé de comprendre les mécanismes par lesquels le nouvel empire chercha, et finalement réussit, à se substituer à l'empire byzantin, en stabilisant, par le recours aux idées et aux faveurs, ce qu'il avait obtenu par les armes.

Néanmoins notre mode d'approche et l'interprétation que nous avons formulée ne s'accordent pas, en principe, avec ce que les spécialistes de la question ottomane proposent habituellement comme interprétation sur la place, le statut des sujets non-musulmans au sein de l'Empire ottoman: le droit de l'*aman*, le statut des *dhimma* et *shari'a*; je crois que l'avis que nous avons présenté ici ne détruit pas cette interprétation, mais lui donne une autre dimension: si le pouvoir politique ottoman —et ses conseillers— avait eu conscience des graves problèmes posés par l'intégration des populations non-musulmanes, et particulièrement chrétiennes, dans le nouveau régime, comme beaucoup d'indices nous incitent à le penser; si les nouveaux problèmes avaient exigé de nouvelles solutions, alors l'interprétation traditionnelle survivrait comme une idéologie qui se serait adressée aux sujets musulmans et aurait tenté de justifier leur coexistence avec des sujets non-musulmans qui avaient, parfois, des revenus plus importants que les leurs.

## VI

1. Si une conquête est un phénomène qui signifie un assujétissement par la force et une tentative d'intégration des conquis, le thème qui se présente aussitôt après est de savoir combien de temps dure ce phénomène. En d'autres termes, à partir du moment où réussit une certaine forme d'intégration des conquis, pouvons-nous parler encore de mécanismes d'une conquête et demander à ceux-ci de nous expliquer à l'infini tout ce qui se passe au sein d'un empire? ou faudra-t-il chercher l'explication dans les mécanismes complexes des phénomènes politi-

ques, tels qu'ils apparaissent dans le régime qui a prévalu dans l'Etat ayant réussi à intégrer les conquis?

Plus précisément, au sujet de l'exemple qui nous a occupé jusqu'à présent: une société comme la société grecque qui, après des tentatives de guerre et des choix politiques, se retrouva à l'intérieur d'un schéma étatique, où ses membres parvenaient à avoir des revenus variés, une répartition différente du travail, où ils réussissaient à contrôler une institution, émettrice d'idéologie et légitimée par le nouveau régime, cette société, faut-il la considérer comme asservie ou comme une société politique intégrée au sein d'un empire ayant un régime autoritaire?

Cette question ne provient pas seulement d'une élaboration logique du phénomène de la conquête, mais également des données empiriques qu'offre la société grecque elle-même. Distinguons un thème autour duquel, par ailleurs, nous avons concentré notre attention jusqu'à présent, l'institution du Patriarcat de Constantinople, et suivons comment il est parvenu à la première grande étape de son itinéraire, après son rétablissement au sein de l'empire ottoman: son ancrage dans les mécanismes fiscaux du nouvel Etat.

Si le rétablissement du Patriarcat —et son maintien— s'appuyant fortement, durant les premières années qui ont suivi la Prise, sur la "nécessité" pour le nouveau pouvoir politique, que réussisse une nouvelle forme de légitimation face à ses sujets chrétiens, l'institution, au fur et à mesure que les années passaient et que l'intégration des chrétiens se réalisait, perdait, aux yeux du pouvoir politique ottoman, sa raison d'être. Il restait alors à la volonté politique de la société grecque à rechercher un ancrage de l'institution plus durable dans les mécanismes du nouvel Etat afin que l'institution survive et qu'elle serve les buts de cette société.

La solution qui fut proposée était, à un premier niveau, simple: il s'agissait d'ancrer l'institution dans les mécanismes fiscaux de l'Etat ottoman, en payant un impôt annuel à la trésorerie ottomane. Cependant, comme cela se produit pour les phénomènes qui apparaissent dans les sociétés politiques, cette solution ne fonctionne pas sur un seul plan; elle fut utilisée en 1474, par le groupe qui en était l'instigateur et qui l'avait soutenue, comme un moteur pour chasser, à cette occasion, du Patriarcat, avec les intérêts qu'ils représentaient, ceux qui, depuis l'époque du rétablissement de l'institution, dominaient presque sans

interruption et contrôlaient celle-ci. Remarquons enfin, pour rendre encore plus évidente la complexité des phénomènes, que parmi les protagonistes de cette solution se trouvait l'homme qui considérait comme dirigeants légitimes de la société grecque les membres de l'aristocratie gréco-byzantine qui furent assassinés peu après la Prise, lui-même appartenant à la famille des Comnènes.<sup>17</sup> Il est clair, je crois, que le jeu du pouvoir se jouait de nouveau, dans un autre cadre et avec d'autres termes créés par la Conquête ottomane, au sein cependant d'une société politique différenciée.

2. J'achève en laissant la place à ceux qui, selon les règles de ce colloque, ont déposé une communication sur cette thématique. J'ai essayé, en ayant à l'esprit ce que vous allez entendre, de présenter une analyse, disons, phénoménologique, laissant à mes collègues le soin de l'enrichir par leurs analyses particulières. Madame Plioni nous parlera des notables byzantins pendant la première moitié du XVe siècle d'après les chroniqueurs byzantins. Madame Maropoulou parlera des aspects du premier patriarche après la Prise sur l'organisation de l'Eglise orthodoxe pendant la domination ottomane. Monsieur Konortas parlera de deux impôts ecclésiastiques, l' "aumône patriarcale" et la "capitation royale". Madame Danielopolu d'une "citoyenneté empirique" qui constituait le statut des marchands étrangers en Valachie au XIXe siècle. Enfin Monsieur Radushev fera un bilan des études ottomanes ces dernières années, rappelant ainsi que les mécanismes de la Conquête, pour être mis en lumière, ont besoin de la collaboration et des témoignages qu'apportent le parti des conquérants et celui des conquis.

---

17. Il s'agit de Manuel Christonymos, le futur patriarche Maxime III. En ce qui concerne sa parenté cf. Chr. Patrinelis, *op. cit.*, p. 83 note 405.

CORNELIA PAPACOSTEA-DANIELOPOLU

## UNE CITOYENNETÉ EMPIRIQUE: LE STATUT DES MARCHANDS ÉTRANGERS EN VALACHIE (1829 -1859)

Un exemple intéressant d'adaptation économique permettant d'é luder certaines conditions créées par la domination ottomane est celui du statut des marchands étrangers vivant dans les pays roumains. Il s'agit, dans une première étape, après la Paix de Kuciuk-Kainargi, du statut privilégié des "sujets étrangers" ou "sudites", c'est-à-dire des marchands et artisans balkaniques qui jouissaient de la protection du consulat d'un Etat étranger. Les cas étaient fréquents où les autochtones aussi devenaient des "protégés" de ces consulats, en obtenant de manière abusive cette protection qui leur épargnait les vexations de l'administration locale.<sup>1</sup> Nous avons là un aspect particulier d'un système pratiqué sur toute l'étendue de l'Empire Ottoman, surtout à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, quand les capitulations se généralisèrent.<sup>2</sup>

Nous ne nous arrêtons pas à cette étape du statut des marchands étrangers, minutieusement étudiée pour la Moldavie par Mme Stela Mărieș, car la documentation que nous avons trouvée en nous occupant du commerce de Brăila nous offre, pour la Valachie, de riches renseignements sur la seconde étape. Nous assistons, après la Paix d'Andrinople, à un phénomène inverse. Les sujets étrangers commencent à abandonner, petit à petit, la protection consulaire, pour se créer un régime semblable aux indigènes. En libérant le commerce danubien, la Paix

---

1. Stela Mărieș, *Supușii străini din Moldova între anii 1781-1862*, (Les sujets étrangers en Moldavie de 1781-1862), Thèse de doctorat dactylographiée.

2. Ioan C. Filitti, "România fața de capitulațiile Turciei" (La Roumanie et les capitulations de la Turquie), *An. Ac. Rom.*, S. II, t. XXXVIII, M.S.I., n° 7, Bucarest 1915, p. 130.

d'Andrinople avait déterminé un afflux sans précédent des marchands et des artisans dans les villes et les bourgs roumains. Les formes du capitalisme naissant (crédit, manufactures, fabriques) font leur apparition et se multiplient grâce au développement du commerce danubien, en contribuant au relâchement des relations féodales et au progrès de l'urbanisation.<sup>3</sup> C'est ce qui nous explique l'essor des grands ports internationaux roumains, Brăila et Galați,<sup>4</sup> qui concentraient les ressources économiques d'un vaste "hinterland" au Nord et au Sud du Danube, c'est-à-dire une grande partie du commerce roumain et balkanique.<sup>5</sup>

C'est un grand mérite des lois constitutionnelles qui furent octroyées aux pays roumains, en 1830, d'avoir saisi la nouvelle direction prise par la vie économique et d'avoir prévu —entre autres— une importante réforme fiscale qui faisait des marchands et des artisans une catégorie à part. En payant une taxe fixée par l'Etat, le commerçant ou l'artisan recevait la *patente*, étant exempté de toute autre obligation fiscale et, en tant que *patentaire*, il exerçait son métier en toute liberté. En même temps, la patente leur assurait toute une série de droits publics, ce qui permettait à cette nouvelle classe sociale en formation (la bourgeoisie) de participer à la vie administrative. Enfin, en rejetant les anciennes fonctions des corporations —surtout celles à caractère économique féodal— de nouvelles conditions ont été créées pour le développement de la vie économique de la Valachie.<sup>6</sup>

3. Voir surtout: Vladimir Diculescu, *Bresle, negustori și meseriași în Țara Românească (1830-1848)* (Corporations, marchands et artisans en Valachie, 1830-1848), Bucarest 1973.

4. C. Bușe, *Comerțul exterior prin Galați sub regimul de port franc (1837-1883)* (Le commerce extérieur par Galați sous le régime de porto-franco, 1837-1883), Bucarest 1976. P. Cernovodeanu, Beatrice Marinescu et Irina Gavrilă, "Comerțul britanic prin Galați și Brăila între 1837-1852" (Le commerce britannique par Galați et Brăila entre 1837-1852), dans *Revista de istorie* 31/4 (1978) 629-650. Pour Brăila, voir aussi l'ouvrage inédit: Georgeta Penelea, Cornelia Papacostea-Danielopolu et Lidia Demény, *Brăila, port internațional (1829-1878)* (Braila, port international 1829-1878).

5. Voir notre article: "Marchands roumains et balkaniques dans le commerce danubien (1829-1859)", *Revue roumaine d'histoire*, XX/4 (1981) 711-716 (Hommage à Em. Condurachi).

6. Vl. Diculescu, *op. cit.*, Voir aussi: idem, "Patentarii din Țara Românească (1831-1848)" (Les patentaires de Valachie 1831-1848), *Studia Universitatis Babeș-Bolyai*, Series Historia, 2 (1967) Cluj 1967, 79-99.



C'est toujours le Règlement Organique qui déclancha le phénomène dont nous nous occupons. Il obligeait les marchands bénéficiant du régime de "sujets étrangers" qui voulaient exercer le commerce en détail, d'acheter une patente, tout comme les marchands autochtones. Certes, ils perdaient de la sorte certains avantages de leur statut de sujets étrangers dont celui de la juridiction consulaire, étant obligés de se présenter devant les tribunaux de commerce. Le problème de la juridiction était peut-être le plus irritant pour les marchands autochtones, qui voyaient d'un mauvais oeil l'avantage —abusivement gardé par les sujets étrangers— de se dérober aux procès, sous prétexte qu'ils jouissaient encore de la juridiction consulaire. C'était priver les Roumains du droit de les appeler en justice devant les tribunaux commerciaux, ainsi que le prévoyait la loi des patentes.<sup>7</sup>

Donc, par l'achat d'une patente, les marchands et artisans qui avaient le statut de "sujets étrangers" étaient assimilés aux marchands et artisans autochtones, devant respecter toutes les coutumes et les règles du commerce, telles qu'elles étaient formulées et décidées dans ce pays, en se soumettant en tout point au gouvernement, comme les habitants, sans aucune différence.<sup>8</sup> La mesure a visiblement contribué à améliorer les conditions d'exercice du commerce, la période du Règlement Organique se caractérisant par un changement radical du statut des marchands des pays roumains.<sup>9</sup>

Mais ce qui rendait ce système particulièrement intéressant et efficace, c'est que la patente était assimilée à une naturalisation. Il s'agit, certes, d'une "*petite naturalisation*". Le sujet étranger devenu patentaire roumain faisait un grand pas vers le statut de citoyen roumain. Cette voie, empirique et incomplète pour la première génération établie en Valachie, assurait la citoyenneté pour la génération suivante. En effet, parmi les conditions requises pour la *grande naturalisation*, rappelons que la première exige que le père du sollicitant ait obtenu la petite naturalisation<sup>10</sup> et que le sollicitant soit né après la date de

7. Vl. Diculescu, *Bresle...*

8. *Ibid.*, p. 38.

9. *Ibid.*, p. 258.

10. *Regulamentele Organice ale Valahiei și Moldovei* (Les Règlements Organiques de la Valachie et de la Moldavie), Bucarest, vol. I, 1944, p. 131, art. 379. Voir aussi I. C. Filitti, *op. cit.*, pp. 356-357.

cette dernière et même avant s'il était né en pays roumain. Donc, la petite naturalisation du père était juridiquement équivalente à la naissance du fils sur terre roumaine.

Il est évident que la voie de la petite naturalisation avait ses avantages. Même si nous trouvons, attachés à chaque patente, plusieurs documents prouvant les mérites professionnels du respectif marchand ou artisan, les choses allaient plus vite que lorsqu'il s'agissait pour un citoyen étranger d'obtenir la grande naturalisation. Celle-ci demandait de longues formalités, la requête étant adressée directement au prince, qui ordonnait à l'Assemblée Générale Ordinaire de vérifier sa déclaration de fortune et de compétence professionnelle. Ce n'est que dix ans plus tard qu'on donnait au sollicitant tous les droits politiques des autochtones. Un rapport adressé au prince Alexandru Ghica, en 1840, par l'Assemblée, réclamait le changement de l'article 379 du Règlement Organique qui, par le terme si éloigné prévu, empêchait les étrangers de se naturaliser en Valachie et, d'autre part, ceux qui obtenaient la petite naturalisation prétendaient à tous les droits, comme les autochtones. Aussi pria-t-on le prince de faire rédiger un projet sur la petite et la grande naturalisation, sans que les étrangers puissent obtenir le droit d'être électeurs et d'être élus députés, mais seulement d'occuper des fonctions publiques.<sup>11</sup> Ghica ne donnant aucune suite à ce rapport, la petite naturalisation continua à être obtenue comme par le passé. Elle assurait le droit de posséder des immeubles, d'occuper des fonctions, de recevoir des titres de noblesse, d'être élu dans les conseils municipaux, jusque très tard. Elle ne disparut qu'après la Guerre d'indépendance.

Quelques exemples nous aideront à mieux comprendre les graves complications que produisait la réglementation du régime des sujets étrangers. Les rapports consulaires de l'époque sont riches en pareils exemples, chose explicable si nous pensons que les consuls des puissances européennes étaient vivement intéressés à maintenir le statut des sujets et des protégés étrangers des marchands. Cela représentait une importante source de revenus pour le consulat. Si, en 1834, on avait décidé d'accorder la patente de protection consulaire gratuitement, à partir de 1840, les Consulats se virent obligés de revenir sur cette mesure.<sup>12</sup> Le Consulat Général Français de Bucarest communiquait au

11. I. C. Filitti, *op. cit.*

12. Archives de l'Etat Bucarest, Microfilms France, mp. 125, p. 386.

historique. L'objet de la science historique serait tant le processus de genèse et de transformation des états et structures déterminés, que l'action constante et progressive de l'homme en face de situations indéterminées. La méthodologie historique aurait comme tâche l'analyse et l'explication de ce processus. Cette différenciation des objets et méthodologies respectifs assure l'autonomie épistémologique de l'histoire et de l'anthropologie et permet de valider la distinction entre le modèle historique et le modèle anthropologique.

*Note sur la corrélation fonctionnelle entre déterminisme et indéterminisme*

Une corrélation entre déterminisme et indéterminisme ne peut être fonctionnelle que sous la présupposition que ces deux catégories soient conçues non pas comme extérieures et transcendantes par rapport au processus historique, mais comme attributs inhérents à celui-ci. Ainsi, l'accumulation constatée des états déterminés dans l'histoire est-elle le produit même du processus historique qui, en vertu de sa logique interne, aboutit à un conditionnement de son propre contenu. A ce conditionnement correspond un accroissement du domaine nomothétique des sciences sociales. Mais également, la dynamique historique ne saurait être conçue qu'à partir de l'intervention humaine dans le domaine indéterminé de l'existence et de l'action exploratrice de l'homme face à la problématique de situations inconnues et indéterminées. C'est cette confrontation et éventuellement la conquête d'espace indéterminé qui confère à l'action humaine son historicité.

Ces données fournissent la modalité d'une corrélation fonctionnelle entre déterminisme et indéterminisme, corrélation qui s'établit à partir des données de l'action humaine sur la frontière entre espace déterministe et indéterministe de l'histoire. C'est sur cette frontière que l'action humaine acquiert son historicité, elle revêt, à savoir, une unicité et une originalité qui la *différencient* de la nature uniforme et répétitive des actes déterminés de la vie sociale. En même temps, l'action historique, pour qu'elle soit novatrice et progressive, présuppose la stabilité des états déterminés et acquis, tandis que la réforme, rénovation ou restructuration de ces états n'est possible que grâce à l'action projective dans l'espace indéterministe.

Sur le plan théorique, cette corrélation fonctionnelle fournit les éléments qui rendent possible la dérivation des spécificités des méthodes

respectives des sciences sociales et historiques. La méthode historique est corrélative à la méthodologie des sciences sociales tout en s'en différenciant à raison de la corrélation et différenciation des matières respectives des disciplines impliquées. Sans qu'il soit ici possible de pénétrer dans les modalités de cette corrélation, on peut invoquer comme indice de différenciation méthodologique la mesure d'application de la méthode quantitative dans les sciences humaines. Il est évident que les données de la réalité socio-historique se prêtent à une quantification d'autant plus intéressante qu'elles se situent à l'intérieur de régions spatio-temporelles déterminées, tandis que celles relevant de l'intervention dans l'espace indéterminé restent rébarbatives à une telle quantification. Nous en pourrions déduire un critère, bien que non exclusif, de définition du contenu nomothétique des sciences sociales par rapport à ce que Windelband qualifiait de discipline idiographique en se référant à l'histoire.

#### CHOIX DE BIBLIOGRAPHIE

- Banton, Michael (Ed.), *The Relevance of Models for Social Anthropology*, London 1965.
- Bouchard, Gérard, "La science historique comme anthropologie sociale. Plaidoyer pour une méthodologie", in David Carr et al. (Eds), *La philosophie de l'histoire et la pratique historique d'aujourd'hui*, Ottawa 1982, pp. 3-17.
- Braudel, Fernand, "Histoire et sciences sociales. La longue durée", *Annales. Economies. Sociétés. Civilisations*, XIIIe Année (1958) 725-753.
- Cahnman, Werner J., and Boskoff, Alvin (Eds), *Sociology and History: Theory and Research*, New York 1964.
- Charbonnier, Georges, *Entretiens avec Lévi-Strauss*, Paris 1969.
- Davidson, H. R. Ellis, "Folklore and History", *Folklore* LXXXV (1974) 73-92.
- Dilthey, Wilhelm, *Einleitung in die Geisteswissenschaften*, Leipzig 1883.
- Duchet, Michèle, *Anthropologie et histoire au siècle des lumières*, Paris 1971.
- Durkheim, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris (1895) 1947.
- Evans-Pritchard, E. E., *Social Anthropology*, London 1951.
- Evans-Pritchard, E. E., "Anthropology and History", in *Idem, Essays in Social Anthropology*, London 1962, pp. 46-65.
- Gaboriau, Marc, "Anthropologie structurale et histoire", *Esprit* 31e Année/322 (Novembre 1963) 579-595.
- Gardiner, Patrick (Ed.), *Theories of History*, Glencoe, Ill., 1959.
- Granger, G., "Événement et structure dans les sciences de l'homme", *Cahiers de l'Institut de science économique appliquée*, sér. M. No 1. 1957.
- Gurvitch, Georges, *La multiplicité des temps sociaux* (cours ronéotypé), Paris 1958.
- Hempel, Carl G., "The Function of General Laws in History", *Journal of Philosophy* XXXIX (1942) 35-48.

- Hempel, C. G., "Explanation in Science and in History", in Colodny, R. (Ed.), *Frontiers of Science and Philosophy*, Pittsburg 1962, pp. 7-33.
- Holy, Ladislav, and Stuchlik, Milas (Eds), *The Structure of Folk Models* (A.S.A. Monographs, 20), London-New York 1981.
- Honigmann, John J., *The Development of Anthropological Ideas*, Homewood, Ill., 1976.
- Hugues, H. Stuart, "The Historian and the Social Sciences", *American Historical Review* LXVI (1960) 20-46.
- Iggers, Georg G., and Parker, Harold T. (Eds), *International Handbook of Historical Studies. Contemporary Research and Theory*, Westport 1979, and London 1980.
- Jones, G. Stedman, "From Historical Sociology to Theoretical History", *British Journal of Sociology* XXVII (1976) 295-305.
- Kramer, C. (Ed.), *Ethnoarchaeology. Implications of Ethnography for Archaeology*, New York 1979.
- Kroeber, Alfred Louis, "History and Science in Anthropology", *American Anthropologist* XXXVII (1935) 539-569.
- Kroeber, Alfred Louis, "Kinship and History", *American Anthropologist* XXXVIII (1936) 338-341.
- Kroeber, Alfred Louis, *An Anthropologist looks at History*, Berkeley 1963.
- Kuhn, Thomas S., *The Structure of Scientific Revolutions*, 2nd edition, Chicago 1970.
- Lane, Michael (Ed.), *Structuralism. A Reader*, London 1970.
- Law, R. C. C., "Anthropological Models in Yoruba History", *Africa* XLIII (1973) 18-26.
- Lefebvre, H., "Réflexions sur le structuralisme et l'histoire", *Cahiers internationaux de sociologie* XXXV (Juillet-Décembre 1963).
- Leff, Gordon, *History and Social Theory*, London 1969.
- Lévi-Strauss, Claude, *Anthropologie structurale*, Paris 1958.
- Lévi-Strauss, Claude, *La pensée sauvage*, Paris 1962.
- Lévi-Strauss, Claude, *Anthropologie structurale deux*, Paris 1973.
- Lewis, I. M. (Ed.), *History and Social Anthropology* (A.S.A. Monographs, 7), London 1968.
- Lipset, Seymour Martin, and Hofstadter, Richard (Eds), *Sociology and History: Methods*, New York 1968.
- Ludz, Peter Christian (Hrsg.), *Soziologie und Sozialgeschichte. Aspekte und Probleme* (*Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, Sonderheft 16/1972), Opladen 1972.
- Macfarlane, Alan, "History, Anthropology and the Study of Communities", *Social History* II (1977) 631-652.
- Malinowski, Bronislaw, *The Dynamics of Culture Change*, New Haven 1945.
- Maranda, Elli Königäs, and Maranda, Pierre, *Structural Models in Folklore and Transformational Essays* (Approaches to Semiotics, 10), The Hague-Paris 1971.
- Marc-Lipiansky, Mireille, *Le structuralisme de Lévi-Strauss*, Paris 1973.
- Marx, Karl, *Zur Kritik der politischen Oekonomie*, Berlin 1859.
- McClelland, P., *Causal Explanation and Model Building in History. Economics and the New Economic History*, Ithaca, N.Y., and London 1975.

- Oosten, Jarich, and de Ruijter, Arie (Eds), *The Future of Structuralism*. Papers of the IUAES-Intercongress Amsterdam 1981, Göttingen 1983.
- Papadopoullos, Théodore, *Poésie dynastique du Ruanda et épopée akritique. Essai d'établissement d'une notion de temps anthropologique*, Paris-London 1963.
- Papadopoullos, Théodore, *Le droit international dans un contexte ethnohistorique*, Wetteren 1965.
- Papadopoullos, Théodore, *La méthode des sciences sociales dans la recherche historique*, Rapport, XIII Congrès International des sciences historiques, Moscou, 16-23 Août 1970, Moscou 1970.
- Parain, Charles, "Structuralisme et histoire", *La Pensée* 135 (Septembre-Octobre 1967) 38-52.
- Renfrew, Colin, Rowlands, Michael J., Segraves, Barbara Abbott (Eds), *Theory and Explanation in Archaeology. The Southampton Conference*, New York 1982.
- Ricoeur, Paul, "Structure et herméneutique", *Esprit* 31<sup>e</sup> Année/322 (Novembre 1963) 596-627.
- Rivers, W. H. R., *Kinship and Social Organization* (London School of Economics, Monographs on Social Anthropology, No 34), London 1968 (1914).
- Rossi, Ino (Ed.), *The Location of Culture. Advances in Structural Theory and Methods*, South Hadley, Mass., 1982.
- Rousseau, Philip, "Structure and Event in Anthropology and History", *The New Zealand Journal of History* IX (1975) 22-40.
- Sartre, Jean-Paul, *Critique de la raison dialectique*, I, Paris 1960.
- Saussure, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, édition critique par Tullio de Mauro, Paris 1972.
- Schieder, Theodore, *Geschichte als Wissenschaft*, München-Wien 1968.
- Schmitz, Carl August (Hrsg.), *Historische Völkerkunde*, Frankfurt a.M. 1967.
- Sebag, Lucien, *Marxisme et Structuralisme*, Paris 1964.
- Seung, T. K., *Structuralism and Hermeneutics*, New York 1982.
- Skinner, Quentin, "The Limits of Historical Explanation", *Philosophy* XLI (1966) 199-215.
- Smith, M. G., "History and Social Anthropology", *The Journal of the Royal Anthropological Institute* XCII (1962) 73-85.
- Social Science Research Council, Committee on Historiography, *Generalization in the Writing of History*, edited by Louis Gottschalk, Chicago 1963.
- Sorokin, Pitirim A., *Sociocultural Causality, Space, Time*, Durham, N.C., 1943.
- South, Stanley, *Method and Theory in Historical Archaeology*, New York 1977.
- Thompson, Edward P., "Anthropology and the Discipline of Historical Context", *Midland History* I (1972) 41-55.
- Viet, Jean, *Les méthodes structuralistes dans les sciences sociales*, Paris-La Haye 1967.
- Wehler, Hans-Ulrich (Hrsg.), *Geschichte und Oekonomie* (Neue Wissenschaftliche Bibliothek, 58), Köln 1973.
- Wehler, Hans-Ulrich (Hrsg.), *Geschichte und Soziologie* (Neue Wissenschaftliche Bibliothek, 53), Köln 1976.
- White, Leslie A., "History, Evolutionism and Functionalism", *Southwestern Journal of Anthropology* I (1945) 221-248.

GIUSEPPE PAPAGNO

HISTOIRE, ANTHROPOLOGIE ET FOLKLORE  
EN ITALIE:  
À LA RECHERCHE DU PEUPLE.

Il existe un moment crucial dans les relations entre histoire, anthropologie et folklore qui se situe vers la moitié du XIXe siècle. A cette époque là la *gentry* anglaise, à sa grande stupéfaction, s'aperçoit qu'elle est entourée de classes sociales inférieures, douées d'une autre culture, qui va être désignée avec un néologisme: le folklore.<sup>1</sup> Vers 1850, en Allemagne, on commence à employer le mot *Kultur*<sup>2</sup> qui représentera une des bases de l'éthnologie et de l'anthropologie; en même temps, pour ce qui concerne la méthode scientifique moderne, c'est toujours la moitié du XIXe siècle qui constitue un moment crucial pour l'histoire.<sup>3</sup>

Ce synchronisme est dû à une circonstance fondamentale: le changement profond qui a eu lieu dans les sociétés humaines à cause des modifications des systèmes productifs et politiques (industrialisation et colonisation). Pas d'harmonie et d'homogénéité avant cette époque-là, pas du tout. Mais, depuis une certaine époque, les différences constatées dans et entre les sociétés, introduisent dans la science et dans la politi-

---

1. Richard M. Dorson, *Africa and the Folklorist*, in Richard M. Dorson (Ed.), *African Folklore*, Anchor Books, Doubleday, New York 1972, p. 3.

2. Marvin Harris, *The Rise of Anthropological Theory. A History of Theories of Culture*, Thomas Y. Crowell, New York 1968, p. 15; C. Kluckhohn and W. H. Kelly, *The Concept of Culture*, in R. Linton (Ed.), *The Science of Man in the World Crisis*, Columbia University Press, New York 1945, pp. 78-105; A. L. Kroeber, "The Concept of Culture in Science", in *Journal of General Education* III (1949) 182-196; Clyde Kluckhohn, Alfred Kroeber, *Culture. A Critical Review of Concepts and Definitions*, Vintage Books, New York 1963.

3- Lucien Febvre, "L'Histoire dans le monde en ruines", in *Revue de Synthèse Historique* XXX (1920) 1-15.

que une idée, celle justement de *diversité*, qui devient un noeud crucial, aussi bien pour l'histoire que pour l'anthropologie et le folklore, à fin d'identifier son propre objet.

Dès le début il existe donc un lieu d'intersection: en effet l'identification globale d'un groupe humain, établi depuis un certain temps dans un espace, est devenue ambiguë à cause du changement social; c'est justement l'idée de "peuple" qui est boiteuse. Plutôt que d'affronter théoriquement les trois disciplines, on suivra leurs traces, pour ce qui concerne l'Italie, à partir du problème dont on a parlé.

Qui était donc ce "peuple"? Les réponses qu'on a données à cette question sont deux. La première remonte à Cicéron: "Peuple n'est pas une agglomération quelconque de personnes mais des gens qui reconnaissent le même droit et qui ont une communauté d'intérêts" (*Repubblica*, I, 25, 39), où l'on trouve la clef du concept dans l'idée d'association volontaire. La plèbe (qui identifie souvent le peuple au XIX<sup>e</sup> siècle) est donc mis à l'écart et ne fait pas partie de l'Etat. La deuxième remonte à Montesquieu qui remarque que les gens sont reliés entre eux par la langue, le sol, les moeurs, les croyances etc. qui forment "l'esprit général" ou "l'esprit de la nation".<sup>4</sup> La nation a donc des racines profondes et précède n'importe quelle volonté consciente d'association.

Pour ce qui concerne le domaine politique, les deux principes peuvent entrer en conflit. L'association volontaire souligne, en effet, les différences sociales et exclut de l'Etat de larges tranches humaines, tandis que l'idée de nation représente un critère général d'individuation du groupe politique. La réponse à la question "qui est le peuple" a donc une grande importance politique parce qu'elle identifie les sujets qui ont le droit de participer (et dans quelle mesure) à l'activité politique.

Au lendemain de l'unification italienne (1860), les historiens se sont posé cette question: il fallait établir sur quelles bases on pouvait bâtir une histoire italienne. Les institutions politiques du dernier millénaire suggéraient l'existence d'une variété d'histoires, autant que les états du pays. Mais on n'arrivait pas à vaincre l'obstacle principal, toute variété se ramenant à une espèce unique, l'Histoire d'Italie, toujours inconnue. La seule solution était de faire commencer l'histoire d'Italie au moment de son unification politique. C'est bien le choix

---

4. Montesquieu, *Esprit de Lois*, 1748, XIX, 4-5.



opéré par Benedetto Croce dans son *Storia d'Italia dal 1871 al 1915*,<sup>5</sup> publiée en 1928: l'auteur identifie dans la "tradition libérale" le ciment du pays. Il fait donc d'une classe sociale le protagoniste de l'histoire italienne et il tourne, par là, l'obstacle du "peuple".

Mais le choix opéré par Croce n'affrontait que la moitié du problème. Dans les états du XIXe et XXe siècle, la seule question n'était pas de savoir qui avait la capacité et le droit de gouverner; il fallait aussi connaître "comment" gouverner cette partie de la population exclue de la politique à cause de ses conditions de supposée inferiorité et diversité. Cette partie était d'ailleurs en Italie très variée, pour des raisons historiques et institutionnelles.

Dans le *British East Africa* le gouverneur anglais lord Lugard avait trouvé une solution, discutable bien sûr, mais toutefois une solution, au problème de gouverner ces pays. Il avait adopté le système des chefs traditionnels (la Chieftanship) légitimés par le gouvernement colonial. Un très petit nombre de fonctionnaires blancs pouvaient ainsi faire arriver leurs dispositions à toute la population indigène.<sup>6</sup> Mais dans l'Italie après l'unité il n'y avait, bien sûr, ni chefs traditionnels ni ethnies. Sans une meilleure connaissance du peuple, "comment" gouverner restait une inconnue; la question avait un gros relief pratique puisqu'il s'agissait de réduire, dans le conflit politique, l'écart existant qui pouvait devenir dangereux pour la société. Le choix institutionnel de Croce et des historiens qui se rattachent à lui et à l'école historique-juridique, se révèle tout à fait insuffisant.

Un véritable renversement en ce sens a été opéré par le versant catholique, surtout après la publication du roman de Alessandro Manzoni *I Promessi Sposi*.<sup>7</sup> Le peuple s'identifiait ici essentiellement dans les gens communs, doués des vertus chrétiennes et qui vivent au-dessous des institutions publiques. Les humbles sont les protagonistes véritables et réels de l'histoire, une histoire souterraine mais vigoureuse, puissante, qui vainc les institutions elles-mêmes, dans la longue durée.<sup>8</sup> Il faut dire, cependant, qu'il s'agit d'une humanité atomisée, liée à la

5. Benedetto Croce, *Storia d'Italia dal 1871 al 1915*, Laterza, Bari 1928.

6. Frederik John Dealtry Lugard, *Dual Mandate in Tropical Africa*, London 1922.

7. Alessandro Manzoni, *I promessi sposi*, Milano 1825-1827.

8. Giulio Bollati, *L'italiano*, in *Storia d'Italia*, I, *I caratteri Originali*, Einaudi, Torino 1972, pp. 987-997.

famille, avec un système de référence religieux situé au-dessus du politique et assez faible au point de vue de l'organisation politique.

Du côté des marxistes, enfin, la vision du peuple s'identifie de plus en plus avec les travailleurs en général et particulièrement avec la classe ouvrière et prolétaire.<sup>9</sup>

Voilà les trois courants principaux de la historiographie italienne: institutionnelle, catholique et marxiste. Trois optiques très différentes, bien sûr, mais avec un point en commun: elles procèdent en ligne directe et établissent une certaine identité entre leur point d'observation et la réalité elle-même dans sa globalité. Les institutions sont, en quelque manière, la société elle-même et elles comprennent le peuple; l'esprit chrétien est le véritable tissu général de la "civilisation" et de la population italienne et, enfin, la condition de classe exploitée, identifie le peuple tout entier. Mais il faut dire aussi que l'optique des institutions laisse dans l'ombre tous ces caractères originaux qui identifient une population par rapport aux autres; la vision catholique exalte plutôt des qualités religieuses, étendues beaucoup plus au delà des limites géographiques et humaines de l'Italie, qu'elle ne recherche les critères d'identité d'un peuple. Le point de vue marxiste, enfin, voulant donner une légitimation historique à la classe ouvrière, risque de lui ôter une quantité de mémoires, historiques elles aussi, qui l'empreignent même si elle n'y joue pas un rôle de protagoniste.

Le lieu de confluence est donc représenté par la même déformation: on a fondé l'unité du pays et de son peuple sur un critère global qui a coupé la tête, pour ainsi dire, aux types différents de variétés locales, très importantes en Italie pour des raisons historiques.

C'est peut-être Antonio Gramsci le premier qui s'est rendu compte de ces contradictions. Sa définition de "national-populaire"<sup>10</sup> visait à concilier les deux connotations de "peuple", l'une fondée sur l'association volontaire, l'autre sur les liens durables de la tradition. Le folklore était révalorisé; l'ensemble des traits locaux entrainé dans la perspective historique et politique "globale": à travers eux aussi, en effet, passait

9. Antonio Labriola, *In memoria del Manifesto dei comunisti*, Napoli 1895; *Del Materialismo storico. Dilucidazioni preliminari*, Napoli 1896; *Discorrendo di socialismo e filosofia*, Napoli 1898; *Da un secolo all'altro (post mortem, Benedetto Croce, Editor)* Napoli 1906.

10. Antonio Gramsci, *Letteratura e vita nazionale*, Einaudi, Torino 1950, p. 105 et suiv.

la prise de conscience "populaire" de la condition d'exploitation, point de départ pour constituer une classe "nationale" capable de réaliser une révolution politique.

La vision de Gramsci se pose donc à l'intersection entre "local" et "global" et entre politique, histoire et folklore, dans la tentative d'enlacer entre eux différents niveaux et plusieurs méthodes, pour douer d'un fort appareil conceptuel la nouvelle classe politique. Au moment où Gramsci prend ses notes en prison dans les années 30, le folklore a beaucoup d'estimateurs. C'est surtout le midi de l'Italie qui attire ces savants; l'univers religieux et la situation sociale apparaissent ici particulièrement riches: dévotion, rites, magie se mêlent à la rébellion, à la frustration, à l'isolement culturel et politique. Les noms de Pitré<sup>11</sup> et de De Martino<sup>12</sup> (l'un à cheval sur les siècles, l'autre dans ce dernier après-guerre) sont peut-être les plus représentatifs. Depuis la fin du XIXe siècle, jusqu'à ces dernières années, le folklore bâtit sa structure théorique, plus que sur la méthode de récolte des sources, sur le sens qu'il doit avoir. Folklore n'est plus simplement l'étude comparative des traditions populaires (histoires, contes, danses, rites etc.) dans les populations européennes, lettrées et illettrées, mais aussi, et surtout, une méthode pour réaliser la libération de la condition d'exploitation et d'oppression du paysan méridional.

Le patrimoine populaire est donc une réalité culturelle autonome; populaire ne représente plus un "reste", mais un ensemble actif, constamment réelaboré et renouvelé.<sup>13</sup> Les interprétations des savants présentent évidemment des nuances (A. M. Cirese parle à ce propos de "créativité" du populaire<sup>14</sup>) mais la scène de fond est toujours la même. Il en dérive des contradictions sur le côté politique et des confusions entre folklore et anthropologie, sur le versant scientifique.

Pour ce qui concerne le premier point, il faut dire que si le but du marxisme, dans le domaine politique, est la formation d'une classe

11. Giuseppe Pitré, *Studi di poesia popolare*, Palermo 1872; *Biblioteca delle tradizioni popolari siciliane*, Palermo 1871-1913, 25 vols; *Curiosità popolari tradizionali*, Palermo 1885.

12. Ernesto de Martino, *Il mondo magico*, Einaudi, Torino 1948; *Sud e magia*, Garzanti, Milano 1959; *Magia e civiltà*, Garzanti, Milano 1976; *La fine del mondo*, Einaudi, Torino 1977.

13. Cfr. Paolo Toshi, *Il folklore*, Studium, Roma 1960, p. 23.

14. Cfr. Alberto M. Cirese, *Oggetti, segni, musei*, Einaudi, Torino 1977, p. 18.

ouvrière "nationale", la découverte d'une large variété de valeurs culturelles autonomes peut représenter un obstacle objectif, si l'on ne sait pas accorder les deux lignes directrices indiquées par A. Gramsci. Le faible relief donné par la historiographie marxiste à l'ouvrage de De Martino (qui se professait marxiste et communiste militant) tire, peut-être, son origine de ces difficultés théoriques et pratiques.

L'idée de l'authenticité du folklore et de son caractère de contestation par rapport aux classes privilégiées, a souvent mené à croire à l'existence d'une "autre culture", en opposition à celle dominante et antérieure au marxisme pour ses racines profondes. On a vu enfin dans le folklore le germe d'une véritable culture révolutionnaire italienne (Lombardi Satriani<sup>15</sup>).

Dans le domaine scientifique on a assisté à la réduction de la perspective, au triomphe du "micro".<sup>16</sup> Il ne faut pas s'étonner: si la totalité d'une culture est présente dans le folklore —mieux encore s'il est lui-même une culture— et si le folklore est une contestation de caractère global malgré la dimension locale (il n'existe pas de folklore italien mais plutôt sicilien ou de la Valtellina), alors le peuple devient le village, la petite communauté ou même le personnage, individués comme significatifs. Saisir une variété, veut dire, enfin, identifier l'espèce dans une optique totalement renversée.

Sur le versant scientifique, cette tendance mène à identifier le folklore avec l'anthropologie.<sup>17</sup> La différence entre les deux champs est toutefois remarquable: l'anthropologie étudie la totalité d'une culture encore structurée, tandis que le folklore analyse certains fragments de cultures préexistantes, survivants à des modifications globales. C'est bien en ce sens, je crois, qu'on parle depuis quelques années de folklore africain.<sup>18</sup>

Une différente solution au problème du peuple a été donnée dans la *Storia d'Italia* Einaudi, publiée en 1972-76.<sup>19</sup> Dans cet ouvrage l'his-

15. Luigi M. Lombardi Satriani, *Antropologia culturale e analisi della cultura subalterna*, Guaraldi, Napoli 1975.

16. A ce sujet voir le numéro de la revue *Quaderni Storici* consacré à *Azienda agraria e microstoria*, 39 (1979).

17. Voir *La ricerca folklorica*, 2 (1980).

18. Richard M. Dorson, (Ed.), *African Folklore*, Anchor Books, Foubleday, New York 1972.

19. *Storia d'Italia*, Einaudi, Torino 1972-76, 6 vols, 10 tomes.

toire n'est pas organisée sur un axe privilégié; on essaye, au contraire, d'en saisir le tissu à travers la trame et la chaîne. Du sol à la propriété de la terre, de la cuisine à la mode, du paysage aux contes, on a analysé tout le kaléidoscope qui compose, dans sa globalité un pays et un peuple, selon une optique de longue et de brève durée, pour se rendre compte des stabilités et des changements. Le peuple et le pays sont le résultat, la combinaison, la rencontre et l'accrochage de ses composants.

Encore un renversement de perspective, donc; on n'a pas épousé une certaine idée de peuple pour démêler l'écheveau; on a suivi, au contraire, tous les bouts pour essayer de défaire le noeud. S'agit-il d'un ouvrage historique, comme l'indique le titre, ou d'autre chose? Il faut trouver la réponse dans le système de référence qui le soutient. Longue durée et structure indiquent un ensemble doué d'une certaine homogénéité de fond, capable de résister à des changements soudains. F. Braudel en a fait l'axe portant de la Méditerranée.

Mais l'écho de ces mots n'a-t-il pas une origine plus éloignée? Ne remonte-t-il pas à certains savants tels que Boas, Frazer, Malinowski, Mauss, Durkheim etc.? En un mot à toutes les tensions qui ont accompagné l'anthropologie et la sociologie qui, dans la variété des écoles, ont essayé de poser les fondements pour une étude globale de certaines sociétés humaines? le système de référence consiste alors dans les modalités où ces sciences ont essayé de comprendre le fonctionnement de certaines sociétés, tout entières, en analysant les systèmes productifs, politiques, de parentés, religieux et magiques etc.

Voilà la grille de fond: elle n'est pas de marque italienne, ce qui représente son mérite et sa limite à la fois. Mérite parce qu'elle dérive d'une frontière culturelle internationale, limite parce que cette intersection entre anthropologie et histoire a été mal digérée, dans ses implications de méthode, à cause d'une certaine faiblesse dans la connaissance du système de référence. On est donc tombé dans quelques équivoques; quelqu'un a cru que chaque composant du système pouvait jouir d'une pleine autonomie (la cuisine, le sol, le paysage...) et devenir un point d'observation privilégié pour la totalité. Encore une fois c'est le folklore qui a revendiqué ce rôle.

A la fin de ce parcours, le lieu d'intersection choisi pour observer les trois secteurs, s'est dissous. Le peuple n'est plus le protagoniste dans l'histoire, tandis que dans le folklore il est parcelé dans les traits du local, considérés comme représentatifs de la totalité. Rien à dire

sur l'anthropologie, puisque ses modèles ont été élaborés hors du cadre italien. Mais il faut dire que pour les études et pour la politique le problème du peuple a fonctionné comme support et, dans les différentes interprétations, il a donné une orientation. Sa dissolution semble provoquer une dispersion dans le domaine de la recherche et de la politique et lui donner un caractère fragmentaire.

Certaines "crises" de l'histoire, du folklore et peut-être même de l'anthropologie ne dérivent-elles pas du fait que ces disciplines, ayant perdu l'unité de leur objet de recherche, s'occupent de tout? Et de tout sans avoir élaboré un nouveau système d'orientation? Avec la croissance se manifeste donc la crise des sciences et du politique. Mais dans la confusion il y a du positif parce que ces mécanismes véhiculent aussi beaucoup d'innovations qui exigent d'ailleurs un certain ordre. Le problème est donc dans la recherche d'autres systèmes d'orientation et de référence. Qu'on laisse aux politiques le soin de trouver la voie au bon gouvernement. Quelles sont les tâches des savants?

La dissolution de l'idée de "peuple" devrait enseigner quelque chose. Pris comme protagoniste direct dans l'histoire et dans le folklore, il a révélé sa faiblesse en tant que support central de la recherche; l'idéologie a pris souvent le dessus. Mais, à part cela, l'effort pour envisager en premier lieu un fait global, a épuisé toutes les énergies dans la recherche du célèbre lévier d'Archimède, un point de force approprié.

La solution est, peut-être, de ne pas échanger les termes de la question: il ne faut pas adopter comme point de départ de la recherche des problèmes déguisés en concepts, mais plutôt des concepts capables d'explicitier les problèmes. Ainsi le "peuple" n'est pas un concept, malgré les efforts qu'on a fait pour le définir, mais un problème global qu'il faut éclaircir par l'application d'une série de concepts. Il ne faut donc pas se demander qui est le peuple, mais par quelles méthodes on peut arriver à élaborer globalement ce problème.

Quelle que soit la réponse, la grille qui en dérive possède des caractéristiques importantes. Tout d'abord, il faut dire que tout instrument conceptuel élaboré est toujours local, par rapport au problème envisagé comme général; les faits du local ne mènent pas, à eux seuls, à la solution du problème qu'il faut rechercher à travers l'ensemble de la grille choisie (c'est là la voie suivie par la *Storia d'Italia* Einaudi). Il faut ajouter encore que l'ensemble des concepts choisis n'est pas pertinent

à une discipline plutôt qu'aux autres (ainsi le concept de temps<sup>20</sup> n'appartient pas exclusivement à l'histoire plutôt qu' à l'anthropologie et au folklore); les différences se situent probablement dans l'application de ses coordonnées à la recherche.

Cela ne signifie pas que la grille de l'histoire est exactement la même que celle de l'anthropologie et du folklore; il y a plus simplement des domaines communes dans lesquelles les concepts passent d'un secteur à l'autre. Ce sont les zones de frontière où les rencontres peuvent résulter très efficaces. Ces grilles renvoient, en plus, au mot systèmes, qui attend une définition à l'intérieur des sciences humaines. La seule affirmation qu'on peut anticiper c'est que tout "point" est une espèce de "lieu géométrique" et qu'il faut donc procéder à son étude "en tant que" système.

D'une façon générale, on pourrait, à ce moment, affirmer que si ces disciplines s'occupent de "systèmes", l'histoire se dédie aux systèmes instables, l'anthropologie aux systèmes stables et le folklore à ceux qui sont localement instables (traits culturels de longue durée qui demeurent, manipulés et adaptés, en un milieu dominé par un autre système).

Mais ces définitions sont toujours très rapetissantes et elles ferment les portes à la formation de nouveaux systèmes de référence. Les Big Man de la Polynésie ne surgissent-ils pas de certaines altérations de la stabilité? Les instabilités locales du folklore ne revèlent-elles, peut-être, une instabilité générale de la société? (voilà la méprise où sont tombés beaucoup de spécialistes de folklore). Et l'histoire, enfin, science du mouvement et de la dynamique, ne doit-elle pas faire les comptes avec certaines stabilités structurelles?

Encore une fois on est dans l'impossibilité de donner une définition précise, exactement pertinente. Certains concepts, en outre, comme stabilité/instabilité, local/global, ordre/désordre et d'autres encore, sont devenus de véritables "lieux" communs puisqu'ils traversent tous les domaines presque en diagonale. On a donc, peut-être, trouvé la "frontière" de laquelle on peut commencer à bâtir de nouveaux systèmes de référence scientifique. Il faut souligner le mot "scientifique". Les relations entre l'activité scientifique et la politique ont toujours représenté

---

20. Giuseppe Papagno, *Il tempo storico: durata, cicli, eventi*, in Ruggiero Romano, (Ed.), *Le frontiere del tempo*, Il Saggiatore, Milano 1981, pp. 15-43.

un gros problème. Il est presque banal d'affirmer que la réalité humaine et la nature ont toujours stimulé l'activité scientifique. D'où est fréquemment dérivée l'ambition, de la part des spécialistes, de modifier "directement" le monde avec leurs oeuvres.

A cause de cela les sciences se sont souvent attribuées un rôle et un but intrinsèquement politique. On a parlé de l'histoire, du folklore et de l'anthropologie comme des véhicules "directement" révolutionnaires, comme des activités libératoires qui prépareraient la révolution.

Il y a eu aussi, bien sûr, le revers de la médaille, ce qui a donné vie à une équation inquiétante. Là où l'on présumait y avoir une situation "politiquement" révolutionnaire, il y aurait la science aussi. Donc, à l'usine, l'on produirait la science qui appartient au prolétariat. Il faudrait probablement attribuer cet échange entre science et politique, avec confusion de rôles réciproques, à ceux qui ont donné des buts idéologiques et politiques à la recherche scientifique. Les savants ne sont certes pas une espèce à part et apolitiques, la science n'est pas en elle-même objective parce qu'elle accomplit toujours des choix. En plus, le problème fondamental des sciences humaines et de la politique a la même formulation: "qui sommes-nous et où allons-nous". Mais les réponses et les méthodes se situent sur des plans différents, elles n'ont pas les mêmes rythmes et elles suivent leurs logiques.

Il faut dire davantage: cette dualité est indispensable pour la liberté des décisions de la part de l'homme. Le but fondamental de l'activité scientifique est d'augmenter les possibilités de rendre le monde intelligible dans sa dimension historique, non pas de le modifier directement; le but principal de la politique est l'utilisation des connaissances pour prendre des décisions en pleine liberté, même en allant contre certains résultats des sciences. S'il n'en était pas ainsi, le domaine du libre arbitre et du dissentiment serait dangereusement réduit.

Si l'histoire, l'anthropologie et le folklore représentent une libération, cela peut avoir lieu seulement parce que la société politique leur donne ces buts, mais on ne peut pas considérer l'histoire, en elle-même, comme libération du poids du passé. Il est impossible de se libérer du passé, avec tout ce qu'il représente de matériel et de mental; on peut, tout au plus, "peser" ses "dépôts" et les ranger en une certaine proportion, par rapport à ce qu'on veut être politiquement et aux projets qu'on a faits et adoptés.



JEAN-PIERRE VERNANT

## FOLKLORE ET ANTHROPOLOGIE RELIGIEUSE: L'EXEMPLE DE GORGO

Je m'en tiendrai au domaine que je connais le moins mal: l'histoire de la religion grecque ancienne. Et ce sera d'abord pour relever, concernant les rapports entre folklore, histoire, anthropologie, les divergences d'orientation, les attitudes d'esprit fondamentalement opposées de deux grands savants qui ont marqué, dans la première moitié du XXe siècle, le cours des études dans ce secteur. Je veux dire Martin Nilsson et Louis Gernet. Le contraste, chez ces deux savants, du cadre dans lequel ils pensent la religion grecque est peut-être assez significatif pour les problèmes qui nous intéressent. La perspective de Nilsson est celle d'un historien traditionnel, d'un historien positiviste. Il y a pour lui des faits religieux dont il faut suivre l'évolution comme on retrace le cours des événements politiques. Qu'il s'agisse d'une divinité, Zeus, Apollon, Artémis, Dionysos, etc., qu'il s'agisse d'un rituel ou d'un mythe, le problème pour lui est de découvrir ses antécédents dans le monde mycénien et minoen. Comprendre pour l'historien de la religion grecque, c'est constituer ainsi des séries de séquences temporelles qui, à travers les évolutions ou certaines innovations dues par exemple aux grandes invasions indo-européennes, établissent la continuité des lieux de culte, des pratiques rituelles, des croyances, des figures légendaires. A cette perspective historique est superposée ou juxtaposée une conception que j'appelle "folklorique", de la religion. Nilsson, je crois, ne récuserait pas le terme. Parmi ses ouvrages, *Greek Popular Religion* est tout à fait clair de ce point de vue. Le fond stable, les racines profondes de la religion grecque résident dans le contact direct, intime, —Nilsson dirait volontiers la communion—, du paysan avec la terre dont il tire sa subsistance, le ciel dont dépendent ses récoltes ou au

contraire les calamités naturelles qui s'abattent sur ses champs, la surface du sol avec ses points d'eau, ses sources, ses montagnes, ses bois, ses chemins. L'imagination populaire crée une myriade d'"esprits" semblables en Grèce à ceux qu'on retrouve dans le folklore de toute l'Europe et jusque dans la Scandinavie du savant suédois. Tel est le fondement de la religion; il n'a pas besoin d'explication; c'est la nature humaine dans ce qu'elle a de constant qui fait le fond authentique, la vérité de la religion populaire paysanne. Il y a donc dans le point de vue de Nilsson deux dimensions; la première est d'ordre temporel: les faits religieux se présentent sous la forme de séquences chronologiques où les éléments du culte constituent, comme dans un écheveau, la continuité d'un même fil. La seconde se réfère à la permanence d'une attitude mentale spontanée qui constitue le soubassement stable des religions. Dans cette conception de la religion grecque ancienne le mot clef serait, je crois, celui de survivance. La religion c'est ce qui survit, d'abord parce qu'elle se maintient en se transmettant par certains canaux que l'historien a pour tâche de repérer; ensuite parce qu'elle repose sur une couche de mentalité profonde et immuable.

Louis Gernet s'intéresse aussi aux aspects paysans de la religion grecque, mais tout autrement et pour d'autres raisons. Dans les fêtes paysannes, ce qui l'intéresse c'est la préhistoire de la Grèce telle que nous pouvons l'atteindre ou au moins l'entrevoir à partir des documents que nous fournit sur le plus ancien passé de l'Hellade la tradition légendaire: nous devinons un système religieux qui n'a pas de valeur absolue mais qui est lié à des formes de vie paysanne, villageoise, avec des pratiques définies de mariages collectifs, un système de classes d'âge, de grandes fêtes où l'on mange en commun. Tout le problème, pour l'historien, est de comprendre comment s'est effectué le passage de cette religion à une autre, liée à une forme d'organisation politique et de vie sociale différente: la religion de cité. Dans cette perspective, le religieux ne constitue à aucun point de vue une sphère d'étude autonome mais un aspect très important, essentiel même, de la vie sociale dans son ensemble. Les continuités, les mutations, les ruptures dans le domaine religieux ne sauraient, dans ces conditions, être envisagées en dehors des autres réalités collectives. Il n'y a pas de "survivance" qui, dans un ensemble social, n'implique aussi et surtout réorganisation, restructuration, resémantisation. Un exemple: le culte d'Artémis Orthia au Limnaion de Sparte. C'est un cas très typique. Les fouilles de l'école

anglaise ont dégagé une série étonnante de masques, grotesques ou terrifiants, que les jeunes devaient porter au cours de l'*agogè*, pendant cette période de maturation où ils étaient placés sous le patronage d'Artémis. Nous savons d'autre part que se pratiquaient des danses qui pouvaient être terrifiantes ou licencieuses. Enfin la pratique de la flagellation rituelle des jeunes gens s'est maintenue jusqu'à l'époque romaine impériale. Comment expliquer ces aspects si manifestement archaïques dans le sanctuaire d'une déesse de la cité? On peut le faire, à la façon de Nilsson, en montrant que la personne et le culte d'Artémis Orthia manifestent, par toute une série de traits, des influences orientales et que par conséquent la flagellation doit être interprétée comme un rituel agraire d'une grande déesse mère, la survivance en pleine période classique et hellénistique d'un très vieux rite de fécondité. Mais cette explication n'en est pas vraiment une car elle laisse échapper l'essentiel: comment les Spartiates vivaient-ils et comprenaient-ils la cérémonie, quel sens lui reconnaissaient-ils? Il est tout à fait clair à cet égard que, quand on frappait et fouettait les jeunes Lacédémoniens, cela n'avait rien à voir, ni institutionnellement ni psychologiquement, dans l'esprit de ceux qui subissaient le fouet ni dans celui des spectateurs, avec quelque rite de fécondité. Il s'agit d'un concours d'endurance qui vient en quelque sorte couronner la série des épreuves auxquelles le jeune est soumis jusqu'à l'éphébie. C'est dans le contexte de l'éducation des jeunes, de l'*agogè*, qu'il faut situer la flagellation. Or l'*agogè* est un des éléments de ce que M. Finley appelle "la révolution lacédémonienne du VI<sup>e</sup> siècle" et qui constitue un véritable tournant dans l'histoire de Sparte. Tous les rituels anciens ont été alors réorganisés pour répondre aux besoins nouveaux d'une société figée dans son organisation militaire. Le point de vue de Gernet, que j'aurais volontiers développé si le temps m'en avait été donné, concernant ce dressage si particulier de la jeunesse lacédémonienne, relève tout à la fois d'une perspective historique et d'une approche anthropologique. Historique parce qu'il s'agit de rattacher les faits religieux, strictement datés, aux transformations d'un système social. C'est dans le cadre de la religion de la cité qu'il faut situer les pratiques culturelles comme celle d'Artémis Orthia. Anthropologique aussi. Dans le mot *anthropos*, il y a homme. Si la religion est, en Grèce, une des dimensions des phénomènes sociaux, il n'est pas non plus de phénomènes sociaux ni de phénomènes religieux qui n'aient une dimension proprement humaine et qui ne relèvent d'une

analyse de psychologie historique. Il faut s'interroger sur la façon dont les hommes de ce temps ont interprété, compris, vécu leur pratique. L'histoire n'est pas seulement subie. Elle est certes subie mais elle est en même temps agie par les hommes à chaque moment avec une marge qui laisse place à une certaine part de choix. L'anthropologie suppose que l'historien prenne en compte ce que Gernet appelait, un peu pour se moquer de lui-même: "un travail du chapeau". Oui, toutes ces croyances religieuses, ces mythes, ces rituels, d'une certaine façon c'est bien du travail du chapeau. Expression plaisante en français pour dire de quelqu'un qu'il déraile un peu, qu'il déraisonne, qu'il se laisse aller à ses fantaisies. Mais ce travail du chapeau, il est fondamental. L'interprétation des faits religieux que propose aujourd'hui l'historien anthropologue continue peut-être à broder sur les mêmes thèmes imaginaires que les fidèles développaient dans le passé avec le plus grand sérieux. Ce que je veux dire c'est qu'en faisant une place à l'anthropologie l'histoire est nécessairement conduite à se poser certaines questions: comment sentaient, aimaient, vivaient les hommes de ce temps? Quels étaient leur cadre mental, leurs catégories psychologiques? Qu'est-ce qu'impliquaient à l'intérieur d'eux-mêmes leurs croyances et leurs rites? Si on écarte ou néglige ces problèmes, il ne sera pas non plus possible de comprendre la façon dont la religion constitue une dimension de la vie sociale. L'imaginaire est à l'oeuvre dans toute société, et pas seulement celles du temps passé.

## INTERVENTIONS

DOMINIQUE ALBERTINI: Puisque nous sommes réunis pour nous entendre à propos de réalités très diverses, nous allons parler très simplement.

Les historiens voient l'histoire comme une perspective, les archéologues la voient au ras du sol.

Les méthodes archéologiques sont très strictes, celles de l'Histoire, de l'Anthropologie et du Folklore se recherchent.

Avant l'histoire écrite, il y a eu histoire. Depuis que l'homme a fabriqué son premier outil, son histoire a commencé.

*Le temps:*

Le temps, quel est-il?

Ici il s'agit de rythmes?

On peut parler "du temps" lorsqu'il a été vécu.

Un chroniqueur semble parler de temps avec précision, mais l'histoire n'est pas que ce vécu.

L'histoire, c'est le déroulement de la vie de l'humanité tel que nous le racontons.

Voltaire disait "Pour bien écrire l'histoire il faut être dans un pays libre".

Aujourd'hui, chaque discipline intellectuelle se lance à la recherche de son passé. Chaque spécialité s'impose des méthodes nouvelles et plus fines. Chaque chercheur se met au service de la redécouverte de la société. Encore faut-il savoir dans quel but, mais il est certain qu'une telle démarche ne peut plus être le fait d'un homme seul: le travail en équipe est indispensable.

Notre société a des exigences telles que, alors que l'on voudrait faire de l'histoire le creuset où devraient se fondre toutes les données du passé humain, on assiste à une "hyperspécialisation" des historiens, à un "hyperfractionnement" de la recherche.

L'affrontement des systèmes de pensée est nécessaire, c'est certain. Mais il ne s'agit pas uniquement de justifier une doctrine et une con-

ception de l'avenir par le passé, et de vouloir seulement l'expliquer par les données de la doctrine.

Adversaires et partisans sont amenés à des recherches et à des dialogues nécessairement fructueux.

Certes on ne peut ignorer qu'ils sont source de déformation: tous les faits n'entrent pas forcément dans le cadre qui leur est assigné, la tentation est forte de les y plier.

Quelles sont donc les limites de l'Histoire? On la voudrait science précise, claire et détaillée, rendant compte de tous les aspects de la grande aventure humaine, mais honnêtement est-ce réalisable?

1) L'Histoire doit avant tout rester elle-même avec toutes ses largesses de vues et ses contradictions.

2) Elle doit avoir la modestie de ses moyens. Elle ne doit ni extrapoler ni intrapoler, surtout en archéologie, là où la documentation manque. Par exemple, la connaissance la plus parfaite, la plus minutieuse du XVe siècle ne permettrait pas d'inventer Jeanne d'Arc.

3) L'Histoire doit éviter de se désintégrer sous la poussée centrifuge de l'infinité de spécialités et sous-spécialités qui s'y développent. L'historien devrait avoir sans cesse présent à l'esprit la place de son oeuvre propre dans l'ensemble historique, un minimum est indispensable et devrait être commun à nous tous. Quel serait ce minimum?

4) Toutes ses exigences sont telles que l'on peut se demander s'il existe des hommes dotés de l'armature intellectuelle et psychique jugée indispensable. D'où nécessité pour chacun d'être complété et contrôlé par d'autres.

J'ajouterai que les hommes s'acharnent à vivre mal en s'accommodant d'un univers qu'ils n'ont pas choisi. N'est-ce pas là le début du danger? Certes, c'est que l'on a imposé aux femmes.

Certains de nos amis historiens prétendent même que "l'histoire est l'art d'oublier ce qui nous gêne et de se souvenir de ce qui nous arrange". Je citerai le travail de Lucette Valensi sur "Les Fellahs Tunisiens" (1974-1975).

Dans sa recherche elle fait bien ressortir la vie de la tribu. Les détails sont nombreux, sur le rythme de travail, l'organisation des journées. Nous nous familiarisons avec le temps utilisé pour la période proche de nous.

Mais le style change dès que l'on s'éloigne dans le temps, la vie connue de la tribu est de plus en plus restreinte, contractée même.

Pourquoi? faute de renseignements précis, on en arrive au mythe de la création de la tribu, on finit par se trouver en pleine situation mythique.

Est-ce à dire que la tribu vivait différemment pour autant? probablement pas! Il est un fait qu'en l'absence de renseignements il faut rester prudent, mais ceci revient aussi à dire que rien ne laisse supposer que la tribu vivait un autre rythme.

Monsieur Romano, vous avez parlé de temps, on a voulu gommer l'idolâtrie, mais le temps est minutieusement décrit, jusqu'à se fondre, devenir un point. Il devient mythique. On se rattache au prophète. Pour pouvoir vivre une situation passée, on la ramène au temps présent.

L'historien place en perspective, les hommes, les faits, les sociétés puis introduit des périodes. Nous devrions peut-être parler de limites. Permettez-moi de vous citer quelques exemples: les limites de l'Histoire ne sont pas celles de l'Anthropologie ni de l'Archéologie.

Je me cantonnerai tout particulièrement aux limites archéologiques qui se trouvent dans le sol, donc dans un espace précis. Les fouilles sont par elles-mêmes une lecture, qui plus est une lecture à l'envers! Plus on avance dans la fouille et plus on s'éloigne de notre temps pour pénétrer dans un temps inconnu et de plus en plus lointain.

Or, les résultats archéologiques sont ceux, indirects, de la géologie. Ces résultats sont obtenus par l'application des méthodes strictes des sciences exactes. N'est-ce pas cette application qui permet de caractériser et les limites et le temps des différentes sciences de l'Homme?

Je rappellerai bien modestement que le premier à avoir fait figurer le mot "Anthropologie" sur les affiches de son cours fut A. de Quatrefages en 1855 et, pour bien préciser la façon dont il comprenait le sujet, il ajouta: "ou histoire naturelle de l'homme".

C'est à lui que revient l'honneur d'avoir inauguré un enseignement complet de la science anthropologique. L'élan était donné.

C'est comme si la connaissance apportait avec elle, à la fois, l'exigence de rigueur et la complicité avec les sciences exactes.

Si vous m'en laissez le temps, je ne dirai que deux mots du Folklore, Folk, peuple, et Lore, science.

Ce serait en somme une science des traditions, donc très strictement objective et descriptive.

Les auteurs grecs et latins s'étaient déjà intéressés aux moeurs et aux traditions populaires, tel Pausanias, dont la "Description de la

Grèce" est considérée comme une véritable enquête de Folklore.

Pour en finir, et pour ma part, j'aimerais que cette table ronde emprunte la démarche de Durkheim et "sa science des moeurs" qui n'exclut nullement le rôle de la science morale individuelle. En somme, en parlant d'Histoire, ne pourrions-nous pas déboucher précisément sur le Folklore? Et ne pourrions-nous voir le rôle important de la conscience "morale" collective dans la transmission du progrès général de la morale, au sens de l'imagerie populaire?

Je terminerai sur une note d'humour en disant: j'accomplis en son temps, ce que j'ai à faire au milieu de mes faiblesses, de mes contradictions, de mes interrogations...

STELIOS PAPAPOPOULOS: Par mon intervention je voudrais ajouter une nuance aux tableaux de synthèse présentés par nos collègues.

Vu à travers l'histoire de la discipline du folklore grec, le sujet de notre table ronde devrait être plutôt formulé: le folklore entre dans l'histoire par l'anthropologie. Pour appuyer cette proposition —qui ne cherche pas à être un jeu de mots— je présenterai très brièvement les transformations de la discipline du folklore et de son objet (de la culture populaire) durant les derniers cent ans en Grèce, et j'essaierai de définir brièvement les autres termes employés.

Un mot d'abord pour les termes: Je crois que l'anthropologie, telle qu'elle est en général appliquée, est surtout une étude analytique et synchronique, effectuée en principe sur le terrain, par la recherche, collecte et étude des témoignages oraux et matériels. Je crois que l'historisation de l'anthropologie (ce qu'on appelle ethnohistoire) se fait par la recherche et compréhension des valeurs diachroniques des phénomènes étudiés et par leur interprétation à l'aide d'un modèle plus complexe, interdisciplinaire.

Passons au terme folklore grec (en tant que discipline et culture populaire): du milieu du XIXe au début du XXe siècle le folklore des communautés rurales étant encore vivant est inséparable de leur vie sociale. De cette vie, quelques philologues classiques avaient inventorié vocabulaires et traditions très souvent par chercheurs interposés; ils servaient un intérêt archéologique et surtout un but patriotique: démontrer la pureté des origines, la continuité et l'unité de la nation.

Pendant la première moitié du XXe siècle, les cultures rurales com-



mentent à se désintéresser. Le folklore se constitue en discipline universitaire, mais ses méthodes (et ses moyens) n'évoluent pas à la suite autant que le génie de son fondateur (N. Politis) l'avait souhaité. Le travail anthropologique des rares extra-universitaires ne l'influence point. Les stéréotypes de "l'âme populaire" des universitaires et de "l'art populaire" introduit par la grande bourgeoisie athénienne (costumes, danses et artisanat entrent dans la mode), empêchent et/ou remplacent tout contact direct avec l'encombrante réalité rurale. La vision idéalisante de la culture populaire sert la politique de l'Etat. Les rares musées folkloriques reflètent la personne d'un paysan a-historique: mannequins charmants endimanchés; outils très rares. Tout y est beau et "in vacuo". Il n'y a ni synchronie, ni diachronie.

Après la 2e Guerre Mondiale vient la destruction de la vie traditionnelle rurale. Les cultures de ses communes se transforment en tradition, leurs produits artisanaux en objet des musées. Des imitations, souvent bâtarde, produites à l'échelle industrielle, servent les bourgeois à la recherche d'une identité et les touristes en quête de couleur locale. Un folklore imaginaire sert les nouveaux besoins: le "retour aux racines", cette nostalgie de la vie communautaire d'antan...

La discipline du folklore reste impuissante devant cette mythification de son objet d'étude, d'ailleurs en voie de disparition. En s'occupant de tout, avec des méthodes mal définies, en devenant un mécanisme idéologique au lieu de démonter les autres, elle n'aboutit à se définir clairement comme une science. Entre temps le progrès de la sociologie rurale, l'osmose de l'anthropologie importée et appliquée en Grèce surtout par des chercheurs étrangers, l'évolution des études historiques grecques, tout cela met en relief le retard de la discipline du folklore, la nécessité de sa transformation, la nécessité d'entrer dans l'histoire par un changement de ses méthodes: recherche systématique sur le terrain, interprétation diachronique et synthétique. Cette transformation commence à faire surface à partir des années '70. Des travaux antérieurs importants n'avaient pas pu provoquer le changement souhaité.

MIRCO GRMEK: Ayant le privilège redoutable d'être assis à cette table, parmi les historiens, les économistes, les ethnologues, les sociologues et les archéologues, comme le seul représentant des sciences dites naturelles, je veux me limiter à quelques remarques concernant les aspects

scientifiques, au sens étroit, des thèmes évoqués déjà sous d'autres aspects.

Tout d'abord, je voudrais éclairer le débat sur le statut des sciences telles que l'histoire et l'anthropologie en retraçant très rapidement le développement des débats semblables dans le domaine des sciences exactes et naturelles. Jusqu'au milieu du XIXe siècle les sciences étaient définies le plus souvent par leur objet. Leurs noms indiquaient en général assez clairement le champ d'études. Des problèmes épistémologiques sont apparus pendant la deuxième moitié du XIXe et au début du XXe siècle. Par exemple, la physique a été définie auparavant comme science des transformations de l'énergie, la chimie comme celle des transformations de la matière, mais quand on a cassé l'atome cette matière est brusquement devenue l'objet de la physique. L'étude de la substance subatomique se prêtait mieux aux méthodes d'investigation des physiciens qu'à celles des chimistes. Il semblait donc préférable de définir les sciences par leurs méthodes que par leurs objets. Cependant, l'épistémologie se trouve à ce propos de nouveau dans des difficultés. Prenez à titre d'exemple une science récemment constituée, telle que la biologie moléculaire. Sa délimitation effective ne correspond vraiment ni aux critères tirés de la méthode, ni à ceux qui dépendent uniquement de l'objet. Ce mélange des critères se complique de surcroît par des champs communs avec quelques disciplines plus anciennes (la cytologie, la biochimie, la génétique, etc.). Dans cette troisième étape, une science est définie en premier lieu par la constitution d'une communauté scientifique. Elle est fondée sur un consensus, sur un critère sociologique. En quoi consiste ce consensus? Il se manifeste d'abord par un programme commun, puis par un "dictionnaire" commun et enfin par l'établissement d'un réseau d'intercommunication (sociétés, congrès, revues spécialisées, etc.). Nous devons reconnaître que les sciences ne se développent pas et ne se différencient pas en accord avec les prévisions des épistémologues.

Les explications philosophiques de la division des sciences ne sont autre chose qu'une rationalisation *a posteriori* d'une réalité sociologique aux contours conceptuels flous. Et si, par exemple, l'analyse des différences entre le modèle historique et le modèle anthropologique, faite avec beaucoup de compétence par M. Th. Papadopoulos, paraît assez convaincante dans sa partie critique (insuffisance des définitions par l'objet et par la méthode), la solution positive (c'est-à-dire le partage

par le degré du déterminisme des états et des processus étudiés) me semble inacceptable dans la mesure où elle est trop hypothétique et sophistiquée, en un mot artificielle.

Il faut souligner l'importance des analogies entre les sciences dites humaines et les sciences dites exactes et naturelles. L'oeuvre de Lévi-Strauss illustre bien l'intérêt de telles analogies. Le structuralisme anthropologique est, en effet, fortement imprégné par ce qu'on pourrait appeler le "paradigme biologique" (dans le sens kuhnien du terme paradigme). Regardez même son dernier développement. M. Romano a mentionné, aussi bien dans sa présentation orale que dans la note qui l'accompagne, la conférence de Lévi-Strauss sur l'Histoire et l'Ethnologie, tenue en juin de cette année dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. C'était une conférence magnifique, éblouissante par la forme et étonnante par le contenu. La nouveauté de certains points de vue a surpris une partie de l'auditoire. C'est que, dans l'essentiel, M. Lévi-Strauss tirait son inspiration des événements récents dans le domaine de la taxonomie zoologique. Il a transposé au champ scientifique qui lui est propre les idées qui, pendant la dernière décennie, ont ébranlé la classification zoologique. Il s'agit de ce qu'on appelle parfois la "révolution cladistique". Les idées de Willy Hennig, publiées d'abord en langue allemande et longtemps méconnues dans leur version originale, ont connu un succès extraordinaire après la parution de la traduction anglaise de son principal ouvrage (*Phylogenetic systematics*, 1966). Cette application stricte de certaines notions fondamentales du darwinisme provoque encore de grands remous chez les zoologistes. Les innovations vont jusqu'au changement de l'ordre de classification dans les musées d'histoire naturelle. J'ai l'impression que le débat actuel, très vigoureux, entre les partisans du cladisme et les défenseurs de la taxonomie fondée sur la théorie dite synthétique risque de se répéter maintenant en anthropologie et en sociologie, où les concepts nouveaux des biologistes peuvent trouver des prolongements intéressants.

Les rapporteurs et les auteurs des communications ont parlé de l'anthropologie tout court, mais en se référant presque exclusivement à l'anthropologie culturelle. Cette dernière peut-elle se séparer entièrement de l'anthropologie physique? Une anthropologie historique et une ethnohistoire sont-elles vraiment possibles sans qu'on tient compte d'une certaine anthropologie physique? Je ne le pense pas. Et si je dis "une certaine anthropologie physique", c'est que je ne fais pas allusion à

la craniométrie, ni aux autres procédés descriptifs et, hélas, si souvent décevants quand il s'agit de les intégrer dans une vision plus large des faits et des gestes de l'espèce humaine; je songe en fait à une étude globale et complexe du versant biologique de l'organisme humain en tant qu'être unique et en tant que membre d'une population donnée. Là, on ne travaille plus avec des analogies. Il ne s'agit plus de la transposition des idées d'un champ du savoir dans un autre, mais du véritable envahissement du savoir d'un champ par celui d'un autre.

Le corps humain, aussi bien vivant que réduit à l'état de cadavre ou même de squelette, est un document historique, une source d'informations précises sur le passé individuel et sur le passé collectif. Source d'autant plus importante qu'elle se passe des mots et qu'elle déjoue certains pièges du discours et de l'écriture. Je viens de terminer un ouvrage sur la paléodémographie et la paléopathologie du monde grec dont le but principal est justement de montrer comment le recours systématique à cette source, si souvent négligée, peut enrichir nos connaissances historiques et donner un éclairage nouveau aux textes et aux données du folklore.

L'importance de l'approche interdisciplinaire est aujourd'hui évidente, face à la spécialisation croissante qui caractérise la recherche de pointe actuelle, face à ce qu'on pourrait appeler l'"atomisation du savoir". L'historien actuel qui rêve une histoire globale à la manière de Braudel est dans une situation exaltante et peu commode: il est toujours à court d'une ou plusieurs compétences.

M. Romano souligne avec raison que l'histoire occupe progressivement des territoires toujours plus vastes: l'alimentation, la santé, la sexualité... mais voilà des sujets qu'il serait illusoire d'aborder sans une connaissance solide des réalités biologiques.

A mon avis, le polymorphisme génétique équilibré des habitants de la Grèce a été une condition importante du miracle grec du Ve siècle avant J.C. C'est une circonstance biologique qui devrait intéresser les historiens. Loin de moi l'idée d'une adhésion à cette fausse science qui se pare du nom de sociobiologie; mais les extrapolations indues de cette dernière ne peuvent être comprises ni combattues sans recours aux connaissances biologiques précises.

Permettez-moi de rappeler ici brièvement la colonisation de Cargèse en Corse comme un exemple qui illustre bien le rôle du biologique dans ce qui est précisément le sujet de ce colloque, c'est-à-dire dans les inter-

communications des économies méditerranéennes. Une colonie grecque a été implantée en Corse depuis 1675. Les colons grecs originaires de la Maïna dans le Péloponnèse, sept cents au départ, étaient installés d'abord à Paomia, puis chassés de là à Ajaccio et transférés enfin, en 1775, à Cargèse. Le territoire de Cargèse était assez fertile mais malheureusement infesté de paludisme. Pendant environ deux siècles on a essayé d'établir des colonies dans des endroits impaludés de la Corse, mais ces efforts de l'administration, génoise d'abord et royale ensuite, ont toujours échoué, parce que les populations importées succombaient à la malaria. Les connaissances biologiques modernes nous font comprendre que ce n'est point un hasard que seuls les colons originaires d'une partie déterminée de la Grèce aient pu survivre dans un endroit si malsain et y créer un village florissant. Pourquoi eux plutôt que les Toscans, les Lorrains ou les Irlandais? C'est que les colons grecs étaient porteurs d'un gène particulier, à savoir d'une caractéristique héréditaire qui se manifestait par un déficit en enzyme G6PD et donnait une résistance accrue vis-à-vis de la forme falciparum du paludisme. Le déficit en G6PD et la thalassémie sont encore aujourd'hui fréquents en Péloponnèse, surtout dans la région d'où venaient les colons de Cargèse.

Cet exemple nous montre bien qu'on ne peut pas comprendre certains phénomènes sociaux sans prendre en considération aussi des aspects biologiques. Je ne veux pas dire par là que la biologie explique complètement tel ou tel phénomène social, mais j'insiste sur son utilité heuristique dans toutes les branches des sciences humaines. La surdétermination des phénomènes historiques permet des explications complémentaires et rend possible et plausible l'étude du même "objet historique" par des disciplines diverses.

L'exemple de Cargèse m'amène à deux réflexions fort importantes pour le sujet de notre table ronde: d'une part, les rapports entre le folklore et la réalité biologique et, d'autre part, l'importance de la pathologie dans l'étude de tous les événements historiques.

Quant aux rapports entre le folklore et la réalité biologique, un exemple curieux nous est fourni par l'histoire du favisme dans le monde grec. Vous connaissez sans doute l'interdiction pythagoricienne de manger les fèves et les recommandations d'Empédocle à ce propos. On a donné des explications psychologiques, religieuses et structuralistes de cet étrange tabou. Toutes ces explications sont effectivement valables mais restent partielles, incomplètes. Dans la région de Crotona, là où pré-

cisément était le siège de l'école de Pythagore, une partie considérable de la population souffre, aujourd'hui encore, d'une tare héréditaire: elle réagit à l'ingestion des fèves par une crise hémolytique. Nous voilà en présence d'une persistance extraordinaire d'un fait biologique. Ce fait a été pourtant escamoté par Hippocrate et par Aristote au nom d'une certaine cohérence scientifique. Il est devenu invisible pour le regard des médecins. Relégué dans le domaine de la pensée magique, le savoir sur le favisme n'a pu survivre que dans le folklore. La redécouverte moderne de ce phénomène passe par deux étapes. La première est ethnographique. Un jeune paysan de la province de Syracuse en Sicile a raconté à son médecin qu'il souffrait, comme son grand-père maternel, d'une intolérance grave vis-à-vis des fèves et que, instruit seulement par le savoir populaire et par sa propre expérience, il se conformait scrupuleusement au précepte de Pythagore. Ce paysan s'appelait Salvatore Greco, circonstance amusante quand on songe à l'origine grecque de sa tare. Quoiqu'il en soit, son cas fut noté dans la littérature médicale vers 1878 et, jugé isolé et bizarre, n'éveilla à l'époque aucun intérêt de la part des savants. Il a fallu que, dans une deuxième étape, l'armée américaine découvre cette particularité génétique chez ses soldats d'origine méditerranéenne pour qu'on reconnaisse sa réalité en Italie méridionale et en Grèce.

En ce qui concerne l'importance de la pathologie pour l'approfondissement des recherches historiques, je passe rapidement sur l'impact démographique et économique des grands fléaux, parce qu'il est bien connu et le plus souvent apprécié à sa juste valeur. Tel est le cas, par exemple, pour ces deux catastrophes biologiques que furent, sur ce sol grec, la peste dite de Justinien du VI<sup>e</sup> siècle et la "peste noire" de 1348, avec ses suites jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. On a étudié également les méfaits de la variole. Cependant, les historiens négligent le plus souvent et sous-estiment comme facteur social et économique certaines maladies endémiques, particulièrement graves à cause de leur fréquence, leur chronicité et surtout leur caractère insidieux. L'histoire de la Grèce depuis la préhistoire et jusqu'à nos jours ne peut pas être correctement comprise si l'enquête historique ne tient pas compte du paludisme, de la tuberculose et des infections alimentaires des enfants. Ces maladies n'ont pas seulement influencé le sort du peuple grec beaucoup plus que ne l'a fait la peste, mais ont aussi imprégné d'une manière plus forte et plus durable le folklore et l'ethnoïatrie.

Pour conclure, je dois constater la rareté, pour ne pas dire l'absence presque totale, d'études sérieuses sur l'anthropogéographie biologique grecque. Même les "topographies médicales", genre très en vogue chez les médecins et géographes européens du XIXe siècle, n'ont pas trouvé beaucoup d'amateurs dans ce pays. Certes, il y eut des essais louables. Citons à titre d'exemple le mémoire de John Hennen sur la topographie médicale des îles ioniennes (Londres 1830), la thèse de médecine de P. E. Gittard sur "la constitution physique du Péloponnèse et son influence sur le caractère et les maladies de ses habitants" (Paris 1834) et surtout le travail admirable de Clon Stephanos qui, en 1884, publia dans le *Dictionnaire de médecine* une monographie sur la "topographie médicale de la Grèce" où un enthousiasme juvénile s'allie à une grande compétence et une idéologie un peu naïve à une documentation étonnement riche. Le XXe siècle a tout d'abord oublié ces travaux d'anthropologie biologique. Ils ont été supplantés par la craniométrie et les méthodes similaires, très précises mais à la longue assez décevantes. C'est avec le renouveau de l'anthropologie physique américaine, notamment en ce qui concerne la Grèce avec les travaux de J. Lawrence Angel, que l'approche naturaliste prend une orientation qui me paraît extrêmement utile pour arriver à une histoire globale du peuple et du pays grecs. Il nous reste, à nous tous et surtout aux collègues grecs, la tâche de reprendre l'oeuvre des pioniers du siècle précédent avec des moyens d'observation et d'analyse plus puissants et plus raffinés.





## DISCUSSION

SPYROS ASDRACHAS: Après cette incitation pour la stratégie de la recherche historique donnée par M. Grmek on commence le débat.

JERZY TOPOLSKI: Si on reste toujours dans le cadre de la problématique ouverte par la réflexion sur la relation entre l'histoire et l'anthropologie et entre l'histoire et le folklore, la question suivante est en même temps primordiale, s'impose. Quel est le trait caractéristique de l'histoire par rapport aux options humaines et sociales? Dans son introduction M. Romano écrit que c'est peut-être le temps, avant tout, qu'il faut prendre en considération parce qu'ici réside la différence éventuelle entre l'histoire et l'anthropologie. L'historien doit affronter des temps différents de ceux de l'anthropologue. Le temps du monde antique est de ce point de vue différent du temps du Moyen Age etc. C'est vrai mais à mon avis il ne s'agit pas seulement de temps différents qui mesurés par le prisme des processus historiques s'écoulent différemment dans des différentes époques historiques. Il s'agit néanmoins non seulement des temps qui concernent le processus historique lui-même mais peut-être avant tout du temps qui concerne l'historien lui-même, donc il s'agit ici de temps en tant qu'un élément du récit historique, un élément de la narration historique, et qui existe dans le texte produit par l'historien et n'existe pas dans le texte anthropologique, dans le texte sociologique etc. Dans le récit historique on peut distinguer le temps du chroniqueur qui est caractéristique pour les chroniques médiévales. Si on prend en considération la flèche du temps on voit que le chroniqueur (ici en tant que type idéal) est placé sur le même niveau temporel que le fait qu'il décrit. Il est impossible pour lui de donner à sa description de ce fait des dimensions temporelles (prospectives) plus étendues que les faits mêmes. D'où les dimensions temporelles des propositions produites par les chroniqueurs ne dépassent pas les dimensions temporelles des faits qu'ils notent. L'historien par rapport aux faits qu'il reconstruit est placé autrement. Sur la flèche du temps il est placé dans le futur, par rapport au fait décrit il peut voir les faits dans la perspective temporelle. Son fait est entouré du temps, il a son avant et son après, donc les dimensions temporelles de l'étude historique typique, l'on peut dire, dépasse les dimensions temporelles des faits reconstruits. Un simple exemple. Le chroniqueur ne pouvait pas produire, si l'on peut dire, dans l'année 1618 la proposition suivante: "commença la guerre de trente ans", parce que c'est seulement après la fin de cette guerre qu'on pouvait constater cela, et en tenant compte des autres guerres etc. Donc le récit historique par sa nature est saturé par le temps, et c'est le facteur visible et en même temps nécessaire tandis que les autres récits en science sociale se caractérisent en premier lieu non par ce facteur mais par d'autres facteurs. On pourrait seulement parler de l'anthropologie

historique ou de sociologie historique du point de vue de l'anthropologue ou du sociologue. L'historien qui étend et qui veut étendre son champ et qui s'occupe, comme le dit M. Romano, d'un territoire toujours plus grand, reste toujours un historien, en accomplissant seulement les principes standards de l'historiographie, c'est-à-dire les principes standards l'extension de l'objet de sa recherche en embrassant graduellement tout le champ de l'activité humaine et de la vie humaine. Il existe bien sûr des différences parmi les différentes études historiques, qui sont temporellement peut-être plus plates que les textes de la chronique ou peut-être plus étendus. Cela dépend du savoir conceptualisant de l'historien et de sa vision de l'homme, mais le temps historique est son outil mental constant s'il veut agir comme historien. Il s'agit, bien sûr, de sociétés plus ou moins immobiles, et dans ces cas-là l'étendue du temps, les dimensions temporelles du récit sont plus plates que les autres. Si on parle maintenant, et c'est la dernière remarque, de l'histoire nouvelle, dont on a fait allusion dans le rapport, il faut prendre en considération l'histoire de la science historique, les perspectives. On a déjà maintes fois déclaré dans l'historiographie que l'histoire proposée par tel ou tel historien, est l'histoire nouvelle, cas de la nouvelle histoire économique etc. Dans la perspective de l'histoire de l'historiographie, aucune histoire qui seulement étend le champ de la recherche, donc d'une manière descriptive n'est nouvelle, elle reste au niveau de la description. A mon avis, une vraie histoire nouvelle que les historiens, maintenant, dans beaucoup de pays commencent à faire, c'est l'histoire explicative, qui a recours à la théorie vérifiée aussi par les historiens, et c'est l'histoire qui, par exemple, n'élimine pas, bien sûr, les événements, parce que le coeur de l'histoire ce sont les événements historiques, mais qui les explique en les englobant dans tout le processus historique, dans les tendances etc. en les enfonçant aussi dans les temps historiques. Et cette histoire n'étend pas seulement ou tellement le territoire de l'historien, mais cherche à élargir les dimensions des études historiques par des éléments suggérés par la théorie du processus historique. Et c'est cette histoire nouvelle que je nomme histoire explicative et théorique, et je crois que la tendance actuelle de l'historiographie c'est de créer ce nouveau modèle de dépasser le modèle traditionnel descriptif non explicatif etc. Bien sûr ce sont seulement les modèles et la réalité entre les deux modèles. Le modèle traditionnel et le modèle nouveau.

JOSÉ-GENTIL DA SILVA: Je n'avais aucune intention d'intervenir, parce que je trouve que c'est un peu trop vouloir embrasser en peu de minutes, on est un peu trop ambiteux, on veut parler de beaucoup de choses en même temps. Je crois que notre position est une position de très grande faiblesse, on évoque des crises de civilisation, et je crois que c'est un peu une invocation. On parle de nouvelle Histoire, et je suis tout à fait d'accord avec M. Romano, on parle de nouvelle Histoire quand on ne fait pas de l'Histoire. On parle de nouvelle Histoire quand on ne veut pas aller aux archives, on parle de l'Histoire de l'anthropologie quand on ne sait pas travailler dans les archives et on fait appel à l'anthropologie historique. Je ne veux pas m'engager là-dessus parce qu'il y a toute une dialectique d'obédience politique. En France en particulier, des fils d'intellectuel, mais aussi des tentatives anglaises cherchent à prouver que l'Histoire ne sert à rien. Il n'y a pas qu'eux, mais en général,

ce sont des gens qui ont peu étudié dans ses profondeurs la charge historique, ils ne vont pas au-delà du XIXe siècle, à partir du milieu du XIXe siècle, ils se considèrent historiens. Les crises? Nous avons perdu un monde, un monde merveilleux qui a duré jusqu'au XIXe siècle; cela est archifaux. Mais sur cette base on persiste à vouloir prouver que l'Histoire ne prouve rien, "les bêtises quantitatives" n'expliquent rien, et ne servent à rien. Nos Aztèques se donnent une nouvelle histoire, car il y a encore d'autres aspects, pour parler d'une manière très élémentaire, il y a encore d'autres aspects qui sont très choquants. Et puis il y a des aspects qui même dans le contexte que M. Romano nous a présenté avec sympathie et qui ne peut qu'attirer notre sympathie, sont assez terribles. Je reprends ce qu'a dit Mme Albertini, l'histoire c'est un peu notre âme, je dirais, notre "programmation". Notre Histoire, c'est bien un peu votre faute, les Grecs, c'est votre mot, c'est la recherche que vous voulez faire, et que d'autres n'ont pas faite, ou qu'on a empêché les autres de faire. Nous ne savons pas grand-chose, nous commençons à peine à savoir des choses des Carthaginois et autres Puniqes, mais découvrons des falsifications romaines, nous savons très peu de choses des peuples qui ont antécédé l'Inca. L'Inca a pris soin de gommer, a pris soin de faire en sorte qu'on ne sache pas écrire ou que ne sachent communiquer que les élites administratives. Les Espagnols, ou nous autres, en Amérique, nous avons essayé de gommer aussi ces empires et ces idolâtries, les idolâtries, on a voulu gommer les idolâtries et on s'est beaucoup intéressé à la mythologie. Les mythologies c'est le bien, les idolâtries c'est le mal. C'est-à-dire que notre Histoire, elle a fait de grands progrès, je vous l'ai dit, je vous parle de manière très élémentaire et très rapide. L'Histoire a fait beaucoup de progrès au XIXe siècle, a inventé la Renaissance, la Tradition, et quoi encore? Au XIXe siècle c'est là où nous avons réussi à partager définitivement le monde, à le conquérir, à en faire un marché mondial. C'est bien le monde des bourgeois conquérants dont parle Morazé. Et cette Histoire est l'invention des bourgeois conquérants, d'abord une histoire géographique et puis une histoire économique, enfin une histoire quantitative quand il le faut, aux temps de crise. Certains y croient et c'est merveilleux, l'Histoire des prix, enfin M. Romano a fait cette expérience; l'Histoire des prix, on sait ce qu'elle est devenue, à quoi elle devait servir et quels ont été les résultats. Mais pour en finir avec les gens qui ont le droit de faire l'Histoire, ou avec cet acharnement que nous avons hérité de vous à faire l'histoire, ne le confondons pas nécessairement avec la présentation des choses à notre manière, en effaçant ce qui ne nous convient pas, ces chroniques dont on fait gentiment l'Histoire. Je ne sais pas ce que d'autres ont fait avant l'Inca. Mais que font les "nouveaux historiens"? Qui s'en rappellera demain? Trop opportuniste la recherche devient cuisine. Or s'il m'arrive qu'on m'invite au restaurant, parfois je préfère manger chez-moi; il y a des gens qui n'aiment pas le restaurant, il y a des gens qui n'ont peut-être pas, qui n'ont certainement pas besoin de l'Histoire. Et là il y a quelque chose de très important, il y a des formations qui ne sont probablement pas des formations économique-sociales, des moments d'équilibre différents de nos formations européennes et qui n'ont nul besoin de l'Histoire. Dernièrement on a écrit sur les Australiens, par exemple, avant les Britanniques. N'est-ce pas là un rêve pour beaucoup? Je reviens au passé de mythologie. Je veux finir sur un point dont on pourra penser qu'il est sans importance

et, de moi, que je suis totalement à côté. Nous vivons dans un monde de chronologies. Nous vivons dans les semaines, les travaux, les jours, ça vient de vous aussi. Mais c'est autre chose de rappeler que nous vivons dans un temps chronique, un temps qui est la suite des temps, et on a parlé, M. Topolski a parlé des chroniqueurs. Allons beaucoup plus loin à ce propos, nous vivons le temps des chroniques, nous vivons les temps courts ou la suite des temps. Mais "la suite des temps", cette expression même, cette conception est une conception récente, c'est notre conception, c'est la conception du début de notre civilisation, du XIIIe, du XIVe siècle. On a imposé cette conception, que le temps est la suite des temps, la chronologie, les événements les uns après les autres, c'est-à-dire, la description. Avec Abélard avait été condamnée la logique. Aujourd'hui on discute encore à nouveau si l'Histoire doit être narrative ou autre chose. La vérité c'est qu'une autre civilisation persiste en nous, celle que l'on retrouve par exemple chez Ibn Hazm, au XIe siècle. Puis on a virilisé la société et Histoire. Celle qui a triomphé nous a donné une idée fautive du temps, et vous savez que le temps est une notion qu'on discute très peu, en prenant bien soin de ne pas le confondre avec l'espace. On nous a imposé cette idée de chronique, la suite des temps, en même temps que l'on condamnait toute une série de choses, on faisait toute une série d'impositions de grammaires et règles et parmi les choses qu'on condamnait, qu'est-ce qu'on interdisait en Méditerranée? Soit dans le monde chrétien soit dans le monde musulman, on évacuait en effet la logique. Et c'est la logique, la grande absente du débat, de la conception dominante, et dont l'absence empêche de discuter ce qu'est le temps, ce qu'est l'espace-temps. Des historiens se fourvoient, mais il y a aussi de très beaux travaux d'Histoire, en général dus à des historiens dont on parle assez peu. Et pour cause. Merci.

ALEXANDRU DUTU: Je voudrais revenir aux rapports entre folklore et anthropologie, justement parce qu'ils s'avèrent enrichissants pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire du monde méditerranéen et du Sud-Est européen. Vous avez parlé, Madame, de Volksgeist et je suis sûr que l'ombre de Herder a visité cette salle. Mais, il me semble que pour mieux saisir ce Volksgeist, il faut aujourd'hui repenser le concept de culture populaire. Surtout dans le Sud-Est européen où un certain cliché romantique nous a fait croire que les vraies valeurs nationales, les traits spécifiques de ces cultures se trouvent seulement dans la culture orale. Or, il me semble que les historiens, toujours attentifs aux documents écrits, doivent établir avec précision la présence du texte écrit dans les civilisations sud-est européennes et sous un double aspect: d'un côté, la présence du manuscrit; de l'autre, de l'imprimé, puisque les deux variantes appartiennent à deux formes différentes de mentalités. Le Sud-Est européen est une terre d'élection pour les recherches penchées sur les multiples relations entre oralité, écriture, imprimé, justement parce que l'expansion du livre a connu un rythme et une évolution différents de ceux connus par les cultures occidentales. Je ne parlerais pas d'un décalage, car nous devons éviter les mots commodes qui ignorent les pièges de l'histoire positiviste désireuse d'imposer sa vision simplificatrice du devenir humain marqué par une sombre uniformité. Il me semble, tout au contraire, que les réalités émergeront du passé dans leur fascinante richesse lorsque les historiens tiendront compte du rythme différent du

devenir humain. Or, ce rythme peut être saisi en analysant les rapports entre culture orale et culture écrite et culture imprimée (print culture), dans notre cas un rythme lent qui a favorisé les répétitions, les constantes, les résistances. Terre d'élection de la longue durée, le Sud-Est européen offre à l'historien l'occasion de mieux connaître le mécanisme des cultures traditionnelles, dans lesquelles les niveaux sociaux et les niveaux temporels ont entretenu des rapports d'une autre nature que ceux qui peuvent être identifiés dans les sociétés modernes, surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Les rapports entre oralité et imprimé nous introduisent dans le noyau de l'anthropologie, là où nous découvrons l'idée de l'homme et le modèle d'humanité qui ont mis leur empreinte sur la vie des collectivités d'antan. C'est un chemin qu'on peut choisir pour retrouver plus facilement les multiples relations entre folklore et anthropologie tissées par le temps avec les matériaux offerts par la vie quotidienne, les attitudes mentales, les convictions profondes. Mais je m'arrête là, car les mentalités qui sont toujours ancrées dans les réalités vécues et les dépassent régulièrement ne sauraient être restituées que dans une perspective pluridisciplinaire, seule capable de ressusciter ce que Philippe Ariès nommait "les sagesses anonymes".

ALKI KYRIAKIDOU-NESTOROS: On this question of the Volksgeist I will answer in an oblique way. In principle I agree with what Mr. Duțu said about our cultural area. But the way I would like to answer is by asking a question to Mr. Grmek. I was completely fascinated by your intervention. I have learned a lot and it was so well phrased. Yet I see a great danger in this intervention, and the danger is in assuming (because I don't think that you have already established it) — in assuming a homology between the polymorphia of the genes of the Greeks and the "Greek miracle", which is a fact belonging to the cultural area. You said yourself that craniometry, which in the last century promised a lot, came up with results that were deceiving for the social and cultural sciences. Well, I am afraid that we run the same risk by assuming a homology between genes and cultural expressions.

MIRCO GRMEK: Le danger, je crois, c'est seulement de mal comprendre et d'interpréter faussement ce que j'ai dit. Je n'ai absolument pas pensé qu'on puisse établir une homologie entre le polymorphisme génétique et un phénomène social de l'envergure du "miracle grec". J'affirme seulement que les facteurs biologiques ont une certaine importance et ne doivent pas être négligés par les historiens. Il ne s'agit nullement dans mon esprit d'un désir de réduire le social au biologique. Je suis convaincu que le polymorphisme génétique des habitants de la Grèce fut une condition indispensable mais non suffisante pour l'essor de la civilisation grecque à l'époque classique. J'ai fait bien attention de parler à ce propos d'une "condition" et non pas d'une "analogie" et encore moins d'une "explication". Les explications que vous me prêtez maintenant sont justement celles que je voudrais combattre et que, à mon avis, on ne peut combattre sans connaître bien les arguments biologiques.

ΔΙΚΑΙΟΣ ΒΑΥΑΚΑΚΟΣ: Μιά μικρή παρατήρηση θά ήθελα νά κάνω πάνω σέ έκεινο πού άνέφερε ό προηγούμενος όμιλητής, γιά τούς Έλληνες τής Κορσικής. Ότι δηλαδή ή έλονοσία έπαιξε ένα ρόλο δημογραφικό. Νομίζω ότι στην περίπτωση

αὐτὴ ναὶ μὲν ὑπῆρχε ἔλνοσσία ἀλλὰ οἱ ἐγκατασταθέντες στὴν Κορσικὴ Μανιάτες ἔμεναν ἐπάνω στὰ βουνὰ τῆς Παόμιας σὲ μιὰ περιοχὴ ἐντελῶς ἀγρία τὴν ὁποία οἱ ἴδιοι καλλιέργησαν καὶ ἡ ὁποία δὲν εἶχε καθόλου ἔλνοσσία. Ἴσως ὁ κ. Grmek νὰ ἔθεσε τὸ πρόβλημα γιὰ τὴν ἀποικία τῶν Μανιατῶν ποὺ ἐγίνε στὴν Τοσκάνη. Ἡ ἀποικία αὐτὴ ἂν καὶ ἦταν πολυμελὴς πραγματικὰ ἐξηφανίσθη διότι ἐγκαταστάθηκε σὲ ἓνα κλίμα ποὺ κυριολεκτικὰ τὸ ἐμάστιζε ἡ ἔλνοσσία. Ἐπειτα ἀπὸ λίγο μερικοὶ ἔφυγαν ἀπὸ ἐκεῖ —ἴσοι ἐπρόφθασαν— οἱ δὲ ὑπόλοιποι κατεστράφησαν. Τὴν ἴδια τύχη εἶχαν, τὴν ἴδια ἐποχὴ, ἀλλὰ κάπως μεταγενέστερα, ἐκεῖνοι οἱ ὁποῖοι ἐγκαταστάθηκαν στὴν Φλόριντα, ὡς πρῶτοι ἄποικοι καὶ ἐδημιούργησαν μαζί μὲ ἄλλους ἀποίκους ἀπὸ τὴν Ἑλλάδα τὴν σημερινὴ Σμόρνη. Τὸ ὅτι ὑπάρχει μιὰ ἀντίδραση εἰς τὸν χρόνον ἀπὸ τοὺς ἐγκατασταθέντες στὴν Κορσικὴ Μανιάτες φαίνεται ἀπὸ τὸ γεγονός ὅτι μέχρι τὸ 1934 τὰ ληξιαρχικὰ τους βιβλία εἶναι γραμμένα στὴν ἑλληνικὴ. Ἡ ἀντίδραση —ὡς πρὸς τὸν χρόνον— παρουσιάζεται καὶ σήμερα στὸν πληθυσμὸ διότι ἐπιδιώκει νὰ ἔρθῃ σὲ ἐπικοινωνία μὲ τὸν τόπον καὶ νὰ ξαναμάθει τὴν ἑλληνικὴ γλῶσσα ἡ ὁποία λόγῳ τῆς παρόδου 300 καὶ πλέον χρόνων ἔχει ἐξασθενήσει.

MIRCO GRMEK: Les aspects biologiques de la colonisation de Cargèse ont été étudiés d'une manière très précise par mon ancien disciple et collaborateur, le docteur Vincent-Paul Comiti, notamment dans sa thèse sur la géographie médicale de la Corse (1980). Il a montré comment et pourquoi ont échoué toutes les autres tentatives anciennes de coloniser les régions impaludées de cette île. La colonie de Chiavari fut plusieurs fois anéantie. A Cargèse, une forme sévère de la malaria a sévi, en 1773 déjà, parmi les ouvriers chargés de la construction du futur village et parmi les soldats qui devaient les protéger. En 1777, à peine une année et demi après l'arrivée des colons grecs, une épidémie estivo-automnale a touché pratiquement tous les habitants de Cargèse (environ 400 personnes). Les symptômes, relatés par les médecins Broqua et Thion de la Chaume, suggèrent une flambée du paludisme falciparum, combiné —comme c'est souvent le cas dans des circonstances pareilles— avec le typhus. Ce qui est étonnant pour un historien des maladies infectieuses, c'est la très faible mortalité de cette épidémie. La population jouissait manifestement d'un haut degré de résistance spécifique, très probablement de nature héréditaire. C'est précisément ce genre de résistance innée qu'on a pu constater chez les habitants autochtones des régions grecques d'où descendaient les colons de Cargèse.

DOMINIQUE ALBERTINI: Je voudrais ajouter un petit témoignage à ce que vient de nous dire le Dr Grmek. Le paludisme a "régné" en Corse tout particulièrement sur le bord de mer jusqu'à l'arrivée des militaires Américains, leur venue va entraîner l'assainissement des terres par traitement au D.D.T. Il faut savoir que lors du partage du patrimoine familial la répartition était presque toujours en faveur des hommes de la famille, à qui l'on réservait: maisons, jardins, moulins... situés dans les villages de montagne, lieux convoités, parce qu'ils étaient sains et l'on donnait les terrains du bord de mer insalubres, sans grande valeur aux femmes. Aujourd'hui, avec

la disparition du fléau, les héritières Corses sont enviées, riches et l'économie de l'île se trouve bouleversée, mais nous verrons cet aspect dans un autre Colloque!!

ROBERT MANTRAN: Je voudrais faire une brève intervention qui va peut-être dépasser les limites géographiques et proprement historiques de cette table ronde. Je rejoindrai peut-être dans un certain sens ce qu'a dit le Prof. Murra tout à l'heure, c'est-à-dire que lui parlait des colonies andines, moi je vais parler de l'est de cette Méditerranée. J'intitulerai ces quelques mots, "du danger des études sur le folklore, l'anthropologie et l'histoire comme instrument politique". Il est certain que le rôle des historiens est très important parce que non seulement ils écrivent l'histoire, parfois ils la vivent. Mais certains de leurs travaux sont utilisés par des hommes politiques et, dans ce domaine de l'anthropologie sociale, du folklore et de l'ethno-histoire, on a un exemple très précis, pas très loin d'ici, c'est la Turquie, la Turquie de Mustafa Kemal où on a assisté, entre les années 1925 et 1940, à la mise en place d'une recherche systématique de tout ce qui concernait le folklore, l'ethno-histoire (on ne l'appelait pas encore ethno-histoire), de l'anthropologie sociale, de façon à montrer que, d'une part, il y avait en Asie Mineure un établissement turc très ancien et d'autre part qu'il y avait une littérature turque orale populaire qui avait été supplantée par une littérature soit ottomane arabe ou persane, soit cosmopolite à partir du XIX<sup>e</sup> siècle; dans la pensée de Mustafa Kemal, il fallait retrouver les bases d'une nation turque. Ceci a été fait systématiquement, d'une façon très progressive mais profonde, au point qu'on a débouché à un certain moment sur un nationalisme excessif, exacerbé, qui a heureusement pendant un certain temps été abandonné et qu'on voit malheureusement resurgir depuis un certain temps. Pourquoi ce nationalisme? Parce qu'après la guerre d'indépendance il fallait redonner au peuple turc une certaine fierté d'être turc, il fallait pour cela retrouver des légendes, retrouver des traditions, retrouver un certain nombre d'éléments qui faisaient qu'il y avait un peuple turc installé dans ce pays, qui s'appelait la Turquie; mais c'était aussi négliger un certain nombre d'autres facteurs historiques, géographiques, religieux qui avaient influé sur le peuple turc lui-même. Il n'y a pas un peuple turc qui soit vraiment pur maintenant, c'est inconcevable, mais on a voulu aussi montrer que la Turquie c'est le pays des Turcs, ceci pour justifier dans une certaine mesure certaines prises de positions politiques qui ont été dramatiques et qu'on voit aujourd'hui resurgir. Cela a été au point même que (on me l'avait dit quand je suis arrivé en Turquie il y a maintenant une trentaine d'années) Mustafa Kemal serait allé jusqu'à envisager la création d'un Islam turc, c'est-à-dire d'une religion "nationale"; on retrouve là justement le domaine d'une religion locale s'appuyant sur des traditions pré-islamiques ou proto-islamiques de façon à créer quelque chose qui aurait fait resurgir encore davantage ce concept de la nation turque. Les travaux des anthropologues, des ethnologues, des folklorisants, peuvent être parfois dangereux. Je sais bien que, nous, nous sommes des historiens, nous travaillons sur le passé, mais ce passé peut avoir des résonances présentes, et nous devons y prendre garde.

HÉLÈNE ANTONIADIS-BIBIKOU: Puisque nous sommes au chapitre de l'exploitation politique de l'histoire, d'une part, mais aussi d'un certain renouvellement des études

historiques, tel qu'il nous a été déjà présenté ici, —évidemment, le rapport introductif de Ruggiero Romano me trouve, en principe, d'accord— je voudrais attirer l'attention sur un fait qui peut ne pas avoir une origine intentionnelle, mais dont les incidences sont très importantes, à mon avis.

Le fait que l'anthropologie enrichit, dans plusieurs domaines, les études historiques me paraît évident. Mais aussi elle a introduit une certaine confusion en matière de recherches historiques, de même que des méthodes et une problématique suivies, par moment, par certains collègues. Je me réfère, à titre d'exemple, à un point tout à fait concret: l'absence de désir d'étudier d'une façon systématique et précise les institutions, et en l'occurrence, disons, les institutions concernant la propriété. Il y a eu, à un certain moment, une tendance (persiste-t-elle, peut-être, encore) à parler d'une façon un peu désinvolte sur ces sujets, d'où une confusion a été créée entre ce qu'était un propriétaire foncier (ou détenteur d'un bien à d'autres titres) et un exploitant direct. Or je crois qu'il y a là, en définitive, une thèse qui minimise l'importance de ce que nous savons, d'après l'acquis des connaissances classiques en matière d'histoire ou encore en matière d'économie politique: le fait d'être le propriétaire des moyens de production peut revêtir, revêt, en réalité, dans une société, une importance capitale; nous avons là —on le sait— une des clés les plus solides et les plus suggestives pour interpréter le processus historique des différentes sociétés. Par conséquent, une confusion à ce sujet est d'autant plus dommageable que —dans des secteurs entiers, dont la Grèce— les études d'histoire économique, bien qu'elles constituent incontestablement la base préalable, solide et incontournable pour toute recherche dans d'autres domaines d'histoire, ne sont pas assez avancées.

Cette constatation n'empêche que j'apprécie au plus haut point ce qui nous est offert, à nous historiens, par les disciplines voisines. Seulement, je crois qu'il faudrait être très prudent, au départ, avant d'assimiler, dans nos recherches, les apports des autres disciplines.

THÉODORE PAPADOPOULLOS: L'intervention du Professeur Mantran appelle un éclaircissement d'ordre épistémologique. Les sciences sociales sont des sciences objectives, elles énoncent, à savoir, des jugements de réalité, mais en tant que sciences humaines leurs propositions objectives peuvent donner lieu à des implications axiologiques. Il est en conséquence nécessaire de distinguer nettement entre les propositions objectives des sciences sociales et leur contenu potentiellement axiologique. Si le spécialiste des sciences sociales constate un fait, il ne lui appartient pas pour autant d'intégrer dans son exposé des jugements de valeur qui en découleraient ni de faire cas de leur projection dans le domaine des applications pratiques. Non qu'il ne soit pas autorisé à reporter au niveau de l'action pratique les implications de ses constatations objectives, mais en procédant ainsi il agirait en sa qualité d'homme d'action et non en sa qualité de savant. Une illustration de ce point de vue par un exemple tiré de l'anthropologie vient à point. L'anthropologie sociale abolit, en termes objectifs, les distinctions raciales. Elle les abolit au moyen de propositions objectives constatant l'irréalité des distinctions sociales fondées sur une prétendue inégalité raciale. Malgré ces constatations la société humaine continue à entretenir en plusieurs domaines des conflits raciaux, ce qui se traduit, en termes théoriques, comme collision des im-



plications axiologiques de l'anthropologie avec la réalité objective. Cela étant, une action politique antiraciste se présenterait comme une projection sur la réalité objective des implications axiologiques des propositions objectives de l'anthropologie. Il en résulterait un caractère normatif implicite aux sciences de l'homme. Mais bien que le savant ne puisse s'empêcher d'engager, éventuellement, sa personne dans une activité inspirée par ses propres constatations, dans ses travaux scientifiques il s'en tiendra à la distinction épistémologique stricte entre science objective et science normative et se gardera de faire intervenir des considérations axiologiques dans ses inférences sociologiques.

ANDRÉ NOUSCHI: Je veux dire d'abord que ce débat me semble à la fois, ce débat de méthode, c'est un débat qui me crée un certain malaise parce que j'ai l'impression que c'est un débat qui a déjà eu lieu depuis longtemps et que l'on est en train d'enfoncer des portes qui ont été déjà ouvertes. Non pas dans les années 50, non pas dans les années 30 mais dans la deuxième moitié du siècle dernier — oui, parce que finalement, mais oui Mesdames et Messieurs, je crois que là, ici nous sommes en train de redécouvrir la nouveauté de ce vieux débat, de cette vieille affaire qui apparaît dès que l'on se met à regarder les documents du siècle passé. Et je me permettrai simplement de rappeler en tant que chercheur, dans les Archives, il m'est arrivé de trouver dans un certain nombre d'archives, plus particulièrement celles qui concernent le Maghreb, des documents qui sont des documents anthropologiques, établis dans les années 1850, 1860, 1870, 1880 par les officiers français des affaires arabes, des bureaux arabes et qui sont une mine de renseignements, non seulement pour l'historien qui essaie de comprendre la société maghrébine du milieu du XIXe siècle mais aussi les arrière-fonds, les perspectives historiques de cette société. Et alors là, je voudrais apporter quelque chose, enfin un complément à ce qu'a dit toute à l'heure Madame Albertini. Dans ces documents nous avons les récits tels que les hommes de ces tribus les vivent — les récits concernant les origines de la tribu. Or toute à l'heure, Romano parlait d'une mesure, d'une approche différente du temps — et dans ces récits, on comprend que le temps le plus proche des hommes qui sont interrogés, interviewés par les officiers des affaires arabes — ce temps-là est minutieusement décrit, il est détaillé, il s'étire très longuement — on dirait presque des récits chronologiques, des chroniques — et puis, au fur et à mesure que l'on régresse vers le passé, le récit devient beaucoup moins précis, plus fumeux et le temps vécu devient, à ce moment-là, très concentré, pour devenir quelquefois une espèce de point vers le passé le plus lointain et pour se fondre finalement dans un mythe, une origine mythique — et, puisque nous avons affaire à des populations arabes et islamiques, le mythe le plus parfait c'est évidemment le rattachement au prophète, le rattachement au khalife ou aux descendants immédiats du prophète. Pourquoi? Dans quelle intention cette volonté de se rattacher au prophète? Pour avoir un titre de notabilité, pour avoir un titre de noblesse, pour justifier un certain nombre d'éléments concernant une situation vécue au temps présent. Je dirai que cet usage du passé pour justifier le temps présent, cet usage là, nous l'avons aussi dans nos sociétés européennes avec cette volonté, je caricature, de remonter jusqu'aux croisades pour avoir des titres de noblesse ou pourvoir les hommes d'au-

jourd'hui d'ancêtres et d'ancêtres valeureux ou nobles. Je pense que de ce point de vue là nous devons être attentif à l'usage qui est fait de l'anthropologie.

Le deuxième point que je voudrais dire, la deuxième remarque concerne le très court papier de Jean-Pierre Vernant qui m'a enchanté. Et qui m'a enchanté à divers titres — d'abord parce qu'il faisait revivre un homme que j'ai beaucoup aimé, Louis Jernet, mais surtout parce qu'il a, je crois, posé les problèmes dans leurs dimensions exactes, leurs dimensions authentiques, sur les rapports de l'histoire avec l'anthropologie et le folklore. Je crois qu'il y a quelqu'un dont le nom doit être dit ici —doit être prononcé— dans la même perspective que Vernant a prononcé le nom de Louis Jernet, je prononcerai le nom de Georges Dumézil. G. Dumézil qui a, par l'utilisation du folklore, des mythes, contribué à éclairer considérablement le problème des origines de Rome et ce, dans les années 1945-1950. Cet homme, je crois, a eu tardivement l'aura qui lui était dûe mais je pense que son nom me semble devoir être prononcé dans ce débat.

La troisième remarque que je ferai concerne justement cette différence fondamentale entre l'historien, l'anthropologiste ou le folkloriste. Nous historiens, et je dis bien nous historiens et je m'affirme avec force comme historien — nous historiens, nous avons la volonté de placer en perspective les hommes, les faits, les sociétés. Pourquoi? Parce que la relativité nous permet de donner aux hommes, aux faits, aux sociétés, leurs dimensions les plus vraisemblables, les plus réelles. Je me pose la question et je pose la question à l'anthropologiste ou au folkloriste, est-ce qu'ils sont sûrs de redonner par l'anthropologie et le folklore, la dimension relative mais réelle aux hommes, aux sociétés et aux faits? Et je me demande, si ce débat finalement, n'est pas une espèce de tentative de la part du folkloriste et de l'anthropologiste pour essayer de se donner bonne conscience par rapport à l'historien?

RUGGIERO ROMANO: On a posé pas mal de questions et certaines d'entre elles ont débouché sur une sorte de feu d'artifice. De ces dernières, je m'occuperai tout à l'heure. Maintenant, en historien qui essaye de rester dans le domaine des choses précises, je voudrais répondre à Monsieur Topolski: je n'ai pas dit que le temps est le paramètre fondamental de l'histoire. Il est un des paramètres fondamentaux de notre discipline. Là où j'ai eu tort, c'est de ne pas souligner que cette différence que l'historien rencontre entre le temps de l'Age Classique et le temps du Haut Moyen Age ou encore le temps d'aujourd'hui, cette différence dérive aussi du temps vécu, le temps vécu individuel. Si je n'ai pas insisté sur ce point, c'est parce que je ne veux pas rentrer dans des considérations d'ordre psychologique. Mais le vécu collectif me paraît quelque chose d'assez clair, d'assez net dans l'ensemble de la pensée historiographique contemporaine et pas seulement contemporaine. Encore: Monsieur Topolski a dit que pour lui l'histoire nouvelle, c'est l'histoire explicative. On ne peut pas ne pas être d'accord avec lui. Pourtant il me semble qu'il faut faire attention parce que, que je sache, il n'y a jamais eu d'histoire qui se soit présentée sur le marché en annonçant qu'elle ne voulait rien expliquer. Au fond, Saint Augustin lui aussi explique que l'histoire va vers la Civitas Dei. On peut ne pas accepter son explication mais on ne peut lui nier la volonté d'expliquer, à sa guise. Je ne crois pas, en conclusion qu'il y ait (ou qu'il y ait eu) une historiographie pure-

ment descriptive. Si l'on gratte bien derrière la pureté de certaines descriptions historiques, on s'aperçoit qu'il y a des explications.

Madame Albertini m'a demandé si l'on pouvait changer le mot temps par limite. Je veux bien. Mais avec la réserve suivante. Limite est un mot plus vaste que temps et pour cela même en l'adoptant on perdrait en précision ce qu'on gagnerait en extension. Je pense donc qu'on a intérêt à conserver le mot temps, un mot de vieil abécédaire qui nous a servi jusqu'à maintenant.

Enfin sont venus des cris d'alarme de la part de mon amie Hélène Bibicou et du Professeur Mantran. L'une et l'autre ont attiré l'attention sur le fait que de l'ethno-histoire, de l'anthropologie historique, du folklore peuvent sortir des choses regrettables: le nationalisme par exemple. Je veux bien. Mais il faut aussi se demander si l'histoire tout court n'a pas été elle aussi très souvent à l'origine de pas mal de nationalismes et même de chauvinismes. Voyons: on ne peut pas oublier le rôle énorme de l'historiographie française pendant le XXème siècle pour la formation de la conscience nationale française, de la même façon qu'il est impossible de comprendre l'histoire de l'Italie —de la formation de l'Italie, de l'Etat italien, de la Nation italienne— sans prendre en considération l'historiographie italienne (même un mauvais historien comme Botta) du XIXème siècle. Si l'on commence avec les mises en garde, il faudrait aussi fermer les musées, bouillon de culture pour les nationalismes les plus forts. C'est dans les musées qu'on vous dit: regardez si c'est beau! quelle peinture! nous sommes les meilleurs! quel génie! Mais il est certain que les mises en garde sont utiles. Aussi Hélène Bibicou a-t-elle voulu me mettre en garde en faisant remarquer que par l'ethno-histoire, on peut escamoter des faits majeurs comme modes de production, rapports de production etc. Je ne le crois pas et si cela arrive, ce n'est pas la faute à l'ethno-histoire mais aux mauvais ethno-historiens. Et contre les mauvais (historiens ou ethno-historiens etc.) on ne peut rien.

Tout ceci est sérieux et important.

Ce qui était moins sérieux mais plus important, c'est l'intervention de Monsieur Nouschi. Monsieur Nouschi a toujours l'habitude de voir les choses d'en haut, de très haut. Mais aujourd'hui il est monté si haut qu'il n'a plus rien vu. Alors il a pris un appareil de photo armé d'un objectif grand angle. Or ce type d'objectif aggrandit le champ de vision mais en même temps déforme les choses. Car, Monsieur Nouschi, vous déformez les choses lorsque vous nous dites que nous sommes une bande d'attardés, puisque vous, historien, vous avez vu des documents de 1850 dans lesquels, on faisait déjà de l'ethno-histoire. Mais vous confondez les éléments de base du métier d'historien: il y a la science (dans ce cas l'ethno-histoire) et de l'autre côté les matériaux (ici, les documents) qui servent à bâtir cette même science. Je peux vous dire tranquillement, et John Murra encore mieux que moi, qu'il y a des chroniqueurs andins du XVIème siècle qui sont d'excellents observateurs, dans le sens qu'ils sont capables de remarquer, d'observer certains phénomènes, certaines coutumes. Mais ceci ne prouve absolument pas qu'ils étaient des ethnologues. Les écrits de Polo de Ondegardo constituent une excellente source pour faire de l'ethno-histoire, mais il n'était pas pour autant un ethno-historien. L'ethno-histoire andine, si vous le permettez, c'est John Murra qui l'a fondée.

Je trouve donc trop facile de votre part d'escamoter le travail de toute une

série de personnes. Car c'est l'escamoter que de dire sur un ton de supériorité: "oh! ça! Depuis un siècle, en 1850, les documents que j'ai vus, contenaient des illustrations ethnologiques". Bon. Et après? Vos documents sont des documents et non pas de l'ethno-histoire. Ensuite: naturellement, je m'associe entièrement à l'hommage que vous avez rendu à Dumézil. Mais je n'arrive pas à comprendre le rapport que vous établissez entre l'oeuvre de Dumézil et le folklore. De quel folklore parlez-vous? La moindre des choses aurait été de le préciser. Vous qui aspirez à la précision, vous devriez préciser ce point qui me paraît assez important.

Enfin. Vous avez dit que anthropologues, ethno-historiens, folkloristes s'agitent tellement pour avoir bonne conscience face à l'histoire. Très franchement: je ne suis ni anthropologue, ni ethno-historien, ni folkloriste. Je suis un historien qui regarde avec curiosité et intérêt ce qui se passe dans ces domaines. Or, au nom de mes amis qui travaillent dans ces disciplines, je peux vous dire qu'ils n'ont aucun besoin, aucune raison de se faire une bonne conscience auprès des historiens. Ce sont des gens qui ont travaillé avec un tel acharnement, une telle passion, une telle honnêteté que la bonne conscience, ils la tiennent de leur honnêteté, de leur travail et de leur passion. Merci.

ANDRÉ NOUSCHI: Je trouve absolument scandaleux, Romano, scandaleux que vous présentiez de cette façon, d'une façon aussi caricaturale, une intervention qui se voulait constructive, et non pas négative. Je suis absolument contrit et je le dis d'une façon très franche et d'une façon totale. Je suis outré par la façon dont vous avez défiguré ce que j'ai dit. Tout simplement.

SPYROS ASDRACHAS: Bon, dans le débat il y a toujours de la passion, il faut avoir de la passion, et si il y a lieu de quelque clarification, M. Nouschi a dit une chose, et M. Romano a compris une autre chose, on peut expliquer ça, mais il faut vraiment avoir de la passion. Vous avez de la passion, ça fait du bien à l'historiographie définitivement.

ANDRÉ NOUSCHI: Il y a tout de même des choses que je ne peux pas laisser passer. Quand j'ai parlé de la bonne conscience, il ne s'agit pas d'enlever ni aux folkloristes, ni aux anthropologues auxquels je suis redevable d'une foule importante de choses, mais il n'y a pas qu'eux, qui m'ont apporté des choses. Il y a les juristes, il y a les sociologues, il y a les romanciers, il y a les mathématiciens, qui ont apporté leur contribution et il ne s'agit pas de dire que ces hommes et ces femmes n'ont pas bonne conscience. Il ne s'agit pas non plus de ridiculiser ou de rendre dérisoires leurs travaux. Au contraire leurs travaux ont de la qualité, ils ont du poids et je suis tout à fait convaincu que ces hommes et ces femmes ont fait tous comme nous leur travail en toute honnêteté et en toute sérénité. Bon, et ce n'est pas moi qui vais rendre ces travaux dérisoires. Mais, je me pose la question, et je voudrais dire que là dessus vous n'avez pas entendu la formule interrogative. Bon, je me pose la question de savoir si, derrière cette volonté de rattacher ou de poser le problème entre les rapports de l'anthropologie, le folklore, et l'histoire, il n'y a pas pour les anthropologistes, pour les folkloristes, le souci de donner à leurs travaux une di-

mension historique et donc de les replacer dans une perspective de relativité, c'est tout, il n'y a absolument pas, il n'y a rien là-dedans qui soit contradictoire et qui ait la volonté de ridiculiser. Je rends hommage aux travaux des uns et des autres, il n'est pas question de les tourner en dérision. Maintenant vous contestez que les rapports des officiers des affaires arabes sur l'anthropologie ne soient pas de l'ethno-histoire, moi je me permets, vous ne les avez pas vus, tandis que moi, je les ai vus, c'est la différence entre vous et moi, n'est-ce pas? Je dirai que ces documents sont de l'ethno-histoire, tout simplement voilà, c'est tout. Maintenant vous avez le droit de penser autrement, puisque vous ne les avez pas vus.

SPYROS ASDRACHAS: J'ai l'impression que John Murra a à dire quelque chose.

JOHN MURRA: Les choses que je voudrais dire, elles entrent dans ce cadre mais d'une façon assez marginale. Il faut dire, Romano l'a mentionné, que c'est aussi une réponse à M. Topolski sur les chroniqueurs. Je crois qu'il faut distinguer les chroniqueurs nationaux qui écrivent leurs affaires pour eux-mêmes et qui sont la plupart du temps au service des autorités nationales. Alors je crois qu'il y a une grande différence entre tous ces chroniqueurs et ceux qui ont vécu l'invasion européenne en Amérique. Pas seulement dans les Andes, nous avons là un phénomène de la vie intellectuelle espagnole qui n'a pas reçu l'attention nécessaire des historiens espagnols. Ce sont plutôt les historiens des pays envahis qui se sont préoccupés de l'exactitude par exemple, la vraisemblance de ces sources. Mais je n'entre pas dans tout ceci. Je veux simplement dire, répéter ce que Romano a dit, que nous avons aux Amériques, des chroniqueurs, des historiographes, mais qui, forcés par la réalité qu'ils essaient de comprendre, et d'expliquer, sont conscients qu'ils ne peuvent pas le faire. Je vous parlerai d'un seul, simplement pour attirer votre attention. A l'âge de 14 ans, Pedro Siersa de Leone arrive en Amérique, il est soldat, il meurt avant 30 ans. Entre 14 et 24 ans Siersa de Leone écrit quatre ou cinq livres. Dans ces livres il se pose des questions qui ne sont pas des questions de chroniqueurs, ni d'informateurs. Par exemple, il se demande pourquoi dans certaines régions, il y a du cannibalisme, et pourquoi ailleurs dans des régions très grandes, le cannibalisme n'existe pas. Et il donne des explications, M. Grmek, qui vous intéresseraient, parce qu'il comprend qu'il y a ici une dimension, non seulement de magie, non seulement de rituel, mais il y a là un phénomène biologique. Et il ne sait pas expliquer pourquoi, mais il se pose la question, et il essaie de trouver une réponse, un homme qui arrive en Amérique à 14 ans. Lui-même se pose une autre question, il note que c'est facile de conquérir des civilisations, dans les Andes il y avait de tout. Il y avait des royaumes, il y avait des seigneuries, mais il y avait aussi des gens qui vivaient dans des communautés de deux cents, trois cents unités domestiques, des groupes très petits. Alors Siersa de Leone se demande, pourquoi les civilisations, celles qui ont des routes, des villes, des greniers énormes, sont si faciles à vaincre, et les gens qui vivent dans de petits groupes, deux cents, trois cents unités domestiques sont presque impossibles à vaincre. Vous brûlez leurs maisons aujourd'hui et d'ici une semaine, ils en ont construit une autre, et ils vous tomberont dessus. La défaite n'a pas le même sens, pour les gens civilisés que pour les sauvages. Et il ne se pose pas

seulement la question, il est ethnologue, il n'est pas seulement chroniqueur ethnographe, il est ethnologue, il dit: lorsque "Ceux qui ont servi le feront encore, ce seront d'autres maîtres, mais ils serviront, ceux qui n'ont jamais servi, ne serviront pas". Ça peut être vrai, ou faux, mais c'est une explication. Ce n'est pas seulement une chronique. Je ne cite que lui, il y en a d'autres. Mais celui-là c'est exceptionnel, c'est extraordinaire, un jeune homme de 14 ans qui arrive dans un monde inattendu, qui reste 10 ans et qui meurt à 30 ans, et qui nous laisse six livres. Nous le réclamons, nous les ethnologues, comme un des premiers chercheurs. Et c'est le chercheur Catalan Alfred Palerme, qui fut le premier à insister sur cette différence entre chronique et information curieuse et exotique et explication ethnologique. L'autre observation, je peux changer de sujet? Oui. Je veux appuyer ce que vient de dire M. Grmek sur les facteurs biologiques. Je n'ai pas parlé de l'anthropologie biologique parce que, vous savez, et parlant de choses si lointaines, c'est difficile. Mais il a absolument raison, vous me permettez un autre exemple. La plupart de nos populations, l'immense majorité de nos populations habite au-delà de 3.500 m. C'est seulement au Tibet que vous trouverez des gens qui habitent si haut. Mais les populations andines sont beaucoup plus nombreuses que celles du Tibet, et les populations andines y sont là depuis plus longtemps. Ce sont des milliers et des milliers d'années qu'ils sont là. Alors la vie humaine de notre espèce à 3.800, 4.000, et les pasteurs de Calpaca habitent à 5.000 m. parce que l'animal habite à 5.000 m.; inévitablement il y a des changements physiologiques dans la biologie de ces hommes. Alors le débat s'installe; il y a des gens qui voient la vie à 4.000 m. comme une violence biologique, c'est une violence contre les données, contre les limites de ce qui est l'homme. Et puis il y a tous les autres, parmi eux les patriotes, des gens, qui déformeraient toutes les histoires si on a besoin de les déformer pour défendre leurs positions; il n'y a rien de scientifique dans leurs positions politiques. Alors quel est le fait de vivre des millénaires à 4.000 m.? On peut le faire descriptivement très facilement; le poumon est beaucoup plus grand, le coeur est beaucoup plus grand. Tout ça c'est facile, mais du point de vue de l'avenir, du point de vue des explications de ces civilisations qui insistent, parce que les gouvernements coloniaux espagnols, républicains modernes et les systèmes d'aide internationale, qui sont si actifs dans toutes les régions du troisième monde, tout ce monde est d'accord, la gauche et la droite, que vivre là-bas à 4.000 m., c'est idiot. On a tous les projets, on fait tout ce qu'on peut pour descendre les gens, une chose qu'on peut toujours faire c'est leur prendre l'eau, parce que l'eau est toujours là, les villes sont en bas, et tout le temps on prend les eaux des paysans, pour les détourner vers les villes. Alors tout ça c'est très, très pratique, ce n'est pas seulement le côté idéalisant, ce n'est pas simplement le côté qui utilise ces traditions. Moi personnellement je crois, au contraire, que les civilisations andines sont en bonne place. Plus de cent plantes cultivées adaptées à ces altitudes font partie de ce que l'homme andin a créé, de ce que l'homme andin a pu faire. Alors je crois que vous avez absolument raison; le facteur biologique dans les explications dans les débats sur l'avenir est un facteur de premier ordre, et là maintenant heureusement nous avons des études assez sérieuses sur la biologie d'altitude.

RUGGIERO ROMANO: Je ne ferai aucun résumé des débats. La qualité des communications a été telle qu'elle s'impose de façon claire, et nette. J'ajouterai seulement que mes amis de cette Table Ronde et tous les autres participants à ce IIème Colloque International d'Histoire tiennent à remercier le Centre de Recherches Néo-Helléniques. Un grand merci, donc. Mais les institutions se matérialisent dans des personnes et il faut donc remercier Mme Loukia Droulia et MM. Nicolas Svoronos et Spyros Asdrachas. Longue vie à l'historiographie grecque!





L'IMPRESSION DES 1000 EXEMPLAIRES  
DU 3<sup>ème</sup> TOME DES ACTES  
DU II<sup>e</sup> COLLOQUE INTERNATIONAL D'HISTOIRE  
A ÉTÉ ACHEVÉE EN DÉCEMBRE 1986  
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE *MANOUTIOS*,  
CHRISTOS G. MANOUSARIDIS

